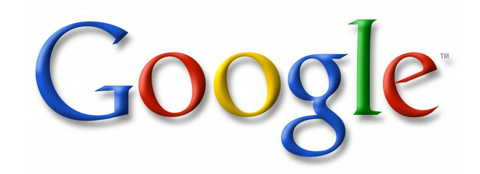
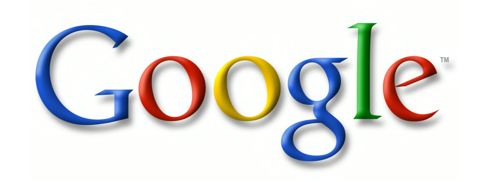




COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

SE TROUVE À PARIS,

CHEZ

HACHETTE ET CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79.

ITINÉRAIRES

DE

PHILIPPE LE HARDI ET DE JEAN SANS PEUR,

DUCS DE BOURGOGNE

(1363-1419),

D'APRÈS LES COMPTES DE DÉPENSES DE LEUR HÔTEL,

RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE

PAR

ERNEST PETIT,

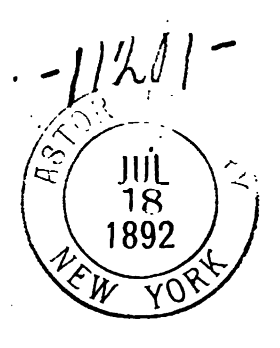
MEMBRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE DIJON, CONSEILLER GÉNÉRAL DE L'YONNE.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXVIII.


11201
ASTOR
JUL
18
1892
NEW YORK

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu l'avis de la Section d'histoire et de philologie du Comité des travaux historiques et scientifiques;

Vu la proposition de la Commission centrale dudit Comité,

Arrête :

ARTICLE PREMIER.

M. Ernest Petit est chargé de publier, dans la collection des *Documents inédits de l'histoire de France*, les *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur*.

ART. 2.

M. Siméon Luce, de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, est nommé commissaire responsable de cette publication.

Fait à Paris, le 4 août 1887.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

E. SPULLER.

INTRODUCTION.

I

Malgré l'intérêt qui s'attache aux ducs de Bourgogne de la seconde race et aux fastueuses magnificences de leur cour, malgré les publications nombreuses dont ces princes de sang royal ont déjà été l'objet, nous croyons que les documents les plus importants qui les concernent n'ont pas encore été livrés à l'impression, et que les comptes de leurs officiers seraient pour la diplomatique et pour l'histoire du XIVe et du XVe siècle l'une des sources les plus précieuses à consulter.

Au nombre de ces documents inédits, il faut citer :

1° Les comptes des maîtres de la Chambre aux deniers et des contrôleurs des dépenses de l'hôtel ducal;

2° Les comptes des receveurs généraux du duché et les comptes des différents bailliages et des châtellenies ducales;

3° Les comptes des argentiers et du garde des joyaux du duc;

4° Le catalogue des mandements et des lettres missives des quatre ducs de la seconde race.

L'ensemble de ces documents formerait pour la période de 1363 à 1477, c'est-à-dire pendant cent treize années, et les années les plus critiques de notre histoire nationale, une chronique assurément plus exacte et plus curieuse que celles qui nous

IMPRIMERIE NATIONALE.

ont été laissées par des auteurs dont les noms sont connus de tous.

Dans ces comptes, écrits au jour le jour, par des témoins oculaires, il y a beaucoup à apprendre. L'art y fait défaut, non l'intérêt. C'est la matière première de l'histoire. Les scribes inconscients et peu préoccupés du parti que les chercheurs pourront tirer de leurs comptes pour les annales contemporaines, ont inséré les faits les plus importants comme les détails les plus minutieux. En les parcourant, on trouve les renseignements les plus circonstanciés sur les personnages, les mœurs, les coutumes et les arts de l'époque.

La mine n'est pas complètement neuve pour diverses parties, puisque certains érudits comme M. de la Borde, dans *Les Ducs de Bourgogne*[1], et d'autres encore, comprenant à merveille le parti que l'on en pouvait tirer, en ont utilisé quelques-uns des plus précieux filons. Mais la plupart d'entre eux n'ont connu que des fragments, et l'ensemble de ces matériaux, qui apporterait de nouvelles lumières sur tant de points, reste encore à publier.

Malheureusement, bon nombre de ces documents ont déjà disparu de nos archives publiques, et nous en sommes à regretter qu'un travail complet sur ce sujet n'ait pas été tenté par les savants des derniers siècles, alors que l'on possédait la série entière de ces comptes.

Après tant de révolutions et à la suite de la négligence apportée jadis dans la conservation de nos dépôts, nous constatons de nombreuses lacunes, et l'abondance des originaux ne nous fait pas regretter moins amèrement la perte de ceux qui nous manquent.

Cinq cent vingt-cinq ans nous séparent de l'origine de ces comptes, qui établissent jour par jour, heure par heure, l'emploi

[1] Paris, Plon, 1849; trois volumes in-8° de preuves seulement ont été publiés.

du temps de deux ducs de Bourgogne qui jouent un rôle considérable dans notre histoire nationale. Serait-il possible aujourd'hui de reconstituer avec la même précision la biographie quotidienne d'un personnage officiel quelconque de nos gouvernements contemporains? Cela est peu probable.

II

Nous donnons ici des extraits des comptes des maîtres de la Chambre aux deniers et des contrôleurs de la dépense ducale, pendant les règnes de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, les seuls que nous possédions.

Ils nous permettent d'établir les itinéraires et les lieux du séjour de ces princes, depuis le samedi 8 juillet 1363, jour où le duc de Touraine, fils du roi Jean, partit de Troyes pour prendre possession de la lieutenance du duché de Bourgogne, jusqu'au dimanche 10 septembre 1419, date de l'assassinat de Jean sans Peur à Montereau.

Pendant les cinquante-sept années qui s'écoulent entre ces deux dates extrêmes, nous avons six lacunes formant une quinzaine d'années, que l'absence des comptes ne nous a pas permis de combler.

Il ne nous a été possible de reconstituer ces itinéraires que pendant quarante-trois ans, et encore n'avons-nous pu consulter les originaux que pour vingt-sept années de cette période. Le reste nous a été fourni par des copies du siècle dernier conservées à la Bibliothèque nationale, dans la collection de Bourgogne, et dont le détail est plus loin indiqué. Nous comblons les lacunes de ces dates de séjour par les dates que nous fournissent des mandements inédits.

M. Gachard, dans un *Rapport au Ministre de l'intérieur de Belgique*,

sur les documents concernant l'histoire de ce pays[1] et existant dans les dépôts de Dijon et de Paris, avait déjà donné les lieux de gîte de ces ducs pendant une quinzaine d'années[2]; mais alors les archives de la Côte-d'Or n'étaient pas en ordre, les inventaires n'existaient pas; ce savant n'a eu en mains que la moindre partie de ces documents.

Dom Plancher, auteur de l'*Histoire de Bourgogne*, et ses collaborateurs avaient bien compris l'intérêt des comptes, soit du maître de la Chambre aux deniers, soit du contrôleur de la dépense de l'hôtel, quand ils disaient[3] : « Cet officier accompagnait et suivait le duc partout, marquait exactement tous ses voyages, les lieux où il dînait, ceux où il soupait et couchait chaque jour. Il marquait avec la même exactitude les repas qu'il donnait au roi, aux princes, aux ambassadeurs et aux étrangers qu'il recevait et traitait[4]. »

Il faut dire que tous les comptes ne contiennent pas les mêmes détails avec autant d'abondance, et que plusieurs copies, qui font regretter la perte des originaux, renchérissent encore sur la parcimonie de la narration du comptable.

Ces itinéraires fournissent aussi des indications précieuses pour les séjours royaux qui ne sont point indiqués ailleurs, et dont la précision est incontestable; séjours qui ne sont pas toujours d'accord avec les dates des mandements, car il est établi que la chancellerie royale n'était pas toujours avec le souverain dans certains déplacements de courte durée, surtout lorsque ces déplacements

[1] Bruxelles, Hayez, 1843, in-8°. Publié de nouveau dans les *Voyages des souverains des Pays-Bas*, Bruxelles, F. Hayez, 1876, 4 vol. in-4°.

[2] De 1395 à 1402 et de 1411 à 1419.

[3] T. III, p. 38.

[4] Il nous semble cependant que Dom Plancher n'a pas suffisamment connu ces comptes et qu'il n'en avait consulté que la moindre partie, car les documents que nous publions rectifieront bien des erreurs commises par ce bénédictin et ses collaborateurs. — En revanche, il en a connu d'autres que nous n'avons plus.

avaient lieu dans des localités qui n'offraient pas des ressources suffisantes pour y loger le roi et la cour.

Ce qui est pour nous l'objet d'un grand étonnement, c'est de voir la multiplicité et la rapidité relative de ces voyages. C'est de voir les princes de la maison de Bourgogne toujours à cheval, faisant chaque jour avec leur suite des trajets considérables, restant parfois des mois entiers sans repos, franchissant la distance de Dijon à Paris en trois jours, partant de là en Flandre; guerroyant en Normandie, en Guyenne, en Bretagne, en Touraine, en Lyonnais, en Berry, en Picardie, en Artois, etc., ne paraissant jamais fatigués, occupés à la chasse dans les courts intervalles de séjours, ou bien jouant à la paume ou aux dés. Qu'on les suive dans ces itinéraires et l'on verra que l'homme le plus robuste aurait peine à s'accommoder d'un tel genre de vie, avec la facilité de locomotion que la civilisation moderne met à notre disposition.

Philippe le Hardi mourut, comme il avait vécu, en voyageant. N'est-il pas étrange, que la veille même de sa mort, et alors qu'il était à toute extrémité, il donnait ordre d'aplanir les chemins, et se faisait transporter en litière, de Bruxelles à son château de Hal, où il mourut.

Même intrépidité de la part des dames, et même absence de toute préoccupation et de soins personnels. Marguerite de Flandre dut à sa robuste constitution de faire de longs et pénibles voyages, et de donner de nombreux héritiers à Philippe le Hardi. Les comptes qui nous restent des dépenses de son hôtel sont fort intéressants.

Pour ce qui concerne Jean sans Peur, on peut le suivre depuis sa naissance à Dijon, le mercredi 28 mai 1371, jusqu'au dimanche 10 septembre 1419, à Montereau «ouquel lieu mon dit seigneur fut traytrusement occis et murdry». Pendant les quinze années

de son règne, il eut de rares et de courts séjours en Bourgogne. Trop activement mêlé aux événements de l'époque, on le trouve presque toujours en France, à Paris ou aux environs, dans les provinces du Nord et en Flandre.

Si l'on joignait à ces itinéraires le dépouillement des comptes, dont on ne peut donner que de trop courts extraits dans ce volume, on entrerait dans les détails les plus intimes et les plus complets, relatifs à la vie quotidienne des personnages qui y figurent. Nous verrions apparaître dans les pérégrinations de la cour ducale, sans cesse en mouvement, les ménestrels, les joueurs de viole, les harpeurs, les jongleurs, les bateleurs, les «astronomiens» et les devins, les joueurs de vielle, de clique, de couteaux, d'épée, de tambourin, de sonnettes, les «physiciens», les «ymaigiers», les fous de la duchesse, les nains et les géants du duc, etc[1].

III

Organisation de l'administration de l'hôtel ducal. — Maîtres d'hôtel. — Maîtres de la Chambre aux deniers. — Contrôleur des dépenses de l'hôtel. — Clercs d'office.

Il est indispensable, pour avoir une idée exacte de l'intérêt de ces comptes, d'exposer ici quelle était à l'époque qui nous occupe l'organisation de l'hôtel des ducs, et de connaître le rôle des officiers préposés à l'administration de ce service.

Le premier maître d'hôtel avait la haute main sur la maison ducale. C'était toujours un des grands seigneurs de la province,

[1] Nous avons réservé pour une publication à part tout ce qui concerne les «Escrivains de forme, les enlumineurs, les parcheminiers», pendant la même période des XIV[e] et XV[e] siècles. Une liste de plus de deux cents noms d'artistes la plupart inconnus, accompagnée de dates certaines, fera sans doute retrouver quelques-uns des auteurs de ces merveilleux manuscrits qui sont arrivés jusqu'à nous.

duquel relevaient des maîtres d'hôtel ordinaires, qui remplissaient leurs fonctions par quartiers de six mois.

Chaque jour, des clercs d'office inscrivaient la dépense sur des bandes ou rôles de parchemin, d'une largeur d'environ 20 centimètres, sur une longueur variable de 50 à 80 centimètres, suivant l'importance et le nombre des achats. Ces rôles ne sont jamais écrits que d'un côté, *au blanc*, comme on disait, et contiennent le détail des acquisitions journalières : *panneterie*, *échansonnerie*, *fruiterie*, *écurie*, *fourrière*, *cuisine*, *extraordinaire*.

Le nombre de ces rôles est de deux, trois, quatre, cinq, par chaque journée, et varie naturellement en raison de la multiplicité des achats et des réceptions faites par le duc. Les rôles de chaque journée devaient être attachés, et à la fin de l'année l'ensemble de ces feuilles pouvait monter à quinze ou dix-huit cents.

En tête de chaque rôle, sont inscrites plusieurs lignes comprenant la date exacte du jour, la localité où séjourne le duc, où il dîne, où il soupe, les noms de ses hôtes, s'il en a. Plusieurs clercs plus consciencieux y ont ajouté encore divers renseignements et nous font assister à tous les événements de la journée.

La série complète de ces rôles ou *escroes* serait des plus intéressantes, mais il ne nous en reste que des fragments sans suite dans les archives de la Chambre des comptes de la Côte-d'Or, qui paraissent avoir été depuis longtemps dépouillées de ces liasses regardées comme trop encombrantes. On en retrouve également çà et là, dans les archives de Lille, et dans des collections particulières, des bandes détachées que leur isolement rend sans grand intérêt, mais dont l'ensemble et le groupement constitueraient une source historique d'une haute valeur.

Au point de vue de la comptabilité, les *escroes* étaient à peu près inutiles puisque les comptes des maîtres de la Chambre aux

deniers et des contrôleurs de l'hôtel ne sont que les résumés de ces escroes et portent l'ensemble de la dépense journalière.

Ces derniers documents, au point de vue des itinéraires dont nous nous occupons, fournissent donc la même nature de renseignements, puisqu'ils reproduisent l'en-tête de chacun des rôles des clercs d'office.

Les faits qu'ils relatent, quoique sommairement, ont une grande importance historique, et nous fournissent une base chronologique d'une sûreté irrécusable. Ils nous permettent de rectifier bien des erreurs répétées par les divers auteurs qui se sont occupés de cette époque, et dont les assertions n'avaient pu être contrôlées.

Malgré ces trois ordres de documents, qui pourraient nous aider à reconstituer la série non interrompue des itinéraires, avec cet avantage de trouver dans les contrôles de l'hôtel le relevé des rôles de gages, il subsiste encore les lacunes dont nous avons parlé. Nous pouvions à la rigueur y suppléer au moyen des mandements et des lettres missives, mais les dates n'en sont pas toujours aussi rapprochées; il en résulte que, pour les périodes correspondantes à ces lacunes, notre travail est forcément incomplet et n'offre ni la même nouveauté ni le même intérêt que pour les autres périodes. Nous avons cru toutefois ne devoir pas y renoncer.

C'était le maître de la Chambre aux deniers qui examinait les comptes des clercs d'office et réglait le payement, au moyen des fonds que le trésorier lui fournissait. Le contrôleur vérifiait les comptes des uns et des autres. Le décompte se faisait au moyen de jetons ou mereaux, et c'est ce qu'on appelait *jetter la despense.*

Lorsque Philippe le Hardi n'était encore que duc de Touraine, l'hôtel ducal n'était pas encore organisé. Son secrétaire, *Thomas de Chapelle,* qui était en même temps son aumônier, en avait seul la direction; il rendit ses comptes jusqu'à la fin de février 1368.

Huet Hanon, trésorier du duc, lui succéda jusqu'au mois d'août 1369.

Le mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite de Flandre, célébré le mardi 19 juin de la même année, en augmentant les charges de la maison, donnait à ces fonctions de maître de l'hôtel une importance nouvelle.

Maciot Estibourt fut commis à faire les dépenses de l'hôtel depuis le 18 juillet 1369; puis *Étienne de Heiz*, chapelain de Philippe le Hardi, du 1er janvier 1371 à fin mars suivant.

Le 25 janvier 1371, le duc, voyant la grossesse de la duchesse très avancée et voulant enlever à *Robert d'Amancé*, son trésorier, le surcroît de travail qui lui incombait par suite de doubles fonctions, créa définitivement la charge de maître de la Chambre aux deniers, dont *Regnault Gombaud* fut le premier titulaire et dont il ne commença à rendre ses comptes que le 1er novembre 1371.

Les noms des maîtres de la Chambre aux deniers et des contrôleurs de l'hôtel ducal sont indiqués plus loin, avec la nomenclature des comptes qu'ils ont rendus; ce serait un double emploi de les rapporter ici.

Les devoirs de cette charge s'accrurent beaucoup dans la suite avec le nombre croissant des enfants de Philippe le Hardi. *André Justot*, qui remplaça Regnault Gombaud le 1er août 1378, comme maître de la Chambre aux deniers, et qui exerça cette charge en 1379, fut le dernier qui eut la direction des dépenses de l'hôtel du duc en même temps que de celles de la duchesse et de leurs enfants. Comme cet officier ne pouvait être partout, avec le duc quand il était absent de ses États, avec la duchesse quand elle était en Bourgogne, avec les enfants qui étaient parfois dans des localités différentes, il fallut dédoubler cet office. La duchesse eut comme le duc une maison montée sur le même pied, et un maître

de la Chambre aux deniers, chargé de la direction et rendant des comptes comme le premier.

Malheureusement les comptes des uns et des autres nous font absolument défaut pour les années 1380, 1381, 1382, époque à laquelle eut lieu cette transformation et ce dédoublement. C'est l'une de nos regrettables lacunes.

Philippe le Hardi et Marguerite de Flandre avaient alors cinq enfants : Jean, comte de Nevers[1], plus tard Jean sans Peur; mesdemoiselles Marguerite[2], Catherine[3], Bonne[4], et Antoine Monsieur[5], sans compter deux autres fils, Charles[6] et Louis[7], morts peu après leur naissance. Nous ne parlons pas des enfants qui vinrent après cette époque, et dont plusieurs, décédés jeunes, ne sont cités ni par les historiens ni par les généalogistes.

Les comptes des dépenses de l'hôtel de la duchesse Marguerite de Flandre et de la duchesse Marguerite de Bavière offrent des séries bien moins complètes encore que ceux des ducs. On peut même dire que nous n'en avons plus que des fragments, ainsi que de ceux des princes, leurs enfants.

Ces comptes offriraient d'ailleurs quelques lacunes, car lorsque

[1] Né en 1371 à Dijon, le mercredi 28 mai, baptisé le 6 juin par l'évêque de Carpentras, marié le 12 avril 1385 avec Marguerite de Bavière.

[2] Marguerite, née à Montbard en octobre 1374, baptisée le 22 de ce mois au château de Montfort (voir nos itinéraires), promise en 1378 à Léopold, fils de Léopold, duc d'Autriche, mariée le 12 avril 1385 à Guillaume de Bavière, comte d'Ostrevant.

[3] Catherine, née à Montbard en mai 1378, mariée en 1388 à Léopold, fils de Léopold, duc d'Autriche.

[4] Bonne, née en 1379, fiancée le 21 avril 1385 à Jean, fils de Louis, duc de Bourbon, et morte sans alliance à Arras, le 10 mai 1398.

[5] Antoine, né en août 1384, comte de Rethel, puis duc de Limbourg et de Brabant, fiancé le 10 novembre 1401 à mademoiselle Jeanne de Saint-Pol, mort le 25 octobre 1415, à la bataille d'Azincourt.

[6] Charles, né le 18 avril 1373, baptisé le 21 avril 1373, filleul du roi Charles V, mort à Rouvre le 11 juillet 1374 à une heure du matin (voir nos itinéraires).

[7] Louis, né en juillet 1377, baptisé à Dijon le 5 août 1377, par l'évêque de Beauvais, enterré à Cîteaux le 10 janvier 1378.

la duchesse était près du duc, le service de son hôtel cessait, et la dépense était portée dans le compte du maître de la Chambre aux deniers ou du contrôleur de l'hôtel ducal. Il en était de même quand le duc et la duchesse étaient avec leurs enfants, la dépense de ceux-ci n'était plus enregistrée à part et se trouvait absorbée par la dépense générale de l'hôtel ducal. C'est avec les escroes de la duchesse, qui portent sur moins d'une année (1384-1385), que M. Marcel Canat de Chizy a pu donner un livre intéressant sur la vie intime de Marguerite de Flandre et sur l'état de sa maison[1], auquel nous empruntons plus d'un renseignement utile.

Nous avons relevé un certain nombre des escroes de la duchesse; car il est parfois intéressant de suivre parallèlement ses faits et gestes en même temps que ceux du duc; mais nous ne publions pas l'ensemble de ces derniers documents; nous n'en reproduisons que des fragments quand ils peuvent être utiles à l'histoire générale.

Les articles des escroes mentionnent ordinairement le séjour et le *giste* du duc, souvent le *disner*, plus rarement le *boire du matin*. Le souper avait toujours lieu là où le duc couchait, ainsi que le boire du lendemain matin. De ces trois repas, le dîner et le souper, qui correspondaient à nos heures actuelles du déjeuner et du dîner, se faisaient seuls avec apparat et offraient seuls de l'importance au point de vue de l'honneur à faire aux personnes invitées.

IV

Intérêt des itinéraires au point de vue de la critique historique en général, de la géographie et de l'histoire militaire en particulier.

Ces itinéraires intéressent beaucoup plus l'histoire de France

[1] Paris, Auguste Aubry, 1860, in-8° de 268 pages.

en général que l'histoire du duché de Bourgogne, où Philippe le Hardi et Jean sans Peur ont fort peu résidé. Ces deux ducs jouent d'ailleurs dans les événements de leur temps un rôle prépondérant. Pas un fait important n'a lieu sans leur participation, et leur existence est bien autrement mouvementée que celle du roi. A ce point de vue, les comptes de leur hôtel offrent plus de variété et d'intérêt que les comptes royaux qui nous sont conservés.

Dans les courtes lignes de ce journal sommaire, que de dates précieuses pour les faits militaires, pour les sièges des places fortes, et combien d'indications révélatrices viennent éclairer d'un jour nouveau les annales de cette époque!

On voit, en parcourant chacune des campagnes relatées dans cette chronique quotidienne, combien d'incertitudes peut faire cesser la connaissance des comptes que nous publions, et dans quel cadre précis se meuvent les faits et les personnages de Froissart. Pas de phrases, tout est raconté en quelques mots.

Il n'est pas un fragment de ces itinéraires qui ne fournisse des rectifications à des travaux justement estimés.

Indépendamment des renseignements historiques et biographiques, ces documents offrent les ressources d'un journal de voyage datant de cinq siècles. Ils donnent une idée exacte de l'état de nos provinces et des localités les plus fréquentées. On peut juger de l'importance de ces localités par la longueur et la fréquence des séjours; on peut mesurer les étapes, et se rendre compte de la circulation sur des chemins, antiques voies romaines pour la plupart, dont un certain nombre sont depuis longtemps abandonnés.

Sauf une quinzaine de noms de lieux, disparus ou mal écrits par les scribes, tous s'identifient parfaitement, et quand ils ne sont pas rajeunis par les copies du siècle dernier que nous devons aux Bénédictins, on les retrouvera sous la forme et avec la pro-

nonciation que le patois de chaque pays leur a fidèlement conservées : Mauvoilly, pour Mauvilly; Saumoises, pour Salmaise; Chasteillon, pour Chatillon; Nintrey, pour Nitry; Travo, pour Trévoux; Aiguepasse, pour Aigueperse, etc.

Il y a lieu de relever presque partout des particularités intéressantes. Citons entre autres l'itinéraire des ducs de Bourgogne et d'Anjou, en février 1371, lorsqu'ils sont traités aux frais du pape à Avignon, et leur voyage en Auvergne qui suit; les expéditions en Poitou, Aunis, Saintonge, Anjou, Angoumois, du mois d'août à décembre 1372; les campagnes de Philippe le Hardi et de Charles VI en Artois, Picardie et Flandre, en septembre et octobre 1383; celles de Flandre et d'Artois, de juillet à septembre 1385 : itinéraires précieux qui nous fournissent une suite non interrompue de séjours du roi en même temps que ceux du duc de Bourgogne; les chevauchées au duché de Juliers, 1388; à Tongres, 1408; en Vermandois, 1411; la réception de Philippe le Hardi faite à Nantes aux frais du duc de Bretagne en 1402; l'expédition de Berry en 1412, faite par Jean sans Peur et Charles VI, et les fêtes dont ces souverains furent l'objet à leur retour après le traité de paix signé à Auxerre, etc.

V

Intérêt des itinéraires au point de vue de l'histoire générale, de l'histoire des provinces et de l'histoire de Paris aux XIVᵉ et XVᵉ siècles. Des personnages qui y figurent, et des séjours royaux.

Les épisodes divers, racontés dans ces comptes, se passent moins en Bourgogne que partout ailleurs, et principalement à Paris, où Philippe le Hardi et Jean sans Peur firent surtout résidence. Nous nous promenons de Paris dans les châteaux des environs, où nos ducs séjournaient le plus habituellement, dans leurs hôtels d'Artois, de Conflans, de Villeneuve-Saint-Georges, de Corbeil, de Plai-

sance, de Beauté-sur-Marne, etc. Ils y trouvaient des distractions et une société plus variée que dans leurs domaines de Bourgogne.

Ces comptes indiquent encore nombre d'hôtels, appartenant à des grands seigneurs, et où les ducs reçoivent l'hospitalité. Plusieurs d'entre eux sont peu connus, et les divers historiens de Paris ne nous donnent pas toujours des renseignements exacts sur ces résidences.

On trouve parfois une variété de détails que la sécheresse et la brièveté de ces itinéraires ne laisseraient pas soupçonner. Les curieux de l'histoire de Paris pourront tirer parti de certaines mentions qui sont faites, et des séjours royaux à l'hôtel de Saint-Paul, au Louvre, à Vincennes, à Compiègne, à Saint-Germain-en-Laye, à Beauté, etc., ainsi que dans les hôtels de Nesles, de la Trémoille, d'Orgemont, de Flandre, d'Orléans, de Berry, de Bourbon, de Bretagne, du comte de la Marche, du comte d'Eu, de Montagu. Ils ne seront pas fâchés d'apprendre que l'église Saint-André-des-Arts fut terminée en octobre 1407; que Jean sans Peur posa la première pierre d'un pilier de Saint-Eustache, le 17 juin 1408. On voit aussi apparaître les hôtelleries et les tavernes : l'hôtel de Jean Durand, au Cloître Notre-Dame, le Heaume de la Porte Baudoyer, la taverne de la Mouffle devant Saint-Pol, etc.

Aux réceptions qui sont faites dans les châteaux des environs, on peut juger, par la considération dont les hôtes sont entourés, de l'importance des résidences seigneuriales. A Asnières-sur-Oise, nous sommes chez la duchesse douairière d'Orléans, Blanche de France, et plus tard chez Louis, duc d'Orléans. A Viry, à Mehun-sur-Yèvre, à la Grange-aux-Merciers, nous entrons chez le duc de Berry; à Crécy-en-Brie, à Auneau, chez Bureau de la Rivière; à Juvisy, chez le comte de Tancarville; à Bettencourt, chez Raoul de Renneval; à Villiers, à la Tourelle, chez le Bègue de Villaines; à Forest, chez Simonet Spifame; à Villebon, chez Jean d'Estoute-

ville; à Bernay, chez Gillequin de la Motte; à Marcoussis, chez Jean de Montagu, vidame du Laonnais, secrétaire et grand maître d'hôtel du roi; à Orsay, chez Jean Raguier, maître de la Chambre aux deniers; à Grigny, chez le maître des garnisons du roi, Guillaume Budé, dont le petit-fils devait illustrer le nom; à Villepèque, chez Gilles Mallet, courtisan accompli qui avait l'art de recevoir de toutes mains, et dont les bibliophiles surtout ont conservé la mémoire.

Il est peu de provinces que ces comptes n'intéressent, soit par les événements militaires qui s'y passent, soit par les personnages qui jouent un rôle dans les annales de cette époque.

En dehors de France, beaucoup de faits sont précieux à noter, et concernent les rois ou les ambassadeurs d'Angleterre, d'Espagne, d'Écosse, de Portugal, de Sicile, etc.

Les historiens de Flandre et de Belgique recueilleront ici pour ces pays, où nos ducs ont fait de longues et de fréquentes résidences, la mention de faits jusqu'à présent inconnus. Ils y trouveront les vingt-six premières années de pérégrinations de deux comtes de Flandre, années qui manquent à la publication en quatre volumes intitulée : *Voyages des souverains des Pays-Bas.*

Çà et là, des mentions curieuses viennent animer ce journal, où l'on ne s'attendrait à rencontrer au premier abord qu'un intérêt purement chronologique. Le jeudi 28 mars 1364, Philippe le Hardi, qui avait alors bien d'autres affaires, ne craint pas de se déranger, pour venir à Châteauvillain, entre deux campagnes, tenir sur les fonts de baptême l'enfant nouveau-né d'Arnaud de Cervolles, l'Archiprêtre.

Le lundi 22 novembre 1372, alors que ce même duc prend quelques jours de repos à Saumur, et dans l'intervalle des opérations auxquelles il prend part en Poitou, son receveur lui donne de l'argent parce qu'il a perdu aux dés avec Bertrand du Guesclin,

le sire de Clisson, et d'autres chevaliers, tels que Bureau de la Rivière, Nicolas Braque, qui dînent ces jours-là avec lui.

Le 6 juin 1401, le duc et Jean, comte de Nevers, son fils, en résidence à Conflans, vont dîner chez le roi, mais le pauvre Charles VI, en démence depuis huit ans déjà, vint lui-même «disner soubdainement» avec Pierre de Navarre et d'autres seigneurs, en l'absence du duc.

On s'intéresse aux personnages étrangers et aux ambassadeurs invités à la table ducale dans diverses circonstances, et pour faciliter certaines négociations. Nous voyons qu'on apporte aux ducs dans leur hôtel de Conflans des cadeaux de toute nature, notamment «plusieurs oyseaux et bestes estranges» que des varlets amènent d'Arras. Nous assistons à des chasses, à la célébration de mariages entre les fils et les filles des officiers du duc; aux fêtes pour l'installation d'un évêque, pour l'armement d'un chevalier; à des joutes et tournois comme celui que soutint le maréchal de Boucicaut contre un chevalier aragonais (mai 1400); — le tournoi de Brie-Comte-Robert entre Oger de Nantouillet et un Anglais (31 août 1400); — les joutes de Philippe, comte de Nevers, d'Antoine de Craon et du seigneur de la Trémoille, contre des chevaliers anglais, luttes qui durèrent trois jours à Lille en Flandre, les premiers jours de décembre 1409; — le tournoi donné à Gand par Jean sans Peur en personne et le comte de Charolais, le 22 juin 1416.

Il arrive que certains comptables, peu désireux d'augmenter les rôles de leurs comptes et de multiplier les écritures, négligent tous ces détails, et se contentent d'indiquer les lieux de séjour et de gîte, nous privant ainsi de documents précieux.

Grâce à nos itinéraires, on pourra fixer un grand nombre de séjours royaux dans la période de temps qui s'écoule de 1363 à 1419. Pour les seize années seulement du règne de Charles V, les

mandements publiés par M. L. Delisle établissent un grand nombre de séjours; notre travail en fournit plus de huit cents pendant le même règne; et dans la période qui suit, les détails ne sont ni moins abondants ni moins circonstanciés[1].

Où trouverait-on pour le passage de Charles VI en Bourgogne, alors qu'il revient de voir le pape à Avignon, en février 1390, une narration plus précise et plus détaillée? Philippe le Hardi, son fils Jean, comte de Nevers, le comte d'Ostrevant et une suite nombreuse partent de Dijon au-devant du roi, le rejoignent à Tournus, le mardi 11 février, dînent avec lui et reviennent coucher à Chalon. A partir de Chalon, des fêtes préparées dans toutes les villes attendent les visiteurs. Le samedi 12, le cortège royal dîne à Chalon, assiste à un banquet à Germolles, soupe et couche à Beaune, aux frais du duc de Bourgogne, qui tenait à fêter dignement l'hôte royal, et avait fait organiser des réjouissances, fêtes et tournois. Le dimanche 13, on dîne à Nuits-sous-Beaune et le soir a lieu l'entrée solennelle dans la ville de Dijon[2]. Les lundi et mardi s'y passent en fêtes. Le mercredi 16, le roi et la cour se rendent à Talant, où un repas magnifique avait été préparé et où l'on dîna. Le duc, qui tenait à promener le roi dans plusieurs de ses résidences, avait ce même jour fait apprêter des festins à Saint-Seine et à Chanceaux, mais les gens de la suite en prirent seuls leur part, «et y devoit aler le roy, mais il demoura à Dijon». Le jeudi 17, on conduisit Charles VI, les ducs de Touraine, de Bourbon et tous les seigneurs de la compagnie, à Chanceaux, où l'on dîna, soupa et coucha. — Le 18, les deux cours royale et ducale, après avoir dîné à Chanceaux, allèrent

[1] C'est avec le secours de ces documents que nous avons pu établir les *Séjours de Charles V*, que publie le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, et les *Séjours de Charles VI*, que nous donnerons prochainement dans un volume à part.

[2] Nous avons publié les détails de l'*Entrée de Charles VI à Dijon, fêtes et réjouissances en Bourgogne*, en février 1390; Dijon, Darantière, 1885, in-12 de 108 pages.

souper et coucher à Villaines-en-Duesmois, résidence assez importante et château considérable dont les ruines existent encore. Le 19, on dîna à Buncey et on alla souper à Châtillon, où le cortège était attendu. — Le dimanche 20, après avoir dîné à Châtillon, le duc reconduisit le roi à Mussy-l'Évêque, où les deux souverains se séparèrent le lendemain[1].

D'autres épisodes assez curieux se présentent dans divers comptes traités avec plus de développement, et offrent la valeur d'une chronique écrite au jour le jour.

On ne parcourra pas sans intérêt les passages des mois de septembre, octobre, novembre 1396, pendant lesquels eut lieu le mariage de Jeanne de France et du comte de Montfort; les brillantes cérémonies et fêtes que les rois de France et d'Angleterre se donnèrent entre eux et aux ducs de Bourgogne, d'Orléans, de Bourbon, de Bretagne, aux dames de la cour, scènes qui eurent pour théâtres les villes de Calais, Saint-Omer, Eperleques.

En octobre et novembre 1402, Philippe le Hardi, accompagné des comtes de Saint-Pol, de Joigny et des principaux seigneurs de Bourgogne, fit un voyage à Nantes, et y séjourna pendant plus d'un mois aux frais du duc de Bretagne, et au milieu de fêtes qui se renouvelaient tous les jours.

Entre autres réjouissances magnifiques, citons encore les fêtes, tournois, banquets et danses qui eurent lieu à Gand, en juin 1416, et à Lille, en juillet de la même année.

[1] Dom Plancher (t. III, p. 114, 115) qui consacre une page au récit du passage de Charles VI en Bourgogne, et qui y ajoute des détails sur les fêtes préparées à cette occasion, n'avait consulté que les comptes des receveurs généraux. Les escroes et les dépenses de l'hôtel lui auraient appris que le roi venait de Lyon et non de Paris, et que le duc ne put aller au-devant du roi à Châtillon-sur-Seine, le 7 février, puisque ce même jour Philippe le Hardi était à Dijon, avec la duchesse et tous ses enfants. Il reproduisait du reste une erreur commise par Froissart, répétée par Paradin (*Annales de Bourgogne*, p. 423) et reproduite par la plupart des historiens modernes.

Nos itinéraires donnent en outre des dates de mariages, de baptêmes, de décès rigoureusement exactes, et parfois des mentions qui y ajoutent un nouvel intérêt. Car bien que ces itinéraires soient plus sobres de détails que les comptes des receveurs généraux et particuliers des châtellenies ducales à l'aide desquels nous les avons dressés, on y rencontre néanmoins des indications biographiques sur les personnages qui y figurent.

Au moyen de ce journal sûr et fidèle, on suit ces personnages pas à pas. On vit avec eux; les hommes et les choses apparaissent sous leur véritable aspect. On y voit passer les empereurs de Constantinople, les rois d'Angleterre, de Portugal, de Sicile, les princes de Tarente, d'Orange, les ducs d'Orléans, de Berry, d'Anjou, de Bretagne, de Lorraine, de Guyenne, de Penthièvre, de Clarence, les papes, les évêques, les abbés, les comtes d'Eu, de Tancarville, de Joigny, d'Auxerre, de Dammartin, de la Marche, d'Étampes, de Savoie, d'Armagnac, de Montbéliard, de Vertus, de Saint-Pol, de Périgord, de Clèves, de Richemont, Robert d'Alençon, Pierre de Navarre, Gautier de Châtillon, Bertrand du Guesclin, les divers membres de la famille La Trémoille, Clisson, les vidames d'Amiens et du Laonnais, Tanneguy du Châtel, Barbazan, Jacques de Bourbon, les seigneurs de Coucy, de Chalon, de Vienne, de Boucicaut, d'Albret, de Giac et bien d'autres.

Mais ce qui donnera surtout à ces itinéraires quelque intérêt historique, c'est qu'ils permettent d'établir, pour l'époque qu'ils embrassent, la chronologie la plus irréprochable, qui fait presque toujours défaut au XIVe et au XVe siècle. Ils aideront à la rectification de plus d'une erreur, même dans *l'Art de vérifier les dates*, et feront découvrir de véritables alibis historiques.

Les savants de Belgique et du département du Nord rendraient un éminent service aux historiens, s'ils pouvaient donner pour Philippe le Bon et Charles le Téméraire, la suite d'un travail

pour lequel les éléments nous manquent absolument. Mais à Bruxelles et à Lille comme à Dijon les documents originaux n'ont-ils pas été depuis longtemps dispersés? Et les archives possèdent-elles des séries assez complètes pour l'entreprise de cette publication?

VI

Nos sources. — Originaux et copies.

Les originaux qui nous restent des «escroes», des comptes des maîtres de la Chambre aux deniers, et des contrôleurs de l'hôtel ducal, sous les règnes de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, sont tous aux archives de l'ancienne Chambre des comptes de Bourgogne réunies aux archives départementales de la Côte-d'Or, sauf quatre qui sont à la bibliothèque de la ville de Dijon[1]. Les archives de Lille, si riches pour la période de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, ne possèdent pas un seul compte de l'époque qui nous occupe.

Les Bénédictins, qui avaient pu consulter ces documents alors que la série en était à peu près complète, nous ont laissé au siècle dernier des copies, parfois un peu écourtées, mais précieuses encore. Elles se trouvent dans divers volumes de la Collection de Bourgogne à la Bibliothèque nationale, et proviennent des papiers de Dom Villevieille. D'autres copies se retrouvent aussi par fragments dans les papiers de Dom Guillaume Aubrée, dans les manuscrits de Prosper Baüyn[2] et dans les documents de nos archives personnelles. Beaucoup de ces copies ont été faites après la publication de l'histoire de Bourgogne de Dom Plancher, qui n'en

[1] Sous le n° 158 des manuscrits provenant de M. Baudot; — le 1er est le compte de 1410, rendu par Louis de Poissy, chevalier, maistre d'hôtel de mons. le duc et de mad. la duchesse, — les trois autres sont des contrôles de la dépense de l'hôtel de la duchesse, rendus par Quentin Menard, chevalier, secrétaire du duc et contrôleur de ladite dépense, pour les années 1409-1410-1411.

[2] Pour Prosper Baüyn et ses travaux, voir notre *Histoire des ducs de Bourgogne de la race Capétienne*, t. I, p. 29.

connaissait que la moindre partie. Elles sont sans doute, sans que nous osions l'affirmer, de Dom Sallazar[1], religieux de Saint-Bénigne, et de ses collaborateurs.

Nous avons rétabli, au moyen de copies diverses, la forme primitive altérée par les copistes, en ne prenant que les faits rigoureusement indiqués, et les noms de personnes et de localités, le plus souvent, mais non toujours, conservés conformes à l'original. C'est ce qui explique certaines variantes dans l'orthographe de ces noms. D'autre part, il a fallu fondre les comptes des contrôleurs de l'hôtel avec les «escroes» et les comptes des maîtres de la Chambre aux deniers, quand les uns nous fournissaient des indications omises par les autres. Nous avons même pris aux comptes de la duchesse divers faits, que leur importance ne devait pas nous faire négliger, mais nous indiquons la provenance de ces additions. Nous avons enfin tenu à ne perdre aucune des mentions historiques relatées dans l'ordre de documents que nous avons mis à profit. Leur arrangement a nécessité un travail personnel et nous laisse une responsabilité, à laquelle nous n'avons pas la prétention de nous dérober.

Pour se rendre compte de ce que nous ont fourni les dépôts de Dijon et de Paris et des lacunes à combler, nous avons fait un tableau où chaque mois de 1363 à 1419 se trouve indiqué. Quand le mois porte un B, c'est que le compte provient d'une copie de la Bibliothèque nationale, nous mettons un D, quand l'original est à Dijon; un BD, s'il se trouve aux deux dépôts, et un O, lorsqu'il fait défaut.

[1] Au sujet de Dom Alexis Sallazar, voir ce que nous en disons dans l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la race Capétienne*, t. I, p. 51, 52. Dom Sallazar préparait de grands travaux sur l'histoire de Bourgogne, que des occupations d'un autre ordre l'empêchèrent de mener à bonne fin. Dom Villevieille ne put jamais avoir communication des documents recueillis par ce savant bénédictin. (Voir la *Correspondance de Villevieille*, publiée par M. Passier; Paris, Champion, 1880, in-4°.)

ANNÉES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.
1363........							B	B	B	B	B	B
1364........	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
1365........	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
1366........	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
1367........	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
1368........	B	B	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
1369........	D	D	D	D	D	D	D	D	B	B	B	B
1370........	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
1371........	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	BD	BD
1372........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1373........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1374........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1375........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1376........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1377........	BD	BD	BD	O	O	O	O	O	O	O	O	O
1378........	O	O	O	O	O	O	O	B	B	B	B	B
1379........	B	B	B	B	B	B	B	O	O	O	O	O
1380........	O	O	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
1381........	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
1382........	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O

ANNÉES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.
1383........	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
1384........	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
1385........	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
1386........	D	D	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1387........	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1388........	0	0	0	0	D	D	D	D	D	D	D	D
1389........	D	D	D	D	B	B	B	B	B	B	B	B
1390........	B	B	B	B	0	0	0	0	0	0	0	0
1391........	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1392........	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1393........	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1394........	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1395........	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
1396........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1397........	BD	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
1398........	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
1399........	D	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1400........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1401........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1402........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD

ANNÉES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.
1403........	BD	0	0	0	0	0	0	0	0	D	0	0
1404........	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1405........	0	B	B	B	B	B	0	B	B	B	0	B
1406........	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1407........	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1408........	0	0	0	0	0	0	B	B	B	B	B	B
1409........	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
1410........	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
1411........	B	B	B	B	B	B	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1412........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1413........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1414........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1415........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1416........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1417........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1418........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD
1419........	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD	BD			

Les doubles et triples traits verticaux, qui séparent les mois indiqués dans ces tableaux, marquent l'origine et la fin des comptes divers, rendus soit par les contrôleurs, soit par les maîtres de a Chambre aux deniers des ducs de Bourgogne.

Si nous avons des lacunes au commencement du règne de Jean

sans Peur, Étienne Morel, contrôleur de la dépense, nous explique, à la date de 1412, qu'il a été forcé d'abandonner son hôtel à Paris « dans lequel fut loigié Bertran du Mesnil, Armignac, et autres, qui lui rompirent tout son hostel et prindrent tout ce qui estoit de bon, et *notement son contrerolle journal où estoit la despense.* »

Il n'eût pas été facile de citer à chaque ligne, ni même à chaque mois, le compte original ou la copie, qui avait servi à la rédaction de ces itinéraires; nous avons cru préférable d'insérer ici les titres de chacun de ces comptes et les noms des comptables, comme nous les avons trouvés, avec l'intervalle de temps sur lequel porte chaque compte, de manière que le chercheur puisse à volonté consulter les sources. Et pour faciliter ce recours aux sources, nous indiquons en tête de chaque année les comptes divers, originaux ou copies, conservés dans nos dépôts publics.

La série des comptes donne en même temps la suite des maîtres de la Chambre aux deniers et des contrôleurs de l'hôtel ducal, suite beaucoup plus complète que celle qui avait été dressée par Dom Plancher et par les auteurs des *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*[1].

Nous commençons les années, non à Pâques, mais au 1er janvier.

Contrôle de la dépense de l'hôtel du duc de Touraine, fils de Jehan, roi de France, et son lieutenant au duché de Bourgogne, faite du viije jour de juillet M.CCC.LXIII, que le dit duc partit de Troyes avec le roi Jehan pour aller en Bourgogne jusq'au dernier fevrier M.CCC.LXVII, faite par Thomas de Chapelle, secrétaire et aumonier du duc.

(Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 117-122. Fragments divers et escroes de notre collection.)

[1] *État des officiers des ducs de Bourgogne de la seconde race,* Paris, 1720, p. 380 et suiv.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Despense ordinaire pour l'ostel mons. le duc de Bourgongne, par Huet Hanon, trésorier du duc de Bourgongne, du 1er mars M.CCC.LXVII (1368) à fin aout M.CCC.LXIX.

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1430, registre parch. de 181 folios.)

Compte de Maciot Estibourt, du xviije jour de juillet M.CCC.LXIX au xxviije mars M.CCC.LXX.

(Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, p. 156. — Dans l'extrait, ce compte va du 1er septembre 1369 à fin décembre 1370.)

Compte d'Estienne de Heiz, chapelain du duc Philippe le Hardi, commis à faire les despenses de son hostel, depuis le 1er jour de janvier M.CCC.LXX (1371) jusqu'au mois d'avril suivant (trois mois).

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 319, registre parch. de 44 folios.)

Compte de Robert d'Amancé, trésorier du duc de Bourgogne. — Despenses de l'hotel du 1er avril 1370 (1371) jusqu'à fin octobre 1371.

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, 1435, registre parch. de 109 folios, du fol. 18 au fol. 24.)

Compte de Regnault Gombaut, institué et commis à payer la despense de l'hostel du duc, de celui de la duchesse, et de Jehan, son fils, par lettres de mon dit seigneur, données à Dijon le XXV janvier M.CCC.LXXI. Ces comptes vont du 1er novembre 1371 à fin février 1376 (1377).

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1436 *bis*, registre parch. de 216 folios. — Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 167, 169, 170, 181, 182, 188, 201.)

Extrait du compte d'André Justot, pour la dépense des hôtels du duc, de la duchesse et de leurs enfants, depuis le 1er août 1378 jusqu'au dernier juillet 1379.

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or* [liasse de deux ou trois cents folios d'escroes], B 320 *quater* et B 320 *quinter*. — Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 245.)

Fragments d'extraits de comptes des années 1380, 1381, rendus par Maciot Estibourg.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, p. 81; t. LVIII, fol. 256 v°.)

Extrait du compte de la dépense ordinaire du duc, commençant le 1er janvier 1382 (1383) jusqu'à fin décembre 1383.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 9 et 10.)

Contrôle de la despense de l'hostel du duc de Bourgongne, fait par Estienne

de Heis, prestre et controlleur de la ditte despense depuis le 1er janvier 1383 (1384) jusqu'à fin décembre 1385.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 19 et 27. — On trouve aussi aux *Archives de la Côte-d'Or*, B 321 *bis*, 32 feuilles parchemin détachées des escroes de ces comptes.)

Comptes d'escroes pour janvier et février 1385 (1386).

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 321 *ter*, 321[4] et 321[5], feuillets détachés et suite incomplète.)

Compte de la dépense de l'hôtel ducal du vendredi 1er mai 1388 à fin avril 1389.

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 323, registre parch. de 75 folios.)

Extrait du contrôle de la despense de l'hostel de monseigneur le duc de Bourgongne, fait par messire Estienne de Heis, son aumonier, et controlleur de la ditte despense, commancé le 1er jour de may M.CCC.LXXXIX après Pasques, finy le dernier avril M.CCC.XC aussy après Pasques.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XCVIII, fol. 657-663; t. CIV, fol. 190-193.)

Fragments de comptes de 1392 et 1393, d'après les comptes de Pierre de Montbertaut (lequel était dès 1391 maître de la Chambre aux deniers du duc et dont les comptes sont maintenant perdus).

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 24 *bis*.)

Despense faite par Jaques de la Tannerie, maistre de la Chambre aux deniers de mon dit seigneur de Bourgongne, par le temps devant dit, c'est assavoir du premier jour de février l'an mil CCC.IIII^xx et quatorze, jusques au darrier jour de décembre, l'an mil CCC.IIII^xx et quinze inclus.

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1503 *bis*.) — Jacques de la Tannerie avait été institué audit office de maître de la Chambre aux deniers après Pierre de Montbertaut.

Extrait du contrôle de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne fait par Mathieu de Saint Omer, secretaire de mon dit seigneur, et controlleur sur le fait de la dite dépense.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 159-160.) — On trouve également en original (*Arch. de la Côte-d'Or*, B 326, registre parch. de 90 folios) le compte de la même année rendu par Jean de Bray, maître de la Chambre aux deniers, ainsi que des feuilles détachées de ce journal, B 326 *bis*, liasse de 52 pièces parchemin.

Comptes de Guyot de Bray, maître de la Chambre aux deniers, du 1er janvier 1396 (1397) à fin janvier 1398 (1399).

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1511 *bis*, du fol. 9 au fol. 38.)

Quatre comptes de Robert de Bailleux, maître de la Chambre aux deniers, depuis le 1er février 1399 jusqu'au 31 janvier 1403.

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or,* B 328, registre parch. de 54 folios; B 329, registre parch. de 74 folios; B 330, registre parch. de 50 folios; B 1523, cahier parch. de 45 folios; B 1527, cahier parch. de 73 folios.)

Ces comptes sont également en copies à la *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 203, 204, 205, 211, 212. On y trouve de plus les comptes de Mathé de Saint-Omer, secrétaire et contrôleur de la dépense ducale, depuis le 1er février 1399 (1400) jusqu'à fin novembre 1401, t. LIII, fol. 202, 211, 212.

On voit ailleurs que Robert de Bailleux remplit ses fonctions de maître de la Chambre aux deniers du duc avant d'avoir été nommé, car sa nomination n'est datée que du 3 février 1398 (1399). Il remplaça Jean de Bray dans cet office.

Fragments d'un compte de Chenilly, comprenant une partie du mois d'octobre 1403 seulement.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LI, fol. 236.) — Ce même Chenilly fit le compte de l'année finissant le 5 avril 1404 et celui finissant le 5 avril 1405 (comptes que nous n'avons plus ni en original ni en copie).

Extraits du contrôle de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, du 1er février 1405 au 1er octobre 1405.

(Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 121.)

Extrait du contrôle de la dépense faite par Pierre de Fontenoy, maître d'hôtel, et Jehan Morel, contrerolleur d'ycelle, le mois de décembre seul.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 64.)

Compte viije de Jehan de Velery, maistre de la Chambre aux deniers du duc du 1er juillet 1408 au 1er juillet 1409.

(Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, p. 200.)

Compte ixe de Jehan de Velery, du 1er juillet 1409 à fin juin 1411.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 326.)

Compte xe de Jehan de Velery, du 1er juillet 1411 à fin juin 1412.

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1567, registre parch. de 33 folios. — Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 326.)

Compte xj^e de Jean de Velery, maître de la Chambre aux deniers, commençant le 1er juillet 1412 jusqu'à fin juin 1414.

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1578, registre parch. de 65 folios. — *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, p. 1 *bis*.)

On a pour la même époque les contrôles de la même dépense, rendus par les contrôleurs depuis le 1er juillet 1412 et par Estienne Morel, contrôleur, depuis le 1er novembre 1413.

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 332, registre parch. de 84 folios. — *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 3 et 7.)

Comptes du 1er novembre 1414 à fin juin 1415, rendus par Estienne Morel, contrôleur, et par Jehan de Velery, maître de la Chambre aux deniers.

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 332, et B 1581, registre parch. de 40 folios. — *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 207 et 213.) — Ces comptes s'entre-croisent et se complètent l'un par l'autre.

Compte xiij^e de Jehan de Velery, du 1er juillet 1415 à fin février 1416.

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1589, registre parch. de 180 folios. — *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 213.)

Compte de Jehan de Velery, du 1er juillet 1416 à fin juin 1417.

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1589. — Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 184; t. LVI, fol. 214.

Suite du xiij^e compte de Jehan de Velery, du 1er juillet 1417 à fin juin 1418.

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 333, B 1589. — Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LV, fol. 237, 271, 272.)

Contrôle de Jehan de Velery, du 1er juillet 1418 au 2 octobre 1419.

(Orig. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 334, registre parch. de 49 folios. — Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 52; t. LV, fol. 296.)

Nous avons pu reconstituer les itinéraires en partie, pour les périodes correspondant aux lacunes ci-dessus indiquées, en nous servant des mandements, lettres et documents inédits recueillis de toutes parts sur Philippe le Hardi et Jean sans Peur. Mais ici les dates ne sont pas aussi rigoureusement exactes, et l'on ne doit

s'en servir que sous bénéfice d'inventaire. Nous sommes alors forcé d'indiquer nos sources à chaque ligne.

Les documents originaux de nos archives particulières, les copies diverses, les travaux manuscrits de Prosper Baüyn ont été largement mis à contribution.

Ces itinéraires devaient d'abord servir de cadre à un travail plus étendu, comprenant les règnes de Charles V et de Charles VI; la modicité des ressources affectées aux publications des *Documents inédits* ne permettant pas la réalisation de ce premier projet, on a dû se borner à un seul volume, dans lequel sont insérées quelques pièces et notes choisies dans les diverses séries de nos recherches. Nous espérons que cette publication, quoique mutilée et incomplète, pourra rendre encore quelques services aux travailleurs.

Nous avons eu la bonne fortune d'avoir pour commissaire responsable M. Siméon Luce, qui, prenant son rôle au sérieux, a bien voulu, malgré de nombreuses occupations, revoir notre travail avec soin et s'attacher à l'identification des noms de lieux et de personnes.

Au nombre des savants qui nous ont aidé dans cette entreprise, il faut citer en première ligne mon excellent ami, M. Garnier, le conservateur bien connu des archives de la Côte-d'Or. C'est grâce à son obligeance, à son concours, je dirais presque à sa collaboration, que j'ai pu mener ce travail à bonne fin. C'est par lui que les épreuves ont été revues et corrigées au dernier moment sur les originaux.

Nous ne terminerons pas sans adresser nos remerciements les plus sincères à M. Kervyn de Lettenhove, qui a bien voulu nous faire envoyer des documents recueillis en Belgique pour notre travail et dont M. Alphonse Diegerik a pris la peine de dresser la liste.

L'érudition de M. Marcel Canat de Chizy nous a été aussi d'un précieux secours; tous les originaux des pièces de son cabinet de Chalon-sur-Saône ont été relevés par lui et mis à notre disposition. Un certain nombre d'actes de cette provenance ont servi à combler de regrettables lacunes.

PREMIÈRE PARTIE.

ITINÉRAIRES

DE

PHILIPPE LE HARDI.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ITINÉRAIRES

DE

PHILIPPE LE HARDI.

ANNÉE 1363.

Pâques, 2 avril.

Extrait du contrôle de la dépense de l'hôtel du duc de Touraine, fils de Jean, roi de France, et son lieutenant au duché de Bourgogne, faite du VIIIe jour de juillet M CCC LXIII, que ledit duc partit de Troyes avec le roi Jean pour aller en Bourgogne, jusqu'au dernier février M CCC LXVII, faite par Thomas de Chapelle, secrétaire et aumônier du duc. (Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 117-122. — Fragments d'escroes et mandements divers.)

JUILLET.

8 Samedi — Mon dit seigneur partit de Troyes, — fut disner à Bar sur Seine, — gister à Chastillon sur Seine.

9 Dimanche — Mon dit seigneur disner à Mauvoilly, — giste à Saulx.

10 Lundi — Disner, souper et gister à Dijon.

11 Mardi — Sejour à Dijon.

[Toute la fin du mois] — Sejour à Dijon.

AOÛT.

1 Mardi, 2, 3, 4, 5, 6, 7 — Mons. tout le jour à Dijon.

8 Mardi — Mons. disner à Dijon, — souper et gister à Saint Seine, en partit pour aller en France.

9 Mercredi — Disner à Eignay. — Souper et gister à Chastillon sur Seine.

10 Jeudi — Disner à Bar sur Seine. — Souper et gister à Troyes, — et donna mons. ce dit jour souper aux dames.

11 Vendredi — Disner à Marigny en Champagne, souper et gister à Provins.

12 Samedi — Disner à Colomiers en Brie, — souper et gister à Germigny, et y trouva le roy son père qu'il alloit joindre.

[13 au 23] — Du dimanche 13 au mercredi 23, mon dit seigneur fut en la compaignie du roy, qui le deffraya lui et son commun entierement.

24 Jeudi — Disner à Lagny sur Marne, — souper et gister au bois de Vincennes.

25 Vendredi — Disner à Leursains.

26 Samedi — Disner à l'abbaie du Jard prez Meleun avec madame Marie sa sœur.

27 Dimanche — Disner à Nengis, — souper et gister à Provins.

28 Lundi — Disner à Nogent sur Seine, — gister à Marigny.

29 Mardi — Disner à Saint Lyé en l'hostel de l'evesque de Troyes, — souper et gister au dit Troyes, et souper ce jour en l'hostel de Jehan Blanchet.

30 Mercredi — Mon dit seigneur tout le jour à Troyes.

31 Jeudi — Disner à Bar sur Seine, — souper et gister à Chastillon sur Seine, — tout son commun avec luy.

SEPTEMBRE.

1 Vendredi — Mon dit seigneur tout le jour à Chastillon sur Seine.

2 Samedi — Sejour à Chastillon.

3 Dimanche — Disner à Eignay, — souper et gister à Saulx.

4 Lundi — [Départ de Saulx.] — Disner, souper et gister à Dijon.

[5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16] — Mons. sejour à Dijon.

17 Dimanche — Mons. disner à Dijon, — souper et gister à Rouvres.

[18, 19, 20, 21] — Sejour à Rouvres.

22 Vendredi — Disner à Rouvres, — souper et gister à Argilly.

[23, 24] — Mon dit seigneur sejour à Argilly.

25 Lundi — Disner, souper et gister à Beaune.

[26, 27] — Mon dit seigneur tout le jour à Beaune.

28 Jeudi — Disner à Nuys, souper et gister à Dijon.

29 Vendredi — Disner à Dijon, — souper à Saulx, — et se partit mons. pour Reims devers le roy.

OCTOBRE.

[Le duc Philippe le Hardi passe la première partie du mois dans son voyage de Reims.]

24 — Depart pour la Bourgogne.
29 Dimanche — Arrivee à Dijon pour le souper.
30 Lundi — Sejour à Dijon.
31 Mardi — Tout le jour à Dijon.

NOVEMBRE.

1 Mercredi — Sejour à Dijon.
2 Jeudi — Tout le jour à Dijon.
3 Vendredi — [Départ de Dijon.] — Disner à Sombernon, giste à Charny, en l'hostel messire Guy de Frolois, chevalier. Et ce jour mon dit seigneur permit à Huet Hanon d'aller en France pour compter en la Chambre des comptes de Sa Majesté de certains deniers qu'il avoit receus pour elle, comme lieutenant de Pierre Deslandes.
4 Samedi — Souper et gister à Semur en Auxois.
5 Dimanche — Sejour à Semur.
6 Lundi — Tout le jour à Semur.
7 Mardi — Sejour à Semur, — le duc fit faire des eschielles pour le siege de la Charité sur Loire. (Comptes de Thibault le Fort, de Semur, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. CI, fol. 77, et t. CIV, fol. 169.)
12 Dimanche — Souper et gister à Montreal en Auxois.
13 Lundi — Tout le jour à Montreal.
14 Mardi — [Départ de Montréal.] (*Arch. de la Côte-d'Or,* comptes de Montréal, B 5404.)
[Le reste du mois] — Sejour en Bourgogne.

DÉCEMBRE.

[Séjour tout le mois en Bourgogne.]

2 Dimanche — [Un messager spécial est expédié par Dimanche de Vitel, receveur général], «pour pourter, du consentement des dessus diz, à

monseigneur le duc de Touraine, unes lettres closes touchans les dites nouvelles qu'ils avoient eues d'oultre Saone, et le trouva (ce messager) à la Villeneuve le Roi, et demoura jusques au jeudi XIIIe jour de ce mois, auquel jour il retorna à hore de disner et rapporta lettres closes de mon dit seigneur adrecents à Jehan de Bourgoigne.» (*Arch. de la Côte-d'Or,* B 1416, fol. 37 r°[1].)

16 — [Le duc est à Grancey, avec Arnaud de Cervolles, l'archiprêtre.] (*Arch. de la Côte-d'Or,* B 359, mandement du duc.)

ANNÉE 1364.

Pâques, 24 mars.

Suite du compte précédent. — Mêmes sources. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 117-122.)

JANVIER.

1 Mardi — Mons. tout le jour à Dijon.
2 Mercredi — Sejour à Dijon.
[3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19] — Sejour à Dijon.
20 Samedi — [Départ de Dijon.] — Souper et gister à Auxonne.
21 Dimanche — Tout le jour à Auxonne.
22 Lundi — Sejour à Auxonne.
23 Mardi — Sejour à Auxonne.
24 Mercredi — Auxonne.
25 Jeudi — Auxonne.
26 Vendredi — Disner à Auxonne, — souper et gister à Dijon.
27 Samedi — Tout le jour à Dijon.
28 Dimanche — Sejour à Dijon.

[1] Le seul copiste qui nous ait conservé trace de l'itinéraire de décembre 1363 (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 117), résume simplement l'original qu'il avait sous les yeux et qui n'existe plus, en disant que le duc séjourna en Bourgogne. On voit que Philippe le Hardi dut séjourner à Villeneuve-le-Roi, aujourd'hui Villeneuve-sur-Yonne, du 2 au 13 environ, ce qui prouve que cette partie du Sénonais était alors considérée comme faisant encore partie de la Bourgogne.

29 Lundi — Sejour à Dijon.

30 Mardi — [Depart de Dijon pour aller devant Grandchamp que les enemis venoient de prendre de nouvel et y mettre le siege, — mons. chevaucha toute la nuit.]

31 Mercredi — Disner et gister à Soussey près du dit Grandchamp.

FÉVRIER.

1 Jeudi — Disner à Grandchamp, — gister à Gissey.

2 Vendredi — Tout le jour à Gissey.

3 Samedi — Sejour à Gissey.

4 Dimanche — Sejour à Gissey.

5 Lundi — Mons. chevauche aval les champs avec Guillaume Poncin [1].

6 Mardi — Chevauche aval les champs avec Guillaume Poncin.

7 Mercredi — Chevauche aval les champs avec Guillaume Poncin.

8 Jeudi — Disner à Semur en Auxois, — souper et gister à Poilly en Auxois.

9 Vendredi — Disner, souper et gister à Nuys.

10 Samedi — Disner, souper et gister à Auxonne.

11 Dimanche — Tout le jour à Auxonne.

12 Lundi — Disner à Auxonne, — souper et gister à Dijon, — y arrive la contesse de Flandre.

13 Mardi — Tout le jour à Dijon.

14 Mercredi — Sejour à Dijon.

15 Jeudi — Sejour à Dijon.

16 Vendredi — Sejour à Dijon, — disner offert à madame la contesse de Flandre et à son conseil.

[Toute la fin du mois] — Sejour à Dijon.

MARS.

1 Vendredi — Mon dit seigneur tout le jour à Dijon.

2 Samedi — Disner à Mirebeau, — souper et gister à Saint Seine.

[1] Guillaume Poncin, qui figure ici seulement, n'est autre que Guillaume Bataille, un des écuyers de la chambre de Philippe le Hardi. Pour l'identité de ces deux noms, voir *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, 2e partie, p. 45.

3 Dimanche — Disner à Saint Seine, — souper et gister à Mirebeau.
4 Lundi — Mon dit seigneur souper et gister à Auxonne, avec tous ses gens.
[5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12] — Mon dit seigneur sejour à Auxonne.
13 Mercredi — Disner à Auxonne, — souper et gister à Grancy.
14 Jeudi — Disner à Grancy, — souper et gister à Auxonne.
[15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23] — Sejour à Auxonne.
24 Dimanche — *Jour de Pasques* — Sejour à Auxonne.
[25, 26, 27] — Mon dit seigneur sejour à Auxonne.
28 Jeudi — Disner à Auxonne, partit pour aller tenir sur les fonts l'enfant de l'Arceprestre à Chasteauvillain [1], — laissant la plus grande partie de son commun à Auxonne, — souper et gister à Dijon.
29 Vendredi — Sejour à Dijon.
30 Samedi — Disner à Dijon, — gister à Saulx.
31 Dimanche — Disner à Villers le Monnoyer, — souper et gister à Chasteauvillain en l'hostel l'Arceprestre.

AVRIL.

1 Lundi — Mon dit seigneur tout le jour à Chasteauvillain chez l'Arceprestre.
2 Mardi — Disner à Chasteauvillain, — souper et gister à Grancey.
3 Mercredi — Disner à Saulx, — souper et gister à Dijon.
[4, 5, 6, 7, 8] — Mon dit seigneur sejour à Dijon.
9 Mardi — Disner à Dijon, — souper et gister à Beaune.
[10, 11, 12, 13] — Mon dit seigneur sejour à Beaune.
14 Dimanche — Disner à Beaune, — souper et gister à Dijon.
15 Lundi — Tout le jour à Dijon.
16 Mardi — Disner à Dijon. — [Depart de Dijon avec trente chevaliers et escuiers], — souper et gister à Saulx.
17 Mercredi — Disner à Eignay, — souper et gister à Chastillon sur Seine.

[1] La naissance de Philippe de Cervolles, filleul de Philippe le Hardi, est donc antérieure de très peu au 28 mars et peut être du mois de février. Elle doit servir à assigner une date plus récente au mariage de l'Archiprêtre avec Jeanne de Châteauvillain, au sujet de laquelle Aimé Cherest (*L'Archiprêtre*, p. 201) s'est livré à une petite discussion. Ceci paraît donner raison à M. Siméon Luce, qui fixe ce mariage au 2 mai 1362. (Luce, *Froissart*, t. VI, Sommaire, p. LII, note 1.)

18 Jeudi — Disner à Bar sur Seine, — souper et gister à Troyes.
19 Vendredi — Disner à Marigny, — souper et gister à Provins.
20 Samedi — Mon dit seigneur tout le jour à Provins.
21 Dimanche — Disner à Rosoy en Brie, — souper et gister à Tournant.
22 Lundi — Disner à Saint Denys en France, — souper et gister à Paris.
[23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Paris, — [avec les trente chevaliers et escuiers partis de Dijon].

MAI.

1 Mercredi, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 — Sejour à Paris.
9 Jeudi — Disner à Paris, — depart [avec les trente chevaliers et escuiers], — souper et gister à Senlis.
10 Vendredi — Disner à Senlis, souper et gister à Compiegne.
[11, 12, 13, 14] — Sejour à Compiegne.
15 Mercredi — Souper et gister à Soissons.
16 Jeudi — Disner à Soissons, — souper et gister à Brene.
17 Vendredi — Souper et gister à Janvry.
18 Samedi — Se trouve à Reims au sacre du roy, — [avec les trente chevaliers et escuiers].
19 Dimanche — Sejour à Reims avec le roy.
20 Lundi — Disner à Reims, — depart avec le roy, — souper et gister à Permoias (?).
21 Mardi — Tout le jour à Condé [avec le roy].
[22, 23] — Sejour à Soissons [avec le roy].
24 Vendredi — Disner à Jaucy, — souper et gister à Compiegne [avec le roy].
25 Samedi — Disner à Villeneuve sur Verberye, — souper et gister à la Chapelle en Serval.
26 Dimanche — Depart de la Chapelle en Serval après disner, — souper et gister à Paris [avec le roy].
27 Lundi — Mon dit seigneur fut avec le roy à Saint Denys, — laissant son tinel à Paris.
28 Mardi — Souper et gister à Paris.
[29, 30 et 31] — Tout le jour, sejour à Paris.

IMPRIMERIE NATIONALE.

JUIN.

1 Samedi — Mons. tout le jour à Paris.
2 Dimanche — Mons. disner à Paris, — souper et gister à Pontoise.
4 Mardi — Mons. à Hupecourt.
5 Mercredi — Souper et gister à Vernon sur Seine.
6 Jeudi — Sejour à Vernon.
7 Vendredi — Sejour à Vernon.
8 Samedi — Souper et giste à Gaillard.
9 Dimanche — Giste au Pont de l'Arche.
10 Lundi — Gister à Rouen, — ayant tout son commun avec lui.
11 Mardi — Tout le jour à Rouen.
12 Mercredi — Sejour à Rouen.
13 Jeudi — Gister à Neufchatel.
14 Vendredi — Mon dit seigneur souper et gister à Eu.
15 Samedi — Tout le jour à Eu.
16 Dimanche — Disner à Eu, — souper et gister à Blangy.
17 Lundi — Arrivee et giste à Aumale.
18 Mardi — Mons. tout le jour à Aumale.
19 Mercredi — Disner à Aumale, — souper et giste à Beauvais.
20 Jeudi — Disner à Beaumont sur Oise, — souper et gister à Paris, — tout son commun avec lui.
21 Vendredi — Mons. tout le jour à Paris.
22 Samedi — Mons. tout le jour à Paris.
23 Dimanche — Mons. tout le jour à Paris.
24 Lundi — Mons. tout le jour à Paris.
25 Mardi — Mons. tout le jour à Paris.
26 Mercredi — Mons. tout le jour à Paris.
27 Jeudi — Mons. tout le jour à Paris.
28 Vendredi — Mons. tout le jour à Paris.
29 Samedi — Disner à Paris, — souper et gister à Pontoise.
30 Dimanche — Disner à Pontoise, — souper et giste à Vernon sur Seine.

JUILLET.

1 Lundi — Mons. tout le jour à Vernon sur Seine, — souper offert le dit jour aux chevaliers.
2 Mardi — Sejour à Vernon.
3 Mercredi — Disner à Vernon, — souper et gister à la Maladrerie lez Pacy.
4 Jeudi — Mons. tout le jour à la Maladrerie lez Pacy.
5 Vendredi — Disner à la Chaucie d'Yvri, — gister à Coulons.
6 Samedi — Mons. souper et gister à Chartres.
7 Dimanche — Mons. tout le jour à Chartres.
8 Lundi — Tout le jour à Chartres.
9 Mardi — Disner à Chartres, — souper et gister à Voves en Chartrain.
11 Mercredi — Au siege devant Macherainville.
12 Jeudi — Mons. gaigna ce fort luy et ses genz.
13 Vendredi — Souper et gister à Jenville en Beausse.
14 Samedi — Disner à Jenville, — le soir fut au siege devant Chamerolles.
[15, 16, 17, 18, 19, 20] — Mons. au siege devant Chamerolles.
21 Dimanche — Mons. gaigna ce fort à heure de vespres.
22 Lundi — Disner au dit Chamerolles, souper et gister à Jenville en Beausse.
23 Mardi — Disner, souper et gister à Chateaudun.
24 Mercredi — Mons. tout le jour à Chateaudun.
25 Jeudi — Disner à Chateaudun, arrivee le soir au siege devant Poireux.
26 Vendredi — Mons. se rendit maistre et gaigna ce chateau.
27 Samedi — Disner et gister à Chartres.
[28, 29, 30] — Mons. tout le jour à Chartres.
31 Mercredi — Disner à Chartres, — souper et gister à Dreux.

AOÛT.

1 Jeudi — Mons. tout le jour à Dreux.
2 Vendredi — Tout le jour à Dreux.
3 Samedi — Depart de Dreux, — arrivee au siege devant Couvoy.
4 Dimanche — Mons. au siege devant Couvoy.

5 Lundi — Au siege devant Couvoy.
6 Mardi — Au siege devant Couvoy, — reddition du chateau.
7 Mercredi — Souper et gister à Dreux.
8 Jeudi — Disner à Dreux, — souper et gister à Galardon, où il laisse partie de ses gens qui y furent jusqu'au 25, qu'ils revinrent rejoindre mon dit seigneur à Paris, suivant ses ordres.
9 Vendredi — Depart de Galardon le matin, — disner à Poisel, — souper et gister à Paris.
10 Samedi — Disner à Paris, — depart pour Lagny où il souloit voir le roy.
11 Dimanche — Mons. diner à Crevecœur en Brie vers le roy.
[12, 13] — Sejour avec le roy.
14 Mercredi — Fut à Crecy avec le roy.
[15, 16, 17] — Sejour à Crecy avec le roy.
10 Dimanche — Mons. quitte le roy à Crecy le matin, — disner à Chaumont en Brie, — souper et gister à Meleun où estoit la reyne.
19 Lundi — Disner à Meleun, — gister à Brie Conte Robert.
20 Mardi — Souper et gister à Paris.
[21, 22, 23, 24] — Sejour à Paris.
25 Dimanche — Disner à Paris, — gister avec partie de ses gens à Chielle Sainte Baudour.
26 Lundi — [Départ de Chielle.] — Souper et gister à Paris.
27 Mardi — Tout le jour à Paris.
28 Mercredi — [Départ de Paris.] — Disner et gister à Pontoise.
29 Jeudi — Disner à Meulant, — souper et gister à Mante.
[30, 31] — Sejour à Mante.

SEPTEMBRE.

1 Dimanche — Mons. disner à Mante, — le soir devant Breval.
2 Lundi — Mons. à Gile.
3 Mardi — Mons. devant Pacy.
4 Mercredi — Mons. devant Louviers.
5 Jeudi — Au Pont de l'Arche.
6 Vendredi — Mons. tout le jour au Pont de l'Arche.
7 Samedi — A Albeuf.

8 Dimanche — Mons. au siege devant Moulineaux.
9 Lundi, 10, 11 — Aù siege devant Moulineaux.
12 Jeudi — Devant Moulineaux — Gister à Louviers.
13 Vendredi — Mons. gister à la Croix Saint Lieffroy.
14 Samedi — Gister à Dreux.
15 Dimanche — Mons. souper et gister à Chartres.
16 Lundi — Tout le jour à Chartres.
17 Mardi — Disner à Chartres, — souper et gister à Jenville en Beausse.
18 Mercredi — Souper et gister à Pitiviers.
19 Jeudi — Disner à Pitiviers, — souper et gister à Corbeille lez Montargis.
20 Vendredi — Mons. souper et gister à Oursay.
21 Samedi — Souper et gister à Giens.
22 Dimanche — Gister à Bonay.
23 Lundi — Souper et gister à Cosne sur Loire.
24 Mardi — Disner à Cosne sur Loire, — souper et gister à Poilly.
25 Mercredi — Sejour à Poïlly.
26 Jeudi — Souper et gister à la Marche.
27, 28, 29 et Lundi 30 — Sejour à la Marche.

OCTOBRE.

1 Mardi — Mons. à la Marche.
2 Mercredi — Disner à la Marche, — souper et gister à Cosne sur Loire.
3 Jeudi — Disner, souper et gister à Gien sur Loire.
4 Vendredi — Disner, souper et gister à Montargis.
5 Samedi — Mons. tout le jour à Montargis.
6 Dimanche — Depart de Montargis, — disner à Nemours, — souper et gister à Meleun.
7 Lundi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister vers le roy à Paris.
8, 9 Mardi et Mercredi — Mons. tout le jour à Paris [vers le roy].
10 Jeudi — Mons. donne à disner à plusieurs chevaliers au Heaume à la porte Baudeoir.
[11, 12, 13, 14, 15, 16] — Sejour à Paris [vers le roy].
17 Jeudi — Tout le jour à Paris. — Mons. donne à disner à plusieurs chevaliers au Heaume à la porte Baudeoir.

[18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31] — Sejour à Paris vers le roy.

NOVEMBRE.

1, 2, Vendredi et Samedi — Tout le jour à Paris vers le roy.
3 Dimanche — Depart de Paris — giste à Cristueil. — *Le copiste met en note :* [Le duc estoit arrivé vers le roy le 8 octobre, resta avec lui à Paris jusqu'au 3 novembre, qu'il en partit pour Cristueil où estoit son commun].
4 Lundi — Disner à Leursains, souper et gister à Meleun où estoit la reyne.
5 Mardi — Mons. tout le jour à Melun vers la reyne.
6 Mercredi — Disner à Melun, souper et giste à Nangis où estoit son commun.
7 Jeudi — Disner en bois, — gister avec partie de ses gens à Provins.
8 Vendredi — Disner à Nogent, — souper et gister à Marigny.
9 Samedi — Disner à Saint Lié, — souper et gister à Troyes.
10 Dimanche — Sejour à Troyes, — souper donné aux chevaliers et dames.
11 Lundi — Disner, souper et gister à Juilly.
12 Mardi — Mons. disner, souper et gister à Molesmes.
13 Mercredi — Souper et gister à Montbard.
[14, 15, 16] — Mons. tout le jour à Montbard.
17 Dimanche — Disner à Montbard, — souper et coucher à Saumaise.
18 Lundi — Disner à Saumaise, — souper et gister à Talent.
[19, 20] — Sejour à Talant.
21 Jeudi — Disner à Talant, — souper et gister à Saulx.
22 Vendredi — Disner à Eignay, — souper et gister à Chastillon sur Seigne, — et fut mons. d'Anjou aux despens de mons. à Chastillon sur Seigne, luy et xi^xx xv chevaux qui y estoient avec luy.
23 Samedi — Mon dit seigneur et mons. d'Anjou, — sejour à Chastillon.
24 Dimanche — Disner à Chastillon, — souper et gister à Eignay avec mons. d'Anjou ayant xii^xx chevaux avec luy.
25 Lundi — Souper et gister à Saulx, — mons. d'Anjou ayant xii^xx chevaux avec luy.

26 Mardi — Souper et gister à Dijon, — mons. d'Anjou avec XII^xx chevaux avec luy[1].

27 Mercredi — Disner à Nuys, — souper et gister à Beaune, — mons. d'Anjou ayant XII^xx chevaux avec luy.

28 Jeudi — Souper et gister à Chalon, — mons. d'Anjou ayant CCXXXV chevaux avec luy.

29 Vendredi — Mon dit seigneur et mons. d'Anjou, sejour à Chalon, — mons. d'Anjou ayant XII^xx chevaux aux depens de monseigneur.

30 Samedi — Mons. partit du dit Chalon aprez disner, gister à Beaune, — mons. d'Anjou se departit en Languedoc le dit jour.

DÉCEMBRE.

1 Dimanche — Mon dit seigneur tout le jour à Beaune.

2 Lundi — Depart de Beaune le matin, — disner à Nuys, souper et gister à Dijon.

[3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15] — Sejour à Dijon.

16 Lundi — Disner à Nuys, — souper et gister à Beaune.

17 Mardi — Disner à Beaune, — souper et gister à Chalon.

18 Mercredi — Disner à la Colombe, — souper et gister à Tournus.

19 Jeudi — Disner donné au conte de Savoye à Tournus, — souper et gister à Tournus.

20 Vendredi — Le conte de Savoye donne à disner à mons. à Tournus, — mons. donne à souper au conte de Savoye le soir du dit jour.

21 Samedi — Disner à la Colombe, — souper et gister à Chalon.

22 Dimanche — Mons. tout le jour à Chalon.

23 Lundi — Disner à Beaune, — souper et gister à Nuys.

24 Mardi — Souper et gister à Dijon.

[25, 26, 27, 28] — Mons. sejour à Dijon.

[1] Ce jour-là, XXVI novembre M CCC LXIV, Philippe le Hardi confirma solennellement la charte de commune de Dijon, en présence de Louis de France, duc d'Anjou, son frère; de Geoffroi David ou Pauteix, évêque d'Autun; de Jean de Vaux, abbé de Saint-Bénigne; de Jean de Montagu, seigneur de Sombernon et de Malain, de Hugues de Montagu, sire de Couches et de Sainte-Péreux; de Jean Blanchet, secrétaire et conseiller du roi et du duc; de Philibert Paillard, chancelier de Bourgogne. (La pièce est dans Pérard, *Recueil de plusieurs pièces curieuses*, p. 367.)

29 Dimanche — Disner à Dijon, — souper et gister à Rouvre.
30 Lundi — Sejour à Rouvre.
31 Mardi — Sejour à Rouvre.

ANNÉE 1365.

Pâques, 13 avril.

JANVIER.

Suite du compte précédent. — Mêmes sources. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 117-122. — Fragments d'escroes.)

1 Mercredi — Mon dit seigneur souper et gister à Rouvre.
[2, 3, 4] — Mon dit seigneur sejour à Rouvre.
5 Dimanche — Disner à Rouvre, — souper et gister à Talent.
6 Lundi — Tout le jour à Talent.
7 Mardi — Mons. tout le jour à Talent.
8 Mercredi — Disner à Talent, — souper et gister à Saulx.
9 Jeudi — Disner à Aignay, — souper et gister à Aisey le Duc.
10 Vendredi — Tout le jour à Aisey le Duc.
11 Samedi — Tout le jour à Aisey le Duc.
12 Dimanche — Disner à Aisey, — souper et gister à Chatillon sur Seine.
13 Lundi, 14, 15, 16, 17 — Sejour à Chatillon sur Seine.
18 Samedi — Disner à Chatillon sur Seine, — souper et gister à Bar sur Aube.
19 Dimanche — Disner à Bar sur Aube, — souper et gister à Brayne.
20 Lundi — Disner à Brayne, — souper et gister à Arcies en Champagne.
21 Mardi — Disner à Arcies en Champagne, — souper et gister à Anglure.
22 Mercredi — Disner à Villenosse, — souper et gister à Nogent sur Seine, au siege devant la ville.
23 Jeudi — Au siege devant Nogent sur Seine, — le commun à Villenosse.
24 Vendredi — Au siege devant Nogent, — le commun à Villenosse.
25 Samedi — Au siege devant Nogent, — le commun à Villenosse.
26 Dimanche — Au siege devant Nogent, — le commun à Villenosse.

27 Lundi — Au siege devant Nogent, — le commun à Villenosse.
28 Mardi — Au siege devant Nogent, — le commun à Villenosse.
29 Mercredi — Départ de Nogent le matin, — disner et gister à Provins.
30 Jeudi — Tout le jour à Provins.
31 Vendredi — Disner à Nengis, — souper et gister à Meleun.

FÉVRIER.

1 Samedi — Depart de Meleun le matin, — disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister à Paris vers le roy.
2 Dimanche — Tout le jour à Paris vers le roy.
3 Lundi — Tout le jour, sejour à Paris vers le roy.
4 Mardi — Disner à Saint Denys en France, — et alla mon dit seigneur en riviere avec le roy.
5 Mercredi, 6, 7, 8 — Sejour à Paris vers le roy.
9 Samedi — Tout le jour à Paris, — mons. donne à souper à mons. le duc de Berry, à la duchesse de Bar, sa sœur, à l'archevesque de Sens, au conte de la Marche, à la contesse sa femme et à plusieurs autres seigneurs et dames.
[10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18] — Sejour à Paris devers le roy.
20 Jeudi — Souper et gister au Val la Contesse.
21 Vendredi — Disner au Val la Contesse, — souper et gister à Brie Conte Robert.
22 Samedi — Depart de Brie Conte Robert, — fut à Colomiers, — et soupa mons. de Berry avec mon dit seigneur.
23 Dimanche — Disner à Colomiers, — souper et gister à la Ferté Gaucher, — et donna à souper à mons. de Berry.
24 Lundi — Fut à Sezanne, — et donna à souper à mons. de Berry.
25 Mardi — Disner à Sezanne, — souper et gister à Plancy.
26 Mercredi — Disner à Rameru, — souper et gister à Brene, — et donna à souper à mons. de Berry.
27 Jeudi — Fut à Bar sur Aube, — et donna à souper à mons. de Berry.
28 Vendredi — Mons. tout le jour à Bar sur Aube, — et donna à souper à mons. de Berry.

IMPRIMERIE NATIONALE.

MARS.

1 Samedi — Mon dit seigneur et mons. de Berry, — avec tout leur commun, se partirent de Bar sur Aube le matin, — furent disner à Chasteauvillain aux despens de l'Arceprestre, — souper et gister à Chaumont.

2 Dimanche — Sejour à Chaumont, — mons. de Berry soupe aux despens de mon dit seigneur.

3 Lundi — Disner à Chaumont, — souper et gister à Lengres, — et donna à souper à mons. de Berry.

4 Mardi — Disner à Lengres, — souper et gister à Grancy, — et donna à souper à mons. de Berry.

5 Mercredi — Disner à Grancy, — souper et gister à Saulx, — et furent aux despens de mon dit seigneur mons. de Berry, mons. et madame de la Marche et toutes leurs gens depuis ce jour jusqu'au 10 inclusivement.

6 Jeudi — Mon dit seigneur à Dijon, avec les seigneurs dessus dits.

7 Vendredi — Tout le jour à Dijon, — avec les dits seigneurs.

8 Samedi — Mon dit seigneur fut à Beaune, — avec les dits seigneurs.

9 Dimanche — Mon dit seigneur disner à Beaune, — avec les dits, — tous furent souper et gister à Chalon, — où demoura une partie du commun.

10 Lundi — Mon dit seigneur disner à la Colombe, — avec les dits seigneurs, — tous souper et gister à Tournus aux despens de mon dit seigneur.

11 Mardi — Tous disner à Tournus, — souper et gister à Macon aux despens de mons. de Berry, — partie de leurs gens laissés à Chalon.

12 Mercredi — Tout le jour, sejour à Macon, [où ces seigneurs se séparent].

13 Jeudi — Mons. disner en bateaux en Soosne, — souper et gister à Tournus.

14 Vendredi — Disner en bateaux en Soosne, — souper et gister à Chalon.

15 Samedi — Disner à Chalon, — souper et gister à Beaune.

16 Dimanche — Disner à Nuys, — souper et gister à Dijon.

17 Lundi — Tout le jour à Dijon.

18, 19, Mardi et Mercredi — Sejour à Dijon.

20 Jeudi — Depart de Dijon, — souper et gister à Rouvre.

21 Vendredi — Tout le jour à Rouvre.

22 Samedi — Disner à Rouvre, — souper et gister à Argilly.

23 Dimanche — Mons. tout le jour à Argilly.

24 Lundi — Disner à Argilly, — souper et gister à Dijon.
25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Lundi — Sejour à Dijon.

AVRIL.

1 Mardi — Depart de Dijon le matin, — disner à la Ville sous Givrey, — souper et gister à Argilly.
2 Mercredi — Tout le jour à Argilly.
3 Jeudi — Tout le jour à Argilly.
4 Vendredi — Sejour à Argilly.
5 Samedi — Depart d'Argilly, — souper et gister à Rouvre.
6 Dimanche des Rameaux — Souper et gister à Dijon.
7 Lundi — Sejour à Dijon.
8 Mardi — Tout le jour à Dijon, — mon dit seigneur donne à disner à plusieurs abbés et au college de la chapelle de Dijon qui furent à l'obseque du roy [l'anniversaire du roi Jean].
9 Mercredi — Disner et gister à Rouvre.
10 Jeudi — Tout le jour à Rouvre, — mon dit seigneur y fit le mandé aux pauvres.
11 Vendredi — Sejour à Rouvre.
12 Samedi — Souper et gister à Dijon pour la feste de Pasques.
13 Dimanche — *Jour de Pasques* — Sejour à Dijon.
14 Lundi — Tout le jour à Dijon.
15 Mardi — Disner à Dijon, — souper et gister à Rouvre.
[16, 17, 18] — Tout le jour, — sejour à Rouvre.
19 Samedi — Depart de Rouvre, — disner et gister à Argilly.
20 Dimanche — Tout le jour à Argilly.
21 Lundi — Tout le jour à Argilly.
22 Mardi — Disner à Argilly, — souper et gister à Rouvre.
[23, 24, 25, 26] — Mon dit seigneur sejour à Rouvre.
27 Dimanche — Disner à Rouvre, — souper et gister à Dijon.
28, 29, 30 Mercredi — Mons. sejour à Dijon.

MAI.

1 Jeudi — Mon dit seigneur disner à Dijon, — souper et gister à Talent.

2 Vendredi — Disner à Talent, — souper et gister à Rouvre.
[3, 4, 5, 6, 7, 8] — Sejour à Rouvre.
9 Vendredi — Depart de Rouvre, — disner à Ventoux, — souper et gister à Talent.
10 Samedi — Disner à Talent, — souper et gister à Rouvre.
11 Dimanche — Disner à Rouvre, — souper et gister à Argilly.
12 Lundi — Disner à l'estang de Grosbois, — souper et gister à Chalon.
13 Mardi — Sejour à Chalon.
14 Mercredi — Depart de Chalon sur Saone, — disner à Nuys, — souper et gister à Dijon.
15 Jeudi — Sejour à Dijon.
16 Vendredi — Sejour à Dijon.
17 Samedi — Sejour à Dijon.
18 Dimanche — Sejour à Dijon.
19 Lundi — Sejour à Dijon.
20 Mardi — Disner à Dijon, — souper et gister à Argilly.
21 Mercredi — Disner à Argilly, — souper et gister à Beaune.
22 Jeudi — Sejour à Beaune.
23 Vendredi — Disner à Serrigny, — souper et gister à Argilly.
24 Samedi — Depart d'Argilly, — disner à Nuys, — gister à Vergy.
25 Dimanche — Disner à Vergy, — souper et gister à Rouvre.
[26, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Rouvre.
31 Samedi — Départ de Rouvre, — disner et gister à Dijon.

JUIN.

1 Dimanche — Sejour à Dijon.
2 Lundi — Disner à Dijon, — souper et gister à Rouvre.
3 Mardi — Sejour à Rouvre.
4 Mercredi — Sejour à Rouvre.
5 Jeudi — Sejour à Rouvre.
6 Vendredi — Disner à Ville sous Givrey, — giste à Argilly.
7 Samedi — Depart d'Argilly, — disner à Beaune, — giste à Chalon.
8 Dimanche — Disner à Chalon, — giste à Cuisery.
9 Lundi — Disner à Macon, — souper à Toussy aux despens de mons. de Beaujeu, exceptez les chevaux de ses gens qui estoient à gaiges.

10 Mardi — Disner à Toussy aux despens du dit sire de Beaujeu, — souper et gister à Lyon sur le Rhosne.

11 Mercredi — Depart de Lyon, — disner à Saint Symphorien en Dauphiné, — souper et gister à Vienne en Dauphiné.

12 Jeudi — Jour de la Feste Dieu, — sejour à Vienne en Dauphiné, — mons. prit pour ccxvi livres x sols tournois de poissons en passant à Chalon pour presenter à l'empereur qu'il alloit trouver.

13 Vendredi — Disner à Saint Rambert, — gister à Romans devers l'empereur.

14 Samedi — Disner et gister à Saint Antoine de Viennois.

15 Dimanche — Disner à Saint Antoine de Viennois, souper et gister à la Coste Saint Andrieu.

16 Lundi — Disner à la Coste Saint Andrieu, — giste à Saint George.

17 Mardi — Arrivee à Lyon, — et donna le soir de ce jour à souper aux dames de la ville.

18 Mercredi — Disner à Vymiers, — souper et gister à Toussy aux despens de mons. de Beaujeu, sauf les chevaux de son ostel qui estoient à gaiges.

19 Lundi — Disner à Beaugy, — souper et gister à Cuisery.

20 Vendredi — Depart de Cuisery, — disner et gister à Chalon.

21 Samedi — Depart de Chalon, — disner et gister à Beaune.

22 Dimanche — Sejour à Beaune.

23 Lundi — Sejour à Beaune.

24 Mardi — Disner à Beaune, — souper et gister à Dijon.

25 Mercredi — Sejour à Dijon.

26 Jeudi — Sejour à Dijon.

27 Vendredi — Sejour à Dijon.

28 Samedi — Sejour à Dijon.

29 Dimanche — Disner à Dijon, — souper et gister à Saulx.

30 Lundi — Sejour à Saulx.

JUILLET.

1 Mardi — Mon dit seigneur disner à Eschelou, — souper et gister à Aignay.

2 Mercredi — Depart d'Aignay, — disner et gister à Aisey le Duc.

[3, 4, 5, 6, 7] — Sejour à Aisey le Duc.

8 Mardi — Disner à Aisey le Duc, — giste à Chastillon sur Seine.
9 Mercredi — Disner à Chastillon sur Seine, — giste à Mucy l'Evesque.
10 Jeudi — Disner à Bar sur Seine, — souper et gister à Troyes.
11 Vendredi — Disner à Saint Cyr en Champagne, — gister à Mery sur Seine.
12 Samedi — Disner à Villenesse, — souper et gister à Provins.
13 Dimanche — Depart de Provins, — disner à Rosoy en Brie, — souper et gister à Tournant en Brie.
14 Lundi — Disner à Saint Mor prez de Paris, et y soupa le soir avec la reyne.
15 Mardi — Disner à Paris, — souper et gister à Gonesse.
16 Mercredi — Arrivee à Senlis devers le roy — ce jour toutes ses gens et chevaux mis à gaiges, sauf les chevaux de son corps, ses sommiers et les chevaux de son chariot — fut devers le roy à vingt huit chevaux, qui demourèrent avec luy à Senlis jusqu'au xxiv inclusivement.
[Toute la fin du mois] — Sejour à Senlis devers le roy.

AOÛT.

[1 au 12] — Sejour à Senlis devers le roy [avec xxix chevaux].
13 Mercredi — Depart de Senlis le matin, — disner à Louvres, — gister à Saint Denys, avec lui xxix chevaux.
14 Jeudi — Souper et gister au bois de Vincennes avec les dits chevaux.
[15, 16, 17, 18, 19, 20] — Sejour au bois de Vincennes.
21 Jeudi — Souper et gister à Paris.
[Toute la fin du mois] — Sejour à Paris avec xxvi chevaux.

SEPTEMBRE.

[1 au 8] — Sejour à Paris [vers le roy avec xxvi chevaux].
9 Mardi — Souper et gister à Villeneuve Saint Georges avec xxvi chevaux.
10 Mercredi — Depart de Villeneuve, — souper et gister au Val la Contesse.
11 Jeudi — Sejour au Val la Contesse avec le roy.
12 Vendredi — Sejour au Val la Contesse.
13 Samedi — Sejour au Val la Contesse.
14 Dimanche — Sejour au Val la Contesse.
15 Lundi — Sejour au Val la Contesse.

16 Mardi — Depart du Val la Contesse, — souper et gister à Melun.
17 Mercredi — Sejour à Melun.
18 Jeudi — Sejour à Melun.
19 Vendredi — Disner à Melun, — gister au Val la Contesse.
20 Samedi — Sejour au Val la Contesse.
[21, 22] — Sejour au Val la Contesse.
23 Mardi — Val la Contesse, — gister au bois de Vincennes [vers le roy].
24 Mercredi — Sejour au bois de Vincennes.
25 Jeudi — Souper et gister à Paris.
26 Vendredi — Sejour à Paris avec xxvi chevaux pour son commun.
27 Samedi — Sejour à Paris avec xxvi chevaux.
28 Dimanche — Sejour à Paris avec xxvi chevaux.
29 Lundi — Sejour à Paris avec xxvi chevaux.
30 Mardi — Sejour à Paris avec xxvi chevaux.

OCTOBRE.

1 Mercredi — Sejour à Paris avec xxvi chevaux pour son commun.
2 Jeudi — Sejour à Paris avec xxvi chevaux.
3 Vendredi — Sejour à Paris avec xxvi chevaux.
4 Samedi — Sejour à Paris avec xxvi chevaux.
5 Dimanche — Sejour à Paris avec xxvi chevaux.
6 Lundi — Sejour à Paris avec xxvi chevaux.
7 Mardi — Sejour à Paris avec xxvi chevaux.
8 Mercredi — Sejour à Paris avec xxvi chevaux.
9 Jeudi — Disner à Saint Denys, — souper et gister à Paris.
[10 au 23] — Sejour à Paris [toujours avec xxvi chevaux].
24 Vendredi — Souper et gister au bois de Vincennes avec le roy.
25 Samedi — Sejour au bois de Vincennes.
26 Dimanche — Sejour au bois de Vincennes.
27 Lundi — Sejour au bois de Vincennes.
28 Mardi — Sejour au bois de Vincennes.
29 Mercredi — Sejour au bois de Vincennes.
30 Jeudi — Depart du bois de Vincennes, — gister à Paris.
[Tout le mois avec le roi.]

NOVEMBRE.

1 Samedi — Sejour à Paris avec xxvi chevaux pour son commun.
2 Dimanche — Sejour à Paris avec xxvi chevaux pour son commun.
3 Lundi — Disner à Paris, — souper et gister à Bondis.
4 Mardi — Disner à Livry, — souper et gister à Paris.
5 Mercredi — Disner à Bondis, — gister à Paris.
6 Jeudi — Sejour à Paris.
7 Vendredi — Sejour à Paris.
8 Samedi — Sejour à Paris.
9 Dimanche — Sejour à Paris.
10 Lundi — Sejour à Paris.
11 Mardi — Disner à Bondis, — souper et gister à Paris.
12 Mercredi — Sejour à Paris.
13 Jeudi — Sejour à Paris.
14 Vendredi — Sejour à Paris.
15 Samedi — Depart de Paris, — disner et gister à Livry.
16 Dimanche — Gister à l'hospital de Clichy — et s'y trouva le roy et tous ses veneurs, avec le conte de Tancarville.
17 Lundi — Sejour à Clichy.
18 Mardi — Disner à Clichy — giste au bois de Vincennes.
19 Mercredi — Sejour au bois de Vincennes.
20 Jeudi — Depart de Vincennes, — disner et gister à Brie Conte Robert.
21 Vendredi — Au bois de Vincennes.
22 Samedi — Au bois de Vincennes, — souper et giste à Paris.
[Le reste du mois] — Sejour à Paris [vers le roy].

DÉCEMBRE.

1 Lundi — Sejour à Pâris [vers le roy].
2 Mardi — Disner à Paris, — giste au bois de Vincennes.
3 Mercredi — Giste à Paris.
4 Jeudi — Disner à Franconville, — gister devers sa sœur madame de Bar à Pontoise en pelerinage, — et souperent avec l'archevesque de Rouen tous les officiers de mon dit seigneur à ses despens.

5 Vendredi — Disner à Pontoise, aux despens d'Andry Poupart, — mon dit seigneur gister à Saint Denys — et donna à souper à madame de Bar et à toutes ses gens.
6 Samedi — Depart de Pontoise, — giste à Paris [vers le roy].
[7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17] — Sejour à Paris.
18 Jeudi — Disner au bois de Vincennes, — gister à Villeneuve Saint Georges.
19 Vendredi — Disner à Mucy l'Evesque, — souper et gister à Blandi avec mons. le conte de Tancarville.
20 Samedi — Sejour à Blandi aux despens de mons. le conte de Tancarville.
21 Dimanche — Disner à Nangis, — gister à Provins.
22 Lundi — Disner à Villenoce, — souper et gister à Anglurre.
23 Mardi — Disner à Pleurre, — souper et gister à Plancy.
24 Mercredi — Depart de Plancy, — disner et gister à Troyes.
25 Jeudi — Festes de Noel, — sejour à Troyes.
26 Vendredi — Sejour à Troyes.
27 Samedi — Depart de Troyes apres disner, — gister à Bar sur Seine.
28 Dimanche — Disner à Mucy l'Evesque, aux despens de l'evesque de Lengres, — gister à Chatillon sur Seine.
29 Lundi — Sejour à Chatillon sur Seine.
30 Mardi — Disner à Villers le Duc, — giste à Aignay.
31 Mercredi — Disner à Aignay, — souper et gister à Saulx.

ANNÉE 1366.

Pâques, 5 avril.

Suite du compte précédent. Mêmes sources. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 117-122. — Fragments d'escroes.)

JANVIER.

1 Jeudi — Disner à Saulx, — souper et giste à Dijon.
2 Vendredi — Sejour à Dijon.
3 Samedi — Sejour à Dijon.
4 Dimanche — Disner à Dijon, — souper et gister à Talent.

5 Lundi — Sejour à Talent.
6 Mardi — Disner à Dijon aux despens de Jean Braque, — giste à Talent.
7 Mercredi — Sejour à Talent.
8 Jeudi — Depart de Talent, — giste à Dijon.
9 Vendredi — Disner à Dijon, — giste à Talent.
[10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23] — Sejour à Talent.
24 Samedi — Depart de Talent, — disner à Nuys, — giste à Beaune.
25 Dimanche — Sejour à Beaune.
26 Lundi — Disner à Beaune, — souper et gister à Autun.
27 Mardi — Sejour à Autun.
28 Mercredi — Sejour à Autun.
29 Jeudi — Sejour à Autun, — disner offert à mons. l'Evesque et aux chevaliers.
30 Vendredi — Sejour à Autun.
31 Samedi — Depart d'Autun, — souper et gister à Beaune.

FÉVRIER.

1 Dimanche — Sejour à Beaune, — disner offert aux chevaliers.
2 Lundi — Sejour à Beaune, — disner offert aux chevaliers.
3 Mardi — Sejour à Beaune.
4 Mercredi — Depart de Beaune le matin, — disner à Nuys, — souper et gister à Talent.
5 Jeudi — Sejour à Talent.
6 Vendredi — Sejour à Talent.
7 Samedi — Sejour à Talent.
8 Dimanche — Depart de Talent, — souper et gister à Saulx.
9 Lundi — Disner à Saulx, — gister à Aignay.
10 Mardi — Disner à Aignay, — gister à Aisey le Duc.
11 Mercredi — Disner à Aisey, — giste à Chastillon sur Seine.
12 Jeudi — Sejour à Chastillon sur Seine.
13 Vendredi — Disner à Bar sur Seine, — souper et gister à Troyes.
14 Samedi — Disner à Troyes, — souper et gister à Marrigny.
15 Dimanche — Disner à Marrigny, — gister à Bray.
16 Lundi — Disner à Nangis, — giste à Champeaux.

17 Mardi — Disner à Buhi [?] chez la reyne, — gister et souper à Paris — et donna à souper aux gens d'armes de sa compaignie.
18 Jeudi — Sejour à Paris, — ses gens mis à gaiges.
[Le reste du mois] — Sejour à Paris.

MARS.

1 Dimanche — Sejour à Paris.
2 Lundi — Sejour à Paris.
[3, 4, 5, 6, 7, 8, 9] — Sejour à Paris, — ses gens à gaiges.
10 Mardi — Depart de Paris, — gister au bois de Vincennes.
11 Mercredi — Sejour au bois de Vincennes.
12 Jeudi — Sejour au bois de Vincennes.
13 Vendredi — Depart de Vincennes, — souper et gister à Saint Oyn.
14 Samedi — Sejour à Saint Oyn.
15 Dimanche — Sejour à Saint Oyn.
16 Lundi — Disne à Saint Oyn, — giste à Saint Denys.
17 Mardi — Sejour à Saint Denys.
18 Mercredi — Sejour à Saint Denys.
19 Jeudi — Chasse soubs Montmorency.
20 Vendredi — Chasse soubs Montmorency.
21 Samedi — Disner avec le roy, — print congé de luy, — giste à Saint Denys.
22 Dimanche — Disner avec mons. de Berry à Paris, — auquel il donna à souper, et à madame de Bar, à l'archevesque de Reims, à l'evesque de Nevers, aux evesques d'Auxerre et de Constances, à madame de Vendosme, à madame de Valentinois, au conte Dauphin et à plusieurs dames et chevaliers.
23 Lundi — Disner, souper et gister à Brie Conte Robert.
24 Mardi — Retour à Paris — y disna avec l'evesque d'Auxerre, — fut gister en son hostel.
25 Mercredi — Sejour à Paris, — mons. de Bourbon y disne avec mon dit seigneur et furent les chevaux de ses gens mis à gaiges.
26 Jeudi — Disner à Chiele, — souper et gister à Lagny sur Marne.
27 Vendredi — Disner à Crecy en Brie, — auquel disner se trouva avec mon dit seigneur madame de Bar, — gister à Colomiers et soupa avec luy ma dite dame de Bar.

28 Samedi — Disner à la Ferté Gaucher, — giste à Montmirail, — et disna ce jour avec madame de Bar, et madame de Bar soupa avec luy.
29 Dimanche — Disner à Champaubert, — giste à Vertuz, — et disna et soupa madame de Bar avec mon dit seigneur.
30 Lundi — Disner et coucher à Chalon sur Marne, et disna et soupa madame de Bar avec mon dit seigneur.
31 Mardi — Disner et gister à Vitry, — et disna et soupa madame de Bar avec mon dit seigneur.

AVRIL.

1 Mercredi — Souper et gister à Bar le Duc.
2 Jeudi — Depart de Bar le Duc, — disner et gister à Vitry.
3 Vendredi — Depart de Vitry, — disner et gister à Rameru.
4 Samedi veille de Pasques — Giste à Montieramé.
5 Dimanche — *jour de Pasques communiant* — Sejour à Montieramé.
6 Lundi — Disner à Bar sur Seine, — giste à Mucy l'Evesque.
7 Mardi — Depart de Mucy l'Evesque, — giste à Chastillon sur Seine.
8 Mercredi — Disner en bois [à la chasse], — gister à Aisey.
9 Jeudi — Disner en bois [à la chasse], — giste à Aisey.
10 Vendredi — Sejour à Aisey.
11 Samedi — Disner au Mesnil Lambert, — giste à Villaines.
12 Dimanche — Disner à Sarmoise, — gister à Lanthenay.
13 Lundi — Depart de Lanthenay, — disner et gister à Talent.
14 Mardi — Sejour à Talent.
[15, 16, 17] — Sejour à Talent.
18 Samedi — Depart de Talent, — disner à Rouvre, — gister à Dijon.
[19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27] — Sejour à Dijon.
28 Mardi — Depart de Dijon, — souper et gister à Rouvre.
29 Mercredi — Sejour à Rouvre.
30 Jeudi — Sejour à Rouvre.

MAI.

1 Vendredi — Sejour à Rouvre.
2 Samedi — Sejour à Rouvre.
3 Dimanche — Sejour à Rouvre.

4 Lundi — Sejour à Rouvre.

5 Mardi — Depart de Rouvre, — souper et gister à Argilly.

6 Mercredi — Sejour à Argilly.

7 Jeudi — Depart d'Argilly, — sejour à Beaune, — et donna ce jour à disner à Louis de Navarre et à tous ses chevaliers et escuiers.

[Le reste du mois] — Sejour à Beaune.

JUIN.

1 Lundi — Depart de Beaune, — disner à Sarrigny, — souper à Rouvre, — gister à Dijon.

2 Mardi — Sejour à Dijon.

[3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10] — Sejour à Dijon.

11 Jeudi — Depart de Dijon, — souper et gister à Rouvre.

12 Vendredi — Depart de Rouvre, — giste à Argilly.

[13, 14, 15, 16, 17, 18, 19] — Sejour à Argilly.

20 Samedi — Disner à Boncourt, — souper et gister à Rouvre.

21 Dimanche — Gister à Dijon.

22 Lundi — Depart de Dijon, — gister à Rouvre.

23 Mardi — Sejour à Rouvre.

24 Mercredi — Sejour à Rouvre.

25 Jeudi — Depart de Rouvre, — gister à Dijon.

26 Vendredi — Depart de Dijon, — giste à Rouvre.

[27, 28, 29, 30, 31] — Sejour à Rouvre.

JUILLET.

[1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8] — Sejour à Rouvre.

9 Jeudi — Depart de Rouvre, — souper et gister à Talent.

10 Vendredi — Sejour à Talent.

11 Samedi — Sejour à Talent.

12 Dimanche — Disner à Talent, — gister à Lanthenay.

13 Lundi — Depart de Lanthenay, — gister à Saumoises.

14 Mardi — Sejour à Saumoises.

15 Mercredi — Disner à Saumoises, — souper et gister à Flavigny.

16 Jeudi — Disner à Villebernier, — souper et gister à Saumoises.
17 Vendredi — Depart de Saumoises, — disner à Lanthenay, — gister à Talent.
18 Samedi — Sejour à Talent.
19 Dimanche — Sejour à Talent.
20 Lundi — Sejour à Talent.
21 Mardi — Depart de Talent, — gister à Rouvre.
22 Mercredi — Depart de Rouvre, — gister à Dijon.
[Toute la fin du mois] — Sejour à Dijon.

AOÛT.

1 Samedi — Sejour à Dijon.
2 Dimanche — Disner à Dijon, — souper et gister à Beaune.
3 Lundi — Sejour à Beaune.
4 Mardi — Sejour à Beaune.
5 Mercredi — Depart de Beaune, — disner à Molinet, — gister à Autun.
[6, 7, 8, 9, 10, 11] — Sejour à Autun.
12 Mercredi — Depart d'Autun le matin, — disner à Bar le Regulier, — souper et gister à Saulieu.
13 Jeudi — Disner à Semur en Auxois, — souper et gister à Montbard.
14 Vendredi — Sejour à Montbard.
15 Samedi — Sejour à Montbard.
16 Dimanche — Depart de Montbard le matin, — disner à la Grange de Raneaux, — souper et gister à Noiers.
17 Lundi — Disner à Auxerre, — souper et gister à Joigny.
18 Mardi — Disner à Sens, — gister à Monstreau fault Yonne.
19 Mercredi — Disner à Meleun, — gister à Villeneuve Saint Georges.
20 Jeudi — Disner à Paris devers le roy, — et fut son corps logé devers Sa Majesté et à ses despens, et avait mon dit seigneur xxxvi chevaux.
21 Vendredi — Sejour à Paris vers le roy.
22 Samedi — Au bois de Vincennes.
23 Dimanche — Disner à Brie Conte Robert, — gister à Melun.
[24, 25, 26, 27, 28, 29] — Sejour à Melun.
30 Dimanche — Depart de Melun, — gister à Moret en Gastinois.
31 Lundi — Sejour à Moret.

SEPTEMBRE.

1 Mardi — Depart de Moret en Gastinois le matin, — disner à Mez le Mareschal avec le roy.
2 Mercredi — Sejour à Mez le Mareschal avec le roy.
3 Jeudi — Disner à Mez le Mareschal devers le roy, — mon dit seigneur print congié du roy, — gister à Sens avec son commun.
4 Vendredi — Depart de Sens, — disner à Villemor, — gister à Troyes.
5 Samedi — Disner à Troyes, — gister à . . . . . ?
6 Dimanche — Gister à Jully avec la contesse de Flandre.
7 Lundi — Depart de Jully, — souper et gister à Chaource.
8 Mardi — Sejour à Chaource.
9 Mercredi — Depart de Chaource, — gister à Jully avec la contesse de Flandre.
10 Jeudi — Depart de Jully, — souper et gister à Chaource.
11 Vendredi — Disner à Chaource, — gister à Creusy [le Chatel].
12 Samedi — Disner en bois [à la chasse] — gister à Tanlay.
13 Dimanche — Disner en bois [à la chasse], — giste à Molesmes.
14 Lundi — Disner à Maune [à la chasse], — giste à Molesmes.
15 Mardi — Disner à Maune [à la chasse] — giste à Molesmes.
16 Mercredi — Sejour à Molesmes.
17 Jeudi — Sejour à Molesmes.
18 Vendredi — Disner à Maune, — giste à Molesmes.
19 Samedi — Sejour à Molesmes.
20 Dimanche — Fut à Jully, disna et soupa avec la contesse de Flandre.
21 Lundi — Tout le jour à Maune [à la chasse] — giste à Maune[1].

[1] Les dix journées que Philippe le Hardi passa dans la forêt et au château de Maulne, près Cruzy-le-Châtel (Yonne), sont un des plus longs déplacements de chasse que nous connaissions de ce prince. Cruzy et Maulne appartenaient alors à Jean IV de Chalon, comte d'Auxerre et de Tonnerre, un des jeunes et vaillants compagnons du duc de Bourgogne. Il avait été comme Jean III de Chalon, son père, prisonnier des Anglais à Poitiers, et comme lui emmené à Londres. Jean III était devenu fou, en 1362, et son fils avait pris l'administration de ses comtés. L'*Art de vérifier les dates* commet, au sujet de ces personnages, de nombreuses erreurs sur lesquelles nous ne pouvons nous arrêter ici. — Tanlay, où séjourna en même temps le duc, appartenait à Philippe de Courtenay, issu de la maison de France.

22 Mardi — Giste à Molesmes.
23 Mercredi — Sejour à Molesmes.
24 Jeudi — Depart de Molesmes, — souper et gister à Bar sur Seine.
25 Vendredi — Sejour à Bar sur Seine.
26 Samedi — Sejour à Bar sur Seine.
27 Dimanche — Depart de Bar sur Seine, — disner à Mucy l'Evesque, — souper et gister à Chastillon sur Seine.
28 Lundi — Disner à Chastillon sur Seine, — souper et giste à Aisey le Duc.
29 Mardi — Sejour à Aisey le Duc.
30 Mercredi — Disner à Aisey le Duc, — souper et gister à Villaines.

OCTOBRE.

1 Jeudi — Disner à Villaines, — souper et gister à Saumoises.
2 Vendredi — Depart de Saumoises, — disner à Lanthenay, — giste à Talent.
3 Samedi — Sejour à Talent.
4 Dimanche — Depart de Talent, — souper et gister à Rouvre.
[5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12] — Sejour à Rouvre.
13 Mardi — Depart de Rouvre, — souper et gister à Dijon.
14 Mercredi — Sejour à Dijon.
15 Jeudi — Depart de Dijon le matin, — disner à Ville sous Givrey, — gister à Rouvre.
[16, 17, 18, 19] — Sejour à Rouvre.
20 Mardi — Depart de Rouvre, — souper et gister à Argilly.
[21, 22, 23, 24, 25] — Sejour à Argilly.
26 Lundi — Depart d'Argilly, — disner à la Borde de Rulée, — gister à Dijon.
27 Mardi — Sejour à Dijon, — disner offert au grand prieur de Rhodes et à plusieurs chevaliers et escuiers.
28 Mercredi — Disner à Dijon, — giste à Talent.
29 Jeudi — Sejour à Talent.
30 Vendredi — Sejour à Talent.
31 Samedi — Depart de Talent, — souper et giste à Dijon.

NOVEMBRE.

1 Dimanche — Sejour à Dijon.

2 Lundi — Sejour à Dijon.
3 Mardi — Disner à Dijon, — souper et giste à Talent.
4 Mercredi — Sejour à Talent.
[5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17] — Sejour à Talent.
18 Mercredi — Disner à Talent, — souper et giste à Rouvre.
19 Jeudi — Sejour à Rouvre.
20 Vendredi — Sejour à Rouvre.
21 Samedi — Sejour à Rouvre.
22 Dimanche — Depart de Rouvre, — giste à Talent.
23 Lundi — Sejour à Talent.
24 Mardi — Sejour à Talent.
25 Mercredi — Sejour à Talent.
26 Jeudi — Depart de Talent, — disner à Nuys, — giste à Beaune.
27 Vendredi — Depart de Beaune le matin, — disner à Molinet avec le seigneur de Chastillon en Bazois, — souper et giste à Autun.
28 Samedi — Depart d'Autun, — giste à Luzy.
29 Dimanche — Disner à Montanbert, — giste à Disise.
30 Lundi — Sejour à Disise.

DÉCEMBRE.

1 Mardi — Sejour à Disise.
2 Mercredi — Depart de Disise, — disner et gister à Tournant.
3 Jeudi — Disner à Luzy, — gister à Autun.
4 Vendredi — Disner à Molinet avec le seigneur de Chastillon en Bazois, — souper et giste à Beaune.
5 Samedi — Sejour à Beaune.
6 Dimanche — Disner à Nuys, — giste à Talent.
7 Lundi — Sejour à Talent.
8 Mardi — Sejour à Talent.
9 Mercredi — Sejour à Talent.
10 Jeudi — Depart de Talent au matin. — disner à Ys, — giste à Grancy.
11 Vendredi — Disner à Aubepierre, — gister à Chateauvillain.
12 Samedi — Souper et gister à Bar sur Aube.
13 Dimanche — Disner à Brenne, — souper et gister à Troyes.

IMPRIMERIE NATIONALE.

14 Lundi — Disner à Troyes, — souper et gister à Marigny.
15 Mardi — Depart de Marigny, — disner à Traynel, — gister à Bray.
16 Mercredi — Sejour à Bray.
17 Jeudi — Depart de Bray le matin, — disner à Monstereul, — gister à Moret.
18 Vendredi — Disner à Ponthierry, — gister à Corbeil.
19 Samedi — Disner à Villeneuve Saint Georges.
20 Dimanche — Souper et gister à Paris devers le roy.
21 Lundi — Sejour à Paris.
22 Mardi — Disner de Paris à Antigny lez le Bourg la Reyne, — et disna avec mon dit seigneur le conte de Tancarville, — giste à Paris le soir devers le roy.
23 Mercredi — Sejour à Paris devers le roy.
[Toute la fin du mois] — Sejour à Paris devers le roy.

ANNÉE 1367.

Pâques, 18 avril.

Suite du compte précédent. — Mêmes sources. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 117-122.) — Du 1er mai à fin décembre. — (Original *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1430, fol. 7 r° à 14 r°. — Fragments d'escroes.)

JANVIER.

1 Vendredi — Sejour à Paris devers le roy.
2 Samedi — Sejour à Paris devers le roy.
3 Dimanche — Sejour à Paris devers le roy.
4 Lundi — Sejour à Paris devers le roy.
5 Mardi — Sejour à Paris devers le roy.
6 Mercredi — Sejour à Paris devers le roy.
7 Jeudi — Sejour à Paris devers le roy.
8 Vendredi — Sejour à Paris devers le roy.
9 Samedi — Sejour à Paris devers le roy.
10 Dimanche — Sejour à Paris devers le roy.

11 Lundi — Sejour à Paris devers le roy, — gister à Essone lez Corbueil — et donna à souper à mons. de Berry, au conte de la Marche et à mons. Robert d'Alençon.
12 Mardi — Disner à Gevisy, — gister à Paris devers le roy.
13 Mercredi — Sejour à Paris devers le roy.
[Toute la fin du mois] — Sejour à Paris devers le roy.

FÉVRIER.

1 Lundi — Sejour à Paris devers le roy.
2 Mardi — Sejour à Paris devers le roy.
3 Mercredi — Sejour à Paris devers le roy.
[4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20] — Sejour à Paris devers le roy.
21 Dimanche — Disner à Clamart, — souper et gister à Paris devers le roy.
22 Lundi — Sejour à Paris devers le roy.
23 Mardi — Sejour à Paris.
24 Mercredi — Disner à Saint Denis, — souper et gister à Paris.
25 Jeudi — Sejour à Paris.
26 Vendredi — Sejour à Paris.
[27, 28] — Sejour à Paris devers le roy.

MARS.

1 Lundi — Sejour à Paris devers le roy.
2 Mardi — Sejour à Paris devers le roy.
3 Mercredi — Sejour à Paris devers le roy.
4 Jeudi — Sejour à Paris devers le roy.
5 Vendredi — Disner à Boulongne la Petite, — giste à Paris.
6 Samedi — Sejour à Paris.
[7, 8, 9, 10] — Sejour à Paris.
11 Jeudi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — gister à Leursains.
12 Vendredi — Depart de Leursains le matin, — disner à Sauvigny, — souper et gister à Leursains.
13 Samedi — Disner à Grasmoiau, — souper et gister à Leursains.

14 Dimanche — Disner à Sauvigny le Temple, — gister à Leursains.
15 Lundi — Sejour à Leursains.
16 Mardi — Depart de Leursains au matin, — disner à Chaumes, — souper et giste à Rosoy en Brie.
17 Mercredi — Sejour à Rosoy en Brie.
18 Jeudi — Sejour à Rosoy en Brie.
19 Vendredi — Sejour à Rosoy.
20 Samedi — Sejour à Rosoy.
21 Dimanche — Depart de Rosoy au matin, — disner à Brie Conte Robert, — souper et gister à Paris.
22 Lundi — Sejour à Paris.
23 Mardi — Sejour à Paris.
24 Mercredi — Sejour à Paris.
25 Jeudi — Sejour à Paris.
26 Vendredi — Disner à Paris, — souper et gister à Saint Denys.
27 Samedi — Depart de Saint Denys, — souper et gister au Val Nostre Dame.
28 Dimanche — Sejour au Val Nostre Dame.
29 Lundi — Sejour au Val Nostre Dame.
30 Mardi — Sejour au Val Nostre Dame.
31 Mercredi — Depart du Val Nostre Dame, — souper et gister à Maubuisson.
[Partie du mois ses gens à gaiges.]

AVRIL.

1 Jeudi — Depart de Maubuisson, — souper et gister à Saint Germain en Laye.
2 Vendredi — Sejour à Saint Germain en Laye.
3 Samedi — Sejour à Saint Germain en Laye.
4 Dimanche — Sejour à Saint Germain en Laye.
5 Lundi — Sejour à Saint Germain en Laye.
6 Mardi — Disner à Saint Germain en Laye, — souper et gister à Maubuisson.
7 Mercredi — Sejour à Maubuisson.
8 Jeudi — Disner à Maubuisson, — souper et gister à Saint Denys.
9 Vendredi — Sejour à Saint Denys.
10 Samedi — Disner à Saint Denys, — gister à Paris.

11 Dimanche — Sejour à Paris et y passa les festes de Pasques charnelx.

[12, 13, 14, 15, 16, 17] — Sejour à Paris.

18 Dimanche, jour de Pasques — Sejour à Paris.

[19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26] — Sejour à Paris.

27 Mardi — Mon dit seigneur tout le jour à la Ville l'Evesque lez Paris — et disnerent avec luy plusieurs seigneurs pour ce que mons. se baigna.

28 Mercredi — Disner à la Ville l'Evesque lez Paris, — souper et gister au bois de Vincennes.

29 Jeudi — Sejour au bois de Vincennes.

30 Vendredi — Sejour au bois de Vincennes.

[Ses gens à gaiges tout le mois.]

MAI.

1 Samedi — Sejour au bois de Vincennes toutes gens de son hostel, leurs chevaux à gaiges, et les chevaux du corps de mon dit seigneur, les somiers et chevaux des chariots à ses despens — pour XLIII chevaux, XXIII livres.

2 Dimanche — Sejour au bois de Vincennes.

3 Lundi — Sejour au bois de Vincennes.

4 Mardi — Sejour au bois de Vincennes.

5 Mercredi — Depart du bois de Vincennes, — souper et gister à Paris.

6 Jeudi — Sejour à Paris.

7 Vendredi — Depart de Paris, — giste au bois de Vincennes.

8 Samedi — Sejour au bois de Vincennes.

9 Dimanche — Sejour au bois de Vincennes.

10 Lundi — Disner à Livry où il fut chasser, — souper et gister à Paris.

11 Mardi — Sejour à Paris.

12 Mercredi — Depart de Paris, — giste au bois de Vincennes.

13 Jeudi — Sejour au bois de Vincennes.

[14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22] — Sejour au bois de Vincennes.

23 Dimanche — Depart du bois de Vincennes, — souper et gister à Paris.

24 Lundi — Disner à Louvres, — souper et gister à Senlis devers le roy.

25 Mardi — Sejour à Senlis devers le roy.

26 Mercredi — Sejour à Paris devers le roy.

27 Jeudi — Sejour à Senlis devers le roy.
28 Vendredi — Sejour à Senlis devers le roy.
29 Samedi — Sejour à Senlis devers le roy.
30 Dimanche — Disner à Verberie, — souper et gister à Compiegne.
31 Lundi — Sejour à Compiegne devers le roy.

[Ses gens à gaiges tout le mois.]

JUIN.

1 Mardi — Sejour à Compiegne devers le roy.
2 Mercredi — Depart de Compiegne au matin, — disner à la Queue de Verberie en bois (*à la chasse*) — et furent à ses despens le conte de Tancarville, le conte d'Eu, Jacques de Bourbon, et plusieurs autres, — et le soir giste à Compiegne.
3 Jeudi — Depart de Compiegne, — disner à Verberie, — gister à Senlis.
4 Vendredi — Sejour à Senlis.
5 Samedi — Chasser à Livignien en Valois, — fit apprester à disner pour luy et le conte de Tancarville et plusieurs aultres qui estoient venus en sa compaignie, et n'y disnerent point parce que le cerf print son chemin vers Senlis, — et revint disner devers le roy à Senlis — et disnerent au dit Livignien messire Gauthier de Chastillon et aultres chevaliers, et grant partie des gens et officiers de mon dit seigneur.
6 Dimanche — Tout le jour à Senlis devers le roy.
7 Lundi — Depart de Senlis au matin, — disner au Moncel avec le roy, — souper et giste à Chaalis.
8 Mardi — Sejour à Chaalis.
9 Mercredi — Sejour à Chaalis.
10 Jeudi — Sejour à Chaalis.
11 Vendredi — Depart de Chaalis, — souper et giste à Senlis.
12 Samedi — Sejour à Senlis.
13 Dimanche — Sejour à Senlis.
14 Lundi — Sejour à Senlis.
15 Mardi — Disner à Senlis, — souper et gister à Reaulmont avec le roy.
16 Mercredi — Disner à Conflans, — souper et gister à Saint Germain en Laye.
17 Jeudi — Sejour à Saint Germain en Laye.

18 Vendredi — Disner à Boulongne la Petite, — souper et gister à Paris.
19 Samedi — Sejour à Paris.
20 Dimanche — Sejour à Paris.
[Le reste du mois] — Sejour à Paris devers le roy.

JUILLET.

1 Jeudi — Sejour à Paris devers le roy.
2 Vendredi — Disner au bois de Vincennes avec le roy, — souper et gister à Montlery.
3 Samedi — Depart de Montlery, — disner à Saint Arnoul en Niveline, — souper et gister à Galardon.
4 Dimanche — Depart de Galardon, — disner et gister à Chartres.
5 Lundi — Sejour à Chartres avec le roy.
6 Mardi — Sejour à Chartres.
7 Mercredi — Disner à Chartres, — souper et giste à Auneaux.
8 Jeudi — Souper et gister à Estampes.
9 Vendredi — Depart d'Estampes, — souper et gister à la Ferté Alez.
10 Samedi — Depart de la Ferté Alez, — souper et gister à Meleun.
11 Dimanche — Tout le jour à Meleun.
12 Lundi — Sejour à Meleun.
13 Mardi — Sejour à Meleun.
14 Mercredi — Sejour à Meleun.
15 Jeudi — Sejour à Meleun.
16 Vendredi — Depart de Meleun au matin, — disner à Moret, — souper et gister à Monstereul fault Yonne.
17 Samedi — Disner à Noolon avec le roy, — souper et gister à Sens.
18 Dimanche — Sejour à Sens.
19 Lundi — Sejour à Sens.
20 Mardi — Sejour à Sens.
21 Mercredi — Depart de Sens au matin, — disner à Pont sur Yonne, — souper et gister à Montereul fault Yonne.
22 Jeudi — Disner à Barbeau avec le roy, — souper et gister à Meleun.
[Le reste du mois] — Sejour à Meleun devers le roy.

AOÛT.

1 Dimanche — Sejour à Meleun devers le roy.
[2, 3, 4, 5, 6, 7] — Sejour à Meleun devers le roy.
8 Dimanche — Depart de Meleun au matin, — disner à Andesel, — souper et giste à Courdou.
9 Lundi — Disner à Vivier en Brie, — souper et giste à Crevecuer.
10 Mardi — Depart de Crevecuer, — souper et gister à Crecy.
11 Mercredi — Depart de Crecy, — souper et gister à Meaux.
12 Jeudi — Mon dit seigneur avant la chasse fit petit disner en bois, — grand disner à Monceaux aux frais et chez mons. de Chastillon.
13 Vendredi — Depart de Monceaux, — gister à Paris devers le roy.
14 Samedi — Sejour à Paris devers le roy.
15 Dimanche — Sejour à Paris devers le roy.
[16, 17, 18, 19] — Tout le jour à Paris devers le roy.
20 Vendredi — Disner à Paris, — souper et giste à Gevisy.
21 Samedi — Disner à Gevisy avec le conte de Tancarville, — giste à Paris.
22 Dimanche — Tout le jour à Paris.
23 Lundi — Sejour à Paris.
24 Mardi — Sejour à Paris.
25 Mercredi — Depart de Paris, — souper et giste à Bondis.
26 Jeudi — Disner à Bondis, — giste à Paris.
27 Vendredi — Tout le jour à Paris.
28 Samedi — Depart de Paris au matin, — disner et gister à Leursains.
29 Dimanche — Disner à Champeaux en Brie, — souper et gister à la Croix en Brie.
30 Lundi — Disner à l'abbaye de Joy, — giste à Provins.
31 Mardi — Depart de Provins, — disner à Nogent sur Seine, — souper et gister à Marrigny en Champaigne.

SEPTEMBRE.

1 Mercredi — Depart de Marrigny au matin, — disner à Troyes, — souper et giste à Jully le Chastel.

2 Jeudi — Tout le jour à Jully le Chastel.
3 Vendredi — Disner à Jully le Chastel, — souper et gister à Chastillon sur Seine.
4 Samedi — Disner à Villiers le Duc, — souper et gister à Chastillon sur Seine.
5 Dimanche — Sejour à Chastillon sur Seine.
6 Lundi — Disner à Chastillon, — souper et gister à Maisey.
7 Mardi — Disner à Rochefort aux despens d'Olivier de Juissy, — souper et gister à Eignay.
8 Mercredi — Disner à Eignay, — giste à Saulx.
9 Jeudi — Depart de Saulx, — disner à Dienay avec l'abbé de Saint Benigne de Dijon, — giste à Dijon.
10 Vendredi — Tout le jour à Dijon.
11 Samedi — Tout le jour à Dijon.
12 Dimanche — Disner à Dijon, — giste à Rouvre.
13 Lundi — Sejour à Rouvre.
[14, 15, 16, 17, 18] — Tout le jour à Rouvre.
19 Dimanche — Depart de Rouvre, — souper et gister à Dijon.
20 Lundi — Tout le jour à Dijon, — y disne l'abbé de Cisteaux.
21 Mardi — Depart de Dijon, — souper et gister à Argilly.
22 Mercredi — Tout le jour à Argilly.
[23, 24, 25] — Sejour à Argilly.
26 Dimanche — Depart d'Argilly au matin, — disner à Citeaux, giste à Argilly.
27 Lundi — Tout le jour à Argilly.
[28, 29, 30] — Sejour à Argilly.

OCTOBRE.

1 Vendredi — Tout le jour à Argilly.
2 Samedi — Sejour à Argilly.
[3, 4, 5, 6, 7, 8] — Sejour à Argilly.
9 Samedi — Disner à Argilly, — souper et gister à Dijon.
10 Dimanche — Tout le jour à Dijon.
11 Lundi — Sejour à Dijon.
12 Mardi — Sejour à Dijon.

IMPRIMERIE NATIONALE.

13 Mercredi — Sejour à Dijon.
14 Jeudi — Depart de Dijon, — souper et giste à Argilly.
[15, 16, 17] — Tout le jour à Argilly.
18 Lundi — Disner à Grosbois, — souper et giste à Argilly.
19 Mardi — Tout le jour à Argilly.
20 Mercredi — Tout le jour à Argilly.
21 Jeudi — Disner à la Borde de Ruillee, souper et gister à Argilly.
22 Vendredi — Tout le jour à Argilly.
23 Samedi — Sejour à Argilly.
24 Dimanche — Disner à Argilly, — souper et gister à Rouvre.
[25 Lundi, 26, 27] — Tout le jour à Rouvre.
28 Jeudi — Disner à la Grange d'Ouges, souper et gister à Rouvre.
29 Vendredi — Tout le jour à Rouvre.
30 Samedi — Disner à Brasey, — souper et gister à Rouvre.
31 Dimanche — Depart de Rouvre, — disner à Dijon, — giste à Saulx.

NOVEMBRE.

1 Lundi — Depart de Saulx au matin, disner à Eignay, — souper et gister à Chastillon sur Seine.
2 Mardi — Disner à Bar sur Seine, — souper et gister à Troyes.
3 Mercredi — Disner à Marrigny en Champaigne, — souper et gister à Nogent sur Seine.
4 Jeudi — Disner à Provins, — souper et gister à Rosoy en Brie.
5 Vendredi — Disner à Brie Conte Robert, gister à Paris devers le roy.
6 Samedi — Tout le jour à Paris devers le roy.
7 Dimanche — Sejour à Paris devers le roy.
[Le reste du mois] — Sejour à Paris devers le roy.

DÉCEMBRE.

[1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12] — Sejour à Paris vers le roy.
13 Depart de Paris, — coucher à Bondis.
14 Sejour à Bondis.
15 Disner au Bourgel, coucher à Paris.
[Le reste du mois] — Sejour à Paris.

ANNÉE 1368.

Pâques, 9 avril.

Fin du compte précédent terminé fin janvier 1367-1368, mêmes sources. — Du 1er mars à fin décembre, compte de Huet Hanon, trésorier du duc de Bourgogne. (Original. *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1430, vol. in-fol. 181 feuillets parch.) — Du 1er janvier à fin avril, du fol. 14 r° de ce compte à 16 r°. — Du 1er mai à fin décembre, du fol. 87 r° à 91 v°.

JANVIER.

1 Samedi — Tout le jour à Paris.
2 Dimanche — Sejour à Paris.
3 Lundi — Depart de Paris au matin, — disner au Bourgel, — souper et giste à Paris.
4 Mardi — Tout le jour à Paris.
[5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12] — Sejour à Paris.
13 Jeudi — Disner à Boissy, — souper et gister à Brie Conte Robert.
14 Vendredi — Disner et gister à Fontenoy en Brie.
15 Samedi — Tout le jour à Fontenoy en Brie.
16 Dimanche — Souper et gister à Rosoy en Brie.
17 Lundi — Tout le jour à Rosoy en Brie.
18 Mardi — Disner au Petit Paris, — souper et giste à Provins.
19 Mercredi — Disner à Villene, — souper et gister à Anglure.
20 Jeudi — Disner à Pleurre, — souper et gister à Plancy sur Aube.
21 Vendredi — Disner à Plancy sur Aube, — souper et gister à Arcies.
22 Samedi — Disner à Lesmont, — giste à Brene.
23 Dimanche — Souper et giste à Jaucourt.
24 Lundi — Disner à Essoye, — giste à Mucy l'Evesque.
25 Mardi — Depart de Mucy, — disner et gister à Chastillon sur Seine.
26 Mercredi — Disner à Eignay, — giste à Saulx.
27 Jeudi — Disner et gister à Dijon.
[28, 29, 30, 31] — Tout le jour à Dijon.

FÉVRIER.

1 Mardi — Tout le jour à Dijon.
2 Mercredi — Sejour à Dijon.
3 Jeudi — Sejour à Dijon.
4 Vendredi — Disner à Rouvre, — souper et giste à Dijon.
5 Samedi — Tout le jour à Dijon.
[6, 7, 8, 9] — Sejour à Dijon.
10 Jeudi — Depart de Dijon, — souper et gister à Rouvre.
11 Vendredi — Sejour à Rouvre.
12 Samedi — Disner à Rouvre, — souper et giste à Dijon.
13 Dimanche — Tout le jour à Dijon.
[Le reste du mois] — Sejour à Dijon.

MARS.

1 Mercredi — Mons. tout le jour à Dijon.
[2, 3, 4, 5, 6, 7] — Sejour à Auxonne.
8 Mercredi — Disner et giste à Dijon.
9 Jeudi — Sejour à Dijon.
10 Vendredi — Sejour à Dijon.
11 Samedi — Disner à Sombernon, — giste à Semur en Auxois.
[Du 12 Dimanche au 31 Vendredi] — Sejour à Semur en Auxois.

AVRIL.

1 Samedi — Mons. est à Semur en Auxois.
2 Dimanche — Sejour à Semur en Auxois.
3 Lundi — Mons. tout le jour à Semur en Auxois.
4 Mardi — Semur en Auxois.
5 Mercredi — Depart de Semur, — mons. disner à Espoisse et giste à Noiers.
6 Jeudi — Mons. depart de Noiers, — souper et giste à Auceurre.
7 Vendredi — Mons. à Auceurre.
8 Samedi — Mons. à Senz.

9 Dimanche — Jour de Pasques, — mons. à Senz.
10 Lundi — Disner à Senz, giste à Moret.
11 Mardi — Disner à Moret, — giste à Corbueil.
12 Mercredi — Mons. à Paris.
13 Jeudi — Paris.
[14, 15, 16, 17] — Paris.
18 Mardi — Paris — Le duc de Berry et mons. donnerent à disner et souper en l'ostel d'Artoiz à messire Lyonnel, fils du roy d'Angleterre et duc de Clarance, à mons. le duc de Bourbon, le conte d'Eu, le conte d'Estampes, le conte de Savoie, messire Robert d'Alançon, le conte d'Armignac, le conte de Salebruche, le connestable de France, le seigneur de Coucy, à reverens peres en Dieu l'archevesque de Senz, l'evesque de Nevers, et à plusieurs autres.
[19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Paris.

COMPTE DE HUET HANON.

Despense ordinaire pour l'ostel mons. le duc de Bourgogne, du premier jour de may CCCLXVIII jusques au premier jour de may CCCLXIX ensuivant.

MAI.

1 Jeudi — Mons. à Paris, et estoient toutes ses gens et leurs chevaus à gaiges.
2 Mardi — Mons. à Paris.
3 Mercredi — Mons. à Paris.
4 Jeudi — Mons. à Bouloingne la Petite, et disnerent avec lui le conte de Tancarville et plusieurs autres chevaliers et escuiers, ses gens et leurs chevaus.
5 Vendredi — Mons. à Paris.
6 Samedi — Mons. à Paris.
7 Dimanche — Mons. à Paris.
8 Lundi — Mons. à Paris.
9 Mardi — Mons. à Paris.
10 Mercredi — Mons. à Paris.

11 Jeudi — Mons. à Paris.
12 Vendredi — Mons. à Paris.
13 Samedi — Paris.
14 Dimanche — Mons. à Paris, et ses gens.
15 Lundi — Mons. à Saint Denis.
16 Mardi — Mons. à Saint Denis.
17 Mercredi — Mons. à Saint Denis.
18 Jeudi — Mons. disner à la Chapelle Saint Denis et giste au bois de Vincennes.
19 Vendredi — Mons. au bois de Vincennes.
20 Samedi — Mons. à Corbueil.
21 Dimanche — Mons. à Corbueil.
22 Lundi — Mons. à Corbueil.
23 Mardi — Mons. à Corbueil.
24 Mercredi — Mons. disner à Meleun et giste à Moret.
25 Jeudi — Mons. disner à Pont sur Yonne, et giste à Senz.
26 Vendredi — Mons. à Senz.
27 Samedi — Mons. à Senz.
28 Dimanche — Mons. à Senz.
29 Lundi — Mons. à Senz.
30 Mardi — Mons. à Senz.
31 Mercredi — Mons. à Senz.

JUIN.

1 Jeudi — Mons. à Bray sur Seine, et son commun à Senz.
2 Vendredi — Mons à Senz.
3 Samedi — Mons. disner à Senz, et giste à Villemor.
4 Dimanche — Mons. à Troies.
5 Lundi — Troies.
6 Mardi — Sejour à Troies.
7 Mercredi — Sejour à Troies.
8 Jeudi — Sejour à Troies.
9 Vendredi — Sejour à Troies.
10 Samedi — Sejour à Troies.
11 Dimanche — Sejour à Troies.
12 Lundi — Sejour à Troies.

13 Mardi — Mons. à Troies.
14 Mercredi — Mons. disner à Troies et giste à Plancy.
15 Jeudi — Mons. disner à Perigny et giste à Provins.
16 Vendredi — Mons. disner à Nangis et giste à Champeaus.
17 Samedi — Mons. disner à Corbueil, et giste à Paris, et furent toutes ses gens et leurs chevaus mis à gaiges.
18 Dimanche — Mons. à Paris.
19 Lundi — Sejour à Paris.
20 Mardi — Sejour à Paris.
21 Mercredi — Sejour à Paris.
22 Jeudi — Sejour à Paris.
23 Vendredi — Sejour à Paris.
24 Samedi — Sejour à Paris.
25 Dimanche — Mons. disner à Paris et giste à Brie Conte Robert et partit pour venir en Bourgoingne, et furent ses gens à gaiges.
26 Lundi — Mons. disner à Grantpuis et giste à Provins.
27 Mardi — Mons. disner à Perigny et giste à Plancy.
28 Mercredi — Mons. disner à Brene et giste à Jaucourt.
29 Jeudi — Mons. disner à Essoie et giste à Chasteillon.
30 Vendredi — Mons. à Chasteillon.

JUILLET.

1 Samedi — Mons. disner à Aignay et giste à Saulx.
2 Dimanche — Mons. à Dijon.
3 Lundi — Mons. à Dijon.
4 Mardi — Mons. disner à Dijon et giste à Rouvre.
5 Mercredi — Mons. disner à Montot et giste à Rouvre.
6 Jeudi — Mons. à Rouvre.
7 Vendredi — Rouvre.
8 Samedi — Mons. disner à l'ospital de Gevrey et giste à Dijon.
9 Dimanche — Dijon.
10 Lundi — Dijon.
11 Mardi — Disner à l'ospital de Bracon et giste à Argilly.
12 Mercredi — Disner à Mons, — giste à Argilly.

13 Jeudi — Disner à la Loge en Borne, — giste à Argilly.
14 Vendredi — Argilly.
15 Samedi — Disner à la Granche de Grosbois, — giste à Argilly.
16 Dimanche — Argilly.
17 Lundi — Mons. à Argilly et disne en bois à la chasse.
18 Mardi — Argilly.
19 Mercredi — Argilly.
20 Jeudi — Mons. disner à la Borde de Rulee, — giste à Beaune.
21 Vendredi — Mons. à Beaune.
22 Samedi — Beaune.
23 Dimanche — Beaune.
24 Lundi — Mons. disner à Beauregart et giste à Chalon.
25 Mardi — Chalon.
[26, 27, 28, 29, 30] — Mons. à Chalon.
31 Lundi — Mons. disner à Chamforgeul et giste à Chalon.

AOÛT.

1 Mardi — Mons. disner à l'ostel Dieu .....? et giste à Chalon.
2 Mercredi — Mons. disner à Saint Germain ou bois et giste à Chalon.
3 Jeudi — Chalon.
4 Vendredi — Mons. disner à Saint Germain ou bois et giste à Chalon.
5 Samedi — Chalon.
6 Dimanche — Chalon.
7 Lundi — Mons. disner à Saint Germain et giste à Chalon.
8 Mardi — Mons. disner à Moillecon et giste à Chalon.
[9, 10] — Mons. à Chalon.
11 Vendredi — Mons. disner à Germoles et giste à Chalon.
12 Samedi — Mons. disner à Moillecon et giste à Chalon.
15 Mardi — Mons. à Chalon.
16 Mercredi — Mons. disner à Moillecon et giste à Chalon.
17 Jeudi — Chalon.
18 Vendredi — Mons. disner à la Chapelle de Demigny et giste à Beaune.
19 Samedi — Mons. disner à Nuitz et giste à Dijon.
20 Dimanche — Mons. disner à Dijon et giste à Saulx.

21 Lundi — Mons. disner à Egnay et giste à Chastillon.
22 Mardi — Mons. disner à Bar sur Seine et giste à Troies.
23 Mercredi — Mons. disner à Troies et giste à Marigny.
24 Jeudi — Mons. disner à Traynel et giste à Bray.
25 Vendredi — Mons. disner à Grantpuis et giste à Brie Conte Robert.
26 Samedi — Mons. à Paris devers le roy, et furent toutes ses gens et leurs chevaus mis à gaiges.
27 Dimanche — Mons. à Paris.
28 Lundi — Mons. à Paris.
[29, 30, 31] — Mons. à Paris.

SEPTEMBRE.

1 Vendredi — Mons. à Paris.
2 Samedi — Paris.
3 Dimanche — Mons. à Paris et donne à disner aus gens du conseil du roy.
4 Lundi — Mons. à Paris.
5 Mardi — Mons. disner à Paris et giste à Louvres.
6 Mercredi — Mons. disner à la Chappelle en Serval et giste à Senlis.
7 Jeudi — Mons. à Compiegne.
8 Vendredi — Compiegne.
9 Samedi — Mons. disner à Choisy et giste à Noion.
10 Dimanche — Mons. disner à Noion et giste à Naelle.
11 Lundi — Mons. à Peronne.
[12, 13, 14, 15, 16, 17] — Sejour à Peronne, — ce jour garnison de vins achetee à Cambray pour la despense de l'ostel par messire Estienne de Heiz, clerc des offices de l'ostel de monseigneur.
[18 Lundi, 19, 20, 21, 22] — Sejour à Peronne.
23 Samedi — Mons. disner à Roye avec le roy, et son commun à Noion et giste à Compiegne.
24 Dimanche — Mons. disner et giste à Senlis.
25 Lundi — Mons. disner à la Chappelle en Serval et giste à Louvres.
26 Mardi — Mons. au bois de Vincennes devers le roy, — ses gens à gaiges.
27 Mercredi — Mons. au bois de Vincennes, — ses gens et leurs chevaux mis à gaiges.

IMPRIMERIE NATIONALE.

28 Jeudi — Mons. au bois de Vincennes.
29 Vendredi — Mons. disner au bois de Vincennes, — souper et giste à Bondis.
30 Samedi — Mons. à Bondis, — et furent le conte de Tancarville et les veneurs du roy aux despens de monseigneur.

OCTOBRE.

1 Dimanche — Mons. disner à Montjay et giste à Bondis et extraordinaire ce jour.
[2 Lundi, 3, 4, 5] — Sejour à Paris.
6 Vendredi — Mons. disner à Paris et giste à Bondis, et ses gens et leurs chevaus mis à gaiges.
7 Samedi — Mons. disner à Livry et giste à Bondis, — ce jour garnison de une couple de foin achetee de maistre Pierre d'Orgemont, conseiller de mon dit seigneur.
8 Dimanche — Mons. à Paris.
9 Lundi — Mons. disner à Saint Denis devers le roy et giste à Paris.
[10 Mardi, 11, 12, 13, 14] — Sejour à Paris.
15 Dimanche — Mons. disner à Paris et giste à Boulongne la Petite.
16 Lundi — Mons. à Boulongne la Petite.
17 Mardi — Mons. disner et giste à Croissy devers le roy.
18 Mercredi — Mons. au Vivier en Brie avec le roy.
[19 Jeudi, 20, 21, 22] — Sejour au Vivier.
23 Lundi — Mons. disner au Vivier et giste à Meleum.
[24 Mardi, 25, 26, 27, 28] — Sejour à Meleum.
29 Dimanche — Mons. à Brie Conte Robert avec le roy.
30 Lundi — Mons. au bois de Vincennes.
31 Mardi — Mons. à Paris.

NOVEMBRE.

1 Mercredi — Mons. à Paris, et ses gens et leurs chevaus mis à gaiges.
[2 Jeudi au Jeudi 30 — Sejour à Paris, sauf le dimanche XIXe jour au bois de Vincennes.]

DÉCEMBRE.

1 Vendredi — Mons. à Paris.
[2, 3, 4, 5, 6, 7] — Mons. sejour à Paris.
8 Vendredi — Mons. disner à Paris et giste à Villeneuve Saint George et parti pour venir en Bourgoingne.
9 Samedi — Mons. disner à Cons la Ville et giste à Chaumes en Brie.
10 Dimanche — Disner à Pasques, — giste à Rosay en Brie, et fut avec li le conte de Tancarville.
11 Lundi — Mons. à Rosay, et fut avec li le dit conte.
12 Mardi — Mons. disner à . . . . . et giste à Rosay, et fut avec li le dit conte.
13 Mercredi — Mons. à Rosay, et fut avec li le dit conte.
14 Jeudi — Disner à Rosay, — giste à Nengis, et fut avec li le dit conte.
15 Vendredi — Mons. disner et gister à Bray sur Saine, et se parti le dit conte pour aler à Paris devers le roy.
16 Samedi — Mons. disner à Traynel et giste à Marigny en Champagne.
17 Dimanche — Mons. disner au Grant Paveillon et giste à Troies.
18 Lundi — Sejour à Troies.
19 Mardi — Mons. disner à Reuilly et giste à Juilly.
20 Mercredi — Mons. disner à Mucy l'Evesque et giste à Chatillon.
21 Jeudi — Mons. disner à Villiers et giste à Aignay.
22 Vendredi — Mons. disner et giste à Saulx.
23 Samedi — Mons. disner et giste à Dijon.
24 Dimanche — Sejour à Dijon.
25 Lundi, jour de Noel — Mons. à Dijon.
26 Mardi — Mons. disner à l'ospital de Brochons et giste à Argilly.
27 Mercredi — Mons. disner à Argilly et giste à Beaune.
28 Jeudi — Mons. disner et giste à Chalon sur Saone.
[29 Vendredi, 30, 31] — Sejour à Chalon sur Saone.

ANNÉE 1369.

Pâques, 1er avril.

Jusqu'à la fin août, suite et fin du compte précédent du Huet Hanon. (Original. *Arch. de la Côte-d'Or;* B 1430, vol. in-fol. parch. de 181 feuillets.) — 1er janvier à fin avril, fol. 91 v° à 94. — Du 1er mai à fin août, du fol. 143 v° à 146 v°. — Du 1er septembre à fin décembre. Compte de Maciot Estibourt. (Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 156.)

JANVIER.

1 Lundi — Mons. à Chalon sur Saone.
2 Mardi — Mons. disner à Chaigny et giste à Beaune.
3 Mercredi — Mons. à Argilly.
4 Jeudi — Mons. disner à l'ospital de Ville soubz Gevrey et giste à Talent.
5 Vendredi, 6 — Mons. à Talent.
7 Dymenche — Mons. disner à Dijon et giste à Rouvre.
[8 Lundi, 9, 10, 11] — Sejour à Rouvre.
12 Vendredi — Mons. disner au pont de Norges et giste à Rouvre.
13 Samedi — Sejour à Rouvre.
14 Dymenche — Mons. disner à Rouvre et giste à Dijon.
15 Lundi — Mons. disner à Saulx et giste à Aignay.
16 Mardi, 17 — Mons. à Aisey.
18 Jeudi — Mons. disner à Molesmes et giste à Juilly.
19 Vendredi — Mons. disner à Ylles et giste à Saint Lié.
20 Samedi — Mons. disner à Marigny et giste à Traynel.
21 Dymanche — Mons. disner à Bray et giste à Grantpuis.
22 Lundi — Mons. disner aux Bordes et giste à Paris.
23 Mardi — Mons. à Paris.
[24 Mercredi à Mercredi 31] — Sejour à Paris.

FÉVRIER.

[1 Jeudi, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8] — Mons. sejour à Paris.

9 Vendredi — Mons. disner à Saint Denis, — giste à Paris.
10 Samedi, 11 — Sejour à Paris.
12 Lundi — Mons. au bois de Vincennes.
[13 Mardi à Lundi 19] — Mons. sejour au bois de Vincennes.
20 Mardi — Mons. disner et giste à Saint Germain en Laie avec le roy.
21 Mercredi — Mons. disner à Meullent et giste à Mente avec le roy.
22 Jeudi — Mons. disner à Meullent et giste à Saint Germain en Laie.
23 Vendredi — Sejour à Saint Germain en Laie.
24 Samedi — Mons. disner à Saint Denis et giste à Paris.
25 Dymenche — Mons. disner à Paris, — giste au bois de Vincennes.
26 Lundi — Mons. au bois de Vincennes.
27 Mardi, 28 — Sejour au bois de Vincennes.
[A la fin de ce mois des ambassadeurs sont envoyés en Flandre par le duc et le roi pour traiter du mariage du duc avec Marguerite de Flandre; ils ne sortirent de Flandre que le 21 avril.] (Comptes de Huet Hanon receveur général, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1430, registre in-fol.)

MARS.

1 Jeudi — Mons. au bois de Vincennes.
[2, 3, 4] — Sejour au bois de Vincennes.
5 Lundi — Mons. à Paris.
[6 Mardi, 7, 8, 9] — Sejour à Paris.
10 Samedi — Mons. disner à Paris, — giste à Villeneuve Saint George avec le roy.
11 Dymenche — Disner à Courbueil et giste à Meleun avec le roy.
[12 Lundi, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20] — Sejour à Meleun.
21 Mercredi — Mons. disner à Moissy l'Evesque et giste au Vivier en Brie.
22 Jeudi — Mons. au Vivier.
24 Vendredi — Mons. disner à Brie Conte Robert, et giste au bois de Vincennes devers le roy.
24 Samedi — Mons. à Paris.
[25, 26] — Sejour à Paris.
27 Mardi — Mons. disner à Boulongne la Petite, — giste à Paris.
[28 Mercredi, 29, 30, 31] — Sejour à Paris.

AVRIL.

1 Dymanche, jour de Pasques — Mons. à Paris.
[2 Lundi, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10] — Sejour à Paris.
11 Mercredi — Disner à Boulongne la Petite, giste à Paris.
[12 Jeudi, 13, 14, 15, 16] — Sejour à Paris.
17 Mardi — Mons. disner à Boulongne la Petite, giste à Paris.
[18 Mercredi, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25] — Sejour à Paris.
26 Jeudi — Mons. au bois de Vincennes.
27 Vendredi — Mons. à Saint Denis.
28 Samedi — Mons. au Val Notre Dame.
29 Dymanche — Mons. au Val Notre Dame.
30 Lundi — Sejour au Val Notre Dame.

MAI.

1 Mardi — Mons. au Val Notre Dame avec le roy, et ses gens et leurs chevaux.
2 Mercredi — Mons. au Val Notre Dame avec le roy, et ses gens et leurs chevaux.
3 Jeudi — Mons. disner à Maubuisson et giste à Saint Germain en Laye avec le roy, et ses gens et leurs chevaux.
4 Vendredi — Mons. disner à Maubuisson et giste à Saint Germain en Laye avec le roy, et ses gens et leurs chevaux.
5 Samedi — Mons. disner à Maubuisson et giste à Saint Germain en Laye avec le roy, et ses gens et leurs chevaux.
6 Dimanche — Mons. disner à Maubuisson et giste à Saint Germain en Laye avec le roy, et ses gens et leurs chevaux.
7 Lundi — Mons. à Saint Denis avec le roy.
8 Mardi — Mons. au bois de Vincennes.
9 Mercredi — Mons. au bois de Vincennes.
10 Jeudi — Mons. au bois de Vincennes.
11 Vendredi — Mons. au bois de Vincennes.
12 Samedi — Mons. au bois de Vincennes.
13 Dimanche — Mons. au bois de Vincennes.

14 Lundi — Mons. au bois de Vincennes.
15 Mardi — Mons. au bois de Vincennes.
16 Mercredi — Mons. disner à Paris et giste au bois de Vincennes.
17 Jeudi — Mons. au bois de Vincennes.
18 Vendredi — Mons. au bois de Vincennes.
19 Samedi — Mons. au bois de Vincennes.
20 Dimanche — Mons. au bois de Vincennes.
21 Lundi — Mons. au bois de Vincennes.
22 Mardi — Mons. au bois de Vincennes.
23 Mercredi — Mons. au bois de Vincennes.
24 Jeudi — Mons. au bois de Vincennes.
25 Vendredi — Mons. au bois de Vincennes.
26 Samedi — Mons. au bois de Vincennes.
27 Dimanche — Mons. au bois de Vincennes.
28 Lundi — Mons. au bois de Vincennes.
29 Mardi — Mons. au bois de Vincennes.
30 Mercredi — Mons. au bois de Vincennes.
31 Jeudi — Mons. au bois de Vincennes.

JUIN.

1 Vendredi, premier jour de juin — Mons. à Paris, ses gens et leurs chevaux en la maniere accoutumee.

2 Samedi — Mons. à Paris, ses gens et leurs chevaux en la maniere accoutumee.

3 Dimanche — Mons. à Paris, ses gens et leurs chevaux en la maniere accoutumee.

4 Lundi — Mons. à Paris, ses gens et leurs chevaux en la maniere accoutumee.

5 Mardi — Mons. à Paris, ses gens et leurs chevaux en la maniere accoutumee.

6 Mercredi — Mons. à Paris, ses gens et leurs chevaux en la maniere accoutumee.

7 Jeudi — Mons. à Paris, ses gens et leurs chevaux en la maniere accoutumee.

8 Vendredi — Mons. tout le jour à Saint Denis.

9 Samedi — Mons. disner à Louvres et giste à Senlis.

10 Dimanche — Mons. toute la journee à Compiegne.

11 Lundi — Mons. disner et giste à Roye.

12 Mardi — Mons. disner à Bray sur Somme et giste à Bapaume.

13 Mercredi — Mons. disne et giste à Arras.

14 Jeudi — Mons. disne et giste à Douay.

15 Vendredi — Mons. disne à Orchies et giste à Tournay.

16 Samedi — Mons. toute la journee à Tournay.

17 Dimanche — Mons. disne et giste à Odenarde.

18 Lundi — Mons. disne et giste à Gand, compris ci plusieurs garnisons pour la venue de mons. à Gand.

19 Mardi — Mons. à Gand et epousa ce jour.

20 Mercredi — Mons. à Gand et donna à disner au duc et à la duchesse de Brabant, à la contesse de Flandres et à tous les autres seigneurs et dames qui furent le jour precedent à ses noces.

21 Jeudi — Mons. à Gand.

22 Vendredi — Mons. à Gand et donne à disner aux chevaliers de Flandres.

23 Samedi — Mons. à Gand.

24 Dimanche — Mons. à Gand.

25 Lundi — Mons. disner à Esclo et giste à Bruges.

26 Mardi — Mons. à Bruges et donne à disner aux bourgeois de la ville.

27 Mercredi — Mons. disne à Esclo et giste à Gand.

28 Jeudi — Mons. à Gand.

29 Vendredi — Mons. disne à Douze et giste à Courtray.

30 Samedi — Mons. disne et giste à Lille.

JUILLET.

1 Dimanche, premier jour de juillet — Mons. disne à Lens en Artois et giste à Arraz.

2 Lundi — Mons. disne à Bapaume et giste à Bray sur Somme.

3 Mardi — Mons. disne à Roye et giste à Ressont sur le Mast.

4 Mercredi — Mons. disne à Pont Saint Maxence et giste à Senlis.

5 Jeudi — Mons. disne au Bourget et giste à Paris.

6 Vendredi — Mons. à Paris tout le jour.
7 Samedi — Mons. à Paris tout le jour.
8 Dimanche — Mons. à Paris tout le jour.
9 Lundi — Mons. à Paris tout le jour.
10 Mardi — Mons. à Paris tout le jour.
11 Mercredi — Mons. à Paris tout le jour.
12 Jeudi — Mons. à Paris tout le jour.
13 Vendredi — Mons. à Paris tout le jour.
14 Samedi — Mons. à Paris tout le jour.
15 Dimanche — Mons. disne à Paris et giste à Saint Denis.
16 Lundi — Mons. tout le jour à Paris.
17 Mardi — Mons. tout le jour à Paris.
18 Mercredi — Mons. tout le jour à Paris.
19 Jeudi — Mons. disne à Louvres et giste à Pont Saint Maxence.
20 Vendredi — Mons. disne à Ressont sur le Mast.
21 Samedi — Mons. disne à Bapaume et giste à Ames.
22 Dimanche — Mons. tout le jour à Ames.
23 Lundi — Mons. tout le jour à Ames.
24 Mardi — Mons. tout le jour à Ames.
25 Mercredi — Mons. disne à Ames et giste à Bapaume.
26 Jeudi — Mons. disne à Corbiere et giste à Bouves.
27 Vendredi — Mons. disne à Pois et giste à Aumalle.
28 Samedi — Mons. disne à Nueschatel de Lincourt et giste à Rouen.
29 Dimanche — Mons. tout le jour à Rouen.
30 Lundi — Mons. tout le jour à Rouen.
31 Mardi — Mons. tout le jour à Rouen.

AOÛT.

1 Mercredi, premier jour d'aoust — Mons. à Rouen.
2 Jeudi — Mons. à Rouen.
3 Vendredi — Mons. à Rouen.
4 Samedi — Mons. à Rouen.
5 Dimanche — Mons. à Rouen.
6 Lundi — Mons. à Rouen.

IMPRIMERIE NATIONALE.

7 Mardi — Mons. disner à Rouen et giste à Nueschatel de Lincourt.
8 Mercredi — Mons. à Eu.
9 Jeudi — Mons. disner à Nibas et giste à Abeville.
10 Vendredi — Mons. tout le jour à Abeville.
11 Samedi — Mons. tout le jour à Abeville.
12 Dimanche — Mons. tout le jour à Abeville.
13 Lundi — Mons. disner et giste à Aucy.
14 Mardi — Mons. tout le jour à Hedin.
15 Mercredi — Mons. tout le jour à Hedin.
16 Jeudi — Mons. tout le jour à Hedin.
17 Vendredi — Mons. tout le jour à Hedin.
18 Samedi — Mons. tout le jour à Hedin.
19 Dimanche — Disner et giste à Adeleixs.
20 Lundi — Logié aux champs.
21 Mardi — Logié aux champs.
22 Mercredi — Mons. aux champs.
23 Jeudi — Mons. aux champs devant Adre.
24 Vendredi — Mons. aux champs devant Adre.
25 Samedi — Mons. sur le mont de Tournehem.
26 Dimanche — Mons. logié aux champs.
27 Lundi — Mons. sur le mont Tournehem.
28 Mardi — Mons. sur le mont Tournehem.
29 Mercredi — Mons. sur le mont Tournehem.
30 Jeudi — Mons. sur le mont Tournehem.
31 Vendredi — Mons. sur le mont Tournehem.

SEPTEMBRE.

1 Samedi — Mons. au mont Tournehem.
2 Dimanche — Mons. au mont Tournehem.
3 Lundi — Mons. au mont Tournehem.
4 Mardi — Mons. au mont Tournehem.
5 Mercredi — Mons. au mont Tournehem.
6 Jeudi — Mons. au mont Tournehem.
7 Vendredi — Mons. au mont Tournehem.

8 Samedi — Mons. au mont Tournehem.
9 Dimanche — Mons. au mont Tournehem.
10 Lundi — Mons. au mont Tournehem.
11 Mardi — Mons. au mont Tournehem.
12 Mercredi — Mons. au mont Tournehem.
13 Jeudi — Depart pour Hesdin.
22 Mons. arrive à Paris, — souper et gister.
[Le reste du mois] — Sejour à Paris.

OCTOBRE.

[Tout le mois] — Sejour à Paris.

NOVEMBRE.

1 Sejour à Paris.
2 [Le duc envoie plusieurs de ses officiers chercher la duchesse à Lens en Artois pour l'amener à Paris.]
[Tout le mois] — Sejour à Paris.
21 [La duchesse arrive à Paris vers le duc à l'hôtel Saint-Pol à l'heure du souper. Elle était accompagnée de la comtesse de Vendôme, de la dame de Saint-Étienne, du comte de Dammartin et de plusieurs autres dont l'escorte était de XIV chevaux.]

DÉCEMBRE.

[Tout le mois le duc reste à Paris son commun toujours à gages.]

ANNÉE 1370.

Pâques, 14 avril.

Suite et fin du compte de Maciot Estibourt. — Mêmes sources. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 156.)

JANVIER.

[Tout le mois] — [Le duc reste à Paris.]

FÉVRIER.

[Le duc reste à Paris jusqu'au 24.]
24 Depart pour Lille en Flandres.

MARS.

6 [Arrivée du duc à Gand.]
[7 au 23 — Sejour à Gand.]
24 Depart de Gand.
29 [Arrivée à Paris.]

AVRIL.

[Tout le mois] — Sejour à Paris.

MAI.

1 Mercredi — Mons. tout le jour à Paris.
[2, 3, 4, 5, 6, 7, 8] — Sejour à Paris.
9 Jeudi — [Départ de Paris pour la Bourgogne.]
16 Jeudi — [Arrivée à Dijon.]
17 Vendredi — Sejour à Talent.
18 Samedi — Sejour à Talent.
[Le reste du mois] — [A Dijon et environs.]

JUIN.

1 Samedi — Mons. à Chalon. — (Mandement du duc, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 160 r°.)
2 Dimanche — Sejour à Chalon.
6 Jeudi — Mons. à Tournus. (D'après les comptes. *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LI, fol. 538.)
18 Mardi — Mons. à Montbard, [d'où il envoie Pierre de Genoves, Hugues de Genoves, Hugues de Vienne, Guy de Trembloy, le sire de Sombernon, Bertrand de Saint Pastour et divers chevaliers, escuiers et officiers de l'hostel, avec IIII^xx chevaux pour aller chercher madame la duchesse à Paris].

[Le reste du mois] — Sejour à Montbard. (V. le compte de Nicolas de Courbeton, receveur d'Auxois pour cette année, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, fol. 533.)

JUILLET.

1 Lundi — [Mons. est à l'abbaye de Molème au-devant de madame qui fait son entrée en Bourgogne, — la duchesse arrive ce jour à Molème pour le souper.]

9 Mardi — Mons. et madame à Montbard. — (Mandement du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 7 v°.)

17 Mercredi — [Mons. et madame reçoivent à Montbard la plus grande partie des seigneurs du duché et du comté qui viennent voir la duchesse.]

[Le reste du mois] — [Séjour à Montbard et aux environs.]

AOÛT.

[Tout le mois] — Sejour en Bourgogne, — [à Dijon, — Rouvres, — Argilly, etc.].

SEPTEMBRE.

[Tout le mois] — [Le duc et la duchesse séjournent en Bourgogne dans leurs divers châteaux.]

13 Vendredi — Sejour à Dijon. (Mandement du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 156.)

15 Dimanche — Sejour à Chatillon sur Seine. (Mandement du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 159.)

OCTOBRE.

[Tout le mois] — [Le duc et la duchesse sont en Bourgogne.]

1 Mardi — Mons et madame à Rouvres. (Mandement du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 156.)

8 Mardi — Sejour à Beaune, — [tenue du parlement auquel assistèrent les prélats, abbés, nobles et bourgeois].

12 Samedi — Mons. à Dijon. (Mandement du duc, *Bibl. nat.*, coll. Bourgogne, t. LII, fol. 164 r°.)

NOVEMBRE.

[Tout le mois] — [Le duc et la duchesse sont en Bourgogne dans leurs divers châteaux.]

23 Dijon — [Mon dit seigneur et la duchesse assistèrent à l'anniversaire des obsèques de Philippe de Rouvres.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 71 r°.)

DÉCEMBRE.

1 Dimanche — Mons. et madame à Rouvres.

[2, 3, 4, 5, 6, 7] — Sejour à Rouvres.

8 Dimanche — [Départ du duc pour Beaune et pour l'ouverture du parlement.]

9, 10, 11, 12 — [Séjour à Beaune, pour la tenue du parlement, auquel assistèrent le grand prieur de Champagne, les sires de Couches, d'Espoises, de Seurre, de Voudenay, etc. Pierre d'Orgemont, conseiller du roi et du duc y prononça divers arrêts.]

ANNÉE 1371.

Pâques, 6 avril.

Du 1er janvier à fin mars. Compte d'Étienne de Heiz, chapelain du duc Philippe le Hardi. (Original. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 319, in-fol. parch. de 44 pages, non paginé.) — Du 1er avril à fin octobre. Compte de Robert d'Amancé, trésorier du duc. (Original. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1435, vol. in-fol. parch. de 109 feuillets, du fol. 18 au fol. 24.) Ces comptes comprennent aussi ceux de la duchesse séparément. — Du 1er novembre à fin décembre. Compte de Regnault Gombaud, commis à payer la dépense du duc, de la duchesse et de Jean, leur fils. (Original. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1436 *bis*, vol. in-fol. parch. de 216 feuillets, fol. 4 et 5. Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 167. — *Arch. de la Côte-d'Or*, B. 320 *bis*, 8 feuilles d'escroes parch.)

JANVIER.

1 Mercredi — Mons. et madame à Rouvre, — et y ot ce jour plusieurs chevaliers.

2 Jeudi — Mons. disner à Disjon, — giste à Auxonne.

3 Vendredi — Mons. tout le jour à Auxonne, — et donna mons. à mengier au conte de Montbeliart, à mons. Hugue de Chalon, à mons. Jacque de Vienne, à tous les nobles de la conté de Bourgoigne, et à grant partie des nobles du duchié qui estoient venuz à la journée au dit Auxonne; — ce jour madame la duchesse à Rouvre.

4 Samedi — Mons. et madame à Rouvre.

5 Dimanche — Mons. et madame à Rouvre.

6 Lundi — Mons. et madame à Rouvre.

7 Mardi — Mons. et madame à Rouvre.

8 Mercredi — Mons. et madame à Rouvre.

9 Jeudi — Mons. disner à Maisieres, — souper et giste à Chalon.

10 Vendredi — Mons. tout le jour à Chalon, — achat de poissons fait à Chalon ce dit jour pour la garnison de mons., tant pour la despense de son hostel au dit Chalon comme pour son voiage d'Avignon, lesquels poissons ont esté prisiez par le bailli de Chalon, Amé Bouffeau, le procureur de mons., le Normandeau et Oudet de Savigny.

11 Samedi — Mons. à Chalon.

12 Dimanche — Mons. partit de Chalon, — et vint par yeaue au giste à Mascon. — [Quarante-six mariniers conduisaient les six bateaux du duc et de sa maison.]

13 Lundi — Mons. disner sur l'eaue et giste à Vymeu.

14 Mardi — Disner sur l'eaue, — souper et giste à Condrieu.

15 Mercredi — Mons. se partit de Condrieu, et disna sur l'eaue et souper et giste à la Roche de Gluz.

16 Jeudi — Mons. se partit de la Roche de Gluz. Disner sur l'eaue et souper et giste au Pont Saint Esprit.

17 Vendredi — Depart du Pont Saint Esprit, — disner sur l'eaue et souper et giste à Villeneuve lés Avignon avec mons. d'Anjou et son commun en son hostel.

18 Samedi — Mons. à Villeneuve lés Avignon, et disna chiez le pape, — souper et giste avec mons. d'Anjou et son commun à Villeneuve lés Avignon.

19 Dimanche — Pas de despence, pour ce que mons., ses gens et chevaux furent aux despens de mons. le duc d'Anjou.

20 Lundi — Pas de despence, pour ce que mons., ses gens et chevaux furent aux despens de mons. le duc d'Anjou.

21 Mardi — Pas de despence, pour ce que mons., ses gens et chevaux furent aux despens de mons. le duc d'Anjou.

22 Mercredi — Pas de despence, pour ce que mons., ses gens et chevaux furent aux despens de mons. le duc d'Anjou.

23 Jeudi — Mons. à Villeneuve lés Avignon.

24 Vendredi — Mons. à Villeneuve lés Avignon avec mons. d'Anjou, — et son commun en son hostel.

25 Samedi — Mons. à Villeneuve lés Avignon.

26 Dimanche — Villeneuve lés Avignon avec mons. d'Anjou.

27 Lundi — Villeneuve lés Avignon avec mons. d'Anjou.

28 Mardi — Mons. disner à Roquemore, — souper et giste au Pont Saint Esprit.

29 Mercredi — Disner à Viviers, — giste à Baaz.

30 Jeudi — Disner à Soyon, — souper et giste à Tornon.

31 Vendredi — Disner à Salieres, — souper et giste à Vienne.

FÉVRIER.

1 Samedi — Mons. disner à Lyon avec l'archevesque, — son commun en la ville *au Chapel Rouge,* — giste à Villefranche.

2 Dimanche — Disner à Mascon, — souper et giste à Tornus.

3 Lundi — Disner à Chalon, — souper et giste à Beaune.

4 Mardi — Disner à Beaune, — souper et giste à Rouvre, devers madame.

5 Mercredi — Mons. et madame à Rouvre.

6 Jeudi — Mons. et madame à Rouvre.

7 Vendredi — Mons. disner à Beaune, — souper et giste à Chalon.

8 Samedi — Mons. à Chalon.

9 Dimanche — Tout le jour à Chalon.

10 Lundi — Tout le jour à Chalon.

11 Mardi — Disner à Chalon, — souper et giste à Saint Jengoust.

12 Mercredi — Disner à Saint Jengoust, — souper et giste à Pareil le Monnial.

13 Jeudi — Disner à Pareil le Monnial, — souper et giste à Marcigny les Nonnains.

14 Vendredi — Mons. disner à Marcigny, — souper et giste à la Palyce.
15 Samedi — Disner à Tury, — souper et giste à Cuesac.
16 Dimanche — Disner à Ryon avec mons. de Berry, — son commun à Clermont — et y vint mon dit seigneur au giste.
17 Lundi — Mons. à Clermont avec mons. de Berry, — et son commun aux Cordeliers.
18 Mardi — Mons. à Clermont avec mons. de Berry, et son commun aux Cordeliers.
19 Mercredi — Disner à Clermont, — souper et giste à Uxoire.
20 Jeudi — Disner à la Nonette avec mons. de Berry et son commun à Uxoire, giste à Briodes.
21 Vendredi — Disner à Briodes, — souper et giste à Saint Flour.
22 Samedi — Saint Flour.
23 Dimanche — Saint Flour.
24 Lundi — Saint Flour.
25 Mardi — Saint Flour.
26 Mercredi — Disner à Saint Flour, — giste à Briodes.
27 Jeudi — Disner à Briodes, — giste à Clermont — et son commun à Uxoire.
28 Vendredi — Disner à Uxoire, — giste à Besse.

MARS.

1 Samedi — Mons. partit de Besse, disner sur les champs, et giste à Corneilles.
2 Dimanche — Mons. au siege devant Ussel.
3 Lundi — Mons. au siege devant Ussel.
4 Mardi — Mons. se partit du siege, et fut disner et giste à Hermant avec mons. de Berry.
5 Mercredi — Mons. disner à Pont Gibaut avec mons. de Berry et giste à Clermont.
6 Jeudi — Mons. à Clermont avec mons. de Berry, — son commun aux Cordeliers, et y estoient plusieurs chevaliers.
7 Vendredi — Mons. disner à Ryon avec mons. de Berry, — son commun en la dite ville et giste à Montpensier, et le commun à Aiguepasse.
8 Samedi — Mons. disner à Cussy, — giste à la Palyce.

9 Dimanche — Disner au Donjon, — giste à Pareil le Monnial.
10 Lundi — Disner à Pareil le Monnial, — giste à Saint Jengoust.
11 Mardi — Disner à Chaigny, — giste à Beaune.
12 Mercredi — Disner à l'ospital de Ville soubz Givrey, — souper et giste à Rouvre devers madame.
13 Jeudi — Mons. et madame à Rouvre.
14 Vendredi — Mons. et madame à Rouvre.
15 Samedi — Mons. et madame à Rouvre.
16 Dimanche — Mons. et madame à Rouvre.
17 Lundi — Mons. et madame à Rouvre.
18 Mardi — Mons. et madame à Rouvre.
19 Mercredi — Mons. et madame à Rouvre.
20 Jeudi — Mons. disner au Pont de Norges, — giste à Rouvre, — madame tout le jour à Rouvre.
21 Vendredi — Mons. et madame à Rouvre.
22 Samedi — Mons. disna à l'ospital de Ville soubz Givry, — giste à Rouvre.
23 Dimanche — Mons. disne à Rouvre, — souper et giste à Argilly, — et y fut avec lui mons. le conte d'Eu.
24 Lundi — Mons. à Argilly avec le conte d'Eu.
25 Mardi — Mons. à Argilly avec le conte d'Eu.
26 Mercredi — Mons. disne à Sarrigny, — giste à Beaune avec le conte d'Eu.
27 Jeudi — Sejour à Beaune avec le conte d'Eu.
28 Vendredi — Mons. à Argilly avec le conte d'Eu.
29 Samedi — Mons. et madame à Rouvre.
30 Dimanche — Mons. et madame à Rouvre.
31 Lundi — Mons. et madame à Rouvre.

AVRIL.

1 Mardi, premier jour d'avril — Mons. et madame à Rouvre.
2 Mercredi — Mons. et madame à Tart, le commun à Rouvre.
3 Jeudi — Mons. et madame à Rouvre.
4 Vendredi — Mons. et madame à Rouvre.
5 Samedi — Mons. et madame à Rouvre.
6 Dimanche [*jour de Pasques*] — Mons. et madame à Rouvre.

7 Lundi — Mons. giste à Argilly et avec lui mons. d'Eu.

8 Mardi — Mons. disne à Chivres, son commun à Argilly et giste illec et avec lui mons. d'Eu.

9 Mercredi — Mons. disner à Argilly et giste à Rouvre, et madame tout le jour illec.

10 Jeudi — Mons. et madame à Rouvre et y disnent, le cardinal d'Angleterre et l'evesque d'Anvers, plusieurs chevaliers et leurs gens et y furent au disner le duc de Lorraine et plusieurs chevaliers et escuiers qui estoient venus en sa compaignie.

11 Vendredi — Mons. et madame à Rouvre.

12 Samedi — Mons. et madame à Rouvre.

13 Dimanche — Mons. et madame à Rouvre.

14 Lundi — Mons. giste à Argilly.

15 Mardi — Mons. disne à Chivres, son commun à Argilly et giste illec et y furent messire Jehan de Vienne, le mareschal de Bourgogne et plusieurs autres chevaliers.

16 Mercredi — Mons. disne à la Loge de l'estanc de Grosbois, son commun à la Salle Saint Loup et illec.

17 Jeudi — Mons. à la Salle Saint Loup tout le jour, et y furent le conte de Saint Pol et plusieurs chevaliers.

18 Vendredi — Mons. à la Chapelle de Demigny et giste à Chalon.

19 Samedi — Mons. à Chalon tout le jour.

20 Dimanche — Mons. à Chalon tout le jour.

21 Lundi — Mons. disner à Champforgeu, son commun à Chalon et giste illec et y furent plusieurs chevaliers.

22 Mardi — Mons. part de Chalon pour aller à Mascon et demora le maistre d'ostel et le commun de mons. à Chalon. Ce jour mons. disne à Tournus et soupe et giste à Mascon.

23 Mercredi — Mons. disner à Mascon et giste à Tournus ce jour, le maistre d'ostel et le commun de mons. à Chalon.

24 Jeudi — Mons. à Chalon tout le jour et y furent plusieurs chevaliers.

25 Vendredi — Mons. disne à Fresne, son commun à Chalon et y furent plusieurs chevaliers, et giste à la Salle Saint Loup.

26 Samedi — Mons. disne à Argilly et giste à Rouvre devers madame.

27 Dimanche — Mons. et madame à Rouvre.

28 Lundi — Mons. et madame à Rouvre.

29 Mardi — Mons. et madame disner à l'ospital de Ville soubz Givry, leur commun à Rouvre et giste illec.

30 Mercredi — Mons. et madame à Rouvre.

MAI.

1 Jeudi, premier jour de may — Mons. et madame disner à Ysiers, leur commun à Rouvre et giste illec.

2 Vendredi — Mons. et madame à Rouvre et y furent plusieurs chevaliers.

3 Samedi — Mons. et madame disner à Ysiers, leur commun à Rouvre et giste illec.

4 Dimanche — Mons. et madame disner à Rouvre et apres disné se parti mons. et soupe et giste à Saulx.

5 Lundi — Mons. disner à Aignay et giste à Chasteillon sur Seine.

6 Mardi — Mons. disner à Bar sur Seine et giste à Troyes.

7 Mercredi — Mons. à Troyes.

8 Jeudi — Mons. à Troyes.

9 Vendredi — Mons. disner à Bar sur Seine et giste à Chasteillon.

10 Samedi — Mons. disner à Aygnay et giste à Saulx.

11 Dimanche — Disner à Pont de Norges, soupe et giste à Rouvre devers madame.

12 Lundi — Mons. et madame à Rouvre.

13 Mardi — Mons. et madame disner à Noiron, leur commun à Rouvre, soupe et giste illec.

14 Mercredi — Mons. et madame à Rouvre.

15 Jeudi, jour de l'Ascension de Nostre Seigneur — Mons. et madame à Rouvre.

16 Vendredi — Mons. disner à Saulx et giste à Aygnay.

17 Samedi — Mons. disner à Chasteillon et giste à Muxy l'Evesque.

18 Dimanche — Mons. disner à Bar sur Seine et giste à Troyes.

19 Lundi — Mons. disner à Troyes, et giste à Bar sur Seine.

20 Mardi — Mons. disner à Muxy avec l'evesque de Langres et giste à Chasteillon et furent madame d'Artois, le duc de Bar.

21 Mercredi — Mons. disner à Aisey et giste à Aygnay et furent madame d'Artois, ses gens et chevaux, etc.

22 Jeudi — Mons. disner à Eschalou et giste à Saulx.

23 Vendredi — Mons. disner à Mussigny et y estoit madame d'Artois, souper et giste à Dijon devers madame.

24 Samedi — Mons. et madame à Dijon avec eulx madame d'Artois.

25 Dimanche, jour de la Penthecouste — Mons. et madame à Dijon et y estoient madame d'Artois et plusieurs chevaliers.

26 Lundi — Mons. et madame à Dijon et y furent madame d'Artois et plusieurs chevaliers et dames.

27 Mardi — Mons. et madame à Dijon et avec eulx madame d'Artois.

28 Mercredi — Mons. et madame à Dijon et avec eulx madame d'Artois — [madame accouche ce jour de son fils premier né].

29 Jeudi — Mons. disner à Thiers, soupe à Rouvre et giste à Dijon et madame tout le jour illec.

30 Vendredi — Mons. à Rouvre.

31 Samedi — Mons. disne en........... et giste à Dijon et madame d'Artois tout le jour illec.

JUIN.

1 Dimanche, premier jour de juing — Mons. et madame à Dijon et madame d'Artois avec eulx.

2 Lundi — Mons. disner et souper à Rouvre et giste à Dijon devers madame d'Artois illec.

3 Mardi — Mons. disner à Dijon et giste à Rouvre, madame et madame d'Artois à Dijon.

4 Mercredi — Mons. disner à Rouvre, madame et madame d'Artois à Dijon, et y furent l'archevesque de Lyon, l'evesque de Carpentras, plusieurs chevaliers et dames.

5 Jeudi, Feste-Dieu — Mons. disne à Rouvre, soupe à Talant, madame et madame d'Artois à Dijon ainsi que l'archevesque de Lyon, l'evesque de Carpentras et plusieurs seigneurs et dames.

6 Vendredi — Mons. et madame à Dijon, y estoient madame d'Artois, l'archevesque de Lyon, l'evesque de Carpentras et plusieurs chevaliers et dames.

7 Samedi — Mons. disne à Mussigny et giste à Dijon, et madame tout le

jour illec avec madame d'Artois l'archevesque de Lyon, l'evesque de Carpentras et plusieurs chevaliers et dames.

8 Dimanche — Mons. et madame à Dijon et les personnes ci-dessus.

9 Lundi — Mons. et madame d'Artois partirent de Dijon, disnent à Mussigny et giste à Saulx.

10 Mardi — Mons. et madame d'Artois disnent à Eschalou et giste à Aygnay.

11 Mercredi — Mons. et madame d'Artois disnent à Busseau et giste à Chasteillon.

12 Jeudi — Mons. disne à Gié avec madame d'Artois.

13 Vendredi — Mons. disner à Ysles et giste à Troyes.

14 Samedi — Mons. disner à Bar sur Seine et giste à Chasteillon.

15 Dimanche — Mons. disne à Aygnay et giste à Saulx.

16 Lundi — Mons. disne à Saussiz et giste à Dijon, et madame tout le jour illec.

17 Mardi — Mons. et madame à Dijon, ce jour pour l'achat de certaines garnisons par Jehan Daubenton, comme d'autres choses pour la gecine de madame, etc.

18 Mercredi — Mons. et madame à Dijon.

19 Jeudi — Mons. et madame à Dijon.

20 Vendredi — Mons. disner à Mussigny, madame et son commun à Dijon.

21 Samedi — Mons. et madame à Dijon.

22 Dimanche — Mons. et madame à Dijon.

23 Lundi — Mons. et madame à Dijon et plusieurs chevaliers.

24 Mardi — Mons. et madame à Dijon et plusieurs chevaliers.

25 Mercredi — Mons. et madame à Dijon et plusieurs chevaliers.

26 Jeudi — Mons. disner à Saussiz et giste à Dijon, madame tout le jour illec.

27 Vendredi — Mons. et madame à Dijon.

28 Samedi — Mons. disner à Mussigny et giste à Dijon, madame tout le jour illec.

29 Dimanche — Mons. et madame à Dijon.

30 Lundi — Mons. disner à Mussigny et giste à Dijon.

JUILLET.

1 Mardi, premier jour de juillet — Mons. et madame à Dijon.

2 Mercredi — Mons. disner à Saussiz et giste à Dijon, madame tout le jour illec.

3 Jeudi — Mons. disner à Mussigny et giste à Dijon, madame illec.

4 Vendredi — Disner à Dijon et giste à Vernot, madame tout le jour à Dijon.

5 Samedi — Mons. à Vernot, madame à Dijon.

6 Dimanche — Jour des relevailles de madame, mons. disner à Talant, — soupe et giste à Dijon, madame tout le jour illec et y furent plusieurs chevaliers et dames.

7 Lundi — Mons. et madame à Dijon.

8 Mardi — Mons. et madame à Dijon.

9 Mercredi — Mons. et madame disner à Dijon et giste à Vernot.

10 Jeudi — Mons. et madame disner à Dyenoy, — giste à Dijon.

11 Vendredi — Mons. et madame à Dijon.

12 Samedi — Mons. et madame à Dijon.

13 Dimanche — Mons. à Chanceaux et giste à Villaines en Duesmois.

14 Lundi — Mons. à bois près de Chasteillon, soupe et giste illec et y fut madame de Bar sœur de monseigneur.

15 Mardi — Mons. disner à Bar sur Seine et giste à Troyes.

16 Mercredi — Disner à Saint Lyé et giste à Marigny.

17 Jeudi — Disner à Trainel et giste à Dannemarie.

18 Vendredi — Disner à la Chapelle Messire Gauchier et giste à Courbeuil.

19 Samedi — Mons. à Paris.

20 Dimanche — Mons. à Paris avec madame d'Artois.

21 Lundi — Mons. au bois de Vincennes avec le roy.

22 Mardi — Mons. au bois de Vincennes avec le roy.

23 Mercredi — Mons. disner à Bondis et giste à Paris en l'ostel du roy.

24 Jeudi — Mons. à Paris avec le roy.

25 Vendredi — Mons. à Paris avec le roy.

26 Samedi — Mons. à Paris, ses gens et leurs chevaux à gaige.

27 Dimanche — Mons. à Paris avec le roy.

28 Lundi — Mons. à Paris avec le roy.

29 Mardi — Mons. à Paris avec le roy.

30 Mercredi — Mons. à Paris avec le roy.

31 Jeudi — Mons. à Paris devers le roy.

AOÛT.

1 Vendredi, premier jour d'aoust — Mons. à Paris devers le roy.
2 Samedi — Mons. à Paris devers le roy.
3 Dimanche — Mons. à Paris devers le roy.
4 Lundi — Mons. à Paris devers le roy.
5 Mardi — Mons. à Paris devers le roy.
6 Mercredi — Mons. à Paris devers le roy.
7 Jeudi — Mons. à Paris devers le roy.
8 Vendredi — Mons. à Paris devers le roy.
9 Samedi — Mons. à Paris devers le roy.
10 Dimanche — Mons. à Paris devers le roy.
11 Lundi — Mons. à Paris devers le roy.
12 Mardi — Mons. à Paris, et giste à Senlis.
13 Mercredi — Mons. disner à Compiegne, et giste à Noyon.
14 Jeudi — Mons. disner à Nesle, et giste à Peronne.
15 Vendredi — Mons. disner à Bapaume.
16 Samedi — Mons. à Arraz avec madame d'Artois.
17 Dimanche — Mons. à Arraz avec madame d'Artois.
18 Lundi — Mons. à Arraz avec madame d'Artois.
19 Mardi — Mons. à Arraz avec madame d'Artois.
20 Mercredi — Mons. à Arraz avec madame d'Artois.
21 Jeudi — Mons. à Arraz avec madame d'Artois.
22 Vendredi — Mons. à Arraz avec madame d'Artois.
23 Samedi — Mons. à Arraz avec madame d'Artois.
24 Dimanche — Mons. disner au Pont à Vendin et giste à Lisle en Flandre.
25 Lundi — Mons. tout le jour à Lisle en Flandre.
26 Mardi — Mons. disner à Menin et giste à Courtray.
27 Mercredi — Mons. disner à Deynze et giste à Gand.
28 Jeudi — Mons. à Gand devers mons. de Flandre.
29 Vendredi — Mons. à Gand devers mons. de Flandre.
30 Samedi — Mons. à Gand devers mons. de Flandre.
31 Dimanche — Mons. à Gand devers mons. de Flandre.

SEPTEMBRE.

1 Lundi, premier jour de septembre — Mons. à Gand devers mons. de Flandre.
2 Mardi — Mons. à Gand devers mons. de Flandre.
3 Mercredi — Mons. à Gand devers mons. de Flandre.
4 Jeudi — Mons. à Gand devers mons. de Flandre.
5 Vendredi — Mons. à Gand devers mons. de Flandre.
6 Samedi — Mons. à Gand devers mons. de Flandre.
7 Dimanche — Mons. à Gand devers mons. de Flandre.
8 Lundi — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
9 Mardi — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
10 Mercredi — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
11 Jeudi — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
12 Vendredi — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
13 Samedi — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
14 Dimanche — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
15 Lundi — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
16 Mardi — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
17 Mercredi — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
18 Jeudi — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
19 Vendredi — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
20 Samedi — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
21 Dimanche — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
22 Lundi — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
23 Mardi — Mons. à Gand, — ses gens et leurs chevaux à gaige.
24 Mercredi — Mons. à Gand, — se parti de Gand, — disne à Vive et giste à Courtray.
25 Jeudi — Mons. disne à Menin et giste à Lisle.
26 Vendredi — Mons. disne au Pont à Vendin et giste à Lens où il donna à souper à madame d'Artois.
27 Samedi — Mons. à Arraz avec madame d'Artois.
28 Dimanche — Disne à Arraz et giste à Bapaume.
29 Lundi — Disner à Peronne et giste à Nesle.

30 Mardi — Disner à Noyon et giste à Compiegne, y estoient les contes d'Eu et de la Marche.

OCTOBRE.

1 Mercredi — Mons. disner à Verbrie et giste à Senlis et y estoient les contes d'Eu et de Lamarche.
2 Jeudi — Mons. disner au Bourgel et giste à Paris devers le roy avec les contes d'Eu et de Lamarche.
3 Vendredi — Mons. à Paris devers le roy.
4 Samedi — Mons. à Paris devers le roy.
5 Dimanche — Mons. à Paris devers le roy.
6 Lundi — Mons. à Paris devers le roy.
7 Mardi — Mons. à Paris devers le roy.
8 Mercredi — Mons. à Paris devers le roy.
9 Jeudi — Mons. disner à Saint Denis, giste à Paris.
10 Vendredi — Mons. à Paris devers le roy.
11 Samedi — Mons. à Paris devers le roy.
12 Dimanche — Mons. à Paris, — ses gens et ses chevaux à gaige.
13 Lundi — Mons. à Paris devers le roy.
14 Mardi — Mons. à Paris devers le roy.
15 Mercredi — Mons. à Paris, — ses gens à gaiges.
16 Jeudi — Mons. à Paris devers le roy.
17 Vendredi — Mons. à Paris devers le roy.
18 Samedi — Mons. à Paris devers le roy.
19 Dimanche — Mons. à Paris devers le roy.
20 Lundi — Mons. à Paris devers le roy.
21 Mardi — Mons. à Paris devers le roy.
22 Mercredi — Mons. se parti de Paris, — disne à Villeneuve Saint Georges et giste à Meleun.
23 Jeudi — Mons. disne à Trainel et giste à Marigny.
24 Vendredi — Mons. disne au Grand Paveillon, — giste à Troyes.
25 Samedi — Mons. à Bar sur Seine et giste à Muxy.
26 Dimanche — Mons. à Muxy, madame tout le jour à Aygnay et vint mons. au giste illec avec madame.

27 Lundi — Mons. et madame, — tout le jour à Aygnay.
28 Mardi — Mons. et madame, — tout le jour à Aygnay.
29 Mercredi — Mons. et madame dinent à Saulx et giste à Dijon.
30 Jeudi — Sejour à Dijon.
31 Vendredi — Sejour à Dijon.

NOVEMBRE.

1 Samedi — Mons. et madame, — la duchesse tout le jour à Dijon.
2 Dimanche — Mons. et madame, — disner à Dijon, — souper et gister à Rouvre.
3 Lundi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvre.
4 Mardi — Mons. et madame, — disner à Thar, — souper et gister à Argilly.
5 Mercredi — Mons. et madame, — tout le jour à Argilly.
6 Jeudi — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
7 Vendredi — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
8 Samedi — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
9 Dimanche — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
10 Lundi — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
11 Mardi — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
12 Mercredi — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
13 Jeudi — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
14 Vendredi — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
15 Samedi — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
16 Dimanche — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
17 Lundi — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
18 Mardi — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
19 Mercredi — Mons. et madame gister à Dijon.
20 Jeudi — Mons. et madame tout le jour à Dijon.
21 Vendredi — Mons. et madame à Dijon.
22 Samedi — Mons. fut disner à Ysière, — souper et gister à Auxonne.
23 Dimanche — Mon dit seigneur tout le jour à Auxonne.
24 Lundi — Mons. disner à Ysière, — souper et gister à Dijon.
25 Mardi — Mons. et madame, — tout le jour à Dijon.
26 Mercredi — Mons. et madame à Dijon.

27 Jeudi — Mons. et madame, — disner à Cutigny, — souper et gister à Rouvre.
28 Vendredi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvre.
29 Samedi — Mons. et madame à Rouvre.
30 Dimanche — Mons. et madame à Rouvre.

DÉCEMBRE.

1 Lundi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvre.
2 Mardi — Mons. et madame à Rouvre.
3 Mercredi — Mons. et madame à Rouvre.
4 Jeudi — Mons. et madame à Rouvre.
5 Vendredi — Mons. et madame à Rouvre.
6 Samedi — Mons. fut disner à Gilly en l'hostel de mons. l'abbé de Cisteaux.
7 Dimanche — Mon dit seigneur disner à Beaune, — souper et gister à Chalon.
8 Lundi — Mons. tout le jour à Chalon.
9 Mardi — Mons. disner à Chalon, — souper et gister à Beaune.
10 Mercredi — Mons. disner à Gilly, — souper et gister à Rouvre.
11 Jeudi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvre.
12 Vendredi — Mons. et madame à Rouvre.
13 Samedi — Mons. et madame à Rouvre.
14 Dimanche — Mons. et madame, — disner à Ouges, — souper et gister à Dijon.
15 Lundi — Mons. et madame à Dijon.
16 Mardi — Mons. et madame à Dijon.
17 Mercredi — Mons. et madame, — disner à Ouges, — souper et gister à Rouvre.
18 Jeudi — Mons. et madame à Rouvre.
19 Vendredi — Mons. et madame à Rouvre.
20 Samedi — Mons. et madame à Rouvre.
21 Dimanche — Mons. et madame à Rouvre.
22 Lundi — Mons. et madame à Rouvre.
23 Mardi — Mons. et madame, — souper et gister à Dijon.
24 Mercredi — Mons. et madame à Dijon.
25 Jeudi — Mons. et madame, — sejour à Dijon.

26 Vendredi — Mons. et madame, — sejour à Dijon.
27 Samedi — Mons. et madame, — sejour à Dijon.
28 Dimanche — Mons. et madame, — sejour à Dijon.
29 Lundi — Mons. et madame, — sejour à Dijon.
30 Mardi — Mons. et madame, — sejour à Dijon.
31 Mercredi — Mons. et madame, — sejour à Dijon.

ANNÉE 1372.

Pâques, 28 mars.

Extrait du compte de Regnaut Gombaut, institué et commis à payer la despense de l'hostel du duc, de celui de la duchesse, et de Jehan, son fils, par lettres de mon dit seigneur, données à Dijon, le 25 janvier 1371, etc. — Suite du compte précédent. — Mêmes sources. (*Arch. de la Côte-d'Or*, B 1436 *bis*, fol. 5 v°, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14.)

JANVIER.

1 Jeudi — Mon dit seigneur et madame, — sejour à Dijon.
2 Vendredi — Mon dit seigneur et madame, — sejour à Dijon.
3 Samedi — Mon dit seigneur et madame, — tout le jour à Dijon.
4 Dimanche — Mon dit seigneur et madame, — sejour à Dijon.
5 Lundi — Mon dit seigneur et madame, — sejour à Dijon.
6 Mardi — Mon dit seigneur et madame, — sejour à Dijon.
7 Mercredi — Mon dit seigneur et madame, — sejour à Dijon.
8 Jeudi — Mon dit seigneur et madame, — sejour à Dijon.
9 Vendredi — Mon dit seigneur et madame, — sejour à Dijon.
10 Samedi — Mons. et madame, — disner à Dijon, — giste à Rouvre.
11 Dimanche — Mons. et madame, — disner à Merliens, — souper et gister à Rouvre.
12 Lundi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvre.
13 Mardi — Mons. et madame, — sejour à Rouvre.
14 Mercredi — Mons. et madame, — sejour à Rouvre.
15 Jeudi — Mons. et madame, — disner à Merliens, — giste à Rouvre.
16 Vendredi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvre.

[17, 18, 19, 20, 21, 22] — Mons. et madame, — sejour à Rouvre.
23 Vendredi — Mons. et madame, — souper et giste à Dijon.
24 Samedi — Mons. et madame, — tout le jour à Dijon.
25 Dimanche — Mons. et madame, — sejour à Dijon.
26 Lundi — Mons. et madame, — sejour à Dijon.
27 Mardi — Mons. et madame, — disner à Musigny, — souper et gister à Saulx.
28 Mercredi — Mons. et madame, — disner à Eschelou, — souper et gister à Egnay.
29 Jeudi — Mons. et madame, — souper et gister à Aisey.
30 Vendredi — Mons. et madame, — disner à No, — giste à Chastillon sur Seine, d'où se partit la dite dame pour aller en Flandre.
31 Samedi — Mons. sejour à Chastillon sur Seine.

FÉVRIER.

1 Dimanche — Mons. disner à Villers le Duc, — souper et gister à Chastillon sur Seine.
2 Lundi — Mons. sejour à Chastillon sur Seine.
3 Mardi — Disner à Buncey, — giste à Aisey.
4 Mercredi — Souper et gister à Chastillon sur Seine.
5 Jeudi — Tout le jour à Chastillon sur Seine.
6 Vendredi — Disner et gister à Villaines en Duesmois.
7 Samedi — Souper et gister à Montbard.
8 Dimanche — Souper et gister à Corcelles lez Semur.
9 Lundi — Sejour à Corcelles lez Semur [chez les seigneurs du lieu Guy et Guillaume de la Tremoille, escuiers et chambellans du duc].
10 Mardi — Sejour à Courcelles lez Semur.
11 Mercredi — Souper et gister à Montbard.
[12, 13, 14, 15] — Sejour à Montbard.
16 Lundi — Souper et gister à Semur en Auxois.
17 Mardi — Tout le jour à Semur en Auxois.
18 Mercredi — Disner et gister à Corcelles lez Semur.
19 Jeudi — Disner à Espoisse chez le seigneur du lieu [Gibaut de Mello], — giste à Montroyal.
20 Vendredi — Disner et gister à Montroyal.
21 Samedi — Sejour à Montroyal.

22 Dimanche — Sejour à Montreyal.
23 Lundi — Disner et gister à Semur en Auxois.
24 Mardi — Tout le jour à Semur en Auxois.
25 Mercredi, 26 — Sejour à Semur en Auxois.
27 Vendredi — Sejour à Semur en Auxois.
28 Samedi, 29 — Sejour à Semur en Auxois.

MARS.

1 Lundi — Mon dit seigneur disner à Marcigny lez Thil en Auxois, en l'hostel de l'abbé de Saint Pierre de Chalon, — souper et gister à Semur en Auxois, où estoit resté le commun.
2 Mardi — Tout le jour à Semur en Auxois.
3 Mercredi — Sejour à Semur en Auxois.
4 Jeudi — Sejour à Semur en Auxois.
5 Vendredi — Souper et gister à Flavigny.
6 Samedi — Disner à Saint Seine en l'hostel du lieu, — giste au dit lieu.
7 Dimanche — Disner et gister à Dijon.
8 Lundi — Tout le jour à Dijon.
9 Mardi — Sejour à Dijon.
10 Mercredi — Sejour à Dijon.
11 Jeudi — Sejour à Dijon.
12 Vendredi — Disner à Chanceaux, — souper et gister à Villaines en Duesmois.
13 Samedi — Tout le jour à Villaines en Duesmois.
14 Dimanche — Disner à Chastillon, — souper et giste à Mucy l'Evesque.
15 Lundi — Disner à Fouchères, — souper et giste à Troyes.
16 Mardi — Disner à Villemor, — giste à Villeneuve l'Archevesque.
17 Mercredi — Disner au chateau de Noolon qui est à l'archevesque de Sens, — souper et giste à Monstereul fault Yonne.
18 Jeudi — Disner à Blandi, — souper et giste à Melun.
19 Vendredi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister à Paris devers le roy en l'hostel d'Artois.
20 Samedi — Tout le jour à Paris devers le roy.
21 Dimanche — Sejour à Paris, — souperent avec mons. le sire de Clisson et plusieurs autres chevaliers.

22 Lundi — Disner à Louvres en Parisis, — souper et gister à Senlis — et avec luy plusieurs gens d'armes.
23 Mardi — Disner et gister à Compiegne — et avec luy les dits gens d'armes.
24 Mercredi — Disner à Noyon, — giste à Neelle.
25 Jeudi — Disner et gister à Peronne.
26 Vendredi — Souper et gister à Bapaumes.
27 Samedi — Disner et gister à Arras, vers madame d'Artoys.
28 Dimanche, jour de Pasques — Tout le jour à Arras.
29 Lundi — Disner au Pont à Vendin, — souper et gister à Lille en Flandre.
30 Mardi — Disner à Courtray, — souper et gister à Gand vers mons. de Flandre et madame la duchesse.
31 Mercredi — Tout le jour à Gand.

AVRIL.

1 Jeudi — Mon dit seigneur et madame, — tout le jour à Gand.
2 Vendredi — Mons. et madame à Gand.
3 Samedi — Mons. et madame à Gand.
4 Dimanche — Mons. et madame à Gand.
5 Lundi — Mons. et madame à Gand.
6 Mardi — Mons. et madame à Gand.
7 Mercredi — Mons. et madame, — disner à Donze, — souper et gister à Courtray.
8 Jeudi — Mons. et madame, — disner à Menin, — souper et gister à Lille.
9 Vendredi — Mons. et madame, — disner à Seclin, — souper et gister à Lens en Artois.
10 Samedi — Mons. et madame, — souper et gister à Arras.
11 Dimanche — Mons. et madame, — tout le jour à Arras.
12 Lundi — Mons. et madame, — sejour à Arras.
13 Mardi — Mons. et madame, — disner à Bapaumes, — souper et gister à Peronne.
14 Mercredi — Mons. et madame, — disner à Neelle, — souper et gister à Noyon.
15 Jeudi — Mons. et madame se departirent l'un de l'autre à Noyon, — mons. giste à Soissons, — [madame soupe et giste à Compiegne et est leur despens du disner à Noyon, comprins gaiges, quatre vingt onze francs II sols X deniers].

16 Vendredi — Mons. gister à Chastillon sur Marne, — [madame disne à Verberie et giste à Senlis].
17 Samedi — Mons. disner à Vertus, — giste à Pleurre, — [madame disne à Louvres et giste à Paris].
18 Dimanche — Disner à Plancy, — souper et gister à Troyes.
19 Lundi — Disner à Bar sur Seine, — souper et gister à Chastillon.
20 Mardi — Disner à Eschelou, — souper et gister à Dijon.
21 Mercredi — Disner à Saulx, — giste à Saulx.
22 Jeudi — Souper et gister à Dijon.
23 Vendredi — Tout le jour à Dijon.
24 Samedi — Sejour à Dijon.
25 Dimanche — Sejour à Dijon.
26 Lundi — Disner à Ouges, — souper et gister à Dijon.
27 Mardi — Tout le jour à Dijon.
28 Mercredi — Disner à Courcelles en Montagne lez Chenoves, à la chasse, — giste à Dijon.
29 Jeudi — Disner à Plombières, — giste à Dijon.
30 Vendredi — Tout le jour à Dijon.

MAI.

1 Samedi — Mon dit seigneur disner à Musigny, — souper et gister à Dijon.
2 Dimanche — Disner et souper à Rouvre, — giste à Dijon.
3 Lundi — Tout le jour à Dijon, — y disnerent plusieurs chevaliers et escuiers.
4 Mardi — Tout le jour à Dijon.
5 Mercredi — Disner à Musigny, — giste à Dijon.
6 Jeudi — Souper et gister à Sombernon.
7 Vendredi — Disner à Saint Thibault en Auxois, — souper et gister à Semur en Auxois.
8 Samedi — Disner à Vieilchatel au despens de Jehan de Jeux, chastellain du dit lieu, — souper et gister à Montreal.
9 Dimanche — Souper et gister à Avallon où estoient plusieurs chevaliers et aultres gens d'armes venus à son mandement.
10 Lundi — Tout le jour à Avallon.
11 Mardi — Souper et gister à Montreal avec les chevaliers et escuiers.

IMPRIMERIE NATIONALE.

12 Mercredi — Disner à Semur, — souper et gister à Dijon où se trouva madame la duchesse, sa femme, revenant de Flandre.

13 Jeudi — Mons. et madame, — tout le jour à Dijon.

14 Vendredi — Mons. et madame à Dijon.

15 Samedi — Mons. et madame à Dijon.

16 Dimanche — Mons. et madame à Dijon.

17 Lundi — Mons. disner à Musigny à la chasse, — souper et gister à Dijon.

18 Mardi — Mons. et madame, — disner à Rouvre, — souper et gister à Auxonne, pour aller à Nostre Dame du Mont Roland.

19 Mercredi — Mons. et madame à Nostre Dame du Mont Roland au matin [en pelerinage], — disner à Saint Jean de Losne, — giste à Rouvre.

20 Jeudi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvre.

21 Vendredi — Mons. et madame à Dijon.

22 Samedi — Mons. et madame, — disner à Musigny, — souper et gister à Dijon.

23 Dimanche — Mons. et madame, — tout le jour à Dijon.

[24, 25, 26, 27, 28] — Mons. et madame, — sejour à Dijon.

29 Samedi — Mons. disner à Musigny à la chasse, — souper et gister à Dijon.

30 Dimanche — Mons. disner à Nuys, — souper et gister à Beaune.

31 Lundi — Sejour à Beaune.

JUIN.

1 Mardi — Mons. disner à la Chapelle Demigny, — souper et gister à Chalon.

2 Mercredi — Mons. tout le jour à Chalon.

3 Jeudi — Disner à Champforgueil, — giste à Chalon.

4 Vendredi — Tout le jour à Chalon.

5 Samedi — Chalon. — Madame y rejoint mons., — mons. et madame disner à la grange de Belregard, — giste à Chalon.

6 Dimanche — Mons. et madame à Chalon.

7 Lundi — Mons. et madame à Chalon.

8 Mardi — Mons. et madame, — disner à la grange de Belregard, — giste à la Salle Saint Loup.

9 Mercredi — Mons. et madame à la Salle Saint Loup.

10 Jeudi — Mons. et madame à la Salle Saint Loup.

11 Vendredi — Mons. et madame, — disner à la chasse à la grange de Belregard, — giste à la Salle Saint Loup.
12 Samedi — Mons. et madame, — disner à Verdun, — giste à Chalon.
13 Dimanche — Mons. et madame, — sejour à Chalon.
14 Lundi — Mons. et madame, — sejour à Chalon.
15 Mardi — Mons. et madame, — disner à la grange de Belregard, — giste à la Salle Saint Loup.
16 Mercredi — Mons. et madame, — disner en bois, — souper et gister à Beaune.
17 Jeudi — Mons. et madame, — disner à Sarrigny, — souper et gister à Nuys.
18 Vendredi — Mons. et madame, — souper et gister à Dijon.
19 Samedi — Mons. et madame, — gister à Rouvre, où se trouvoit Jehan Monsieur.
20 Dimanche — Mons. et madame à Rouvre.
21 Lundi — Mons. disner [seul] au Val de Suzon, — souper et gister à Saumaise.
22 Mardi — Mons. à Saumaise.
23 Mercredi — Mons. souper et gister à Flavigny.
24 Jeudi — Tout le jour à Flavigny.
[25, 26, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Flavigny.

JUILLET.

1 Jeudi — Mons. disner à Thenissey, où le joignit et se trouva madame la duchesse, — mons. et madame souper et gister à Flavigny.
2 Vendredi — Mons. et madame, — tout le jour à Flavigny.
3 Samedi — Mons. et madame à Flavigny.
4 Dimanche — Mons. et madame, — souper et giste à Montbard.
5 Lundi — Mons. et madame, — tout le jour à Montbard.
6 Mardi — Mons. et madame, — disner à la grange d'Arran, — souper et gister à Montbard.
7 Mercredi — Mons. et madame à Montbard.
8 Jeudi — Mons. et madame à Montbard.
9 Vendredi — Mons. et madame à Montbard.
10 Samedi — Mons. et madame, — chasser à la grange d'Arran, giste à Montbard.

12 Mercredi — Disner à Semur, — souper et gister à Dijon où se trouva madame la duchesse, sa femme, revenant de Flandre.
13 Jeudi — Mons. et madame, — tout le jour à Dijon.
14 Vendredi — Mons. et madame à Dijon.
15 Samedi — Mons. et madame à Dijon.
16 Dimanche — Mons. et madame à Dijon.
17 Lundi — Mons. disner à Musigny à la chasse, — souper et gister à Dijon.
18 Mardi — Mons. et madame, — disner à Rouvre, — souper et gister à Auxonne, pour aller à Nostre Dame du Mont Roland.
19 Mercredi — Mons. et madame à Nostre Dame du Mont Roland au matin [en pelerinage], — disner à Saint Jean de Losne, — giste à Rouvre.
20 Jeudi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvre.
21 Vendredi — Mons. et madame à Dijon.
22 Samedi — Mons. et madame, — disner à Musigny, — souper et gister à Dijon.
23 Dimanche — Mons. et madame, — tout le jour à Dijon.
[24, 25, 26, 27, 28] — Mons. et madame, — sejour à Dijon.
29 Samedi — Mons. disner à Musigny à la chasse, — souper et gister à Dijon.
30 Dimanche — Mons. disner à Nuys, — souper et gister à Beaune.
31 Lundi — Sejour à Beaune.

JUIN.

1 Mardi — Mons. disner à la Chapelle Demigny, — souper et gister à Chalon.
2 Mercredi — Mons. tout le jour à Chalon.
3 Jeudi — Disner à Champforgueil, — giste à Chalon.
4 Vendredi — Tout le jour à Chalon.
5 Samedi — Chalon. — Madame y rejoint mons., — mons. et madame disner à la grange de Belregard, — giste à Chalon.
6 Dimanche — Mons. et madame à Chalon.
7 Lundi — Mons. et madame à Chalon.
8 Mardi — Mons. et madame, — disner à la grange de Belregard, — giste à la Salle Saint Loup.
9 Mercredi — Mons. et madame à la Salle Saint Loup.
10 Jeudi — Mons. et madame à la Salle Saint Loup.

11 Vendredi — Mons. et madame, — disner à la chasse à la grange de Belregard, — giste à la Salle Saint Loup.
12 Samedi — Mons. et madame, — disner à Verdun, — giste à Chalon.
13 Dimanche — Mons. et madame, — sejour à Chalon.
14 Lundi — Mons. et madame, — sejour à Chalon.
15 Mardi — Mons. et madame, — disner à la grange de Belregard, — giste à la Salle Saint Loup.
16 Mercredi — Mons. et madame, — disner en bois, — souper et gister à Beaune.
17 Jeudi — Mons. et madame, — disner à Sarrigny, — souper et gister à Nuys.
18 Vendredi — Mons. et madame, — souper et gister à Dijon.
19 Samedi — Mons. et madame, — gister à Rouvre, où se trouvoit Jehan Monsieur.
20 Dimanche — Mons. et madame à Rouvre.
21 Lundi — Mons. disner [seul] au Val de Suzon, — souper et gister à Saumaise.
22 Mardi — Mons. à Saumaise.
23 Mercredi — Mons. souper et gister à Flavigny.
24 Jeudi — Tout le jour à Flavigny.
[25, 26, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Flavigny.

JUILLET.

1 Jeudi — Mons. disner à Thenissey, où le joignit et se trouva madame la duchesse, — mons. et madame souper et gister à Flavigny.
2 Vendredi — Mons. et madame, — tout le jour à Flavigny.
3 Samedi — Mons. et madame à Flavigny.
4 Dimanche — Mons. et madame, — souper et giste à Montbard.
5 Lundi — Mons. et madame, — tout le jour à Montbard.
6 Mardi — Mons. et madame, — disner à la grange d'Arran, — souper et gister à Montbard.
7 Mercredi — Mons. et madame à Montbard.
8 Jeudi — Mons. et madame à Montbard.
9 Vendredi — Mons. et madame à Montbard.
10 Samedi — Mons. et madame, — chasser à la grange d'Arran, giste à Montbard.

11 Dimanche — Mons. et madame à Montbard.
12 Lundi — Mons. et madame, — chasser à la grange du Grand Jaillier, — giste à Montbard.
13 Mardi — Mons. et madame, — tout le jour à Montbard.
14 Mercredi — Mons. et madame, — sejour à Montbard.
15 Jeudi — Mons. et madame, — disner à Crepant, — giste à Montbard.
16 Vendredi — Mons. et madame, — souper et gister à Villaines en Duesmois.
17 Samedi — Mons. et madame, — gister à Aisey.
18 Dimanche — Mons. et madame, — sejour à Aisey.
19 Lundi — Mons. et madame, — disner à la Borde Thomas, — giste à Aisey.
20 Mardi — [Mons. se sépare de madame la duchesse], — mons. disne à Mucy l'Evesque, giste à Bar sur Seine.
21 Mercredi — Mons. souper et gister à Troyes.
22 Jeudi — Mons. disner à Marrigny, — souper et gister à Traynel.
23 Vendredi — Mons. disner à Dannemarie, — giste à Grandpuis.
24 Samedi — Mons. disner à Brie Conte Robert, — gister au bois de Vincennes devers le roy.
25 Dimanche — Mons. au bois de Vincennes devers le roy.
[26, 27, 28, 29, 30, 31] — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.

AOÛT[1].

1 Dimanche — Mons. tout le jour au bois de Vincennes devers le roy.
2 Lundi — Mons. tout le jour au bois de Vincennes devers le roy.
3 Mardi — Mons. tout le jour au bois de Vincennes devers le roy.
4 Mercredi — Disner à Brie Conte Robert, — gister à Grandpuis.
5 Jeudi — Disner à Dannemarie, — souper et gister à Bray sur Seine.
6 Vendredi — Disner à Marrigny en Champaigne, — gister à Troyes.
7 Samedi — Disner à Juilly, — souper et gister à Moleme.
8 Dimanche — Disner à Laignes, — souper et gister à Montbard, où estoit ma dite dame.
9 Lundi — Mons. tout le jour à Montbard.

[1] Les itinéraires du mois d'août 1372 et des mois suivants ont déjà été utilisés pour nous dans une brochure : *Campagne de Philippe le Hardi* (1372), en Aunis, Saintonge, Anjou, Bretagne. *Bulletin de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, t. I, p. 421-440.

10 Mardi — Mons. et madame, — disner à Moustier Saint Jehan, — souper et gister à Montreal.

11 Mercredi — Mons. et madame, — tout le jour à Montreal.

12 Jeudi — Mons. et madame, — souper et gister à Avallon.

13 Vendredi — Mons. et madame, — disner à Vezelay, — après disner se partit madame de mons., — lequel fut gistier à la tour de Huban.

14 Samedi — Mons. disner à la Chapelle Valeree, — souper et gister à Nevers.

15 Dimanche — Mons. tout le jour à Nevers.

16 Lundi — Mons. à Nevers, — s'y trouverent plusieurs chevaliers et escuiers.

17 Mardi — Mons. tout le jour à Nevers.

18 Mercredi — Mons. souper et gister à Montfaucon.

19 Jeudi — Mons. souper et gister à Bourges, — et y furent plusieurs chevaliers et escuiers.

20 Vendredi — Disner à Meun vers madame de Berry, — souper et gister à Vierzon.

21 Samedi — Mons. disner et gister à Celles.

22 Dimanche — Sejour à Celles.

23 Lundi — Mons. souper et gister à Montrichart, — et y furent bon nombre d'escuiers et d'arbalestriers.

24 Mardi — Mons. disner à Amboise chez le seigneur du dit lieu, — souper et gister à Nausoy.

25 Mercredi — Souper et gister à Chinon, — et y furent plusieurs chevaliers et escuiers.

26 Jeudi — Sejour à Chinon, — y fut ce jour le conte d'Eu, — mons. donne à manger à tous les chevaliers de sa compaignie.

27 Vendredi — Mons. souper et gister à Mirebel avec le conte d'Eu, divers chevaliers et escuiers.

28 Samedi — Mons. disner à Poictiers vers mons. de Berry, — souper et gister à Miribel, et avec luy le conte d'Eu, le sire de Clisson, — et donna mon dit seigneur à disner à tous les chevaliers de sa compaignie ce dit jour.

29 Dimanche — Mons. tout le jour à Poictiers.

30 Lundi — Mon dit seigneur souper et gister à Sansoy.

31 Mardi — Souper et gister à la Mothe Saint Eloy.

SEPTEMBRE.

1 Mercredi — Mons. devant Saint Maissant.
2 Jeudi — Mons. devant Saint Maissant.
3 Vendredi — Mons. devant Saint Maissant.
4 Samedi — Mons. disner et gister à Fontenay l' battu.
5 Dimanche — Mons. disne et giste au Bourc Neuf lez la Rochelle.
6 Lundi — Mons. au Bourc Neuf, et disnent avec lui messires de Berry et de Bourbon, etc.
7 Mardi — Mons. au Bourc Neuf.
8 Mercredi — Mons. disne à la Rochelle, avec mons. de Berry, son commun au Bourc Neuf, et giste au dit Bourc.
9 Jeudi — Mons. au Bourc Neuf.
10 Vendredi — Mons. au Bourc Neuf, comprins enz gaiges et plusieurs garnisons achetees à la Rochelle pour la despense de l'ostel.
11 Samedi — Mons. au Bourc Neuf.
12 Dimanche — Mons. aux champs devant le chastel de Benoin.
13 Lundi — Mons. aux champs devant le chastel de Benoin.
14 Mardi — Mons. aux champs devant le chastel de Benoin.
15 Mercredi — Mons. devant Benoin et ce jour fut prins.
16 Jeudi — Mons. devant le chastel de Surgieres, comprins enz gaiges.
17 Vendredi — Mons. devant Surgieres.
18 Samedi — Mons. devant Surgieres.
19 Dimanche — Mons. devant Surgieres, qui ce jour fut rendue.
20 Lundi — Mons. à Saint Jehan d'Angeli, qui ce jour fut prins.
21 Mardi — Mons. disner à Saint Jehan d'Angeli, et giste au Pont l'Abbé.
22 Mercredi — Mons. au Pont l'Abbé.
23 Jeudi — Mons. au Pont l'Abbé.
24 Vendredi — Mons. disnee et giste à Saintes.
25 Samedi — Mons. à Echevronnes.
26 Dimanche — Disner devant Coignac et giste à Echevronnes.
27 Lundi — Mons. à Echevronnes.
28 Mardi — Mons. aux Cordeliers lez Saintes.
29 Mercredi — Mons. aux Cordeliers lez Saintes.
30 Jeudi — Mons. disner et giste à Banoiz.

OCTOBRE.

1 Vendredi — Mons. à Banoiz.
2 Samedi — Mons. à Aunay qui ce jour fu rendu.
3 Dymanche — Mons. à Melle.
4 Lundi — Mons. à Melle.
5 Mardi — Mons. à Melle.
6 Mercredi — Mons. disner devant Nyort, — souper et giste à Prey.
7 Jeudi — Mons. à Prey.
8 Vendredi — Mons. à Prey.
9 Samedi — Mons. à Fontenay le Conte, et ce jour fut rendu la ville d'illec.
10 Dymanche — Mons. à Fontenay le Conte, et ce jour fut prins le chastel d'illec.
11 Lundi — Mons. à Fontenay le Conte.
12 Mardi — Mons. à Fontenay le Conte.
13 Mercredi — Mons. à Aubepierre.
14 Jeudi — Mons. à Thiffauges.
15 Vendredi — Mons. à Thiffauges.
16 Samedi — Mons. à matin devant Mortainne.
17 Dymanche — Mons. à Thiffauges.
18 Lundi — Mons. à Roche Siver.
19 Mardi — Mons. à Paluial.
20 Mercredi — Mons. à Venançot.
21 Jeudi — Mons. à Venançot.
22 Vendredi — Mons. à Roche Siver.
23 Samedi — Mons. à Clisson.
24 Dymanche — Mons. à Saint Florent le Viel.
25 Lundi — Mons. à Angiers.
26 Mardi — Mons. à Angiers.
27 Mercredi — Mons. à Angiers.
28 Jeudi — Mons. à Cande.
29 Vendredi — Mons. à Chastel Bruyant.
30 Samedi — Mons. es faucbourgs de Resne.
31 Dymanche — Mons. à Montfort.

NOVEMBRE.

1 Lundi — Mons. à Guaiz.
2 Mardi — Mons. à Guaiz.
3 Mercredi — Mons. à Guaiz.
4 Jeudi — Mons. à Guaiz.
5 Vendredi — Mons. à Guaiz.
6 Samedi — Mons. à Montfort.
7 Dimanche — Mons. à Resne.
8 Lundi — Mons. à Resne.
9 Mardi — Mons. à Chasteau Giron.
10 Mercredi — Mons. à la Guerche.
11 Jeudi — Mons. à Craon.
12 Vendredi — Mons. à Lion.
13 Samedi — Mons. à Angiers.
14 Dimanche — Mons. à Angiers.
15 Lundi — Mons. à Angiers.
16 Mardi — Mons. à Angiers.
17 Mercredi — Disner à Angiers et giste à Beaufort.
18 Jeudi — Mons. disner à Beaufort et giste à Saumur.
19 Vendredi — Mons. à Saumur.
20 Samedi — Mons. à Saumur.
21 Dimanche — Mons. à Saumur.
22 Lundi — Mons. à Saumur, en la compaignie de messire Bertran du Guesclin, connestable, le sire de Clisson et autres.
23 Mardi — Mons. à Saumur.
24 Mercredi — Mons. à Saumur.
25 Jeudi — Mons. à Saumur.
26 Vendredi — Mons. à Saumur, et ont mengié en sale à disner et à souper.
27 Samedi — Mons. à Saumur.
28 Dymanche — Mons. à Saumur.
29 Lundi — Mons. à Monstereuil Bellay, et disnent ce jour à l'hostel de mons. messire de la Rivière, messire Nicolas Braque et plusieurs autres chevaliers.

30 Mardi — Mons. disner aus champs devant Thouart, soupe et giste à Monstereuil Bellay et y furent le duc de Lorrainne, le conte du Perche et plusieurs chevaliers et escuiers.

DÉCEMBRE.

1 Mercredi — Furent aux champs devant Thouart, mon dit seigneur, le duc de Lorraine, le conte de la Marche, le viconte de Rauhen, et plusieurs autres seigneurs, chevaliers et escuiers.

2 Jeudi — Mon dit seigneur tout le jour à Saumur, — et ce jour mangerent cc personnes en sale et VII^xx XIV dehors.

3 Vendredi — Mon dit seigneur souper et gister à Chinon.

4 Samedi — Mons. tout le jour à Chinon.

5 Dimanche — Disner à Arce, — souper et gister à Tours.

6 Lundi — Mons. souper et gister à Chasteau Regnault.

7 Mardi — Disner à Vendosme, — souper et gister à Cloye.

8 Mercredi — Disner à Bonneval, — souper et gister à Chartres.

9 Jeudi — Mon dit seigneur tout le jour à Chartres.

10 Vendredi — Disner à Saint Ernoul, — souper et gister à Saint Cler de Gomez.

11 Samedi — Disner à Bourc la Reyne, — et s'y trouva le connestable de France et plusieurs autres chevaliers et escuiers qui vinrent au devant de mon dit seigneur, — et s'en fut avec eux gister à Paris devers le roy.

[12, 13, 14, 15, 16, 17, 18] — Mons. sejour à Paris.

19 Dimanche — Souper et gister à Villeneuye Saint Georges.

20 Lundi — Disner à Grainel, — gister à Blandi.

21 Mardi — Disner à Blandi, — y fut au disner le conte de Tancarville, — souper et gister à Nangis.

22 Mercredi — Disner à Bray, — gister à Trainel.

23 Jeudi — Disner à Marrigny en Champagne, — souper et gister à Saint Lyé.

24 Vendredi — Souper et gister à Troyes.

25 Samedi — Mons. tout le jour à Troyes.

26 Dimanche — Disner à Fouchieres, — souper et gister à Mussi l'Evesque.

27 Lundi — Disner à Aisey, — souper et gister à Aignay.

28 Mardi — Disner à Eschelou, — souper et gister à Saulx, où fut madame la duchesse.

12

IMPRIMERIE NATIONALE.

29 Mercredi — Mon dit seigeur et madame, — souper et gister à Rouvres.
30 Jeudi — Mons. et madame, — sejour à Rouvres.
31 Vendredi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvres.

ANNÉE 1373.

Pâques, 17 avril.

Extrait du compte de Regnault Gombault, ordonné à payer la despense des hostels du duc, de la duchesse sa femme et de Jehan Monsieur, leur fils, pour l'an fini le dernier décembre M CCC LXXII. Suite du précédent. Mêmes sources. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 169, 170; — *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1436 *bis,* — 2e registre, fol. 3 r° à 10 r°.) Ce compte porte aussi les séjours de la duchesse et de ses enfants.

JANVIER.

1 Samedi — Mons., madame et Jehan Monsieur, — tout le jour à Rouvre.
2 Dimanche — Mons. et madame, — gister à Brazey.
3 Lundi — Mons. et madame, — tout le jour à Brazey.
4 Mardi — Mons. et madame, — gister à Rouvre.
5 Mercredi — Mons. disner à Marliens, — gister à Rouvre vers madame.
6 Jeudi — Mons. et madame à Rouvre.
7 Vendredi — Mons. et madame, — disner à l'hospital de Ville sous Gevrey, — giste à Rouvre.
8 Samedi — Mons. et madame à Rouvre.
9 Dimanche — Mons. et madame à Rouvre.
10 Lundi — Mons. et madame à Rouvre.
11 Mardi — Disner à Gemeaux, — giste à Ys.
13 Jeudi — Disner à Cutigny, — giste à Rouvre.
14 Vendredi — Mons. [seul] gister à Dijon.
15 Samedi — Mons. tout le jour à Dijon.
16 Dimanche — Mons. gister à Rouvre vers madame.
17 Lundi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvre.
18 Mardi — Mons. et madame à Rouvre.
19 Mercredi — Mons. et madame à Rouvre.

20 Jeudi — Mons. et madame, — souper et gister à Argilly.
21 Vendredi — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
[22, 23, 24, 25] — Mons. et madame à Argilly.
26 Mercredi — Mons. souper et gister à Rouvre.
[27, 28, 29, 30] — Sejour à Rouvre.
31 Lundi — Disner à Cutigny, — giste à Rouvre.

FÉVRIER.

1 Mardi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvre.
2 Mercredi — Mons. et madame, — sejour à Rouvre.
3 Jeudi — Mons. et madame à Rouvre.
4 Vendredi — Disner à la grange de Fayis, — souper et giste à Talent.
5 Samedi — Souper et gister à Rouvre.
6 Dimanche — Tout le jour à Rouvre.
7 Lundi — Dez le disner à Talent, — souper et giste à Talent.
8 Mardi — Disner à Lanthenay, — souper et gister à Talent.
9 Mercredi — Disner au Pont de Norges, — souper et gister à Rouvre.
10 Jeudi — Tout le jour à Rouvre.
11 Vendredi — Tout le jour à Rouvre.
12 Samedi — Sejour à Rouvre.
13 Dimanche — Disner et gister à Norges.
14 Lundi — Souper et gister à Rouvre.
[15 Mardi, 16, 17, 18, 19] — Sejour à Rouvre.
20 Dimanche — Disner à l'hospital de Ville sous Givry, — souper et gister à Rouvre.
21 Lundi — Disner à l'hospital de Ville sous Givry, — gister à Rouvre.
22 Mardi — Souper et gister à Argilly.
23 Mercredi — Souper et gister à Beaune, où se trouvoit une grant partie des gens du conseil de mon dit seigneur.
24 Jeudi — Giste à Argilly vers madame la duchesse.
[25, 26, 27, 28] — Sejour à Argilly.

MARS.

1 Mardi — Mons. disner à Varennes, — souper et gister à Argilly.

2 Mercredi — Tout le jour à Argilly.
3 Jeudi — Sejour à Argilly.
4 Vendredi — Sejour à Argilly.
5 Samedi — Disner à Granges, — souper et gister à Argilly.
6 Dimanche — Tout le jour à Argilly.
7 Lundi — Sejour à Argilly.
8 Mardi — Disner à Muressanges, — giste à Argilly.
9 Mercredi — Tout le jour à Argilly.
10 Jeudi — Disner à Dijon, — souper et giste à Saulx.
11 Vendredi — Disner à Aignay, — souper et gister à Chastillon sur Seine.
12 Samedi — Disner à Bar sur Seine, — souper et giste à Troyes.
13 Dimanche — Disner à Marrigny en Champaigne, — souper et gister à Traynel.
14 Lundi — Disner à Dannemarie, — souper et gister à Grandpuis.
15 Mardi — Disner à Brie Conte Robert, — souper et gister à Paris vers le roy.
16 Mercredi — Tout le jour à Paris vers le roy.
17 Jeudi — Sejour à Paris vers le roy.
18 Vendredi — Sejour à Paris vers le roy.
19 Samedi — Sejour à Paris vers le roy.
20 Dimanche — Mons. et le roy disner à Saint Denys.
21 Lundi — Mons. et le roy souper et gister à Maubuisson.
22 Mardi — Mons. et le roy souper et gister à Maubuisson.
23 Mercredi — Mons. et le roy souper et gister au Val Nostre Dame.
24 Jeudi — Mons. et le roy gister à Maubuisson.
25 Vendredi — Mons. et le roy gister à Paris.
26 Samedi — Mons. disner à Croissy chez messire Bureau de la Riviere, — giste à Pecqueux.
27 Dimanche — Mons. disner à Dannemarie, — giste à Traynel.
28 Lundi — Disner à Marrigny, — souper et gister à Troyes.
29 Mardi — Disner à Bar sur Seine, — souper et giste à Chastillon.
30 Mercredi — Disner à Aignay, — souper et gister à Saulx.
31 Jeudi — Souper et gister à Dijon vers madame la duchesse et Jehan Monsieur, leur fils.

AVRIL.

1 Vendredi — Mons. et madame et Jehan Monsieur, — tout le jour à Dijon.
2 Samedi — Mons. et madame et Jehan Monsieur, — tout le jour à Dijon.
3, 4, 5] — Mons., madame, Jehan Monsieur à Dijon.
Mercredi — Mons., madame, Jehan Monsieur à Dijon, — s'y trouverent madame de la Riviere, mons. de Joigny[1] et leurs gens.
7 Jeudi — Disner à Rouvre, — gister à Dijon.
8 Vendredi — Tout le jour à Dijon.
9 Samedi — Disner à Ouges, — souper et giste à Dijon.
[10, 11, 12] — Tout le jour à Dijon.
13 Mercredi — Disner à Ville sous Gevrey, — souper et gister à Dijon.
14 Jeudi — Tout le jour à Dijon.
15 Vendredi — Sejour à Dijon.
16 Samedi — Sejour à Dijon.
17 Dimanche, jour de Pasques — Sejour à Dijon.
18 Lundi — Disner à Plombieres, — souper et gister à Dijon.
19 Mardi — Disner à Mussigny, — souper et gister à Dijon.
20 Mercredi — Tout le jour à Dijon.
21 Jeudi — Sejour à Dijon, — se fit le bapteme de Charles Monsieur dont ma dite dame estoit accouchee novellement. Et furent au dit bapteme madame de la Riviere, son mari, mons. de Joigny, et plusieurs chevaliers et dames.
22 Vendredi — Tout le jour à Dijon.
23 Samedi — Sejour à Dijon.
24 Dimanche — Disner à Rouvre, — souper à Chenoves, — gister à Dijon.
25 Lundi — Disner à Vantoux, — gister à Dijon.
26 Mardi — Disner à Chanceaux, — souper et gister à Aisey.

[1] Mile de Noyers, comte de Joigny, était fils de Jean de Noyers, comte de Joigny, gouverneur de Bourgogne, et de Jeanne de Joinville, petite-fille de l'historien. Il eut pour grand-père Mile X de Noyers, maréchal et porte-oriflamme de France, décédé en 1350. Le comte de Joigny, qui figure dans les événements importants de cette époque et fut un des compagnons d'armes de Philippe le Hardi, mourut le 20 octobre 1376 au château de Grancey, appartenant à son cousin Eudes de Grancey. De là son corps fut transporté à l'hôpital de Joigny. De Marguerite de Ventadour, il laissa deux fils et une fille. (Voir notre livre : *Les sires de Noyers*, p. 207-212.)

27 Mercredi — Disner à Mussy l'Evesque, — gister à Bar sur Seine.
28 Jeudi — Disner à Troyes, — souper et gister à Marrigny en Champaigne.
29 Vendredi — Disner à Bray, — souper et gister à Nangis.
30 Samedi — Disner à Brie Conte Robert, — souper et gister à Boissy.

MAI.

1 Dimanche — Disner et gister au bois de Vincennes.
2 Lundi — Souper et gister à Paris.
3 Mardi — Giste au bois de Vincennes vers le roy.
4 Mercredi — Sejour au bois de Vincennes vers le roy.
5 Jeudi — Sejour au bois de Vincennes vers le roy.
6 Vendredi — Sejour au bois de Vincennes vers le roy.
7 Samedi — Sejour au bois de Vincennes vers le roy.
8 Dimanche — Sejour au bois de Vincennes vers le roy.
9 Lundi — Sejour au bois de Vincennes vers le roy.
10 Mardi — Sejour au bois de Vincennes vers le roy.
11 Mercredi — Sejour au bois de Vincennes vers le roy.
12 Jeudi — Souper et gister à Brie Conte Robert.
13 Vendredi — Disner à Nangis, — gister à Bray.
14 Samedi — Disner à Traynel, — souper et gister à Marrigny en Champaigne.
15 Dimanche — Disner à Troyes, — souper et gister à Bar sur Seine.
16 Lundi — Disner à Mussy l'Evesque, — souper et gister à Aisey.
17 Mardi — Souper et gister à Aignay.
18 Mercredi — Disner à Cosne, — gister à Saulx.
19 Jeudi — Souper et gister à Dijon vers madame la duchesse et ses enfans.
20 Vendredi — Tout le jour à Dijon.
21 Samedi — Sejour à Dijon, — s'y trouverent madame de la Riviere, madame de Vergy, madame de Pesmes et plusieurs autres dames.
22 Dimanche — Sejour à Dijon, — se firent les relevailles de ma dite dame, — et y estoient les dames de Trichastel, de Rigny, de Villy, de Ventoux, de Villefrancon, etc.
23 Lundi — Tout le jour à Dijon.
24 Mardi — Tout le jour à Dijon.

25 Mercredi — Mons., madame la duchesse et madame de la Riviere, — disner à Mussigny à la chasse, — souper et gister à Dijon.

26 Jeudi — Tout le jour à Dijon.

27 Vendredi — Sejour à Dijon.

28 Samedi — Disner à Mussigny, — giste à Rouvre.

29 Dimanche — Tout le jour à Rouvre.

30 Lundi — Mon dit seigneur et madame, — disner à Ville sous Gevrey, — gister à Dijon, — et se partit en France madame de la Riviere, ses gens et chevaux, et avec elle messire Ollivier de Jussy [1] et plusieurs autres chevaliers, escuiers et autres gens de mon dit seigneur, que ma dite dame conduisoit par ordonnance de mon dit seigneur.

31 Mardi — Tout le jour à Dijon.

JUIN.

1 Mercredi — Mons. et madame à Dijon.

2 Jeudi — Se trouverent à Dijon, vers mons. et madame, des chevaliers de Lombardie.

3 Vendredi — Tout le jour à Dijon, — se trouverent vers mon dit seigneur et madame des chevaliers de Lombardie.

4 Samedi — Mons. et madame, — sejour à Dijon.

5 Dimanche — Mons. et madame, — sejour à Dijon.

6 Lundi — Mons. et madame, — sejour à Dijon.

7 Mardi — Mons. et madame, — sejour à Dijon.

8 Mercredi — Mons. et madame, — depart de Dijon, — disner à Mussigny, — souper et gister à Saulx.

[1] Olivier de Jussy, dont le nom paraît plus d'une fois dans ces comptes, fut d'abord chambellan et maître d'hôtel de Philippe le Hardi, puis un des officiers plus spécialement attachés au service de la duchesse Marguerite de Flandre. Il était seigneur de Rochefort-sur-Brevon et de Rochefort-sur-Armançon, terres qui lui étaient venues, en 1351, par son alliance avec Agnès de Châtillon-en-Bazois, veuve de Pierre de Rochefort. Il commandait à Montréal-en-Auxois les forces bourguignonnes envoyées contre les Anglais et Édouard III, en 1359, et prit part aux négociations du traité de Guillon. Après la mort d'Olivier de Jussy, en 1390, la veuve Agnès de Châtillon fournit dénombrement pour ses terres. (*Archives de la Côte-d'Or,* Chambre des comptes, B 10538.) On peut voir le sceau de ce personnage, soit aux *Archives de la Côte-d'Or* (Peincedé, t. XXIV, p. 207), soit aux *Archives nationales* (X[1c] 51, accords). — Voir aussi *Avallon et l'Avallonnais,* par Ernest Petit, 1[re] édit., 1867, p. 159, 162, 174, 422.)

9 Jeudi — Disner à la Margelle, — gister à Joogny.
10 Vendredi — Disner à Ougny, — gister à Joogny où se trouva mons. le conte de Genève.
11 Samedi — Disner à Cosne, — souper et giste à Aisey.
12 Dimanche — Disner à Chastillon sur Seine, — souper et gister à Mussy l'Evesque.
13 Lundi — Disner à Fouchieres, — souper et gister à Troyes.
14 Mardi — Disner à Marrigny en Champaigne, — souper et gister à Traynel.
15 Mercredi — Disner à Dannemarie, — souper et gister à Grantpuis.
16 Jeudi — Disner à Brye Conte Robert, — souper et gister au bois de Vincennes vers le roy.
17 Vendredi — Au bois de Vincennes vers le roy.
18 Samedi — Au bois de Vincennes vers le roy.
19 Dimanche — Au bois de Vincennes vers le roy.
20 Lundi — Au bois de Vincennes vers le roy.
21 Mardi — Au bois de Vincennes vers le roy.
22 Mercredi — Disner à Paleseau, — souper et gister à Saint Arnoul.
23 Jeudi — Souper et gister à Chartres.
25 Samedi — Depart de Chartres, — souper et gister à Bonneval.
26 Dimanche — Depart de Bonneval, — souper et gister à Chateldin.
27 Lundi — Souper et gister à Clayes.
28 Mardi — Souper et gister à Vendosme.
30 Jeudi — Depart de Vendosme, — giste à Chasteau Regnault.

JUILLET.

1 Vendredi — Mon dit seigneur gister à Tours.
2 Samedi — Tout le jour à Tours.
3 Dimanche — Sejour à Tours.
4 Lundi — Depart de Tours, — souper et gister à Chasteau Regnault.
5 Mardi — Souper et gister à Vendosme.
6 Mercredi — Disner à Clayes, — souper et gister à Chateldin.
7 Jeudi — Disner à Bonneval, — souper et gister à Chartres.
8 Vendredi — Disner à l'abbaye de Coulons lez Nogent le Roy, — giste à Houdan.

9 Samedi — Disner et gister à Mente.
10 Dimanche — Tout le jour à Mente.
11 Lundi — Disner et gister à Neaufle vers la royne Blanche.
12 Mardi — Disner à Joy en Toilles, — souper et gister à Beauvais.
13 Mercredi — Disner à Franchastel, — souper et gister à Conty.
14 Jeudi — Disner et souper à Amiens.
15 Vendredi — Tout le jour à Amiens.
16 Samedi — Sejour à Amiens, — disnerent avec mons., le duc de Lorraine, les contes d'Eu, de Saint Pol, plusieurs chevaliers, escuiers, bourgeois d'Amiens et autres.
17 Dimanche — Tout le jour à Amiens.
18 Lundi — Sejour à Amiens.
19 Mardi — Sejour à Amiens.
20 Mercredi — Disner à Betencourt, chez messire Raoul de Renneval, — souper et gister à Amiens.
21 Jeudi — Tout le jour à Amiens.
[22, 23, 24, 25, 26 — Séjour à Amiens.]
27 Mercredi — Disner à Barencourt à la chasse, — souper et gister à Amiens.
28 Jeudi — Tout le jour à Amiens.
29 Vendredi — Sejour à Amiens.
30 Samedi — Sejour à Amiens.
31 Dimanche — Sejour à Amiens.

AOÛT.

1 Lundi — Mons. tout le jour à Amiens.
[2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16] — Sejour à Amiens.
17 Mercredi — Depart d'Amiens, — souper et gister à Montdidier.
18 Jeudi — Depart de Montdidier, — souper et gister à Compiegne.
19 Vendredi — Tout le jour à Compiegne.
20 Samedi — Sejour à Compiegne.
21 Dimanche — Depart de Compiegne, — souper et gister à Ambleny.
22 Lundi — Souper et gister à Soissons.
23 Mardi — Tout le jour à Soissons.
24 Mercredi — Sejour à Soissons.
[25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Mercredi] — Sejour à Soissons.

IMPRIMERIE NATIONALE.

SEPTEMBRE.

1 Jeudi — Tout le jour à Soissons.
[2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9] — Sejour à Soissons.
10 Samedi — Depart de Soissons, — souper et giste à Chasteau Thierry.
11 Dimanche — Souper et gister à Montmirail.
12 Lundi — Souper et gister à Sezanne.
13 Mardi — Sejour à Sezanne où fut messire Olivier de Clisson.
14 Mercredi — Depart de Sezanne, — disner et giste à Saint Just.
15 Jeudi — Souper et gister à Troyes.
16 Vendredi — Tout le jour à Troyes.
17 Samedi — Sejour à Troyes.
18 Dimanche — Sejour à Troyes.
19 Lundi — Sejour à Troyes.
20 Mardi — Gister à Juilly vers madame la duchesse qui vint à sa rencontre.
21 Mercredi — Souper et gister à Troyes.
22 Jeudi — Tout le jour à Troyes.
[23, 24, 25, 26] — Sejour à Troyes.
27 Mardi — Depart de Troyes, — disner à Villemor, — giste à Joogny.
28 Mercredi — Disner à Villemer, — souper et gister à Auxerre.
29 Jeudi — Sejour à Auxerre.
30 Vendredi — Sejour à Auxerre.

OCTOBRE.

1 Samedi — Mons. souper et gister au chasteau de Beache.
2 Dimanche — Souper et gister à Dreue.
3 Lundi — Depart de Dreue, — souper et gister à Varzy.
4 Mardi — Depart de Varzy, — souper et gister à Premery.
5 Mercredi — Tout le jour à Premery.
6 Jeudi — Sejour à Premery.
7 Vendredi — Depart de Premery, — disner au chasteau du seigneur de Rosemont, — giste à Disize.
8 Samedi — Tout le jour à Desize.

9 Dimanche — Sejour à Decize.
10 Lundi — Gister aux champs.
11 Mardi — Gister à Rouannes sur Loire en la conté de Forest.
12 Mercredi — Sejour à Rouannes.
13 Jeudi — Giste à Saint An.
14 Vendredi — Souper et gister à Cussy.
18 Mardi — Souper et giste à Saint Poursains.
19 Mercredi — Depart de Saint Poursains, — souper et gister à Souvigny.
[20, 21, 22, 23] — Sejour à Souvigny.
24 Lundi — Souper et gister à Saint Poursains.
[25, 26, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Saint Poursains.
31 Lundi — Depart de Saint Poursains, — souper et gister à Aiguepasse.

NOVEMBRE.

1 Mardi — Mons. tout le jour à Aiguepasse.
2 Mercredi — Sejour à Aiguepasse.
3 Jeudi — Depart d'Aiguepasse, — souper et gister à Rion.
4 Vendredi — Tout le jour à Rion.
5 Samedi — Souper et gister à Clermont en Auvergne.
6 Dimanche — Tout le jour à Clermont en Auvergne.
7 Lundi — Sejour à Clermont en Auvergne.
8 Mardi — Sejour à Clermont en Auvergne.
9 Mercredi — Sejour à Clermont.
10 Jeudi — Depart de Clermont, — souper et gister à Aiguepasse.
11 Vendredi — Disner à Montagu en Combraille, — gister à Molisson en Bourbonnois.
12 Samedi — Souper et gister à Molisson.
13 Dimanche — Tout le jour à Molisson.
14 Lundi — Sejour à Molisson.
15 Mardi — Disner à Herisson, — souper et gister à Ainay en Bourbonnois.
16 Mercredi — Disner à Milans, — gister à Bourges en Berry.
17 Jeudi — Tout le jour à Bourges.
18 Vendredi — Depart de Bourges, — gister à Aubigny.
20 Dimanche — Disner à Gien sur Loire, — giste à Chastillon sur Loing.

21 Lundi — Disner à Chasteau Regnart, — souper et gister à Courtenay.
22 Mardi — Souper et gister à Sens en Bourgongne.
23 Mercredi — Tout le jour à Sens en Bourgongne.
24 Jeudi — Sejour à Sens, madame la duchesse y vint rejoindre monseigneur.
25 Vendredi — Mons. et madame à Sens.
26 Samedi — Mons. et madame à Sens.
27 Dimanche — Mons. et madame à Sens.
28 Lundi — Mons. et madame à Sens.
29 Mardi — Mons. et madame à Sens, — [service pour le trespas de la reyne de Navarre dans l'eglise de Sens; — mons. donna xxv liv. aux chanoines qui firent le service].
30 Mercredi — Mons. souper et gister à Montereul fault Yonne.

DÉCEMBRE.

1 Jeudi — Mons. disner au Chastellier, — souper et gister à Melun.
2 Vendredi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister à Paris devers le roy.
3 Samedi — Tout le jour à Paris vers le roy.
4 Dimanche — Sejour à Paris vers le roy.
[5, 6, 7, 8, 9, 10] — Sejour à Paris vers le roy.
11 Dimanche — Souper et gister à Villeneuve Saint George.
12 Lundi — Disner à Mussy l'Evesque, — gister à Blandi.
14 Mercredi — Souper et gister à Nangis.
15 Jeudi — Depart de Nangis, — gister à Bray sur Seine.
16 Vendredi — Souper et gister à Marrigny.
17 Samedi — Disner au Grant Pavillon, — souper et gister à Troyes.
18 Dimanche — Disner à Foucheres, — gister à Gyé.
19 Lundi — Disner en bois, — giste à Villaines en Duesmois.
20 Mardi — Disner à Chanceaux, — souper et gister à Saint Seine.
21 Mercredi — Souper et gister à Talent, où estoit madame la duchesse et ses enfans.
22 Jeudi — Mons. et madame à Talent.
23 Vendredi — Mons. et madame disner à Norges, — gister à Talent.
24 Samedi — Tout le jour à Talent.

25 Dimanche — Mons. et madame à Talent.
26 Lundi — Mons. et madame, — disner à Norges, — gister à Talent.
[27, 28] — Mons. et madame à Talent.
29 Jeudi — Mons. et madame, — disner à la grange du Fays, — souper et gister à Talent.
30 Vendredi — Mons. et madame à Talent.
31 Samedi — Mons. et madame à Talent.

[Pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre de cette année, les enfants de Bourgogne étaient à Rouvre et à Talent, et furent gardés tantôt par le capitaine de Dijon, ayant avec lui trois compagnies de neuf chevaux, tantôt par Guy de Cicons, ayant quatre compagnies aussi de neuf chevaux. Le guet que l'on y faisait était de soixante à quatre-vingts personnes.]

ANNÉE 1374.

Pâques, 2 avril.

Extraits du compte de Regnault Gombault, commis à payer la dépense des hôtels du duc et de la duchesse de Bourgogne et de leurs enfants, pour l'an fini le dernier décembre M CCC LXXIV. — Suite du compte précédent. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 181-182.) — Ces comptes portent aussi séparément ceux de la duchesse et de ses enfants. (*Arch. de la Côte-d'Or,* B 1436 *bis,* 3e registre, fol. 3 r° à 12 v°.)

JANVIER.

1 Dimanche — Mons., madame la duchesse et leurs enfans à Talent.
2 Lundi — Mons., madame et leurs enfans à Talent.
3 Mardi — Mons., madame et leurs enfans à Talent.
4 Mercredi — Mons. et madame, — disner à Fleury sur Ouche, — giste à Talent.
[5, 6, 7, 8, 9] — Mons., madame et leurs enfans à Talent.
10 Mardi — Mons. et madame, — disner au Pont de Norges, — gister à Talent.
11 Mercredi — Mons. et madame, — disner à Saint Apollinaire, — gister à Talent.
12 Jeudi — Mons., madame et leurs enfans à Talent.

13 Vendredi — Mons. et madame, — gister à Gemeaux.
14 Samedi — Mons. et madame, — souper et gister à Ys.
16 Lundi — Mons. et madame, — disner au Pont de Norges, — souper et gister à Talent.
17 Mardi — Mons. et madame, — disner à Musigny, — gister à Saulx.
18 Mercredi — Mons. [seul] souper et gister à Aignay.
19 Jeudi — Disner à Chastillon, — gister à Mussy.
20 Vendredi — Disner et gister à Jaucourt.
22 Dimanche — Souper et gister à Clervaux.
23 Lundi — Disner à Espally, — souper et gister à Villers le Duc.
24 Mardi — Disner à Eschelou, — souper et gister à Saulx.
25 Mercredi — Disner à Musigny, — souper et gister à Talent vers madame et ses enfans.
26 Jeudi — Sejour à Talent, — les enfans sont menez à Rouvres après disner.
28 Samedi — Mons. et madame, — gister à Fleury.
29 Dimanche — Mons. et madame, — giste à Talent.
30 Lundi — Sejour à Talent.
31 Mardi — Mons. et madame, — disner à Chenove, — gister à Rouvre.

FÉVRIER.

1 Mercredi — Mons. et madame à Rouvre.
2 Jeudi — Mons. et madame à Rouvre.
3 Vendredi — Disner à Ouges, — souper et giste à Rouvre.
4 Samedi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvre.
[5, 6, 7] — Mons. et madame, — sejour à Rouvre.
8 Mercredi — Disner à Noyron à la chasse, — souper et giste à Rouvre.
9 Jeudi — Tout le jour à Rouvre.
10 Vendredi — Disner à Ouges, — giste à Rouvre.
11 Samedi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvre.
12 Dimanche — Mons. et madame, — sejour à Rouvre.
13 Lundi — Disner à l'hospital de Ville sous Givrey, — souper et giste à Rouvre.
14 Mardi — Tout le jour à Rouvre.
15 Mercredi — Sejour à Rouvre.

16 Jeudi — Disner à l'hospital de Ville sous Givrey, — giste à Rouvre.
17 Vendredi — Tout le jour à Rouvre.
18 Samedi — Disner et gister au Pont de Norges.
19 Dimanche — Souper et gister à Ys.
23 Jeudi — Disner à Avoo, — souper et gister à Salives.

MARS.

1 Mercredi — Mons. disner à Cosne, — souper et gister à Villaines en Duesmois.
2 Jeudi — Tout le jour à Villaines en Duesmois.
3 Vendredi — Sejour à Villaines en Duesmois.
4 Samedi — Sejour à Villaines, — y vint madame la duchesse.
5 Dimanche — Sejour à Villaines, — y vint le conseil de mon dit seigneur.
6 Lundi — Sejour à Villaines en Duesmois.
7 Mardi — Sejour à Villaines en Duesmois.
8 Mercredi — Mons. et madame, — gister à Aisey.
9 Jeudi — Mons. et madame à Villers le Duc.
10 Vendredi — Mons. [seul] disner à Saint Loup, — souper et gister à Langres.
11 Samedi — Disner au Fay, — giste à Juissy.
12 Dimanche — Souper et gister à Faverney.
13 Lundi — Fut faite l'obseque de feu Jehan de Bourgongne.
14 Mardi — Mons. disner à Fouvens aux despens de messire Jehan de Vergy, — souper et giste à Champlite.
15 Mercredi — Disner à Beze, — souper et gister à Pont de Norges.
16 Jeudi — Souper et gister à Rouvre vers madame et ses enfans.
[17, 18, 19] — Sejour à Rouvre.
20 Lundi — Mons. et madame, — disner à Lonvy, — souper et gister au Pont de Norges.
21 Mardi — Disner à Jumeaux, — giste à Ys.
22 Mercredi — Souper et gister à Mussigny.
23 Jeudi — Mons. et madame, — gister à Rouvre.
24 Vendredi — Mons. et madame, — sejour à Rouvre.
25 Samedi — Mons. et madame, — sejour à Rouvre.

26 Dimanche — Mons. souper et gister à Musigny.
27 Lundi — Tout le jour à Musigny.
28 Mardi — Souper et gister à Musigny.
29 Mercredi — Depart de Musigny, — giste à Rouvre.
[30, 31] — Sejour à Rouvre.

AVRIL.

1 Samedi — Mons. et madame à Rouvre.
2 Dimanche, jour de Pasques — Mons. et madame à Rouvre.
3 Lundi — Mons. souper et gister à Musigny.
4 Mardi — Mons. gister à Talent, — madame y arriva ce jour.
[5, 6] — Sejour à Talent.
7 Vendredi — Souper et gister à Musigny.
8 Samedi — Souper et gister à Rouvre vers madame.
[9, 10] — Tout le jour à Rouvre.
11 Mardi — Disner à la Bretenniere, — soùper et gister à Rouvre.
12 Mercredi — Mons. et madame à Rouvre.
13 Jeudi — Mons. et madame à Rouvre, — se firent les noces de Robinet de Florigny.
14 Vendredi — Mons. et madame, — disner à Ouges, — souper et gister à Musigny.
15 Samedi — Mons. et madame, — gister à Saulx.
16 Dimanche — Mons. et madame, — disner à Eschelou, — gister à Aignay.
17 Lundi — Mons. et madame à Aignay.
18 Mardi — Mons. et madame, — disner à la grange de Grosbois, — souper et gister à Chastillon sur Seine.
19 Mercredi — Mons. [seul] souper et giste à Mussy l'Evesque.
20 Jeudi — Mons. disner à Foucheres, — souper et gister à Troyes.
21 Vendredi — Disner à Marrigny en Champagne, — souper et gister à Traynel.
22 Samedi — Disner à Dannemarie, — souper et gister à Grantpuis.
23 Dimanche — Disner à Brie Conte Robert, — souper et gister au bois de Vincennes devers le roy.
24 Lundi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.

25 Mardi — Au bois de Vincennes devers le roy.
26 Mercredi — Au bois de Vincennes devers le roy.
27 Jeudi — Au bois de Vincennes devers le roy.
28 Vendredi — Au bois de Vincennes devers le roy.
29 Samedi — Au bois de Vincennes devers le roy.
30 Dimanche — Au bois de Vincennes devers le roy.

MAI.

1 Lundi — Mons. au bois de Vincennes devers le roy.
2 Mardi — Disner à Louvre en Parisis, — souper et gister à Senlis.
3 Mercredi — Boire au matin à la chasse en bois, — disner à Pont Saint Maissance, — giste à Compiegne.
4 Jeudi — Disner à Noyon, — gister à Neelle.
5 Vendredi — Disner à Peronne, — giste à Bapaumes.
7 Dimanche — Disner à Fempoux, — souper et giste à Lens en Artoys.
8 Lundi — Souper et gister à Lille en Flandre.
9 Mardi — Disner à Menin, — souper et gister à Courtray.
10 Mercredi — Disner à Denze, — souper et gister à Gand devers le conte de Flandre.
11 Jeudi — Tout le jour à Gand.
[12, 13, 14, 15] — Sejour à Gand devers le conte de Flandre.
16 Mardi — Disner à Teuremonde, — souper et gister à Malines.
17 Mercredi — Tout le jour à Malines.
18 Jeudi — Souper et gister à Anvers.
19 Vendredi — Disner à Ripemonde, — souper et gister à l'abbaie de Vadelor.
20 Samedi — Disner à Gand vers le conte de Flandre.
21 Dimanche — Tout le jour à Gand.
[22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Mercredi] — Sejour à Gand vers le conte de Flandre.

JUIN.

1 Jeudi — Sejour à Gand vers le conte de Flandre.
[2, 3, 4] — Sejour à Gand vers le conte de Flandre.
5 Lundi — Depart de Gand, — disner et gister à Denze.

IMPRIMERIE NATIONALE.

6 Mardi — Disner à Vive, — souper et gister à Allebecque.
7 Mercredi — Depart d'Allebecque, — disner à Menin, — souper et gister à Lille.
8 Jeudi — Disner à Seclin, — souper et gister à Lens en Artoys.
9 Vendredi — Disner à Crusilles, — souper et gister à Bapaumes.
10 Samedi — Disner à Peronne, — gister à Neelle.
11 Dimanche — Disner à Noion, — souper et gister à Vy sur Esne.
12 Lundi — Disner à Soissons, — souper et gister à Jausy.
13 Mardi — Disner à Compiegne, — gister à Pont Saint Maissance.
14 Mercredi — Gister à l'abbaye de Reaumont devers le roy.
18 Dimanche — Depart de Reaumont, — gister à Senlis devers le roy.
19 Lundi — Tout le jour à Senlis devers le roy.
[20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Senlis devers le roy.

JUILLET.

1 Samedi — Mons. à Senlis devers le roy.
2 Dimanche — Mons. à l'abbaye de Reaumont devers le roy.
5 Mercredi — Disner au Val Nostre Dame devers le roy, — souper et gister à Maubuisson devers le roy.
6 Jeudi — Gister à Saint Germain en Laye devers le roy.
7 Vendredi — Tout le jour à Saint Germain vers le roy.
8 Samedi — Sejour à Saint Germain vers le roy.
9 Dimanche — Sejour à Saint Germain vers le roy.
10 Lundi — Giste à Saint Denys devers le roy.
11 Mardi — Mons. et le roy, — sejour à Saint Denys[1], — [son fils Charles Monsieur trépassa à Dijon le même jour XI juillet, à une heure de nuit].
12 Mercredi — Mons. et le roy, — gister à Paris.

[1] Charles Monsieur, fils du duc de Bourgogne, né le 18 avril 1373, avait été baptisé le 21 avril de cette année, trois jours après sa naissance. Le roi Charles V avait accepté d'être son parrain, et avait délégué à sa place Bureau de la Rivière, son premier chambellan. Le 17 janvier 1374, l'enfant tomba malade, et les nombreuses offrandes faites par la duchesse aux églises de Flandre, à Saint-Mamets de Langres, à Saint-Claude, au Mont-Roland, à Saint-Quentin, etc., ne purent le sauver; il mourut dans son quinzième mois. Les pièces de comptabilité utilisées ici nous donnent seules ces renseignements.

13 Jeudi — Tout le jour à Paris vers le roy, — [on enterrait ce même jour à Citeaux son fils Charles Monsieur].
14 Vendredi — Sejour à Paris vers le roy.
15 Samedi — Mons. et le roy, — disner au Bois, — souper et gister à Boissy.
16 Dimanche — Mons. disner à Grantpuis, — souper et gister à Bray.
17 Lundi — Disner à Traynel, — souper et gister à Marrigny en Champaigne.
18 Mardi — Disner au Grant Pavillon, — souper et gister à Troyes.
19 Mercredi — Tout le jour à Troyes.
20 Jeudi — Sejour à Troyes.
21 Vendredi — Sejour à Troyes.
22 Samedi — Depart de Troyes, — souper et gister à Ysles.
23 Dimanche — Souper et gister à Jully le Chastel.
24 Lundi — Tout le jour à Jully.
25 Mardi — Disner à Gyé, — souper et gister à Mussy l'Evesque.
26 Mercredi — Disner et souper à Chastillon, — gister à Villers le Duc vers madame la duchesse.
27 Jeudi — Tout le jour à Villers le Duc.
28 Vendredi — Sejour à Villers le Duc.
29 Samedi — Sejour à Villers le Duc.
30 Dimanche — Mons. et madame, — gister à Maisey.
31 Lundi — Mons. et madame, — sejour à Maisey.

AOÛT.

1 Mardi — Mons. et madame, — sejour à Maisey.
2 Mercredi — Mons. et madame à Maisey.
3 Jeudi — Mons. et madame à Maisey.
4 Vendredi — Mons. et madame à Maisey.
5 Samedi — Mons. et madame à Villers le Duc.
6 Dimanche — Mons. et madame à Villers le Duc, — se firent les noces de Simonnet Patroillard et de Hennequin le Sommelier.
7 Lundi — Mons. et madame à Villers le Duc.
8 Mardi — Mons. et madame à Villers le Duc.
9 Mercredi — Mons. et madame à Villers; — le conseil de mons. y vint ce jour.

10 Jeudi — Mons. et madame, — souper et gister à Maisey.
[11, 12, 13, 14, 15, 16] — Mons. et madame, — sejour à Maisey.
17 Jeudi — Mons. et madame, — souper et gister à Villers le Duc.
18 Vendredi — Mons. et madame, — sejour à Villers le Duc.
19 Samedi — Mons. et madame, — sejour à Villers le Duc.
20 Dimanche — Mons. et madame, — gister à Aisey.
21 Lundi — Mons. et madame, — sejour à Aisey.
22 Mardi — Mons. et madame, — sejour à Aisey.
23 Mercredi — Mons. et madame, — souper et gister à Villaines en Duesmois.
24 Jeudi — Mons. et madame, — souper et gister à Montbard.
25 Vendredi — Mons. [seul] depart de Montbard au matin, — souper et gister à Chateau Girart.
26 Samedi — Mons. disner à Nintrey, — souper et gister à Auxerre.
27 Dimanche — Depart d'Auxerre, — souper et gister à Nintrey.
28 Lundi — Depart de Nintrey au matin, — disner à Chateau Girart, — souper et gister à Montbard devers la duchesse.
29 Mardi — Mons. et madame, — tout le jour à Montbard.
30 Mercredi — Mons. et madame à Montbard.
31 Jeudi — Souper et gister à Neele.

SEPTEMBRE.

1 Vendredi — Mons. gister à Montbard vers madame.
2 Samedi — Disner à Corcelles lez Grignon en l'hostel du mareschal de Bourgongne, — gister à Chanceaux.
3 Dimanche — Disner à Saint Seine, — souper et gister à Talent.
4 Lundi — Souper et gister à Jugny les Chanceaux.
5 Mardi — Disner à l'abbaye d'Oogny, — souper et gister à Jugny.
7 Jeudi — Gister à Montbard vers madame.
8 Vendredi — Souper et gister à Nesles.
9 Samedi — Tout le jour à Nesles.
10 Dimanche — Depart de Nesles, — gister à Montbard vers madame.
11 Lundi — Mons. et madame à Montbard.
12 Mardi — Depart de Montbard, — souper et gister à Cruzy.
13 Mercredi — Disner à Maune [à la chasse], — souper et gister à Cruzy.

14 Jeudi — Sejour en Maune [à la chasse].
15 Vendredi — Disner à Cruzy, — gister en Maune.
16 Samedi — Sejour en Maune.
17 Dimanche — Disner à Lezignes chez le seigneur d'illec[1], — le soir gister en Maune.
18 Lundi — Sejour en Maune à la chasse.
19 Mardi — Sejour en Maune à la chasse.
20 Mercredi — Sejour en Maune à la chasse.
21 Jeudi — Depart de Maune, — souper et gister à Ravieres.
22 Vendredi — Souper et gister à Montbard vers madame.
23 Samedi — Disner à Champdoiseau, — souper et giste à Montbard.
24 Dimanche — Mons. et madame à Montbard, — s'y firent les noces de Jehan Daubenton.
25 Lundi — Tout le jour à Montbard.
26 Mardi — Disner à la grange du Grant Jaillet [à la chasse], — souper et gister à Montbard.
27 Mercredi — Mons. et madame à Montbard.
28 Jeudi — Mons. disner à Venarrey, — souper et gister à Montbard.
29 Vendredi — Mons. et madame à Montbard.
30 Samedi — Mons. et madame à Montbard.

OCTOBRE.

1 Dimanche — Mons. et madame à Montbard.
2 Lundi — Disner à la Malemaison de Frolois, — souper et gister à Chanceaux.
3 Mardi — Disner à Saint Seine, — gister à Talent vers Jehan Monsieur.
4 Mercredi — Tout le jour à Talent.
5 Jeudi — Depart de Talent, — disner à Rouvre, — gister à Auxonne.
6 Vendredi — Tout le jour à Auxonne.

[1] Jean Trouillard, alors seigneur de Lezinnes, descendait en ligne masculine de Joinville, l'historien de saint Louis, d'une branche qui n'a pas été étudiée. Par une singulière rencontre, il descendait également par son arrière-grand'mère de l'historien de la quatrième croisade, Geoffroi de Villehardouin, auquel la terre de Lezinnes était échue par alliance à la fin du XII[e] siècle. Nous donnerons ailleurs la généalogie intéressante et inconnue jusqu'ici de cette maison.

7 Samedi — Depart d'Auxonne, — disner et gister à Dole.
8 Dimanche — Tout le jour à Dole.
9 Lundi — Sejour à Dole.
10 Mardi — Depart de Dole, — souper et gister à Auxonne.
11 Mercredi — Depart d'Auxonne, — souper et gister à Rouvre.
12 Jeudi — Disner à l'hospital de Ville sous Givrey, — souper et gister à Talent vers Jehan Monsieur.
13 Vendredi — Tout le jour à Talent.
14 Samedi — Sejour à Rouvre.
15 Dimanche — Gister à Auxonne, où vint madame d'Artoys.
16 Lundi — Mons. et madame d'Artoys, — disner à Janly, — souper et gister à Rouvre vers Jehan Monsieur.
17 Mardi — Mons. et madame d'Artoys et Jehan Monsieur, — gister à Dijon.
18 Mercredi — Mons. et madame d'Artoys, — disner au Val de Suzon, — gister à Saint Seine.
19 Jeudi — Mons. et madame d'Artoys, — gister à Chanceaux.
20 Vendredi — Mons. et madame d'Artoys, — disner à Bagneux, — gister à Villaines en Duesmois.
21 Samedi — Furent disner à Montbard, — gister à Montfort.
22 Dimanche — Tout le jour à Montfort, — y fut baptizée mademoiselle Marguerite de Bourgoigne.
23 Lundi — Mons. gister à Montbard avec madame la duchesse et madame d'Artoys.
24 Mardi — Mons. et mes dites dames à Montbard.
25 Mercredi — Mons. disner à Verdonnay, — gister à Montbard.
26 Jeudi — Disner à Fontenay, — gister à Montbard.
27 Vendredi — Mons. et mesdames à Montbard.
[28, 29] — Mons. et mesdames à Montbard.
30 Lundi — Disner au Grand Jaillet [à la chasse], — gister à Montbard.
31 Mardi — Mons. et mesdames à Montbard.

NOVEMBRE.

1 Mercredi — Mons. et mes dites dames à Montbard.
2 Jeudi — Gister à Villaines en Duesmois.

3 Vendredi — Disner à Chalvosson, — souper et gister à Aisey le Duc.
4 Samedi — Souper et gister à Aisey le Duc.
5 Dimanche — Souper et gister à Villaines en Duesmois.
6 Lundi — Disner à Estés, — souper et gister à Montbard, — et ce jour furent faites les relevailles de ma dite dame.
7 Mardi — Mons. et mesdames à Montbard, — s'y firent les noces de Guillaume de la Tremoille.
[8, 9, 10, 11, 12, 13] — Mons. et madame à Montbard.
14 Mardi — Mons. et mad. disner à Lucenay, — souper et gister à Chanceaux.
15 Mercredi — Disner à Saint Seine, — souper et gister à Talent devers Jehan Monsieur.
16 Jeudi — Tout le jour à Talent.
17 Vendredi — Mons. disner à Saint Seine, — madame la duchesse et Jehan Monsieur disner à Chanceaux, — [tous] gister à Baigneux.
18 Samedi — Disner à Lucenay, — gister à Montbard.
19 Dimanche — Sejour à Montbard.
20 Lundi — Mons. disner à Montbard, — madame disner à Villaines, — [tous] gister à Aisey le Duc.
21 Mardi — Mons. et madame à Aisey le Duc.
22 Mercredi — Mons. disner à Mussy sur Seine, — giste à Gyé sur Seine.
23 Jeudi — Disner à Fouchieres, — souper et gister à Troyes.
24 Vendredi — Disner à Marrigny, — souper et gister à Traynel.
25 Samedi — Disner à Dannemarie, — giste à Nangis.
26 Dimanche — Disner à Meleun vers mons. le dauphin, — souper et giste à Leursains.
27 Lundi — Disner au pont de Charenton, — souper et gister à Saint Denys.
28 Mardi — Disner à Sarsoilles, — souper et gister à Gouvieux.
29 Mercredi — Souper et gister à Reaumond vers le roy.
30 Jeudi — A Saint Denys vers le roy.

DÉCEMBRE.

1 Vendredi — Mons. et le roy gister à Paris.
2 Samedi — Tout le jour à Paris devers le roy.
3 Dimanche — A Paris vers le roy.

4 Lundi — A Paris vers le roy.
5 Mardi — Au bois de Vincennes devers le roy.
6 Mercredi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
7 Jeudi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
8 Vendredi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
9 Samedi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
10 Dimanche — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
11 Lundi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
12 Mardi — Depart de Vincennes, — giste au Val la Reyne devers le roy.
13 Mercredi — Depart du Val la Reyne, — giste à Melun devers le roy.
14 Jeudi — Sejour à Melun devers le roy.
15 Vendredi — Sejour à Melun devers le roy.
16 Samedi — Sejour à Melun devers le roy.
17 Dimanche — Sejour à Melun devers le roy.
18 Lundi — Sejour à Melun devers le roy.
19 Mardi — Sejour à Melun devers le roy.
20 Mercredi — Sejour à Melun devers le roy.
21 Jeudi — Mons. et le roy au Val la Reyne.
22 Vendredi — Mons. et le roy, — giste à Vincennes.
23 Samedi — Mons. et le roy, — depart de Vincennes, — giste à Paris.
24 Dimanche — Sejour à Paris devers le roy.
25 Lundi — Sejour à Paris devers le roy.
26 Mardi — Sejour à Paris devers le roy.
27 Mercredi — Sejour à Paris devers le roy.
28 Jeudi — Sejour à Paris devers le roy.
29 Vendredi — Sejour à Paris devers le roy.
30 Samedi — Sejour à Paris devers le roy.
31 Dimanche — Sejour à Paris devers le roy.

ANNÉE 1375.

Pâques, 22 avril.

Extrait du compte de Regnault Gombault, commis à faire la despense des hostels du duc et de la duchesse de Bourgogne et de leurs enfans, pour l'an fini le dernier décembre 1375. — Suite du compte précédent. — Mêmes sources. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 188. — Original, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1436 *bis*, 4e registre, fol. 4 r° à 10 v°.) — Ces comptes portent aussi les séjours de la duchesse et de ses enfants.

JANVIER.

1 Lundi — Mons. à Paris devers le roy.
2 Mardi — Sejour à Paris devers le roy.
3 Mercredi — Sejour à Paris devers le roy.
4 Jeudi — Sejour à Paris devers le roy.
5 Vendredi — Sejour à Paris devers le roy.
6 Samedi — Sejour à Paris devers le roy.
7 Dimanche — Sejour à Paris devers le roy.
8 Lundi — Sejour à Paris devers le roy.
9 Mardi — Sejour à Paris devers le roy.
10 Mercredi — Sejour à Paris devers le roy.
11 Jeudi — Sejour à Paris devers le roy.
12 Vendredi — Sejour à Paris devers le roy.
13 Samedi — Sejour à Paris devers le roy.
14 Dimanche — Mons. souper et gister à Brie Conte Robert vers madame la contesse d'Artoys.
15 Lundi — Disner à Boissy, — souper et gister au pont de Charenton.
16 Mardi — Disner au pont de Charenton, — y disnent avec mon dit seigneur, les sire de Coucy, de Pommiers et plusieurs aultres.
17 Mercredi — Souper et gister à Paris vers le roy.
18 Jeudi — Mons. et le roy, — gister au bois de Vincennes.
19 Vendredi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
20 Samedi — Au bois de Vincennes devers le roy.

IMPRIMERIE NATIONALE.

21 Dimanche — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
22 Lundi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
23 Mardi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
24 Mercredi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
25 Jeudi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
26 Vendredi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
27 Samedi — Mons. et le roy, — disner à Leursains, — souper et gister à Melun.
28 Dimanche — Sejour à Melun devers le roy.
29 Lundi — Sejour à Melun devers le roy.
30 Mardi — Sejour à Melun devers le roy.
31 Mercredi — Sejour à Melun devers le roy.

FÉVRIER.

1 Jeudi — Mons. à Melun devers le roy.
[2, 3, 4, 5] — Mons. sejour à Melun vers le roy.
6 Mardi — Mons. se partit du roy, — gister à Paris vers madame d'Artoys.
7 Mercredi — Disner chez le chancelier de France, — gister en l'ostel d'Artoys.
8 Jeudi — Sejour en l'ostel de Flandre, — y disnerent le conte d'Eu, le conte d'Armagnac, le mareschal de France, l'evesque d'Amiens, le chancelier de France, les gens du conseil du roy, plusieurs chevaliers et escuiers.
9 Vendredi — Tout le jour à Paris.
10 Samedi — Sejour à Paris.
11 Dimanche — Souper et gister au bois de Vincennes devers le roy.
12 Lundi — Sejour au bois de Vincennes vers le roy.
13 Mardi — Disner à Gournay, — gister au bois de Vincennes vers le roy.
14 Mercredi — Tout le jour au bois de Vincennes vers le roy.
15 Jeudi — Sejour au bois de Vincennes vers le roy.
16 Vendredi — Au bois de Vincennes vers le roy.
17 Samedi — Disner à . . . . . ? en Brie, avec mons. le duc de Bourbon, le conte de Tancarville et leurs gens, — souper et gister au bois de Vincennes vers le roy.
18 Dimanche — Mons. et le roy, — giste à Paris.
19 Lundi, 20 Mardi — Sejour à Paris.

21 Mercredi — Gister à Villeneuve Saint Georges.

22 Jeudi — Disner à Leursains, — gister à Brie Conte Robert, et avec luy le duc de Bourbon, le conte de Tancarville et plusieurs autres seigneurs.

23 Vendredi — Giste à Paris devers le roy.

24 Samedi — Disner à Saint Denys, — souper et gister à Paris devers le roy.

25 Dimanche — Souper et gister à Boissy, — et estoient avec mons., le duc de Bourbon, le seigneur de Coucy et plusieurs autres seigneurs.

26 Lundi — Mon dit seigneur, — disner avec eux à Ferrolles, — souper et gister à Brie Conte Robert.

27 Mardi — Disner à Ferrolles, — gister à Brie Conte Robert.

28 Mercredi — Disner à Boissy, — gister à Paris vers le roy.

MARS.

1 Jeudi — Depart de Paris, — giste à Saint Denys vers le roy.

2 Vendredi — Giste à Paris vers le roy.

3 Samedi — Tout le jour à Paris.

4 Dimanche — Depart de Paris, — souper et gister au bois de Vincennes.

5 Lundi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — giste à Saint Denys.

6 Mardi — Depart de Saint Denys, — disner à Louvre en Parisis, — giste à Senlis.

7 Mercredi — Disner à Verberie, — giste à Compiegne.

8 Jeudi — Disner à Ribercourt, — giste à Noyon.

9 Vendredi — Disner à Neelle, — giste à Peronne.

10 Samedi — Depart de Peronne, — disner et gister à Bapaumes.

11 Dimanche — Depart de Bapaumes, — souper et gister à Arras.

12 Lundi — Tout le jour à Arras.

13 Mardi — Sejour à Arras.

14 Mercredi — Depart d'Arras, — souper et gister à Lens en Artoys.

15 Jeudi — Depart de Lens, — disner à Seclin, souper et gister à Lille.

16 Vendredi — Disner à Menin, — souper et giste à Courtray.

17 Samedi — Disner à Donze, — souper et gister à Gand devers mons. le conte de Flandre.

18 Dimanche — Tout le jour à Gand.

[19, 20, 21] — Sejour à Gand.

22 Jeudi — Depart de Gand, — disner à Esclo, — souper et giste à Maille.

23 Vendredi — Souper et gister à Bruges, — et y estoient plusieurs chevaliers et escuiers.

24 Samedi — Tout le jour à Bruges.

25 Dimanche — Sejour à Bruges, — disner offert à l'archevesque de Ravennes, à l'evesque de Carpentras, à l'evesque d'Amiens, au conte de Sallebrucke, au maistre des arbalestriers, à messire Arnaud de Corbie, et autres gens du roy estant à Bruges, à plusieurs chevaliers, escuiers, aux bourghemaistres, aux officiers et à plusieurs bourgeois de la ville.

26 Lundi — Tout le jour à Bruges.

27 Mardi — Sejour à Bruges.

[28, 29, 30, 31 Samedi] — Sejour à Bruges.

[En mars 1374-1375, Guillaume de Vergy assiège Fontaine-Française.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 29 r°.)

AVRIL.

1 Dimanche — Mons. tout le jour à Bruges.

2 Lundi — Sejour à Bruges, — y vint messire Bureau de la Riviere.

[3 Mardi — 4, 5, 6, 7] — Sejour à Bruges.

8 Dimanche — Sejour à Bruges, — disner au conte de Sallebrucke, Elion de Granson, Othes de Granson et autres Anglois, chevaliers et escuiers; — Jehan de Ray que mons. avoit mandé y vint ce jour.

9 Lundi — Tout le jour à Bruges.

10 Mardi — Sejour à Bruges.

11 Mercredi — Bruges. — Disner offert à l'archevesque de Ravennes.

12 Jeudi — Disner à l'Escluse, — souper et gister à Bruges.

13 Vendredi — Tout le jour à Bruges.

14 Samedi — Sejour à Bruges.

15 Dimanche — Bruges. — Disner donné à l'evesque de Carpentras, à l'esleu de Bayeux, au conte de Sallebrucke, à messire Arnault de Corbie et plusieurs autres chevaliers et escuiers.

16 Lundi — Depart de Bruges, — giste à Ardembourg, — et estoient avec luy plusieurs chevaliers et escuiers.

17 Mardi — Disner et gister à Gand vers mons. le conte de Flandre.
18 Mercredi — Sejour à Gand.
[19, 20, 21] — Sejour à Gand.
22 Dimanche, jour de Pasques — Gand. — Mons. de Flandre traite les chevaliers de mon dit seigneur.
[23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 Lundi] — Sejour à Gand vers mons. le conte de Flandre.

MAI[1].

1 Mardi — Mons. tout le jour à Gand.
2 Mercredi — Disner à Ruysselle, — souper et giste à Bruges.
3 Jeudi — Tout le jour à Bruges.
4 Vendredi — Sejour à Bruges.
[5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20] — Sejour à Bruges.
21 Lundi — Depart de Bruges, — souper et gister à Gand.
22 Mardi — Tout le jour à Gand.
23 Mercredi — Depart de Gand, — souper et gister à Bruges.
24 Jeudi — Tout le jour à Bruges.
25 Vendredi — Sejour à Bruges.
[26, 27, 28, 29, 30, 31 Jeudi] — Sejour à Bruges.

JUIN.

1 Vendredi — Mons. disner et souper à la maison d'un bourgeois de Bruges, à une lieue de la ville.
2 Samedi — Disner et souper à Damme.
3 Dimanche — Depart de Damme, — souper et gister à Bruges.
4 Lundi — Depart de Bruges, — souper et gister à Damme.

[1] Les déplacements du duc de Bourgogne pendant cette période sont expliqués par la note suivante :

«Le duc estant à Bruges en mars, avril, mai, on y fit de grandes prieres pour la paix. L'on porta solennellement le Saint Sang de J.-C. qui est à Bruges, en procession où le duc assista. Ensuite l'on fit force joustes et rejouissances. Le roy d'Angleterre, le prince de Galles et le duc de Baviere envoyerent leurs heraux d'armes aux gens du roy à Bruges.» (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LV, fol. 28 v°.)

5 Mardi — Souper et gister à l'Escluse.
6 Mercredi — Giste à Damme.
7 Jeudi — Souper et gister à Bruges.
8 Vendredi — Depart de Bruges, — disner à Esclou, — giste à Gand.
9 Samedi — Tout le jour à Gand.
10 Dimanche — Sejour à Gand.
11 Lundi — Depart de Gand, — disner à Esclou, — souper et gister à Bruges.
12 Mardi — Tout le jour à Bruges.
13 Mercredi — Depart de Bruges, — disner à . . . . ., — gister à Ypres.
14 Jeudi — Tout le jour à Ypres.
15 Vendredi — Sejour à Ypres.
16 Samedi — Depart d'Ypres, — souper et gister à Guystelle.
17 Dimanche — A Malle.
19 Mardi — Souper et gister à Bruges.
[20, 21, 22] — Sejour à Bruges.
23 Samedi — Souper et gister à Malle.
[24, 25, 26, 27, 28, 29] — Sejour à Malle.
30 Samedi — Depart de Malle, — souper et gister à Bruges.

JUILLET.

1 Dimanche — Mons. tout le jour à Bruges, — disner offert au duc de Lancastre, au conte de Salabery, aux legats du Pape et à plusieurs autres chevaliers.
2 Lundi — Souper et gister à Gand.
3 Mardi — Disner à . . . . ., — giste à Gand.
4 Mercredi — Depart de Gand, — disner à Vive, — souper et gister à Menin.
5 Jeudi — Disner à la Bassée, — souper et gister à Houdain.
6 Vendredi — Souper et gister à Arras.
7 Samedi — Disner à Bapaumes, — souper et gister à Peronne.
8 Dimanche — Depart de Peronne, — disner à Neelle, — souper et giste à Noyon.
9 Lundi — Disner à Compiegne, — giste à Verberie.
10 Mardi — Disner à Senlis, — giste à Gonesse.
11 Mercredi — Souper et gister au bois de Vincennes devers le roy.

12 Jeudi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
13 Vendredi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
14 Samedi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
15 Dimanche — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
16 Lundi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
17 Mardi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
18 Mercredi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
19 Jeudi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
20 Vendredi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
21 Samedi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
22 Dimanche — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
23 Lundi — Gister à Villeneuve Saint George.
24 Mardi — Disner à Vallepesque, — giste à Grantpuis.
25 Mercredi — Disner et souper à Bray, — gister à Traynel.
26 Jeudi — Depart de Traynel, — disner et souper à Marrigny.
27 Vendredi — Disner et souper à Saint Lyé, — gister à Troyes.
28 Samedi — Disner à Vendeuvre, — souper et gister à Jaucourt, où se trouva madame la duchesse et ses enfans.
29 Dimanche — Mons., madame et les enfans, — sejour à Jaucourt.
30 Lundi — Mons., madame et les enfans, — sejour à Jaucourt.
31 Mardi — Mons., madame, — gister à Clervaux.

AOÛT.

1 Mercredi — Mons. et madame, — disner à Espally, — gister à Villiers le Duc.
2 Jeudi — Mons. et madame, — disner à Villaines les Templiers, — gister à Villiers.
3 Vendredi — Mons. et madame, — tout le jour à Villiers.
4 Samedi — Mons. et madame, — sejour à Villiers.
5 Dimanche — Mons. et madame, — gister à Aisey.
[6, 7, 8] — Mons. et madame, — sejour à Aisey.
9 Jeudi — Mons. et madame, — gister au Magnil Lambert.
10 Vendredi — Mons. et madame, — disner à Chanceaux, — souper et gister à Saint Seine.
11 Samedi — Mons. et madame, — disner et gister à Talent.

12 Dimanche — Mons. disner et gister à Dijon.

[13, 14, 15] — Mons. tout le jour à Dijon.

16 Jeudi — Mons. disner à la maison des Bons Hommes d'Espoisse, — giste à Dijon.

17 Vendredi — Tout le jour à Dijon.

18 Samedi — Disner à l'hospital de Ville sous Gevrey, — giste à Dijon.

19 Dimanche — Tout le jour à Dijon.

20 Lundi — Mons. disner à Bure les Templiers, — madame à Saint Julien; — mons. et madame, — giste à Saint Julien.

21 Mardi — Mons. et madame à Bure les Templiers.

22 Mercredi — Mons. et madame, — sejour à Bure les Templiers.

23 Jeudi — Mons. et madame, — disner à Cepoy, — giste à Dijon.

24 Vendredi — Mons. et madame, — tout le jour à Dijon.

25 Samedi — Mons. et madame, — disner à Dijon, — souper et gister à Argilly.

26 Dimanche — Tout le jour à Argilly.

[27, 28, 29, 30, 31] — Mons. et madame, — sejour à Argilly.

SEPTEMBRE.

1 Samedi — Mons. et madame à Argilly.

[2, 3, 4] — Mons. et madame, — sejour à Argilly.

5 Mercredi — Mons. et madame, — disner à Courgelain, — souper et gister à Argilly.

6 Jeudi — Mons. et madame, — tout le jour à Argilly.

[7, 8, 9, 10, 11, 12] — Mons. et madame, — sejour à Argilly.

13 Jeudi — Mons. et madame, — disner et souper sur les estangs de Beaune.

14 Vendredi — Mons. et madame, — disner et souper sur les estangs de Beaune.

15 Samedi — Mons. et madame, — disner sur les estangs de Beaune, souper et giste à Beaune.

16 Dimanche — Mons. et madame, — tout le jour à Beaune.

17 Lundi — Mons. et madame, — sejour à Beaune.

18 Mardi — Mons. et madame, — disner à Sainte Marie, — souper et gister à Argilly.

19 Mercredi — Mons. et madame à Argilly.

20 Jeudi — Mons. et madame à Argilly.

21 Vendredi — Mons. et madame, — gister aux Paveillons.

22 Samedi — Mons. et madame, — gister à Argilly.
23 Dimanche — Mons. et madame, — sejour à Argilly.
24 Lundi — Mons. et madame, — disner aux Paveillons, — giste à Argilly.
25 Mardi — Mons. et madame, — disner à Baigneux, — souper et gister à Braisey.
26 Mercredi — Mons. et madame à Braisey.
27 Jeudi — Mons. et madame, — gister à Rouvre.
28 Vendredi — Mons. et madame, — disner chez les Bons Hommes d'Espoisses, — souper et giste à Rouvre.
29 Samedi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvre.
30 Dimanche — Mons. et madame à Rouvre.

OCTOBRE.

1 Lundi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvre.
2 Mardi — Mons. et madame à Rouvre.
3 Mercredi — Mons. et madame à Rouvre.
4 Jeudi — Mons. et madame, — disner à Faverney, — souper et gister à Rouvre.
[5 Vendredi, 6, 7] — Mons. et madame, — sejour à Rouvre.
8 Lundi — Mons. et madame, — souper et gister à Dijon.
9 Mardi — Mons. et madame, — tout le jour à Dijon.
10 Mercredi — Mons. et madame, — tout le jour à Dijon.
11 Jeudi — Mons. et madame, — disner à Seaulx, — gister à Salives.
12 Vendredi — Mons. et madame, — disner à Essarroy, — souper et gister à Villiers le Duc.
13 Samedi — Mons. et madame, — souper et gister à Mussy l'Evesque.
14 Dimanche — Mons. et madame, — disner à Vitry le Croisé, — souper et gister à Jaucourt vers leurs enfans.
15 Lundi — Mons. et madame, — tout le jour à Jaucourt vers leurs enfans.
16 Mardi — Mons. [seul], — disner au Magnil Saint Père, — souper et gister à Troyes.
17 Mercredi — Mons. depart de Troyes, — souper et gister à Marrigny.
18 Jeudi — Depart de Marigny, — disner à Traynel, — gister à Bray.
19 Vendredi — Disner à Dannemerie, — souper et gister à Grandpuis.
20 Samedi — Depart de Grandpuis, — disner et gister à Brie Conte Robert.

IMPRIMERIE NATIONALE.

21 Dimanche — Disner au pont de Charenton, souper et gister à Paris.
22 Lundi — Tout le jour à Paris.
23 Mardi — Souper et gister à Senlis vers le roy.
24 Mercredi — Sejour à Senlis vers le roy.
25 Jeudi — Sejour à Senlis vers le roy.
26 Vendredi — Depart de Senlis, — disner à Louvre, — giste à Paris.
[27, 28, 29] — Tout le jour à Paris.
30 Mardi — Disner à Louvre, — souper et gister à Senlis vers le roy.
31 Mercredi — Sejour à Senlis vers le roy.

NOVEMBRE.

1 Jeudi — Mons. tout le jour à Senlis vers le roy.
2 Vendredi — Sejour à Senlis vers le roy.
3 Samedi — A Senlis vers le roy.
4 Dimanche — A Senlis vers le roy.
5 Lundi — A Senlis vers le roy.
6 Mardi — Depart de Senlis, — souper et gister au Pont Saint Maissance.
7 Mercredi — Souper et gister à Clermont en Beauvoisis.
8 Jeudi — Sejour à Clermont en Beauvoisis.
[9, 10] — Sejour à Clermont en Beauvoisis.
11 Dimanche — Depart de Clermont, — souper et gister à Saint Just.
12 Lundi — Depart de Saint Just, — disner à Paillart, — giste à Amiens.
13 Mardi — Disner à Villiers le Boccage, — giste à Dorlens.
14 Mercredi — Souper et gister à Hesdin.
15 Jeudi — Tout le jour à Hesdin.
[16, 17, 18, 19] — Sejour à Hesdin.
20 Mardi — Depart d'Hesdin, — disner et gister à Therouanne.
21 Mercredi — Depart de Therouanne, — souper et gister à Saint Omer.
[Le reste du mois] — Sejour à Saint Omer.

DÉCEMBRE.

1 Samedi — Mons. tout le jour à Saint Omer.
[Jusqu'au 25] — Sejour à Saint Omer.

26 Mercredi — Depart de Saint Omer au matin, — disner à Cassel, — souper et gister à Popelingues.

27 Jeudi — Depart de Popelingues, — souper et gister à Ypre.

28 Vendredi — Depart d'Ypre, — souper et gister à Roliers.

29 Samedi — Depart de Roliers, — souper et gister à Bruges.

30 Dimanche — Tout le jour à Bruges.

31 Lundi — Sejour à Bruges.

ANNÉE 1376.

Pâques, 13 avril.

Extrait du compte de Regnault Gombault, commis à faire la despense du duc et de la duchesse de Bourgoigne et de leurs enfans, pour l'an fini le dernier décembre 1376. — Suite du compte précédent, mêmes sources. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 201. — Original. *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1436 *bis*, 5e registre, fol. III r° à XII r°.) [Les comptes de la duchesse et de ses enfants sont également séparés dans ce registre.]

JANVIER.

1 Mardi — Mons. tout le jour à Bruges.

2 Mercredi — Depart de Bruges, — disner et gister à Gand.

3 Jeudi — Tout le jour à Gand.

4 Vendredi — Depart de Gand, — souper et gister à Bruges.

5 Samedi — Tout le jour à Bruges.

[6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21] — Sejour à Bruges.

22 Mardi — Depart de Bruges, — souper et gister à Malle.

23 Mercredi — Depart de Malle, — souper et gister à Ardembourg.

24 Jeudi — Depart d'Ardembourg, — souper et giste à Malle.

25 Vendredi — Tout le jour à Malle.

26 Samedi — Sejour à Malle.

27 Dimanche — Sejour à Malle.

28 Lundi — Depart de Malle, — disner à Esclou, — souper et gister à Gand.

29 Mardi — Tout le jour à Gand.
30 Mercredi — Sejour à Gand.
31 Jeudi — Sejour à Gand.

FÉVRIER.

1 Vendredi — Mons. tout le jour à Gand.
2 Samedi — Sejour à Gand.
3 Dimanche — Sejour à Gand.
4 Lundi — Sejour à Gand.
5 Mardi — Depart de Gand, — disner à Vive, — souper et giste à Courtray.
6 Mercredi — Depart de Courtray, — disner à Menin, — giste à Celle.
7 Jeudi — Disner au Pont à Vendin, — souper et giste à Lens.
8 Vendredi — Depart de Lens, — souper et gister à Arras.
9 Samedi — Tout le jour à Arras.
10 Dimanche — Sejour à Arras.
11 Lundi — Sejour à Arras.
12 Mardi — Sejour à Arras.
13 Mercredi — Disner à Fempoux, — souper et giste à Arras.
14 Jeudi — Disner à Vimy, — giste à Arras.
15 Vendredi — Disner à Carency, — giste au Mont Saint Eloy.
16 Samedi — Depart du Mont Saint Eloy, — souper et giste à Arras.
17 Dimanche — Sejour à Arras.
18 Lundi — Souper et giste au Mont Saint Eloy.
19 Mardi — Depart du Mont Saint Eloy, — giste à Arras.
[20, 21] — Mons. tout le jour à Arras.
22 Vendredi — Disner à Mouchy, — giste à Arras.
23 Samedi — Disner à Aubigny, — souper et gister à Arras.
24 Dimanche — Sejour à Arras, — madame la duchesse y arrive.
25 Lundi — Mons. et madame à Arras.
26 Mardi — Mons. et madame à Arras.
27 Mercredi — Mons. et madame à Arras.
28 Jeudi — Mons. et madame, — souper et gister à Lens.
29 Vendredi — Mons. disner à Lille, — souper et gister à Vergny.

MARS.

1 Samedi — Mons. disner à Roliers, — souper et gister à Bruges.
2 Dimanche — Tout le jour à Bruges.
3 Lundi — Tout le jour à Bruges.
4 Mardi — Tout le jour à Bruges.
5 Mercredi — Depart de Bruges, — disner à Esclou, — souper et gister à Gand.
6 Jeudi — Tout le jour à Gand.
7 Vendredi — Tout le jour à Gand.
8 Samedi — Disner à Esclou, — souper et gister à Oudenarde vers madame la duchesse.
9 Dimanche — Mons. et madame à Oudenarde.
10 Lundi — Mons. et madame à Oudenarde.
[Jusqu'au dimanche 30] — Mons. et madame la duchesse, — sejour à Oudenarde.
31 Lundi — Mons. depart d'Oudenarde, — souper et gister à Gand.

AVRIL.

1 Mardi — Mons. tout le jour à Gand.
2 Mercredi — Tout le jour à Gand.
3 Jeudi — Sejour à Gand.
4 Vendredi — Depart de Gand, — disner à Vive, — giste et souper à Menin.
5 Samedi — Disner à Pont à Vendin, — souper et gister à Arras.
6 Dimanche — Depart d'Arras, — souper et gister à Bapalmes.
7 Lundi — Disner à Lyens, — souper et gister à Ressons.
8 Mardi — Disner au Pont Saint Maissance, — souper et giste à Senlis.
9 Mercredi — Disner au Bourgueil, — souper et gister à Paris.
[10, 11, 12] — Sejour à Paris.
13 Dimanche, jour de Pasques — Tout le jour à Paris.
[14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23] — Sejour à Paris.
24 Jeudi — Disner à Pecqueux, — souper et gister à Grandpuis.
25 Vendredi — Disner à Provins, — souper et giste à Villenosse.
26 Samedi — Disner à Ynglure, — souper et giste à Plancy.

27 Dimanche — Disner à Merry, — souper et giste à Saint Lyé.
29 Mardi — Disner à Troyes, — giste à Montier Ramey.
30 Mercredi — Souper et gister à Jaucourt vers madame la duchesse et ses enfans.

MAI.

1 Jeudi — Mons. disner à Beauvoir aux Alemans, souper et gister à Jaucourt vers madame la duchesse et ses enfans.
2 Vendredi — Mons. et madame, — tout le jour à Jaucourt.
3 Samedi — Mons. disner à Grancy sur Ource, — souper et gister à Chastillon sur Seine.
4 Dimanche — Disner à Colemiers, — souper et giste à Montbard.
5 Lundi — Tout le jour à Montbard.
6 Mardi — Depart de Montbard, — souper et gister à Villaines en Duémois.
7 Mercredi — Tout le jour à Villaines en Duemois.
8 Jeudi — Sejour à Villaines en Duemois.
9 Vendredi — Sejour à Villaines en Duemois.
10 Samedi — Sejour à Villaines en Duemois.
11 Dimanche — Souper et gister à Montbard.
12 Lundi — Tout le jour à Montbard.
13 Mardi — Souper et gister à Villaines en Duemois.
14 Mercredi — Disner à Estormay, — gister à Villaines en Duemois.
15 Jeudi — Disner à Frolois, — gister à Samoise.
17 Samedi — Depart de Samoise, — disner à Lanthenay, — gister à Dijon.
18 Dimanche — Tout le jour à Dijon.
19 Lundi — Depart de Dijon, — disner à Ouges, — gister à Rouvre.
20 Mardi — Disner à Tarsul, — gister à Argilly.
21 Mercredi — Giste à Beaune. — [S'y tint le parlement auquel assistaient Arnaud de Corbie, l'évêque de Nevers, chancelier de Bourgogne, l'évêque de Chalon, l'abbé de Saint-Étienne de Dijon, les baillis de Dijon, d'Auxois, etc... le parlement tint jusqu'au 22 juin.]
22 Jeudi — Mons. tout le jour à Beaune.
23 Vendredi — Souper et gister à la Salle Saint Loup.
24 Samedi — Disner à la grange de Beauregard, — souper et gister à Tournus.

25 Dimanche — Disner à Macon, — souper et gister à Villefranche.
26 Lundi — Disner à Lyon, — gister à Vienne.
27 Mardi — Disner à Beaurepaire, — giste à Saint Antoine.
28 Mercredi — Depart de Saint Antoine, — gister à Vienne.
29 Jeudi — Disner à Lyon, — gister à Villefranche.
30 Vendredi — Disner à Macon, — souper et gister à Tournus.
31 Samedi — Depart de Tournus, — souper et gister à Chalon sur Saone.

JUIN.

1 Dimanche — Mons. tout le jour à Chalon sur Saone.
2 Lundi — Disner à la Chapelle de Jugny, — gister à Beaune.
3 Mardi — Disner à Sarrigny, — souper et gister à Beaune.
4 Mercredi — Mons. sejour à Beaune [séance du parlement].
5 Jeudi — Mons. sejour à Beaune [séance du parlement].
6 Vendredi — Mons. sejour à Beaune [séance du parlement].
7 Samedi — Mons. sejour à Beaune [séance du parlement].
8 Dimanche — Mons. sejour à Beaune.
9 Lundi — Mons. sejour à Beaune [séance du parlement].
10 Mardi — Mons. sejour à Beaune [séance du parlement].
11 Mercredi — Disner à la grange de Beauregard, — souper et gister à Chalon sur Saone.
12 Jeudi — Mons. tout le jour à Chalon sur Saone.
13 Vendredi — Souper et gister à Champforguel.
14 Samedi — Souper et gister à Chalon sur Saone.
15 Dimanche — Tout le jour à Chalon sur Saone.
16 Lundi — Disner à Chacenay, — giste à Chalon sur Saone.
17 Mardi — Sejour à Chalon sur Saone.
18 Mercredi — Sejour à Chalon sur Saone.
19 Jeudi — Depart de Chalon, — souper et gister à Beaune.
20 Vendredi — Disner à la Borde de Roliers, — souper et gister à Nuys.
21 Samedi — Disner à Dijon, — souper et gister à Saulx.
22 Dimanche — Disner à Aignay, — souper et gister à Chastillon sur Seine vers madame la duchesse et ses enfans.
23 Lundi — Souper et gister à Gyé.

24 Mardi — Disner à Fouchieres, — souper et gister à Troyes.
25 Mercredi — Disner à Marrigny, — souper et gister à Traynel.
26 Jeudi — Disner à Nangis, — gister à Brie Conte Robert.
27 Vendredi — Souper et gister à Vau Cocatrix vers le roy.
28 Samedi — Giste au Val la Reine.
29 Dimanche — Souper et gister à Paris vers madame d'Artoys.
30 Lundi — Disner à Leursains, — gister à Meleun.

JUILLET.

1 Mardi — Mons. tout le jour à Meleun.
2 Mercredi — Sejour à Meleun.
3 Jeudi — Sejour à Meleun.
4 Vendredi — Depart de Meleun, — souper et gister au Viviers devers le roy.
5 Samedi — Souper et gister à Meleun.
6 Dimanche — Tout le jour à Meleun.
7 Lundi — Sejour à Meleun.
8 Mardi — Mons. et madame à Milly en Gastinois.
10 Jeudi — Mons. et madame à Nemours.
13 Dimanche — Mons. et madame, — giste à Moret.
14 Lundi — Mons. et madame, — disner à Monstereul fault Yonne, — souper et gister à Bray sur Seine.
15 Mardi — Mons. et madame, — disner à Traynel, — souper et gister à Marrigny en Champaigne.
16 Mercredi — Mons. et madame, — disner au Grant Pavillon, — souper et gister à Troyes.
17 Jeudi — Mons. et madame, — disner à Ysles, — souper et gister à Fouchieres.
18 Vendredi — Mons. et madame, — disner à Gyé, — gister à Mussy.
19 Samedi — Mons. et madame, — gister à Chatillon sur Seine vers leurs enfans.
20 Dimanche — Mons. et madame, — tout le jour à Chatillon sur Seine.
21 Lundi — Mons. et madame à Chatillon sur Seine.
22 Mardi — Mons. et madame à Chatillon sur Seine.
23 Mercredi — Mons., madame et Jehan Monsieur, — souper et gister à Villaines.

24 Jeudi — Mons., madame et Jehan Monsieur, — sejour à Villaines.
25 Vendredi — Mons., madame et Jehan Monsieur à la grange d'Estourmay.
26 Samedi — Mons., madame, Jehan Monsieur, — souper et gister à Villaines.
27 Dimanche — Mons. et madame, — souper et gister à Montbar.
28 Lundi — Mons. et madame à Montbar.
29 Mardi — Mons. et madame à Montbar.
30 Mercredi — Mons. et madame, — souper et gister à Villaines.
31 Jeudi — Mons., madame et Jehan Monsieur, — sejour à Villaines.

AOÛT.

1 Vendredi — Mons., madame et Jehan Monsieur, — tout le jour à Villaines.
2 Samedi — Mons. et madame, — souper et gister à Aisey.
3 Dimanche — Mons. et madame, — giste à Villaines.
4 Lundi — Mons. et madame, — disner à la grange d'Estourmay, — gister à Villaines.
5 Mardi — Mons. et madame, — disner à Baigneux.
6 Mercredi — Mons. et madame, — disner à l'abbaye d'Oogny, — gister à Juingny.
[7, 8, 9] — Mons. et madame, — sejour à Juingny.
10 Dimanche — Mons. et madame, — disner à Saint Seine, — souper et gister à Talent.
11 Lundi — Mons. et madame à Talent.
12 Mardi — Mons. et madame à Talent.
13 Mercredi — Mons. et madame, — disner à l'hospital de Ville sous Gevrey, — giste à Argilly.
14 Jeudi — Mons. et madame, — giste à Argilly.
15 Vendredi — Mons. et madame, — giste à Argilly.
16 Samedi — Mons. et madame, — disner à la Borde de Roliers, — souper et giste à Chalon sur Saone.
17 Dimanche — Mons. et madame, — sejour à Chalon sur Saone.
18 Lundi — Mons. et madame, — disner à la Ferté sur Grosne, — mons. se partit de madame, — mons. gister à Tournus, — madame gister à Chalon sur Saone.
19 Mardi — Mons. disner ez bateaux sur la riviere, — giste à Macon.

IMPRIMERIE NATIONALE.

20 Mercredi — Disner ez bateaux, — giste à Travo.
21 Jeudi — Disner ez bateaux, — giste à Vienne.
22 Vendredi — Disner ez bateaux, — giste à Valence.
23 Samedi — Disner ez bateaux, — giste au Pont Saint Esprit.
25 Lundi — Disner à Roquemore, gister à Avignon.
26 Mardi — Tout le jour à Avignon.
27 Mercredi — Sejour à Avignon.
28 Jeudi — Sejour à Avignon.
29 Vendredi — Sejour à Avignon.
30 Samedi — Sejour à Avignon.
31 Dimanche — Sejour à Avignon.

SEPTEMBRE.

1 Lundi — Mons. tout le jour à Avignon.
2 Mardi — Sejour à Avignon.
3 Mercredi — Sejour à Avignon.
4 Jeudi — [Départ d'Avignon], — giste à Roquemore.
5 Vendredi — Depart de Roquemore, — souper et giste au Pont Saint Esprit.
6 Samedi — Disner à Pierrelatte, — giste à Montelimar.
7 Dimanche — Depart de Montelimar, — souper et gister à Valence.
8 Lundi — Depart de Valence, — souper et giste à Saint Valier.
9 Mardi — Disner à Vienne, — giste à Lyon.
10 Mercredi — Disner à Villefranche, — souper et gister à Macon.
11 Jeudi — Disner à Tournus, — giste à la Ferté sur Grosne.
13 Samedi — Souper et gister à Chalon sur Saone.
14 Dimanche — Souper et gister à Beaune.
15 Lundi — Disner à Fleury, — giste à Chanceaux.
16 Mardi — Disner au Magnil Lambert, — souper et gister à Chastillon sur Seine, vers madame la duchesse et ses enfans.
17 Mercredi — Mons., madame et les enfans, — sejour à Chastillon sur Seine.
18 Jeudi — Mons., madame et les enfans à Chastillon sur Seine.
19 Vendredi — Mons. [seul], gister à Gyé.
20 Samedi — Disner à Foucheres, — gister à Troyes.
21 Dimanche — Disner à Marrigny en Champaigne, — souper et gister à Traynel.

22 Lundi — Disner à Dannemarie, — gister à Grandpuis.
23 Mardi — Disner à Boissy, — gister à Paris.
24 Mercredi — Disner et gister à Maubuisson vers le roy.
25 Jeudi — Souper et gister à Saint Denys vers le roy.
26 Vendredi — Giste au bois de Vincennes vers le roy.
27 Samedi — Au bois de Vincennes vers le roy.
28 Dimanche — Vincennes vers le roy.
29 Lundi — Vincennes vers le roy.
30 Mardi — Souper et gister à Beauté sur Marne.

OCTOBRE.

1 Mercredi — Mons. disner aux Bordes, — souper et gister à Grandpuis.
2 Jeudi — Disner à Dannemarie, giste à Traynel.
3 Vendredi — Depart de Traynel, — souper et gister à Troyes.
4 Samedi — Depart de Troyes, — souper et gister à Mussy.
5 Dimanche — Disner à Chastillon sur Seine vers madame la duchesse et ses enfans, — mons. et madame gister à Aisey.
6 Lundi — Mons. [seul], gister à Bagneux.
7 Mardi — Gister au Magnil Lambert.
8 Mercredi — Disner à Aisey vers madame et ses enfans, — [tous] gister au Magnil Lambert.
9 Jeudi — [Tous] gister à Chanceaux.
11 Samedi — Mons. et madame, — gister à Saint Seine.
12 Dimanche — Mons. et madame, — gister à Dijon.
[13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26] — Mons., madame et leurs enfans à Dijon.
27 Lundi — Mons. et madame, — gister au Pont de Norges.
[28, 29, 30] — Mons. et madame, — sejour au Pont de Norges.
31 Vendredi — Mons. et madame, — gister à Dijon.

NOVEMBRE.

1 Samedi — Mons. et madame la duchesse, — tout le jour à Dijon.
2 Dimanche — Mons. et madame à Dijon.

3 Lundi — Mons. et madame, — disner et gister à Beire.
6 Jeudi — Mons. et madame, — gister à Jumeaux.
7 Vendredi — Mons. et madame, — gister à Dijon.
8 Samedi — Mons. [seul], disner à Janly, — souper et gister à Auxonne.
9 Dimanche — Mons., depart d'Auxonne, — souper et gister à Chaucins.
10 Lundi — Depart de Chaucins, — souper et gister à Bleteran.
11 Mardi — Souper et gister à Orgelet.
12 Mercredi — Depart d'Orgelet, — souper et gister à Saint Claude.
13 Jeudi — Souper et gister à Clairvaux les Vaudois.
14 Vendredi — Souper et gister à Poligny.
15 Samedi — Depart de Poligny, — souper et gister à Salins.
16 Dimanche — Mons., tout le jour à Salins.
17 Lundi — Depart de Salins, — souper et gister à la Loye.
18 Mardi — Souper et gister à Auxonne.
19 Mercredi — Souper et gister à Rouvre vers madame la duchesse.
[20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28] — Mons. et madame la duchesse, — sejour à Rouvre.
29 Samedi — Mons. et madame, — gister à Dijon.
30 Dimanche — Mons. et madame, — sejour à Dijon.

DÉCEMBRE.

1 Lundi — Mons. et madame la duchesse, — sejour à Dijon.
2 Mardi — Mons. et madame, — disner à Plombières, souper et gister à Fleury.
3 Mercredi — Mons. et madame, — gister à Vitteaux.
7 Dimanche — Mons. et madame, — gister à Semur en Auxois.
8 Lundi — Mons. et madame, — gister à Corcelles.
10 Mercredi — Mons. et madame, — gister à Rouvray.
11 Jeudi — Mons. et madame, — gister à Villarnout[1].

[1] Villarnout, canton de Quarré-les-Tombes (Yonne), dont il reste de fort curieuses ruines, appartenait alors à Philippe de Jaucourt, maître d'hôtel du duc et porte-bannière de Bourgogne. Il avait accompagné Philippe le Hardi dans plusieurs campagnes, et avait été envoyé par lui, en 1374, près du pape, pour solliciter la nomination de Pierre de la Trémoille à l'évêché de Chalon. La présence du duc et de la duchesse à Villarnoult, les 11 et 12 décembre 1376, s'explique par les levées de troupes bourguignonnes destinées à porter secours au duc de Lorraine, alors en guerre avec l'archevêque de Trèves. C'est Philippe de Jaucourt qui fut chargé d'en passer la revue par mandement du 15 janvier 1377, c'est-à-dire un mois après.

12 Vendredi — Mons. et madame, — depart de Villarnout, — gister à Guillon.
13 Samedi — Mons. et madame, — sejour à Guillon.
14 Dimanche — Mons. et madame, — gister à Montreal en Auxois.
15 Lundi — Mons. et madame, — sejour à Montreal en Auxois.
16 Mardi — Mons. et madame à Montreal en Auxois.
17 Mercredi — Mons. et madame, — gister à Guillon.
18 Jeudi — Mons. et madame, — gister à Corcelles.
21 Dimanche — Mons. et madame, — gister à Semur en Auxois.
22 Lundi — Mons. et madame à l'abbaye de Fontenay.
26 Vendredi — Mons. et madame à l'abbaye de Fontenay.
27 Samedi — Mons. et madame à Montbar.
28 Dimanche — Mons. et madame à Villaines en Duesmois.
31 Mercredi — Mons. et madame, — disner à Lucenay, — souper et gister à Montbar.

ANNÉE 1377.

Pâques, 29 mars.

Suite et fin du compte précédent. — Mêmes sources. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or*, B. 1436 *bis*, 6e registre, fol. II r° à IIII r°. — *Arch. de la Côte-d'Or*, suite du registre B 320. — Copie, *Bibl. nat.*, coll. Bourgogne, t. LII, fol. 201.) — Les dépenses de la duchesse et des enfants forment des articles séparés. — Les neuf derniers mois nous manquent; on y supplée par des indications de mandements et d'ordonnances.

JANVIER.

1 Jeudi — Mons. et madame la duchesse, — tout le jour à Montbar.
[2, 3, 4, 5, 6] — Mons. et madame à Montbar.
7 Mercredi — Mons. et madame, — gister à Semur en Auxois.
8 Jeudi — Mons. et madame, — souper et gister à Corcelles.
9 Vendredi — Disner à Guillon, — souper et gister à Montreal en Auxois.
10 Samedi — Mons. et madame, — sejour à Montreal en Auxois.
11 Dimanche — Mons. et madame, — souper et gister à Espoisses [chez le seigneur Gibaud de Mello].

12 Lundi — Mons. et madame, — disner à Espoisses, — souper et gister à Vielchatel.
13 Mardi — Mons. et madame, — souper et giste à Guillon.
14 Mercredi — Mons. [seul], — souper et gister à Noyers.
15 Jeudi — Depart de Noyers, — souper et gister à Joigny.
16 Vendredi — Depart de Joigny, — souper et gister à Monstereul fault Yonne.
17 Samedi — Souper et gister à Leursains.
18 Dimanche — Souper et gister à Paris vers le roy.
[La fin du mois] — Sejour à Paris vers le roy.

FÉVRIER.

1 Dimanche — Mons., — sejour à Paris vers le roy.
2 Lundi — A Paris vers le roy.
3 Mardi — A Paris vers le roy.
4 Mercredi — Mons. et le roy à Saint Denys.
5 Jeudi — Mons., — depart de Saint Denys, — souper et gister à Louvres.
6 Vendredi — Souper et gister à Senlis.
7 Samedi — Depart de Senlis, — souper et gister à Compiegne.
8 Dimanche — Depart de Compiegne, — souper et gister à Noyon.
9 Lundi — Depart de Noyon, — souper et gister à Neelle.
10 Mardi — Souper et gister à Peronne.
11 Mercredi — Souper et gister à Bapaumes.
12 Jeudi — Depart de Bapaumes, — souper et gister à Arras.
13 Vendredi — Tout le jour à Arras.
[14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24] — Sejour à Arras.
25 Mercredi — Depart d'Arras, — souper et gister à Douay.
26 Jeudi — Souper et gister à Saint Amand.
27 Vendredi — Souper et gister à Tournay.
28 Samedi — Depart de Tournay, — souper et gister à Oudenarde.

MARS.

1 Dimanche — Mons., — tout le jour à Oudenarde.
2 Lundi — Sejour à Oudenarde.

3 Mardi — Sejour à Oudenarde.
4 Mercredi — Oudenarde.
5 Jeudi — Oudenarde.
6 Vendredi — Oudenarde.
7 Samedi — Oudenarde.
8 Dimanche — Depart d'Oudenarde, — souper et gister à Tournay.

AVRIL.

15 Mercredi — Mons. à Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 v°.)

MAI.

7 Jeudi — Mons. à Dijon. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 v°.)
11 Lundi — Mons. à Dijon. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 222.)
12 Mardi — Mons. à Dijon. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 221.)
19 Mardi — Mons. à Dijon. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 225 v°.)
20 Mercredi — [Départ du duc, — la duchesse gouverne à Rouvres en son absence.] (Original, *Archives* de M. Canat de Chizy.)

JUIN.

27 Samedi — Mons. à Gand. (Comptes généraux, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 30 r°.)

JUILLET.

28 Mardi — Mons. à Dijon. (Mandement[1], *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

[1] L'extrait de ce mandement a trop d'importance pour que nous n'en donnions pas la teneur : «La duchesse de Bourgongne estant accouchée de Louis de Bourgongne dépescha lettres closes au seigneur de Moolain et à sa femme, et à plusieurs autres seigneurs et dames du bailliage d'Auxois,

AOÛT.

5 Mercredi — [Le duc est à Dijon, au baptême de son fils Louis par l'évêque de Beauvais.] (D. Plancher, t. III, p. 49.)

7 Vendredi — Mons. à Rouvres. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 227 r°.)

9 Dimanche — Mons. à Dijon. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 v°, et t. LII, fol. 231 r°.)

10 Lundi — Mons. à Dijon. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 v°.)

24 Lundi — Mons. à Troyes. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

30 Dimanche — Mons. à Amiens. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

SEPTEMBRE.

2 Mercredi — Mons. à Therouenne. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

26 Samedi — [Le duc fait son entrée à Auxerre, — la ville lui fit présent d'une queue de vin pinot, payée VI l. à Jean Paillart, l'un des bourgeois de la ville.] (Lebeuf, *Hist. d'Auxerre*, t. III, p. 263, nouv. éd.)

OCTOBRE.

6 Mardi — Mons. au chateau de Montbard. [Mandement qui établit Philippe de Jaucourt, porteur de la bannière.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 224.)

12 Lundi — Mons. à Montbard. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, fol. 569.)

13 Mardi — Mons. à Montbard. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

pour leur en donner avis, et les inviter à se trouver à la cérémonie de son bateme. Elle depescha pareilles lettres à la contesse de Montbéliard, à la dame de Saint Aubin et a plusieurs autres, à la dame d'Arlay, de Baley et de Sainte Croix au conté de Bourgongne, et à plusieurs autres.» — Le mandement qui relate ces faits est au nom du duc, mais il peut avoir été donné par le conseil, en son absence. Il n'y a pas certitude absolue pour les séjours fournis par les mandements.

NOVEMBRE.

2 Lundi — Mons. au chateau d'Aisey le Duc. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 227, 228.)

4 Mercredi — Mons. à Aisey. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 v°.)

5 Jeudi — Mons. à Aisey. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 r°.)

6 Vendredi — Mons. à Aisey. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 r°.)

15 Dimanche — Mons. à Dijon. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

25 Mercredi — Mons. à Dijon. (Lettre, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

26 Jeudi — Mons. à Dijon. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

DÉCEMBRE.

9 Mercredi — Mons. à Dijon. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 221 et 222.)

18 Vendredi — Le duc part de Dijon pour Paris et emmène ses chambres avec lui. (Extrait des Comptes, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

30 Mercredi — Mons. à Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

ANNÉE 1378.

Pâques, 18 avril.

Extrait du compte d'André Justot pour la despense des hôtels du duc de Bourgogne, de la duchesse et de leurs enfants, depuis le 1er août 1378 jusqu'à fin décembre. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 245. — *Arch. de la Côte-d'Or,* B 320 *quater,* liasse de 268 feuilles d'escroes en parch. — *Idem,* B 320 *quinter,* 96 feuilles d'escroes.) — Les sept premiers mois manquent.

JANVIER.

1 Vendredi — Mons. à Paris. — (Extr. des comptes, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 30 r°.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

4 Lundi — Mons. à Paris. (*Registres du Parlement*, revue rétrospective.)

AVRIL.

Le duc va en Normandie. (D. Plancher, t. III, p. 52.)

19 Lundi — Mons. à Bernay. (Terrier de Loray, *Jean de Vienne, amiral de France;* Preuves, p. XXXII.)

MAI.

Le duc est encore en Normandie, et va en pèlerinage au Mont Saint-Michel. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 31 v°, Extrait des *Comptes généraux.*)

JUIN.

12 Samedi — Mons. à Argilly. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

18 Vendredi — Mons. à l'abbaye de Maizière. Donation de la terre de Jonvelle à Gui de la Trémouille. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 192.)

21 Lundi — Mons. à Argilly. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

JUILLET.

2 Vendredi — Mons. à Dijon. (Orig., *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

18 Dimanche — Mons. à Chalon. (Mand., *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

19 Lundi — Mons. à Chalon. (*Loco citato.*)

AOÛT.

1 Dimanche — Mons. et madame la duchesse, — disner à Chalon, — gister chez l'evesque à Champforgeul.

2 Lundi — Mons. et madame, — disner à l'abbaye de Maizieres.

6 Vendredi — Mons. disner et gister à Chalon.

7 Samedi — Tout le jour à Chalon.

8 Dimanche — Sejour à Chalon.

9 Lundi — Sejour à Chalon.
10 Mardi — Sejour à Chalon.
[11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26] — Sejour à Chalon. [Mons. alla plusieurs fois à Moillecon.]
27 Vendredi — Souper et gister à Champforgeul.
28 Samedi — Souper et gister à Beaune.
29 Dimanche — Tout le jour à Beaune.
30 Lundi — Disner à Beaune, — souper et gister à Argilly.
31 Mardi — Tout le jour à Argilly.

SEPTEMBRE.

1 Mercredi — Mons. sejour à Argilly.
2 Jeudi — Sejour à Argilly.
3 Vendredi — Sejour à Argilly.
4 Samedi — Sejour à Argilly.
5 Dimanche — Sejour à Argilly.
[6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14] — Sejour à Argilly.
15 Mercredi — Depart d'Argilly, — disner et gister à Nuys.
16 Jeudi — Giste à Vergy.
17 Vendredi — Depart de Vergy, — giste à Lanthenay.
18 Samedi — Giste à Chanceaux.
19 Dimanche — Depart de Chanceaux, — giste à Juigny.
20 Lundi — Giste à Gissey.
21 Mardi — Depart de Gissey, — giste à Flavigny.
22 Mercredi — Depart de Flavigny, — giste à Villaines en Duesmois.
23 Jeudi — Sejour à Villaines en Duesmois.
24 Vendredi — Sejour à Villaines en Duesmois.
25 Samedi — Souper et gister à Chastillon sur Seine.
26 Dimanche — Tout le jour à Chastillon sur Seine.
27 Lundi — Sejour à Chastillon sur Seine.
28 Mardi — Sejour à Chastillon sur Seine.
29 Mercredi — Sejour à Chastillon sur Seine.
30 Jeudi — Sejour à Chastillon sur Seine.

OCTOBRE.

1 Vendredi — Mons. madame et ses enfans, — tout le jour à Chastillon.
2 Samedi — Mons. depart de Chastillon, — souper et gister à Montbar.
3 Dimanche — Tout le jour à Montbar.
4 Lundi — Sejour à Montbar.
[Jusqu'au samedi 16] — Sejour à Montbar [sauf quelques déplacements pour aller à l'abbaye de Moustiers-Saint-Jehan][1].
17 Dimanche — [Départ de Montbard pour aller à Gand où il arriva dix jours après, le mercredi 27, en passant par Châtillon-sur-Seine où étaient ses enfants, Fouchères, Troyes, Arcies, Châlons, Neufchatel, Guise, Cambray, Saint-Amand et Oudenarde.]
27 Mercredi — Mons. souper et gister à Gand vers madame la duchesse.
28 Jeudi — Mons. et madame, — tout le jour à Gand.
29 Vendredi — Mons. et madame à Gand.
30 Samedi — [Départ de Gand pour Paris.]

NOVEMBRE.

[1 Lundi, 2, 3, 4, 5, 6 — Mons. giste à Lille, Hesdin, Dollens, Pallard, Creil, Saint Denys.]
7 Dimanche — Souper et gister à Paris.
8 Lundi — Tout le jour à Paris.
9 Mardi — Sejour à Paris.
10 Mercredi — Sejour à Paris.
11 Jeudi — [Départ de Saint-Denis pour aller à Gand par la même route.]
13 Samedi — Disner à Menin, — souper et gister à Lille.
18 Jeudi — Souper et gister à Gand.
19 Vendredi — Tout le jour à Gand,
20 Samedi — Sejour à Gand.
21 Dimanche — Sejour à Gand.

[1] Le 12 octobre, le duc apprit à Montbard d'un messager qui lui fut expédié par le comte de Genève, que le cardinal de Genève venait d'être nommé pape. (Mandement du duc daté de Montbard; *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

[22, 23, 24, 25, 26 — Séjour à Gand.]
27 Samedi — [Depart de Gand pour Paris vers le roy.]
28 Dimanche — Souper et gister à Oudenarde.
29 Lundi — Souper et gister à Lille.
[Parmi les seigneurs qui accompagnaient le duc dans son voyage de Gand, se trouvent Guy et Guillaume de la Trémouille; Guy du Tremblay, Jacques de Cerin, Guy de Giscale, le confesseur du duc, etc.] (*Arch. de la Côte-d'Or,* B 320 *ter*.)

DÉCEMBRE.

[1 Mercredi, 2, 3, 4, 5, 6] — [Mons. disne et giste successivement à Lille, Bethune, Hesdin, Doullens, Amiens, Pallart, Saint Just, Clermont en Beauvoisis, Creil et Saint Denys.]
7 Mardi — Souper et gister à Saint Denys.
8 Mercredi — Souper et gister à Paris vers le roy.
9 Jeudi — Sejour à Paris vers le roy.
10 Vendredi — A Paris vers le roy.
11 Samedi — A Paris vers le roy.
12 Dimanche — A Paris vers le roy.
13 Lundi — A Paris vers le roy.
14 Mardi — A Paris vers le roy.
15 Mercredi — A Paris vers le roy.
16 Jeudi — A Paris vers le roy.
17 Vendredi — A Paris vers le roy.
18 Samedi — [Départ de Paris pour la Bourgogne.]
[19, 20, 21, 22, 23] — [Gister à Charenton, Bray, Marrigny en Champagne, Troyes, Gyé.]
24 Vendredi — Souper et gister à Chastillon vers ses enfans.
25 Samedi — Sejour à Chastillon sur Seine.
[26, 27, 28, 29, 30 — Sejour à Chastillon sur Seine.]
31 — Vendredi dairain jour de décembre M CCC LXXVIII, mons. et aussi ses enfans tout le jour à Chasteillon. (*Bibl. nat.*, fonds franç., 2889, fragm. d'escroes.)

ANNÉE 1379.

Pâques, 10 avril.

Suite et fin du compte d'André Justot, du 1er janvier à fin juillet. — Mêmes sources. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 245.) — Les cinq derniers mois manquent.

JANVIER.

1 Samedi — Sejour à Chatillon sur Seine vers ses enfans.
2 Dimanche — Tout le jour à Chatillon sur Seine.
3 Lundi — Sejour à Chatillon sur Seine.
[4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12] — Sejour à Chatillon sur Seine.
13 Jeudi — Disner à Chatillon sur Seine, — souper et gister à Aisey.
14 Vendredi — Souper et gister au Mesnil Lambert.
15 Samedi — Souper et gister à Chanceaux.
16 Dimanche — Souper et gister à Talent.
17 Lundi — Depart de Talent, — souper et gister à Beze.
18 Mardi — Souper et gister à Gray.
19 Mercredi — Depart de Gray, — souper et gister à Gy l'Archevesque. Ce jour mon dit seigneur gratifie les cordeliers de Gray de x frans d'or, pour ce que leur esglise venoit d'estre bruslée.
20 Jeudi — Souper et gister à Fondrement.
[21, 22 — Montboson, Baumes, Lille.]
23 Dimanche — Souper et gister à Montbeliard.
24 Lundi — Tout le jour à Montbeliard où se trouva mons. le duc d'Autriche.
25 Mardi — Sejour à Montbeliard.
26 Mercredi — Depart de Montbeliard pour Vesoul.
28 Vendredi — Souper et gister à Vesoul.
29 Samedi — Tout le jour à Vesoul.
30 Dimanche — Sejour à Vesoul.
31 Lundi — Sejour à Vesoul.

[22, 23, 24, 25, 26 — Séjour à Gand.]
27 Samedi — [Depart de Gand pour Paris vers le roy.]
28 Dimanche — Souper et gister à Oudenarde.
29 Lundi — Souper et gister à Lille.
[Parmi les seigneurs qui accompagnaient le duc dans son voyage de Gand, se trouvent Guy et Guillaume de la Trémouille; Guy du Tremblay, Jacques de Cerin, Guy de Giscale, le confesseur du duc, etc.] (*Arch. de la Côte-d'Or,* B 320 *ter.*)

DÉCEMBRE.

[1 Mercredi, 2, 3, 4, 5, 6] — [Mons. disne et giste successivement à Lille, Bethune, Hesdin, Doullens, Amiens, Pallart, Saint Just, Clermont en Beauvoisis, Creil et Saint Denys.]
7 Mardi — Souper et gister à Saint Denys.
8 Mercredi — Souper et gister à Paris vers le roy.
9 Jeudi — Sejour à Paris vers le roy.
10 Vendredi — A Paris vers le roy.
11 Samedi — A Paris vers le roy.
12 Dimanche — A Paris vers le roy.
13 Lundi — A Paris vers le roy.
14 Mardi — A Paris vers le roy.
15 Mercredi — A Paris vers le roy.
16 Jeudi — A Paris vers le roy.
17 Vendredi — A Paris vers le roy.
18 Samedi — [Départ de Paris pour la Bourgogne.]
[19, 20, 21, 22, 23] — [Gister à Charenton, Bray, Marrigny en Champagne, Troyes, Gyé.]
24 Vendredi — Souper et gister à Chastillon vers ses enfans.
25 Samedi — Sejour à Chastillon sur Seine.
[26, 27, 28, 29, 30 — Sejour à Chastillon sur Seine.]
31 — Vendredi dairain jour de décembre M CCC LXXVIII, mons. et aussi ses enfans tout le jour à Chasteillon. (*Bibl. nat.,* fonds franç., 2889, fragm. d'escroes.)

ANNÉE 1379.

Pâques, 10 avril.

Suite et fin du compte d'André Justot, du 1er janvier à fin juillet. — Mêmes sources. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 245.) — Les cinq derniers mois manquent.

JANVIER.

1 Samedi — Sejour à Chatillon sur Seine vers ses enfans.
2 Dimanche — Tout le jour à Chatillon sur Seine.
3 Lundi — Sejour à Chatillon sur Seine.
[4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12] — Sejour à Chatillon sur Seine.
13 Jeudi — Disner à Chatillon sur Seine, — souper et gister à Aisey.
14 Vendredi — Souper et gister au Mesnil Lambert.
15 Samedi — Souper et gister à Chanceaux.
16 Dimanche — Souper et gister à Talent.
17 Lundi — Depart de Talent, — souper et gister à Beze.
18 Mardi — Souper et gister à Gray.
19 Mercredi — Depart de Gray, — souper et gister à Gy l'Archevesque. Ce jour mon dit seigneur gratifie les cordeliers de Gray de x frans d'or, pour ce que leur esglise venoit d'estre bruslée.
20 Jeudi — Souper et gister à Fondrement.
[21, 22 — Montboson, Baumes, Lille.]
23 Dimanche — Souper et gister à Montbeliard.
24 Lundi — Tout le jour à Montbeliard où se trouva mons. le duc d'Autriche.
25 Mardi — Sejour à Montbeliard.
26 Mercredi — Depart de Montbeliard pour Vesoul.
28 Vendredi — Souper et gister à Vesoul.
29 Samedi — Tout le jour à Vesoul.
30 Dimanche — Sejour à Vesoul.
31 Lundi — Sejour à Vesoul.

FÉVRIER.

1 Mardi — [Départ de Vesoul], — souper et gister à Lixeu.
2 Mercredi — Souper et gister à Pors sur Saone.
3 Jeudi — Souper et gister à Betancourt.
4 Vendredi — Souper et gister à Montsaugeon.
5 Samedi — Depart de Montsaugeon, — souper et gister à l'abbaye d'Auberive.
6 Dimanche — Souper et gister à Colommiers.
7 Lundi — Depart de Colommiers, — souper et gister à Maisey.
8 Mardi — Souper et gister à Chastillon sur Seine.
[9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24] — Sejour à Châtillon-sur-Seine.
25 Vendredi — [Départ de Châtillon-sur-Seine.]
27 Dimanche — Souper et gister à Talent.
28 Lundi — Tout le jour à Talent.

MARS.

1 Mardi — Tout le jour à Talent.
2 Mercredi — Sejour à Talent.
3 Jeudi — Sejour à Talent.
4 Vendredi — Sejour à Talent.
5 Samedi — Depart de Talent, — souper et gister à Rouvre.
6 Dimanche — Tout le jour à Rouvre.
7 Lundi — Sejour à Rouvre.
8 Mardi — Sejour à Rouvre.
9 Mercredi — Rouvre.
10 Jeudi — Depart de Rouvre, — souper et gister à Talent.
[11, 12, 13, 14, 15, 16] — Sejour à Talent.
[17 au 22] — [Séjour dans diverses localités non citées. Le 17, plusieurs cardinaux viennent trouver le duc à Dijon et sont défrayés jusqu'au 20 avril.]
23 Mercredi — Souper et gister à Chastillon sur Seine.
24 Jeudi — Tout le jour à Chastillon sur Seine.

25 Vendredi — Sejour à Chastillon sur Seine.
[26, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Chastillon sur Seine.
31 Jeudi — Depart de Chastillon, — souper et gister à Montbar.

AVRIL.

1 Vendredi — Mons. et madame la duchesse à Montbar.
2 Samedi — Mons. et madame à Montbar.
3 Dimanche — Mons. et madame à Montbar.
[4, 5, 6, 7, 8, 9] — Mons. et madame à Montbar.
10 Dimanche, jour de Pasques. — Mons. et madame à Montbar.
[11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18] — Mons. et madame à Montbar.
19 Mardi — [Mons. part seul de Montbar pour Arnay.]
27 Mercredi — [Arrivée à Arnay après un séjour de plusieurs jours à Courcelles.]
28 Jeudi — Tout le jour à Arnay.
29 Vendredi — Sejour à Arnay.
30 Samedi — Sejour à Arnay.

MAI.

1 Dimanche — Mons. tout le jour à Arnay.
2 Lundi — Tout le jour à Arnay.
3 Mardi — Sejour à Arnay.
4 Mercredi — Sejour à Arnay.
5 Jeudi — Sejour à Arnay.
6 Vendredi — Sejour à Arnay.
7 Samedi — Depart d'Arnay, — souper et giste à Ostun.
8 Dimanche — Souper et gister à Beligny.
9 Lundi — Disner à Saint Thibaust, — gister à Montbar.
10 Mardi — Souper et gister à Tonnerre.
11 Mercredi — Souper et gister à Saint Florentin.
12 Jeudi — Souper et gister à Sens.
13 Vendredi — Souper et gister à Monstereau fault Yonne.
14 Samedi — Souper et gister à Leursains.
15 Dimanche — Souper et gister à Beauté vers le roy.

16 Lundi — Sejour à Beauté vers le roy.
17 Mardi — Mons. et le roy souper et gister à Paris.
[18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28] — Sejour à Paris.
29 Dimanche — [Départ de Paris pour la Flandre.]

JUIN.

2 Jeudi — Mons. souper et gister à Oudenarde.
3 Vendredi — Tout le jour à Oudenarde.
4 Samedi — Sejour à Oudenarde.
5 Dimanche — Sejour à Oudenarde.
6 Lundi — Sejour à Oudenarde.
7 Mardi — [Départ d'Oudenarde pour la Bourgogne.]
19 Dimanche — Souper et gister à Chastillon sur Seine vers la duchesse et ses enfans.

JUILLET.

[Pendant tout ce mois le duc est en Bourgogne avec madame la duchesse et ses enfants. Ils séjournent à Montbard, Villaines-en-Duesmois, Talent.]
2 Samedi — Montbard. (Mandement, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 363 r°.)
27 Mercredi — Mons. à Talent. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
31 Dimanche — Mons. à Rouvres. (Fragment d'escroes.)

AOÛT.

21 Dimanche — Mons. à Estivey. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 v°.) [Lettres closes adressées aux gens d'église des bailliages de Dijon, Chalon, Autun, d'envoyer les charrois et sommiers qu'ils devaient au duc, lorsqu'il allait en guerre.]

SEPTEMBRE.

4 Dimanche — Mons. à Montbard. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 v°.) [Lettres closes aux nobles du comté de Bourgogne, de Nevers, du duché de Langres, aux seigneurs de Raon, d'Arlay, de se trouver en armes devers mons. le duc, à Auxonne, le quinzième jour dudit mois.]

6 Mardi — Mons. à Flavigny. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 v°.) [Lettres à tous les nobles de la Bourgogne de se tenir prêts à venir servir en armes le duc, sitôt qu'il leur ferait savoir.]

OCTOBRE.

9 Dimanche — Mons. à Montbard. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, fol. 11 v°.)

19 Mercredi — Mons. à Troyes. (Mandement, compte d'Amiot Arnaud, 1379.)

22 Samedi — Mons. à Montbard. (Compte d'Amiot Arnaud, 1379, et mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 v°.)

NOVEMBRE.

20 Dimanche — Mons. à Montbard. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 v°.) [Mandement qui ajourne au 1er janvier suivant les nobles de la province précédemment convoqués.]

DÉCEMBRE.

15 Jeudi — Mons. à Malines. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 r°.)

26 Lundi — Mons. aux Grandes Loges. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 r°.)

31 Samedi — Mons. à l'abbaye de Molème. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 r°.) [Mons. reçut en présent un beau cheval du seigneur de Guistelle, et gratifia l'un des écuyers, qui le lui présenta de la part dudit seigneur, de VI tasses d'argent du prix de XL livres, et de VI autres de XXX livres.]

ANNÉE 1380.

Pâques, 25 mars.

Très court extrait du compte de Maciot Estibourg. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 256 v°.) — On y joint quelques indications provenant des actes et mandements divers du duc.

JANVIER.

4 Mercredi — Le duc est à Rouvre. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 r°.)

13 Vendredi — Rouvre. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 r°.)

17 Mardi — Rouvre. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 251 r°.)

24 Mardi — Rouvre. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol 12 r°.)

26 Jeudi — Rouvre. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 r°.)

MARS.

1 Jeudi — Le duc est à Pont St Maixence, avec madame d'Artoys et le conte de Flandre.

3 Samedi — Depart de Pont St Maixence.

4 Dimanche — Mons. à Corbeil lez Paris vers madame la duchesse. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 12 v°.)

7 Mercredi — [Arrivée à Paris.]

[Du 8 au 27 — Séjour à Paris.]

27 Mardi — [Départ de Paris pour la Bourgogne.]

AVRIL.

3 Mardi — [Arrivée du duc à Dijon.]

[Tout le mois séjour à Dijon et en Bourgogne.]

9 Lundi — Ouverture du parlement à Beaune. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 355.)

MAI.

1 Mardi — [Départ du duc, de Dijon pour Paris.]

7 Lundi — [Arrivée à Paris.]

[Du 8 au 28 — Séjour à Paris.]

29 Mardi — [Séjour au bois de Vincennes.]

30 Mercredi — [Départ du duc pour Arras.]

JUIN.

2 Samedi — [Arrivée du duc à Arras.]

[Du 3 au 12 — Séjour à Arras.]

12 Mardi — Depart d'Arras pour rejoindre le roy à Meaux.
15 Vendredi — Arrivée à Meaux [vers le roy].
[15 au 30] — Sejour avec le roy [localités diverses].
La duchesse gouverne la Bourgogne en l'absence du duc. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

JUILLET.

[Du dimanche 1er au dimanche 22] — Sejour avec le roy [localités diverses].
Le 1er — Mons. à Nelles. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
22 Dimanche — Depart de Meaux pour Amiens.
[La fin du mois — Séjour à Amiens.]

AOÛT.

[Du mercredi 1er au mercredi 22 — Séjour à Amiens et environs.]
23 Jeudi — Troyes. [Les chevaliers et écuyers étrangers viennent trouver le duc en armes, parmi lesquels, Charles de Navarre, messire de la Rivière, le maréchal de Blainville, etc... Ils l'accompagnent en armes à Corbie, Roye-en-Vermandois, Noyon, Chauny, Soissons, Château-Thierry, Saint-Just-en-l'Angle, Troyes, où le duc de Bourbon et messire Hugues de Chalon les rejoignent avec d'autres chevaliers et écuyers.]
25 Samedi — Depart de Troyes pour aller à Melun vers le roy.

SEPTEMBRE.

[Du samedi 1er au samedi 22 — Le duc fut à Bray-sur-Seine, Montereau-faut-Yonne, Melun, Corbeil, Chartres, Galardon, Bonneval, Vendôme, Tours.]
8 Samedi — Mons. à Chartres. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 v°.)
22 Samedi — Le duc est à Melun vers le roy.
23 Dimanche — Sejour à Melun vers le roy.
24 Lundi — Depart de Melun pour Paris.
26 Mercredi — Se fit l'enterrement du roy à Saint Denys. [Le duc y assiste.] (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 81.)

OCTOBRE.

[Le duc reste à Melun une partie du mois.]

2 Mardi — [Le duc assiste à la réunion du Conseil à Paris.] (Registres du Parlement.)

15 Lundi — Le duc à Melun. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

NOVEMBRE.

4 Dimanche — Sacre du roy Charles VI à Reims. [Le duc y assiste.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 31.)

Du mardi 6 au dimanche 11 — Sejour à Melun.

11 Dimanche — Souper et giste à Paris.

[La fin du mois] — Sejour à Paris.

30 Vendredi — Paris. Accord entre le duc de Bourgogne et les autres princes du sang au sujet du Conseil du roy. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 416.)

DÉCEMBRE.

[Tout le mois — Séjour à Paris et au bois de Vincennes.]

ANNÉE 1381.

Pâques, 14 avril.

Néant.

JANVIER.

Tout ce mois, le duc est à Paris et au bois de Vincennes.

9 — Le duc est à Paris. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

FÉVRIER.

Tout ce mois, le duc est à Paris et au bois de Vincennes. (*Bibl. nat.*, Coll.

Bourgogne, t. LVIII, fol. 256 v°.) Le 5, il avait traité dans son hôtel de Plaisance, le roi, mess. d'Anjou, de Berry, de Bourbon, le chancelier de France, l'évêque de Laon, mons. de Coucy, de la Rivière, etc. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 81 r°.)

MARS.

3 Dimanche — [Le duc est à Corbeil avec madame la duchesse. Le roi l'y vint voir, avec mons. de Valois, son frère, mons. de Bourbon et autres grands seigneurs que le duc défraya tout le jour.]

24 Dimanche — [Les mêmes personnages et le chancelier de France vinrent encore à Corbeil.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 81.)

7 Jeudi — [Le duc étant à Melun ajourna Guy de Pontailler, gouverneur de Bourgogne.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 201.)

AVRIL.

3 Mercredi — Hostel Saint Pol lez Paris. (*Bibl. nat.*, coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 r°.) [Mandement du duc à Nicolas de Fontenoy, son conseiller et gouverneur de ses finances, de faire payer à Henriet Orlant, changeur et bourgeois de Paris, 393 livres 15 sols tournois, pour une aiguière et un gobelet d'or, façon de rose, taillés en six tasses d'argent à patte et à émaux, tout à couvercle, et deux aiguières taillées et dorées, qu'il a données le lundi d'auparavant à son filleul, le fils du seigneur de la Rivière, qu'il avait tenu sur les fonts ledit lundi.]

MAI.

[Le duc est en Bourgogne pendant ce mois.]

10 Vendredi — Dijon. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 v°.)

12 Dimanche — Dijon. (Mandement, *ibid.*, t. LIII, fol. 6 r°.)

15 Mercredi — Montbard. (Mandement, *ibid.*, t. LIII, fol. 70 r°.)

JUILLET.

18 Jeudi — Lagny sur Marne. (Mandement, *ibid.*, t. LVII, fol. 84.)

NOVEMBRE.

16 Samedi — Melun. (Mandement, Pérard, p. 396.)
30 Samedi — Saint Denis. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

ANNÉE 1382.

Pâques, 6 avril.

Néant.

JANVIER.

8 Mercredi — Le duc est à Beauté sur Marne. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 r°.)
11 Samedi — Beauté sur Marne. (Mandement du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 70 r°.)
12 Dimanche — Bois de Vincennes. (Mandement, *ibid.*, t. XXI, fol. 12 v°.)
13 Lundi — Beauté sur Marne. (Mandement, *ibid.*, t. XXI, fol. 12 v°.)
22 Mercredi — Bois de Vincennes. (Mandement, *ibid.*, t. XXI, fol. 12 v°.)

FÉVRIER.

21 Vendredi — Bois de Vincennes. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 v°.)

AVRIL.

14 Lundi — Le duc est à Chartres. — Il prit xxxvi l. pour jouer aux dés avec le roy. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 355.)
21 Lundi — Chartres. — Le duc prit x l. pour jouer aux dés avec le roy. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 355.)
25 Vendredi — [Notre-Dame de Cléry, près Orléans.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 355.)

MAI.

12 Lundi — [Le duc est à Troyes, où il assiste à la grand'messe.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 355.)

13 Mardi — Notre-Dame de Fouchères. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 355.)

JUIN.

1 Dimanche, jour de la Trinité — Chanceaux. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 355.)

13 Vendredi — Le duc à Melun. (Orig., *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

26 Jeudi — Melun. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 13 r°.)

AOÛT.

15 Vendredi, jour de l'Assomption — Compiègne. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 73.)

29 Vendredi — Châtillon sur Seine. (D. Plancher, t. III, p. 64.)

30 Samedi — Châtillon sur Seine. (D. Plancher, t. III, p. 64.)

SEPTEMBRE.

10 Mercredi — Lanthenay. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 13 r°.)

11 Jeudi — Lanthenay. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 212.)

14 Dimanche — Chanceaux. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 3 v°.)

15 Lundi — Montréal en Auxois avec la duchesse. (*Arch. de la Côte-d'Or*, B 5411.)

16 Mardi — Montréal en Auxois avec la duchesse. (*Arch. de la Côte-d'Or*, B 5411.)

OCTOBRE.

19 — La duchesse [seule] est à Argilly. (Orig., *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

NOVEMBRE.

2 Dimanche des Morts — [Le duc part de Paris pour accompagner le roi dans son voyage de Flandre.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 34 r°.)

27 Jeudi — Le duc est sur la montagne de Rosebeck avec le roy, d'où ils virent la deconfiture sur les Flamans. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 355 v°.)

Même jour — Lille. (D. Plancher, t. III, p. 567.)

DÉCEMBRE.

22 Lundi — Tournay. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 223 r°.)

27 Samedi — Lille en Flandre. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 34 v°.)

31 Mercredi — Péronne. (Mandement du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 v°.)

ANNÉE 1383.

Pâques, 22 mars.

Extrait du compte de la dépense ordinaire du duc commençant le 1er janvier 1383. — [Sans autre indication et sans le nom du comptable, mais probablement de Pierre Varopel, alors maître de la chambre aux deniers, ou de Étienne de Heiz, aumônier, contrôleur de ladite dépense.] — (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 9 et 10. — Fragments divers d'escroes de notre cabinet.)

JANVIER.

1 Jeudi — Mons. disner à Neelle, — souper et gister à Noyon devers le roy.

2 Vendredi — Mons. et le roy, — disner, souper et gister à Compiegne.

IMPRIMERIE NATIONALE.

3 Samedi — Tout le jour à Compiegne avec le roy.
4 Dimanche — Sejour à Compiegne avec le roy.
5 Lundi — Sejour à Compiegne avec le roy.
6 Mardi — Sejour à Compiegne avec le roy.
7 Mercredi — Compiegne avec le roy.
8 Jeudi — Disner à Verbrie, — souper et gister à Senlis vers le roy.
9 Vendredi — Disner et gister à Louvres vers le roy.
10 Samedi — Mons. et le roy, — souper et gister à Saint Denys.
11 Dimanche — Mons. et le roy à Paris.
12 Lundi — Tout le jour à Paris avec le roy.
13 Mardi — Sejour à Paris avec le roy.
[14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21] — Mons. et le roy à Paris.
22 Jeudi — Mons. et le roy à Paris, — mons. y paia son chapelet.
[23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Samedi] — Sejour à Paris vers le roy.

FÉVRIER.

[1 Dimanche, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23] — Mons. sejour à Paris vers le roy.
24 Mardi — Mons. et le roy, — disner à Saint Denis, — souper et gister à Paris.
[25, 26, 27, 28 Samedi] — Mons. sejour à Paris vers le roy.

MARS.

1 Dimanche — Mons. à Paris vers le roy.
[2, 3, 4, 5, 6] — Sejour à Paris vers le roy.
7 Samedi — Depart de Paris, — disner à Bievre, — gister à Chevreuse.
8 Dimanche — Disner à Galardon, — souper et gister à Chartres.
9 Lundi — Disner à Ver, — gister à Bonneval.
10 Mardi — Disner à Cloye, — souper et gister à Vandosme.
11 Mercredi — Depart de Vandosme, — disner à Laverdy, — gister à Tours.
12 Jeudi — Disner à Aisy, — souper et gister à Chinon.
13 Vendredi — Souper et gister à Saumur vers madame d'Anjou.
14 Samedi — Disner à Saumur, — souper et gister à Saint Espaing.

15 Dimanche — Disner à Sainte Catherine de Ferbois, — souper et gister à Tours.

16 Lundi — Disner à Chastel Regnaut, — souper et gister à Vandosme.

17 Mardi — Disner à Cloye, — souper et gister à Bonneval.

18 Mercredi — Disner à Aunel, — souper et gister à Saint Arnoul.

19 Jeudi — Disner à Paloiseau, et y fit son mandé, — souper et gister au Bourc la Reyne.

20 Vendredi saint — Disner et gister à Paris vers le roy.

21 Samedi — Tout le jour à Paris vers le roy.

22 Dimanche, jour de Pasques — Sejour à Paris vers le roy.

[23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Mardi] — Sejour à Paris vers le roy.

AVRIL.

1 Mercredi — Mons. à Paris vers le roy.

[2, 3, 4] — Sejour à Paris vers le roy.

5 Dimanche — Disner à Brie Conte Robert avec mons. de Berry, — gister au bois de Vincennes vers le roy.

6 Lundi — Sejour au bois de Vincennes vers le roy.

7 Mardi — Sejour au bois de Vincennes vers le roy.

8 Mercredi — Mons. et le roy, — disner à Bievre, — souper et gister à Chevreuse avec le roy.

9 Jeudi — Mons. et le roy, — disner à Rambouillet, — souper et gister à Galardon avec le roy.

10 Vendredi — Mons. et le roy, — souper et gister à Chartres.

12 Dimanche — Mons. et le roy, — disner à Voves, — souper et gister à Hyenville en Beauce.

13 Lundi — Disner, souper et gister à Arthenay avec le roy.

14 Mardi — Mons. et le roy, — souper et giste à Orleans.

15 Mercredi — Mons. et le roy à Orleans.

16 Jeudi — Mons. et le roy à Orleans.

17 Vendredi — Mons. et le roy à Orleans.

18 Samedi — Mons. et le roy à Orleans.

19 Dimanche — Mons. et le roy à Orleans.

20 Lundi — Mons. et le roy à Orleans.

21 Mardi — Mons. et le roy à Orleans.

22 Mercredi — Mons. et le roy à Orleans.
23 Jeudi — Mons. et le roy à Orleans.
24 Vendredi — Mons. et le roy à Orleans.
25 Samedi — Mons. [seul] disner à Notre Dame de Clery, — souper et gister à Orleans vers le roy.
26 Dimanche — Sejour à Orleans vers le roy.
27 Lundi — Disner à Lorry, — souper et gister à Yeuvre le Chastel vers le roy.
28 Mardi — Disner au Bois Malesherbes, — souper et gister à Milly en Gastinois vers le roy.
29 Mercredi — Disner à Mongermont devers le roy, — souper et gister à Corbeil devers madame la duchesse.
30 Jeudi — Tout le jour à Corbeil devers madame la duchesse.

MAI.

1 Vendredi — Mons. disner à Corbeil devers madame la duchesse, — souper et gister à Melun devers le roy.
2 Samedi — Tout le jour à Melun vers le roy.
3 Dimanche — Sejour à Melun vers le roy.
4 Lundi — Sejour à Melun vers le roy.
5 Mardi — Sejour à Melun vers le roy.
6 Mercredi — Mons., madame la duchesse, — disner, souper et gister à Melun vers le roy.
7 Jeudi — Mons. et madame, — depart de Melun, — disner à Rampillon, — gister à Bray sur Sainne.
8 Vendredi — Mons. et madame, — disner à la Mothe, en l'hostel mons. Jehan de Mornay, — souper et gister à Marigny en Champaigne.
9 Samedi — Mons. et madame, — souper et gister à Troyes.
10 Dimanche — Mons. et madame, — sejour à Troyes.
11 Lundi — Mons. et madame, — disner à Fouchières, — gister à Gyé sur Sainne.
12 Mardi — Mons. et madame, — disner à Chastillon, — gister à Aisey le Duc, — et y vint Jehan Monsieur au souper.
13 Mercredi — Mons., madame et Jehan Monsieur, — disner à Aisey, — souper et gister à Maisey.
14 Jeudi — Mons., madame et Jehan Monsieur, — sejour à Maisey.

15 Vendredi — Disner à Aisey, — gister à Villaines en Duesmois.
16 Samedi — Disner à Baigneux, — gister à Chanceaux.
17 Dimanche — [Tous], — depart de Chanceaux, — souper et gister à Saint Seine.
18 Lundi — Disner à Talent, — gister à Dijon.
19 Mardi — [Tous], — souper et gister à Rouvre vers mesdamoiselles.
20 Mercredi — Sejour à Rouvre.
21 Jeudi — Sejour à Rouvre.
22 Vendredi — Mons. disner à Rouvre, — gister [seul] à la Perriere.
23 Samedi — Mons. [seul] disner à Dole, — gister à la Loe. [Ce jour ceux de Dole vouloient paier la disnée de mon dit seigneur, mais il ne le voulut pas; en recompense, ils donnerent à Giles de Brolende, son maistre d'ostel, XIV livres et demi qu'il donna à Pierre Varopel, maistre de la chambre aux deniers, pour les mettre en recepte pour mon dit seigneur.]
24 Dimanche — Disner à Vaden aux frais de Charles de Poitiers, — gister à Poligny.
25 Lundi — Disner à Chastillon, — gister à Morant.
26 Mardi — Disner à Saint Claude, — gister à Arbain.
27 Mercredi — Disner à Poncy, — gister à Langnel.
28 Jeudi — Disner et gister à Saint Chier.
29 Vendredi — Disner à la Coste Saint Andrieu, — gister à Saint Antoine de Viennois.
30 Samedi — Disner et gister à la Coste Saint Andrieu.
31 Dimanche — Disner à Saint George d'Esperance, — gister à Lyon.

JUIN.

1 Lundi — Mons. souper et gister à Villefranche.
2 Mardi — Disner à Macon, — souper et gister à Tournus, — y furent plusieurs chevaliers et escuyers estrangiers.
3 Mercredi — Disner à Chalon, — souper et gister à Argilly, — madame et Jehan Monsieur y vinrent de Rouvre pour le giste.
4 Jeudi — Mons., madame et Jehan Monsieur, — disner à Longvy, — gister à Argilly.
5 Vendredi — Disner à Gilly, — gister à Rouvre vers mesdamoiselles.

6 Samedi — Sejour à Rouvre.

7 Dimanche — Sejour à Rouvre, — s'y firent les noces de dame Jehanne de Poquières.

8 Lundi — Mons. disner à Talent, — giste à Chanceaux.

9 Mardi — Disner à Aisey le Duc, — gister à Mussy l'Evesque.

10 Mercredi — Disner à Fouchieres, — souper et gister à Troyes.

11 Jeudi — Disner à Marigny, — gister à Traynel.

12 Vendredi — Disner à Dannemarie en Montois, — gister à Grandpuis.

13 Samedi — Disner à Brye Conte Robert, — gister à Paris devers le roy.

14 Dimanche — Tout le jour à Paris vers le roy.

15 Lundi — Sejour à Paris vers le roy.

16 Mardi — Sejour à Paris vers le roy.

17 Mercredi — A Paris vers le roy.

18 Jeudi — A Paris vers le roy.

19 Vendredi — A Paris vers le roy.

20 Samedi — A Paris vers le roy.

21 Dimanche — A Paris vers le roy.

22 Lundi — Mons. et le roy, — disner à Bondis, — gister à Paris vers le roy.

23 Mardi — A Paris vers le roy.

24 Mercredi — A Paris vers le roy.

25 Jeudi — Mons et le roy, — disner à Bondis, — gister à Paris vers le roy.

26 Vendredi — Sejour à Paris vers le roy.

27 Samedi — Sejour à Paris vers le roy.

28 Dimanche — Sejour à Paris vers le roy.

29 Lundi — Mons. et le roy, — souper et gister à Saint Germain en Laye.

30 Mardi — Saint Germain en Laye vers le roy.

JUILLET.

1 Mercredi — Mons. giste à Saint Germain en Laye vers le roy.

2 Jeudi — Sejour à Saint Germain en Laye vers le roy.

3 Vendredi — Saint Germain en Laye vers le roy.

4 Samedi — Saint Germain en Laye vers le roy.

5 Dimanche — Disner [seul] à Poissy, — giste à Saint Germain en Laye vers le roy.

7 Mardi — Disner et gister à Paris vers le roy.
[Le reste du mois] — Sejour à Paris vers le roy.

AOÛT.

1 Samedi — Mons. tout le jour à Paris devers le roy.
2 Dimanche — Disner à Paris, — souper et gister à Saint Denys devers le roy.
3 Lundi — Disner à Louvres, — souper et gister à Senlis devers le roy.
4 Mardi — Souper et gister à Creil devers le roy.
5 Mercredi — Souper et gister à Senlis devers le roy.
[6, 7, 8] — Mons. tout le jour à Senlis devers le roy.
9 Dimanche — Depart de Senlis le matin, — disner à Verbrie, — souper et gister à Compiegne devers le roy.
10 Lundi — Disner à Compiegne, — souper et gister au Pont de Choisy devers le roy.
[11, 12] — Sejour à Compiegne devers le roy.
13 Jeudi — Sejour à Compiegne devers le roy.
14 Vendredi — Souper et gister à Noyon devers le roy.
15 Samedi — Mons. tout le jour à Noyon devers le roy.
16 Dimanche — Disner à Noyon, — souper et gister à Neelle en Vermandois devers le roy.
17 Lundi — Souper et gister à Peronne devers le roy.
18 Mardi — [Séjour à Péronne devers le roi?]
19 Mercredi — Souper et gister à Bapaumes devers le roy.
20 Jeudi — Souper et gister à Arras devers le roy.
[21, 22, 23, 24] — Mons. tout le jour à Arras avec le roy.
25 Mardi — Disner à Arras, — souper et gister à Moroeul avec le roy.
26 Mercredi — Tout le jour à Arras avec le roy.
27 Jeudi — Disner à Arras avec mons. de Flandre, — souper et gister au Mont Saint Eloy vers le roy.
28 Vendredi — Disner, souper et gister au Brouillart.
29 Samedi — Souper et gister à Gonnay devers le roy.
30 Dimanche — [Tout le jour à Gonnay] devers le roy.
31 Lundi — Mons. tout le jour sur les champs avec le roy.

SEPTEMBRE.

1 Mardi — Mons. tout le jour aux champs [au] dessus d'Arcques avec le roy.
2 Mercredi — Mons. tout le jour aux champs ou val de Cassel avec le roy.
3 Jeudi — Aux champs emprès Cassel, en armes, avec le roy.
4 Vendredi — A Rassembergue, en armes, avec le roy.
[5, 6] — En armes, sur les champs, avec le roy.
7 Lundi — Fut pris à minuit Bergue par mons. l'amiral et ses gens, — et vint souper et gister mon dit seigneur devant le dit lieu avec le roy.
8 Mardi — Tout le jour à Bergue avec le roy.
9 Mercredi — Mons. souper et gister à Dunkerque avec le roy.
10 Jeudi — Sejour à Dunkerque avec le roy.
11 Vendredi — Mons. tout le jour aux champs avec le roy.
12 Samedi — Mons. aux champs devant Bourbourc avec le roy.
[13, 14, 15, 16, 17, 18, 19] — Mons. aux champs devant Bourbourc avec le roy.
20 Dimanche — Souper et gister à Rassembergue avec le roy.
21 Lundi — Tout le jour à Rassembergue avec le roy.
22 Mardi — Mons. souper et gister à l'abbaye de Blandaque avec le roy.
23 Mercredi — Souper et gister à Aubin avec le roy.
24 Jeudi — Souper et gister à Hesdin avec le roy.
25 Vendredi — Souper et gister à Dourlans avec le roy.
26 Samedi — Souper et gister à Lusseul avec le roy.
27 Dimanche — Disner et gister à Amiens avec le roy.
[28, 29 et 30 Mercredi] — Sejour à Amiens avec le roy.

OCTOBRE.

1 Jeudi — Mons. tout le jour à Amiens avec le roy.
2 Vendredi — Disner à Moreil devers le roy, — souper et gister à Montdidier.
3 Samedi — Disner à Gournay le Chastel devers le roy, — souper et gister à Compiegne.
4 Dimanche — Mons. et le roy, — tout le jour à Compiegne.
5 Lundi — Mons. et le roy, — sejour à Compiegne.

6 Mardi — Mons. et le roy à Compiegne.
7 Mercredi — Mons. et le roy à Compiegne.
8 Jeudi — Mons. et le roy à Compiegne.
9 Vendredi — Mons. et le roy à Compiegne.
10 Samedi — Mons. et le roy à Compiegne.
11 Dimanche — Mons. et le roy à Compiegne.
12 Lundi — Mons. et le roy à Compiegne.
13 Mardi — Mons. et le roy à Compiegne.
14 Mercredi — Mons. et le roy, — disner à Verberie, — souper et gister à Senlis.
15 Jeudi — Mons. et le roy, — souper et gister à Louvre.
16 Vendredi — Mons. et le roy à Saint Denys.
17 Samedi — Mons. et le roy, — souper et giste à Paris.
[18, 19, 20, 21] — Sejour à Paris avec le roy.
22 Jeudi — Disner à Bondis, — gister à Paris devers le roy.
[23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Samedi] — Sejour à Paris devers le roy.

NOVEMBRE.

1 Dimanche — Mons. à Paris devers le roy.
2 Lundi — Mons. à Paris devers le roy.
3 Mardi — Mons. à Paris devers le roy.
4 Mercredi — Mons. à Paris devers le roy.
5 Jeudi — Mons. à Paris devers le roy.
6 Vendredi — Mons. à Paris devers le roy.
7 Samedi — Mons. à Paris devers le roy.
8 Dimanche — Mons. à Paris devers le roy.
9 Lundi — Disner à Paris, — giste au bois de Vincennes devers le roy.
10 Mardi — Au bois de Vincennes devers le roy.
11 Mercredi — Au bois de Vincennes devers le roy.
12 Jeudi — Disner à Paris, — gister au bois de Vincennes devers le roy.
13 Vendredi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
14 Samedi — Sejour au bois de Vincennes devers le roy.
15 Dimanche — Mons. à Paris devers le roy.
16 Lundi — Mons. à Paris devers le roy.

IMPRIMERIE NATIONALE.

17 Mardi — Mons. à Paris devers le roy.
18 Mercredi — Mons. à Paris devers le roy, — y vinrent ce jour madame la duchesse et mademoiselle Marguerite.
[19 Jeudi au 27 Vendredi] — Mons., madame et mademoiselle Marguerite, — sejour à Paris devers le roy.
28 Samedi — Mons. gister au bois de Vincennes devers le roy.
29 Dimanche — Disner à Paris devers le roy, — gister à Corbeil devers madame la duchesse.
30 Lundi — Disner à Leursains devers le roy, — gister à Corbeil vers madame.

DÉCEMBRE.

1 Mardi — Mons. depart de Corbeil dez le matin, — souper et gister à Melun devers le roy.
2 Mercredi — Tout le jour à Melun vers le roy.
3 Jeudi — Sejour à Melun devers le roy.
4 Vendredi — Souper et gister à Corbeil vers madame.
5 Samedi — Mons. et madame, — sejour à Corbeil.
6 Dimanche — Mons. et madame à Corbeil.
7 Lundi — Souper et gister à Melun vers le roy.
8 Mardi — Tout le jour à Melun vers le roy.
9 Mercredi — Sejour à Melun [vers le roy?].
10 Jeudi — Sejour à Melun [vers le roy?].
11 Vendredi — Sejour à Melun [vers le roy?].
12 Samedi — Sejour à Melun [vers le roy?].
13 Dimanche — Sejour à Melun [vers le roy?].
14 Lundi — Sejour à Melun [vers le roy?].
15 Mardi — Souper et gister à Corbeil vers madame.
16 Mercredi — Mons. et madame à Corbeil.
17 Jeudi — Disner à Corbeil, — souper et gister à Melun vers le roy.
18 Vendredi — Sejour à Melun vers le roy.
19 Samedi — Disner à Corbeil, — giste à Villeneuve Saint Georges vers le roy.
20 Dimanche — Disner au pont de Charenton, — giste au bois de Vincennes devers le roy.

21 Lundi — Souper et gister à Paris en l'hostel d'Artoys.
22 Mardi — Sejour à Paris vers le roy.
[23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31] — Sejour à Paris devers le roy.

ANNÉE 1384.

Pâques, 10 avril.

Controlle de la despense de l'hostel du duc de Bourgogne fait par Estienne de Heiz, prestre et controlleur de la dite despense. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, f° 19. — *Arch. de la Côte-d'Or*, B. 321 *bis*, 8 titres d'escroes en parchemin.)

JANVIER.

1 Vendredi — Mons. tout le jour à Paris vers le roy.
2 Samedi — Sejour à Paris vers le roy.
3 Dimanche — Disner à Louvre vers le roy, — gister en son hostel d'Artoys.
4 Lundi — Tout le jour à Paris vers le roy.
5 Mardi — Sejour à Paris vers le roy.
6 Mercredi — Disner à Louvre, — giste à Paris vers le roy.
7 Jeudi — Tout le jour à Paris vers le roy.
8 Vendredi — Disner et gister au Bourgel vers le roy.
9 Samedi — Souper et gister à Paris.
10 Dimanche — Gister au bois de Vincennes vers le roy.
11 Lundi — Souper et gister à Beauté.
12 Mardi — Giste à Paris vers le roy.
13 Mercredi — Tout le jour à Paris vers le roy.
[14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25] — Sejour à Paris vers le roy.
26 — Le duc à Beauté sur Marne. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
27 — Sejour à Paris.
28 Jeudi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister à Corbeil vers madame.
29 Vendredi — Mons. et madame à Corbeil.

30 Samedi — Mons. et madame à Corbeil.
31 Dimanche — Mons. et madame à Corbeil.

FÉVRIER.

1 Lundi — Mons. et madame à Corbeil.
2 Mardi — Mons. et madame à Corbeil.
3 Mercredi — Mons. et madame à Corbeil.
4 Jeudi — Disner au pont de Charenton, — gister à Paris vers le roy.
5 Vendredi — Sejour à Paris vers le roy.
6 Samedi — A Paris vers le roy.
7 Dimanche — A Paris vers le roy.
8 Lundi — A Paris vers le roy.
9 Mardi — Disner à Saint Denys, — gister à Louvre.
10 Mercredi — Disner à Senlis, — giste à Estrées Saint Denys.
11 Jeudi — Mons., madame et mademoiselle Marguerite, — disner à Roye en Vermandois, — souper et gister à Lyhons en Santerre.
12 Vendredi — Souper et gister à Bapaumes.
13 Samedi — Disner à Hamelicourt, — giste à Arras.
14 Dimanche — Tout le jour à Arras.
15 Lundi — Sejour à Arras.
16 Mardi — Depart d'Arras, — souper et gister à Lens.
17 Mercredi — Disner à Seclin, — souper et giste à Lille.
[18, 19, 20, 21, 22] — Sejour à Lille.
23 Mardi — Depart de Lille, — souper et gister à Arras.
24 Mercredi — Sejour à Arras.
25 Jeudi — Sejour à Arras.
26 Vendredi — Depart d'Arras, — souper et gister à Lens.
27 Samedi — Disner à Seclin, — souper et giste à Lille.
28 Dimanche — Tout le jour à Lille.
29 Lundi — Sejour à Lille.

MARS.

1 Mardi — Tout le jour à Lille.
2 Mercredi — Sejour à Lille.

3 Jeudi — Sejour à Lille.
4 Vendredi — Sejour à Lille.
5 Samedi — Depart de Lille, — souper et gister à Lens.
6 Dimanche — Disner à Aubigny, — souper et giste à Arras.
7 Lundi — Tout le jour à Arras.
8 Mardi — Sejour à Arras.
9 Mercredi — Sejour à Arras.
10 Jeudi — Mons., madame la duchesse et mademoiselle Marguerite, — disner à Vitry en Artoys, — gister à Douay.
11 Vendredi — Mons., madame et mademoiselle Marguerite, — sejour à Douay.
12 Samedi — Souper et gister à Tournay.
13 Dimanche — Tout le jour à Tournay.
14 Lundi — Disner à Leuze, — souper et gister à Chievres.
15 Mardi — Souper et gister à Anguien.
16 Mercredi — Disner à Hale, — souper et gister à Bruxelles.
17 Jeudi — Tout le jour à Bruxelles.
18 Vendredi — Sejour à Bruxelles.
19 Samedi — Sejour à Bruxelles.
20 Dimanche — Sejour à Bruxelles.
21 Lundi — Depart de Bruxelles, — souper et gister à Malines.
22 Mardi — Tout le jour à Malines.
23 Mercredi — Depart de Malines, — disner, souper et gister à Anvers.
24 Jeudi — Tout le jour à Anvers.
25 Vendredi — Depart d'Anvers, — souper et gister à Malines.
26 Samedi — Disner à Fillefort, — souper et gister à Bruxelles.
27 Dimanche — Tout le jour à Bruxelles.
28 Lundi — Depart de Bruxelles, — disner et gister à Nyvelle.
29 Mardi — Souper et gister à Mons en Hainaut.
30 Mercredi — Disner à Basecle, — giste à Tournay.
31 Jeudi — Mons. souper et gister à Lille, — madame et mademoiselle gister à Arras.

AVRIL.

1 Vendredi — Mons. tout le jour à Lille.

2 Samedi — Tout le jour à Lille.
3 Dimanche — Sejour à Lille.
4 Lundi — Sejour à Lille.
5 Mardi — Depart de Lille, — souper et gister à Lens.
6 Mercredi — Depart de Lens, — souper et gister à Arras vers madame.
7 Jeudi — Mons. et madame à Arras.
8 Vendredi — Mons. et madame à Arras.
9 Samedi — Mons. et madame à Arras.
10 Dimanche, jour de Pasques — Mons., madame et mademoiselle Marguerite à Arras.
[11, 12, 13, 14] — [Les mêmes], — sejour à Arras.
15 Vendredi — Mons. disner au Pont à Vendin, souper et gister à Lille.
[16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23] — Sejour à Lille.
24 Dimanche — Mons., madame et mademoiselle, — disner à Messines, — souper et gister à Ypres.
25 Lundi — Souper et gister à Dyquemude.
26 Mardi — Souper et gister à Bruges.
27 Mercredi — Souper et gister au Damme.
28 Jeudi — Disner à l'Escluse, — gister à Bruges.
29 Vendredi — Depart de Bruges, — giste à . . . ?
30 Samedi — Disner à Estades, — souper et gister à Ypres.

MAI.

1 Dimanche — Disner à Messines, — et se partirent mes dites dames à Arras, — mons. fut gister à Lille.
[2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10] — Mons. sejour à Lille.
11 Mercredi — Disner au Pont à Vendin, — souper et gister à Arras vers mes dites dames.
12 Jeudi — Mons. et mesdames, — sejour à Arras.
13 Vendredi — Mons disner à Copegueule, — gister à Lyhions en Santerre.
14 Samedi — Disner à Reçons, — giste à Pont Saint Maissance.
15 Dimanche — Souper et gister à Senlis vers le roy.
16 Lundi — Gister à Louvre vers le roy.
17 Mardi — Souper et gister à Saint Denys vers le roy.

18 Mercredi — Sejour à Paris vers le roy.
19 Jeudi — Sejour à Paris vers le roy.
20 Vendredi — Disner à Bondis, — gister à Paris vers le roy.
21 Samedi — Tout le jour à Paris vers le roy.
22 Dimanche — Sejour à Paris vers le roy.
23 Lundi — Souper et gister à Conflans vers madame.
24 Mardi — Gister à Paris vers le roy.
25 Mercredi — Sejour à Paris vers le roy.
26 Jeudi — Sejour à Paris vers le roy.
27 Vendredi — Disner à Conflans, — giste à Paris vers le roy.
28 Samedi — Sejour à Paris vers le roy, — y vint mons. le conte de Nevers.
29 Dimanche — Sejour à Paris vers le roy.
30 Lundi — Sejour à Paris vers le roy.
31 Mardi — Sejour à Paris vers le roy.

JUIN.

1 Mercredi — Mons. souper et gister à Villeneuve Saint Georges vers le roy.
2 Jeudi — Disner à Villeperche vers le roy, — souper et gister au Val Cocatrix vers madame.
3 Vendredi — Souper et gister à Melun vers le roy.
4 Samedi — Tout le jour à Melun vers le roy.
5 Dimanche — Sejour à Melun vers le roy.
6 Lundi — Disner à Savigny le Temple vers le roy, — souper et gister au Val Cocatrix vers madame.
7 Mardi — Gister à Melun vers le roy.
8 Mercredi — Sejour à Melun vers le roy, — y fut le conte de Nevers, son fils.
9 Jeudi — Mons. et le conte de Nevers à Melun vers le roy.
10 Vendredi — Mons. et son fils, — souper et gister au Val Cocatrix vers madame.
11 Samedi — Mons. gister à Corbeil vers madame.
12 Dimanche — Souper et gister à Melun vers le roy.
13 Lundi — Tout le jour à Melun vers le roy.
14 Mardi — Sejour à Melun vers le roy.

15 Mercredi — A Melun vers le roy.
16 Jeudi — A Melun vers le roy.
17 Vendredi — Mons. et le roy, — giste à Barbel.
18 Samedi — Mons. souper et gister à Corbeil vers madame la duchesse.
19 Dimanche — Mons. et le conte de Nevers, son fils, — gister à Milly en Gastinois vers le roy.
20 Lundi — Mons. et le conte de Nevers, — gister à Melun vers le roy.
21 Mardi — Mons. et le conte de Nevers, — gister à Corbueil vers madame.
22 Mercredi — Mons. gister au Val Cocatrix lez Corbueil vers madame.
23 Jeudi — Giste au Val Cocatrix vers madame.
[24, 25, 26, 27, 28] — Sejour au Val Cocatrix vers madame.
29 Mercredi — Souper et gister à Paris vers le roy.
30 Jeudi — Tout le jour à Paris vers le roy.

JUILLET.

1 Vendredi — Mons. tout le jour à Paris vers le roy.
2 Samedi — Sejour à Paris vers le roy.
3 Dimanche — Sejour à Paris vers le roy.
4 Lundi — Souper au bois de Vincennes, — gister à Villeneuve Saint Georges.
5 Mardi — Tout le jour à Villeneuve Saint Georges.
6 Mercredi — Souper et gister à Paris vers le roy.
7 Jeudi — Tout le jour à Paris.
8 Vendredi — Sejour à Paris.
9 Samedi — Sejour à Paris.
10 Dimanche — Sejour à Paris, — et donna à souper en son hostel d'Artoys.
11 Lundi — Disner en son hostel d'Artoys avec le roy d'Armenie et plusieurs autres, — gister devers le roy.
12 Mardi — Tout le jour à Paris vers le roy.
[13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20] — Sejour à Paris vers le roy.
21 Jeudi — Disner à Gonesse, — souper et gister à Senlis.
22 Vendredi — Disner à Verberie, — giste à Compiegne.
23 Samedi — Disner au Pont à Choizy, — souper à Ribecourt, — giste à Noyon.

24 Dimanche — Depart de Noyon, — gister à Beaulieu.
25 Lundi — Disner à Archuel, — gister à Neelle.
26 Mardi — Depart de Neelle, — disner et gister à Peronne.
27 Mercredi — Disner à Mains en Couture, — souper à Marcoing, — giste à Cambray.
28 Jeudi — Sejour à Cambray.
29 Vendredi — Disner à Vy en Artoys, — gister à Arras.
30 Samedi — Depart d'Arras, — disner à Saint Pol, — giste à Hesdin.
31 Dimanche — Tout le jour à Hesdin.

AOÛT.

1 Lundi — Mons. tout le jour à Hesdin.
2 Mardi — Sejour à Hesdin.
3 Mercredi — Disner à Beaurain, — gister à Montereul sur la Mer.
4 Jeudi — Disner à Ardelot, — gister à Boulongne pour estre au traittié de la paix.
[Toute la fin du mois] — Sejour à Boulongne pour le traittié de la paix.

SEPTEMBRE.

1 Jeudi — Mons. à Boulongne.
[Jusqu'au jeudi 15] — Sejour à Boulongne pour le traittié de la paix.
16 Vendredi — Disner à Franc, — gister à Montereul sur la Mer.
17 Samedi — Disner à Beaurain, — souper et gister à Hesdin.
18 Dimanche — Tout le jour à Hesdin.
19 Lundi — Sejour à Hesdin.
20 Mardi — Sejour à Hesdin.
21 Mercredi — Sejour à Hesdin.
22 Jeudi — Sejour à Hesdin.
23 Vendredi — Depart d'Hesdin, — disner à Houdain, — giste à Bethune.
24 Samedi — Depart de Bethune, — disner et gister à Lille.
25 Dimanche — Tout le jour à Lille.
[26, 27, 28, 29, 30 Vendredi] — Sejour à Lille.

IMPRIMERIE NATIONALE.

15 Mercredi — A Melun vers le roy.
16 Jeudi — A Melun vers le roy.
17 Vendredi — Mons. et le roy, — giste à Barbel.
18 Samedi — Mons. souper et gister à Corbeil vers madame la duchesse.
19 Dimanche — Mons. et le conte de Nevers, son fils, — gister à Milly en Gastinois vers le roy.
20 Lundi — Mons. et le conte de Nevers, — gister à Melun vers le roy.
21 Mardi — Mons. et le conte de Nevers, — gister à Corbueil vers madame.
22 Mercredi — Mons. gister au Val Cocatrix lez Corbueil vers madame.
23 Jeudi — Giste au Val Cocatrix vers madame.
[24, 25, 26, 27, 28] — Sejour au Val Cocatrix vers madame.
29 Mercredi — Souper et gister à Paris vers le roy.
30 Jeudi — Tout le jour à Paris vers le roy.

JUILLET.

1 Vendredi — Mons. tout le jour à Paris vers le roy.
2 Samedi — Sejour à Paris vers le roy.
3 Dimanche — Sejour à Paris vers le roy.
4 Lundi — Souper au bois de Vincennes, — gister à Villeneuve Saint Georges.
5 Mardi — Tout le jour à Villeneuve Saint Georges.
6 Mercredi — Souper et gister à Paris vers le roy.
7 Jeudi — Tout le jour à Paris.
8 Vendredi — Sejour à Paris.
9 Samedi — Sejour à Paris.
10 Dimanche — Sejour à Paris, — et donna à souper en son hostel d'Artoys.
11 Lundi — Disner en son hostel d'Artoys avec le roy d'Armenie et plusieurs autres, — gister devers le roy.
12 Mardi — Tout le jour à Paris vers le roy.
[13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20] — Sejour à Paris vers le roy.
21 Jeudi — Disner à Gonesse, — souper et gister à Senlis.
22 Vendredi — Disner à Verberie, — giste à Compiegne.
23 Samedi — Disner au Pont à Choizy, — souper à Ribecourt, — giste à Noyon.

24 Dimanche — Depart de Noyon, — gister à Beaulieu.
25 Lundi — Disner à Archuel, — gister à Neelle.
26 Mardi — Depart de Neelle, — disner et gister à Peronne.
27 Mercredi — Disner à Mains en Couture, — souper à Marcoing, — giste à Cambray.
28 Jeudi — Sejour à Cambray.
29 Vendredi — Disner à Vy en Artoys, — gister à Arras.
30 Samedi — Depart d'Arras, — disner à Saint Pol, — giste à Hesdin.
31 Dimanche — Tout le jour à Hesdin.

AOÛT.

1 Lundi — Mons. tout le jour à Hesdin.
2 Mardi — Sejour à Hesdin.
3 Mercredi — Disner à Beaurain, — gister à Montereul sur la Mer.
4 Jeudi — Disner à Ardelot, — gister à Boulongne pour estre au traittié de la paix.
[Toute la fin du mois] — Sejour à Boulongne pour le traittié de la paix.

SEPTEMBRE.

1 Jeudi — Mons. à Boulongne.
[Jusqu'au jeudi 15] — Sejour à Boulongne pour le traittié de la paix.
16 Vendredi — Disner à Franc, — gister à Montereul sur la Mer.
17 Samedi — Disner à Beaurain, — souper et gister à Hesdin.
18 Dimanche — Tout le jour à Hesdin.
19 Lundi — Sejour à Hesdin.
20 Mardi — Sejour à Hesdin.
21 Mercredi — Sejour à Hesdin.
22 Jeudi — Sejour à Hesdin.
23 Vendredi — Depart d'Hesdin, — disner à Houdain, — giste à Bethune.
24 Samedi — Depart de Bethune, — disner et gister à Lille.
25 Dimanche — Tout le jour à Lille.
[26, 27, 28, 29, 30 Vendredi] — Sejour à Lille.

IMPRIMERIE NATIONALE.

OCTOBRE.

1 Samedi — Mons. tout le jour à Lille.
2 Dimanche — Sejour à Lille.
3 Lundi — Depart de Lille, — souper et gister à Douay.
4 Mardi — Depart de Douay, — souper et gister à Arras.
5 Mercredi — Tout le jour à Arras.
6 Jeudi — Sejour à Arras.
7 Vendredi — Depart d'Arras, — souper et gister à Bapaumes.
8 Samedi — Disner à Lyhons en Santerre, — souper et giste à Roye en Vermandois.
9 Dimanche — Disner à Resson sur le Mars, — giste à Pont Saint Maissance.
10 Lundi — Disner à Louvre, — gister à Saint Denys.
11 Mardi — Disner et gister à Paris devers le roy.
12 Mercredi — Tout le jour à Paris devers le roy.
[13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20] — Sejour à Paris devers le roy.
21 Vendredi — Disner à Boissy, — giste à Brie Conte Robert.
22 Samedi — Disner à Nangis, — giste à Provins.
23 Dimanche — Disner à Villenosse, — giste à Anglure.
24 Lundi — Disner et gister à Arcies.
25 Mardi — Disner à Brene, — souper et gister à Bar sur Aube.
26 Mercredi — Disner à la Ferté sur Aube, — souper et gister à Villers le Duc.
27 Jeudi — Disner à Eschelo, — souper et gister à Saulx.
28 Vendredi — Disner à Dijon vers madame la duchesse et leurs enfans.
29 Samedi — Mons., madame et leurs enfans à Dijon.
30 Dimanche — Mons., madame et leurs enfans à Dijon.
31 Lundi — Mons., madame et leurs enfans à Dijon.

NOVEMBRE.

1 Mardi — Mons., madame et leurs enfans à Dijon.
2 Mercredi — Mons., madame et leurs enfans à Dijon.

3 Jeudi — Mons., madame, mons. le conte de Nevers, mademoiselle Marguerite, — souper et gister à Rouvre, — Antoine Monsieur, mesdemoiselles Catherine et Bonne, — giste à Dijon.

4 Vendredi — Mes dits seigneurs et dames, — giste à Dijon.

5 Samedi — [Tous], — gister à Dijon.

6 Dimanche — [Tous], — gister à Dijon.

7 Lundi — Mes dits seigneurs et dames, — disner à Sepoy, — souper et gister à Mirebel.

8 Mardi — Disner et gister à Gray sur Saosne.

9 Mercredi — Sejour à Gray sur Saosne.

[Du 10 au 23] — Sejour à Gray sur Saosne.

24 Jeudi — Disner à Autrey, — giste à Beze l'Abbaye.

25 Vendredi — Disner au Pont de Norges, — souper et giste à Dijon.

[26, 27, 28, 29, 30 Mercredi] — Sejour à Dijon.

DÉCEMBRE.

1 Jeudi — Mes dits seigneurs et dames, — disner à Gilley, — souper et gister à Argilly.

2 Vendredi — Mes dits seigneurs et dames à Argilly.

3 Samedi — Mes dits seigneurs et dames à Argilly [1].

4 Dimanche — Souper et gister à Beaune.

5 Lundi — Sejour à Beaune.

6 Mardi — Depart de Beaune, — disner à Sarrigny, — gister à Argilly.

7 Mercredi — Disner à Givry, — gister à Dijon.

8 Jeudi — Disner à Talent, — souper et giste à Saint Seine.

9 Vendredi — Souper et gister à Chanceaux.

10 Samedi — Disner à Baigneux, — giste à Villaines en Duesmois.

11 Dimanche — Disner à Fontenay l'Abbaye, — vers ce temps mon dit seigneur devoit aller à Lussuel pour parler au duc d'Osteriche qui y devoit venir, mais n'y vint pas.

[1] L'*Inventaire Marolles* mentionne (p. 118) des lettres de Philippe le Hardi, du 3 décembre 1384, datées de Saint-Seine. On voit que la date de ce mandement ne concorderait pas avec le séjour du duc. Mais cet *Inventaire Marolles* contient tant d'erreurs de noms et de dates qu'on ne peut en user qu'avec précaution : au lieu du 3 décembre, il faut peut-être lire 8 décembre, date qui correspond au séjour indiqué par notre *Itinéraire*.

12 Lundi — Mes dits seigneurs et dames, — gister à Montbar.
13 Mardi — Mes dits seigneurs et dames à Montbar.
14 Mercredi — Se partit mons. le conte de Nevers, — mon dit seigneur et mes dites dames, — disner à Legnes, — souper et gister à Molesmes.
15 Jeudi — Mons. et mes dites dames, — souper et gister à Jully.
16 Vendredi — Mons. et mes dites dames, — souper et gister à Troyes.
17 Samedi — [Les mêmes], — souper et gister à Marrigny en Champaigne.
18 Dimanche — [Les mêmes], — disner à Traynel, — giste à Bray.
19 Lundi — [Les mêmes], — souper et gister à Nangis.
20 Mardi — [Les mêmes], — disner à Guigne Putain, — gister et souper à Brie Conte Robert.
21 Mercredi — Mons. gister à Paris vers le roy, — madame gister à Corbeil.
22 Jeudi — Mons. à Paris vers le roy.
23 Vendredi — A Paris vers le roy.
24 Samedi — Sejour à Paris vers le roy.
25 Dimanche — Sejour à Paris vers le roy.
26 Lundi — Sejour à Paris vers le roy.
27 Mardi — Sejour à Paris vers le roy.
28 Mercredi — Paris, — y vinrent madame et mademoiselle Marguerite, et furent logier en l'ostel d'Artoys.
29 Jeudi — Sejour à Paris.
30 Vendredi — Sejour à Paris.
31 Samedi — Sejour à Paris.

ANNÉE 1385.

Pâques, 2 avril.

Suite et fin du compte précédent. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 27.) — Quelques feuilles détachées des escroes de cette année se trouvent en original. (*Arch. de la Côte-d'Or,* B 321 *ter,* 100 pièces parch. d'escroes.)

JANVIER.

1 Dimanche — Mons. à Paris.

2 Lundi — Mons. disner au Bourgel, — souper et gister à Louvre devers le roy.
3 Mardi — Disner à Senlis, — souper et gister au Pont Saint Maissance.
4 Mercredi — Disner à Estrées Saint Denys, — gister à Reçons sur le Mars.
5 Jeudi — Disner à Roye, — souper et gister à Lyhons en Santerre.
6 Vendredi — Disner à Longueval, — giste à Bapaumes.
7 Samedi — Disner à Hamelicourt, — gister à Arras vers madame la duchesse et mademoiselle Marguerite.
8 Dimanche — Mons. et mes dites dames à Arras.
9 Lundi — Mons. et mesdames à Arras.
10 Mardi — Mons. et mesdames à Arras.
11 Mercredi — Mons. et mesdames à Arras.
12 Jeudi — Mons. et mesdames à Arras.
13 Vendredi — Mons. et mesdames à Arras.
14 Samedi — Mons. et mesdames à Arras.
15 Dimanche — Mons. et mesdames à Arras.
16 Lundi — Mons. et mes dites dames, — disner à Ansy, — souper et gister à Cambray.
17 Mardi — Mons. et mesdames à Cambray.
18 Mercredi — Mons. et mesdames à Cambray.
19 Jeudi — Mons. et mesdames à Cambray.
20 Vendredi — Mons. et mesdames à Cambray.
21 Samedi — Mons. et mesdames à Cambray.
22 Dimanche — Mons. et mesdames à Cambray.
23 Lundi — Mons. disner à Cambray, — giste à Arras.
24 Mardi — Mons. tout le jour à Arras.
25 Mercredi — Disner à Arras, — giste à Cambray.
26 Jeudi — Depart de Cambray, — souper et giste à Arras.
27 Vendredi — Tout le jour à Arras.
28 Samedi — Sejour à Arras.
29 Dimanche — Sejour à Arras.
30 Lundi — Sejour à Arras.
31 Mardi — Depart d'Arras, — disner à Bapaumes, — giste à Peronne.

FÉVRIER.

1 Mercredi — Mon dit seigneur, — disner à Beaulieu, — souper et gister à Noyon.

2 Jeudi — Mon dit seigneur, — souper et gister à Compiegne.

3 Vendredi — Disner à Senlis, — souper et gister à Louvre en Parisis.

4 Samedi — Mons., madame et mademoiselle Marguerite, — disner au Bourgel, — mon dit seigneur, souper et gister à Paris, — madame et mademoiselle, gister à Beauté.

5 Dimanche — Mons. tout le jour à Paris devers le roy.

6 Lundi — Mons. tout le jour à Paris devers le roy, — [avoit mandé mons. à madame à Beauté, que messire Pierre de Navarre, messire Philippe de Bar et messire Charles de Bar devoient venir disner devers madame]. (*Escroes de la duchesse* pour l'an 1384-1385.)

[7, 8, 9, 10] — Mons. tout le jour à Paris devers le roy.

11 Samedi — Mons. à Paris, — madame et mademoiselle, — souper et gister à Paris.

12 Dimanche — Mons., madame et mademoiselle Marguerite, — tout le jour à Paris.

13 Lundi — Mons., madame et mademoiselle Marguerite, — tout le jour à Paris.

14 Mardi — Mons., madame et mademoiselle, — disner à Paris, — mons. gister à Paris, — mes dites dames gister à Beauté.

15 Mercredi — Mons. à Conflans, — giste à Paris.

16 Jeudi — Mons. sejour à Paris, — y fut ce jour mons. le conte de Nevers.

17 Vendredi — Mons. tout le jour à Paris, — mons. de Nevers gister à Beauté.

18 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Paris, — souper et gister à Beauté.

19 Dimanche — Sejour à Beauté, — [et y fut ce jour après disner, le roy et plusieurs estrangiers aveuc ly, — mons. et mons. le conte de Nevers au soupier et au giste]. (*Escroes de la duchesse.*)

20 Lundi — Mons. tout le jour à Paris.

21 Mardi — Sejour à Paris.

22 Mercredi — Disner à Paris, — mons. et mons. de Nevers, — souper et gister à Beauté vers ces dames.

23 Jeudi — Mons. et mons. de Nevers, — souper et gister à Saint Denys.

24 Vendredi — Mon dit seigneur et mons. le conte de Nevers, — souper et gister à Paris devers le roy.

25 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Paris, — souper et gister à Beauté vers ces dames.

26 Dimanche — Mons., madame, mons. le conte de Nevers et mademoiselle Marguerite, — tout le jour à Beauté, — [et y furent ce jour mons. le conestable, messire et madame de la Riviere et plusieurs chevaliers et escuiers; et disoit mons. que le roy et mons. de Berry y souperoient]. (*Escroes de la duchesse.*)

27 Lundi — Mons. tout le jour à Paris devers le roy.

28 Mardi — Mons. disner à Paris, — giste à Beauté, — [et ce jour y fut (à Beauté) le roy après disner]. (*Escroes de la duchesse.*)

MARS.

1 Mercredi — Mons. tout le jour à Paris devers le roy.

2 Jeudi — Mons. disner à Paris, — souper et gister à Beauté, — [le roy fut à Beauté après disner vers madame]. (*Escroes de la duchesse.*)

3 Vendredi — Mons. tout le jour à Paris.

4 Samedi — Disner à Paris, — gister à Beauté vers madame.

5 Dimanche — Mons., madame, mons. le conte de Nevers et mademoiselle Marguerite, — tout le jour à Beauté sur Marne, — [où furent mons. de Valois, le conte de Porcian et plusieurs dames et damoiselles; et au souper, le roy, le dit mons. de Valois, mons. de Berry, mons. de Bourbon, et plusieurs seigneurs, chevaliers, escuiers, dames et damoiselles et autres estrangiers, et y ot tres grant desroy]. (*Escroes de la duchesse.*)

6 Lundi — Mons. souper et gister à Paris devers le roy.

[7, 8, 9, 10] — Mons. tout le jour à Paris devers le roy.

11 Samedi — Disner à Paris, — gister à Beauté vers madame.

12 Dimanche — Mons. disner à Paris, — madame, mons. de Nevers et mademoiselle Marguerite, — tout le jour à Beauté, — [au disner furent mes-

sire et madame de la Riviere et autres seigneurs, chevaliers et gens estrangiers]. (*Escroes de la duchesse.*)

13 Lundi — Mons. tout le jour à Paris devers le roy.

14 Mardi — Mons. tout le jour à Paris devers le roy.

15 Mercredi — Sejour à Paris devers le roy.

16 Jeudi — Sejour à Paris, — [madame, mademoiselle Marguerite, sa fille, tout le jour à Beauté; et ce jour y disna madame de Savoisy et plusieurs chevaliers estrangiers, et ne cuidoit mie partir madame dessy à dimanche ou lundi, quant mons. la manda quelle se partist vendredi après disner]. (*Escroes de la duchesse.*)

17 Vendredi — Mons. tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys, — y vinrent gister madame et mademoiselle.

18 Samedi — Mons., madame et mademoiselle, — tout le jour à Paris.

19 Dimanche — Mons. et madame, — sejour à Paris.

20 Lundi — Mons. et madame, — disner à Louvre devers le roy, — souper et gister à Senlis.

21 Mardi — Mons. disner à Estrées Saint Denys, — gister à Reçons sur le Mars.

22 Mercredi — Disner à Roye, — gister à Lyhons en Santerre.

23 Jeudi — Disner à Longueval, — gister à Bapalme, où vinrent madame. mademoiselle Marguerite et mons. le conte de Nevers.

24 Vendredi — Mes dits seigneurs et dames, — disner et gister à Arras.

[25, 26, 27, 28, 29, 30, 31] — Mes dits seigneurs et dames, — sejour à Arras.

AVRIL.

1 Samedi — Mons., madame et mademoiselle Marguerite, — sejour à Arras.

2 Dimanche, jour de Pasques — [Les mêmes], — sejour à Arras.

[3, 4, 5, 6, 7, 8, 9] — [Les mêmes], — sejour à Arras.

10 Lundi — Mons. souper et gister à Vaucelles, — mons. le conte de Nevers gister à Remy.

11 Mardi — Mes dits seigneurs et dames, — gister à Cambray.

12 Mercredi — Mes dits seigneurs et dames, — sejour à Cambray, — [ce jour furent les noces du conte de Nevers avec Marguerite de Baviere, — il y a ce jour un extraordinaire de charrois montant à $91^{l}\ 7^{s}\ 4^{d}$].

[13, 14] — Mes dits seigneurs et dames, — sejour à Cambray.

15 Samedi — Mon dit seigneur, disner à Vaucelles devers le roy, — mons. de Nevers, disner à Remy, — souper et gister à Arras vers madame.

16 Dimanche — Mes dits seigneurs et dames, — sejour à Arras.

[17, 18, 19] — Mes dits seigneurs et dames, — sejour à Arras.

20 Jeudi — Mons. disner à Bapaumes, — souper et gister à Peronne.

21 Vendredi — Mons. souper et gister à Neelle.

22 Samedi — Mons. disner à Noyon, — souper et gister à Pont à Choisy.

23 Dimanche — Mons. gister à Compiegne devers le roy.

[24, 25, 26] — Mons. tout le jour à Compiegne devers le roy.

27 Jeudi — Disner à Verberie, — souper et gister à Senlis devers le roy.

28 Vendredi — Disner à Louvre, — gister à Bourgel.

29 Samedi — Disner au bois de Vincennes vers le roy, — souper et gister à Conflans où estoit madame.

30 Dimanche — Sejour à Conflans avec madame.

MAI.

1 Lundi — Mons. au bois de Vincennes devers le roy.

[2, 3] — Mon dit seigneur tout le jour à Vincennes devers le roy.

4 Jeudi — Mons., madame, mons. le conte de Nevers, et mademoiselle de Nevers, sa feme, — tout le jour à Conflans. — [Et ce jour y furent le roy, mons. de Valois, mons. de Bourbon, mons. Pierre de Navarre, et plusieurs seigneurs et dames estrangiers; et fist on les noces du petit Montoban et de la niepce madame de Beauval, — (*sur une autre escroe*) où furent le roy, mons. de Valois, mons. de Bourbon, le conte de la Marche, plusieurs seigneurs, chevaliers, escuyers, dames, damoiselles et gens estrangiers, à disner et à souper; et y ot tres grand desroy pour les noces de Montauban et de Marie de Soubs Saint Legier qui ce jour furent faites.] (*Escroes de la duchesse.*)

5 Vendredi — Mons. à Paris devers le roy.

6 Samedi — Disner à Paris, — [madame, — souper devers le roy à la conciergerie du bois de Vincennes, et giste à Conflans, leur commun tout le jour à Conflans; et y vint mons. au giste]. (*Escroes de la duchesse.*)

7 Dimanche — Mons. sejour à Paris, — [madame à Conflans].

8 Lundi — Sejour à Paris, — [madame à Conflans].

9 Mardi — Sejour à Paris, — [madame à Conflans où furent à disner le roy d'Armenie et autres, et mons. y vint au giste].

10 Mercredi — [Mons., mons. le conte de Nevers, — disner à Conflans devers madame, giste à Paris devers le roy à Saint Pol, — ma dite dame et mademoiselle de Nevers tout le jour à Conflans, où furent plusieurs estrangiers.] (*Escroes de la duchesse.*)

11 Jeudi — Mons. disner à Paris, — [madame, mons. le conte de Nevers et madame de Nevers, tout le jour à Conflans, où furent l'abbé de Saint Mor, plusieurs de ses moynes et autres estrangiers, et vint mons. au giste]. (*Escroes de la duchesse.*)

12 Vendredi — Mons. sejour à Paris.

13 Samedi — Mons. disner à Conflans, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges devers le roy.

14 Dimanche — [Souper et gister à Conflans devers madame où furent mons. de la Tremouille et autres, tout le jour.] (*Escroes de la duchesse.*)

15 Lundi — Mons. disner à Conflans devers madame, et plusieurs de ses gens, — souper et gister à Melun devers le roy, — et y estoient (à Conflans) plusieurs malades.

16 Mardi — Mons. tout le jour à Melun devers le roy.

[17, 18, 19, 20, 21, 22, 23] — Mons. sejour à Melun devers le roy.

24 Mercredi — Mons. disner au Pont à Septmois, — souper et gister à Moret en Gastinois devers le roy.

27 Samedi — Mons. disner au Pont à Septmois, — gister à Melun devers le roy.

[28, 29, 30] — Mons. tout le jour à Melun devers le roy.

31 Mercredi — Mons. tout le jour à Melun, — [madame et mademoiselle de Nevers tout le jour à Corbeil, — mons. le conte disner à Viry, — souper et giste au dit Corbeil; et y souperent ce jour mons. le connestable, messire de la Riviere et plusieurs chevaliers et escuiers]. (*Escroes de la duchesse.*)

JUIN.

1 Jeudi — Mon dit seigneur, — sejour à Melun, — [madame, mons. le conte de Nevers et mademoiselle, sa feme, — tout le jour à Corbeil; et au

disner l'abbé du Gard et plusieurs estrangiers y furent ce jour]. (*Escroes de la duchesse.*)

2 Vendredi — Mons. disner à Corbeil, — gister à Paris devers le roy, — [madame, mons. le conte de Nevers et mademoiselle, sa feme, tout le jour à Corbeil; et y disnerent le roy et mons. de Valois, messire Pierre de Navarre et plusieurs autres seigneurs et estrangiers]. (*Escroes de la duchesse.*)

[3, 4, 5, 6, 7, 8, 9] — Mon dit seigneur tout le jour à Paris.

10 Samedi — Mons. disner à Villeneuve Saint Georges, — [madame, et ses enfans à Corbeil; et y fut mons. au giste, où estoient aussi plusieurs seigneurs et de ses gens qui souperent].

11 Dimanche — Mons. sejour à Corbeil, — [mons., madame, mons. le conte de Nevers, mademoiselle, sa femme, tout le jour à Corbeil, où furent faites les noces de messire Thomas de Bragny et de Marguerite de Poissy, et furent au disner, le roy, mons. de Valois et autres seigneurs et y ot tres grant desroy]. (*Escroes de la duchesse.*)

12 Lundi — Mons. disner à Corbeil, — gister à Melun devers le roy, — [madame et ses enfans, tout le jour à Corbeil; et furent à la chace devers le roy, et vint mons. et plusieurs seigneurs disner à Corbeil]. (*Escroes de la duchesse.*)

13 Mardi — Mons. tout le jour à Melun devers le roy.

14 Mercredi — Sejour à Melun devers le roy.

15 Jeudi — Mons. disner à Fontainebleau, — gister à Nemos devers le roy.

[16, 17, 18, 19, 20, 21] — Sejour à Nemos.

22 Jeudi — Mons. souper et gister à Melun devers le roy.

[23, 24, 25] — Mons. tout le jour à Melun devers le roy.

26 Lundi — Mon dit seigneur souper et gister à Corbeil vers mons. le conte de Nevers et ses gens.

27 Mardi — Mons. gister à Villeneuve Saint Georges.

28 Mercredi — Mons. gister au bois de Vincennes devers le roy.

[29, 30] — [Néant.]

JUILLET.

1 Samedi — Mons. souper et gister à Paris devers le roy.

[2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9] — Mons. tout le jour à Paris [devers le roy].

10 Lundi — Disner à Saint Denis, — souper et gister à Aynieres devers le roy.
11 Mardi — Disner à Creil, — souper et gister à Clermont devers le roy.
12 Mercredi — Disner à Saint Just, — souper et gister à Montdidier devers le roy.
13 Jeudi — Disner à Boves, — souper et gister à Amiens devers le roy.
[14, 15, 16, 17, 18, 19, 20] — Sejour à Amiens [devers le roy].
21 Vendredi — Disner à Beauquesne, — souper et gister à Lisseul devers le roy.
22 Samedi — Souper et gister à Avenne le Conte vers le roy.
23 Dimanche — Disner à l'abbaye d'Estreu, — souper et gister à Arras devers le roy.
24 Lundi — Sejour à Arras avec le roy.
25 Mardi — Depart d'Arras, — souper et gister à Lens devers le roy.
26 Mercredi — Disner à Seclin, — souper et gister à Lisle devers le roy.
27 Jeudi — Souper et gister à Menin devers le roy.
28 Vendredi — Souper et gister à Roliers devers le roy.
29 Samedi — Souper et gister à Hautecaverne[1] devers le roy.
30 Dimanche — Souper et gister aux champs devant l'abbaye d'Espermaille avec le roy.
31 Lundi — Aux champs devant le Dam, où il demoura.

AOÛT.

[Tout ce mois mon dit seigneur fut avec le roy devant le Dam.]

SEPTEMBRE.

1 Vendredi — Mon dit seigneur fut disner et gister à ArteveHe avec le roy.
11 Lundi — Gister à Hostienne avec le roy.

[1] Hautecaverne et Hostienne sont des noms évidemment altérés par les copistes, comme ils ont dû l'être par les scribes de la maison ducale, qui n'étaient pas familiers avec ces noms étrangers. Il est à remarquer que du 1er au 11 septembre, le copiste ne nous donne pas l'emploi du temps de Charles VI et de Philippe le Hardi. Ce silence, joint à la mention du séjour de ces deux princes à Ertvelde, autorise à affirmer que le roi et le duc résidèrent en ce lieu pendant les dix premiers jours de septembre; on connaît, du reste, un diplôme royal donné à Ertvelde, le 7 septembre 1385, diplôme publié par M. Kervyn de Lettenhove, *Œuvres de Froissard*, t. X, p. 562, 563.

12 Mardi — Souper et gister à Gramennen avec le roy.
14 Jeudi — Souper et gister à Wervy avec le roy.
15 Vendredi — Souper et gister à Lille avec le roy.
16 Samedi — Depart de Lille, — souper et gister à Lens avec le roy.
17 Dimanche — Souper et gister à Arras devers le roy.
[18, 19, 20] — Mons. tout le jour à Arras.
21 Jeudi — Disner à Bapaumes, — souper et gister à Peronne.
22 Vendredi — Disner à Neelle en Vermandois, — souper et gister à Noyon.
23 Samedi — Depart de Noyon, — souper et gister à Compiegne.
24 Dimanche — Souper et gister à Pont Saint Maissance.
25 Lundi — Souper et gister à Creil devers le roy.
26 Mardi — Souper et gister à Luzarches devers le roy.
27 Mercredi — Souper et gister à Saint Denys devers le roy.
28 Jeudi — Souper et gister à Paris devers le roy.
[29 et 30 Samedi] — Mons. tout le jour à Paris devers le roy.

OCTOBRE.

1 Dimanche — Mons. tout le jour à Paris [devers le roy?].
2 Lundi — Sejour à Paris [devers le roy?].
3 Mardi — Paris, — mon dit seigneur donne à mangier à mons. de Valois et aux chevaliers de Hongrie.
4 Mercredi — Sejour à Paris [devers le roy?].
5 Jeudi — Souper et gister au bois de Vincennes devers le roy.
6 Vendredi — Sejour à Paris devers le roy.
7 Samedi — Sejour à Paris [devers le roy?].
8 Dimanche — Disner et gister à Saint Denys devers le roy.
9 Lundi — Gister au bois de Vincennes devers le roy.
[10, 11] — [Au bois de Vincennes devers le roy?]
12 Jeudi — Gister à Paris en l'hostel d'Artoys.
13 Vendredi — Tout le jour à Paris.
14 Samedi — Sejour à Paris.
15 Dimanche — Sejour à Paris.
16 Lundi — Gister au bois de Vincennes devers le roy.
[17, 18, 19] — [Au bois de Vincennes devers le roy.]

20 Vendredi — Gister à Villeneuve Saint Georges vers le roy.
21 Samedi — Disner au Val la Reyne, — gister à Melun vers le roy.
22 Dimanche — Tout le jour à Melun vers le roy.
23 Lundi — Sejour à Melun vers le roy.
24 Mardi — Sejour à Melun vers le roy.
25 Mercredi — Tout le jour à Blandis vers le roy.
26 Jeudi — Disner à Dannemarie, — souper et gister à Bray sur Saine.
27 Vendredi — Disner et gister à la Mothe Tilloy vers le roy.
28 Samedi — Souper et gister à Marrigny avec le roy.
29 Dimanche — Disner au Grant Pavillon, — souper et gister à Troyes devers le roy.
30 Lundi — Sejour à Troyes avec le roy.
31 Mardi — Sejour à Troyes avec le roy.

NOVEMBRE.

1 Mercredi — Sejour à Troyes avec le roy.
2 Jeudi — Sejour à Troyes avec le roy.
3 Vendredi — Sejour à Troyes avec le roy.
4 Samedi — Sejour à Troyes avec le roy.
5 Dimanche — Sejour à Troyes avec le roy.
6 Lundi — Sejour à Troyes avec le roy.
7 Mardi — Sejour à Troyes avec le roy.
8 Mercredi — Disner au Grant Pavillon, — gister à Marrigny avec le roy.
9 Jeudi — Souper et gister à Traynel avec le roy.
10 Vendredi — Souper et gister à Bray sur Saine avec le roy.
11 Samedi — Disner à Dannemarie, — gister à Nangis.
12 Dimanche — Disner à Lady, — souper et gister à Blandi vers lé roy.
13 Lundi — [Néant.]
14 Mardi — Souper et gister à Melun vers le roy.
15 Mercredi — Sejour à Melun vers le roy.
16 Jeudi — Sejour à Melun vers le roy.
17 Vendredi — Sejour à Melun vers le roy.
18 Samedi — Sejour à Melun vers le roy.
19 Dimanche — Sejour à Melun vers le roy.

20 Lundi — Sejour à Melun vers le roy.
21 Mardi — Sejour à Melun vers le roy.
22 Mercredi — Disner à Leursains, — gister à Villeneuve Saint Georges avec le roy.
23 Jeudi — Tout le jour à Paris devers le roy.
24 Vendredi — Sejour à Paris devers le roy.
25 Samedi — Disner au pont de Charenton devers madame, — gister au bois de Vincennes vers le roy.
26 Dimanche — Sejour à Paris vers le roy.
27 Lundi — Mon dit seigneur et madame, — souper et gister à Saint Denys devers le roy.
28 Mardi — Mons. souper et gister à Louvre devers le roy.
29 Mercredi — Mons. et madame, — gister à Senlis devers le roy.
30 Jeudi — [Sejour à Senlis devers le roy?]

DÉCEMBRE.

1 Vendredi — Mon dit seigneur, — disner à Verberie, — souper et gister à Compiegne.
2 Samedi — Disner à Ressons sur le Mars, — souper et giste à Roye en Vermandois.
3 Dimanche — Disner à Esclusiers, — souper et gister à Bapaumes devers madame.
4 Lundi — Mons. et madame à Arras.
5 Mardi — Mons., madame et mademoiselle de Nevers, — disner, souper et gister à Douay.
6 Mercredi — [Les mêmes], — souper et gister à Orchies.
7 Jeudi — [Les mêmes], — souper et gister à Tournay.
[8 au 31 Dimanche] — [Les mêmes], — sejour à Tournay.

ANNÉE 1386.

Pâques, 22 avril.

Janvier et février en partie seulement. (Feuilles détachées et sans ordre provenant des escroes.) — (Original. *Arch. de la Côte-d'Or,* B 321 *ter,* 321 *quater* et 321 *quinquiès.*) — Le reste de l'année manque. On y intercale quelques mandements.

JANVIER.

1 Lundi — Tournay. (Lettre du duc, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 14 r°.)
16 Mardi — Mons., madame et mademoiselle, — tout le jour à Bruges.
17 Mercredi — [Les mêmes], — tout le jour à Bruges.
18 Jeudi — [Les mêmes], — disner à Estades[1], — souper et gister à Ypres.
19 Vendredi — [Les mêmes], — sejour à Ypres.
20 Samedi — Ypres. (*Arch. de la Côte-d'Or,* B 369 r°.)
21 Dimanche — Mons., madame et mademoiselle, — disner au Pont de Varneston, — mons. souper et gister à Lille, — madame et mademoiselle, gister à Seclin.
22 Lundi — Mons. tout le jour à Lille.
23 Mardi — Mons. tout le jour à Lille.
24 Mercredi — Mons. tout le jour à Lille.
25 Jeudi — Mons. tout le jour à Lille.
26 Vendredi — Mons. tout le jour à Lille.
27 Samedi — Disner au Pont à Vendin, — souper et gister à Lens en Artoys.
28 Dimanche — Mons., madame et mademoiselle, — disner à Arras, — souper et gister à Bapaumes.
29 Lundi — [Les mêmes], — disner à Peronne, — souper et gister à Nesles en Vermandois.

[1] Estades, qui paraît déjà à la page 166, est la forme francisée de Staden, étape entre Bruges et Ypres. (Voir nos tables.)

FÉVRIER.

6 Mardi — Paris. (Mandement du duc, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 71 r°.)

15 Jeudi — Paris. (Mandement, *Arch. d'Ypres.* Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)

17 Samedi — Mantes. (Ordonnance, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 14 r°.)

18 Dimanche — Mons. disner à Layville devers le roy, — souper et gister à Mantes.

19 Lundi — Mons. tout le jour à Mantes.

20 Mardi — Mons. tout le jour à Mantes devers le roy.

21 Mercredi — Mons. tout le jour à Mantes devers le roy, — les chevaliers et communs de son hostel aux frais du roy.

MARS.

[Néant.]

AVRIL.

7 Samedi — Le duc est au Quesnoy. (Lettre et mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 14 r°.)

11 Mercredi — Cambray. (D. Plancher, t. III, pr. LXXXX.)

21 Samedi — Paris. [Traité de mariage de Bonne, fille de Philippe le Hardi, avec Jean comte de Clermont.] (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 170 et suiv.)

MAI.

6 Dimanche — Rouvre. (Mandement du duc, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 126.)

12 Samedi — Argilly. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 56 r°.)

20 Dimanche — Dijon. (Ordonnance et lettre, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 14 v°.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

23 Mercredi — Argilly. (Mandements, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 232 et 233.)

24 Jeudi — Argilly. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XCVIII, p. 617.)

31 Jeudi, jour de l'Ascension — Argilly. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 135.)

JUIN.

14 Jeudi — Pouilly. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 14 v°.)

15 Vendredi — Dijon. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 49 r°.)

21 Jeudi, Fête-Dieu — Courcelles lez Semur en Auxois. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LI, fol. 29 r°.)

22 Vendredi — Courcelles lez Semur. (*Idem.*) — Le duc nomme ce jour Josset de Halle, son argentier.

28 Jeudi — Nevers. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 53 r°.)

JUILLET.

1 Dimanche — Nevers. (Mandement du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 49 r°.)

11 Mercredi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 42 r°.)

17 Mardi — Paris (Lettre, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 228) [et hôtel de Plaisance, où le roi vint lui rendre visite le même jour]. (*Idem*, t. LIII, fol. 63 r°.)

21 Samedi — Bois de Vincennes. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 71 r°.)

23 Lundi — Bois de Vincennes. (*Idem*, t. LIII, fol. 50 r°.)

AOÛT.

9 Jeudi — Paris. (Commission du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 53 r°.)

12 Dimanche — Lille. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 63 r°.)
13 Lundi — Arras. Le duc y fait son testament. (D. Plancher, t. III, p. 93.)
28 Mardi — Arras. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 61 r°.) — Séclin. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
31 Vendredi — Bruxelles. (*Arch. de Gand.* Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)

SEPTEMBRE[1].

28 Vendredi — Arras. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 61 r°.)
30 Dimanche — Arras. (Lettres du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 51 r° et 52 r°.)

OCTOBRE.

10 Mercredi — Lille. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 63 r°.)

NOVEMBRE.

1 Jeudi — L'Escluse. (Lettre du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 229.)
11 Dimanche — L'Escluse. (Contrat de mariage de Marie, fille du duc, avec Aimé de Savoie, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 230-231.)
20 Mardi — Bruges. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 61 r°.)

DÉCEMBRE[2].

13 Jeudi — Hôtel d'Artois à Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 14 v°.)
15 Samedi — Hôtel d'Artois à Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 14 v°.)

[1] La duchesse séjourna tout le mois de septembre à Dijon, et y accoucha de Marie de Bourgogne, qui fut baptisée le même mois. (Voir les documents de ce présent volume.)

[2] Pendant ce mois la duchesse est en Bourgogne. Le 4 elle est à Dijon (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 r°.) Le 14, elle est à Dijon. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

ANNÉE 1387.

Pâques, 7 avril.

Néant.

JANVIER.

3 Jeudi — Le duc est à Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 14 v°.)
13 Dimanche — Le duc est à Paris. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
15 Mardi — Paris. (*Arch. d'Ypres.* Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)
16 Mercredi — Paris, château du Louvre. (Mandement, D. Plancher, t. III, p. 99, et *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 52 r°.)
19 Samedi — Paris. (Mandements divers, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 14 v°, t. LIII, fol. 61 r° et 63 r°.)
26 Samedi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 155.)
28 Lundi — Conflans lez Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 64 r°.)

FÉVRIER.

15 Vendredi — Le duc est à Tournay. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
23 Samedi — Chambelly. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 56 r°.)

MARS.

2 Samedi — Paris. — Le duc assiste au parlement au jugement des pairs avec le roy. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 82 r°.)
9 Samedi — Lille en Flandre. (*Arch. d'Ypres.* Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)

AVRIL.

14 Dimanche de Quasimodo. — Arras. (Lettre du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 r°.)

15 Lundi — Arras. (Lettres, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 v°, et t. LIII, fol. 61 r°.)

MAI.

3 Vendredi — Compiègne. (Mandement du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 v°.)

6 Lundi — Compiègne. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 17 r°.)

26 Dimanche de la Pentecoste — Arras. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 56.)

[Pendant ce mois la duchesse gouverne à Rouvres en l'absence du duc.]

JUIN.

27 Jeudi — Douay. (Lettre, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 r°.)

[Pendant ce mois la duchesse gouverne à Rouvres.] (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

JUILLET.

8 Lundi — Le duc est à Rouen. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

10 Mercredi — Le duc est à Rouen. (Mêmes sources.)

14 Dimanche — Rouen. (Lettre du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 53 r°.)

29 Lundi — Vernon-sur-Seine. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 17 r°.)

AOÛT.

1 Jeudi — Vernon-sur-Seine. (*Arch. de Saint-Pierre.* Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)

4 Dimanche — Mantes. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 93 v°.)

SEPTEMBRE.

6 Vendredi — Abbaye de Luxeuil. [Fixation des termes à payer pour la dot

de Catherine de Bourgogne, entre Philippe le Hardi et le duc d'Autriche.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 235.)

13 Vendredi — Rouvre. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 91 r°.)

14 Samedi — Genlis, près Dijon. [Traité entre Philippe le Hardi et le duc d'Autriche.] (*Bibl. nat.*, t. LXXII, fol. 138.)

17 Mardi — Dijon. (D. Plancher, t. III, pr. cxv.)

28 Samedi — Argilly. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 55.)

30 Lundi — Argilly. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 17 r°.)

OCTOBRE.

1 Mardi — Beaune. (*Arch. de Saint-Pierre.* Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)

10 Jeudi — Germolles. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 44 r°.)

11 Vendredi — Germolles. (*Idem*, t. XXI, fol. 16 v°.)

12 Samedi — Germolles. (Lettre, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 17 r°.)

[En ce mois le duc fait un pèlerinage à Saint-Claude et à Saint-Antoine.]

NOVEMBRE.

3 Dimanche — Beaune. (Ordonnance rendue au parlement tenu en cette ville, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 241.)

4 Lundi — Beaune. (D. Plancher, t. III, pr. cxviii.)

6 Mercredi — Beaune. (Lettre et mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 v° et fol. 17 r°.)

9 Samedi — Villaines-en-Duesmois. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 55 r°.)

10 Dimanche — Chalon-sur-Saône. (Traité d'échange, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 243.)

28 Jeudi — Noyon. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 91 r°.)

DÉCEMBRE.

14 Samedi — Compiègne. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 v°.)

16 Lundi — Compiègne. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 v°.)

ANNÉE 1388.

Pâques, 29 mars.

Manque du 1er janvier à fin avril. — Du 1er mai à fin décembre, compte rendu par Étienne de Heiz, aumônier du duc et contrôleur de la dépense de son hôtel. (Original. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 323, vol. in-fol. papier de 75 feuillets, non paginé.)

JANVIER.

2 Jeudi — Arras. (Mandements du duc. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 r° et 17 r°.)

9 Jeudi — Arras. (Lettre et mandement. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 v° et 17 r°.)

27 Lundi — Paris et bois de Vincennes. (Lettre et mandement. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 r° et 17 r°.)

28 Mardi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 v°.)

FÉVRIER.

1 Samedi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 55 r°.)

8 Samedi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 93 v°.)

12 Mercredi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 r°.)

14 Vendredi — Villeneuve-Saint-Georges. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 17 r°.)

22 Samedi — Melun. (Lettre, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 93 v°.)

MARS.

1 Dimanche — Melun. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI. fol. 16 v°.)

3 Mardi — Provins. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 r°.)

9 Lundi — Milly-en-Gastinois. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 56.)

AVRIL.

21 Mardi — Orléans. (Lettre, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 91 r°.)

26 Dimanche — Orléans. (Lettre, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 56 r°.)

MAI.

1 Vendredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — disner à Dourdives, — leur commun disner à Ferrieres, — souper et gister à Ferrieres.

2 Samedi — Mons. et le conte de Nevers, — à Ferrieres.

3 Dimanche — Mons. et le conte de Nevers, — à Ferrieres.

4 Lundi — Mons. et le conte de Nevers, — à Ferrieres.

5 Mardi — Mons. et le conte de Nevers, — disner et giste à Montargis.

6 Mercredi — Mons. et le conte de Nevers, — sejour à Montargis.

7 Jeudi — Mons. et le conte de Nevers, — disner à Montargis, — souper et giste à Nemos.

8 Vendredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — disnent à Bourron et gistent à Meleun.

9 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, son fils, — disner à Yerres, — souper et giste à Conflans.

10 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, son fils, — disnent à Paris au Louvre devers le roy, — soupent et gistent en son hostel d'Artois.

11 Lundi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, à Paris, — franc pour XVI s. p.

12 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, à Paris, — franc pour XVI s. p.

13 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, à Paris, — franc pour XVI s. p., somme du jour par Gille de Vrolente.

14 Jeudi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, à Paris, — franc pour XVI s. p. somme du jour par Gille de Vrolente.

15 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, à Paris, — franc pour XVI s. p.

16 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — à Paris devers le roy, — franc pour xvi s. p.

17 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — à Paris devers le roy, — franc pour xvi s. p.

18 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, son fils, à Paris, — franc pour xvi s. p., somme du jour, par Gille de Vrolente.

19 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent à Bondis et gistent à Saint Ouyn devers le roy, — et le dit mons. de Nevers à Paris.

20 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Bondis et giste à Paris.

21 Jeudi — Mons. à Paris, — disna en hostel d'Artois, — franc pour xvi s. p.

22 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — à Paris, — franc pour xvi s. p.

23 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, à Paris.

24 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, à Paris.

25 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, à Paris.

26 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, à Paris.

27 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, son fils, et mons. le conte d'Ostrevent, — disnent au Bourc la Reine, — gistent à Chanteleu devers mons. de Berry.

28 Jeudi — Mons. et mons de Nevers et mons. d'Ostrevent, — disnent à Chanteleu devers mons. de Berry, — leur commun disne à Montlehery, — gistent à Saint Arnoul.

29 Vendredi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — disner à Auneau, — giste à Bonneval.

30 Samedi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — disner à Presnouvelon, — giste à Beaugency.

31 Dimanche — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — disner à Saint Dyer, — soupent et gistent à Blois avec mons. de Berry, et firent leur despense ensemble dont chacun paia la moitié, excepté la despense de leurs escuiers.

JUIN.

1 Lundi, premier jour du mois de juin — Mons. de Berry et mons., — à Blois tout le jour, — franc pour xx s. t., leur despense faite ensemble, excepté leurs escuiers.

IMPRIMERIE NATIONALE.

2 Mardi — Mons. de Berry et mons., — à Blois, — franc pour xx s. t., leur despense faite ensemble excepté leurs escuiers.

3 Mercredi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — disnent à Saint Dyer, — soupent et gistent à Meun sur Loire.

4 Jeudi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — disnent à Saint Peravy, — gistent au Puiset en Bauce.

5 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent à Auneau, — gistent à Galardon.

6 Samedi — Mons. de Nevers et son pere et mons. d'Ostrevent, — disnent à Espernon, — gistent à Saint Arnoul.

7 Dimanche — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — disnent à Bris, — soupent et gistent à Chanteleu devers mons. de Berry, — le commun à Montlehery.

8 Lundi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — disnent au Bourc la Reyne, — soupent et gistent à Louvre aux fraiz de mon dit seigneur.

[Du 9 Mardi, au 19 Vendredi] — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — disnent au Bourc la Reyne, — giste à Paris.

20 Samedi — Mons. à Paris, — disne devers le roy, — mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — tout le jour en l'hostel d'Artois.

[Du 21 Dimanche, au 29 Lundi] — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — à Paris en l'hostel d'Artois.

30 Mardi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — disnent à Paris, — soupent et gistent à Villeneuve Saint George.

JUILLET.

1 Mercredi, premier jour de juillet — Mons., mons. de Nevers et mons. le conte d'Ostrevent, — disnent à Villeneuve Saint George, — gistent à Paris.

2 Jeudi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — à Paris.

3 Vendredi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — à Paris.

4 Samedi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — à Paris.

5 Dimanche — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — à Paris.

6 Lundi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — à Paris.

7 Mardi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — disnent à Paris, — soupent et gistent à Conflans.

8 Mercredi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevent, — disnent à Villeneuve Saint George, — gistent à Conflans.

9 Jeudi — Mons., mons. de Nevers, — tout le jour à Conflans.

10 Vendredi — Mons., mons. de Nevers, — tout le jour à Conflans.

11 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent à Paris, — soupent et gistent à Conflans.

12 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Conflans.

13 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent à Paris, — soupent et gistent à Conflans.

14 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent à Conflans, — soupent et gistent à Villeneuve Saint George.

15 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent à Villeneuve Saint George, — gistent à Conflans.

16 Jeudi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent et gistent à Villeneuve Saint George.

17 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent à Villeneuve Saint George, — gistent à Conflans.

18 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, son fils, — disner à Paris devers le roy, — giste à Conflans.

19 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — disnent à Saint Ouyen, devers la reyne, — soupent et gistent à Conflans.

20 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Paris devers le roy, — soupent et gistent à Conflans.

21 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Conflans.

22 Mercredi — Mons. disne à Paris devers le roy, — mons. de Nevers disne à Conflans, — soupe et giste au dit lieu avec monseigneur.

23 Jeudi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Paris devers le roy.

24 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent à Paris, — soupent et gistent à Villeneuve Saint George.

25 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent à Villepesque, — gistent à Meleun.

26 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Meleun.

27 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Vienne en Brie, — soupent et gistent à Joy l'Abbaye.

28 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Joy l'Abbaye, — madame soupe et giste à la dite abbaye devers monseigneur.

29 Mercredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Joy l'Abbaye.

30 Jeudi — Mons., madame, mons. et mademoiselle de Nevers, — disnent à Joy l'Abbaye, — soupent et gistent à Torvoie lez Sordun.

31 Vendredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Torvoie lez Sordun.

AOÛT.

1 Samedi, premier jour d'aoust — Mons., madame, mons. de Nevers et mademoiselle sa femme, — tout le jour à Torvoie lez Sordun.

2 Dimanche — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Torvoie lez Sordun.

3 Lundi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Torvoie lez Sordun.

4 Mardi — Mons., madame, mons. le conte de Nevers et mademoiselle sa femme, à Torvoie lez Sordun.

5 Mercredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disnent à Torvoie lez Sordun, — soupent et gistent à Provins.

6 Jeudi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, à Torvoie lez Sordun.

7 Vendredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Torvoie lez Sordun.

8 Samedi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Torvoie lez Sordun.

9 Dimanche — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Torvoie lez Sordun.

10 Lundi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Torvoie lez Sordun.

11 Mardi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Torvoie lez Sordun.

12 Mercredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Torvoie lez Sordun.

13 Jeudi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disner à Bray sur Seine, — mon dit seigneur et mons. de Nevers, — soupent et gistent à Monstereul où faut Yonne, — ma dite dame soupe et giste au dit Bray.

14 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Monstereul où faut Yonne.

15 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — à Monstereul où faut Yonne.

16 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — à Monstereul où faut Yonne.

17 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — à Monstereul où faut Yonne.

18 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — à Monstereul où faut Yonne.

19 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — à Monstereul où faut Yonne.

20 Jeudi — Mons., madame la duchesse, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disnent à Bray sur Seine, — gistent à Torvoie.

21 Vendredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Torvoie lez Sordun.

22 Samedi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Torvoie lez Sordun.

23 Dimanche — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Torvoie lez Sordun.

24 Lundi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Torvoie lez Sordun.

25 Mardi — Mons., madame, mons. de Nevers et mademoiselle sa femme, — disnent à Villenosse, — soupent et gistent à Anglure.

26 Mercredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disner à Corroy, — giste à Conflans en Champaigne.

27 Jeudi — Mons. disne à Thibie devers le roy, — mons. de Nevers et le commun à Saint Pierre, — soupent et gistent à Chaalons.

28 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — à Chaalons.

29 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — à Chaalons.

30 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — à Chaalons.

31 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — à Chaalons, — franc pour xx s. t.

SEPTEMBRE [1].

1 Mardi, premier jour de septembre — Mons. et mons. de Nevers, à Chaalons, — franc pour xx s. t.

2 Mercredi — Mons. disne à Chaalons, — giste à la Chepe, — franc pour xx s. t.

3 Jeudi — Mons. disne à Saint Elier, — giste au mesme lieu.

4 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent et gistent à Meurre.

5 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — disner et giste à Senuc.

6 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — disnent et gistent à Vrepel.

7 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent et gistent à Germigny.

8 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Germigny.

9 Mercredi — Mons. disner et giste à Davio.

10 Jeudi — Mons. et mons. de Nevers, — disner et giste à Rocignol ou conté de Chigny.

11 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent et gistent à Vaux.

12 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent et gistent à Wauboiz.

13 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Wauboiz.

14 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — disner et giste à Neuville lez Vy.

15 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Neuville lez Vy.

16 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — disner et giste sur les champs.

17 Jeudi — Mons. et mons. do Nevers, — disner et giste à Calt en Juilliers.

18 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent et gistent à Calt en Juilliers.

19 Samedi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner et giste à Lymkem, ou duchie de Juilliers.

20 Dimanche — Mons. et mons. le conte de Nevers, — tout le jour à Lymkem n Juilliers.

21 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Lymkem en Juilliers.

[1] La collation de nos manuscrits sur les originaux de la Chambre des comptes des archives de la Côte-d'Or a été faite avec soin; mais dans un travail aussi hérissé de noms de localités souvent étrangères, on ne peut se flatter de ne commettre aucune inexactitude. Pour plus de sécurité, mon excellent ami, M. Garnier, conservateur de ce précieux dépôt, a bien voulu revoir quelques-unes de nos épreuves sur les originaux, à commencer par cette campagne dans le duché de Juliers. Ce n'est pas le dernier service que ce savant rendra à l'érudition et aux travailleurs, ni le dernier remerciement que nous aurons à lui adresser.

22 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Lymkem en Juilliers.

23 Mercredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — tout le jour à Lymkem en Juilliers.

24 Jeudi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner et giste à Lambsdorp en Juilliers.

25 Vendredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — tout le jour à Lambsdorp en Juilliers.

26 Samedi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disnent et gistent à Lewenich en Juilliers.

27 Dimanche — Mons. et mons. le conte de Nevers, — tout le jour à Lewenich en Juilliers.

28 Lundi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — tout le jour à Lewenich en Juilliers.

29 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Lewenisch.

30 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Lewenisch.

OCTOBRE [1].

1 Jeudi, premier jour d'octobre — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Lewenisch en Juilliers.

2 Vendredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Lewenisch en Juilliers.

3 Samedi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, -- tout le jour à Lewenisch en Juilliers.

4 Dimanche — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Lewenisch en Juilliers.

[1] Dans les étapes de cette curieuse campagne, jusqu'ici peu connue, et dans cette partie, qui n'est pas la moins neuve, de nos *Itinéraires*, on remarquera que Charles VI, le principal personnage de l'expédition, ne paraît pas une seule fois depuis le séjour à Thibie, près de Châlons-sur-Marne, le 27 août. C'est que l'armée du roi de France et les troupes de Philippe le Hardi marchent parallèlement, tout en restant constamment en communication. Nous voudrions donner ici en même temps l'Itinéraire royal, mais nous le publierons prochainement dans les *Séjours de Charles VI*, et dès que nous aurons terminé l'impression des *Séjours de Charles V*. On rencontrera aux mêmes dates, le roi à Châlons, à Busancy, à Mouzay-sur-Meuse, à Villers-devant-Dun, à Bamliz, à Fussenich, à Worlshem, à Corenzich, etc., c'est-à-dire dans des localités voisines de celles occupées par le duc de Bourgogne. Nous devons plusieurs de ces indications à la complaisante érudition de M. de Circourt.

5 Lundi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Lewenisch en Juilliers.

6 Mardi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Lewenisch en Juilliers.

7 Mercredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Lewenisch en Juilliers.

8 Jeudi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Lewenisch en Juilliers.

9 Vendredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Lewenisch en Juilliers.

10 Samedi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Lewenisch en Juilliers.

11 Dimanche — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Lewenisch en Juilliers.

12 Lundi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Lewenisch en Juilliers.

13 Mardi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Lewenisch en Juilliers.

14 Mercredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Lewenisch en Juilliers.

15 Jeudi — Mons. disner et giste à Lambsdorp en Julliers.

16 Vendredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner et giste à Lymkem en Juilliers.

17 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — disner et giste à Calt.

18 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — disnent et gistent à Dalein[1].

19 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent et gistent à Luenebach.

20 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Luenebach.

21 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent et gistent à Helsebrug.

22 Jeudi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disnent et gistent à Redrug en Alemaingne.

23 Vendredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disnent et gistent à Mussy en Ardenne.

[1] On peut lire aussi bien Dalem; l'une ou l'autre de ces formes peut et doit s'identifier avec Dahlen, étape qui se trouve entre Calt et la frontière française. (Voir nos tables.)

24 Samedi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disnent et gistent à Juvigny l'Abbaye.

25 Dimanche — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disnent et gistent à Dun le Chastel sur Meuse.

26 Lundi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disnent à Dun le Chastel, — soupent et gistent à Senu[1].

27 Mardi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner à Sommepuy, — giste au Pont Fauvergier.

28 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — disner et giste à Reins.

29 Jeudi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Reins.

30 Vendredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — tout le jour à Reins.

31 Samedi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — tout le jour à Reins.

NOVEMBRE.

1 Dimanche, premier jour de novembre — Mons. et mons. le conte de Nevers, — tout le jour à Reins.

2 Lundi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — disner à Reins, — giste à Jonchery.

3 Mardi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner à Basoches, — giste à Ouchie.

4 Mercredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner à Gandelus, — souper et giste à Lisy.

5 Jeudi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Meaulx, — giste à Langny sur Marne.

6 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Chielle Sainte Bateur, — giste à Conflans lez Paris.

7 Samedi — Samedi — Mons. disner à Paris devers mons. de Berry, — mons. de Nevers, — disner, souper et giste à Conflans lez Paris.

8 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Conflans.

9 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Conflans.

10 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Conflans, — giste à Paris, — le roy et mons. de Touraine disnerent à Conflans.

[1] Philippe le Hardi était déjà passé le mois précédent à Sennc, canton de Grandpré, arrondissement de Vouziers (Ardennes), qui cette fois est orthographié Senu sur le manuscrit original.

IMPRIMERIE NATIONALE.

11 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Paris.
12 Jeudi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Paris.
13 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Paris.
14 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Paris.
15 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Paris.
16 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Paris.
17 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Paris.
18 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Paris.
19 Jeudi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Paris, — giste à Conflans.
20 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — à Conflans.
21 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — à Conflans.
22 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — à Conflans.
23 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Paris, — giste à Conflans.
24 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Paris, — giste à Conflans.
25 Mercredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — disner à Paris, — giste à Conflans.
26 Jeudi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — disner à Paris, — souper et giste à Conflans.
27 Vendredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Conflans.
28 Samedi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Conflans.
29 Dimanche — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Conflans.
30 Lundi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Conflans.

DÉCEMBRE.

1 Mardi, premier jour de décembre — Mons. disner à Espinoy devers mons. de Berry, — son commun disner à Franconville, — mon dit seigneur soupe à Maubuisson, — mons. de Nevers et le commun soupent et gistent à Pontoise.
2 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Maubuisson devers le roy, — giste à Conflans où faut Oise, — son commun tout le jour à Pontoise.

3 Jeudi — Mons. et mons. le conte, son fils, — disner à Espinoy, — giste à Conflans lez Paris.

4 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — à Conflans.

5 Samedi — Mons. disner au Bourgel, — giste à Louvres.

6 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Ermenonville et giste à Crespy en Valois.

7 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — disner et giste à Vy sur Aisne.

8 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Vy sur Aisne, — soupent et gistent à Coucy aux frais de mons. de Coucy.

9 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Coucy aux frais de mons. de Coucy, — leur commun disner à Luilly, — souper et giste à Laon aux frais de mons. Jehan de Clamecy.

10 Jeudi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Laon aux frais de l'evesque, — leur commun en la ville, — soupent et gistent à Montagu.

11 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Neufchastel sur Aisne, giste à Reins.

12 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — disner aux Loges, — giste à Chaalons.

13 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — à Chaalons.

14 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à l'Estrée, — giste à Mailly en Champaigne.

15 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — disner et giste à Arcies.

16 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — disner et giste à Troyes.

17 Jeudi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — disner à Vaudes, — giste à Bar sur Seine.

18 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Mussy l'Evesque, — giste à Chastillon sur Seine.

19 Samedi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner à Aisy le Duc, — giste à Villaines [en Duesmois].

20 Dimanche — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Montbar.

21 Lundi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Montbar.

22 Mardi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Montbar.

23 Mercredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Montbar.

24 Jeudi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Montbar.

25 Vendredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Montbar.

26 Samedi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Montbar.

27 Dimanche — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Montbar.

28 Lundi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Montbar.

29 Mardi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Montbar.

30 Mercredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disner à Chevigny, — souper et giste à Courcelles lez Semur.

31 Jeudi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Courcelles lez Semur.

ANNÉE 1389.

Pâques, 18 avril.

Suite et fin du compte d'Étienne de Heiz, jusqu'à fin avril. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 323, non paginé, vol. in-fol., papier, de 75 feuillets.) — Du 1er mai à fin décembre, compte rendu par Étienne de Heiz. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XCVIII, p. 657-663; t. CIV, p. 190-193.)

JANVIER.

1 Vendredi, premier jour de janvier M CCC LXXXVIII — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Courcelles lez Semur aux frais de mons. de la Tremoille.

2 Samedi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Courcelles lez Semur.

3 Dimanche — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Courcelles lez Semur.

4 Lundi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Courcelles lez Semur.

5 Mardi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Courcelles lez Semur.

6 Mercredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Courcelles lez Semur.

7 Jeudi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Courcelles lez Semur.

8 Vendredi — Mons., madame et mons. le conte de Nevers, — disner à Champ d'Oisel, — souper et giste à Montbar.

9 Samedi — Mons., madame et mons. de Nevers, — à Montbar.

10 Dimanche — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Montbar.

11 Lundi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Montbar.

12 Mardi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Montbar.

13 Mercredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Montbar.

14 Jeudi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disnent à Lussenay, — souper et giste à Villaines en Duesmois.

15 Vendredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disner à Chanceaux, — giste à Saint Seine.

16 Samedi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disnent à Talant, — souper et giste à Dijon.

17 Dimanche — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disnent aux Chartreux, — souper et giste à Dijon.

18 Lundi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Dijon.

19 Mardi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Dijon.

20 Mercredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Dijon.

21 Jeudi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Dijon.

22 Vendredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Dijon.

23 Samedi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disnent à Dijon, — soupent et gistent à Rouvre.

24 Dimanche — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Rouvre.

25 Lundi — Mons., madame et mons. de Nevers, à Rouvre.

26 Mardi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Rouvre.

27 Mercredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Rouvre.

28 Jeudi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Rouvre.

29 Vendredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Rouvre.

30 Samedi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Rouvre.

31 Dimanche — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disner à Rouvre, — souper et giste à Dijon.

FÉVRIER.

1 Lundi, pr mier jour de fevrier — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Dijon.

2 Mardi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Dijon.

3 Mercredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Dijon.

4 Jeudi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Dijon.

5 Vendredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Dijon.

6 Samedi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Dijon.

7 Dimanche — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Dijon.

8 Lundi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disnent à Dijon, — gistent à Saint Seine.

9 Mardi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disnent à Baigneux, — gistent à Villaines [en Duesmois].

10 Mercredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Villaines [en Duesmois].

11 Jeudi — Mons., madame, mons. le conte, mademoiselle de Nevers et mes autres nos seigneurs les enfants, — disnent à Villaines, — mon dit seigneur et mons. le conte, — soupent et gistent à Montbar.

12 Vendredi — Mons. et mons. le conte, son fils, — disnent et gistent à Noyers.

13 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent et gistent à Mailly le Chastel.

14 Dimanche — Mons. disne à Druie, — soupe et giste à Entrain.

15 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Cosne sur Loire, — souper et giste à Sancerre.

16 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Sancerre, — giste aux Aiz d'Angeron.

17 Mercredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner aux Aiz d'Angeron, — souper et giste à Bourges.

18 Jeudi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disnent à Bourges, chez Thiebaut de la Laporte avec mons. de Berry, — soupent et gistent à Meun sur Yevre, aux frais du dit mons. de Berry, — le commun tout le jour au dit Bourges.

19 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — à Meun sur Yevre.

20 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — à Meun sur Yevre, devers mons. de Berry, et leur commun à Bourges.

21 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — à Meun sur Yevre, devers mons. de Berry, et leur commun à Bourges.

22 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — disnent à la Sale devers mons. de Berry, — gistent aux Aiz.

23 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, son fils, — disner à Saint Satur, — souper et giste à Cone.

24 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — disner et giste à Donzy.
25 Jeudi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Donzy.
26 Vendredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — disner à Courvau, — giste à Clamecy.
27 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — tout le jour à Clamecy.
28 Dimanche — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner à Trigny, — giste à Montenoison.

MARS.

1 Lundi, premier jour de mars — Mons. et mons. le conte, son fils, — à Montenoison.
2 Mardi — Mons. et mons. le conte, son fils, — à Montenoison.
3 Mercredi — Mons. et mons. le conte, son fils, — à Montenoison.
4 Jeudi — Mons. et mons. le conte, son fils, — à Montenoison.
5 Vendredi — Mons. et mons. le conte, son fils, — à Montenoison.
6 Samedi — Mons. et mons. le conte, son fils, — à Montenoison.
7 Dimanche — Mons. et mons. le conte, son fils, — à Montenoison.
8 Lundi — Mons. et mons. le conte, son fils, — à Montenoison.
9 Mardi — Mons. et mons. le conte, son fils, — à Montenoison.
10 Mercredi — Mons. disner à Brinon, — giste à Montenoison.
11 Jeudi — Mons. et mons. de Nevers, — à Montenoison.
12 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — à Montenoison.
13 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — à Montenoison.
14 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — à Montenoison.
15 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — à Montenoison.
16 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — à Montenoison.
17 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — à Montenoison.
18 Jeudi — Mons. et mons. de Nevers, — à Montenoison.
19 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — à Montenoison.
20 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — à Montenoison.
21 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — à Montenoison.
22 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — à Montenoison.
23 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — à Montenoison.
24 Mercredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner et giste à Nevers.

25 Jeudi — Mons. et mons. le conte, son fils, — tout le jour à Nevers.

26 Vendredi — Mons. et mons. le conte, son fils, — tout le jour à Nevers.

27 Samedi — Mons. et mons. le conte, son fils, — tout le jour à Nevers.

28 Dimanche — Mons. et mons. le conte, son fils, — tout le jour à Nevers.

29 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Chevenon, — leur commun disner à Ainsy, — giste à Disise.

30 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — à Disise.

31 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — à Disise.

AVRIL.

1 Jeudi, premier jour du mois d'avril, avant Pasques — Mons. disner à la Chapelle aux Chas, — giste à Moulins en Auvergne.

2 Vendredi — Mons. disner à Beasay, — giste à Saint Pourçain.

3 Samedi, troisième avant Pasques — Mons. à Saint Pourçain tout le jour, — partie de son commun au giste aux Chapeaux.

4 Dimanche — Mons. disner aux Chapeaux, — souper et giste à Bourbon Lanceys, — mons. de Nevers tout le jour au dit Bourbon.

5 Lundi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — tout le jour à Bourbon Lanceys.

6 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Savigny, — giste à Lusy.

7 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à la Roche, — leur commun disner et giste à Ostun.

8 Jeudi — Mons. et mons. de Nevers, son fils, — disner et giste à Dracey, — leurs communs à Ostun.

9 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — disner au Moulinet, — giste à Beaune.

10 Samedi — Mons. le duc, madame la duchesse, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disner et giste à Argilly.

11 Dimanche — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Argilly.

12 Lundi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Argilly.

13 Mardi — Mons. le duc, madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disner et giste à Rouvre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

14 Mercredi — Mons., madame, mons. de Nevers et mademoiselle, sa femme, — disner à Rouvre, — giste à Dijon.

15 Jeudi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Dijon.

16 Vendredi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — tout le jour à Dijon.

17 Samedi, XVIIe jour d'avril, veille de Pasques MCCCLXXXIX — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Dijon.

18 Dimanche, XVIIIe jour d'avril, jour de Pasques MCCCLXXXIX — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — à Dijon.

19 Lundi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disner à Rouvre, — giste à Dijon.

20 Mardi — Mons., madame, mons. le conte et mademoiselle de Nevers, — disner à Talant, — giste à Saint Seine.

21 Mercredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner à Baigneux, — giste à Villaines [en Duesmois].

22 Jeudi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner à Chastillon, — gister à Mussy l'Evesque.

23 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Fouchiers, — souper et giste à Troyes.

24 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Pavillon, — souper et giste à Marigny.

25 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Traynel, — souper et giste à Bar sur Seine.

26 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Rampillon, — souper et giste à Nangis.

27 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Brie Conte Robert, — souper et giste à Creteil.

28 Mercredi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Villeneuve Saint George, — partie de leurs gens à Paris, — le dit mons. et mons. le conte soupent et gistent à Paris.

29 Jeudi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner et giste à Paris.

30 Vendredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner et giste à Paris.

MAI.

1 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — souper et gister à Saint Denys.
2 Dimanche — Mes dits seigneurs, — à Saint Denys.
3 Lundi — Mes dits seigneurs, — à Saint Denys.
4 Mardi — Mes dits seigneurs, — à Saint Denys.
5 Mercredi — Mes dits seigneurs, — à Saint Denys.
6 Jeudi — Mes dits seigneurs, — à Saint Denys.
7 Vendredi — Mes dits seigneurs, — à Saint Denys.
8 Samedi — Mes dits seigneurs, — souper et gister à Paris.
[9, 10, 11, 12, 13, 14] — Mes dits seigneurs, — sejour à Paris.
15 Samedi — Mes dits seigneurs, — disner à Paris avec le roy.
16 Dimanche — Mes dits seigneurs, — disner à Paris avec le roy.
[17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29] — Mes dits seigneurs, — à Paris [vers le roy].
30 Dimanche — Mes dits seigneurs, — à Conflans, — le roy y souppa ce jour.
31 Lundi — Mes dits seigneurs, — à Conflans, — y disna le roy.

JUIN.

1 Mardi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — disner avec le roy à la Baudoire, — souper et gister à Asnieres devers madame d'Orleens, — leur commun à Beaumont sur Oyse.
2 Mercredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — disner à Royaumont, — souper et gister à Senlis.
3 Jeudi — Mons. et le conte de Nevers, — à Verbrie à la disnée, — souper et gister à Compiegne.
4 Vendredi — [Les mêmes], — disner au Pont à Choisy, — gister à Noyon.
5 Samedi — [Les mêmes], — tout le jour à Noyon.
6 Dimanche, jour de la Pentecoste — [Les mêmes], — tout le jour à Noyon.
7 Lundi — [Les mêmes], — disner à Beaulieu, — souper à Neelle.
8 Mardi — [Les mêmes]. — disner et gister à Peronne.
9 Mercredi — [Les mêmes], — disner et gister à Bapaumes.
10 Jeudi — [Les mêmes], — disner et gister à Cambray.

11 Vendredi — [Les mêmes], — tout le jour à Cambray.
12 Samedi — [Les mêmes], — souper et gister à Vi en Artoys.
13 Dimanche — [Les mêmes], — tout le jour à Vi en Artoys.
14 Lundi — [Les mêmes], — souper et gister à Arras.
[15, 16, 17, 18, 19, 20] — [Les mêmes], — sejour à Arras.
21 Lundi — [Les mêmes], — disner à Posieres, — gister à Lyhons en Santers.
22 Mardi — [Les mêmes], — disner à Ressons sur le Mars, — souper et gister à Compiegne, où estoient madame la duchesse et mademoiselle de Nevers.
23 Mercredi — [Tous], — à Compiegne.
24 Jeudi — [Tous], — à Compiegne.
25 Vendredi — Disner au Pont à Choisy, — souper et gister à Compiegne.
26 Samedi — [Tous], — tout le jour à Compiegne.
27 Dimanche — [Tous], — tout le jour à Compiegne.
28 Lundi — [Tous], — tout le jour à Compiegne.
29 Mardi — Disner à Verbrie, — souper et gister à Senlis.
30 Mercredi — Mons. et le conte de Nevers, — disner à Louvre en Parisis, — souper et gister à Saint Denys.

JUILLET [1].

1 Jeudi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner à Paris devers le roy, — souper et gister à Conflans.
[Le reste du mois] — Sejour et giste à Villeneufve Saint George, Conflans, Marcoussy, Melun, Sepmois, avec le roy.

AOÛT.

1 Dimanche — Sejour à Melun avec le roy [2].

[1] Les abréviations de séjours que nous donnons, sont fournies ainsi par les copistes, qui n'ont pas pris la peine de copier exactement et *in extenso* les itinéraires quotidiens relatés dans les escroes, ou dans les comptes des maîtres d'hôtel et du contrôleur de la dépense.

[2] Le copiste n'a pas suffisamment donné l'indication du séjour du 1er août, de sorte que nous ne savons si c'est le 1er que Philippe le Hardi va gîter à Milly en Gâtinais avec le roy, ou le mardi 3 au soir; dans le premier cas, la journée du lundi 2, que nous laissons en blanc, serait passée également à Milly; dans le second cas, il faudrait adopter Melun pour le séjour du 2.

3 Mardi — Souper et giste à Milly en Gastinois.

4 Mercredi — Disner à Fontainebleau, — giste à Moret, — et mangea mons. tout le jour avec le roy.

[Du 5 au 14] — Sejour à Sepmois, à Villeneufve Saint George.

15 Dimanche — Sejour à Conflans, — madame de la Trimouille y fut au soupper.

[Du 16 au 21] — Sejour à Corbeil et à Melun avec le roy.

22 Dimanche — Madame la duchesse arriva à Saint Denys, — souper et gister à Paris au palais devers le roy.

23 Lundi — Mons., madame et mons. le conte de Nevers, — disnerent au palais à Paris devers le roy, — soupperent à Saint Pol.

[24, 25, 26, 27, 28] — Mons., madame, mons. le conte de Nevers et mademoiselle de Nevers, — à Paris en l'hostel d'Artoys.

29 Dimanche — Mons. disner à Paris, — soupper et gister en l'hostel de l'evesque de Paris.

30 Lundi — Tout le jour à Conflans, — plusieurs varlets apporterent d'Arras à mons. à Conflans, plusieurs oyseaux et bestes estranges.

SEPTEMBRE.

1 Mercredi — Sejour à Conflans.

2 Jeudi — Sejour à Conflans.

3 Vendredi — Sejour à Conflans.

4 Samedi — A Melun au giste, d'où madame la duchesse se departit pour aler en Bourgongne [faire ses couches].

[Du 5 au 20] — Mon dit seigneur et mons. le conte de Nevers, — sejour à Conflans et à Corbeil.

21 Mardi — Mes dits seigneurs, — disner au Bourget, — gister à Louvre.

22 Mercredi — Mes dits seigneurs, — disner à Senlis, — souper et gister au Pont Saint Maissance.

23 Jeudi — Mes dits seigneurs, — disner à Ressons sur le Mars, — souper et gister à Roye en Vermandois.

24 Vendredi — Mes dits seigneurs, — disner, souper et gister à Bray sur Somme.

25 Samedi — Mes dits seigneurs, — disner à Pas en Artoys, — souper et gister à Lussuel.

26 Dimanche — Mes dits seigneurs, — souper et gister à Hesdin.
[27, 28, 29, 30 Jeudi] — Mes dits seigneurs, — sejour à Hesdin.

OCTOBRE.

1 Vendredi — Disner à Sains, — souper et gister à Hesdin.
[2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19] — Sejour à Hesdin.
20 Mercredi — Disner à la Granche de Beaumont, — souper et giste à Desvre.
21 Jeudi — Souper et gister à Hesdin.
22 Vendredi — Depart d'Hesdin, — souper et gister à Saint Pol.
23 Samedi — Disner à Aubigny, — souper et gister à Arras.
24 Dimanche — Disner à Arras, — souper et gister à Douay.
25 Lundi — Sejour à Douay.
26 Mardi — Sejour à Douay.
27 Mercredi — Sejour à Douay.
28 Jeudi — Depart de Douay, — souper et gister à Ypres.
29 Vendredi — Disner à Ypres, — souper et gister au Quesnoy.
30 Samedi — Disner à Bouchain, — souper et giste à Douay.
31 Dimanche — Disner à Douay, — souper et gister à Arras.

NOVEMBRE.

1 Lundi — Mons. tout le jour à Arras.
2 Mardi — Sejour à Arras.
[3, 4, 5, 6, 7] — Sejour à Arras.
8 Lundi — Mons. disner à Marquionne, — souper et gister à Cambray.
9 Mardi — Sejour à Cambray.
10 Mercredi — Disner à Cambray, — souper et gister à Arras.
11 Jeudi — Tout le jour à Arras.
12 Vendredi — Disner à Arras, — souper et gister à Bethune.
13 Samedi — Disner à Liliers, — souper et giste à Aire.
14 Dimanche — Disner à Therouenne aux frais de l'avesque, — souper et gister à Saint Omer.

[15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29] — Sejour à Saint Omer.

30 Mardi — Disner à Saint Omer, — souper et gister à Aire.

DÉCEMBRE.

1 Mercredi — Mons. disner à Aire, — souper et gister à Liliers.
2 Jeudi — Disner à Liliers, — souper et gister à Gonnay.
3 Vendredi — Depart de Gonnay, — souper et giste à la Bassée.
4 Samedi — Disner à la Bassée, — souper et gister à Lille.
5 Dimanche — Disner à Lille, — souper et gister à Tournay.
6 Lundi — Tout le jour à Tournay.
[7 Mardi, 8 Mercredi] — Sejour à Tournay.
9 Jeudi — Disner à Tournay, — souper et giste à Celles.
10 Vendredi — Disner à Celles, — souper et gister à Courtray.
[11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18] — Sejour à Courtray.
19 Dimanche — Disner à Courtray, — souper et gister à Gand.
20 Lundi — Disner à Gand, — souper et giste à Tenremonde.
21 Mardi — Disner à Tenremonde, — souper et gister à Malines.
[22 Mercredi, 23, 24] — Sejour à Malines.
25 Samedi, jour de Noël — Sejour à Malines.
26 Dimanche — Disner à Malines, — souper et gister à Anvers.
27 Lundi — Tout le jour à Anvers.
28 Mardi — Tout le jour à Anvers.
29 Mercredi — Tout le jour à Anvers.
30 Jeudi — Disner à Bievre, — giste à Ripemonde.
31 Vendredi — Disner à Ripemonde, — souper et giste à Tenremonde.

ANNÉE 1390.

Pâques, 3 avril.

Extrait du contrôle de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, fait par messire Étienne de Heiz, son aumônier et contrôleur de ladite dépense, du 1er janvier à fin avril. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XCVIII, p. 657-663; t. CIV, p. 190-193. — Fragments divers d'escroes.) — Le reste de l'année manque.

JANVIER.

1 Samedi — Mons. tout le jour à Tenremonde.
2 Dimanche — Disner à Tenremonde, — souper et gister à Gand.
3 Lundi — Tout le jour à Gand.
4 Mardi — Tout le jour à Gand.
5 Mercredi — Tout le jour à Gand.
6 Jeudi — Tout le jour à Gand.
7 Vendredi — Tout le jour à Gand.
8 Samedi — Tout le jour à Gand.
9 Dimanche — Mons. disner à Gand, — souper et gister à Bruges.
10 Lundi — Disner à Bruges, — souper et gister à Gand.
11 Mardi — Disner à Gand, — souper et gister à Bruges.
12 Mercredi — Tout le jour à Bruges.
13 Jeudi — Disner à Bruges, — souper et gister au Dam.
14 Vendredi — Disner au Dam, — souper et gister à l'Escluse.
15 Samedi — Tout le jour à l'Escluse.
16 Dimanche — Tout le jour à l'Escluse.
17 Lundi — Tout le jour à l'Escluse.
18 Mardi — Disner à l'Escluse, — souper et gister à Bruges.
19 Mercredi — Tout le jour à Bruges.
20 Jeudi — Tout le jour à Bruges.
21 Vendredi — Disner à Bruges, — souper et gister à Ypres.
22 Samedi — Tout le jour à Ypres.
23 Dimanche — Disner à Ypres, — souper et giste à Courtray.

24 Lundi — Disner à Courtray, — souper et giste à Audenarde.
25 Mardi — Tout le jour à Audenarde.
26 Mercredi — Tout le jour à Audenarde.
27 Jeudi — Tout le jour à Audenarde.
28 Vendredi — Disner à Tournay, — souper et gister à Saint Amand.
29 Samedi — Giste au Castel en Cambresis.
30 Dimanche — Disner à Saint Quentin, — giste à Nouvion.
31 Lundi — Disner à Montagu, — giste à Neufchastel sur Aisne.

FÉVRIER.

1 Mardi — Mons. le duc disna à Beaumont, — gista aux Grans Loges.
2 Mercredi — Disner à Chalons, — giste à Coule.
3 Jeudi — Disner à Rance, — giste à Dyamville.
4 Vendredi — Disner à Mussy l'Evesque, — giste à Chastillon [sur Seine].
5 Samedi — Disner à Villaines en Duesmois, — giste à Chanceaux.
6 Dimanche — Disner à Saint Sainne, — giste à Dijon devers madame, — leur despense comptée ensemble devers mon dit seigneur, franc pour xx s., — somme du jour par messire Jacques de Serin, chevalier, maistre d'hostel de mon dit seigneur, et messire Jehan de Pougues, ccxxxiv l. xiv s. x d.
7 Lundi — Mons., madame la duchesse, mons. le conte de Nevers, mademoiselle, sa femme, et mess. les enfans, à Dijon, — franc xx s., — somme du jour clxxix l. ix s. vii d.
8 Mardi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevant, — disnerent à Dijon devers madame la duchesse, — souper et giste à Beaune, — franc xx s., — somme du jour xciv l. x s. viii d.
9 Mercredi — Mons. disna à Germole, — giste à Chalon, — somme du jour clxxiv l. iv s. viii d.
10 Jeudi — Mons. disna à Chalon, — gista à Cuisery.
11 Vendredi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevant, — disnerent à Tournus devers le roy, — leur commun tout le jour à Chalon, — et y vint le roy au giste et mons. en sa compaignie, — et y fu aux frais de mon dit seigneur, — franc xx s., — somme du jour par Gille de Vrolende, ccxcviii l. xiv s. vii d.

12 Samedi — Le roy[1], mons. de Touraine, mons. de Bourgongne, mons. de Nevers et mons. d'Ostrevant, — disnerent à Chalon, — banqueterent à Germole, — souper et giste à Beaune tout le jour aux frais de mon dit seigneur, — somme du jour CCXXVIII l. II s. IV d. — Nota que pour la venue du roy, mons. fit preparer pour garnisons les sommes suivantes, sçavoir pour l'office de la paneterie LCCCCXLVIIII l. III s. VIII d., pour l'office de l'eschançonnerie MMXLVI l. XVII d., pour l'office de la cuisine VII^m^CCCLIII l. II s. X d., pour la fruitterie MMLCXXVI l. XV s. VII d., pour l'escurie MLXXI l. XIX s. VI d., pour fourrerie MCCCCXXIV l. V. s. VII d., et pour autre despence commune LXI l. IV s. XI d.; somme totale XV^m^CCCCXXXIII l. IX s. III d. obole poite demy poite franc pour vingt sols.

13 Dimanche — Le roy, mons. de Touraine et mons. de Bourgoingne, — disnerent à Nuys, somme de la despense CLXXVIIII l. VI s. VI d. — Item, ce jour mons. souper et giste à Dijon devers madame, — et y fu le roy et touttes ses gens aux frais de mons., et plusieurs dames qui estoient venues pour accompagner madame à la venue du roy; — somme du jour de la despense faitte à Dijon sans la disnée de Nuys V^c^LXXVIII l. XIII s. IV d.

14 Lundi — Mons., madame et mess. leurs enfans, — tout le jour à Dijon, — et y fu tout le jour le roy, mons. de Touraine et touttes leurs gens, — et aussi plusieurs dames aux frais de mons.; — somme du jour sans les garnisons VI^c^XXXXIIII l. XV s. IIII d.

15 Mardi — Mons., madame, mess. leurs enfans, — à Dijon, — et y fu le roy, mons. de Touraine, touttes leurs gens, plusieurs dames et seigneurs qui estoient venus à la feste, tous aux frais de mon dit seigneur, VI^c^XXXVIII l. XIII s. X d.

16 Mercredi — Mons., madame et mess. leurs enfans, — à Dijon, — et y furent tout le jour le roy, mons. de Touraine, tous leurs gens, plusieurs dames et seigneurs qui estoient venus à la feste; — somme du jour XLV l. XVII s. Item, ce jour pour la despence des gens du roy et de mons. faitte à

[1] Il résulte de ce compte que le roi, en arrivant en Bourgogne, ne venait pas de Paris, mais qu'il y retournait; cela rectifie une erreur de Froissard, reproduite par Paradin, *Annales*, fol. 423, et par ceux qui ont suivi ces auteurs, sans en excepter D. Plancher, t. III, p. 114, 115. Nous avons déjà utilisé ailleurs cette intéressante page dans un petit volume : *Entrée du roi Charles VI à Dijon*. On y cite les seigneurs et les dames qui prirent part à ces fêtes.

Talent où le roy devoit disner, — aussi à Sainte Seinne et à Chanceaux, où partie de leurs gens disnerent et soupperent aux frais de mons., et y devoit aller le roy, mais il demoura à Dijon; — somme de la despense LXXXII l. XI s. VIII d.

17 Jeudi — Mons. disner à Dijon, et y disna le roy, — souper et giste à Chanceaux, et y soupa le roy, mons. de Touraine, mons. de Bourbon, et plusieurs seigneurs de la compagnie du roy, aux frais de mons.; — la despense du disné comptée devers madame, somme CXIII l. II s. II d.

18 Vendredi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevant, disner à Chanceaux, — souper et giste à Villaines, — et y fu le roy tout le jour aux frais de mons.; — somme de la despense CCLVIII l. IV s. I d.

19 Samedi — Mons. disner à Bunsy, — giste à Chastillon, et fu le roy tout le jour aux frais de mons.; — somme CCCXXX l. XII s. VII d.

20 Dimanche — Mons. disner à Chastillon, et donna à disner au roy et à ses gens, — et fu mons. au giste à Mussi l'Evesque avec le roy, mons. de Nevers et mons. d'Ostrevant, — tout le jour au dit Chastillon; — somme du jour LXXXI l. VI s. I d.

21 Lundi — Mons., mons. le conte et mons. d'Ostrevant, — disner à Chastillon, — giste à Villaine; — LXXXVIII l. XV s. VI d.

22 Mardi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevant, — disner à Chanceaux, — giste à Saint Seine; — LXXXV l. XV s. XI d.

23 Mercredi — Mons., mons. de Nevers et mons. d'Ostrevant, — disner et giste à Dijon devers madame; — CCXCVIII l. VII s. X d.

24 Jeudi — Mons., madame, mons. de Nevers, mons. d'Ostrevant et mess. les enfans, — à Dijon.

25 Vendredi — Mons., madame, mons. de Nevers, mons. d'Ostrevant et mess. les enfans, — à Dijon.

26 Samedi — Mons., madame, mons. de Nevers, mons. d'Ostrevant et mess. les enfans, — à Dijon.

27 Dimanche — [Les mêmes], — disnent à Dijon, — gister à Rouvre.

28 Lundi — Disner à Dijon, — giste à Rouvre. — Item, le dit darain jour de fevrier, pour les despens des faucons et des levriers de rivieres de mons. pour le mois de janvier derrainement passé, et pour le present mois de fevrier XCV l. X s. X d. parisis vaillant CXIX l. VIII s. VI d. — Item pour les despens de quatorze varlets de chevaux de mons., et de soixante che-

vaux de mon dit seigneur, du XXIe jour de fevrier darrain passé jusques au ve du present mois de fevrier en venant de Bruges à Dijon, — CCLXXX l. VIX s. V d.

MARS.

1 Mardi — Mons., madame, mons. de Nevers et mess. ses enfans, — à Rouvre, franc pour XX sols, — somme du jour LXXXIX l. III s. VIII d.

2 Mercredi — Mons., madame, mons. de Nevers, mademoiselle, sa femme, madamoiselle d'Osteriche, madamoiselle Bonne, et Antoine Monsieur, — tout le jour à Rouvre.

[3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11] — [Les mêmes], — sejour à Rouvre.

12 Samedi — [Les mêmes], — tout le jour à Dijon.

13 Dimanche — [Tous], — souper et gister à Rouvre.

14 Lundi — [Tous], — sejour à Rouvre.

15 Mardi — souper et giste à Dijon.

16 Mercredi — giste à Rouvre.

17 Jeudi — Sejour à Rouvre.

18 Vendredi — Mons., madame, mons. de Nevers, mademoiselle, sa femme, disner à Saint Jehan de Losne, — souper et giste à la Perriere.

19 Samedi — Disner à Rochefort, — souper et giste à la Perriere.

20 Dimanche — Disner à Saint Jehan de Losne, — giste à Rouvre.

21 Lundi — [Tous], — disner à l'hospital de Ville sous Givry, — giste à Rouvre.

22 Mardi — Souper et giste à Dijon.

23 Mercredi — Tout le jour à Dijon.

[24, 25, 26, 27, 28, 29] — Sejour à Dijon.

30 Mercredi — Disner à Messigny, — souper et giste à Dijon.

31 Jeudi — Disner à Messigny, — giste à Dijon; — despense du dit jour CCLXXIX l. IX s. I d.

AVRIL.

1 Vendredi avant Pasques — Tout le jour aux Chartreux lez Dijon, — madame, mons. et mademoiselle de Nevers, mesdemoiselles Katherine et Bonne et Antoine Monsieur, — tout le jour à Dijon; — somme du jour CXCVI l. II s. I d.

2 Samedi, veille de Pasques communiant — [Les mêmes], — tout le jour à Dijon.
3 Dimanche, jour de Pasques — [Les mêmes], — tout le jour à Dijon.
4 Lundi — [Tous], — tout le jour à Dijon.
5 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Saint Seine, — souper et giste à Chanceaux.
6 Mercredi — Mes dits seigneurs, disner à Baigneux, — souper et giste à Villaines en Duesmois.
7 Jeudi — Disner à Buncey, — giste à Chastillon sur Seine.
8 Vendredi — Disner et gister à Mussy l'Evesque.
9 Samedi — Disner à Bar sur Seine, — souper et gister à Foucheres.
10 Dimanche — Depart de Foucheres, — souper et gister à Isles.
11 Lundi — Souper et giste à Troyes.
12 Mardi — Disner à Troyes, — souper et gister à Marrigny.
13 Mercredi — Sejour à Marrigny.
14 Jeudi — Disner à Ferreux, — souper et gister à Nogent sur Seine.
15 Vendredi — Disner à Sordun, — souper et giste à Provins.
16 Samedi — Sejour à Provins.
17 Dimanche — Disner à Nangis, — souper et gister à Grandpuis.
18 Lundi — Disner à Brie Conte Robert, — souper et giste à Creteil.
19 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Paris, — souper et gister à Villeneuve Saint George.
20 Mercredi — Depart de Villeneuve Saint George, — giste à Corbeil.
21 Jeudi — Depart de Corbeil, — giste à Villeneuve Saint George.
22 Vendredi — Villeneuve Saint George.
23 Samedi — Villeneuve Saint George.
24 Dimanche — Disner au Val la Reyne, — giste à Villeneuve Saint George.
25 Lundi — Depart de Villeneuve Saint George, — disner et gister à Paris.
[26 Mardi, 27, 28] — Sejour à Paris.
29 Vendredi — Disner à Paris, — souper et gister à Bondies.
30 Samedi — Mons. tout le jour à Paris; — somme du dit jour CXC l. II s. IV d. sans la disnée de madame.

MAI.

1 Dimanche — Paris, — le duc assiste à la feste donnée par le roy. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)
2 Lundi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)
3 Mardi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)
4 Mercredi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)
5 Jeudi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)
6 Vendredi — Paris. (Lettres patentes du duc. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 17 r°.)
8 Dimanche — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)
11 Mercredi — Paris. (Obligation passée par le duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 276.)
13 Vendredi — Paris. (Quittance donnée par le duc de Bourgogne au duc de Bavière, *Bibl. nat.*, t. LXXII, fol. 269.)

JUIN.

8 Mercredi — Hesdin. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 v°.)

JUILLET.

6 Mercredi — Dijon. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 v°.)

AOÛT.

5 Vendredi — Saint Omer. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)
10 Mercredi — Furnes. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 v°.)
11 Jeudi — Furnes. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

SEPTEMBRE.

6 Mardi — Hesdin. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 v°.)

OCTOBRE.

18 Mardi — Arras. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 127 r°.)

NOVEMBRE.

6 Dimanche — Beauvais. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 145.)
8 Mardi — Paris. (*Inventaire Marolles,* p. 738.)
19 Samedi — Hesdin. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 129.)

DÉCEMBRE.

6 Mardi — Château d'Hesdin. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)
7 Mercredi — Château d'Hesdin. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 v°.)
9 Vendredi — Château d'Hesdin. (Lettres patentes, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 106 r°.)
22 Jeudi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* t. LVIII, fol. 126.)
24 Samedi — Paris. (Lettres patentes, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 106 r°.)
29 Jeudi — Paris. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)

ANNÉE 1391.

Pâques, 26 mars.

Néant. — Pierre de Montbertaud était alors maître de la Chambre aux deniers du duc Philippe le Hardi.

JANVIER.

1 Dimanche — Le duc est à Paris. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 v°.)

2 Lundi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 v°.)
3 Mardi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 v°.)
4 Mercredi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 v°.)
5 Jeudi — Saint Germain en Laye. (*Arch. d'Ypres.* Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)
6 Vendredi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22.)
10 Mardi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 v°.)
12 Jeudi — Paris, hôtel Saint Pol. (*Idem*, t. XXI, fol. 21 v°.)
17 Mardi — Paris. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 21 v°.)
25 Mercredi — Melun. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 125.)
[Pendant ce mois, la duchesse gouverne à Dijon en l'absence du duc.]

FÉVRIER.

10 Vendredi — Rouvre. (Mandement, *Bibl. nat.*, t. XXI, fol. 22 r°.)
13 Lundi — Dijon. Réception du duc de Touraine, frère du roi. (D. Plancher, t. III, p. 120.)
14 Mardi — Dijon. (Lettre, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)
15 Mercredi — Dijon. (Lettre et mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 v°, et t. LIII, fol. 106 r°.)
16 Jeudi — Beaune. (*Bibl. nat.*, Pièces originales; Orléans, t. II, n° 115.)
23 Jeudi — Rossillon en Savoye. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne. t. LIII, fol. 58 r°.)

MARS.

[Les premiers jours du mois] — Pavie. (Muratori, t. XVI, col. 815.)
10 Vendredi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 v°.)
26 Dimanche, jour de Pasques — Amiens. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 126.)
27 Lundi — Amiens. (D. Plancher, t. III, p. 103.)

AVRIL.

1 Samedi — Amiens. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 144.)

3 Lundi — Amiens. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 125.)
23 Dimanche — Avignon. (Lettres patentes et mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 v°.)
24 Lundi — Avignon. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 107 r°.)

MAI.

28 Dimanche — Dijon. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 98.)
30 Mardi — Dijon. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 v°.)

JUIN.

5 Lundi — Trainel. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 126.)
16 Vendredi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 54 r°.)
24 Samedi — Paris. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 54 r°.)
29 Jeudi — Conflans lez Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 57 r°.)

JUILLET.

17 Lundi — Amiens. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 127.)
27 Jeudi — [La duchesse est à Germolles et gouverne en l'absence du duc.] (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

AOÛT.

11 Vendredi — Hesdin. (*Arch. de Saint-Pierre.* Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)

SEPTEMBRE.

6 Mercredi — Cambray. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 54 r°.)
22 Vendredi — Rouvre. (Ordonnance pour les armoiries de la ville de Dijon, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 287.)
24 Dimanche — Argilly. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

OCTOBRE.

11 Mercredi — Germoles. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 298.)
23 Lundi — Beaune. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)
25 Mercredi — Beaune. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 287.)
27 Vendredi — Argilly. (Lettres patentes, *idem*, t. LIII, fol. 54 r°.)

NOVEMBRE.

5 Dimanche — Argilly. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 v°.)
8 Mercredi — Argilly. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
11 Samedi — Bligny. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 v°.)
30 Jeudi — Dijon. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

DÉCEMBRE.

4 Lundi — Rouvre. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 v°.)
19 Mardi — Montrichard. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 125.)
20 Mercredi — Montrichard. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 125.)

ANNÉE 1392.

Pâques, 14 avril.

Néant. — Pierre de Montbertaud était maître de la Chambre aux deniers du duc, et Maciot Estibourg, maître de la Chambre aux deniers de la duchesse. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 126.)

JANVIER.

3 Mercredi — Tours. (Mandement du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)

4 Jeudi — Tours. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)
16 Mardi — Tours. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
18 Jeudi — Tours. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 145.)
26 Vendredi — Tours. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 124.)

FÉVRIER.

3 Samedi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 123.)
4 Dimanche — Paris. (D. Plancher, t. III, p. 130.)
11 Dimanche — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 124.)
15 Jeudi — Longjumeau. (Comptes de Josset de Halle, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 58 r°.)
23 Vendredi — Lille. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 23 r°.)
26 Lundi — Lille en Flandre. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 146 r°.)

MARS.

7 Jeudi — Ypres. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 146.)
28 Jeudi — Lille. (*Arch. d'Ypres.* Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)

AVRIL.

13 Samedi — Arras. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 146.)
14 Dimanche, jour de Pasques — Arras?
15 Lundi — Arras. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 125, 145.)
17 Mercredi — Arras. (*Idem*, t. LIII, fol. 57 r°.)
21 Dimanche — Tournay. — Mon dit seigneur installa l'evesque de Tournay, et fut faite la feste du dit evesque aux frais de mon dit seigneur. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, p. 24 *bis*.)
26 Vendredi — Lille. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 23 v°.)

MAI.

3 Vendredi — Arras. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 144, et t. LIII, fol. 54 r°.)
7 Mardi — Douay. (Mandement, *idem*, t. LIII, fol. 57 r°.)
12 Dimanche — Lille. (*Arch. de Gand.* Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)
14 Mardi — Lille. (*Arch. d'Ypres.* Même communication.)
23 Jeudi — Lille. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 126.)
27 Lundi — Lille. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 126.)
28 Mardi — Lille. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
30 Jeudi — Lille. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 54 r°.)

JUIN.

3 Lundi — Douay. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 144.)
6 Jeudi — Douay. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 124.)
8 Samedi — Douay. (Compte de Josset de Halle, *idem*, t. LXV, fol. 58 r°.)
13 Jeudi — Hesdin. (Lettres patentes et mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 25 v°.)
22 Samedi — Hesdin. (Lettres patentes, *idem*, t. XXI, fol. 23 v°.)
24 Lundi — Hesdin. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 23 r°.)
25 Mardi — Aire. (Ordonnance, *idem*, t. LVIII, fol. 127.)
27 Jeudi — Saint Omer. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 23 r°.)
28 Vendredi — Saint Omer. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 23 r°.)

JUILLET.

3 Mercredi — Saint Omer. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 126.)
4 Jeudi — Saint Omer. (Mandements divers, *Bibl. nat.*, t. LVIII, fol. 142, et t. LIII, fol. 54 r°.)
5 Vendredi — Saint Omer. (*Arch. d'Ypres.* Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)

6 Samedi — Saint Omer. (Mandements divers, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 54 r° et 57 r°.)

7 Dimanche — Saint Omer. (Mandement, *idem,* t. LVIII, fol. 125.)

11 Jeudi — Hesdin. (Ordonnance, *idem,* t. LVIII, fol. 126.)

13 Samedi — Hesdin. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 98.)

14 Dimanche — Hesdin. (Mandement, *idem,* t. XXI, fol. 23.)

16 Mardi — Amiens. (Mandement, *idem,* t. LVIII, fol. 122.)

17 Mercredi — Amiens. (Mandements divers, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 23 r°, et t. LVIII, fol. 125.)

20 Samedi — Saint Denis (*Idem,* t. LVIII, fol. 126) — et même jour, — Luzarches (Mandement, *idem,* t. LVIII, fol. 146).

23 Mardi — Paris. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 122; mandement original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 11736.)

AOÛT.

4 Dimanche — Le duc est au Mans. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

10 Samedi — Le Mans. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 145.)

15 Jeudi — Le Mans. (Mandement, *idem,* t. LVIII, fol. 126.)

17 Samedi — Le Mans. (Mandement, *idem,* t. LVIII, fol. 126.)

25 Dimanche — Chartres. (Mandement, *idem,* t. XXI, fol. 23 r°.)

SEPTEMBRE.

8 Dimanche — Creil. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 125.)

11 Mercredi — Creil. (Lettres patentes, *idem,* t. XXI, fol. 24 r°.)

21 Samedi — Creil. (Ordonnance, *idem,* t. LVIII, fol. 124.)

24 Mardi — Creil. (Mandement, *idem,* t. LIII, fol. 54 r°.)

25 Mercredi — Creil. (*Idem,* Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 124.)

OCTOBRE.

3 Jeudi — Laon. (Lettres patentes et mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 54 r° et 57 r°.)

5 Samedi — Soissons. (Mandements divers, *idem,* t. LIII, fol. 54 r°, et t. LVIII, fol. 125.)

12 Samedi — Corbeil. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 23 r°.)
16 Mercredi — Paris. (Lettres patentes et mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 23 v°, et t. LVIII, fol. 124.)
23 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 127.)
29 Mardi — Corbeil. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 145.)
31 Jeudi — Paris. (*Idem*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 144.)

NOVEMBRE.

2 Samedi — Paris. (*Idem*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 124 r°.)
3 Dimanche — Paris. — Fut sacré evesque d'Arras, à Paris, le chancelier de mon dit seigneur le duc, lequel y estoit avec le conte de Nevers, son fils. Le roy s'y trouva en personne, mons. de Berry, mons. d'Orleans et mons. de Bourbon. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 25.)
4 Lundi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. XXI, fol. 23 r°.)
8 Vendredi — Paris. (*Idem*, t. XXI, fol. 23 r°.)
12 Mardi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LIII, fol. 124 r°.)
13 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 144.)
17 Dimanche — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 124.)
20 Mercredi — Bois de Vincennes. (Mandement, *idem*, t. LXV, fol. 56 v°.)
21 Jeudi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LVIII, fol. 144.)
22 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 127.)
26 Mardi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 144.)
27 Mercredi — Paris. (*Idem*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24 r°.)

DÉCEMBRE.

2 Lundi — Paris. (Mandement du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 23 v°.)
4 Mercredi — Paris. (*Idem*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 126.)
6 Vendredi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LVIII, fol. 125.)
7 Samedi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 124.)
21 Samedi — Longjumeau. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 144.)
28 Samedi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LIII, fol. 57 r°.)
[Tout le mois] — Sejour à Paris. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 24 v°.)

ANNÉE 1393.

Pâques, 6 avril.

Néant.

JANVIER.

2 Jeudi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 23 r°.)
4 Samedi — Paris. (*Idem*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 144 r°.)
8 Mercredi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LIII, fol. 55 r°.)
10 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LIII, fol. 54 r°.)
12 Dimanche — Paris. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 23 v°.)
22 Mercredi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LVIII, fol. 124.)
24 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 125.)

FÉVRIER.

3 Lundi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 289.)
4 Mardi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LXXII, fol. 289.)
6 Jeudi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. XXI, fol. 23 r°.)
8 Samedi — Saint Germain en Laye. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24 r°.)
9 Dimanche — Saint Germain en Laye. (*Idem*, t. LVIII, fol. 144 r°.)
13 Jeudi — Saint Germain en Laye. (*Idem*, t. XIII, fol. 54 r°.)
16 Dimanche — Conflans lez Paris. (*Idem*, t. LIII, fol. 55 r°.)
19 Mercredi — Paris. (Contrat de mariage de Antoine de Bourgogne passé entre Philippe le Hardi et Valeran de Luxembourg, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 291, et D. Plancher, t. III, pr. CLVI.)
24 Lundi — Paris. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 23 r°.)
27 Jeudi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. XXI, fol. 24 r°.)
[Tout ce mois fut passé à Paris et dans les environs.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24 v°.)

MARS.

5 Mercredi — Paris. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 54 r°.)
6 Jeudi — Paris. (*Idem,* t. XXI, fol. 24, et t. LIII, fol. 54 r°.)
10 Lundi — Conflans lez Paris. (*Idem,* t. XXI, fol. 24 r°.)
16 Dimanche — Saint Denys en France. (*Idem,* t. LIII, fol. 54 r°.)
[Les quinze premiers jours du mois, le duc est à Paris et aux environs. Il en part pour Amiens, le 16, et de là se rend à Boulogne.] (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24.)

AVRIL.

1 Mardi — Boulogne. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 57 r°.)
30 Mercredi — Boulogne. (*Idem,* t. XXI, fol. 25 r°, et t. LIII, fol. 57 r°.)
[Tout le mois à Boulogne, pour le traité de paix entre la France et l'Angleterre.]

MAI.

3 Samedi — Saint Omer. (Mandement, *idem,* t. XXI, fol. 24.)
13 Mardi — Hesdin. (Mandement, *idem,* t. XXI, fol. 24.)
14 Mercredi. — Hesdin. (Mandement, *idem,* t. LIII, fol. 57 r°.)
25 Dimanche, jour de la Pentecoste. — Arrivée du duc à Dijon. (*Escroes de la duchesse.*)
30 Vendredi — Depart du duc de Dijon. (*Escroes de la duchesse.*)

JUIN.

8 Dimanche — Boulogne. (Lettres patentes et mandements divers, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 54 r° et fol. 57 r°.)
29 Dimanche — Arras. (Mandement, *idem,* t. XXI, fol. 25 v°.)
30 Lundi — Arras. (Mandement, *idem,* t. XXI, fol. 24 v°.)

JUILLET.

4 Vendredi — Tournay. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 25 r°.)

5 Samedi - Tournay. (Ordonnance, *idem,* t. LIII, fol. 54 r°.)
26 Samedi — Beauté sur Marne. (Mandement, *idem,* t. LIII, fol. 54 r°.)

AOÛT.

1 Vendredi — Paris. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24 v°.)
2 Samedi — Paris. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24 v°.)
3 Dimanche — Paris. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24 v°.)
4 Lundi — Paris. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24 v°.)
5 Mardi — Paris. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24 v°.)
6 Mercredi — Paris. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24 v°.)
7 Jeudi — Paris. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24 v°.)
8 Vendredi — Beauté sur Marne. (Mandement. *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24 v°.)
9 Samedi — Brie Conte Robert. (Mandements divers, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 54 r° et 57 r°.)
[Le même jour] — Les Bordes Brie Conte Robert. (*Idem,* t. LIII, fol. 57 r°.)
30 Samedi — Germolles. (Lettres patentes, *idem,* t. XXI, fol. 25 r°.)

SEPTEMBRE.

3 Mercredi — La Ferté sur Grosne. (Lettres et mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 25 v°.)
24 Mercredi — Juigny les Chanceaux. (Mandement, *idem,* t. XXI, fol. 25 v°.)

OCTOBRE.

9 Jeudi — Beaune. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 56 r°.)
12 Dimanche — Cuisery. (Ordonnance, *idem,* t. LIII, fol. 144 r°.)
17 Vendredi — Cuisery. (Mandement, *idem,* t. XXI, fol. 25 v°.)
18 Samedi — Cuisery. (Ordonnance, *idem,* t. LIII, fol. 57 r°.)
30 Jeudi — Chalon sur Saone, — s'y firent les noces de Marie de Bourgogne. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 25 r°.) — [Note provenant du compte de Pierre de Montbertaut, maître de la Chambre aux deniers.]

IMPRIMERIE NATIONALE.

NOVEMBRE.

1 Samedi — Chalon sur Saone. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 142.)
9 Dimanche — Dijon. (Lettres et mandements, *idem*, t. XXI, fol. 25 r°.)
10 Lundi — Dijon. (Mandement, *idem*, t. LIII, fol. 63 r°.)
11 Mardi — Rouvre. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 25 r°.)
16 Dimanche — Besançon. — Mon dit seigneur se rendit et arriva à Besançon avec le conte de Nevers, son fils, pour l'entrée de l'archevesque du dit lieu, à laquelle se trouverent plusieurs chevaliers et escuyers. (Note provenant du compte perdu de Pierre de Montbertaut, maître de la Chambre aux deniers, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 25 r°.)
21 Vendredi — Dijon. (Ordonnance, *idem*, t. XXI, fol. 24 v°.)
22 Samedi — Saint Seine. (Lettres patentes, *idem*, t. XXI, fol. 24 v°.)
23 Dimanche — Chanceaux. (Mandement, *idem*, t. LIII, fol. 55 r°.)

DÉCEMBRE.

11 Jeudi — Conflans. (*Bibl nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 56 r°.)
19 Vendredi — Conflans lez Pontoise. (*Idem*, t. XXI, fol. 25 v°.)
24 Mercredi — Saint Germain en Laye. (*Idem*, t. LIII, fol. 54 r°.)
28 Dimanche — Conflans lez Paris. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

ANNÉE 1394.

Pâques, 19 avril.

Néant.

JANVIER.

3 Samedi — Pontoise. (Mandement, *Arch. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 25 r°.)

4 Dimanche — Saint Germain en Laye. (Ordonnance, *idem,* t. XXI, fol. 25 r°.)

12 Lundi — Conflans lez Paris. (Mandement, *idem.*)

13 Mardi — Conflans Sainte Honorine. (Mandement, *idem,* t. XXI, fol. 25 r°.)

FÉVRIER.

1 Dimanche — Saint Germain en Laye. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 25 r°.)

2 Lundi — Saint Germain en Laye. (Ordonnance, *idem,* t. XXI, fol. 25 r°.)

3 Mardi — Conflans lez Paris. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

11 Mercredi. — Arras. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 25 r°.)

14 Samedi — Arras. (Ordonnance, *idem,* t. LIII, fol. 57 r°.)

15 Dimanche — Arras. (Ordonnance et mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24 v°, et t. LXV, fol. 58 r°.)

16 Lundi — Arras. (Mandements divers, *idem,* t. XXI, fol. 25 r°, et t. LIII, fol. 57 r°.)

20 Vendredi — Lille. (*Titres de l'abbaye de Messines.* Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)

MARS.

4 Mercredi — Bruges. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 54 r°.)

6 Vendredi — Bruges. (Lettres patentes, *idem,* t. XXI, fol. 25 r°.)

8 Dimanche. — Hesdin. (*Idem,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 57 r°.)

10 Mardi — Abbaye des Dunes. (*Idem,* t. LIII, fol. 57 r°.)

23 Lundi — Hesdin. (*Idem,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 54 r°.)

27 Vendredi — Hesdin. (*Idem,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 54 r°.)

29 Dimanche — Hesdin. (*Idem,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 54 r°.)

AVRIL.

1 Mercredi — Hesdin. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24 v°.)

4 Samedi — Chateau de Hesdin. (*Idem,* t. XXI, fol. 25 v°.)

8 Mercredi — Boulogne sur Mer. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 25 v°.)
18 Samedi — Boulogne sur Mer. (Mandements divers, *idem*, t. LIII, fol. 136 r° et v°.)
24 Vendredi — Boulogne sur Mer (*Idem*, t. LI, fol. 39 v°) — et même jour, Montreuil sur Mer (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XCVIII, fol. 677).
29 Mercredi — Neufchatel. (Mandement, *idem*, t. LIII, fol. 54 r°.)

MAI.

5 Mardi — Boulogne sur Mer. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 57 r°.)
12 Mardi — Boulogne. (Mandement, *idem*, t. LIII, fol. 58 r°.)

JUIN.

2 Mardi — Saint Omer. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 58 r°.)

JUILLET.

5 Dimanche — Conflans. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 57 r°.)
7 Mardi — Paris. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 26 r°.)
8 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LXV, fol. 58 r°.)
9 Jeudi — Paris. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
12 Dimanche — Montléry. (Mandement, *Arch. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 26 r°.)
20 Lundi — Lille. (Lettres patentes, *idem*, t. XXI, fol. 26 r°.)
25 Samedi — Tournai. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

AOÛT.

1 Samedi — Pont de Sé. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 26 v°.)

OCTOBRE.

2 Vendredi — Angers. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

16 Vendredi — Angers. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 57 v°.)
[Le duc arrive ce jour pour le traité entre le roi et le duc de Bretagne.]
24 Samedi — Nantes. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

NOVEMBRE.

[Tout le mois] — Sejour en Bretagne. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 57 v°.)

DÉCEMBRE.

2 Mercredi — Angers. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 27 r°.)
16 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 26 r°.)
27 Dimanche — Paris. (Mandement, *idem*, t. LI, fol. 40 r°.)

ANNÉE 1395.

Pâques, 11 avril.

Despense faite par Jacques de la Tannerie, maistre de la Chambre aux deniers de mon dit seigneur de Bourgoigne par le temps devant dit, c'est assavoir du premier jour de fevrier l'an mil ccc IIII^xx et quatorze jusques au darrier jour de décembre l'an mil ccc IIII^xx et quinze inclus. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1503 *bis*, vol. in-fol. de 154 feuillets parchemin, fol. IX r° à XLIIII v°.) — Le mois de janvier manque.

JANVIER.

3 Dimanche — Paris. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 26 r°.)
7 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 26 r°.)
19 Mardi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, et mandement, *idem*, t. LXV, fol. 58 r°.)
20 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LIII, fol. 58 r°.)

30 Samedi — Paris. (*Titres de l'abbaye de Messines.* Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)

FÉVRIER.

1 Lundi — Mons., madame, mons. le conte de Nevers, mes damoiselles de Nevers, Bonne et de Saint Pol, — tout le jour à Conflans lez Paris.
2 Mardi — Mons., madame de Bourgoingne, mons. le conte de Nevers, mes damoiselles de Nevers, Bonne et de Saint Pol, — tout le jour à Conflans.
3 Mercredi — [Les mêmes], — tout le jour à Paris.
4 Jeudi — [Les mêmes], — tout le jour à Paris.
5 Vendredi — [Les mêmes], — tout le jour à Paris.
6 Samedi — [Les mêmes], — tout le jour à Paris.
7 Dimanche — Mons. et mons. le conte de Nevers, son fils, — disner à Paris, — giste à Conflans, — madame, nos damoiselles de Nevers, Bonne et de Saint Pol, — tout le jour à Conflans.
8 Lundi — Mons. le duc et mons. le conte de Nevers, — disner à Paris, — giste à Conflans, — ces dames à Conflans.
9 Mardi — Mons. le duc et mons. le conte, — disner à Paris, — giste à Conflans, — ces dames à Conflans.
10 Mercredi — [Le duc, le conte et ces dames], — tout le jour à Paris.
11 Jeudi — [Tous], — à Paris.
12 Vendredi — [Tous], — à Conflans.
13 Samedi — [Tous], — à Conflans.
14 Dimanche — [Tous], — à Conflans.
15 Lundi — [Tous], — à Conflans.
16 Mardi — [Tous], — à Conflans.
17 Mercredi — [Tous], — à Conflans.
18 Jeudi — [Le duc et le conte], — à Paris, — ces dames à Conflans.
19 Vendredi — [Tous], — à Conflans.
20 Samedi — Mons. le duc et mons. le conte, — disner à Paris, — giste à Conflans, — ces dames à Conflans.
21 Dimanche — Mons. le duc et mons. le conte, — disner à Paris, — giste à Conflans, — ces dames à Conflans.

22 Lundi — Mons. le duc et mons. le conte, — tout le jour à Paris, — ces dames à Conflans.

23 Mardi — Mons. disner à Paris, — giste à Saint Denys, — le conte de Nevers et ces dames, — tout le jour à Conflans.

24 Mercredi — Mons. et le conte, — disner à Saint Denys, — giste à Conflans, — ces dames, — tout le jour à Conflans.

25 Jeudi — [Tous], — à Conflans, tout le jour.

26 Vendredi — [Tous], — à Conflans, tout le jour.

27 Samedi — [Tous], — à Conflans, tout le jour.

28 Dimanche — [Tous], — à Conflans, tout le jour.

MARS.

1 Lundi — Mons., madame, mons. le conte de Nevers, mes damoiselles de Nevers, Bonne et de Saint Pol, — tout le jour à Conflans.

2 Mardi — Mons. et le conte, — disner à Conflans, — madame, mes damoiselles de Nevers, Bonne et de Saint Pol, — tout le jour au dit Conflans, et y fut le roy à disner, — mon dit seigneur et mons. le conte de Nevers, — giste à Villeneufve Saint Jorge.

3 Mercredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner à Leursans devers le roy, — giste à Melun.

4 Jeudi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — tout le jour à Melun devers le roy.

5 Vendredi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner à Nangis, — giste à Bray sur Saine, — madame, ma damoiselle de Nevers, nos damoiselles Bonne et de Saint Pol, — giste au dit Bray devers mon dit seigneur et à ses frais.

6 Samedi — [Tous], — disner et giste à Traineau.

7 Dimanche — [Tous], — disner et giste à Marigny.

8 Lundi — [Tous], — disner à Grant Pavillon, — souper et giste à Troyes.

9 Mardi — [Tous], — disner à Fouchieres, — giste à Bar sur Saine.

10 Mercredi — [Tous], — à Mussy tout le jour.

11 Jeudi — [Tous], — disner et giste à Buncy.

12 Vendredi — [Tous], — à Buncy tout le jour.

13 Samedi — [Tous], — disner au Chemin d'Aisy, — giste à Villaines.

14 Dimanche — [Tous], — à Villaines tout le jour.
15 Lundi — [Tous], — à Baigneux tout le jour.
16 Mardi — [Tous], — disner à Baigneux, — giste à Chanceaux.
17 Mercredi — [Tous], — disner à Chanceaux, — giste à Saint Sonne.
18 Jeudi — [Tous], — disner et gister à Dijon.
19 Vendredi — [Tous], — à Dijon tout le jour.
20 Samedi — [Tous], — à Dijon tout le jour.
21 Dimanche — [Tous], — à Dijon tout le jour.
22 Lundi — [Tous], — avec Anthoine Monsieur — disner à Gilly, — souper et giste à Nuys.
23 Mardi — Mons., madame, mons. le conte de Nevers et Anthoine Monsieur, mes damoiselles de Nevers, Bonne et de Saint Pol, — tout le jour à Beaune.
24 Mercredi — [Les mêmes], — disner et giste à Chalon.
25 Jeudi — Mons. le duc et le conte de Nevers, — disner sur la riviere en venant de Chalon par yauwe, — giste à Tournus.
26 Vendredi — Mons. le duc et le conte, — tout le jour à Tournus.
27 Samedi — Mons. le duc et le conte, — disner à Saint Julien, — giste à Bourc en Bresse.
28 Dimanche — Mons. le duc et le conte, — tout le jour à Bourc en Bresse, — et y fut à disner le conte de Savoye.
29 Lundi — Mons. le duc et le conte, — tout le jour à Bourc en Bresse.
30 Mardi — Mons. le duc et le conte, — tout le jour à Bourc en Bresse.
31 Mercredi — Sejour à Bourc en Bresse.

AVRIL.

1 Jeudi — Mons. le duc et le conte, — tout le jour à Bourc en Bresse.
2 Vendredi — Mons. le duc et le conte, — tout le jour à Bourc en Bresse.
3 Samedi — Mons. le duc et le conte, — tout le jour à Bourc en Bresse.
4 Dimanche — Mons. le duc et le conte, — tout le jour à Bourc en Bresse.
5 Lundi — Mons. le duc et le conte, — tout le jour à Bourc en Bresse.
6 Mardi — Mons. le duc et le conte, — disner et giste à Cuisery.
7 Mercredi — Mons., madame, mons. le conte de Nevers, mes damoiselles de Nevers, Bonne et de Saint Pol, — tout le jour à Germoles.

8 Jeudi — [Les mêmes, plus Antoine Monsieur], — tout le jour à Germoles.

9 Vendredi — [Tous], — à Germoles tout le jour.

10 Samedi — [Tous], — à Germoles tout le jour.

11 Dimanche, jour de Pasques l'an mil CCC IIII^{xx} et quinze — Mons., madame, mons. le conte de Nevers, Anthoine Monsieur, noz damoiselles de Nevers, Bonne et de Saint Pol, — disner et souper à Germoles, — mon dit seigneur, madame, mons. le conte de Nevers et ma damoiselle, sa femme, — giste à Bellecroix, — les diz Anthoine Monsieur et mes damoiselles Bonne et de Saint Pol, — giste à Germoles.

12 Lundi — [Tous], — disner et gister à l'abbaye de Masieres.

13 Mardi — [Tous], — disner et giste à Gilly.

14 Mercredi — [Tous], — disner à Noiron, — souper et giste à Rouvre.

15 Jeudi — [Tous], — disner à Rouvre, — souper et giste à Dijon.

16 Vendredi — [Tous], — à Dijon.

17 Samedi, 18, 19, 20 — [Tous], — à Dijon.

21 Mercredi — [Le duc et le conte], — disner à Dijon, — giste à Chanceaux.

22 Jeudi — Mons. le duc et le conte, — disner à Villeneuve ou Chemin d'Aisy, — giste à Chastellon, — et y furent ce jour mons. d'Orliens et ses gens aux frais de mon dit seigneur.

23 Vendredi — Mons. le duc et le conte, — disner à Villaines, — giste à Chanceaux, — et y furent ce jour mons. d'Orliens et ses gens aux frais de mon dit seigneur.

24 Samedi — Mons. le duc et le conte, — disner à Ploumeres, — giste à Dijon, — madame, mes damoiselles de Nevers, Bonne et de Saint Pol, — tout le jour au dit Dijon, — et furent ce jour mons. d'Orliens et ses gens aux frais de mon dit seigneur.

25 Dimanche — Mons. le duc, le conte et ces dames, — disner à Dijon, — giste à Rouvre, — et y fut mons. d'Orliens.

26 Lundi — Mons. le duc et le conte, — disner à Chistiaux, — giste à Argilly, — et y fu tout le jour mons. d'Orliens.

27 Mardi — Mons. le duc et le conte, — disner à Masieres, — giste à Germoles, — et y fu mons. d'Orliens.

28 Mercredi — [Tous], — à Germoles, — y fut le duc d'Orleans.

29 Jeudi — [Les mêmes], — à Germoles, — y fut le duc d'Orleans.

IMPRIMERIE NATIONALE.

30 Vendredi — Mons. le duc et le conte, — disner sur l'iaue en un batel en alant de Chalon par yauwe, — giste à Tournus.

MAI.

1 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — disner sur l'iauwe en un batel en alant de Tournus à Belleville, — et disna ce jour l'escurie de mon dit seigneur à Mascon.

[Du 2 Dimanche au Samedi 15] — Sejour à Lyon.

16 Dimanche — Disner à Lyon, — giste à Vienne.

17 Lundi — Disner sur la riviere entre Vienne et Soyon, — giste à Soyon.

18 Mardi — Disner sur l'iaue ez batiaus, — giste au Pont Saint Esperit.

19 Mercredi — Sejour au Pont Saint Esperit.

20 Jeudi — Sejour au Pont Saint Esperit.

21 Vendredi — Sejour au Pont Saint Esperit.

22 Samedi — Disner à Roquemore, — giste à Villeneuve lez Avignon.

23 Dimanche au 31 Lundi — Sejour à Villeneuve lez Avignon.

JUIN.

[Du 1 Mardi au 24] — Mons. le duc, — sejour à Villeneuve lez Avignon.

25 Vendredi — Mons. le duc, — sejour à Avignon.

26 Samedi — Mons. le duc, — sejour à Avignon.

27 Dimanche — Mons. le duc, — sejour à Avignon.

28 Lundi — Mons. le duc, — sejour à Avignon.

29 Mardi — Mons. le duc, — sejour à Avignon.

30 Mercredi — Mons. le duc, — sejour à Avignon.

JUILLET.

1 Jeudi — Mons. le duc, — sejour à Avignon.

2 Vendredi — Mons. le duc, — sejour à Avignon.

3 Samedi — Mons. le duc, — sejour à Avignon.

4 Dimanche — Mons. le duc, — sejour à Avignon.

5 Lundi — Mons. le duc, — sejour à Avignon.

6 Mardi — Mons. le duc, — sejour à Avignon.
7 Mercredi — Mons. le duc, — sejour à Avignon.
8 Jeudi — Mons. le duc, — sejour à Avignon.
9 Vendredi — Mons. à Villeneuve lez Avignon.
10 Samedi — Mons. à Villeneuve lez Avignon.
11 Dimanche — Mons. à Villeneuve lez Avignon, — souper et giste à Baigneus.
12 Lundi — Disner au Bourc Saint Andry, — giste à Viviers.
13 Mardi — Disner à Baiz, — giste à Soyon.
14 Mercredi — Disner à Estain, — giste à Saint Vallier.
15 Jeudi — Disner à Auberive, — giste à Vienne.
16 Vendredi — Disner et giste à Lyon sur le Rone.
17 Samedi — Disner à Villefranche, — giste à Belleville.
18 Dimanche — Disner à Mascon, — giste à Tournus.
19 Lundi — Mons. tout le jour à Tournus.
20 Mardi — Disner à Tournus, — giste à Chalon.
21 Mercredi — Mons. tout le jour à Chalon.
22 Jeudi — Disner à Chalon, — giste à l'abbaye de Masieres.
23 Vendredi — Disner à Gilly, — souper et giste à Dijon.
24 Samedi et 25 — Sejour à Dijon.
26 Lundi — Disner à Dijon, — giste à Flory sur Oche.
27 Mardi — Disner à Viteaux, — giste à Courcelles.
28 Mercredi — Disner à Lille soubs Montroyal, — giste à Sarrey.
29 Jeudi — Disner à Auçoirre, — giste à Joigny.
30 Vendredi — Disner à Sens, — giste à Pont sur Yonne.
31 Samedi — Disner à Saint Monmen, — giste à Meleun.

AOÛT.

1 Dimanche — Mons. disner à Meleun, — giste à Corbeil.
2 Lundi — Disner à Villeneuve Saint Jorge, — giste à Paris.
3 Mardi — Sejour à Paris.
4 Mercredi — Sejour à Paris.
5 Jeudi — Sejour à Paris.
6 Vendredi — Sejour à Paris.

7 Samedi — Sejour à Paris.
8 Dimanche — Sejour à Paris.
9 Lundi — Sejour à Paris.
10 Mardi — Sejour à Paris.
11 Mercredi — Sejour à Paris.
12 Jeudi — Mons. disner et gister à Conflans, — le roy y disna ce jour.
13 Vendredi — Mons. disner à Paris, — souper et giste à Conflans.
14 Samedi — Sejour à Paris.
15 Dimanche — Mons. tout le jour à Paris.
16 Lundi — Mons. tout le jour à Paris.
17 Mardi — Disner à Paris, — giste à Villeneuve Saint Jorge.
18 Mercredi — Mons. disner à Villeneuve Saint Jorge, — giste à Conflans.
19 Jeudi — Mons. disner à Paris, — souper et giste à Conflans.
20 Vendredi — Disner à Paris, — giste à Villeneuve Saint Jorge.
21 Samedi — Disner à Paris, — giste à Conflans.
22 Dimanche — Mons. tout le jour à Paris.
23 Lundi — Mons. disner à Paris, — souper et giste à Conflans.
24 Mardi — Mons. tout le jour à Paris.
25 Mercredi — Disner à Paris, — souper et giste à Conflans.
26 Jeudi — Disner à Paris, — souper à Conflans, — giste à Villeneuve Saint Jorge.
27 Vendredi — Disner à Villeneuve Saint Jorge, — giste à Conflans.
28 Samedi — Giste à Paris.
29 Dimanche — Disner à Paris, — souper et giste à Conflans.
30 Lundi — Mons. tout le jour à Conflans.
31 Mardi — Mons. tout le jour à Paris.

SEPTEMBRE.

1 Mercredi — Mons. tout le jour à Paris.
2 Jeudi — Mons. tout le jour à Paris.
3 Vendredi — Disner à Livry, — souper et giste à Villeneuve Saint Jorge.
4 Samedi — Sejour à Villeneuve Saint Jorge.
5 Dimanche — Disner à Villeneuve Saint Jorge, — souper et giste à Paris, — au souper assisterent le roy, la reyne, mons. d'Orleans, etc.

6 Lundi — Sejour à Paris.
7 Mardi — Sejour à Paris.
8 Mercredi — Sejour à Paris.
9 Jeudi — Mons. disner à Paris, — giste à Villeneuve Saint Jorge.
10 Vendredi — Mons. tout le jour à Villeneuve Saint Jorge.
11 Samedi — Disner à Villeneuve, — giste à Laigny sur Marne.
12 Dimanche — Mons. disner à Laigny sur Marne, — giste à Paris.
13 Lundi — Disner à Paris, — giste à Villeneuve Saint Jorge.
14 Mardi — Disner à Villeneuve, — giste à Paris.
15 Mercredi — Mons. tout le jour à Paris.
16 Jeudi — Sejour à Paris.
17 Vendredi — Disner à Paris, — giste à Villeneuve Saint Jorge.
18 Samedi — Sejour à Villeneuve Saint Jorge.
19 Dimanche — Disner à Villeneuve Saint Jorge, — giste à Laigny.
20 Lundi — Mons. disner à Saint Fiacre, — giste à Laigny.
21 Mardi — Mons. disner en le Queue en Brie, — giste à Vau la Roine.
22 Mercredi — Sejour à Paris.
23 Jeudi — Disner à Villeneuve, — giste à Paris.
24 Vendredi — Sejour à Paris.
25 Samedi — Sejour à Paris.
26 Dimanche — Sejour à Paris.
27 Lundi — Sejour à Paris.
28 Mardi — Mons. disner à Paris, — giste à Villeneuve Saint Jorge.
29 Mercredi — Disner à Villeneuve, — giste à Paris.
30 Jeudi — Mons. tout le jour à Paris.

OCTOBRE.

1 Vendredi — Mons. sejour à Paris.
2 Samedi — Mons. sejour à Paris.
3 Dimanche — Mons. sejour à Paris.
4 Lundi — Mons. sejour à Paris.
5 Mardi — Disner à Paris, — giste à Longjumeau.
6 Mercredi — Tout le jour à Longjumeau.
7 Jeudi — Tout le jour à Longjumeau.

8 Vendredi — Disner au Bourc la Royne, — giste à Paris.
9 Samedi — Mons. disner à Boulongne la Petite, — giste à Paris.
[Le reste du mois] — Sejour à Paris.

NOVEMBRE.

[Du 1 Lundi au 5 Vendredi] — Mons. le duc, — sejour à Paris.
6 Samedi — Mons. disner à Boulongne la Petite, — giste à Paris.
7 Dimanche, 8, 9 — Tout le jour à Paris.
10 Mercredi — Mons. disner à Saint Denys, — giste à Paris.
11 Jeudi, 12, 13, 14 — Tout le jour à Paris.
15 Lundi — Disner à Paris, — souper et giste à Luzarches.
16 Mardi — Mons. disner à Creil, — giste à Luzarches.
[Du Mercredi 17 au Mardi 30] — Sejour à Paris.
[Le dernier novembre, le duc donna un grand dîner et une grande fête en son hôtel d'Artois, aux Anglais, à mons. d'Orléans, à mons. de Bourbon, à plusieurs seigneurs de France et d'ailleurs.] (Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 27 r°.)

DÉCEMBRE.

[Du Mercredi 1 au Vendredi 31 — Le duc séjourne à Paris, — sauf le vendredi 3, qu'il dîna à Villeneuve Saint Georges.]

ANNÉE 1396.

Pâques, 2 avril.

Extrait du contrôle de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, fait par Mathieu de Saint-Omer, secrétaire de mondit seigneur et contrôleur sur le fait de la dépense, laquelle doit contrôler Jean de Bray, maître de la Chambre aux deniers, commençant le 1er janvier 1395. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or,* registre in-folio, 90 feuillets parchemin, B 326, non paginé. — On trouve aussi des feuilles détachées des escroes, B 326 *bis*, liasse de 78 pièces, parchemin d'escroes, B 1503 *bis*, 2e registre, fol. 42 et suiv. — *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 159-160.)

JANVIER.

1 Samedi — Mons. tout le jour à Paris.

2 Dimanche — Mons. tout le jour à Paris.
3 Lundi — Mons. tout le jour à Paris.
4 Mardi — Mons. tout le jour à Paris.
5 Mercredi — Mons. tout le jour à Paris.
6 Jeudi — Mons. à Paris, — fut au disner mons. le duc de Berry.
7 Vendredi — Mons. tout le jour à Paris.
8 Samedi — Mons. à Paris, — disnerent à l'hostel mes seigneurs d'Orleans et de Bourbon.
9 Dimanche — Mons. disner à Paris, — giste à Saint Denys.
10 Lundi — Mons. tout le jour à Paris.
11 Mardi — Sejour à Paris.
12 Mercredi — Sejour à Paris.
13 Jeudi — Sejour à Paris.
14 Vendredi — Sejour à Paris.
15 Samedi — Sejour à Paris.
16 Dimanche — Sejour à Paris, — disnerent à l'hostel, mons. de Bourbon et mons. d'Albret.
17 Lundi — Sejour à Paris, — disnerent à l'hostel mes seigneurs d'Orleans, de Bourbon et de Berry.
18 Mardi — Sejour à Paris.
19 Mercredi — Sejour à Paris.
20 Jeudi — Sejour à Paris.
21 Vendredi — Mons. à Paris, — disnerent à l'hostel mes seigneurs de Berry, d'Orleans, de Bourbon et plusieurs autres estrangiers.
22 Samedi — Mons. tout le jour à Paris.
23 Dimanche — Sejour à Paris.
24 Lundi — Sejour à Paris.
25 Mardi — Sejour à Paris.
26 Mercredi — Sejour à Paris.
27 Jeudi — Sejour à Paris.
28 Vendredi — Sejour à Paris.
29 Samedi — Sejour à Paris.
30 Dimanche — Sejour à Paris.
31 Lundi — Sejour à Paris.

FÉVRIER.

1 Mardi — Mons. tout le jour à Paris.
2 Mercredi — Sejour à Paris.
3 Jeudi — Sejour à Paris.
4 Vendredi — Sejour à Paris, — au disner assisterent mons. le connestable et mons. l'admiral.
5 Samedi — Sejour à Paris.
6 Dimanche — Sejour à Paris.
7 Lundi — Sejour à Paris.
8 Mardi — Mons. à Paris, — mons. de Berry disna avec mon dit seigneur.
9 Mercredi — Mons. tout le jour à Paris.
10 Jeudi — Sejour à Paris.
11 Vendredi — Sejour à Paris.
12 Samedi — Sejour à Paris.
13 Dimanche — Sejour à Paris.
14 Lundi — Sejour à Paris.
15 Mardi — Sejour à Paris.
16 Mercredi — Sejour à Paris.
17 Jeudi — Sejour à Paris.
18 Vendredi — Sejour à Paris.
19 Samedi — Sejour à Paris.
20 Dimanche — Sejour à Paris.
21 Lundi — Mons. à Paris, — au disner assisterent mes seigneurs d'Albret, de Saint Pol et messire Pierre de Navarre.
22 Mardi — Mons. tout le jour à Paris, — mons. d'Orleans et mons. de Bourbon disnerent ce jour avec mon dit seigneur.
23 Mercredi — Mons. tout le jour à Paris.
24 Jeudi — Mons. tout le jour à Paris.
25 Vendredi — Mons. tout le jour à Paris, — mons. d'Orleans et mons. de Bourbon disnerent ce jour, et avec eux plusieurs autres seigneurs.
26 Samedi — Mons. tout le jour à Paris.
27 Dimanche — Sejour à Paris.

28 Lundi — Sejour à Paris.

29 Mardi — Sejour à Paris.

MARS.

1 Mercredi — Mons. tout le jour à Paris.

2 Jeudi — Mons. à Paris, — furent ce jour au disner mes seigneurs de Berry, d'Orleans et de Bourbon, en l'hostel de mon dit seigneur.

3 Vendredi — Mons. tout le jour à Paris.

4 Samedi — Sejour à Paris.

5 Dimanche — Sejour à Paris.

6 Lundi — Sejour à Paris.

7 Mardi — Sejour à Paris.

8 Mercredi — Sejour à Paris.

9 Jeudi — Sejour à Paris.

10 Vendredi — Mons. à Paris, — mes seigneurs d'Orleans et de Bourbon furent ce jour au disner avec mon dit seigneur.

11 Samedi — Mons. à Paris, — mons. de Berry fut au disner avec mon dit seigneur.

12 Dimanche — Mons. à Paris, — mon dit seigneur fut ce jour devers le roy au palais à la feste de la reyne d'Angleterre.

13 Lundi — Mons. tout le jour à Paris.

14 Mardi — Mons. tout le jour à Paris, — donne à disner ce jour en son hostel au roy, à mes seigneurs les ducs de Berry, d'Orleans et de Bourbon.

15 Mercredi — Mons. tout le jour à Paris.

16 Jeudi — Sejour à Paris.

17 Vendredi — Sejour à Paris.

18 Samedi — Sejour à Paris.

19 Dimanche — Sejour à Paris.

20 Lundi — Sejour à Paris.

21 Mardi — Mons. à Paris, — mons. le conte de Nevers fut trouver mon dit seigneur pour le disner.

22 Mercredi — Mons. tout le jour à Paris.

23 Jeudi — Sejour à Paris.

24 Vendredi — Sejour à Paris.

25 Samedi — Sejour à Paris.

IMPRIMERIE NATIONALE.

26 Dimanche — Sejour à Paris.

27 Lundi — Sejour à Paris.

28 Mardi — Sejour à Paris.

29 Mercredi — Sejour à Paris.

30 Jeudi — Sejour à Paris.

31 Vendredi — Mon dit seigneur et mons. le conte de Nevers, qui des le XXI fut toujours avec mon dit seigneur, furent au palais devers le roy, et leur commun à l'hostel de l'evesque de Paris.

AVRIL.

[1 Samedi, 2 Pasques MCCCXCVI, 3, 4] — Sejour à Paris.

5 Mercredi — Disner à Paris, — souper et gister à Saint Denys, — mons. de Nevers accompagnoit mon dit seigneur.

6 Jeudi — Mons. le duc disne à Paris, — le conte de Nevers à Charenton, — leur commun à Crethuel, — et tous ensemble gister à Brie Conte Robert.

7 Vendredi — Disner à Grantpuis, — gister à Donemarie.

8 Samedi — Disner à Trainuel, — gister à Marigny.

9 Dimanche — Disner au Grant Pavillon, — gister à Illes.

10 Lundi — Disner à Gyé, — gister à Chasteillon.

11 Mardi — Disner à Buncy, — gister à Villaines.

12 Mercredi — Disner à Chanceaux, — gister à Saint Soigne.

13 Jeudi — Disner et gister à Dijon, où se trouve madame la dauphine, madame sa femme, Antoine Monsieur, Philippe Monsieur, et les autres seigneurs leurs enfans, mons. de Nevers, madame sa femme et tous mes seigneurs leurs enfans.

[14, 15] — [Les mêmes], — tout le jour à Dijon.

16 Dimanche — Mon dit seigneur, madame, mons. le conte, madame sa femme, Antoine Monsieur et mesdemoiselles Bonne et de Saint Pol, — disner à Dijon, — giste à Rouvres, — les autres seigneurs et enfans resterent à Dijon.

17 Lundi — [Les mêmes], — tout le jour à Dijon.

18 Mardi — [Les mêmes], — disner à Rouvres, — giste à Dijon, — où se trouva madame de Savoye et Philippe Monsieur.

19 Mercredi — [Les mêmes], — disner à Messigny, — souper et gister à Dijon.

20 Jeudi — [Les mêmes], — tout le jour à Dijon.

21 Vendredi — [Les mêmes], — tout le jour à Dijon.

22 Samedi — [Les mêmes], — tout le jour à Dijon.

23 Dimanche — [Les mêmes], — tout le jour à Dijon.

24 Lundi — Dijon, — furent au souper mons. de Savoye, mons. le connestable de France et plusieurs autres estrangers, qui s'y trouverent encore le lendemain.

[25, 26, 27, 28, 29, 30] — [Les mêmes demeurent jusqu'au 30, excepté mons. le comte de Nevers qui se partit ledit jour après dîner pour aller en Hongrie. Il était depuis le 21 auprès du duc.]

MAI.

1 Lundi — [Les mêmes], — tout le jour à Dijon, — et s'y trouva aussi mons. de la Marche.

2 Mardi — Mon dit seigneur le duc, — disner à Chanceaux, — gister à Baigneux.

3 Mercredi — Disner à Villeneuve, — gister à Mucey.

4 Jeudi — Disner à Fouchieres, — gister à Troyes.

5 Vendredi — Disner à Marigny, — gister à Nogent sur Seine.

6 Samedi — Disner au Petit Paris, — gister à Rozay en Brie.

7 Dimanche — Desjeuner à Bernay chez Gillequin de la Motte, — son commun à Tournan, — et fut gister à Cretueil.

8 Lundi — Disner à Paris vers le roy, — gister à Conflans, où demeura son commun tout le jour.

9 Mardi — Disner à Paris vers le roy, — souper et gister à Conflans.

10 Mercredi — Disner à Paris vers le roy, — ses gentilshomes à la Moufle devant Saint Pol, — cependant son commun se tenoit à Conflans.

11 Jeudi — Disner à Paris, — souper et gister à Bondis.

[12, 13] — Sejour à Livry.

14 Dimanche — Disner à Bondis, — gister au Mesnil Aubry.

15 Lundi — Diner à Asnieres avec mons. d'Orleans, — souper et gister à Saint Denys, — partie de son commun disna à Saint Brice et partie à Conflans.

16 Mardi — Disner à Paris vers le roy, — souper et gister à Conflans.
17 Mercredi — Disner à Paris vers le roy, — ses chevaliers et escuyers en la taverne à la Moufle lez Saint Pol, — souper et gister à Livry, son commun demeurant toujours à Conflans.
18 Jeudi — Sejour à Livry.
19 Vendredi — Disner à Livry, — gister à Conflans, où madame, Antoine Monsieur, mesdemoiselles Bonne et de Saint Pol se trouverent pour le disner.
20 Samedi — Mon dit seigneur fut disner et gister au palais vers le roy, — et le commun resta à Conflans, — il avoit avec luy partie de ses gens au palais.
21 Dimanche — Sejour au palais du roy, — Antoine Monsieur vint l'y trouver. — madame resta à Conflans.
22 Lundi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — disner à Paris vers le roy, — souper et giste à Conflans.
[23, 24] — Sejour à Conflans.
25 Jeudi — Conflans, — y soupa le roi et des Englois à grand desroy, mons. d'Orleans, mons. de Bourbon, messire Pierre de Navarre, le frere du roi d'Engleterre, le conte de Saint Pol et d'autres personnages.
[26, 27] — Sejour à Conflans.
28 Dimanche — Mon dit seigneur, — disner à Conflans, — souper au Bois devers le roy, — et giste à Conflans.
29 Lundi — Disner à Conflans, — souper à Paris devers le roy et mons. de Bourbon, — ses gens resterent à Conflans et madame partit pour Saint Quentin.
30 Mardi — Disner à Paris en l'ostel d'Artoys, — souper en l'ostel de Montagu devers le roy, — giste à Conflans.
31 Mercredi — A Paris chez le roy.

JUIN.

1 Jeudi — Mons. disner à Paris chez le roy, — gister à Louvres.
2 Vendredi — Disner à Senlis, — gister à Verberie.
3 Samedi — Mons. tout le jour à Compiegne.
4 Dimanche — Disner et souper à Compiegne, — giste au Pont à Choisy.

5 Lundi — Disner au Pont à Choisy, — souper et gister à Noyon.
6 Mardi — Disner à Noyon, — souper à Maigny, — gister à Hem en Vermandoys.
7 Mercredi — Mon dit seigneur, madame, Antoine Monsieur et mes dites demoiselles disnerent et gisterent à Saint Quentin, où se trouva pour le soupé madame d'Ostrevans, madame de Brabant et plusieurs seigneurs.
8 Jeudi — Tout le jour à Saint Quentin, — furent au disné madame de Brabant et madame d'Ostrevant au soupé.
9 Vendredi — Mon dit seigneur, — disner à Saint Quentin, — gister à Noyon.
10 Samedi — Mons. disner au Pont à Choisy, — souper et giste à Compiegne, — partie de son commun resta au dit Choisy.
[11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21] — Sejour à Compiegne, — [sa famille vint l'y trouver le 12 ainsi que madame d'Ostrevant qui y demeura jusqu'au 19].
22 Jeudi — Mon dit seigneur, — disner à Compiegne, — fut souper et gister à Cuise, — la cour et le commun à Compiegne.
[23, 24] — Tout le jour à Compiegne.
25 Dimanche — Disner à Compiegne, — gister à Cuise avec Antoine Monsieur.
26 Lundi — Tout le jour à Compiegne avec Antoine Monsieur.
27 Mardi — Disner à Compiegne, — giste à Cuise, — la cour et le commun à Compiegne.
28 Mercredi — Tout le jour à Compiegne.
29 Jeudi — Disner à Compiegne, — giste à Cuise.
30 Vendredi — Tout le jour à Compiegne.

JUILLET.

1 Samedi — Tout le jour à Compiegne.
2 Dimanche — Disner à Compiegne, — gister à Cuise.
3 Lundi — Tout le jour à Compiegne.
4 Mardi — Mons. disner à Compiegne, — gister à Cuise.
5 Mercredi — Tout le jour à Compiegne.
6 Jeudi — Disner au Four aux Voirres en la forest avec madame, et fut gister à Cuise, et ma dite dame revint gister à Compiegne.

7 Vendredi — Tout le jour à Compiegne.
8 Samedi — Tout le jour à Compiegne.
9 Dimanche — Mons. disner à Compiegne, — gister à Cuise.
10 Lundi — Tout le jour à Compiegne.
11 Mardi — Disner à Compiegne, — gister à Cuise, et le roy soupa à l'ostel.
12 Mercredi — Tout le jour à Compiegne, — et se partit madame de devers monseigneur.
13 Jeudi — Mons. et Antoine Monsieur furent gister à Cuise, — et disna à l'ostel mons. d'Orleans.
14 Vendredi — Mons. disner à Chastes en l'ostel des Celestins, — souper et gister à Cuise, — Antoine Monsieur en revint seul.
15 Samedi — Mons. tout le jour à Compiegne.
16 Dimanche — Mons. disner à Compiegne, — giste à Cuise.
17 Lundi — Tout le jour à Compiegne.
18 Mardi — Mons. disner au Four aux Voirres avec mon dit Antoine Monsieur, — giste à Cuise.
19 Mercredi — Mons. à Compiegne.
20 Jeudi — A Cuise.
21 Vendredi — Tout le jour à Compiegne.
22 Samedi — Disner à Compiegne, — gister à Verbrie avec mon dit seigneur Antoine.
23 Dimanche — Disner à Compiegne, — gister à Pont Sainte Maxence.
24 Lundi — Tout le jour à Senlis.
25 Mardi — Disner à Senlis, — gister à Creel.
26 Mercredi — Tout le jour à Senlis.
27 Jeudi — Disner à Senlis, — gister à Creel.
28 Vendredi — Tout le jour à Senlis.
29 Samedi — Disner à Senlis, — gister à Creel.
30 Dimanche — Disner à Creel, — gister à Clermont en Beauvoisiz.
31 Lundi — Disner et gister à la Villeneuve en Hez.

AOÛT.

1 Mardi — Mons. et Antoine Monsieur, — tout le jour à Villeneuve en Hez.
2 Mercredi — Mons. et Antoine Monsieur, — disner à Villeneuve, — gister à Breteul.

3 Jeudi — Disner as Coqueles, — gister à Amiens.

4 Vendredi — Disner et gister à Dourlens.

5 Samedi — Disner et gister à Hesdin avec madame et mesdemoiselles.

6 Dimanche — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Blangy, — gister à Therouane.

7 Lundi — Disner et gister à Saint Omer.

[8, 9, 10, 11, 12] — Tout le jour à Saint Omer.

13 Dimanche — Depart de Saint Omer, — disner à Espeileque, — gister à Ardre.

14 Lundi — Disner et gister à Calais aux frais du roy d'Engleterre, — son commun à Ardre.

[15, 16, 17, 18, 19, 20] — Sejour à Calais aux despens du roy d'Engleterre.

21 Lundi — Depart de Calais apres disner, — gister à Ardre où estoit son commun, — et s'y trouverent pour le souper et giste le conte de Rotelan et messire Thomas de Hollande.

22 Mardi — [Tous], — disner et gister à Espeilesque.

23 Mercredi — Disner et gister à Espeilesque.

24 Jeudi — Mon dit seigneur et mons., — disner à Helleques, — gister à Saint Omer.

25 Vendredi — Tout le jour à Saint Omer avec plusieurs seigneurs estrangiers de France et d'Engleterre.

26 Samedi — Disner à Arques, — gister à Therouanne, — et y furent le conte de Rotelan, le conte Marissal, messire Thomas de Hollande, le sire de Montagu, le conte de Harcourt, le viconte de Melun et plusieurs autres seigneurs de France et d'Engleterre.

27 Dimanche — Disner à Blangy, — gister à Hesdin, où madame et tous les dits seigneurs se trouverent.

[28, 29] — [Les mêmes], — sejour à Hesdin.

30 Mercredi — Mes dits seigneurs partent apres disner de Hesdin.

SEPTEMBRE.

1 Vendredi — Mon dit seigneur, madame, Antoine Monsieur, — disner à Bonnieres, — gister à Dourlens.

2 Samedi — Mons. et Antoine Monsieur, — disner à Villers ou Boscaige, — gister à Amiens.

3 Dimanche — Mons. et Antoine Monsieur, — disner à Paillart, — gister à Saint Jude en Beauvoisis.

4 Lundi — [Les mêmes], — disner à Clermont, — souper et gister à Creel.

5 Mardi — [Les mêmes], — disner au Mesnil Aubry, — gister à Saint Denys, — furent au disner le conte de Rothelan, messire Thomas de Hollande, et plusieurs autres.

6 Mercredi — [Les mêmes], — disner à Paris devers le roy, — gister à Saint Denys.

7 Jeudi — Mons. et Antoine Monsieur, — disner et gister à Paris, — le commun à Conflans lez Paris.

8 Vendredi — [Les mêmes], — disner à Paris, — souper et gister au dit Conflans.

9 Samedi — Mons. [seul], — à Paris devers le roy, — disner et gister à Conflans.

10 Dimanche — Mons. et Antoine Monsieur, — tout le jour à Conflans.

11 Lundi — Mons. [seul], — disner à Paris, — souper et gister à Conflans.

12 Mardi — Disnerent avec mes dits seigneurs à Conflans, le conte de Rotelan, — mons. de Bourbon, Thomas de Hollande et autres.

13 Mercredi — Disnerent avec mes dits seigneurs à Conflans, le conte de Rothelan, Thomas de Hollande et autres.

[14, 15, 16, 17] — Mons. et Antoine Monsieur, — tout le jour à Conflans.

18 Lundi — Mons. [seul], — disner et gister à Paris, — Antoine Monsieur tout le jour à Conflans.

19 Mardi — Furent les nopces de madame Jehanne de France et du conte de Montfort, — mons. disner et gister à Paris.

20 Mercredi — Mons. tout le jour à Conflans, jour des Quatre Temps.

21 Jeudi — Mons. disner à Paris en l'ostel du duc de Bretaigne, — gister à Conflans.

22 Vendredi — Mons. disner à Paris, — gister à Conflans.

23 Samedi — Mons. tout le jour à Conflans.

24 Dimanche — Mons. et Antoine Monsieur, — disner à Plaisance, — souper et gister à Conflans.

[25, 26, 27] — Mes dits seigneurs, — tout le jour à Conflans.

28 Jeudi — Mes dits seigneurs, — tout le jour à Conflans, — furent au disner avec mon dit seigneur, mons. de Berry, les chancelliers de Berry et de Bourgoigne, messire Pierre de Giac, et plusieurs autres seigneurs.

29 Vendredi — Mes dits seigneurs, — disner à Conflans, — souper et gister à Paris.

30 Samedi — Mes dits seigneurs, — tout le jour à Paris.

OCTOBRE.

1 Dimanche — Mes dits seigneurs et dames, — disner à Saint Denys, — gister au Mesnil Aubry.

2 Lundi — Disner à Creel, — gister à Clermont en Beauvoisis.

3 Mardi — Disner à Saint Jude, — gister à Breteul.

4 Mercredi — Souper et gister à Amiens.

5 Jeudi — Disner à Villers ou Bosquage, — gister à Dourlens.

6 Vendredi — Disner à Couchy, — souper et gister à Hesdin, où estoient madame, madame de Nevers, mes damoiselles Bonne et de Saint Pol.

7 Samedi — Mes dits seigneurs, — disner à Hesdin, — souper et gister à Werchin.

8 Dimanche — Disner à Therouane, — souper et gister à Saint Omer.

9 Lundi — Disner à Saint Omer, — souper et gister à Ardre.

10 Mardi — Tout le jour à Ardre.

11 Mercredi — Disner et gister à Calais, aux despens du roy d'Engleterre.

12 Jeudi — Sejour à Calais, aux despens du roy d'Engleterre.

13 Vendredi — Sejour à Calais, aux despens du roy d'Engleterre.

14 Samedi — Disner et gister à Saint Omer.

15 Dimanche — Disner à Saint Omer, — souper et gister à Esperlecques.

16 Lundi — Sejour à Esperlecques.

17 Mardi — Mons. tout le jour à Esperlecques, — mes dites dames se partirent ce jour d'Hesdin pour Saint Omer, — furent disner à Blangy et gister à Therouanne.

18 Mercredi — Mons. tout le jour à Esperlecques.

19 Jeudi — Mes dits seigneurs, — disner et gister à Saint Omer, — mes dites dames furent au souper accompagnées de la reyne d'Engleterre, après avoir disné à Therouanne.

IMPRIMERIE NATIONALE.

20 Vendredi — Mes dits seigneurs et mes dites dames, — tout le jour à Saint Omer.

21 Samedi — Mes dits seigneurs et mes dites dames, — tout le jour à Saint Omer.

22 Dimanche — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Saint Omer, — y disnerent à l'hostel, le roy de France, la reyne d'Engleterre, mes seigneurs les ducs de Lancastre, de Bretaigne, de Bourbon, d'Orleans, le conte Saint Pol, le conte Darby et plusieurs autres seigneurs et dames.

23 Lundi — Mes dits seigneurs et dames, — à Saint Omer, — Antoine Monsieur partit de Saint Omer après disner et fut gister à Ardre.

24 Mardi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Saint Omer, — Antoine Monsieur fut gister à Calais.

25 Mercredi — Mes dits seigneurs et dames, — à Saint Omer.

26 Jeudi — Mons. disner à Saint Omer, — souper et gister à Esperlecques; — au disner à Saint Omer furent les contes Darby, de Nortombellande et plusieurs autres seigneurs d'Engleterre; — Antoine Monsieur le vint trouver à Esperlecques pour le souper.

27 Vendredi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Esperlecques.

28 Samedi — Mon dit seigneur disner aux tentes devers le roy d'Engleterre à Guines, — gister à Ardres devers le roy de France; — Antoine Monsieur fut à Esperlecques.

29 Dimanche — Mons. disner à Ardres devers le roy, — souper et gister à Esperlecques; — ce jour vinrent gister mes dites dames à la Montoire.

30 Lundi — Mes dits seigneurs et madame de Nevers furent disner vers le roy, à l'assemblée des deux roys aux tentes, et gister à Calais, aux despens du roy d'Engleterre, où mes damoiselles estoient arrivées, — mon dit seigneur fut à cette assemblée avec onze chevaliers.

31 Mardi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Calais aux despens du roy d'Engleterre.

NOVEMBRE.

1 Mercredi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Calais aux despens du roy d'Engleterre.

2 Jeudi — [Les mêmes], — à Calais aux despens du roy d'Engleterre.

3 Vendredi — [Les mêmes], — à Calais aux despens du roy d'Engleterre.
4 Samedi — [Les mêmes], — à Calais aux despens du roy d'Engleterre.
5 Dimanche — [Les mêmes], — à Calais aux despens du roy d'Engleterre.
6 Lundi — Mons. et Antoine Monsieur, — disner à Calais, — souper et gister à Esperlecques, — ce jour mes dites dames furent, avec plusieurs estrangiers, en leur compaignie.
7 Mardi — Mons. et Antoine Monsieur, — disner à Esperleques, — souper et gister à Saint Omer, — mes dites dames y furent aussi ce jour.
8 Mercredi — Mons. tout le jour à Saint Omer; — on croioit que madame de Nevers iroit gister à Saint Omer, mais elle n'y fut que le lendemain avec mes dites dames et damoiselles.
9 Jeudi — Mons. et Antoine Monsieur, — tout le jour à Saint Omer.
10 Vendredi — Mons. et Antoine Monsieur, — disner à Saint Omer, — souper et gister à Aire.
11 Samedi — Mons., Antoine Monsieur, nos dites dames et damoiselles, — tout le jour à Aire.
[12, 13, 14, 15] — Mons., Antoine Monsieur, mes dites dames et damoiselles, — disner et gister au chastel de Gosnay.
16 Jeudi — Mons. et Antoine Monsieur, — disner à Gosnay, — giste à Arras, — soupa à l'hostel devers madame de Bourgoigne, mons. de Bretaigne.
[17, 18, 19, 20, 21, 22] — Mons. et Antoine Monsieur, — tout le jour à Arras.
23 Jeudi — Mons. et Antoine Monsieur, — tout le jour à Arras, — au souper furent avec mes dits seigneurs et dames, mons. le conte d'Ostrevant et madame la contesse d'Ostrevant.
24 Vendredi — Mes dits seigneurs et dames à Arras, — y furent le conte et la contesse d'Ostrevant tout le jour.
25 Samedi — Mes dits seigneurs et dames à Arras, — y furent le conte et la contesse d'Ostrevant tout le jour.
26 Dimanche — Mons. et Antoine Monsieur, — disner à Bapaumes, — gister à Peronne.
27 Lundi — Mons. et Antoine Monsieur, — disner à Brios aux despens de mons. de Berry, — souper et gister à Neelle en Vermandois.
28 Mardi — [Les mêmes], — disner et gister à Beaulieu.

29 Mercredi — [Les mêmes], — disner et gistêr à Noyon, — et y fut mons. de Berry au disner.

30 Jeudi — Mons. et Antoine Monsieur, — sejour à Noyon, — mons. de Berry y disna ce jour.

DÉCEMBRE.

1 Vendredi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — disner au Pont à Choisy, — gister à Compiegne, — mons. de Berry disna avec eux.

2 Samedi — [Les mêmes], — disner à Compiegne, — gister à Senlis, — mons. de Berry disna avec eux.

3 Dimanche — [Les mêmes], — disner à Louvres en Parisis, — gister à Saint Denys, — mons. de Berry disna avec eux.

4 Lundi — Disner à Paris devers le roy, — gister à Conflans.

[5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14] — Tout le jour à Conflans.

15 Vendredi — Mons. disner à Paris, — giste à Conflans.

16 Samedi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

17 Dimanche — Tout le jour à Conflans, — disnerent à l'ostel avec mon dit seigneur, aucuns grands seigneurs d'Allemaigne.

18 Lundi — Mon dit seigneur disner à Paris, — gister à Conflans.

19 Mardi — Disner à Paris, — gister à Conflans.

20 Mercredi — Tout le jour à Conflans.

21 Jeudi — Tout le jour à Conflans, — disnerent à l'ostel mes seigneurs Pierre de Navarre et Jehan, mons. de Bourbon.

[22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 Dimanche] — Sejour à Conflans.

ANNÉE 1397.

Pâques, 22 avril.

Le mois de janvier est la fin du compte précédent. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or, loco citato,* B 326, non paginé.) — Du 1er février à fin décembre, compte de Guyot Bray, maître de la Chambre aux deniers du duc. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1511 *bis,* registre in-fol. de 91 feuillets parchemin, du fol. 5 au fol. 38.)

JANVIER.

1 Lundi — Mons. et Antoine Monsieur, — tout le jour à Conflans, — disna à l'ostel mons. de Berry.

[2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9] — Mons. et Antoine Monsieur — sejour à Conflans.

10 Mercredi — Mons. disner à Paris, — gister à Conflans.

[11, 12, 13, 14, 15] — Mons. et Antoine Monsieur, — tout le jour à Conflans.

16 Mardi — Mons. disner à Paris, — gister à Conflans.

17 Mercredi — Mons. et Antoine Monsieur, — à Conflans, — disnerent à l'ostel avec mes dits seigneurs, le roy, messeigneurs de Berry, d'Orleans et de Bourbon, le conte de Cleve, le conte de Thannes et plusieurs chevaliers et escuyers estrangiers.

18 Jeudi — Mons. et Antoine Monsieur, — tout le jour à Conflans.

19 Vendredi — Mons. disner aux Chartreux, — souper et gister à Conflans, — ce jour fut faitte la profession de Rogier de Gliemont, — le disner aux despens de mons., et y furent messeigneurs de Berry et de Bourbon, etc.

[20, 21] — Mons. et Antoine Monsieur, — tout le jour à Conflans.

22 Lundi — Mes dits seigneurs, — disner à Saint Mor, — souper et gister à Conflans.

[23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30] — Mes dits seigneurs, — tout le jour à Conflans.

31 Mercredi — Mon dit seigneur disner à Paris, — souper et gister à Conflans, — soupa à l'ostel, mons. d'Orleans et plusieurs seigneurs estrangiers.

FÉVRIER.

[Du 1 Jeudi au 28 Mercredi] — [Mons. tout le mois à Conflans.]
8 Jeudi — Mons. traita les ambassadeurs, le conseil du roy d'Espagne et mons. d'Ostrevant.
12 Lundi — Disner à Paris, — giste à Conflans.
14 Mercredi — Mons. traite le duc de Berry et mons. d'Ostrevant.
24 Samedi — Disner à Saint Denis, — giste à Conflans.

MARS.

[Du 1 Jeudi au 31 Samedi] — [Le duc séjourne tout le mois à Conflans.]
8 Jeudi — Disner à Paris devers le roy, — gister à Conflans.
10 Samedi — Disner à Paris devers le roy, — gister à Conflans.
13 Mardi — Disner à Paris devers le roy, — gister à Conflans.
14 Mercredi — Disner à Paris devers le roy, — gister à Conflans.
15 Jeudi — Conflans, — disner offert au frere du duc de Lorraine et à plusieurs estrangiers.
16 Vendredi — Conflans, — disner offert à mons. de Bourbon et à mons. d'Albret.
20 Mardi — Conflans, — disner offert à mons. le duc d'Orleans.
26 Lundi — Conflans, — mons. traita l'evesque de Tournay et plusieurs chevaliers estrangiers de Flandre.

AVRIL.

1 Dimanche — Mons. tout le jour à Conflans, — y dinerent et souperent plusieurs chevaliers et escuiers estrangiers.
2 Lundi — Disner à Conflans, — giste à Franconville.
3 Mardi — Disner à Taverny, — giste à Luzarches.
4 Mercredi — Mons. tout le jour à Luzarches.
5 Jeudi — Tout le jour à Senlis.
6 Vendredi — Sejour à Senlis, — mons. traite le conseil et les bourgois deputés des bonnes villes de Flandre, et divers autres personnages, le conte de Rhotelant, le conte Mareschal, Englois, etc.

7 Samedi — Sejour à Senlis.
8 Dimanche — Mons. disner à Louvres, — giste à Saint Denys.
9 Lundi — Tout le jour à Conflans.
[Du 10 Mardi au 28 Samedi] — Mons. tout le jour à Conflans.
14 Samedi — Furent au disner, à Conflans, le grant chambellan d'Engleterre et plusieurs chevaliers et escuiers de sa compaignie.
29 Dimanche — Disner et souper à Plaisance, — giste à Conflans.
30 Lundi — Sejour à Plaisance, où furent tout le jour mons. d'Orleans, le conte de Rhotelant, plusieurs chevaliers et escuiers.

MAI.

[Du 1 Mardi au 8 Mardi] — Mons. tout le jour à Plaisance.
9 Mercredi — Disner à Plaisance, — giste à Gevisy.
10 Jeudi — Disner à Villeneuve Saint George, — giste à Plaisance.
11 Vendredi — Tout le jour à Plaisance.
12 Samedi — Tout le jour à Plaisance.
13 Dimanche — Disner à Plaisance, — souper à Beauté, — giste à Plaisance.
14 Lundi — Tout le jour à Plaisance.
15 Mardi — Disner à Plaisance, — souper à Beauté, — giste à Plaisance.
16 Mercredi — Tout le jour à Plaisance.
17 Jeudi — Disner à Plaisance, — souper et gister à Beauté.
18 Vendredi — Tout le jour à Beauté.
19 Samedi — Tout le jour à Beauté.
20 Dimanche — Tout le jour à Beauté.
21 Lundi — Tout le jour à Beauté.
22 Mardi — Beauté, — furent au disner, le roy de Navarre, mons. de Bourbon, mons. d'Albret, messire Pierre de Navarre et plusieurs autres.
23 Mercredi — Disner à Beauté, — giste à Coilly.
24 Jeudi — Tout le jour à Coilly.
25 Vendredi — Tout le jour à Coilly.
26 Samedi — Disner à Coilly, — giste à Laigny sur Marne.
27 Dimanche — Disner à Plaisance, — giste à Beauté.
28 Lundi — Tout le jour à Beauté.

29 Mardi — Sejour à Beauté.
30 Mercredi — Sejour à Beauté.
31 Jeudi — Sejour à Beauté.

JUIN.

[Du 1 Vendredi au Dimanche 10] — Mons. tout le jour à Beauté.
11 Lundi — Mons. disner à Paris devers le roy. — souper et gister à Beauté.
[Du 12 Mardi au 15 Vendredi] — Mons. tout le jour à Beauté.
16 Samedi — Disner à Laigny sur Marne, — giste à Beauté.
19 Mardi — Mons. disner à Paris devers le roy, — giste à Beauté.
[Du 20 Mercredi au Samedi 30] — Sejour à Beauté.

JUILLET.

[Du 1 Dimanche au 13 Vendredi] — Mons. tout le jour à Beauté, — [disner chez le roy à Paris le lundi 2, le mardi 3, le vendredi 6 et le mercredi 11].
14 Samedi — Disner et gister à Paris devers le roy.
15 Dimanche — Tout le jour à Paris devers le roy.
16 Lundi — Tout le jour à Paris devers le roy.
17 Mardi — Tout le jour à Paris devers le roy. [Pendant ce temps une partie des gens du duc était logée à ses frais chez l'évêque.]
18 Mercredi — A Beauté tout le jour.
19 Jeudi — Disner à Beauté, — souper et gister à Paris devers le roy.
20 Vendredi — Disner à Paris devers le roy, — giste à Beauté.
21 Samedi — Tout le jour à Beauté, — furent au soupper le roy de Navarre et plusieurs autres.
22 Dimanche — Tout le jour à Beauté.
23 Lundi — Tout le jour à Beauté.
24 Mardi — Tout le jour à Beauté.
25 Mercredi — Tout le jour à Beauté.
26 Jeudi — Mons. disner à Paris devers le roy, — giste à Beauté.
27 Vendredi — Disner à Paris devers le roy, — giste à Beauté.
28 Samedi — Mons. disner à Paris, — giste à Beauté.
29 Dimanche — Disner à Paris devers le roy, — giste à Beauté.

30 Lundi — Mons. disner à Bondis, — giste à Beauté.
31 Mardi — Mons. disner à Paris, — giste à Beauté.

AOÛT.

1 Mercredi — Tout le jour à Beauté, — mons. traite le conseil et les bourgois de Malines.
2 Jeudi — Disner à Paris devers le roy, — giste à Beauté.
3 Vendredi — Mons. disner à Bondis, — giste à Beauté.
4 Samedi — Disner à Paris devers le roy, — giste à Beauté.
5 Dimanche — Mons. disner à Beauté, — souper et gister à Paris devers le roy.
6 Lundi — Disner à Paris, — giste à Beauté.
7 Mardi — Mons. tout le jour à Bondis.
8 Mercredi — Mons. disner à Bondis, — giste à Livry.
9 Jeudi — Tout le jour à Livry.
10 Vendredi — Tout le jour à Bondy.
11 Samedi — Mons. disner à Bondis, — giste à Paris devers le roy.
12 Dimanche — Mons. tout le jour à Paris devers le roy.
13 Lundi — Mons. tout le jour à Paris devers le roy, — ses chevaliers et escuiers en l'ostel de l'evesque.
14 Mardi — Mons. disner à Paris, — giste à Beauté sur Marne.
15 Mercredi — Tout le jour à Beauté.
16 Jeudi — Disner à Paris devers le roy, — giste à Beauté.
17 Vendredi — Tout le jour à Beauté.
18 Samedi — Tout le jour à Beauté.
19 Dimanche — Disner à Paris devers le roy, — giste à Beauté.
20 Lundi — Disner à Paris, — souper et giste à Meleun.
21 Mardi — Tout le jour à Meleun.
22 Mercredi — Tout le jour à Meleun.
23 Jeudi — Mons. disner à Meleun, — giste à Villeneuve Saint Georges.
24 Vendredi — Disner à Paris, — giste à Beauté.
25 Samedi — Disner à Saint Denis, — giste à Beauté.
26 Dimanche — Disner à Beauté, — giste à Paris.
27 Lundi — Disner à Paris, — giste à Meleun.

IMPRIMERIE NATIONALE.

20 Vendredi — Mes dits seigneurs et mes dites dames, — tout le jour à Saint Omer.

21 Samedi — Mes dits seigneurs et mes dites dames, — tout le jour à Saint Omer.

22 Dimanche — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Saint Omer, — y disnerent à l'hostel, le roy de France, la reyne d'Engleterre, mes seigneurs les ducs de Lancastre, de Bretaigne, de Bourbon, d'Orleans, le conte Saint Pol, le conte Darby et plusieurs autres seigneurs et dames.

23 Lundi — Mes dits seigneurs et dames, — à Saint Omer, — Antoine Monsieur partit de Saint Omer après disner et fut gister à Ardre.

24 Mardi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Saint Omer, — Antoine Monsieur fut gister à Calais.

25 Mercredi — Mes dits seigneurs et dames, — à Saint Omer.

26 Jeudi — Mons. disner à Saint Omer, — souper et gister à Esperlecques; — au disner à Saint Omer furent les contes Darby, de Nortombellande et plusieurs autres seigneurs d'Engleterre; — Antoine Monsieur le vint trouver à Esperlecques pour le souper.

27 Vendredi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Esperlecques.

28 Samedi — Mon dit seigneur disner aux tentes devers le roy d'Engleterre à Guines, — gister à Ardres devers le roy de France; — Antoine Monsieur fut à Esperlecques.

29 Dimanche — Mons. disner à Ardres devers le roy, — souper et gister à Esperlecques; — ce jour vinrent gister mes dites dames à la Montoire.

30 Lundi — Mes dits seigneurs et madame de Nevers furent disner vers le roy, à l'assemblée des deux roys aux tentes, et gister à Calais, aux despens du roy d'Engleterre, où mes damoiselles estoient arrivées, — mon dit seigneur fut à cette assemblée avec onze chevaliers.

31 Mardi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Calais aux despens du roy d'Engleterre.

NOVEMBRE.

1 Mercredi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Calais aux despens du roy d'Engleterre.

2 Jeudi — [Les mêmes], — à Calais aux despens du roy d'Engleterre.

[28, 29] — Sejour à Beauté.

30 Dimanche — Tout le jour à Paris.

OCTOBRE.

1 Lundi — Mons. tout le jour à Paris.

2 Mardi — Disner à Paris, — giste à Beauté.

3 Mercredi — Sejour à Beauté.

4 Jeudi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

5 Vendredi et 6 Samedi — Tout le jour à Conflans.

7 Dimanche — Mons. disner à Conflans, — giste à Paris.

8 Lundi — Disner à Paris, — giste à Saint Denis.

9 Mardi — Disner à Saint Denis, — giste à Conflans.

10 Mercredi — Tout le jour à Conflans.

11 Jeudi — Sejour à Paris.

12 Vendredi — Disner à Conflans, — giste à Paris.

13 Samedi — Disner à Paris devers le roy, — giste à Conflans.

14 Dimanche — Disner devers mons. de Berry en la Grange aux Merciers lez Conflans, — giste à Conflans.

[Du Dimanche soir au Jeudi 18] — Sejour à Conflans, — le 18, se trouva au disner le duc de Bar et plusieurs seigneurs estrangiers.

19 Vendredi — Disner à Paris devers le roy, — giste à Conflans.

20 Samedi — Tout le jour à Conflans.

21 Dimanche — Conflans, — mons. traite le conte d'Ostrevant.

22 Lundi — Conflans, — mons. traite encore le conte d'Ostrevant et le frere du duc de Lorraine.

[Du 23 Mardi au 30 Mardi] — Sejour à Conflans.

31 Mercredi — Mons. disner à Paris, — giste à Conflans.

NOVEMBRE.

1 Jeudi — Disner à Paris, — giste à Conflans lez Paris, — mons. traite tous les gens de l'escuerie à cause de la feste.

2 Vendredi — Tout le jour à Conflans lez Paris, — mons. traite tous les chapelains venus à la feste.

3 Samedi — Tout le jour à Conflans.

4 Dimanche — Tout le jour à Conflans, — furent au disner le chancelier et le tresorier de France.

5 Lundi — Tout le jour à Conflans.

6 Mardi — Tout le jour à Conflans, — mons. traita mons. d'Albret.

7 Mercredi — Mons. tout le jour à Conflans.

8 Jeudi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

[Du 9 Vendredi au 14 Mercredi] — Mons. tout le jour à Conflans.

15 Jeudi — Mons. tout le jour à Paris.

16 Vendredi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

17 Samedi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

18 Dimanche — Disner devers le duc de Berry en la Grange aux Merciers lez Conflans, — giste à Conflans.

[19 Lundi, 20, 21 Mercredi] — Tout le jour à Conflans.

22 Jeudi — Disner à Paris devers le roy, — giste à Conflans.

23 Vendredi — Tout le jour à Conflans.

24 Samedi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

[Du 25 Dimanche au 28 Mercredi] — Tout le jour à Conflans.

29 Jeudi — Tout le jour à Paris.

30 Vendredi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

DÉCEMBRE.

1 Samedi — Tout le jour à Conflans.

2 Dimanche — Disner à Paris, — giste à Conflans.

3 Lundi — Tout le jour à Conflans.

4 Mardi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

5 Mercredi — Tout le jour à Conflans.

6 Jeudi — Tout le jour à Conflans, — y disnerent les officiers et plusieurs du conseil.

7 Vendredi — Tout le jour à Conflans.

8 Samedi — Tout le jour à Conflans, — s'y trouverent le duc de Bar, Oudouart de Bar, et le prelat qui chanta devant le conseil du duc de Bretaigne, celui de Savoye, etc.

9 Dimanche — Tout le jour à Conflans.

10 Lundi — Tout le jour à Conflans.

11 Mardi — Tout le jour à Conflans, — mon dit seigneur traita ce jour les ambassadeurs d'Angleterre et les ambassadeurs de Constantinople, messire Oudouart de Bar, etc.

[Du 12 Mercredi au 15 Samedi] — Tout le jour à Conflans.

16 Dimanche — Disner à Paris en l'hostel de l'evesque, — giste à Conflans.

17 Lundi — Tout le jour à Conflans.

18 Mardi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

19 Mercredi — Tout le jour à Conflans.

20 Jeudi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

[Du 21 Vendredi au 25 Mardi] — Sejour à Paris.

26 Mercredi — Disner à Paris, — giste au Louvre en Parisis.

27 Jeudi — Disner à Senlis, — giste au Pont Sainte Maixence.

28 Vendredi — Disner à Reçon sur le Mars, — gister à Roye en Vermandois.

29 Samedi — Disner à Esclusiers, — souper et giste à Bapaumes.

30 Dimanche — Disner à Bapaumes, — giste à Arras, — où estoit la duchesse, madame de Nevers, Antoine Monsieur et mes damoiselles Bonne et de Saint Pol.

31 Lundi — Tout le jour à Arras, avec madame la duchesse, madame de Nevers, mes damoiselles Bonne et de Saint Pol.

ANNÉE 1398.

Pâques, 7 avril.

Suite du compte précédent de Guyot Bray, maître de la Chambre aux deniers du duc de Bourgogne. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or, loco citato,* savoir : pour janvier, B 1511 *bis,* fol. XXXV r° à XXXVIII v°, et pour le reste de l'année, B 1511 *bis* (2e registre), fol. VIII au fol. XLVI.)

JANVIER.

1 Mardi — Mons. tout le jour à Arras.

2 Mercredi — Mons. tout le jour à Arras.

3 Jeudi — Tout le jour à Arras, — y arrive mons. d'Ostrevant.
4 Vendredi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
5 Samedi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
6 Dimanche — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
7 Lundi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
8 Mardi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
9 Mercredi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
10 Jeudi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
11 Vendredi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
12 Samedi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
13 Dimanche — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
14 Lundi — Mons. tout le jour à Arras.
15 Mardi — Mons. disner à Lens en Artoys, — souper et gister à Seclin.
16 Mercredi — Mons. disner, souper et gister à Lille.
17 Jeudi — Mons. tout le jour à Lille.
18 Vendredi — Tout le jour à Lille, — mons. traite plusieurs personnages du conseil de Flandre.
19 Samedi — Tout le jour à Lille.
20 Dimanche — Tout le jour à Lille.
21 Lundi — Tout le jour à Lille, — mons. traite plusieurs personnages du conseil de Flandre.
22 Mardi — Tout le jour à Lille.
23 Mercredi — Tout le jour à Lille.
24 Jeudi — Tout le jour à Lille.
25 Vendredi — Tout le jour à Lille.
26 Samedi — Sejour à Lille, — se trouverent au souper plusieurs Anglois.
27 Dimanche — Tout le jour à Lille, — mons. traite le conseil de toutes les bonnes villes de Flandre.
28 Lundi — Tout le jour à Lille.
29 Mardi — Tout le jour à Lille.
30 Mercredi — Tout le jour à Lille.
31 Jeudi — Disner, souper et giste à Tournay avec mons. de Saint Pol.

FÉVRIER.

1 Vendredi — Mons. tout le jour à Tournay.
2 Samedi — Tout le jour à Tournay.
3 Dimanche — Tout le jour à Tournay, — mons. y traite madame de Brabant et mons. de Saint Pol.
4 Lundi — Tout le jour à Tournay.
5 Mardi — Disner à Tournay, — souper et giste à Lille.
6 Mercredi — Mons. tout le jour à Lille.
7 Jeudi — Disner à Lille, — souper et gister à Seclin.
8 Vendredi — Tout le jour à Seclin.
9 Samedi — Tout le jour à Seclin.
10 Dimanche — Tout le jour à Seclin.
11 Lundi — Disner, souper et giste à Lille.
12 Mardi — Tout le jour à Lille.
13 Mercredi — Disner à Lille, — souper et giste à Seclin.
14 Jeudi — Mons. tout le jour à Seclin.
15 Vendredi — Disner, souper et gister à Orchies.
16 Samedi — Tout le jour à Orchies.
17 Dimanche — Tout le jour à Orchies.
18 Lundi — Tout le jour à Orchies.
19 Mardi — Disner, souper et gister à Lille.
20 Mercredi — Mons. tout le jour à Lille.
21 Jeudi — Disner, souper et giste à Courtrai.
22 Vendredi — Tout le jour à Courtrai.
23 Samedi — Tout le jour à Courtrai.
24 Dimanche — Disner à Courtrai, — giste à Audenarde.
25 Lundi — Tout le jour à Audenarde.
26 Mardi — Disner, souper et gister à Gand.
27 Mercredi — Tout le jour à Gand.
28 Jeudi — Tout le jour à Gand, — mons. traite à disner mons. de Saint Pol ainsi que la Loi et les bourgois de Gand.

MARS.

1 Vendredi — Mons. tout le jour à Gand.
2 Samedi — Tout le jour à Gand.
3 Dimanche — Tout le jour à Gand.
4 Lundi — Disner, souper et giste à Terremonde.
5 Mardi — Disner et giste à Malines.
6 Mercredi — Tout le jour à Malines.
7 Jeudi — Tout le jour à Malines, — mons. y traite madame de Brabant et mons. de Saint Pol, madame de Ghistelles, les trois estats de Brabant, etc.
8 Vendredi — Tout le jour à Malines, — mons. donna à disner à la Loi et aux bourgois de Malines.
9 Samedi — Disner, souper et giste à Anvers.
10 Dimanche — Anvers, — mons. y traite la Loi et les bourgois d'Anvers.
11 Lundi — Disner à Rippemonde, — giste à Anvers.
12 Mardi — Disner, souper et gister à Hulst.
13 Mercredi — Disner et giste à Esclo.
14 Jeudi — Disner, souper et gister à Bruges.
15 Vendredi — Tout le jour à Bruges.
16 Samedi — Bruges, — mons. traite à disner la Loi et les bourgois de Bruges.
17 Dimanche — Disner au Dan, — souper et gister à l'Escluse.
18 Lundi — Tout le jour à l'Escluse.
19 Mardi — Disner à Male, — souper et gister à Bruges.
20 Mercredi — Disner à Esclo, — giste à Gand.
21 Jeudi — Tout le jour à Gand.
22 Vendredi — Tout le jour à Gand. Le conte de Nevers, le conte de la Marche, le conte de Saint Pol, le mareschal de Boucicaut et plusieurs autres chevaliers viennent y trouver mon dit seigneur.
23 Samedi — Tout le jour à Gand.
24 Dimanche — Disner à Gand, — souper et giste à Terremonde.
25 Lundi — Tout le jour à Terremonde.
26 Mardi — Disner et giste à Bruxelles, avec mes seigneurs de Nevers, de la Marche, de Saint Pol et le mareschal de Boucicaut.

27 Mercredi — Disner, souper et giste à Malines.
28 Jeudi — Tout le jour à Malines.
29 Vendredi — Disner à Anvers, — giste à Terremonde.
30 Samedi — Disner et giste à Gand.
31 Dimanche — Tout le jour à Gand, — [toujours accompagné par les comtes de Nevers, de la Marche, de Saint Pol et par le maréchal de Boucicaut].

AVRIL.

1 Lundi — Mons. disner et gister à Esclo.
2 Mardi — Disner à Marle, — giste à Bruges.
3 Mercredi — Tout le jour à Bruges, — mons. disne avec mons. de Nevers et Antoine Monsieur chez messire Baudoin, prevost de Bruges.
4 Jeudi — Tout le jour à Bruges.
5 Vendredi — Tout le jour à Bruges.
6 Samedi — Tout le jour à Bruges.
7 Dimanche — Bruges, — mons. traite la Loi et les bourgois de cette ville.
8 Lundi — Disner à Bruges, — giste à Roulliers.
9 Mardi — Disner, souper et gister à Yppre.
10 Mercredi — Tout le jour à Yppre.
11 Jeudi — Yppre, — mons. y traite la Loi et les bourgois de cette ville.
12 Vendredi — Disner à Varvy, — giste à Courtrai.
13 Samedi — Disner, souper et giste à Audenarde.
14 Dimanche — Disner à Audenarde, — souper et giste à Grammont.
15 Lundi — Disner à Nynove, — giste à Alost.
16 Mardi — Disner, souper et giste à Terremonde.
17 Mercredi — Disner et giste à Burnen.
18 Jeudi — Disner, souper et giste à Malines.
19 Vendredi — Tout le jour à Malines.
20 Samedi — Tout le jour à Malines.
21 Dimanche — Disner à Malines, — giste à Terremonde.
22 Lundi — Disner à Hobbremere, — souper et giste à Gand.
23 Mardi — Disner à Gand, — souper et giste à Audenarde.
24 Mercredi — Disner au Pont de Ront, — souper et giste à Tournai.

IMPRIMERIE NATIONALE.

28 Mardi — Disner à Meleun, — giste à Villeneuve Saint George.
29 Mercredi — Tout le jour à Beauté.
30 Jeudi — Mons. disner et giste à Paris.
31 Vendredi — Mons. tout le jour à Beauté.

SEPTEMBRE.

1 Samedi — Mons. tout le jour à Paris.
2 Dimanche — Mons. disner à Paris, — giste à Beauté.
3 Lundi — Mons. disner à Paris, — giste à Beauté.
4 Mardi — Mons. disner à Paris, — giste à Beauté.
5 Mercredi — Tout le jour à Beauté.
6 Jeudi — Mons. disner à Paris devers le roy, — giste à Saint Denis.
7 Vendredi — Disner et giste à Conflans Sainte Honorine, — y furent mons. de Berry, le conte d'Armignac.
8 Samedi — Disner à Poissy devers le roy, — giste à Conflans.
9 Dimanche — Tout le jour à Conflans.
10 Lundi — Disner en un pré lez Espinay, — giste à Paris.
11 Mardi — Disner à Paris, — giste à Beauté.
12 Mercredi — Tout le jour à Beauté.
13 Jeudi — Disner à Beauté, — giste à Mussy l'Evesque en Brie.
14 Vendredi — Tout le jour à Mussy l'Evesque en Brie.
15 Samedi — Tout le jour à Villeneuve Saint Georges, devers le roy.
16 Dimanche — Disner à Villeneuve Saint Georges, — giste à Paris.
17 Lundi — Tout le jour à Paris.
18 Mardi — Sejour à Paris.
19 Mercredi — Sejour à Paris.
20 Jeudi — Mons. disner à Paris, — giste à Beauté.
[21, 22] — Tout le jour à Beauté.
23 Dimanche — Tout le jour à Beauté lez Paris, — mons. y traite à disner les ambassadeurs du seigneur de Mathelin, le connestable et plusieurs autres chevaliers et escuiers estrangiers.
[24, 25, 26] — Tout le jour à Beauté.
27 Jeudi — Disner à Paris devers le roy, — giste à Beauté.

[28, 29] — Sejour à Beauté.
30 Dimanche — Tout le jour à Paris.

OCTOBRE.

1 Lundi — Mons. tout le jour à Paris.
2 Mardi — Disner à Paris, — giste à Beauté.
3 Mercredi — Sejour à Beauté.
4 Jeudi — Disner à Paris, — giste à Conflans.
5 Vendredi et 6 Samedi — Tout le jour à Conflans.
7 Dimanche — Mons. disner à Conflans, — giste à Paris.
8 Lundi — Disner à Paris, — giste à Saint Denis.
9 Mardi — Disner à Saint Denis, — giste à Conflans.
10 Mercredi — Tout le jour à Conflans.
11 Jeudi — Sejour à Paris.
12 Vendredi — Disner à Conflans, — giste à Paris.
13 Samedi — Disner à Paris devers le roy, — giste à Conflans.
14 Dimanche — Disner devers mons. de Berry en la Grange aux Merciers lez Conflans, — giste à Conflans.
[Du Dimanche soir au Jeudi 18] — Sejour à Conflans, — le 18, se trouva au disner le duc de Bar et plusieurs seigneurs estrangiers.
19 Vendredi — Disner à Paris devers le roy, — giste à Conflans.
20 Samedi — Tout le jour à Conflans.
21 Dimanche — Conflans, — mons. traite le conte d'Ostrevant.
22 Lundi — Conflans, — mons. traite encore le conte d'Ostrevant et le frere du duc de Lorraine.
[Du 23 Mardi au 30 Mardi] — Sejour à Conflans.
31 Mercredi — Mons. disner à Paris, — giste à Conflans.

NOVEMBRE.

1 Jeudi — Disner à Paris, — giste à Conflans lez Paris, — mons. traite tous les gens de l'escuerie à cause de la feste.
2 Vendredi — Tout le jour à Conflans lez Paris, — mons. traite tous les chapelains venus à la feste.

3 Samedi — Tout le jour à Conflans.
4 Dimanche — Tout le jour à Conflans, — furent au disner le chancelier et le tresorier de France.
5 Lundi — Tout le jour à Conflans.
6 Mardi — Tout le jour à Conflans, — mons. traita mons. d'Albret.
7 Mercredi — Mons. tout le jour à Conflans.
8 Jeudi — Disner à Paris, — giste à Conflans.
[Du 9 Vendredi au 14 Mercredi] — Mons. tout le jour à Conflans.
15 Jeudi — Mons. tout le jour à Paris.
16 Vendredi — Disner à Paris, — giste à Conflans.
17 Samedi — Disner à Paris, — giste à Conflans.
18 Dimanche — Disner devers le duc de Berry en la Grange aux Merciers lez Conflans, — giste à Conflans.
[19 Lundi, 20, 21 Mercredi] — Tout le jour à Conflans.
22 Jeudi — Disner à Paris devers le roy, — giste à Conflans.
23 Vendredi — Tout le jour à Conflans.
24 Samedi — Disner à Paris, — giste à Conflans.
[Du 25 Dimanche au 28 Mercredi] — Tout le jour à Conflans.
29 Jeudi — Tout le jour à Paris.
30 Vendredi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

DÉCEMBRE.

1 Samedi — Tout le jour à Conflans.
2 Dimanche — Disner à Paris, — giste à Conflans.
3 Lundi — Tout le jour à Conflans.
4 Mardi — Disner à Paris, — giste à Conflans.
5 Mercredi — Tout le jour à Conflans.
6 Jeudi — Tout le jour à Conflans, — y disnerent les officiers et plusieurs du conseil.
7 Vendredi — Tout le jour à Conflans.
8 Samedi — Tout le jour à Conflans, — s'y trouverent le duc de Bar, Oudouart de Bar, et le prelat qui chanta devant le conseil du duc de Bretaigne, celui de Savoye, etc.
9 Dimanche — Tout le jour à Conflans.

10 Lundi — Tout le jour à Conflans.

11 Mardi — Tout le jour à Conflans, — mon dit seigneur traita ce jour les ambassadeurs d'Angleterre et les ambassadeurs de Constantinople, messire Oudouart de Bar, etc.

[Du 12 Mercredi au 15 Samedi] — Tout le jour à Conflans.

16 Dimanche — Disner à Paris en l'hostel de l'evesque, — giste à Conflans.

17 Lundi — Tout le jour à Conflans.

18 Mardi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

19 Mercredi — Tout le jour à Conflans.

20 Jeudi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

[Du 21 Vendredi au 25 Mardi] — Sejour à Paris.

26 Mercredi — Disner à Paris, — giste au Louvre en Parisis.

27 Jeudi — Disner à Senlis, — giste au Pont Sainte Maixence.

28 Vendredi — Disner à Reçon sur le Mars, — gister à Roye en Vermandois.

29 Samedi — Disner à Esclusiers, — souper et giste à Bapaumes.

30 Dimanche — Disner à Bapaumes, — giste à Arras, — où estoit la duchesse, madame de Nevers, Antoine Monsieur et mes damoiselles Bonne et de Saint Pol.

31 Lundi — Tout le jour à Arras, avec madame la duchesse, madame de Nevers, mes damoiselles Bonne et de Saint Pol.

ANNÉE 1398.

Pâques, 7 avril.

Suite du compte précédent de Guyot Bray, maître de la Chambre aux deniers du duc de Bourgogne. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or, loco citato,* savoir : pour janvier, B 1511 *bis,* fol. xxxv r° à xxxviii v°, et pour le reste de l'année, B 1511 *bis* (2ᵉ registre), fol. viii au fol. xlvi.)

JANVIER.

1 Mardi — Mons. tout le jour à Arras.

2 Mercredi — Mons. tout le jour à Arras.

3 Jeudi — Tout le jour à Arras, — y arrive mons. d'Ostrevant.
4 Vendredi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
5 Samedi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
6 Dimanche — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
7 Lundi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
8 Mardi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
9 Mercredi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
10 Jeudi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
11 Vendredi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
12 Samedi — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
13 Dimanche — Mons. et mons. d'Ostrevant, — tout le jour à Arras.
14 Lundi — Mons. tout le jour à Arras.
15 Mardi — Mons. disner à Lens en Artoys, — souper et gister à Seclin.
16 Mercredi — Mons. disner, souper et gister à Lille.
17 Jeudi — Mons. tout le jour à Lille.
18 Vendredi — Tout le jour à Lille, — mons. traite plusieurs personnages du conseil de Flandre.
19 Samedi — Tout le jour à Lille.
20 Dimanche — Tout le jour à Lille.
21 Lundi — Tout le jour à Lille, — mons. traite plusieurs personnages du conseil de Flandre.
22 Mardi — Tout le jour à Lille.
23 Mercredi — Tout le jour à Lille.
24 Jeudi — Tout le jour à Lille.
25 Vendredi — Tout le jour à Lille.
26 Samedi — Sejour à Lille, — se trouverent au souper plusieurs Anglois.
27 Dimanche — Tout le jour à Lille, — mons. traite le conseil de toutes les bonnes villes de Flandre.
28 Lundi — Tout le jour à Lille.
29 Mardi — Tout le jour à Lille.
30 Mercredi — Tout le jour à Lille.
31 Jeudi — Disner, souper et giste à Tournay avec mons. de Saint Pol.

FÉVRIER.

1 Vendredi — Mons. tout le jour à Tournay.
2 Samedi — Tout le jour à Tournay.
3 Dimanche — Tout le jour à Tournay, — mons. y traite madame de Brabant et mons. de Saint Pol.
4 Lundi — Tout le jour à Tournay.
5 Mardi — Disner à Tournay, — souper et giste à Lille.
6 Mercredi — Mons. tout le jour à Lille.
7 Jeudi — Disner à Lille, — souper et gister à Seclin.
8 Vendredi — Tout le jour à Seclin.
9 Samedi — Tout le jour à Seclin.
10 Dimanche — Tout le jour à Seclin.
11 Lundi — Disner, souper et giste à Lille.
12 Mardi — Tout le jour à Lille.
13 Mercredi — Disner à Lille, — souper et giste à Seclin.
14 Jeudi — Mons. tout le jour à Seclin.
15 Vendredi — Disner, souper et gister à Orchies.
16 Samedi — Tout le jour à Orchies.
17 Dimanche — Tout le jour à Orchies.
18 Lundi — Tout le jour à Orchies.
19 Mardi — Disner, souper et gister à Lille.
20 Mercredi — Mons. tout le jour à Lille.
21 Jeudi — Disner, souper et giste à Courtrai.
22 Vendredi — Tout le jour à Courtrai.
23 Samedi — Tout le jour à Courtrai.
24 Dimanche — Disner à Courtrai, — giste à Audenarde.
25 Lundi — Tout le jour à Audenarde.
26 Mardi — Disner, souper et gister à Gand.
27 Mercredi — Tout le jour à Gand.
28 Jeudi — Tout le jour à Gand, — mons. traite à disner mons. de Saint Pol ainsi que la Loi et les bourgois de Gand.

MARS.

1 Vendredi — Mons. tout le jour à Gand.
2 Samedi — Tout le jour à Gand.
3 Dimanche — Tout le jour à Gand.
4 Lundi — Disner, souper et giste à Terremonde.
5 Mardi — Disner et giste à Malines.
6 Mercredi — Tout le jour à Malines.
7 Jeudi — Tout le jour à Malines, — mons. y traite madame de Brabant et mons. de Saint Pol, madame de Ghistelles, les trois estats de Brabant, etc.
8 Vendredi — Tout le jour à Malines, — mons. donna à disner à la Loi et aux bourgois de Malines.
9 Samedi — Disner, souper et giste à Anvers.
10 Dimanche — Anvers, — mons. y traite la Loi et les bourgois d'Anvers.
11 Lundi — Disner à Rippemonde, — giste à Anvers.
12 Mardi — Disner, souper et gister à Hulst.
13 Mercredi — Disner et giste à Esclo.
14 Jeudi — Disner, souper et gister à Bruges.
15 Vendredi — Tout le jour à Bruges.
16 Samedi — Bruges, — mons. traite à disner la Loi et les bourgois de Bruges.
17 Dimanche — Disner au Dan, — souper et gister à l'Escluse.
18 Lundi — Tout le jour à l'Escluse.
19 Mardi — Disner à Male, — souper et gister à Bruges.
20 Mercredi — Disner à Esclo, — giste à Gand.
21 Jeudi — Tout le jour à Gand.
22 Vendredi — Tout le jour à Gand. Le conte de Nevers, le conte de la Marche, le conte de Saint Pol, le mareschal de Boucicaut et plusieurs autres chevaliers viennent y trouver mon dit seigneur.
23 Samedi — Tout le jour à Gand.
24 Dimanche — Disner à Gand, — souper et giste à Terremonde.
25 Lundi — Tout le jour à Terremonde.
26 Mardi — Disner et giste à Bruxelles, avec mes seigneurs de Nevers, de la Marche, de Saint Pol et le mareschal de Boucicaut.

27 Mercredi — Disner, souper et giste à Malines.
28 Jeudi — Tout le jour à Malines.
29 Vendredi — Disner à Anvers, — giste à Terremonde.
30 Samedi — Disner et giste à Gand.
31 Dimanche — Tout le jour à Gand, — [toujours accompagné par les comtes de Nevers, de la Marche, de Saint Pol et par le maréchal de Boucicaut].

AVRIL.

1 Lundi — Mons. disner et gister à Esclo.
2 Mardi — Disner à Marle, — giste à Bruges.
3 Mercredi — Tout le jour à Bruges, — mons. disne avec mons. de Nevers et Antoine Monsieur chez messire Baudoin, prevost de Bruges.
4 Jeudi — Tout le jour à Bruges.
5 Vendredi — Tout le jour à Bruges.
6 Samedi — Tout le jour à Bruges.
7 Dimanche — Bruges, — mons. treite la Loi et les bourgois de cette ville.
8 Lundi — Disner à Bruges, — giste à Roulliers.
9 Mardi — Disner, souper et gister à Yppre.
10 Mercredi — Tout le jour à Yppre.
11 Jeudi — Yppre, — mons. y traite la Loi et les bourgois de cette ville.
12 Vendredi — Disner à Varvy, — giste à Courtrai.
13 Samedi — Disner, souper et giste à Audenarde.
14 Dimanche — Disner à Audenarde, — souper et giste à Grammont.
15 Lundi — Disner à Nynove, — giste à Alost.
16 Mardi — Disner, souper et giste à Terremonde.
17 Mercredi — Disner et giste à Burnen.
18 Jeudi — Disner, souper et giste à Malines.
19 Vendredi — Tout le jour à Malines.
20 Samedi — Tout le jour à Malines.
21 Dimanche — Disner à Malines, — giste à Terremonde.
22 Lundi — Disner à Hobbremere, — souper et giste à Gand.
23 Mardi — Disner à Gand, — souper et giste à Audenarde.
24 Mercredi — Disner au Pont de Ront, — souper et giste à Tournai.

IMPRIMERIE NATIONALE.

25 Jeudi — Disner à Tournai, — souper et giste à Lille.
26 Vendredi — Tout le jour à Lille.
27 Samedi — Tout le jour à Lille.
28 Dimanche — Disner à Lille, — souper et giste à Douai.
29 Lundi — Disner à Fampoux, — souper et giste à Arras.
30 Mardi — Tout le jour à Arras.

MAI.

1 Mercredi — Mons. tout le jour à Arras, — madame de Bourgoigne, madame de Nevers, mes demoiselles Bonne et de Saint Pol y estoient, — mons. de Nevers, le conte et la contesse d'Ostrevant vinrent le rejoindre.
2 Jeudi — Tout le jour à Arras.
3 Vendredi — Tout le jour à Arras.
4 Samedi — Tout le jour à Arras.
5 Dimanche — Tout le jour à Arras.
6 Lundi — Souper et giste à Luxeul.
7 Mardi — Disner à Beauquesne, — giste à Dours.
8 Mercredi — Disner à Montdidier, — giste à Gournay.
9 Jeudi — Disner à Pont Sainte Maissance, — souper et giste à Senlis.
10 Vendredi — Disner à Louvres en Parisis, — giste à Saint Denis.
11 Samedi — Disner à Paris devers le roy, — giste à Conflans.
12 Dimanche — Tout le jour à Conflans.
13 Lundi — Tout le jour à Conflans. Le roy y vint, ainsi que mons. de Berry et mons. de Bourbon.
14 Mardi — Tout le jour à Conflans.
15 Mercredi — Disner à la Grange aux Merciers lez Conflans devers mons. de Berry, — giste à Conflans.
16 Jeudi — Tout le jour à Conflans.
17 Vendredi — Tout le jour à Conflans.
18 Samedi — Tout le jour à Conflans, — mons. y traite l'amiral de France et les ambassadeurs du roy d'Allemaigne.
19 Dimanche — Tout le jour à Conflans.
20 Lundi — Mons. donne à disner et à souper en son hostel de Plaisance sur

Marne, au roy, au duc d'Orleans, au conte d'Ostrevant et autres, — giste à Conflans.

21 Mardi — Tout le jour à Conflans.
22 Mercredi — Tout le jour à Conflans.
23 Jeudi — Tout le jour à Conflans.
24 Vendredi — Tout le jour à Conflans.
25 Samedi — Disner, souper et giste à Paris.
26 Dimanche — Disner à Paris, — giste à Conflans.
27 Lundi — Disner à Conflans, — souper à Paris en l'ostel Montagu, — giste à Conflans.
28 Mardi — Tout le jour à Conflans, — y furent au souper mons. de Berry, le connestable, et plusieurs seigneurs estrangiers.
29 Mercredi — Tout le jour à Conflans.
30 Jeudi — Tout le jour à Conflans.
31 Vendredi — Tout le jour à Conflans.

JUIN.

1 Samedi — Tout le jour à Conflans.
2 Dimanche — Tout le jour à Conflans, — y furent au disner, mons. de Berry, le connestable, mons. de Saint Pol, etc., — y vinrent après disner, le conte de Savoye, mons. de Bourbon, mons. et madame de Nevers, — souper en la Grange aux Merciers, devers mons. de Berry, — giste à Conflans.
3 Lundi — Tout le jour à Conflans.
4 Mardi — Tout le jour à Conflans.
5 Mercredi — Tout le jour à Conflans, — y furent au souper mons. de Savoye et plusieurs autres seigneurs.
6 Jeudi — Disner à Conflans, — souper à Plaisance.
7 Vendredi — Tout le jour à Conflans.
8 Samedi — Tout le jour à Conflans.
9 Dimanche — Disner à Paris, — gister à Conflans.
10 Lundi — Tout le jour à Conflans.
11 Mardi — Disner à Paris, — gister à Conflans.
12 Mercredi — Tout le jour à Conflans.

13 Jeudi — Tout le jour à Conflans.
14 Vendredi — Disner à Plaisance, — giste à Coilly en Brie.
15 Samedi — Tout le jour à Coilly en Brie.
16 Dimanche — Disner à Laigny sur Marne, — giste à Conflans.
17 Lundi — Tout le jour à Conflans.
18 Mardi — Disner à Paris en l'ostel de mons. le mareschal de Bourgoingne, — giste à Conflans.
19 Mercredi — Tout le jour à Conflans.
20 Jeudi — Disner à Conflans, — souper et giste à Laigny sur Marne.
21 Vendredi — Disner, souper et giste à Cressy en Brie.
22 Samedi — Disner à Cressy, — souper et giste à Laigny sur Marne.
23 Dimanche — Disner à Plaisance, — giste à Conflans.
24 Lundi — Tout le jour à Conflans.
25 Mardi — Tout le jour à Conflans.
26 Mercredi — Tout le jour à Conflans.
27 Jeudi — Disner à Paris, — giste à Conflans.
28 Vendredi — Tout le jour à Conflans.
29 Samedi — Tout le jour à Conflans.
30 Dimanche — Tout le jour à Conflans, — y furent au disner le roy de Navarre, mons. de Berry, mons. de Bourbon, mons. d'Orleans, mons. de Savoye, etc.

JUILLET.

1 Lundi — Tout le jour à Conflans.
2 Mardi — Tout le jour à Conflans.
3 Mercredi — Tout le jour à Conflans.
4 Jeudi — Disner à Saint Marceau, en l'hostel de mons. d'Orleans, — giste à Conflans.
5 Vendredi — Disner à Paris, en l'ostel du mareschal de Bourgoigne, — giste à Conflans.
6 Samedi — Tout le jour à Conflans.
7 Dimanche — Disner à Conflans, — giste à Villeneuve Saint Georges.
8 Lundi — Disner à Paris en l'ostel de messire Jehan Hue, — giste à Conflans.

9 Mardi — Disner à Conflans, — giste à Villeneuve Saint George.
10 Mercredi — Disner à Villeneuve Saint George, — giste à Conflans.
11 Jeudi — Disner chez Jehan Hue, à Paris, — giste à Conflans.
12 Vendredi — Disner à Conflans, — giste à Villeneuve.
13 Samedi — Disner à Villeneuve Saint George, — giste à Conflans.
14 Dimanche — Tout le jour à Conflans, — y fut au disner le conte de Savoye.
15 Lundi — Disner à Villeneuve Saint George, — giste à Conflans.
16 Mardi — Tout le jour à Conflans.
17 Mercredi — Tout le jour à Conflans, — y disnerent le conte de Savoye, mons. de Bourbon, son fils, etc.
18 Jeudi — Tout le jour à Conflans.
19 Vendredi — Tout le jour à Conflans.
20 Samedi — Tout le jour à Conflans.
21 Dimanche — Tout le jour à Conflans.
22 Lundi — Tout le jour à Conflans.
23 Mardi — Disner à Villeneuve Saint George, — giste à Conflans.
24 Mercredi — Tout le jour à Conflans.
25 Jeudi — Tout le jour à Conflans.
26 Vendredi — Tout le jour à Conflans.
27 Samedi — Tout le jour à Conflans, — y furent au disner, mons. de Berry, et plusieurs autres grans seigneurs, et autres personnes d'estat.
28 Dimanche — Disner à Conflans, — giste à Villeneuve.
29 Lundi — Mons. tout le jour à Villeneuve.
30 Mardi — Disner à Villeneuve Saint George, — giste à Conflans.
31 Mercredi — Tout le jour à Conflans.

AOÛT.

1 Jeudi — Disner à Paris, en l'ostel de l'arcevesque de Besançon, — giste à Conflans.
2 Vendredi — Tout le jour à Conflans.
3 Samedi — Tout le jour à Conflans.
4 Dimanche — Disner à Conflans, — giste à Viry, en l'ostel de mons. de Berry.
5 Lundi — Disner à Viry, en l'ostel de mons. de Berry, — giste à Villeneuve Saint George.

6 Mardi — Tout le jour à Villeneuve Saint George.
7 Mercredi — Tout le jour à Conflans.
8 Jeudi — Disner à Conflans, — giste à Viry.
9 Vendredi — Disner à Viry, — giste à Villeneuve.
10 Samedi — Disner à Villeneuve, — giste à Conflans.
11 Dimanche — Disner à Conflans, — giste à Villeneuve Saint George.
12 Lundi — Tout le jour à Villeneuve Saint George.
13 Mardi — Disner à Villeneuve, — giste à Conflans.
14 Mercredi — Disner et giste à Paris, en l'hostel de messire Jean Hue.
15 Jeudi — Tout le jour à Paris [en l'hôtel de messire Jean Hue].
16 Vendredi — Disner à Conflans, — giste à Villeneuve.
17 Samedi — Disner à Villeneuve, — giste à Conflans.
18 Dimanche — Disner à Paris en l'hostel de l'evesque d'Aucerre, — giste à Conflans.
19 Lundi — Tout le jour à Conflans.
20 Mardi — Disner à Conflans, — giste à Villeneuve.
21 Mercredi — Disner à Villeneuve, — giste à Conflans.
22 Jeudi — Disner à Conflans, — giste à Villeneuve.
23 Vendredi — Disner à Villeneuve, — giste à Conflans.
24 Samedi — Disner à Paris, — souper et gister à Saint Denis.
25 Dimanche — Disner à Saint Denis, — giste à Villeneuve.
26 Lundi — Souper et gister à Corbueil.
27 Mardi — Tout le jour à Corbueil.
28 Mercredi — Tout le jour à Corbueil.
29 Jeudi — Disner et gister à Conflans.
30 Vendredi — Tout le jour à Conflans.
31 Samedi — Disner à Conflans, — giste à Villeneuve.

SEPTEMBRE.

1 Dimanche — Disner à Paris, — souper et gister à Corbueil.
2 Lundi — Disner à Corbueil, — giste à Conflans.
3 Mardi — Disner à Conflans, — giste à Corbueil.
4 Mercredi — Tout le jour à Corbueil.

5 Jeudi — Disner à Villeneuve, — giste à la Grange aux Merciers[1].
6 Vendredi — Tout le jour à la Grange aux Merciers.
7 Samedi — Tout le jour à la Grange aux Merciers.
8 Dimanche — Disner à la Grange aux Merciers, — giste à Villeneuve.
9 Lundi — Disner, souper et giste à Corbueil.
10 Mardi — Disner à Essonne, — giste à Orgenay.
11 Mercredi — Disner et giste à Meleun.
12 Jeudi — Tout le jour à Meleun.
13 Vendredi — Tout le jour à Meleun.
14 Samedi — Tout le jour à Meleun.
15 Dimanche — Tout le jour à Meleun.
16 Lundi — Disner sur la riviere en basteaulx, — giste à la Grange aux Merciers.
17 Mardi — Tout le jour à la Grange aux Merciers.
18 Mercredi — Tout le jour à la Grange aux Merciers.
19 Jeudi — Disner à la Grange aux Merciers, — giste à Villeneuve.
20 Vendredi — Disner à Leursaint, — giste à Meleun.
21 Samedi — Tout le jour à Meleun.
22 Dimanche — Disner à Meleun, — giste à Villeneuve.
23 Lundi — Disner et giste à la Grange aux Merciers.

[1] C'est le 5 septembre 1398 que Philippe le Hardi s'installe à la Grange-aux-Merciers-les-Conflans, où il avait été reçu, dès le 18 novembre précédent, par le duc de Berry. C'est donc en 1397, au plus tard, que le duc de Berry acheta cette terre de Pierre de Giac, chancelier de France, ou de son fils. Il la prêta l'année suivante au duc de Bourgogne, auquel elle convenait, à cause du voisinage de Conflans. Il faut ajouter ce renseignement à ceux qui ont été donnés par l'abbé Lebeuf (*Histoire de Paris*, 1[re] édit., t. V, p. 17 et suiv.). Il faut aussi rectifier ce qui a été dit par le savant abbé, au sujet de l'origine et de l'étymologie de la Grange-aux-Merciers. Dès le commencement du XIV[e] siècle, ce domaine appartenait à Mile X de Noyers, maréchal, puis porte-oriflamme de France; nous ignorons si cette terre lui était venue par don royal, s'il en avait fait l'acquisition, ou s'il en avait hérité de sa grand'mère Alixant d'Étampes, femme en secondes noces de Mile VIII de Noyers. En 1319, l'hôtel de la Grange-aux-Merciers, qui se trouvait un peu isolé, fut pillé; les meubles et l'argenterie furent enlevés par d'audacieux voleurs, que l'on parvint à saisir, et que Mile de Noyers fit condamner par arrêt du 2 juin de la même année. Ce même seigneur y réunit les féodaux qu'il conduisait à Péronne, en décembre 1338, au mandement du roi Philippe VI de Valois; nous avons publié le curieux compte qui mentionne ce fait (*Les Sires de Noyers*, p. 259, 278). L'hôtel était assez vaste pour recevoir un personnel et une suite de trente ou quarante chevaux. Les descendants du maréchal de Noyers étaient fort obérés, et se dessaisirent de la Grange-aux-Merciers, bien avant le décret de 1385, qui en donna la possession à Pierre de Giac, chancelier de France.

24 Mardi — Tout le jour à la Grange aux Merciers.

25 Mercredi — Tout le jour à la Grange aux Merciers.

26 Jeudi — Disner au Bourc la Royne, — giste à la Grange aux Merciers.

27 Vendredi — Tout le jour à la Grange aux Merciers.

28 Samedi — Disner à la Chielle Sainte Baudour, — souper et giste à Laigny sur Marne.

29 Dimanche. — Tout le jour à Laigny sur Marne, — mons. le dauphin, madame de Montfort, Michelle de France, etc., y furent au disner.

30 Lundi — Disner et giste à Meaux.

OCTOBRE.

1 Mardi — Disner à Coully, — gister à Chielle Sainte Baudour.

2 Mercredi — Disner et giste à la Grange aux Merciers.

3 Jeudi — Tout le jour à la Grange aux Merciers.

4 Vendredi — Tout le jour à la Grange aux Merciers.

5 Samedi — Tout le jour à la Grange aux Merciers.

6 Dimanche — Disner à Villeneuve, — giste à la Grange aux Merciers.

7 Lundi — Tout le jour à la Grange aux Merciers.

8 Mardi — Disner à Paris en l'ostel de l'evesque, — giste à l'hostel Saint Pol, devers le roy.

9 Mercredi — Tout le jour à l'hostel Saint Pol, devers le roy.

10 Jeudi — Tout le jour à l'hostel Saint Pol, devers le roy.

11 Vendredi — Tout le jour à l'hostel Saint Pol, devers le roy.

12 Samedi — Disner à Paris en l'hostel de l'evesque, — giste à la Grange aux Merciers.

13 Dimanche — Disner à Paris en l'hostel de l'evesque, — giste à la Grange aux Merciers.

14 Lundi — Disner à Bourc la Royne, — giste à Longjumeau.

15 Mardi — Disner à Longjumeau, — giste à la Grange aux Merciers.

16 Mercredi — Disner à Saint-Pol devers le roy, — giste ce jour à la Grange aux Merciers.

17 Jeudi — Tout le jour à la Grange aux Merciers.

18 Vendredi — Tout le jour à la Grange aux Merciers.

19 Samedi — Tout le jour à la Grange aux Merciers.

20 Dimanche — Tout le jour à la Grange aux Merciers, — y furent nos seigneurs d'Orleans, de Bourbon et plusieurs autres.

21 Lundi — Disner à Paris en l'hostel de l'evesque, — giste à la Grange aux Merciers.

[22 Mardi, 23 Mercredi] — Tout le jour à Conflans.

24 Jeudi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

25 Vendredi — Tout le jour à Conflans.

26 Samedi — Tout le jour à Conflans.

27 Dimanche — Disner à Paris, en l'hostel Saint-Pol, — giste à Conflans.

28 Lundi — Tout le jour à Conflans.

29 Mardi — Disner à Paris, — gister à Conflans.

[30 Mercredi, 31 Jeudi] — Tout le jour à Conflans.

NOVEMBRE.

1 Vendredi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

[Du 2 Samedi au 6 Mercredi] — Tout le jour à Conflans.

7 Jeudi — Disner à Paris, en l'hostel de mons. d'Orleans, — giste à Conflans.

[8 Vendredi, 9, 10] — Tout le jour à Conflans.

11 Lundi — Tout le jour à Conflans, — y disnerent, mons. d'Orleans, mons. de Bourbon, l'amiral de France, le conte de Sallabery, un evesque d'Engleterre, et plusieurs autres.

[12 Mardi, 13, 14, 15] — Tout le jour à Conflans.

16 Samedi — Disner à Paris, devers le duc d'Orleans, — giste à Conflans.

17 Dimanche — Tout le jour à Conflans.

18 Lundi — Tout le jour à Conflans.

19 Mardi — Disner à Paris, — giste à Saint Cloud.

[20 Mercredi, 21, 22] — Tout le jour à Saint Germain en Laye.

23 Samedi — Disner à Saint Germain, — giste à Conflans.

[24 Dimanche, 25, 26, 27] — Tout le jour à Conflans.

28 Jeudi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

29 Vendredi — Tout le jour à Conflans.

30 Samedi — Tout le jour à Conflans.

IMPRIMERIE NATIONALE.

DÉCEMBRE.

[1 Dimanche, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8] — Tout le jour à Conflans.
9 Lundi — Disner à Conflans, — giste à Saint Denis.
10 Mardi — Tout le jour à Conflans, — furent au disner, mons. d'Orleans, mons. de Bourbon, messire Pierre de Navarre, mons. d'Albret.
11 Mercredi — Tout le jour à Conflans.
12 Jeudi — Disner à Conflans, — souper et giste à Saint Denis.
[13 Vendredi, 14, 15, 16] — Tout le jour à Conflans.
17 Mardi — Disner à Conflans, — souper et giste à Villeneuve.
[18 Mercredi, 19 Jeudi] — Sejour à Corbueil.
20 Vendredi — Disner à Meleun, — souper et gister à Corbueil.
21 Samedi — Disner à Savigny le Temple, — giste à Corbueil.
[Du Vendredi 22 Dimanche au 26 Jeudi] — Tout le jour à Corbueil.
[Du 27 au Dimanche 29] — Tout le jour à Conflans.
30 Lundi — Disner à Paris, en l'ostel messire Jehan de Chartres, au Palais, — giste à Conflans.
31 Mardi — Disner à Paris, en l'ostel messire Jehan de Chartres, — giste à Conflans.

ANNÉE 1399.

Pâques, 30 mars.

Extrait du compte de Robert de Bailleux, maître de la Chambre aux deniers, pour l'an commençant le 1er février 1398 (1399). — On voit ailleurs que Robert de Bailleux remplit les fonctions avant d'être nommé, car sa nomination n'est datée que du 3 février 1398 (1399). — (Original. *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1522 *bis,* fol. VII à XLVI v°; — *Arch. de la Côte-d'Or,* B 328, registre in-fol. de 54 feuillets parchemin. — Voir aussi B 329, registre in-fol. de 74 feuillets, papier non paginé; — *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 203-204.)

JANVIER.

1 Mercredi — Disner à Paris, en l'ostel l'evesque, — giste à Conflans.

2 Jeudi — Disner à Paris, en l'ostel messire Jehan de Chartres, — giste à Conflans.
3 Vendredi — Disner à Paris, devers le roy, — giste à Conflans.
[Du Samedi 4 au Mardi 7] — Tout le jour à Conflans.
8 Mercredi — Disner à Conflans, — giste à Saint Cloud.
9 Jeudi — Tout le jour à Saint Cloud.
10 Vendredi — Tout le jour à Saint Cloud.
11 Samedi — Disner à Paris, — giste à Saint Cloud.
12 Dimanche — Tout le jour à Saint Cloud.
13 Lundi — Disner à Paris, en l'ostel Jehan de Chartres, — giste à Conflans.
14 Mardi — Disner à Paris, en l'ostel Jehan de Chartres, — giste à Conflans.
15 Mercredi — Tout le jour à Conflans.
16 Jeudi — Disner et giste à Paris en l'ostel de l'evesque.
[17 Vendredi, 18 Samedi] — Tout le jour à Conflans.
19 Dimanche — Disner à Paris devers mons. de Bourbon, giste à Conflans.
20 Lundi — Disner à Paris en l'ostel Jehan de Chartres, — giste à Conflans.
21 Mardi — Disner à Paris en l'ostel Jehan de Chartres, — giste à Conflans.
[22 Mercredi, 23, 24] — Tout le jour à Conflans.
25 Samedi — Disner à Paris en l'ostel du mareschal de Bourgoigne, — giste à Saint Cloud.
26 Dimanche — Tout le jour à Saint Cloud.
27 Lundi — Tout le jour à Paris, en l'ostel du mareschal de Bourgoigne.
28 Mardi — Tout le jour à Paris.
29 Mercredi — Tout le jour à Paris.
30 Jeudi — Tout le jour à Paris en l'ostel d'Artoys, — y donna à disner aux ducs d'Orleans et de Bourbon, aux cardinaux de Poitiers, de Tury et de Salluces, au patriarche d'Alexandrie, à l'archevesque d'Aulx, à plusieurs autres prelats, à mons. d'Albret, à Pierre de Navarre, aux ambassadeurs de Venise et d'Avignon, etc.
31 Vendredi — Sejour à Paris en l'ostel d'Artoys.

FÉVRIER.

[1 Samedi, 2, 3] — Mons. tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.
4 Mardi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

5 Mercredi — Tout le jour à Conflans, — madame et mademoiselle de Saint Pol y sont.

[6 Jeudi, 7, 8] — Mons. tout le jour à Conflans.

9 Dimanche — Disner à Paris en l'ostel de mons. d'Orleans, — souper et gister à Conflans.

[10 Lundi, 11, 12] — Mons. tout le jour à Conflans.

13 Jeudi — Mons. disner à Paris en l'ostel Saint Pol devers le roy, — gister à Conflans.

14 Vendredi — Disner en l'ostel de mons. de Berry, — gister à Conflans.

15 Samedi — Mons. tout le jour à Conflans.

16 Dimanche — Disner à Paris devers le roy, — gister à Conflans.

17 Lundi — Tout le jour à Conflans.

18 Mardi — Tout le jour à Conflans, — y disnent ce jour les contes d'Armignac et de la Marche.

[19 Mercredi, 20, 21, 22] — Mons. tout le jour à Conflans.

23 Dimanche — Disner à Paris en l'ostel Saint Pol devers le roy, — gister à Saint Denys, et donna à souper en son ostel à mons. de Bourbon et à mons. d'Albret.

24 Lundi — Disner avec mons. Antoine, son fils, à Saint Denys, — souper et gister avec mons. Antoine à Conflans.

25 Mardi — Tout le jour à Conflans, — y disnent mes seigneurs de Berry, d'Orleans, de Bourbon et plusieurs autres estrangiers.

26 Mercredi — Disner à Paris en l'ostel Saint Pol vers le roy, — gister à Conflans.

27 Jeudi — Disner à Saint Pol vers le roy, — gister à Conflans.

28 Vendredi — Mons. tout le jour à Conflans.

MARS.

1 Samedi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, son fils, — disner à Conflans, — souper et gister au Bourc la Royne.

2 Dimanche — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — souper et gister à Paris.

3 Lundi — Mes dits seigneurs disner au Bourc la Royne, — souper et gister à Conflans.

4 Mardi — Mons. disner à Paris, — gister à Conflans.

5 Mercredi — Mons. disner et gister à Paris.

6 Jeudi — Mons. disner à Paris, — souper et gister à Conflans.

7 Vendredi — Disner à Paris, — gister à Conflans.

[8 Samedi, 9, 10, 11, 12, 13, 14] — Mons. tout le jour à Conflans.

15 Samedi — Disner à Paris en l'ostel du chancelier de Bourgoigne, — gister à Conflans.

16 Dimanche — Tout le jour à Conflans, — y disnent ce jour mes seigneurs de Berry, le conte d'Armignac et autres.

[17 Lundi, 18] — Mons. tout le jour à Conflans.

19 Mercredi — Tout le jour à Conflans, — mons. donne à disner ce jour au chancelier et à son conseil.

20 Jeudi — Mons. disner à Paris au Palais en l'ostel de messire Jehan de Chartres, où se trouverent mons. de Berry et plusieurs autres seigneurs, — gister à Conflans.

21 Vendredi — Tout le jour à Conflans, — mons. donne à disner au chancelier et à son conseil.

22 Samedi — Tout le jour à Conflans.

23 Dimanche — Tout le jour à Conflans, — y disnent ce jour les ambassadeurs des bonnes villes de Flandres et du plat pays, les chappelains et les officiers de l'ostel de mon dit seigneur.

24 Lundi saint — Disner à Paris vers le roy, — souper et gister à Conflans.

25 Mardi saint — Sejour à Conflans, — y disnent le conte de Perrigort, les ambassadeurs du roy d'Engleterre, un prelat et tous les chappelains.

[26 Mercredi, 27, 28, 29] — Tout le jour à Conflans.

30 Dimanche, jour de Pasques — Tout le jour à Conflans.

31 Lundi — Tout le jour à Conflans.

AVRIL.

1 Mardi après Pasques — Mons. disner au palais à Paris [chez messire Jehan de Chartres], — gister à Conflans.

2 Mercredi — Tout le jour à Conflans.

3 Jeudi — Disner en l'ostel Pierre de Montbertaut à Paris, — souper et gister à Conflans.

4 Vendredi — Disner à Paris chez le roy, — gister à Conflans.
[5 Samedi, 6, 7, 8, 9] — Tout le jour à Conflans.
10 Jeudi — Tout le jour à Conflans, — y disne la contesse de Eu.
[11 Vendredi, 12] — Tout le jour à Conflans.
13 Dimanche — Tout le jour à Conflans, — y disne mons. de Bourbon.
14 Lundi — Disner à Plaisance sur Marne, — souper et gister à Conflans.
15 Mardi — Tout le jour à Conflans, — mons. traite ce jour les ambassadeurs de madame de Brabant.
16 Mercredi — Tout le jour à Conflans.
17 Jeudi — Disner à Conflans, — souper à Plaisance, — gister à Conflans.
18 Vendredi — Disner à Plaisance, — gister à Conflans.
19 Samedi — Disner à Saint Marceau en l'ostel de mons. d'Orleans, — gister à Conflans.
20 Dimanche — Disner à Conflans, — souper à Plaisance, — gister à Conflans.
21 Lundi — Disner à Conflans, — souper à Plaisance, — gister à Conflans.
22 Mardi — Disner, souper et gister à Paris en l'ostel de Pierre Varopel, — y disnerent avec lui mons. de Berry et plusieurs autres.
23 Mercredi — Disner à Paris, — gister à Conflans.
24 Jeudi — Tout le jour à Conflans.
25 Vendredi — Disner à Paris, — souper et gister à Conflans.
26 Samedi — Disner à Saint Denys, — giste à Gonesse.
27 Dimanche — Disner à Luzarches, — giste à Senlis.
28 Lundi — Disner à Estrées Saint Denys, — souper et giste à Arson sur le Mast, [à Repuis, suivant le compte du contrôleur].
29 Mardi — Disner à Lyons, — souper et giste à Peronne.
30 Mercredi — Disner à Bapaumes, — souper et gister à Arras, — y estoient madame et mademoiselle de Saint Pol, — [mons. Antoine de Bourgoingne accompagna mons. et le rejoignit à Senlis, le dimanche 27].

MAI.

[1 Jeudi, 2 Vendredi] — Mons. tout le jour à Arras.
3 Samedi — Tout le jour à Arras, — furent ce jour au souper mons. de Saint Pol et sa femme et plusieurs chevaliers et dames, pour les noces mes seigneurs Witart de Bours, lesquelles se firent le lendemain.

4 Dimanche — Tout le jour à Arras, — [mons. Anteine toujours avec monseigneur].

[5 Lundi, 6, 7, 8] — Tout le jour à Arras, avec mons. Antoine.

9 Vendredi — Mons. et Antoine Monsieur, — disner à Arras, — souper et gister à Douay.

10 Samedi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Orchies, — souper et gister à Tournay.

[11 Dimanche, 12, 13, 14] — Mes dits seigneurs tout le jour à Tournay.

15 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Tournay, — gister à Orchies.

16 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Douay, — souper et gister à Arras.

[17 Samedi, 18, 19] — Mes dits seigneurs sejour à Arras.

20 Mardi — Disner à Fampoux, — souper et gister à Arras.

[21 Mercredi, 22] — Mes dits seigneurs tout le jour à Arras.

23 Vendredi — Disner à Aubigny, — gister à Saint Pol.

24 Samedi — Disner à Saint Pol devers mons. de Saint Pol, — souper et gister à Hesdin.

25 Dimanche — Disner à Hesdin, — souper aux fontaines dedans le parc, — gister à Hesdin.

[26 Lundi, 27 Mardi] — Tout le jour à Hesdin.

28 Mercredi — Souper aux fontaines dedans le parc, — giste à Hesdin.

[29 Jeudi, 30, 31 Samedi] — Tout le jour à Hesdin.

JUIN.

1 Dimanche — Mons. disner à Hesdin, — souper aux fontaines dedans le parc, — gister à Hesdin.

2 Lundi — Disner à Hesdin, — souper aux fontaines dedans le parc, — gister à Hesdin, — furent ce jour vers mons., le chancelier de mons. de Berry et plusieurs autres, — [le chancelier y fut jusqu'au 5].

[3 Mardi, 4, 5, 6] — Mon dit seigneur à Hesdin tout le jour.

7 Samedi — Tout le jour à Hesdin, — y disne ce jour mons. le conte de Namur.

8 Dimanche — Tout le jour à Hesdin, — mons. de Namur tout le jour avec mon dit seigneur.

9 Lundi — Sejour à Hesdin, — mons. de Namur tout le jour.

10 Mardi — Sejour à Hesdin, — depart de mons. de Namur, — [mons. Antoine fut avec son pere durant le sejour à Hesdin, — mons. alla quelquefois souper aux fontaines dedans le parc, mais s'en fut toujours gister à Hesdin.]

[11 Mercredi, 12] — Sejour à Hesdin.

13 Vendredi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Conchy, — souper et giste à Chercamp.

14 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Luxeul, — gister à Paz en Artoys.

15 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Aucie, — souper et gister à Avennes le Conte.

16 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Estrein l'Abbaye, — souper et gister à Arras.

[17 Mardi, 18, 19, 20, 21] — Mes dits seigneurs sejour à Arras.

22 Dimanche — Mes dits seigneurs à Arras.

[23 Lundi, 24, 25] — Mons. tout le jour à Arras.

26 Jeudi — Mons. tout le jour à Arras.

27 Vendredi — Mons. tout le jour à Arras. — [Anthoine Monsieur disne à Saint Pol et giste à Aubigny; et le defraya mons. de Saint Pol au dit lieu.]

[28, 29 et Lundi 30] — Mons. tout le jour à Arras.

JUILLET.

[1 Mardi, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15] — Mes dits seigneurs sejour à Arras.

16 Mercredi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — disner à Arras, — souper et gister à l'abbaye d'Estrein, — fut au disner madame d'Ostrevant.

17 Jeudi — Disner à Hermenville, — souper et gister à Avennes le Conte.

18 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Luxeuil, — gister à l'abbaye de Chercamp.

19 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Conchy, — gister à Hesdin.

20 Dimanche — Disner à Aubin, — gister à Beaurain.

21 Lundi — Tout le jour à Monstereul sur la Mer.

22 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Monstereul, — souper et gister à Franc.

23 Mercredi — Disner au Neufchastel, — souper et gister à Bouloigne.

24 Jeudi — Disner au Neufchastel, — souper et gister à Franc, où les joignit mons. le conte de Nevers.

25 Vendredi — Tout le jour à Monstereul sur la Mer.

26 Samedi — Disner à Villers sur Autie, — souper et gister à Saint Esperit de Rue.

27 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Saint Esperit.

28 Lundi — Tout le jour à Noyelle, en l'ostel de messire Jacques de Harecourt.

29 Mardi — Disner à Donval, — souper et gister à la Broye.

30 Mercredi — Tout le jour à Hesdin.

31 Jeudi — Tout le jour à Hesdin.

AOÛT.

[1 Vendredi, 2, 3, 4, 5] — Mon dit seigneur et mons. le conte de Nevers, — sejour à Hesdin.

6 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Hesdin, — gister à Blangy.

7 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Bouvin, — souper et giste à Therouenne.

8 Vendredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Arques.

9 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Arques, — souper et gister à Saint Omer.

[10 Dimanche, 11 Lundi] — Mes dits seigneurs, tout le jour à Saint Omer.

12 Mardi — Disner à Clermarez, — souper et gister à Saint Omer.

[13 Mercredi, 14 Jeudi, 15, 16 Samedi] — Mes dits seigneurs sejour à Saint Omer.

17 Dimanche — Mes dits seigneurs à Saint Omer, — disnerent ce jour avec mons., les bourgeois de Saint Omer, — mons. fut gister à Esperlecques.

18 Lundi — Mons. disner à Esperlecques, — souper et gister à Saint Omer.

19 Mardi — Mons. disner à Saint Omer, — souper et gister à Esperlecques.

IMPRIMERIE NATIONALE.

20 Mercredi — Disner à Esperlecques, — souper et gister à Saint Omer.
21 Jeudi — Mes dits seigneurs tout le jour à Saint Omer.
22 Vendredi — Souper et gister à Eperlecques.
23 Samedi — Souper et gister à Saint Omer.
[24 Dimanche, 25] — Mes dits seigneurs sejour à Saint Omer.
26 Mardi — Disner à Clermarez, — souper et gister à Saint Omer.
[27 Mercredi, 28 Jeudi] — Sejour à Saint Omer.
29 Vendredi — Mons. disner à Saint Omer, — souper et gister à Aire.
30 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Aire, — souper et giste à Saint Omer.
31 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Saint Omer.

SEPTEMBRE.

1 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Saint Omer.
2 Mardi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Saint Omer, — souper et gister à Arques.
3 Mercredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Arques.
4 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Arques, — souper et gister à Aire.
5 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Aire, — souper et gister à Heuchin.
6 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Blangy, — souper et gister à Hesdin.
7 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Hesdin.
8 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Hesdin, — souper et gister à la Broye.
9 Mardi — Mes dits seigneurs disner et gister à Faremoustier.
10 Mercredi — Mes dits seigneurs disner et gister à Donval, où fut ce jour mons. de Saint Pol.
[11 Jeudi, 12, 13, 14, 15, 16] — Mes dits seigneurs sejour à Donval.
17 Mercredi — Sejour à Donval, — y disne ce jour le patriarche d'Alexandrie.
18 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Creçy, — souper et gister à Hesdin.
[19 Vendredi, 20, 21] — Mes dits seigneurs tout le jour à Hesdin.

22 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Hesdin, — souper et gister à Saint Pol.

23 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Barlin, — souper et gister à Lens.

24 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Lens, — souper et gister à Douay, où se trouva madame.

[25 Jeudi, 26, 27, 28, 29, 30] — Mes dits seigneurs et madame, — tout le jour à Douay.

OCTOBRE.

1 Mercredi — Mes dits seigneurs et madame, — tout le jour à Douay, — y disne ce jour mons. d'Ostrevant.

2 Jeudi — Mon dit seigneur, mons. le conte de Nevers et Antoine Monsieur, — disner à Douay, — souper et gister à Lens.

3 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Houdain, — souper et gister à Saint Pol.

4 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Hesdin, — souper et gister à Donval.

5 Dimanche — Mes dits seigneurs disner, souper et gister à Eu, avec madame d'Eu.

6 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Eu, — gister à Arques.

7 Mardi — Mes dits seigneurs disner au Fay, — souper et gister à Cailly.

8 Mercredi — Mes dits seigneurs disner au Fay, — giste à Cailly.

9 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Bourachat, — souper et gister à Montfort, devers le roy.

10 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Montfort devers le roy, — souper et gister à Rouen.

[11 Samedi, 12, 13] — Mes dits seigneurs sejour à Rouen.

14 Mardi — Mons. disner à Rouen, — gister à Jumeges, — mons. de Nevers et Antoine Monsieur, — sejour à Rouen.

15 Mercredi — Mons. disner à Jumeges, — souper et gister à Caudebec.

16 Jeudi — Disner à Warasse en l'Abbaye, — souper et gister à Mousterviller.

17 Vendredi — Disner à Harfleur, — souper et gister à Mousterviller.

18 Samedi — Disner à la Fontaine des Riantes, — gister à Mousterviller.

19 Dimanche — Mons. disner à Mousterviller, — souper et gister à Lillebonne.

20 Lundi — Disner à Caudebec, — souper et gister à Jumeges.
21 Mardi — Mons. tout le jour à Rouen, vers mons. le conte de Nevers et Antoine Monsieur.
[22 Mercredi, 23, 24] — Mes dits seigneurs tout le jour à Rouen.
25 Samedi — Mes dits seigneurs à Rouen, — y disnent ce jour, mons. de Bourbon, messire Pierre de Navarre et plusieurs autres.
26 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Rouen.
27 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Rouen, — y disnent mons. d'Orleans et plusieurs autres.
[28 Mardi, 29, 30] — Mes dits seigneurs tout le jour à Rouen.

NOVEMBRE.

1 Samedi — Mes dits seigneurs tout le jour à Rouen.
2 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Rouen, — mons. disner en l'ostel de mons. de la Marche.
3 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Rouen, — mons. [seul] disner à Denetal.
4 Mardi — Mes dits seigneurs tout le jour à Rouen, — y disnerent ce jour les cardinaux de Berry et de Poitiers.
5 Mercredi — Mons. disner à Denetal, — souper et gister à Rouen.
[6 Jeudi, 7, 8, 9, 10, 11] — Mes dits seigneurs tout le jour à Rouen.
12 Mercredi — Mons. tout le jour à Rouen, — mons. le conte de Nevers et Antoine Monsieur furent au Pont de l'Arche.
[13 Jeudi, 14 Vendredi] — Mons. tout le jour à Rouen.
15 Samedi — Mons. tout le jour à Rouen, — disne ce jour devers le roy.
[16, 17, 18, 19, 20, 21, 22] — Mons. sejour à Rouen devers le roy.
23 Dimanche — Mons. tout le jour à Rouen, — y disnent ce jour, le roy, messeigneurs de Berry et de Bourbon, et plusieurs seigneurs estrangiers.
[24 Lundi, 25, 26, 27, 28, 29, 30] — Mons. sejour à Rouen.

DÉCEMBRE.

[1 Lundi, 2 Mardi] — Mons. tout le jour à Rouen.
3 Mercredi — Mons. disner à Rouen, — souper et gister au Pont de l'Arche.

4 Jeudi — Disner à Aquigny, — souper et gister à Evreux.
5 Vendredi — Disner à la Croix Saint Lieffroy, — souper et gister à Andely sur Seine.
6 Samedi — Mons. disner et gister à Vernon, — et mon dit seigneur y traita ce jour mons. le dauphin.
7 Dimanche — Mons. disner à Roony, — souper et gister à Meullent.
8 Lundi — Disner à Meullent, — souper et gister à Poissy.
9 Mardi — Mons. disner à Poissy, — souper et gister à Demericourt.
10 Mercredi — Mons. tout le jour à Demericourt.
11 Jeudi — Disner à Demericourt, — souper et gister à Meullent.
12 Vendredi — Mons. tout le jour à Meullent.
13 Samedi — Disner à Meullent, — souper et gister à Demericourt.
14 Dimanche — Disner à Dangu, — souper et gister à Neaufle.
[15 Lundi, 16, 17] — Mon dit seigneur tout le jour à Neaufle.
18 Jeudi — Disner à la Voirrerie en la forest de Toille, — souper et gister à Serifontaine aux frais de l'admiral.
19 Vendredi — Disner, souper et gister à Neaufle.
20 Samedi — Mons. tout le jour à Neaufle, — disnent avec mons. le roi de Sicile, le prince de Tarente et autres.
21 Dimanche — Mons. tout le jour à Neaufle.
22 Lundi — Disner à Maineville aux despens du conte de Tancarville, — souper et gister à Neaufle.
23 Mardi — Mons. tout le jour à Neaufle.
24 Mercredi — Tout le jour à Neaufle, — y disnerent l'evesque d'Arras, l'abbé de Saint Germer, les chappelains et officiers d'escurie.
25 Jeudi — Tout le jour à Neaufle, — y disnent l'evesque d'Arras, l'abbé de Saint Germer et autres.
[26 Vendredi, 27 Samedi] — Mons. tout le jour à Neaufle.
28 Dimanche — Mons. disner à la Tourelle, en l'ostel du Begue de Villaines, — souper et giste à Neaufle.
[29, 30, 31 Mercredi] — Mons. sejour à Neaufle.

ANNÉE 1400.

Pâques, 18 avril.

Extrait du contrôle de la dépense du duc de Bourgogne, fait par Mathé de Saint-Omer, secrétaire et contrôleur de ladite dépense, du 1er février 1399 (1400) jusqu'au dernier janvier 1400 (1401), par lequel temps Robert de Bailleux fut maître de la Chambre aux deniers de mondit seigneur. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 202, 211, 212.) — Extrait du compte de Robert de Bailleux, maître de la Chambre aux deniers du duc, pour l'an commençant le 1er février 1399 (1400). (*Arch. de la Côte-d'Or,* B 330, registre in-f°, 50 feuillets parchemin.) — Ces deux comptes se complètent l'un par l'autre : pour janvier (Original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1522 *bis,* fol. XLVI v°) et pour le reste de l'année (Même recueil, B 1522 *bis,* 2e registre, fol. VI r° à XXXIX v°).

JANVIER.

1 Jeudi — Mon dit seigneur tout le jour à Neaufle.
2 Vendredi, 3 Samedi — Tout le jour à Neaufle.
4 Dimanche — Disner à Saint Clerc sur Ette, — souper et gister à Neaufle.
[5 Lundi, 6 Mardi] — Sejour à Neaufle.
7 Mercredi — Mons. disner à Neaufle, — souper et gister à Chars.
8 Jeudi — Disner à Chars, — souper et gister à Pontoise.
[9 Vendredi, 10, 11 Dimanche] — Mons. tout le jour à Pontoise.
12 Lundi — Disner à Pontoise, — souper et gister à Meullent.
13 Mardi — Disner à Saint Germain en Laye, — souper et gister à Paris.
[14 Mercredi, 15, 16 Vendredi] — Mons. tout le jour à Paris.
17 Samedi — Tout le jour à Paris, — y disnent avec mons. le roy de Sicile, mons. de Berry, le prince de Tarente, mons. de Bourbon, messire Pierre de Navarre et autres seigneurs.
18 Dimanche — Tout le jour à Paris.
19 Lundi — Disner à Paris, — souper et gister à Conflans.
[20 Mardi, 21, 22, 23] — Mons. tout le jour à Conflans.
24 Samedi — Mons. disner à Paris devers le roy, — gister à Conflans.
[25 Dimanche, 26, 27, 28, 29, 30] — Mons. sejour à Conflans.
31 Samedi — Disner à Paris devers le roy, — gister à Conflans.

FÉVRIER.

1 Dimanche — Mons. disner à Paris en l'ostel de mons. de Berry, — souper et gister à Conflans.

[2 Lundi, 3, 4, 5, 6, 7 Samedi] — Sejour à Conflans.

8 Dimanche — Tout le jour à Conflans, — y disnent le roy, le roy de Sicille, mons. le dauphin, mes seigneurs de Berry, d'Orleans, de Bourbon, le prince de Tarente, messire Pierre de Navarre, Charles d'Albret et plusieurs autres chevaliers et escuyers.

[9 Lundi, 10, 11 Mercredi] — Mons. tout le jour à Conflans.

12 Jeudi — Disner à Paris, — souper et gister à Conflans.

13 Vendredi — Tout le jour à Conflans.

14 Samedi — Disner à Paris en l'ostel de mons. de Berry, — souper et gister à Conflans.

[15 Dimanche, 16, 17 Mardi] — Tout le jour à Conflans.

18 Mercredi — Disner à Paris en l'ostel de mons. de Berry, — souper et gister à Conflans.

19 Jeudi — Disner au Bourgel, — souper et gister à Conflans.

20 Vendredi, 21 Samedi — Tout le jour à Conflans.

22 Dimanche — Disner à la Grange aux Merciers vers mons. de Berry, — souper et gister à Conflans.

23 Lundi — Tout le jour à Conflans, — y disna mons. de Berry.

24 Mardi — Tout le jour à Conflans.

25 Mercredi — Disner à la Chapelle Saint Denys avec mons. de Berry, — souper et gister à Conflans, — il croyoit donner à disner ce jour aux cardinaux.

26 Jeudi — Disner à Paris au Palais, — gister à Conflans.

27 Vendredi — Disner au Palais à Paris, — gister à Conflans.

[28 Samedi, 29 Dimanche] — Tout le jour à Conflans.

MARS.

1 Lundi — Mons. disner à Paris au Palais, — gister à Conflans.

2 Mardi — Disner à Conflans, — souper et gister à Saint Denys.

3 Mercredi — Disner à Saint Denys, — souper et gister à Conflans.

[4 Jeudi, 5, 6, 7 Dimanche] — Mons. tout le jour à Conflans.

8 Lundi — Disner au Palais à Paris, — giste à Conflans.

9 Mardi — Disner au Palais à Paris, avec mons. de Bourbon, — mon dit seigneur et mons. de Bourbon, — gister à Conflans.

10 Mercredi — Disner à Paris, en l'hostel mons. de Bourbon, — souper et gister à Conflans.

11 Jeudi — Disner au Palais à Paris, — gister à Conflans.

12 Vendredi — Tout le jour à Conflans.

13 Samedi — Tout le jour à Conflans, — y furent au disner, mons. de Bourbon, le cardinal de Bar, les ambassadeurs du roy d'Espagne et plusieurs autres estrangers, — mons. Antoine de Bourgoigne y vint pour le disner.

14 Dimanche, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21] — Tout le jour à Conflans.

22 Lundi — Disner au Palais à Paris, — gister à Conflans.

23 Mardi — Disner à Paris, en l'ostel mons. de Berry, — gister à Conflans.

[24 Mercredi, 25, 26, 27, 28, 29, 30] — Mons. sejour à Conflans.

31 Mercredi — Disner à Paris devers le roy, — gister à Conflans.

AVRIL.

[1 Jeudi, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14] — Sejour à Conflans.

15 Jeudi saint — Tout le jour à Conflans, — y arrivent le soir, mons. le conte de Nevers et madame la contesse, sa femme.

[16 Vendredi, 17 Samedi] — Tout le jour à Conflans.

18 Dimanche tomba Pasques — Tout le jour à Conflans.

19 Lundi — Mes dits seigneurs et dames, — disner et souper à Plaisance, — gister à Conflans.

[20 Mardi, 21 Mercredi] — Sejour à Conflans.

22 Jeudi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers, — disner à Paris vers le roy, — mons. Antoine de Bourgongne et les chevaliers — disner en l'hostel de l'evesque, — tous gister à Conflans, — et ce jour furent armés messire Ponce Perilleux et messire Bouciquaut.

[23 Vendredi, 24] — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Conflans.

25 Dimanche — Mon dit seigneur et ses fils, — disner à Paris, en l'hostel mons. de Bourbon, — gister à Conflans.

26 Lundi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — disner à Paris en l'hostel Guillaume d'Orgemont, — souper et gister à Conflans.

27 Mardi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Paris en l'hostel d'Orgemont, — gister à Conflans, — ce jour partirent mons. de Nevers et madame sa femme, après boire; mons. de Nevers s'en fut vers madame d'Orleans, et sa femme alla voir madame la duchesse leur mere.

28 Mercredi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Conflans, — gister à Plaisance, — mons. de Nevers gister à Conflans.

29 Jeudi — Mons. tout le jour à Plaisance.

30 Vendredi — Mon dit seigneur disner à Plaisance, — gister à Conflans.

MAI.

1 Samedi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — disner au bois de Vincennes vers le roy, — souper et gister à Conflans.

2 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.

3 Lundi — Mes dits seigneurs et mons. Antoine, — disner à Conflans, — souper à Plaisance, — gister à Conflans.

4 Mardi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — disner à Paris vers le roy, — gister à Conflans.

5 Mercredi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — disner et souper à Paris, — gister à Plaisance, — mons. Antoine de Bourgongne fut les rejoindre.

6 Jeudi — Mon dit seigneur tout le jour à Plaisance, — mons. de Nevers partit ce jour en Retheloys.

7 Vendredi — Mons. et mons. Antoine, — disner à Paris, — souper et gister à Saint Denys, — furent au disner les ambassadeurs de Bretaigne.

8 Samedi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Saint Denis, — souper et gister à Conflans.

9 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans, — y furent au disner les ambassadeurs de Bretaigne.

10 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.

11 Mardi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Conflans, — gister à Viry.

12 Mercredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Viry.

13 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Viry et souper à Melun, — s'y trouverent les ambassadeurs de Bretaigne.

[14 Vendredi, 15, 16] — Mes dits seigneurs sejour à Melun.

17 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Corbueil, — souper et gister à Melun, — et ce jour fut mon dit seigneur chacer en Rongant, — et furent à l'assemblée l'empereur de Constantinople et plusieurs autres.

18 Mardi — Mes dits seigneurs tout le jour à Melun.

19 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Sauvigny, — gister à Melun.

20 Jeudi — Disner à Melun, — souper et gister à Moret en Gastinois.

21 Vendredi — Tout le jour à Moret en Gastinois.

22 Samedi — Disner à Moret en Gastinois, — souper et gister à Nemoux.

23 Dimanche — Tout le jour à Nemoux.

24 Lundi — Disner à Nemoux, — mon dit seigneur souper et giste en bateau en venant de Melun à Conflans, et marcha sur l'eau toute la nuit, — giste à Conflans.

25 Mardi — Conflans, — après disner messire Boucicquaut parfist ses armes par devant mon dit seigneur et mons. Antoine, à un Arragonois, et après icelles armes, mes dits seigneurs furent à Longgimeau.

26 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Estrecy, — gister et souper à Estampes, aux despens de mons. de Berry.

27 Jeudi — Tout le jour à Estampes.

28 Vendredi — Disner à Estampes, — souper et gister à Marcoucis, aux despens du vidame de Laonoys.

29 Samedi — Disner à Viry, — souper et gister à Conflans, — ce jour souperent en l'hostel mes seigneurs d'Orleans, de Bourbon, le conte de Clermont et autres.

[30 Dimanche, 31 Lundi]. — Tout le jour à Conflans.

JUIN.

1 Mardi — Mon dit seigneur disner à Viry, — gister à Conflans.

2 Mercredi — Tout le jour à Conflans.

3 Jeudi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Paris au Palais avec le roy, pour l'honneur de l'empereur de Constantinople, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges, — [disner à Conflans, souper et

gister à Villeneuve Saint George, dit le *Compte de Robert de Bailleux*, B 1522 [bis]].

4 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Villeneuve, — gister à Conflans.

5 Samedi — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris.

6 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Paris, — souper et gister à Conflans.

7 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Conflans, — gister à Crosne lez Villeneuve Saint Georges.

8 Mardi — Mes dits seigneurs tout le jour à Crosne lez Villeneuve.

9 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Crosne, — souper et gister à Conflans.

[10 Jeudi, 11, 12] — Mes dits seigneurs sejour à Conflans.

13 Dimanche — Mes dits seigneurs disner et souper à Conflans, — gister à Villeneuve Saint Georges.

14 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.

15 Mardi — Mes dits seigneurs disner et souper à Conflans, — gister à Villeneuve Saint Georges.

16 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister à Conflans.

17 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Paris, — souper et gister à Conflans.

18 Vendredi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et mons. Antoine, — disner et gister à Crosne.

19 Samedi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister à Conflans.

20 Dimanche — Tout le jour à Conflans.

21 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Conflans, — gister à Crosne.

22 Mardi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister à Conflans.

23 Mercredi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et mons. Antoine et madame de Nevers, — disner au Palais à Paris, — gister à Paris.

24 Jeudi — Mon dit seigneur et madame de Nevers, — tout le jour à Paris.

25 Vendredi — Mes dits seigneurs et dame, — disner à Paris, — gister à Conflans.

26 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Villeneuve Saint Georges, — gister à Conflans, — madame de Nevers fut à Paris vers la reyne.

27 Dimanche — Mes dits seigneurs disner et souper à Paris, — gister à Conflans.

[28 Lundi, 29, 30] — Mes dits seigneurs et dame, — sejour à Conflans.

JUILLET.

1 Jeudi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Conflans, — y furent ce jour madame de Nevers, madame de Savoye, Philippe Monsieur, madame la dauphine et plusieurs autres seigneurs et dames.

2 Vendredi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Conflans.

3 Samedi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

4 Dimanche — Tout le jour à Conflans, — y furent madame de Suilly et plusieurs autres personnes.

[5 Lundi, 6, 7] — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Conflans.

8 Jeudi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Conflans, — y furent au disner madame et mademoiselle de Saint Pol et plusieurs autres. [Madame de Suilly estoit avec mes dites dames.]

9 Vendredi — Disner à Paris, — souper et gister à Conflans.

10 Samedi — Mon dit seigneur et mons. le conte de Nevers, — disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister à Conflans.

11 Dimanche — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Conflans, — se firent ce jour les noces de Denis....?, pannetier de mon dit seigneur, escuier de messire Regnier Pot, avec Marie, damoiselle de madame de Rochefort, — et furent au souper mons. d'Orleans, le duc de Lorraine, le conte de Clermont et plusieurs autres, aux despens de mon dit seigneur.

12 Lundi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Conflans.

13 Mardi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — disner à Villeneuve Saint Georges, — gister à Conflans.

14 Mercredi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — disner à Saint Marceau, — souper et gister à Conflans.

15 Jeudi — Disner à Plaisance, — gister à Conflans.

16 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Paris, — giste à Conflans.

17 Samedi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et giste à Conflans. — y disnent mons. d'Orleans et plusieurs autres.

18 Dimanche — Tout le jour à Conflans.

19 Lundi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et Antoine Monsieur, — disner à Paris, — giste à Villeneuve Saint Georges.

20 Mardi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister à Corbueil.

21 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Corbueil, — gister à Conflans.

22 Jeudi — Mes dits seigneurs à Conflans, — madame de Nevers et madame la dauphine, — disner à Conflans, et furent voir la reyne ce jour.

23 Vendredi — Mes dits seigneurs (le duc et ses deux fils), — disner à Conflans, — gister à Corbueil.

24 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Corbueil, — gister à Conflans.

25 Dimanche — [Les mêmes], disner à Paris, — gister à Conflans.

26 Lundi — Mes dits seigneurs, disner à Conflans, — souper et gister à Corbueil.

27 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Corbueil, — souper et gister à Melun.

[28, 29, 30, 31 Samedi] — Mes dits seigneurs sejour à Melun.

AOÛT.

[1 Dimanche, 2, 3, 4, 5] — Mon dit seigneur, mons. le conte de Nevers et mons. Antoine, — tout le jour à Melun.

6 Vendredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Melun, — mons. Antoine partit ce jour et fut à Villeneuve Saint Georges.

7 Samedi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — disner à Melun, — furent par eau à Conflans.

8 Dimanche — Mon dit seigneur, mons. de Nevers, — disner à Paris, — gister à Conflans, — (tout le jour à Conflans [*Compte de Robert de Bailleux*]).

9 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Paris en l'hostel des Bourdonnois, — souper et gister à Conflans.

10 Mardi — Mons. tout le jour à Conflans, — mons. de Nevers disner à Paris, — giste à Conflans.

11 Mercredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans, — mons. traita ce jour les ambassadeurs d'Allemaigne, — fut à Laigny apres disner avec

mons. de Nevers, — madame de Nevers et la dauphine furent au giste à Conflans.

12 Jeudi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — souper et gister à Cressy en Brie.

13 Vendredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Cressy en Brie.

14 Samedi — Disner à Chelle Sainte Baudour, [Chielle Sainte Bapteur, *Compte de Robert de Bailleux*], — souper et gister à Conflans.

15 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.

16 Lundi — Tout le jour à Conflans, — y disna mons. de Bourbon avec plusieurs autres seigneurs.

[17 Mardi, 18] — Mon dit seigneur tout le jour à Conflans.

19 Jeudi — Disner à Paris, — giste à Conflans.

20 Vendredi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers, — disner à Conflans, — souper et gister à Laigny sur Marne.

21 Samedi — Mes dits seigneurs, — disner à Laigny sur Marne, — souper et gister à Plaisance.

22 Dimanche — Mes dits seigneurs disner et gister à Laigny sur Marne.

23 Lundi — Mes dits seigneurs disner et gister à Cressy en Brie.

24 Mardi — Tout le jour à Cressy, — mons. donne à disner au prince de Tarente.

25 Mercredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Cressy, — mons. de Nevers partit vers madame sa femme, à Beauté.

26 Jeudi — Mons. disner à Laighy sur Marne, — souper et gister à Plaisance.

27 Vendredi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — tout le jour à Conflans.

28 Samedi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — disner vers mons. Antoine à Beauté, — souper et gister à Laigny sur Marne.

29 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Laigny sur Marne, — souper et gister à Marles.

30 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Marles.

31 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Marles, — souper et gister à Cressy, — ce jour mons. de Nevers fut voir les armes d'Oghier de Nantouillet et d'un Anglois à Brie Conte Robert.

SEPTEMBRE.

[1 Mercredi, 2] — Mes dits seigneurs sejour à Cressy.
3 Vendredi — Tout le jour à Cressy, — dinerent ce jour en l'hostel de mon dit seigneur, au dit Cressy, mons. d'Orleans et mons. de Clermont.
4 Samedi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — disner à Cressy, — souper et gister à Forest chez Symonnet Spifame.
5 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Beauté, — gister à Conflans.
[6 Lundi, 7, 8, 9] — Mons. tout le jour à Conflans.
10 Vendredi — Disner à Conflans, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges, — madame de Savoye fut ce jour avec mes dits seigneurs.
11 Samedi — Disner à Leursains, — gister à Criomoye.
12 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Leursains, — giste à Conflans.
13 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Conflans, — gister à Villeneuve Saint Georges.
14 Mardi — Disner à Villeneuve, — gister et souper à Conflans.
[15 Mercredi, 16 Jeudi] — Tout le jour à Conflans.
17 Vendredi — Disner à Paris, — souper et gister à Conflans.
[18 Samedi, 19] — Tout le jour à Conflans.
20 Lundi — Disner à Conflans, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges.
21 Mardi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — gister à Conflans.
22 Mercredi — Tout le jour à Conflans.
23 Jeudi — Tout le jour à Paris.
24 Vendredi — Tout le jour au Palais, à Paris.
25 Samedi — Disner au Palais, à Paris, — gister à Conflans.
26 Dimanche — Tout le jour à Conflans.
27 Lundi — Disner à Paris en l'hostel de Neelle, — gister à Conflans.
28 Mardi — Disner à Paris, — gister à Conflans.
29 Mercredi — Tout le jour à Conflans.
30 Jeudi — Disner à Conflans, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges.

OCTOBRE.

1 Vendredi — Tout le jour à Villeneuve Saint Georges.

2 Samedi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — disner à Paris, — giste à Conflans.
3 Dimanche — Tout le jour à Conflans.
4 Lundi — Disner à Paris, — giste à Conflans,
5 Mardi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et mons. Antoine, — disner à Paris, — gister à Conflans.
[6 Mercredi, 7] — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.
8 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Paris, — gister à Conflans.
9 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Saint Denys, — gister à Conflans.
10 Dimanche — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — disner à Paris, — souper et gister à Conflans.
11 Lundi — Sejour à Conflans, — mon dit seigneur donna noblement à disner ce jour à mons. le duc de Baviere, pere de la reyne, à messire Pierre de Navarre, au connestable et à plusieurs autres.
12 Mardi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — disner à Paris, — souper et gister à Conflans.
13 Mercredi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et Antoine Monsieur, — disner à Paris, — gister à Conflans.
14 Jeudi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — disner à Conflans et gister à Paris.
15 Vendredi — Mes dits seigneurs gister à Conflans.
[Samedi 16, 17, 18, 19] — Mes dits seigneurs sejour à Conflans.
20 Mercredi — Mons. tout le jour à Conflans, — et donna ce jour à disner au connestable, — mons. de Nevers fut vers le roy.
21 Jeudi — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.
22 Vendredi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — disner à Paris, — gister à Conflans.
23 Samedi — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.
24 Dimanche — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Paris, — gister à Conflans.
[Lundi 25, 26] — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.
27 Mercredi — Tout le jour à Conflans, — partit mademoiselle Katherine de Nevers devers la reyne.
28 Jeudi — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.
29 Vendredi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — disner à Creteil, —

gister à Villeneuve Saint Georges, où vint mons. de Nevers, — mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — gister à Conflans.

30 Samedi — Mes dits seigneurs tout le jour à Villeneuve Saint Georges.

31 Dimanche — Disner à Villeneuve Saint Georges, — gister à Conflans.

NOVEMBRE.

[1 Lundi, 2] — Mes dits seigneurs sejour à Conflans.

3 Mercredi — Mons. disner à Conflans, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges, — et s'y trouva mons. de Nevers.

[4, 5, 6, 7] — Mes dits seigneurs tout le jour à Villeneuve Saint Georges.

8 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister à Conflans.

[9 Mardi, 10, 11] — Mes dits seigneurs sejour à Conflans.

12 Vendredi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et mons. Antoine, — disner à Conflans, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges.

[13, 14, 15] — Mes dits seigneurs tout le jour à Villeneuve Saint Georges.

16 Mardi — Tout le jour à Villeneuve Saint Georges, — messire Pierre de Navarre y vint ce jour.

17 Mercredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Villeneuve Saint Georges.

18 Jeudi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et Antoine Monsieur, — disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister à Conflans.

[19, 20, 21, 22, 23] — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.

[24, 25, 26, 27] — Mes dits seigneurs sejour à Conflans.

28 Dimanche — Tout le jour à Conflans, — y disnerent ce jour, mons. le connestable, le conte de Tancarville et plusieurs autres.

29 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.

30 Mardi — Tout le jour à Conflans, — y disnerent mes seigneurs d'Orleans, de Bourbon, le conseil, les chappelains et autres.

DÉCEMBRE.

[1 Mercredi, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 Vendredi] — Mes dits seigneurs sejour à Conflans.

11 Samedi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Conflans, — souper et gister à Crosne lez Villeneuve.

12 Dimanche — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Crosne lez Villeneuve, — souper et gister à Corbueil.

13 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Corbueil, — y vint mons. le conte de Nevers.

14 Mardi — Mon dit seigneur et mons. Antoine disner à Moissy l'Evesque, — souper et gister à Corbueil.

15 Mercredi — Mes dits seigneurs, — tout le jour à Corbueil, — y vinrent mons. de Bourbon, le conte de Clermont.

16 Jeudi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et mons. Antoine, — disner à Corbueil, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges.

17 Vendredi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Paris, — souper et gister à Conflans.

18 Samedi — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.

19 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.

20 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Paris, — giste à Conflans.

21 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Paris, — souper et gister à Conflans.

22 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Paris, — gister à Conflans.

[23 Jeudi, 24, 25, 26] — Mes dits seigneurs sejour à Conflans.

27 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Paris, — gister à Conflans.

28 Mardi — Disner à Paris, — giste à Conflans, — mons. de Bourbon y disna ce jour.

29 Mercredi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner, souper et gister à Crosne lez Villeneuve.

30 Jeudi — Disner à Crosne, — souper et giste à Corbueil.

31 Vendredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Corbueil.

ANNÉE 1401.

Pâques, 3 avril.

Extrait du compte de la dépense du duc de Bourgogne pour l'année 1400; fait par Mathé de Saint-Omer, Robert de Bailleux étant maître de la Chambre aux deniers de mon dit seigneur. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, p. 211.) — Extrait du compte de Robert de Bailleux, maître de la Chambre aux deniers du duc de Bourgogne. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1523, cahier de parchemin de 45 folios.) — Ces deux comptes se complètent. Pour janvier (Original. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1522 *bis*, 2e registre, fol. XL r° à XLIII r°); — du 1er février à fin novembre (Original, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1523, fol. V r° à fol. XXXVIII); — pour le mois de décembre, même registre (compris sous le même n° B 1523, du fol. V r° au fol. VII v°).

JANVIER.

1 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Corbueil, — giste à Conflans.

2 Dimanche, 3, 4 — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris.

5 Mercredi — Mes dits seigneurs, disner à Paris, — souper et gister à Conflans.

6 Jeudi — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.

7 Vendredi — Mons. disner à Paris, — gister à Conflans.

8 Samedi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — tout le jour à Paris.

9 Dimanche — Disner à Saint Denis, — souper et gister à Conflans.

10 Lundi — Mes dits seigneurs disner, souper et gister à Paris.

11 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Paris, — y fut mons. le conte de Nevers, — giste à Conflans.

12 Mercredi — Mon dit seigneur tout le jour à Paris.

13 Jeudi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et mons. Antoine, — disner à Saint Denys, pour l'enterrement de mons. le dauphin [1], — souper et gister à Conflans.

14 Vendredi — Tout le jour à Conflans, — mons. le conte de Nevers, le prelat et les chappelains vont pour l'obseque de mons. le dauphin.

15 Samedi — Tout le jour à Conflans, — mons. de Nevers, le prelat et les chappelains vont pour l'obseque de mons. le dauphin.

[1] Charles de France, né le 6 février 1391, mort le 11 janvier 1401.

16 Dimanche — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Conflans, — souper et gister à Paris, pour la feste Saint Antoine; — disnerent ce jour vers mons. de Nevers, plusieurs chevaliers et escuiers.

17 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.

[18 Mardi, 19, 20] — Mes dits seigneurs sejour à Conflans.

21 Vendredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris.

[22 Samedi, 23] — Mes dits seigneurs sejour à Paris.

24 Lundi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Paris, — gister à Conflans.

[25 Mardi, 26, 27] — Mes dits seigneurs sejour à Conflans.

28 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Paris, — souper et gister à Conflans.

29 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Paris, — souper et gister à Saint Cloud.

[30 et 31 Lundi] — Mes dits seigneurs sejour à Saint Cloud.

FÉVRIER.

1 Mardi — Mon dit seigneur, Antoine Monsieur, madame de Savoye et Philippe Monsieur, — tout le jour à Saint Cloud, — y furent en leur compaignie, mons. de Nevers et mons. le marquis du Pont, — le commun à Boulogne la Petite lèz Paris.

2 Mercredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Saint Cloud.

3 Jeudi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — disner à Pacy, — souper et gister à Saint Cloud.

[4, 5, 6, 7, 8, 9, 10] — Mes dits seigneurs sejour à Saint Cloud.

11 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Saint Germain en Laye, — gister à Saint Cloud, — mons. de Nevers et madame de Savoye, — tout le jour à Saint Cloud.

[12 Samedi, 13] — Mes dits seigneurs tout le jour à Saint Cloud.

14 Lundi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Saint Cloud, — souper et gister à Conflans, — et ce jour partirent en Artoys, madame de Savoye et Philippe Monsieur, allant vers madame la duchesse au chastel de Remy en Artoys, — mons. de Nevers, — tout le jour vers mons. avec madame de Nevers et madame la dauphine.

[15 Mardi, 16] — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.

17 Jeudi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner à Paris, — gister à Saint Cloud, mons. de Nevers avec eux, — madame de Nevers et madame la dauphine, — tout le jour à Saint Cloud.

18 Vendredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Saint Cloud.

19 Samedi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — disner à Saint Cloud, — gister à Conflans, — disnent avec messeigneurs, Charles d'Albret, le vidame de Launoys.

[20 Dimanche, 21, 22] — Mes dits seigneurs sejour à Saint Cloud.

23 Mercredi — Tout le jour à Conflans, — y furent au disner le conte de Dammartin, l'archevesque de Besançon et plusieurs autres.

24 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à la Chapelle Saint Denys, — souper et gister à Conflans.

[25, 26, 27, 28 Lundi] — Mes dits seigneurs sejour à Conflans.

MARS.

1 Mardi — Mon dit seigneur disner à Paris, — gister à Conflans.

2 Mercredi — Tout le jour à Conflans.

3 Jeudi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers, Antoine Monsieur, — disner à Bondy, — souper et gister à Conflans.

4 Vendredi — Mons. disner à Paris, — souper et gister à Conflans.

[5 Samedi, 6, 7, 8] — Mes dits seigneurs sejour à Conflans.

9 Mercredi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — disner à Paris en l'hostel d'Orgemont, et y furent le connestable, messeigneurs de Clermont et de Bourbon, — giste à Conflans.

10 Jeudi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — disner à Paris, — gister à Conflans, — et ce jour se partirent de Conflans pour aller en Artoys devers madame la duchesse, madame de Nevers et madame la dauphine.

11 Vendredi — Mons. disner à Paris, — Antoine Monsieur et le commun à Conflans, — mademoiselle Katerine de Nevers tout le jour à Conflans.

12 Samedi — Mon dit seigneur tout le jour à Bondy.

13 Dimanche — Mons. disner à Paris chez mons. de Clermont, — gister à Conflans.

14 Lundi — Disner à Conflans, — souper et gister à Noisy le Sec.
15 Mardi — Mons. disner à Noisy, — gister à Conflans, — y fut mons. de Nevers.
16 Mercredi — Tout le jour à Conflans, — y disnerent mons. de Berry et plusieurs autres seigneurs, — Antoine Monsieur et Katerine de Nevers, — tout le jour à Paris.
17 Jeudi — Tout le jour à Conflans, — et devoit disner à l'hostel ce jour le connestable.
18 Vendredi — Tout le jour à Conflans.
19 Samedi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — disner et gister à Noisy le Sec.
20 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Conflans, — souper et gister à Saint Denys, — disna avec eux à Conflans mons. de Bar.
21 Lundi — Disner à Saint Denys, — y disnerent à l'hostel messeigneurs les ducs de Berry, de Bar, de Clermont, de Tarente, messire Pierre de Navarre et plusieurs autres, — et donna ce jour mons. de Berry le chief de Saint Benoist à l'esglise Saint Denys, — giste à Conflans.
22 Mardi — Sejour à Conflans, — le mareschal de Boucicaut y disne ce jour.
23 Mercredi — Disner au bois de Livry à la chace, — gister à Conflans.
[24 Jeudi, 25] — Tout le jour à Conflans.
26 Samedi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et Antoine Monsieur, — disner à Paris, chez mons. de Bourbon, — le commun chez mons. de Saint Pol, — giste à Conflans.
27 Dimanche — Tout le jour à Conflans.
28 Lundi — Disner à Conflans, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges.
29 Mardi — Tout le jour à Conflans.
30 Mercredi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — giste à Conflans.
31 Jeudi — Tout le jour à Conflans.

AVRIL.

1 Vendredi saint — Mons. tout le jour à Conflans.
2 Samedi — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.
3 Dimanche, jour de Pasques — Tout le jour à Conflans, — y disnent ce jour à l'hostel, le roy de Sicile, le prince de Tarente, etc.

4 Lundi — Mes dits seigneurs, — disner à Conflans, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges.

5 Mardi — Tout le jour à Villeneuve Saint Georges.

6 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Villeneuve Saint Georges, — gister à Corbueil.

7 Jeudi — Disner à Corbueil, — souper et gister à Viry.

8 Vendredi — Tout le jour à Viry.

9 Samedi — Dès le matin et tout le jour à Montlehery.

10 Dimanche — Mons. disner à Montlehery, — gister à Dourden vers mons. de Berry et à ses despens, — le commun à Corbeulle, — mademoiselle Katerine de Nevers tout le jour à Conflans.

11 Lundi — Tout le jour à Dourden.

12 Mardi — Tout le jour à Dourden.

13 Mercredi — Tout le jour à Dourden, — le commun disner à Saint Ernoult, — gister à Chanteleu.

14 Jeudi — Disner à Marcoussis, — gister à Chanteleu.

15 Vendredi — Tout le jour à Chanteleu.

16 Samedi — Disner à Viry, — giste à Corbueil.

17 Dimanche — Tout le jour sejour à Corbueil.

18 Lundi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — gister à Conflans.

19 Mardi — Tout le jour à Conflans.

20 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Conflans, — gister à Villeneuve Saint Georges.

21 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Villeneuve Saint Georges, — gister à Conflans.

[22 Vendredi, 23] — Tout le jour à Conflans.

24 Dimanche — Disner à Vincestre vers mons. de Berry, — gister à Conflans.

25 Lundi — Disner à Paris, — gister à Villeneuve Saint-Georges.

26 Mardi — Disner à Paris, — gister à Villeneuve Saint Georges.

27 Mercredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.

28 Jeudi — Disner à Conflans, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges.

29 Vendredi — Tout le jour à Villeneuve Saint Georges.

30 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Villeneuve Saint Georges, — gister à Conflans.

MAI.

1 Dimanche — Mes dits seigneurs, tout le jour à Plaisance, — y furent au disner, mons. de Berry, mons. de Bourbon, mons. de Clermont, messire Pierre de Navarre, etc.

2 Lundi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — disner à Conflans, — souper et gister à Corbueil.

3 Mardi — Mes dits seigneurs, disner à Corbueil, — souper et gister à Conflans.

4 Mercredi — Tout le jour à Conflans.

5 Jeudi — Disner à Conflans, — souper à Saint Marceau chez le mareschal de Boucicaut, — gister à Conflans.

6 Vendredi — Tout le jour à Conflans.

7 Samedi — Disner au Palais à Paris, — souper et gister à Conflans.

8 Dimanche — Disner à Paris, — souper et gister à Conflans, — y disnerent plusieurs seigneurs du conseil du roy, mons. le mareschal, mons. de Tancarville, mons. l'admiral, l'evesque de Tournay, l'evesque d'Arras et autres.

9 Lundi — Tout le jour à Conflans.

10 Mardi — Disner à Paris, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges.

11 Mercredi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister à Conflans.

12 Jeudi — Disner à Paris devers le roy, — souper et gister à Conflans.

13 Vendredi — Disner à Conflans, — souper et gister à Corbueil.

14 Samedi — Disner à Corbueil, — souper et gister à Conflans.

15 Dimanche — Mons. disner à Nesles avec mons. de Berry, — gister à Conflans, — mons. de Nevers et Antoine Monsieur, — souper et gister à Conflans.

16 Lundi — Disner à Conflans, — souper à Paris en l'hostel mons. d'Orleans, — souper et gister à Conflans.

17 Mardi — Tout le jour à Conflans, — disna à l'hostel avec mon dit seigneur, mons. de Savoye.

18 Mercredi — Disner à Conflans, — souper et gister à Saint Denys en France.

19 Jeudi — Disner à Saint Denys, — souper et gister à Conflans.

20 Vendredi — Tout le jour à Conflans.

21 Samedi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et Antoine Monsieur, — disner à Paris au Palais, — souper et gister à Paris.

22 Dimanche — Mes dits seigneurs disner au Palais à Paris devers le roy, — souper et gister à Conflans.

23 Lundi — Disner à Paris devers le roy, — gister à Conflans, — mons. de Nevers et Antoine Monsieur, — gister en l'hostel la Tremoille.

24 Mardi — Disner à Paris devers le roy, — gister à Conflans.

25 Mercredi — Tout le jour à Conflans, — fut le frere du conte de Tonnerre[1] fait chevalier ce jour à Conflans, — et y disnerent pour la feste plusieurs seigneurs.

26 Jeudi — Tout le jour à Conflans.

27 Vendredi — Tout le jour à Conflans, — y vint au souper mons. de Savoye.

28 Samedi — Tout le jour à Conflans.

29 Dimanche — Tout le jour à Conflans, — fut sacré ce jour evesque de Nevers à Conflans, messire Robert Danguel, et y ot plusieurs prelats, l'archevesque de Sens, l'evesque d'Arras, l'evesque de Tournay, les chappelains de mons. et plusieurs autres, qui furent tout le jour aux despens de mon dit seigneur.

30 Lundi — Tout le jour à Conflans.

31 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Neelle à Paris devers mons. le duc de Berry, — souper et gister à Conflans, — mademoiselle Katerine tout le jour à Conflans.

JUIN.

1 Mercredi, 2 Jeudi — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.

3 Vendredi — Disner à Paris en l'hostel d'Orgemont, — souper et gister à Conflans.

4 Samedi — Tout le jour à Conflans.

5 Dimanche — Tout le jour à Conflans, — mons. donna à disner à mademoiselle de Montpensier, à ses sœurs, à Charles d'Albret et à plusieurs autres, — souper en leurs bateaux, — gister à Conflans.

[1] Louis de Chalon II, comte de Tonnerre, était l'aîné de cinq frères, mais comme sa naissance ne peut être de beaucoup antérieure à l'an 1380, il y a toute probabilité que cette mention se rapporte au second de ces cinq frères, c'est-à-dire à Jean de Chalon, seigneur de Ligny-le-Châtel, qui perdit la vie, en 1415, à la bataille d'Azincourt.

IMPRIMERIE NATIONALE.

6 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Paris au Palais, — et vint le roy disner à Conflans soubdainement aux despens de mon dit seigneur, avec messire Pierre de Navarre et autres.

[7 Mardi, 8, 9, 10, 11, 12] — Sejour à Conflans.

13 Lundi — Tout le jour à Conflans, — souperent à l'hostel avec mon dit seigneur, messeigneurs de Berry, de Bourbon, de Savoye, le connestable et plusieurs autres.

14 Mardi — Mes dits seigneurs party de Conflans, — disner à Saint Denys, — souper et gister à Gouveux.

15 Mercredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Pons Sainte Maixcence.

16 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Pons Sainte Maixcence, — souper et gister à Verberie.

17 Vendredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Compiengne.

18 Samedi — Disner à Choisy, — souper et gister à Noyon.

19 Dimanche — Disner à Noyon, — souper et gister à Beaulieu.

20 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Beaulieu.

21 Mardi — Disner à Beaulieu, — souper et gister à Roye en Vermendois.

22 Mercredi — Disner à Lyhons, — souper et gister à Esclusiers.

23 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Hamelincourt, — souper et gister à Arras, vers madame la duchesse, madame de Nevers, madame de Savoye, madame la dauphine, Philippe Monsieur et autres.

[24, 25, 26, 27, 28] — Mes dits seigneurs et dames, — sejour à Arras.

29 Mercredi — Tout le jour à Arras, — mademoiselle de Saint Pol se partit d'Arras, — mons. de Savoye fut au souper.

30 Jeudi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — disner à Sauthy, — souper et gister à Lucheul, partie du commun à Doullens.

JUILLET.

1 Vendredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Lucheul.

2 Samedi — Tout le jour à Pas en Artoys.

3 Dimanche — Tout le jour à Pas en Artoys.

4 Lundi — Disner à Sauthy, — souper et gister à Arras, — y vint madame de Saint Pol.

5 Mardi — Tout le jour à Arras, — vinrent au souper mademoiselle de Mont-

pensier et ses sœurs, — et furent faittes les noces de la vicontesse de Dampmerle [*alias* d'Aumasle] avec Arnould de Horne à grand desroy, et aux despens de mon dit seigneur.

6 Mercredi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Arras.

7 Jeudi — Sejour à Arras, — mademoiselle de Montpensier se partit ce jour.

8 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Sauty, — gister à Aussi.

9 Samedi — Tout le jour à Forestmoutier.

[10 Dimanche, 11] — Sejour à Forestmoutier.

12 Mardi — Tout le jour à Forestmoutier, — y disnerent en l'hostel, mons. de Bourbon et mons. de Clermont, son fils, — grande chace ce jour.

13 Mercredi — Sejour à Forestmoutier, — y vint mons. le conte de Nevers.

[14 Jeudi, 15, 16] — Sejour à Forestmoutier, — plusieurs chaces.

17 Dimanche — Disner à Donval, — souper et gister à Doullens, — mons. de Bourbon et le dauphin d'Auvergne disnerent ce jour.

18 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Pas en Artoys.

19 Mardi — Tout le jour à Arras.

20 Mercredi — Tout le jour à Arras, — furent au souper mons. de Bourbon, le dauphin [d'Auvergne] et tous leurs gens.

[21, 22, 23] — Mes dits seigneurs sejour à Arras, avec mons. de Bourbon, le dauphin [d'Auvergne] et leurs gens.

24 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Pas, — souper et gister à Doullens.

25 Lundi — Disner à la Broye, — gister à Forestmoutier.

26 Mardi — Disner à Forestmoutier, — souper et gister à Monstereul sur la Mer.

27 Mercredi — Disner à Monstereul, — souper et gister à Franc.

28 Jeudi — Tout le jour à Boulongne, pour le retour de la reyne d'Angleterre, — et disnerent à l'hostel mons. de Bourbon, mademoiselle de Montpensier et plusieurs autres chevaliers du conseil du roy.

[29 Vendredi, 30] — Mes dits seigneurs sejour à Boulongne.

31 Dimanche — Tout le jour à Boulongne, — disna à l'hostel, mons. de Bourbon, — et vint la reyne d'Angleterre à Boulongne.

Nota. Madame de Nevers, le seigneur d'Antoing et autres chevaliers et escuiers partirent d'Arras vers madame la duchesse, le 15 juillet, et furent au Quesnoy, au baptesme de l'enfant de mons. le conte d'Ostrevant, — y arriverent le 16, — furent de retour à Arras le 19.

AOÛT.

1 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Boulongne sur la Mer, — souper et gister à Neufcastel.

2 Mardi — Disner à Monstereul, — souper et gister à Forestmoustier.

3 Mercredi — Disner à Forestmoustier, — souper et gister à Abbeville.

4 Jeudi — Disner à Abbeville et gister à Donval, — et disna ce jour la reyne d'Angleterre, mons. de Bourbon et plusieurs autres à grand desroy.

5 Vendredi — Tout le jour à Donval.

6 Samedi — Disner, souper et gister à Doullens.

7 Dimanche — Disner à Lucheu aux despens de mons. de Saint Pol, — souper et gister à Arras, — et y estoient madame la duchesse, madame de Nevers, madame de Savoye, Philippe Monsieur et mademoiselle de Saint Pol.

8 Lundi — Tout le jour à Arras.

9 Mardi — Tout le jour à Arras, — y disnerent à l'hostel mons. le conte d'Ostrevant, mons. de Saint Pol et mons. de Namur.

10 Mercredi — Sejour à Arras, — fut au souper mons. de Savoye.

11 Jeudi — Tout le jour à Arras.

12 Vendredi — Tout le jour à Arras, — se partit mons. d'Ostrevant.

[13, 14, 15, 16, 17, 18, 19] — Mes dits seigneurs sejour à Arras.

20 Samedi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur partirent en Brabant, — et furent gister à Douay avec mons. de Nevers.

21 Dimanche — Disner à Bouchain, — souper et gister à Quanoy devers mons. d'Ostrevant.

22 Lundi — Tout le jour à Quanoy, aux despens. de mons. d'Ostrevant.

23 Mardi — Disner à Bavvay, — souper et gister à Mons en Hainaut, — et y fut madame d'Ostrevant.

24 Mercredi — Tout le jour à Mons.

25 Jeudi — Tout le jour à Mons, — mon dit seigneur traita la Loi de la ville, les dames de l'esglise et plusieurs seigneurs et dames de la ville.

26 Vendredi — Mon dit seigneur partit en Hainaut, — disner à Brenne le Conte, — souper et gister à Halle.

27 Samedi — Disner et gister à Bruxelles aux despens de madame de Brabant, — pour leurs personnes et non pour le commun.

[28, 29, 30, 31 Mercredi] — Sejour à Bruxelles, aux despens de madame de Brabant.

SEPTEMBRE.

1 Jeudi — Tout le jour à Bruxelles.

[2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11] — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et Antoine Monsieur, — sejour à Bruxelles, aux despens de madame de Brabant.

12 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Bruxelles, — gister à Filefort.

13 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Filefort, — gister à Malines.

14 Mercredi — Tout le jour à Malines.

15 Jeudi — Tout le jour à Malines, — y disnerent en l'hostel les deputez de Lieges, plusieurs estrangiers, etc.

16 Vendredi — Tout le jour à Malines.

17 Samedi — Tout le jour à Malines.

18 Dimanche — Tout le jour à Malines, — disnerent à l'hostel les eschevins de Malines.

19 Lundi — Tout le jour à Malines.

20 Mardi — Tout le jour à Malines, — disnerent avec mon dit seigneur les deputez de Bois le Duc.

[21 Mercredi, 22] — Mes dits seigneurs, — tout le jour à Malines.

23 Vendredi — Mes dits seigneurs boire à Malines, — disner, souper et gister à Bruxelles.

[24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 Vendredi] — Sejour à Bruxelles.

OCTOBRE.

1 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Bruxelles et gister à Malines.

2 Dimanche — Tout le jour à Malines.

3 Lundi — Mon dit seigneur et mons. Antoine, — disner et gister à Anverps, — mons. de Nevers partit dez le matin à Paris.

4 Mardi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — tout le jour à Anverps.

5 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Terremonde, — souper et gister à Anverps.

6 Jeudi — Tout le jour à Anverps, — mon dit seigneur donna à disner à ceux de la Loy.

7 Vendredi — Tout le jour à Anverps.

8 Samedi — Disner à Bourchen, — souper et gister à Terremonde.

9 Dimanche — Disner à Terremonde, — souper et gister à Allos.

10 Lundi — Disner à Lieurghen, — souper et gister à Audenarde.

11 Mardi — Disner à Audenarde, — souper et gister à Tournay.

12 Mercredi — Disner au Pont à Tressin, — souper et gister à Lille.

13 Jeudi — Mes dits seigneurs tout le jour à Lille.

14 Vendredi — Disner au Pont à Vandin, — souper et gister à Lens en Artoys.

15 Samedi — Souper et gister à Arras.

16 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Arras.

17 Lundi — Disner à Bucquoy, — gister à Bapaumes.

18 Mardi — Disner à Esclusiers, — gister à Lihons en Santerre.

19 Mercredi — Disner à Roye, — gister à Ressons sur le Matz.

20 Jeudi — Disner, souper et gister à Pont Sainte Maxence.

21 Vendredi — Disner, souper et gister à Senlis.

22 Samedi — Mes dits seigneurs tout le jour à Senlis.

23 Dimanche — Tout le jour à Senlis, — y vinrent disner à l'hostel, le roy Loys de Sicille, mes seigneurs de Berry et de Bourbon, le prince de Tarente, mon seigneur d'Alebret, le conte de Savoye et plusieurs autres.

24 Lundi — Tout le jour à Senlis, — y disnerent en l'hostel, le roy de Sicille. mes seigneurs de Berry, de Bourbon, d'Alebret, etc.

25 Mardi — Mes dits seigneurs partirent de Senlis, — disner à Pons Sainte Maixence, — souper et gister à Ressons sur le Mas.

26 Mercredi — Mes dits seigneurs souper et gister à Roye en Vermandois.

27 Jeudi — Tout le jour aux Esclusiers.

28 Vendredi — Tout le jour aux Esclusiers.

29 Samedi — Disner et gister à Buquoy.

30 Dimanche — Disner à Buquoy, — souper et gister à Arras.

31 Lundi — Tout le jour à Arras.

NOVEMBRE.

1 Mardi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — tout le jour à Arras.

2 Mercredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Arras.

3 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Arras, — gister à Buquoy.

4 Vendredi — Tout le jour à Buquoy, — y disne avec mondit seigneur, mons. de Savoye qui fut gister à Arras.

5 Samedi — Mes dits seigneurs tout le jour à Buquoy.

6 Dimanche — Disner à Buquoy, — souper et gister à Arras, — et y vint madame d'Ostrevant.

[7 Lundi, 8, 9] — Mes dits seigneurs tout le jour à Arras.

10 Jeudi — Tout le jour à Arras, — furent fiancez ce jour mons. Antoine de Bourgoigne et mademoiselle de Saint Pol.

11 Vendredi — Tout le jour à Arras, — se partit mons. de Saint Pol.

12 Samedi — Tout le jour à Arras, — madame de Nevers, madame d'Ostrevant, madame la Dauphine, mons. Antoine, madame de Savoye, mons. le conte de Savoye, mademoiselle de Saint Pol, tous presens ez dites fiançailles, — disner à la Drayerie avec mon dit seigneur à l'hostel de mons. de Saint Pol, — gister à Arras.

13 Dimanche — Tout le jour à Arras, — madame d'Ostrevant se partit après disner.

14 Lundi — Mes dits seigneurs et dames, — disner à Souchez, — souper et gister à Arras, — où madame la duchesse et madame de Saint Pol resterent ce jour.

[Toute la fin du mois] — Sejour à Arras.

DÉCEMBRE.

1 Jeudi — Mon dit seigneur et Antoine Monsieur, — disner, souper et gister à Bapaumes.

2 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Bapaumes, — souper et gister à Lyhons.

3 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Roye en Vermandois, — souper et gister à Resson sur le Mas.

4 Dimanche — Disner à Resson sur le Mas, — souper et gister à Pons Sainte Maixence.

5 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Pons Sainte Maixance, — souper et gister à Senlis.

6 Mardi — Disner à Senlis, — souper et gister à Louvres en Parisis.

7 Mercredi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et mons. Antoine, — tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

[8 Jeudi, 9] — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris.

10 Samedi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys, — mons. de Berry, le conte de Saint Pol y disnent.

11 Dimanche — Tout le jour à Paris, — mons. le conte de Namur disne ce jour avec mon dit seigneur et ses fils.

[12 Lundi, 13, 14, 15, 16, 17, 18] — Mes dits seigneurs sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.

19 Lundi — Tout le jour à Paris, — mons. de Bourbon, le connestable, le marquis de Pont, et plusieurs autres disnerent ce jour avec mes dits seigneurs.

20 Mardi — Tout le jour à Paris.

21 Mercredi — Tout le jour à Paris, — y disnerent ce jour avec mes dits seigneurs, le conte de Joigny, le conte de Fribourg, le conte de Dammartin et plusieurs autres grands seigneurs.

[22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Samedi] — Mes dits seigneurs sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.

ANNÉE 1402.

Pâques, 26 mars.

Extrait du compte de Robert de Bailleux, maître de la Chambre aux deniers du duc de Bourgogne. (*Arch. de la Côte-d'Or,* B 1527, cahier in-f°, 73 fol. parchemin, du fol. 8 r° au 46 v°.)

JANVIER.

[1 Dimanche, 2, 3, 4, 5, 6] — Mes dits seigneurs sejour à Paris.

7 Samedi — Tout le jour à Paris, — y vinrent disner en l'hostel de Flandre, l'evesque de Liege, les contes de Saint Pol, de Namur, de Joigny, de Fribourg, de Dammartin et plusieurs chevaliers et escuiers de la compaignie.

[8 Dimanche, 9, 10, 11, 12, 13, 14] — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris.

15 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris, — furent au disner mes seigneurs les ducs de Berry, d'Orleans, l'evesque de Liege et plusieurs autres.

[16 Lundi, 17, 18, 19, 20, 21, 22] — Mes dits seigneurs sejour à Paris.

23 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris, — l'evesque de Liege qui sejournoit à l'hostel de Flandre aux despens de mon dit seigneur se partit ce jour.

[24 Mardi, 25] — Mes dits seigneurs sejour à Paris avec les seigneurs et officiers.

26 Jeudi — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris, — y disnerent mes seigneurs de Berry, — de Bourbon et autres.

[27 Vendredi, 28, 29, 30 et Mardi 31] — Mes dits seigneurs sejour à Paris avec les seigneurs et officiers.

FÉVRIER.

[1 Mercredi, 2, 3] — Mes dits seigneurs sejour à Paris.

4 Samedi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et Antoine Monsieur, — disner à Paris, — souper et gister à Saint Cloud.

5 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Saint Cloud et gister à Paris en l'hostel d'Artoys.

6 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris.

7 Mardi — Tout le jour à Paris, — furent au souper messire Pierre de Navarre, le conte de Saint Pol, mademoiselle de Montpensier, madame de Saint Pol, plusieurs chevaliers, dames et damoiselles.

[8 Mercredi, 9, 10, 11] — Mes dits seigneurs sejour à Paris.

12 Dimanche — Tout le jour à Paris, — furent au disner à l'hostel, mons. de Berry, mons. de Bourbon et plusieurs autres.

[13 Lundi, 14 Mardi] — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris.

IMPRIMERIE NATIONALE.

15 Mercredi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et Antoine Monsieur, — tout le jour à Conflans.

[16 Jeudi, 17] — Mes dits seigneurs sejour à Conflans.

18 Samedi — Disner à Conflans, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges, — le cardinal de Bar disna ce jour avec mes dits seigneurs.

19 Dimanche — Tout le jour à Villeneuve Saint Georges.

20 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Conflans.

21 Mardi — Tout le jour à Conflans.

22 Mercredi — Disner à Paris, — souper et gister à Conflans.

23 Jeudi — Disner à Paris, — souper et gister à Saint Denys.

24 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Saint Denys, — gister à Conflans.

25 Samedi — Mes dits seigneurs disner, souper et gister au cloistre Notre Dame en l'hostel Jehan Durand, — mons. de Bourbon y disna ce jour avec mon dit seigneur.

[26, 27, 28 Mardi] — Sejour à Paris au cloistre Notre Dame en l'hostel Jehan Durand.

MARS.

[1 Mercredi, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13] — Mes dits seigneurs sejour à Paris au cloistre Nostre Dame, en l'hostel de messire Jehan Durand.

14 Mardi — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris au cloistre Nostre Dame, en l'hostel de messire Jehan Durand, — y fut au disner mons. de Berry.

[15 Mercredi, 16, 17] — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris au cloistre Nostre Dame en l'hostel de Jehan Durand.

18 Samedi — Tout le jour au cloistre Nostre Dame en l'hostel de Jehan Durand, — mon dit seigneur y traite ce jour à disner, mons. le duc de Berry, le conte de Clermont, les ambassadeurs du roy d'Espagne.

[19 Dimanche, 20, 21, 22, 23, 24, 25] — Mes dits seigneurs sejour à Paris au cloistre Nostre Dame en l'hostel de messire Jehan Durand.

26 Dimanche, jour de Pasques — Tout le jour au cloistre Nostre Dame en l'hostel de messire Jehan Durand.

[27 Lundi, 28, 29, 30] — Sejour au cloistre Nostre Dame en l'hostel de messire Jehan Durand.

31 Vendredi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et mons. Antoine. — disner à Paris, — souper et gister à Saint Denys.

AVRIL.

1 Samedi — Mon dit seigneur, mons. le conte de Nevers et Antoine Monsieur, — disner à Luzarches, — souper et gister à Creil.

2 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Creil, — souper et gister à Clarmont.

3 Lundi — Disner à Saint Just, — souper et gister à Montdidier.

4 Mardi — Disner à Maiseres, — souper et gister à Corbie.

5 Mercredi — Tout le jour à Dours.

6 Jeudi — Disner à Helbuterne, — souper et gister à Arras, — et y estoient madame la duchesse, madame de Nevers, madame de Savoye, Philippe Monsieur, madame la dauphine et mademoiselle de Saint Pol.

7 Vendredi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Arras.

8 Samedi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Arras.

9 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Arras, — souper et gister à Houdain.

10 Lundi — Tout le jour à Houdain.

11 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Anvyn, — souper et gister à Hesdin.

[12 Mercredi, 13, 14] — Mes dits seigneurs tout le jour à Hesdin.

15 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Hesdin, — souper et gister à Saint Pol.

16 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Aubigny, — souper et gister à Arras.

17 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Arras, — souper et gister à Bucquoy.

18 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Arras, — souper et gister à Bucquoy.

19 Mercredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Bucquoy.

20 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Bucquoy, — souper et gister à Arras.

[21 Vendredi, 22, 23] — Sejour à Arras.

24 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Arras, — y arriverent mons. et madame d'Ostrevant, mons. et madame de Saint Pol, mons. de Nevers et plusieurs dames et damoiselles, mandez venir aux noces d'Antoine Monsieur et de mademoiselle de Saint Pol.

25 Mardi — Mes dits seigneurs et dames, — sejour à Arras, — furent faittes ce jour les noces de monsieur Antoine et de mademoiselle de Saint Pol.

26 Mercredi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Arras, — mon dit seigneur ordonne son fils, monsieur Antoine, conte de Rethel, et sa femme, mademoiselle de Rethel.

27 Jeudi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Arras.

28 Vendredi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Arras.

29 Samedi — Sejour à Arras, — y furent faites ce jour les noces de messire Pierre de la Tremoille avec mademoiselle d'Angoudessant, et les noces de messire Huguenin du Blé avec mademoiselle Jehanne de Chissé.

30 Dimanche — Mes dits seigneurs et dames, — sejour à Arras, — mons. et madame d'Ostrevant se partirent ce jour.

MAI.

1 Lundi, 2, 3, 4 — Mon dit seigneur, mons. de Nevers et Antoine Monsieur, — tout le jour à Arras.

5 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Suchy, — souper et gister à Gonay.

6 Samedi — Mes dits seigneurs tout le jour à Gonay.

7 Dimanche — Disner à Houdaing, — souper et gister à Saint Pol.

8 Lundi — Mes dits seigneurs disner, souper et gister à Hesdin.

9 Mardi — Disner à Sains, — souper ez fontaines du parc, — gister à Hesdin.

10 Mercredi — Disner à Hesdin, — souper ez fontaines du parc, — gister à Hesdin.

11 Jeudi — Mon dit seigneur et mons. de Nevers, — disner à Hesdin, — souper ez fontaines du parc, — gister à Hesdin.

12 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Croisetes, — souper et gister à Aubigny.

13 Samedi — Mes dits seigneurs disner, souper et gister à Arras, — et s'y trouverent mons. de Namur, les ambassadeurs du duc de Gueldre et du duc de Milan.

[14 Dimanche, 15] — Mes dits seigneurs sejour à Arras.

16 Mardi — Disner à Helbuterne, — souper et gister à Corbie.

17 Mercredi — Disner à Davenacourt, — souper et gister à Montdidier.

18 Jeudi — Disner à Saint Just, — souper et gister à Clermont.

19 Vendredi — Souper et gister à Creil.

20 Samedi — Disner et gister à Senlis, — et mon dit seigneur traita ce jour mons. le duc de Berry et le Conseil du roy.

21 Dimanche — Tout le jour à Senlis, — mon dit seigneur traite à disner le Conseil du roy.

22 Lundi — Sejour à Senlis, — le Conseil du roy disne avec mon dit seigneur.

23 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Senlis, — souper et gister à Creil.

24 Mercredi — Mes dits seigneurs souper et gister à Clermont.

[25 Jeudi, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Mercredi] — Sejour à Clermont.

JUIN.

[1 Jeudi, 2, 3] — Mes dits seigneurs sejour à Clermont.

4 Dimanche — Mon dit seigneur disner à Clermont, — souper et gister à Creil, — mons. le conte de Nevers et mons. Antoine, conte de Rethel, partirent ce jour pour Arras.

5 Lundi — Mon dit seigneur disner à l'Isle Adam, — souper et gister à Pontoise.

6 Mardi — Disner à Poissy, — souper et gister à Saint Germain en Laye.

[7 Mercredi, 8, 9] — Mon dit seigneur sejour à Saint Germain en Laye.

10 Samedi — Mon dit seigneur souper et gister à Villiers en l'hostel du Begue de Villaines.

11 Dimanche — Disner à Villiers, — souper et gister à Chevreuse.

12 Lundi — Disner à Villiers, — souper et gister à Estampes.

13 Mardi — Mon dit seigneur tout le jour à Estampes, aux frais de mons. de Berry.

14 Mercredi — Disner à Villegrant, — souper et gister à Corbeil.

15 Jeudi — Mon dit seigneur disner à Corbeil, — souper et gister à Conflans.

16 Vendredi — Tout le jour à Conflans.

17 Samedi — Mon dit seigneur disner à Conflans, — souper et gister à Paris en l'hostel Saint Pol devers le roy, — et ce jour disnerent à Conflans messire Pierre de Navarre, le grand maistre d'hostel du roy, etc.

18 Dimanche — Tout le jour à l'hostel Saint Pol vers le roy.

19 Lundi — Mon dit seigneur disner à Paris en l'hostel de Berry, — souper et giste à Conflans.

20 Mardi — Tout le jour à Conflans, — disnerent avec mon dit seigneur, le roy, messeigneurs de Berry, d'Orleans, le conte du Perche, messire Pierre de Navarre, le connestable, le conte de Tancarville, le conte de Joigny qui fut toujours avec mon dit seigneur en l'absence de ses fils, etc.

21 Mercredi — Disner à Paris à Sainte Katherine, — souper et gister à Crosne lez Villeneuve Saint Georges.

22 Jeudi — Disner à Crosne, — souper et gister à Conflans.

[23 Vendredi, 24] — Tout le jour à Conflans.

25 Dimanche — Disner à Conflans, — souper et gister en l'hostel de Nesles avec monseigneur de Berry, — et ce jour vint devers mon dit seigneur. le conte de Saint Pol après disner, — et au matin furent mons. de Berry et le Conseil du roy.

[26 Lundi, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Paris en l'hostel de Nesles avec mons. le duc de Berry.

JUILLET.

[1 Samedi, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10] — Sejour à Paris en l'hostel de Nesles [avec mons. de Berry].

11 Mardi — Disner à Paris en l'hostel de Nesles, — souper et gister à Saint Cloud, — et disna mon dit seigneur avec mons. de Berry.

12 Mercredi — Disner à Saint Germain en Laye, — souper et gister à Paris en l'hostel de Nesles.

13 Jeudi — Disner à Paris, — souper et gister à Saint Germain en Laye.

14 Vendredi — Souper et gister à Paris en l'hostel de Nesles.

15 Samedi — Disner à Saint Germain en Laye, — souper et gister à Paris en l'hostel de Nesles.

16 Dimanche — Disner à Boulongne la Petite lez Paris, — souper et gister à Saint Germain en Laye.

17 Lundi — Disner à Saint Germain en Laye, — souper et gister à Saint Cloud.

18 Mardi — Disner en l'hostel mons. d'Orleans, — souper et gister en l'hostel de Nesles.

19 Mercredi — Tout le jour à Paris à Nesles.

20 Jeudi — Tout le jour en l'hostel de Nesles, — y disnerent cé jour messeigneurs les ducs de Berry, d'Orleans, le conte du Perche, messire de Navarre, le connestable, le grand maistre des arbaletriers, et autres.

21 Vendredi — Disner à Paris en l'hostel de Nesles, — souper et gister à Saint Germain en Laye.

22 Samedi — Tout le jour à Saint Germain en Laye.

23 Dimanche — Disner à Poissy devers les dames, — souper et gister à Saint Germain en Laye.

24 Lundi — Disner à Saint Germain en Laye, — souper et gister à Paris en l'hostel de Nesles.

25 Mardi — Disner à Saint Katherine à Paris, — souper et gister en l'hostel de Nesles.

26 Mercredi — Tout le jour à Paris en l'hostel de Nesles.

27 Jeudi — Disner en l'hostel de Nesles, — et ce jour disnerent avec mon dit seigneur, les Conseils de Gand, de Bruges, d'Ypres et du Franc, — souper et gister à Saint Germain en Laye.

[28 Vendredi, 29, 30, 31 Lundi] — Mon dit seigneur, — sejour à Saint Germain en Laye.

AOÛT.

[1 Mardi, 2, 3, 4, 5, 6] — Sejour à Paris en l'hostel de Nesles.

7 Lundi — Disner, souper et gister à Saint Germain en Laye.

[8 Mardi, 9, 10, 11, 12, 13 Dimanche] — Sejour à Saint Germain en Laye, — les contes de Joigny et de Dammartin avec mon dit seigneur durant tout le tems.

14 Lundi — Tout le jour à Paris en l'hostel de Nesles.

15 Mardi — Disner à Paris au cloistre Notre Dame, en l'hostel messire Jehan Durant, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges.

16 Mercredi — Disner, souper et gister à Corbueil.

17 Jeudi — Disner à Corbueil, — souper et gister à Marcoussis aux frais du vidame du Laonnois [Jean de Montagu].

18 Vendredi — Tout le jour à Marcoussis chez le vidame du Laonnois[1].

19 Samedi — Disner à Viry, — souper et gister à Paris en l'hostel de Nesles.

20 Dimanche — Mon dit seigneur, le conte de Nevers et le conte de Rethel, — disner à l'hostel de Cluny à Paris, à la confrerie Nostre Dame, — tous les chevaliers de l'hostel de l'evesque d'Aucerre s'y trouverent et furent le soir à l'hostel de Nesles.

21 Lundi — Disner à Conflans, — souper à Paris en l'hostel Saint Pol devers le roy, où se trouva l'oncle de la reyne, — souper et gister en l'hostel de Nesles.

22 Mardi — Disner à Paris, en l'hostel de Nesles, — souper à Conflans, — gister à Villeneuve Saint Georges.

23 Mercredi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister en l'hostel de Nesles.

24 Jeudi — Tout le jour à Paris en l'hostel de Nesles.

25 Vendredi — Disner à Paris en l'hostel de Nesles, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges.

26 Samedi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister en l'hostel de Nesles.

[27 Dimanche, 28] — Tout le jour à Paris à Nesles.

29 Mardi — Disner à Paris en l'hostel de Nesles, — souper et gister à Melun.

[30 Mercredi, 31] — Sejour à Melun.

SEPTEMBRE.

[1 Vendredi, 2, 3] — Mon dit seigneur sejour à Melun.

4 Lundi — Tout le jour à Melun, — furent avec mon dit seigneur, monseigneur de Bourbon, madame de Clermont, Louis de Bourbon, le conte de Dammartin et plusieurs autres seigneurs.

[1] Le séjour du 18 est confirmé par un acte du même jour passé par le duc à Marcoussis, chez messire Jehan de Montagu, «grand maistre d'hostel». (Original, *Arch.* de M. Marcel Canat de Chizy.)

5 Mardi — Tout le jour à Melun, — sont avec mon dit seigneur, monseigneur de Bourbon, madame de Clermont, Louis de Bourbon, le conte de Dammartin et autres.

6 Mercredi — Mon dit seigneur tout le jour à Melun.

7 Jeudi — Disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister au cloistre Nostre Dame en l'hostel messire Jehan Durant.

8 Vendredi — Disner à Paris, — gister à Melun.

[9 Samedi, 10, 11] — Tout le jour à Melun.

12 Mardi — Tout le jour à Melun, — y disnerent ce jour avec mon dit seigneur, mons. d'Albret, le grand maistre d'hostel du roy, les tresoriers generaux de France.

[13 Mercredi, 14, 15, 16, 17] — Tout le jour à Melun.

18 Lundi — Disner à Melun, — souper et gister à Corbueil, — et s'y trouverent messire Pierre de Navarre et autres.

19 Mardi — Tout le jour à Corbueil, — Pierre de Navarre disna avec mon dit seigneur.

20 Mercredi — Tout le jour à Corbueil.

21 Jeudi — Disner à Marcoussis [chez le vidame du Laonnois], — souper et gister à Saint Ernoul en Yveline.

22 Vendredi — Tout le jour à Auneau aux frais de madame de la Riviere, — gister à Chartres.

23 Samedi — Tout le jour à Chartres.

24 Dimanche — Disner à Villebon aux frais de messire Jehan d'Estouteville, — souper et gister à Bonneval.

25 Lundi — Disner à Praynouvellon, — souper et gister à Baugensiz.

26 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Beaugensiz, — souper et gister à Bloys, — et le soir se partirent mes dits seigneurs, et se mirent en Loire pour aller à Angers.

27 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Monné, — souper et gister à Tours.

28 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à la Chapelle Blanche sur Loire, — souper et gister à Saumur.

29 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Jennes sur Loire, — souper et gister au Pont de Sé.

30 Samedi — Mes dits seigneurs tout le jour au Pont de Sé.

IMPRIMERIE NATIONALE.

OCTOBRE.

1 Dimanche — Mes dits seigneurs disner, souper et gister à Saint Florent.

2 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Saint Denys lez Nantes, — souper et gister à Nantes, où se trouva mons. le duc de Bretaigne, le conte de Richemont et messire Gilles, leur frère.

[Du Lundi 2 au Mardi 31] — Mes dits seigneurs demourent au dit Nantes, aux frais de mons. le duc et de madame la duchesse de Bretaigne, — [et ce jusqu'au v du moys de novembre ensuivant]. — Dans ce sejour mon dit seigneur estoit accompaigné de mons. le comte de Nevers et du comte de Rethel, ses fils, de mons. de Saint Pol et du comte de Joigny.

NOVEMBRE.

[1 Mercredi, 2, 3, 4] — Mes dits seigneurs sejour à Nantes, aux frais de mons. le duc et de madame la duchesse de Bretaigne.

5 Dimanche — Mes dits seigneurs sejour à Nantes; — mon dit seigneur traita ce jour au disner mons. le duc de Bretaigne, les sires de Laval, de Chastelbrillant, de Montfort, de la Henaudaye, de Quinttin, de Montauban, de Gaure, de Coequin, les evesques de Bretaigne et les principaux seigneurs.

6 Lundi — Mes dits seigneurs tout le jour à Nantes.

7 Mardi — Mon dit seigneur traite à Nantes à disner les enfants de Nantes, de Rennes, de Vannes, de Leon, de Lentillier, l'abbé de Bretaigne, — les contes de Saint Pol et de Joigny sont toujours avec mon dit seigneur.

[8 Mercredi, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18] — Mes dits seigneurs sejour à Nantes.

19 Dimanche — Disner à Nantes, — mes dits seigneurs, les contes de Saint Pol et de Joigny, le duc de Bretaigne, ses deux freres, le conte de de Richemont et messire Gilles, — souper et gister à Ancenis.

20 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Ancenis, — souper et gister à Champtroncé avec mons. le duc de Bretaigne et ses deux freres.

21 Mardi — Sejour à Champtroncé, — furent au disner, mons. le duc de Bretaigne et ses deux freres.

22 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Champtroncé, — souper et gister à Angers, — mons. de Bretaigne et ses deux freres avec eux.

[23 Jeudi, 24, 25, 26, 27, 28] — Mes dits seigneurs sejour à Angers.

29 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Corni, — souper et gister à Beaufort.

30 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Moutliherne, — souper et gister à Rilley en Anjou, — mons. le duc de Bretaigne, le conte de Richemont et messire Gilles, toujours avec eux.

DÉCEMBRE.

1 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Fondettes, — souper et gister à Tours, — mons. de Bretaigne et ses freres avec eux.

2 Samedi — Tout le jour à Tours.

3 Dimanche — Disner à Tours, — souper et disner à Chasteau Regnault.

4 Lundi — Disner à Chasteau Regnault, — souper et gister à Vandosme.

5 Mardi — Disner à Vandosme, — souper et gister à Claye.

6 Mercredi — Disner à Claye, — souper et gister à Bonneval.

7 Jeudi — Disner, souper et gister à Chartres.

8 Vendredi — Disner à Chartres, — souper et gister à Aunell.

9 Samedi — Disner à Saint Ernoul, — souper et gister à Paloizeau.

10 Dimanche — Disner à Paloizeau, — souper et gister à Paris en l'hostel de Nesles, où les accompagnoit depuis Nantes, aux frais de mon dit seigneur, le duc de Bretaigne et ses deux freres.

[11 Lundi, 12] — Sejour à Paris, en l'hostel de Nesles.

13 Mercredi — Tout le jour à Paris en l'hostel de Nesles, — furent au disner, le roy et mons. de Bretagne, le conte de Richemond et Gilles, leur frere.

14 Jeudi — Tout le jour en l'hostel de Nesles, — mons. d'Orleans y disne ce jour.

[15 Vendredi, 16, 17] — Mon dit seigneur tout le jour à Paris.

18 Lundi — Mon dit seigneur tout le jour à Paris, — mons. le conte de Rethel [Antoine de Bourgogne] se partit pour Arras, — [la comtesse de Rethel était sur le point d'accoucher de son premier fils].

[19 Mardi, 20] — Mon dit seigneur tout le jour à Paris.

21 Jeudi — Tout le jour à Paris, — le duc de Bretagne, le conte de Richemont et messire Gilles, ses freres, toujours en l'hostel de Nesles.

[22 Vendredi, 23] — Sejour en l'hostel de Nesles.

24 Dimanche — Tout le jour en l'hostel de Nesles, — furent au disner, messeigneurs le duc de Bourbon, le conte de Clermont et plusieurs autres.

25 Lundi — Mon dit seigneur tout le jour en l'hostel de Nesles, — y furent au disner, le prelat, le conte de Cleves et plusieurs autres.

26 Mardi — Tout le jour en l'hostel de Nesles, — mon dit seigneur traite à disner mons. le duc d'Orleans, le conte de Tancarville et plusieurs autres du grand conseil.

27 Mercredi — Mon dit seigneur, le conte de Nevers, mons. le duc de Bretaigne et ses deux freres, — disner en l'hostel de Nesles, — souper et gister à Villeneuve Saint Georges.

28 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Villeneuve Saint Georges, — souper et gister à Corbueil.

29 Vendredi — Tout le jour à Corbueil.

30 Samedi — Tout le jour à Corbueil, — revint apres disner mons. le conte de Rethel parti d'Arras.

31 Dimanche — Tout le jour à Corbueil, — furent au souper la dame d'Albret et plusieurs autres.

ANNÉE 1403.

Pâques, 15 avril.

Janvier seul. — Fin du compte précédent. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1527, registre in-fol. de 73 feuillets parchemin, du fol. XLVI v° à XLIX r°.) — Le reste de l'année manque.

JANVIER.

1 Lundi, 2, 3, 4 — Mes dits seigneurs sejour à Corbueil, — avec mons. de Bretaigne et ses freres.

5 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Grigny en l'hostel du maistre

des garnisons du roy, — souper et gister à Marcoussis [chez le vidame du Laonnais], en compaignie de mons. le duc de Bretaigne et de ses freres.

6 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Marcoussis, — souper et gister à Orsay.

7 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Orsay, en l'hostel du maistre de la chambre aux deniers du roi et à ses frais, — souper et gister à Saint Germain en Laye.

[8 Lundi, 9] — Mes dits seigneurs tout le jour à Saint Germain en Laye.

10 Mercredi — Tout le jour à Saint Germain en Laye, — se partit après disner mons. le duc de Bretaigne pour aller à Paris devers la duchesse.

11 Jeudi — Tout le jour à Saint Germain, — mons. de Bretaigne y revint souper et gister.

[12 Vendredi, 13] — Sejour à Saint Germain en Laye.

14 Dimanche — Mes dits seigneurs souper et gister à Paris en l'hostel de Nesles.

[15 Lundi, 16] — Sejour à Paris en l'hostel de Nesles.

17 Mercredi — Tout le jour en l'hostel de Nesles, — y furent au disner le prelat, mons. d'Orleans, le duc de Bourbon, le conte de Cleves, messire Pierre de Navarre.

[18 Jeudi, 19, 20] — Tout le jour à Paris en l'hostel de Nesles.

21 Dimanche — Tout le jour à Paris en l'hostel de Nesles, — mons. de Nevers et le duc de Bretaigne partirent après disner pour Arras, lever sur fonds le premier fils de mons. le conte de Rethel [Jean, fils aîné d'Antoine de Bourgogne, né le 11 janvier 1403].

[22 Lundi, 23, 24, 25, 26] — Mes dits seigneurs sejour à Paris en l'hostel de Nesles.

27 Samedi — Mon dit seigneur, mons. de Rethel, le conte de Richemont et messire Gilles, — disner à Paris, — souper et gister à Conflans, — et fut au souper mons. de Bourbon.

28 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Conflans, — souper et gister à Paris en l'hostel de Nesles.

29 Lundi — Tout le jour à Paris, — disner au Palais, — souper et gister en l'hostel de Nesles.

30 Mardi — Mes dits seigneurs disner, souper et gister à Conflans.

31 Mercredi — Mes dits seigneurs, — tout le jour à Conflans, — y fut au disner mons. le duc de Bourbon.

FÉVRIER.

6 Mardi — Paris. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
24 Samedi. — Paris. (Lettres patentes, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 32 v°.)
26 Lundi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 359.)
27 Mardi — Conflans lez Paris (Lettres patentes, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 32 v°), et même jour, — Paris (Compte de Jean de Moisson, 1405).

MARS.

11 Dimanche — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 52 r°.)
12 Lundi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LXXII, fol. 353.)
14 Mercredi — Paris. (Ordonnance, *idem,* t. LXXII, fol. 355.)
18 Dimanche — Paris. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
20 Mardi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 195.
21 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem,* t. XXI, fol. 32 v°.)
30 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LXXII, fol. 356.)

AVRIL.

1 Dimanche — Saint Denis en France. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 122.)
2 Lundi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LIII, fol. 55 r°.)
8 Dimanche — Paris. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
11 Mercredi — Saint Germain en Laye. (Compte de Guillaume Chenilly, 1404, fol. 66.)
16 Lundi — Paris. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 148.)
25 Mercredi — Corbeil. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 189.)

MAI.

1 Mardi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 122 r°.)
3 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 166.)
5 Samedi — Paris. (Traité de mariage et accord, *idem*, t. LXXII, fol. 424.)
10 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 33 v°.)
12 Samedi — Paris. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

JUIN.

2 Samedi — Paris. (Mandements divers, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 33 v°, 34 r°, et t. LIV, fol. 63 r°.)
8 Vendredi — Villeneuve Saint Georges. (*Idem*, t. LIII, fol. 55 r°.)
25 Lundi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 122.)

JUILLET.

3 Mardi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 132.)
8 Dimanche — Paris, hôtel du Louvre. (*Idem*, t. LVII, fol. 149.)
23 Lundi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LXXII, fol. 372.)
28 Samedi — Paris. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 33 r°.)

AOÛT.

14 Mardi — Melun. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 148.)
16 Jeudi — Melun. (Mandement, *idem*, t. LIII, fol. 55 r°.)
20 Lundi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LIII, fol. 55 r°.)
26 Dimanche — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 157.)
31 Vendredi — Melun. (Mandement, *idem*, t. XXXI, fol. 34 r°.)

SEPTEMBRE.

14 Vendredi — Melun. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourg., t. LIV, fol. 57 v°.)
22 Samedi — Abbaye de Barbeaux. (Ordonnance, *idem*, t. LVII, fol. 149.)
28 Vendredi — Moret en Gastinois. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 149.)

OCTOBRE.

2 Mardi — Jumeau. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourg., t. LVII, fol. 20.)
4 Jeudi — Moret en Gatinois. (Ordonnance, *idem*, t. LVIII, fol. 138.)
20 Samedi — Melun. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 215 *bis*.)

NOVEMBRE.

1 Jeudi — Melun. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourg., t. LVIII, fol. 122.)
7 Mercredi — Conflans lez Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. XXI, fol. 33 v°.)
8 Jeudi — Conflans lez Paris. (Mandement, *idem*, t. LIII, fol. 55 r°.)
9 Vendredi — Lagny sur Marne. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 149.)
21 Mercredi — Arras. (Lettres patentes, *idem*, t. LXXII, fol. 376.)

DÉCEMBRE.

1 Samedi — Arras. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourg., t. LIV, fol. 67 r°.)
7 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 215 *bis*.)
18 Mardi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. XXI, fol. 34 r°.)
29 Samedi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. XXI, fol. 33 v°.)

ANNÉE 1404.

Pâques, 30 mars.

Néant.

JANVIER.

1 Mardi — Conflans lez Paris. (Mandement du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 360.)

26 Samedi — Paris. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
28 Lundi — Paris. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

FÉVRIER.

2 Samedi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 122.)
4 Lundi — Hôtel de Conflans lez Paris. (Ordonnances, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 361, et t. LVII, fol. 112.)
6 Mercredi — Paris. (Lettre, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 71 r°.)
10 Dimanche — Conflans. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 122.)
12 Mardi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* t. LVIII, fol. 155.)
15 Vendredi — Conflans lez Paris. (Ordonnance, *Bibl. nat.,* t. LIV, fol. 72 r°.)
19 Mardi — Conflans lez Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* t. LVII, fol. 148.)
27 Mercredi — Paris. (*Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne,* 1729, t. II, p. 72.)

MARS.

4 Mardi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 149.)
6 Jeudi — Paris. (Lettre du duc au sire de Rimaucourt et de Vendeuvre, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 33 v°; Ordonnance, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 59 r°.)
11 Mardi — Arras. (Mandement, *Bibl. nat.,* t. LVIII, fol. 67); et même jour — Lille (*Arch. d'Ypres*).
23 Dimanche — Arras. (Mandements, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LI, fol. 61 r°, et t. LVII, fol. 148.)
26 Mercredi — Arras. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 60 r°.)

AVRIL.

3 Jeudi — Arras. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 278.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

4 Vendredi — Lille. (Comptes des receveurs généraux.)

10 Jeudi — Arras. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 160.)

16 Mercredi — Bruxelles. (Ce jour, le duc traite la duchesse de Brabant et les principaux de Bruxelles, auquel lieu estoient les heraults et menestriers du prince d'Ostrevant, du pays d'Artoys et du roi d'Aragon, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 77 r°.) Il tombe malade ce jour.

22 Mardi — Bruxelles. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 22.)

24 Jeudi — Bruxelles. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII. fol. 122.)

26 Samedi — Le duc se fait transporter malade en litière de Bruxelles à Halle. Les habitants de Bruxelles aplanissent les chemins pour ce voyage. (Comptes des receveurs généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 76 v°.)

27[e] jour d'avril Dimanche — Mort du duc Philippe le Hardi à Halle.

DEUXIÈME PARTIE.

ITINÉRAIRES

DE

JEAN SANS PEUR.

ITINÉRAIRES

DE

JEAN SANS PEUR.

ANNÉE 1404.

Pâques, 30 mars.

Néant.

AVRIL.

27 Dimanche — Jean sans Peur, conte de Nevers, duc de Bourgogne, — à Halle. (D. Plancher, *Histoire de Bourgogne,* t. III, p. 200.)
28 Lundi — Halle. (D. Plancher, t. III, p. 200.)
29 Mardi — Tout le jour à Halle.
30 Mercredi — Tout le jour à Halle.

MAI.

1 Jeudi — Mons. [Jean sans Peur], les contes de Rethel et d'Ostrevant, — disner à Halle, — gister à Grammont, accompagnant le convoi du feu duc [Philippe le Hardi], qui ce jour fut deposé en l'esglise Saint André de Grammont.
2 Vendredi — [Les mêmes], — disner à Grammont, — gister à Audenarde.
3 Samedi — [Les mêmes], — disner à Audenarde, — gister à Courtray.
4 Dimanche — [Les mêmes], — gister à Lille.
5 Lundi — [Les mêmes], — gister à Douay, où le corps du feu duc sejourna jusqu'au 14 du dit mois.

9 Vendredi — Mons., Antoine Monsieur, conte de Rethel et duc de Limbourg, Philippe Monsieur, conte de Nevers, et mons. d'Ostrevant, — à Arras vers madame la duchesse, leur mère.

10 Samedi — [Les mêmes], — tout le jour à Arras.

11 Dimanche — [Les mêmes], — tout le jour à Arras.

12 Lundi — [Les mêmes], — tout le jour à Arras vers madame la duchesse, leur mère.

23 Vendredi — Mons. à Paris. [Hommage rendu au roy pour le duché de Bourgogne et pour le doyenné des Pairs.]

24 Samedi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 11.)

29 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 84.)

JUIN.

13 Vendredi — Chanceaux. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 384.)

15 Dimanche — Disner à Saint Seine, — gister en la Chartreuse de Champmol de Dijon. (D. Plancher, t. III, fol. 203.)

16 Lundi — Chartreuse de Champmol de Dijon. — [Le corps du duc Philippe enterré ce jour aux Chartreux.]

17 Mardi — Dijon. [Entrée du duc Jean sans Peur, — serment devant le portail de Saint-Benigne, pour la conservation des privilèges de la ville, de l'église et des habitants de Dijon [1].] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 385; et mandement, *idem*, t. XCVIII, p. 772.)

18 Mercredi — Dijon. (Ordonnance, *idem*, t. LVII, fol. 213.)

24 Mardi — Messigny. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 86.)

[1] Les personnages qui accompagnent le duc à cette entrée sont : Philippe de Bourgogne, comte de Nevers, baron de Donzy, chambrier de France, troisième fils de Philippe le Hardi; Artus de Bretagne, comte de Richemont; Milon de Grancey, évêque d'Autun; Louis de la Trémoille, évêque de Tournay; Robert de Dangeuil, évêque de Nevers; Jacques de Flogny, abbé de Citeaux; Alexandre de Montagu, abbé de Saint-Bénigne; Jean de Chalon, sire d'Arlay et prince d'Orange; Guillaume de Vienne, sire de Saint-Georges et de Sainte-Croix; Jean de Vienne, sire de Pagny; Jean de Vergy, sire de Fouvent, maréchal de Bourgogne; Jean de Neuchatel, sire de Montagu; Thibaud, sire de Neuchatel; Humbert de Villers-Sexel, sire d'Orbe; Bernard, sire de Ray. (Voir Pérard, *Recueil de plusieurs pièces curieuses*, p. 387.)

26 Jeudi — Dijon. (Ordonnance qui maintient les anciens officiers du duc son père, *idem*, t. LXXII, fol. 393.)

JUILLET.

1 Mardi — Dijon. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 84.)
8 Mardi — Dijon. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 82.)
9 Mercredi — Dijon. (Ordonnance, *Arch. d'Auxonne*, original.)
11 Vendredi — Messigny. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 51.)
18 Vendredi — Dijon. (Lettres patentes, *idem*, t. XXI, fol. 34 v°.)

AOÛT.

4 Lundi — Arras. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 275, et t. LVIII, fol. 155.)
5 Mardi — Arras. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 84.)
8 Vendredi — Arras. (Ordonnance, *idem*, t. LXXII, fol. 403.)
10 Dimanche — Arras. (Lettres patentes, *idem*, t. XXI, fol. 34 r°.)
16 Samedi — Arras. (Mandement, Compte de Jehan de Moisson, 1405, fol. 119.)
22 Vendredi — Arras. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 34 r°.)
23 Samedi — Arras. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 67.)

SEPTEMBRE.

8 Lundi, jour de Notre Dame de septembre — Entrée du duc à Chalon-sur-Saône. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 34 v°.)
9 Mardi — Abbaye de Maizières. (*Idem*, t. XXI, fol. 34 v°.)
17 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 70.)

OCTOBRE.

15 Mercredi — Arras. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 268.)
20 Lundi — Arras. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 20, et t. LVIII, fol. 14.)

28 Mardi — Arras. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 84.)
29 Mercredi — Arras. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 70.)

NOVEMBRE.

2 Dimanche, jour des Morts — Arras. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 208.)
4 Mardi — Arras. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 64 r°.)
16 Dimanche — Chateau de Villaines en Duesmois. (*Idem*, t. LVI, fol. 68 r°.)
30 Dimanche — Dijon. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 67.)

DÉCEMBRE.

1 Lundi — Le duc est à Chalon sur Saone. — Acte passé sous le scel « dont nous usions avant le trespas de notre très redoubté seigneur et pere ». (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)
6 Samedi — Ys (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 213); et même jour — Dijon (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 203).
9 Mardi — Dijon. (Ordonnance, *idem*, t. LXXII, fol. 387.)
10 Mercredi — Dijon. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 39.)
12 Vendredi — Beaune. (*Idem*, t. LVII, fol. 84.)
15 Lundi — Chalon. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 185.)
21 Dimanche — Chalon. (Ordonnance, *idem*, t. LXXII, fol. 397.)

ANNÉE 1405.

Pâques, 19 avril.

Extraits du contrôle de la dépense de l'hôtel du duc de Bourgogne, du 1er février 1404 (1405) à fin octobre 1405, sauf le mois de juillet. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 121 et 154.) — Pour décembre, extrait du contrôle de la dépense faite par Pierre de Fontenoy, maître d'hôtel, et par Jehan Morel, contrôleur. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 64.)

JANVIER.

1 Jeudi — Dijon. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 71.)

2 Vendredi — Dijon, Chartreuse de Champmol. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 58 r°, et t. LVIII, fol. 74.)
3 Samedi — Chatillon sur Seine. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 64.)
4 Dimanche — Chatillon. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 69 r°.)
8 Jeudi — Chatillon. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 63 r°.)
9 Vendredi — Chatillon. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 133, et t. LVII, fol. 112.)
10 Samedi — Villaines en Duesmois. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 204.)
13 Mardi — Montbard. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 209.)
15 Jeudi — Montbard. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 34 v°.)
16 Vendredi — Semur en Auxois. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 142.)
19 Lundi — Semur en Auxois. (Mandement, *idem*, t. LVIII, fol. 71 r°.)
20 Mardi — Montreal en Auxois. (Mandement et ordonnance, *idem*, t. LVI, fol. 81 et 185.)
21 Mercredi — Montreal en Auxois. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 377.)

FÉVRIER.

1 Dimanche — Mons. et mons. le conte de Nevers [Philippe], — à Paris.
2 Lundi — Tout le jour à Paris, — y ot grant desroy pour la solemnité de la Purification Notre Dame.
3 Mardi — Tout le jour à Paris.
4 Mercredi — Tout le jour à Paris.
5 Jeudi — Tout le jour à Paris.
[6 Vendredi, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20] — Sejour à Paris.
21 Samedi — Mons. disner à Luzarches, — gister à Creil.
22 Dimanche — Disner à la Neufville en Hez, — souper et gister à Bretuel.
23 Lundi — Disner à Amiens aux frais du vidame, — gister à Arras vers madame la duchesse et ses enfants.
24 Mardi — Mons. et madame, — tout le jour à Arras.
25 Mercredi — Mons. et madame, — tout le jour à Arras.
26 Jeudi — Mons. et madame, — tout le jour à Arras.
27 Vendredi — Mons. et madame, — tout le jour à Arras.
28 Samedi — Mons. et madame, — tout le jour à Arras.

IMPRIMERIE NATIONALE.

[Depuis le 28 janvier jusqu'au 20 février, se trouverent en l'hostel d'Artoys plusieurs grands seigneurs à plusieurs fois, mesme pour le fait des noces du comte de Charrolois.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 79 r°.)

MARS.

[1 Dimanche, 2, 3, 4, 5, 6, 7] — Mons. à Arras.

8 Dimanche — Mons. à Arras vers la duchesse, sa mere.

[9 Lundi, 20 Vendredi] — Sejour à Arras.

21 Samedi — Mort de madame la duchesse douairiere de Bourgogne à Arras.

22 Dimanche — Tout le jour à Arras.

23 Lundi — Le corps de madame, mons., madame de Bourgogne, mons. et mademoiselle de Lembourg, Philippe Monsieur de Bourgogne le grant, Philippe Monsieur le jeune; mesdamoiselles Marie, Jehanne, Katerine et Anne, ses sœurs, Jehan et Philippe, mess. de Lembourg, — disner à Arras, — souper et gister à Lens en Artoys.

24 Mardi — Le corps de feu madame la duchesse de Bourgogne, — au disner à Seclin, — au giste à Lille.

25 Mercredi — Tout le jour à Lille, où fut fait l'enterrement du corps de feu ma dite dame à Saint Pierre de Lille. — Mons. le duc de Bourgogne, mons. le duc de Lembourg et Philippe Monsieur, jadis ses enfans, avec le dit corps, ensemble plusieurs autres seigneurs estrangers. — Il en cousta neuf cens cinquante trois livres parisis ce dit jour, pour achapt de plusieurs draps de laine, pennes pour faire robes, messels, psaultiers, aumosnes, espices de chambre, plomb, soudure, despense de prelats, façon de la fosse et sepulture.

26 Jeudi — Madame de Bassignies, madame d'Aussy, mons. d'Aveleux, madame d'Aveleux, damoiselle Jehanne de Poissy, Guyot d'Ourges, Guillaume Dekin et plusieurs autres gens qui avoient convoié le corps de feu ma dite dame, d'Arras à Lille, partirent après disner du dit Lille, furent à Lens en Artoys.

27 Vendredi — Mons. le duc de Bourgogne, ses freres et sœurs et leurs enfans, — disner au Pont à Vendin, — gister à Arras.

28 Samedi — [Les mêmes], — tout le jour à Arras.

29 Dimanche — [Les mêmes], — tout le jour à Arras.

30 Lundi — [Les mêmes], — tout le jour à Arras.

31 Mardi — [Les mêmes], — tout le jour à Arras, — et ce jour congedierent en leurs hostels les gens de feu ma dite dame.

AVRIL.

1 Mercredi — Mons., madame de Bourgogne, mons. et mademoiselle de Limbourg, Philippe Monsieur le grant et tous leurs enfans, — à Arras.

2 Jeudi — [Les mêmes], — tout le jour à Arras.

[3 Vendredi, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10] — [Les mêmes], — tout le jour à Arras.

11 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Pont à Vendin, — gister à Lille.

12 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Lille.

13 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Menin, — gister à Courtray.

14 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Oudenarde.

15 Mercredi — Disner à Gand, — giste à Gand.

16 Jeudi — Mes dits seigneurs tout le jour à Gand.

17 Vendredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Gand.

18 Samedi — Mes dits seigneurs tout le jour à Gand.

19 jour de Pasques — Sejour à Gand, — se trouverent au disner la Loy, les eschevins, les doyens des mestiers, bourgeois et habitans du dit Gand, — au souper furent les ambassadeurs du conte de Cleves.

[20 Lundi, 21, 22] — Sejour à Gand.

23 Jeudi — Mons. et mons. de Limbourg [Antoine], — disner à Malines.

24 Vendredi — Mons. et le conte de Nevers, — souper et gister à Bruxelles.

25 Samedi — Disner à Bruxelles, — giste à Malines.

26 Dimanche — Tout le jour à Malines.

27 Lundi — Mons. disner à Teuremonde, — souper et gister à Alost.

28 Mardi — Souper et gister à Gand.

29 Mercredi — Disner à Esclo.

30 Jeudi — Souper et gister à Bruges.

MAI.

1 Vendredi — Mons. et mons. de Nevers [Philippe], — disner au Dan, — souper et gister à l'Escluse.

2 Samedi — Mes dits seigneurs souper et gister à Bruges.
3 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Bruges.
4 Lundí — Mes dits seigneurs tout le jour à Bruges.
5 Mardi — Sejour à Bruges, — mons. donne à disner à la Loy, eschevins et autres gens d'estat, — et y ot tres grant desroy.
6 Mercredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Bruges.
7 Jeudi — Mes dits seigneurs tout le jour à Bruges, — souper offert aux dames, damoiselles et bourgeoises de la ville.
[8 Vendredi, 9, 10] — Tout le jour à Bruges.
11 Lundi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Ghistelle aux despens du seigneur du lieu, — souper et gister à Neufport.
12 Mardi — Mes dits seigneurs souper et gister à l'abbaye des Dunes.
13 Mercredi — Mes dits seigneurs souper et gister à Furnes.
14 Jeudi — Souper et gister à Diquemude.
15 Vendredi — Souper et gister à Ypre.
16 Samedi — Mes dits seigneurs tout le jour à Ypre.
17 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Ypre.
18 Lundi — Sejour à Ypre, — disner offert à la Loy, aux bourgeois et eschevins, — et y ot tres grant desroy.
[19 Mardi, 20, 21, 22] — Sejour à Ypre.
23 Samedi — Mons. souper et gister à Thorost.
24 Dimanche — Giste à Male, où estoient plusieurs gens d'armes pour aller devant l'Escluse, pour resister à la puissance des Anglais.
25 Lundi — Giste à Bruges.
26 Mardi — Tout le jour à Bruges.
[27 Mercredi, 28, 29] — Mons. tout le jour à Bruges.
30 Samedi — Mons. tout le jour à Bruges, — mons. donne à disner en son hostel à mons. de Limbourg et à plusieurs chevaliers et escuiers du duché de Brabant.
31 Dimanche — Mons. tout le jour à Bruges.

JUIN.

1 Lundi — Mons. souper et gister à Esclou.
2 Mardi — Souper et gister à Gand.

3 Mercredi — Mons. tout le jour à Gand.
4 Jeudi — Mons. tout le jour à Gand.
5 Vendredi — Mons. tout le jour à Gand, — y vint mons. le conte de Namur et plusieurs autres.
6 Samedi — Mons. tout le jour à Gand.
7 Dimanche — Mons. tout le jour à Gand, — y ot grant desroy pour la solemnité de la Pentecoste.
8 Lundi — Tout le jour à Gand.
9 Mardi — Mons. tout le jour à Gand.
10 Mercredi — Souper et gister à Menin.
11 Jeudi — Souper et gister à Lille.
12 Vendredi — Giste à Lens vers madame la duchesse et ses enfans.
[13 Samedi, 14, 15, 16] — Mons. et madame, — sejour à Lens en Artoys.
17 Mercredi — Tout le jour à Lens, — y furent l'abbé du Mont Saint Elloy et plusieurs religieux de Saint Vast d'Arras.
[18 Jeudi, 19, 20, 21] — Tout le jour à Lens en Artoys.
22 Lundi — A Lens, — y furent les ambassadeurs du conte de Penthievre.
[23 Mardi, 24] — Tout le jour à Lens en Artoys.
25 Jeudi — Mons., madame et leurs enfans, — souper et gister à Douay.
26 Vendredi — Mons., madame et leurs enfans, — tout le jour à Douay.
27 Samedi — [Les mêmes], — à Douay, — y vint le sire de Hamsberch et autres.

JUILLET.

4 Samedi — Douay. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 133.)
10 Vendredi — Douay. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 150.)
11 Samedi — Douay. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 63.)
16 Jeudi — Douay. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 77.)
21 Mardi — Au Quesnoy. (Traité d'alliance, *idem,* t. LIV, fol. 94 r°.)
30 Jeudi — Oudenarde. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 159.)

AOÛT.

1 Samedi — Mons., mess. les contes de Nevers et de Namur, — à Oudenarde.

2 Dimanche — [Les mêmes], — tout le jour à Oudenarde, — mons. l'evesque de Liege y vint au souper.

3 Lundi — Tout le jour à Oudenarde, — y vint mons. de Limbourg.

[4 Mardi, 5, 6, 7, 8, 9] — Tout le jour à Oudenarde.

10 Lundi — Mons. et mons. le conte de Nevers, — disner à Tournay, — giste à Douay vers madame la duchesse.

11 Mardi — [Tout le jour à Douay.]

12 Mercredi — Mons., madame, et mons. le conte de Nevers, — souper et gister à Arras.

13 Jeudi — [Les mêmes], — tout le jour à Arras.

14 Vendredi — [Les mêmes], — tout le jour à Arras.

15 Samedi — Souper et gister à Bapaumes.

16 Dimanche — Souper et gister à Roye en Vermandoys.

17 Lundi — Souper et gister au Pont Sainte Maissance.

18 Mardi — Souper et gister à Louvres en Parisis.

19 Mercredi — Giste à Paris, — y furent aux frais de mon dit seigneur à la disnée, mons. et madame de Guyenne, Louis de Bavieres et sa femme, et divers autres seigneurs, — et y ot tres grand desroy. — En ce voyage, mons. fut accompaigné de plusieurs chevaliers et escuiers de Flandres et d'Artoys.

20 Jeudi — Tout le jour à Paris, — y vint au souper mons. de Limbourg et plusieurs autres.

[Le reste du mois] — Sejour à Paris.

[Depuis le 21 aoust jusqu'au 8 octobre suivant, l'evesque de Liege, mons. de Limbourg, le conte de Cleves et plusieurs autres seigneurs se trouverent devers mon dit seigneur en l'hostel d'Artoys. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 79 r°.)

SEPTEMBRE.

1 Mardi — Mons., messeigneurs de Nevers, de Limbourg et plusieurs chevaliers et escuiers de leur compaignie, — tout le jour à Paris.

2 Mercredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris.

3 Jeudi — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris.

[4 Vendredi, 5, 6, 7, 8, 9, 10] — Sejour à Paris.

11 Vendredi — Tout le jour à Paris, — s'y trouva mons. de Liege, le sire de Chalon et le mareschal de Bourgongne, à tout grant foison de gens d'armes, — et y ot tres grand desroy.

[Le reste du mois] — Sejour à Paris.

OCTOBRE.

1 Jeudi — Mons., mons. le conte de Nevers, mons de Limbourg, mons. de Liege, mons. le conte de Cleves, le mareschal de Bourgongne et plusieurs autres chevaliers en armes, — tout le jour à Paris.

5 Lundi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 142 r°.)

6 Mardi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LIV, fol. 101 r°; autre mandement original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 11738.)

8 Jeudi — Paris. — Inventaire des joyaux que le duc engage à Guillaume Sanguin pour 25,600 escus. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 102 et 103.)

11 Dimanche — Paris. (Mandement original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 11748.)

14 Mercredi — Paris. (Lettre, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 32.)

15 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 134.)

17 Samedi — Paris. (Lettres patentes, *idem,* t. LIV, fol. 104 r°.)

21 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 160.)

22 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 55; autre mandement original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B. 11738.)

24 Samedi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 103.)

25 Dimanche — Paris. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 101.)

30 Vendredi — Paris. (Mandement original, *Arch. de la Côte-d'Or,* voir : de la Chauvelays, *Les armées des trois premiers ducs de Bourgogne,* p. 129 et 130.)

NOVEMBRE.

[Tout le mois de novembre, le duc est à Paris avec le comte de Clèves.] (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 109.)

2 Lundi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 62.)
6 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LVIII, fol. 18.)
7 Samedi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 23.)
13 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 268.)
15 Dimanche — Paris. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 203.)
17 Mardi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LVII, t. 97.)
18 Mercredi — Paris, hôtel d'Artois. (Comptes de Jehan Chousat, 1405, fol. 1.)
22 Dimanche — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 97.)
24 Mardi — Paris. (Compte de Jehan de Pressy, de 1407, fol. 148.)

DÉCEMBRE.

1 Mardi — Mons. tout le jour à Paris avec le sire d'Arlay et plusieurs grands seigneurs.
15 Mardi — Disner à la Bastille Saint Antoine avec mons. de Bourbon et autres, — giste à l'hostel d'Artoys.
16 Mercredi — Disner à la Bastille Saint Antoine, — giste en l'hostel d'Artoys.
17 Jeudi — Disner en l'hostel d'Artoys avec l'abbé de Redon, le conte de Montfort, — souper en l'hostel d'Artoys avec le conte de Clermont.
22 Mardi — Disner à Saint Pol, — souper et gister en l'hostel d'Artoys.
23 Mercredi — Disner à Saint Pol, — gister en l'hostel d'Artoys.
24 Jeudi — Disner à Saint Pol, — gister en l'hostel d'Artoys.
25 jour de Noël — Disner au Palais devers le roy.
26 Samedi — Disner à Saint Pol devers le roy.
30 Mercredi — Disner en l'hostel d'Artoys, — souper au Palais devers le roy.
[Toute la dépense de l'hostel durant ce mois fut de v^{m}cclxxx l. xvii s. iiii d. ob. tournois.]
[Autres mandements datés de Paris, les 2, 6, 9, 11, 15, 19, 26, 27.] (*Bibl. nat.,* Recueils divers.)

ANNÉE 1406.

Pâques, 11 avril.

Néant.

JANVIER.

6 Mercredi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 108.)
9 Samedi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. LIV, fol. 109.)
12 Mardi — Paris. (Traité avec Jean, comte de Clermont, *idem*, t. LIV, fol. 113.)
14 Jeudi — Paris. (Mandement original, *Arch. de la Côte-d'Or*; voir de la Chauvelays, *Les armées des trois premiers ducs de Bourgogne*, p. 143 et 144.)
17 Dimanche — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 84.)
18 Lundi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 55.)
20 Mercredi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LVI, fol. 76.)
26 Mardi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LIV, fol. 115.)
28 Jeudi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. LVII, fol. 112.)

FÉVRIER.

1 Lundi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 34 v°.)
5 Vendredi — Paris. (Mandement, D. Plancher, t. III, fol. 232.)
10 Mercredi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourg., t. LVII, fol. 55.)
11 Jeudi — Paris. (Compte de Nicolas Champenois, de 1407-1408.)
18 Jeudi — Paris. (Commission ducale, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 118 r°.)
19 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 125.)
20 Samedi — Paris. (Compte de Jean de Pressy, 1407, fol. 69.)
21 Dimanche — Paris. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 403.)

IMPRIMERIE NATIONALE

MARS.

5 Vendredi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 97.)
30 Mardi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 74.)

AVRIL.

1 Jeudi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 55.)
2 Vendredi — Paris. (Lettre et mandement, *idem*, t. LVI, fol. 69 r°.)
5 Lundi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 55.)
8 Jeudi — Saint-Marcel-lez-Paris. (*Idem*, t. LVII, fol. 10.)
10 Samedi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 200.)
26 Lundi — Paris. (*Arch. d'Ypres*, Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)

MAI.

1 Samedi — Mons. et mons. de Nevers, — disner à Saint Denys, — y furent mons. d'Orleans et plusieurs chevaliers et escuiers estrangiers, — giste à Paris. (Note d'escroes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 121.)
4 Mardi — Paris. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 88 et 153.)
5 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 35 r°.)
8 Samedi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 57.)
12 Mercredi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. LVII, fol. 98.)
14 Vendredi — Paris. (Mandement, D. Plancher, t. III, fol. 233.)
21 Vendredi — Paris. (Lettres patentes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 157 v°, et t. LVI, fol. 76.)
25 Mardi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. LIV, fol. 86 r°.)
26 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 68.)
30 Dimanche — Mons. et mons. de Nevers, à Paris, — y furent ce jour au disner l'archevesque de Besançon et plusieurs chappelains, qui firent le service divin. (Note d'escroes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 121.)

JUIN.

1 Mardi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 218.)
2 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 115 et 196.)
13 Dimanche — Compiègne. (Mandement, *idem,* t. LVIII, fol. 71.)
22 Mardi — Paris. (Lettres patentes, *idem,* t. LIV, fol. 148 r°.)
30 Mercredi — Compiègne. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 145.)

JUILLET.

10 Samedi — Dijon. (Lettres patentes, *Bibl. nat.,* t. LVI, fol. 129, et t. LVII, fol. 100.)
17 Samedi — Couchey. (Mandement, *idem,* t. LVIII, fol. 39.)

AOÛT.

2 Lundi — Paris. (Compte de Jean Moisson, de 1406, fol. 28.)
10 Mardi — Beaune. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 150.)
26 Jeudi — Dijon. (Mandement, *idem,* t. LIV, fol. 119.)

SEPTEMBRE.

3 Vendredi — Dijon. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 150.)
12 Dimanche — Dijon. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 153.)
13 Lundi — Dijon. (Mandement, *idem,* t. LIV, fol. 151.)
23 Jeudi — Dijon. (Lettres patentes, *idem,* t. LVI, fol. 79.)
24 Vendredi — Dijon. (Lettres patentes, *idem,* t. XXI, fol. 35 v°.)

OCTOBRE.

3 Dimanche — Hesdin. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 69.)

6 Mercredi — Lille. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 200.)
30 Samedi — Saint-Omer. (Lettres patentes, *idem*, t. LVI, fol. 125.)

NOVEMBRE.

2 Mardi — Saint-Omer. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 21 et 32.)
6 Samedi — Saint-Omer. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 58.)
16 Mardi — Saint-Omer. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 200.)
17 Mercredi — Hesdin. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 223.)
18 Jeudi — Hesdin. (Mandement, *idem*, t. LI, fol. 56 r°.)
19 Vendredi — Hesdin. (Lettre, *idem*, t. LIV, fol. 158 et 179.)
20 Samedi — Hesdin. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 109.)
21 Dimanche — Hesdin. (Lettres patentes, *idem*, t. LVI, fol. 189.)
23 Mardi — Arras (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 138) et Hesdin, pour le même jour (*Idem*, t. LVII, fol. 109).

DÉCEMBRE.

2 Jeudi — Seclin. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 68.)
3 Vendredi — Seclin. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 35 v°.)
14 Mardi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. LI, fol. 56 v°.)
15 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 125.)
16 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 77.)
21 Mardi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. LVII, fol. 57.)
23 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 58.)
28 Mardi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 57.)
31 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 68.)

ANNÉE 1407.

Pâques, 27 mars.

Néant.

JANVIER.

2 Dimanche — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 57.)
6 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 69.)
7 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 55.)
8 Samedi — Paris, hostel d'Artoys. (Lettre, *idem*, t. LVII, fol. 67.)
12 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 77.)
14 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 300.)
16 Dimanche — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 77, et t. LVII, fol. 69.)
17 Lundi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. LVI, fol. 129.)
18 Mardi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 55.)
27 Jeudi — Douay. (Lettres patentes, *idem*, t. LVI, fol. 130.)
28 Vendredi — Douay. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 55.)

Madame la duchesse, mons. le conte de Charrolais, madame de Cleves, madame de Penthievre, sejournerent tout ce mois à Douay et en partirent le 30 pour Tournay. (Escroes de la duchesse, fragments, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 130 r°.)

FÉVRIER.

5 Samedi — Lille. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 58.)
6 Dimanche — Lille. (Mandement, *idem*, t. LIV, fol. 164.)
11 Vendredi — Gand. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 69.)
15 Mardi — Gand. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 68.)
16 Mercredi — Gand. (Lettres patentes, *idem*, t. LIV, fol. 163 r°.)
17 Jeudi — Gand. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 69.)

20 Dimanche — Bruges. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 206.)
25 Vendredi — Bruges. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 69.)
26 Samedi — Bruges. (Mandement, *idem,* t. LIV, fol. 166.)
28 Lundi — Bruges. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 181, et t. LVII, fol. 68.)
[Tout ce mois, madame la duchesse, le comte de Charollais, madame de Clèves, madame de Penthièvre, séjournèrent à Tournay.] (Escroes de la duchesse, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 130 r°.)

MARS.

4 Vendredi — Bruges. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 132.)
10 Jeudi — Bruges. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 189.)
13 Dimanche — Bruges. (Ordonnances, *idem,* t. LIV, fol. 135, et t. LVI, fol. 189.)
15 Mardi — Bruges. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 69.)
18 Vendredi — Gand. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 69.)
30 Mercredi — Gand. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 195.)
[Madame la duchesse, le comte de Charollais, madame de Clèves, madame de Penthièvre, restèrent ce mois à Tournay.] (Escroes de la duchesse, fragments, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 130 r°.)

AVRIL.

7 Jeudi — Gand. (Lettre, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 75.)
10 Dimanche — Gand. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 68.)
13 Mercredi — Gand. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 103 et 181.)
15 Vendredi — Gand. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 58.)
17 Dimanche — Bruges. (Mandement, *idem,* t. LXV, fol. 78.)
18 Lundi — Gand. (Lettres patentes, *idem,* t. LVI, fol. 194.)
20 Mercredi — Gand. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 181.)
22 Vendredi — Gand. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 67.)
24 Dimanche — Gand. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 145.)
30 Samedi — Ypres. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 29.)
[La duchesse, le comte de Charollais, madame de Clèves, madame de Pen-

thièvre, restent ce mois à Gand. (Escroes de la duchesse, fragments, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 130 r°.)

MAI.

1 Dimanche — Arras. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 78.)
2 Lundi — Arras. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 103.)
6 Vendredi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. LVI, fol. 132.)
17 Mardi — Paris. (Mandement, *Arch. de la Haute-Marne*, layette 29, liasse 9, n° 2.)
18 Mercredi — Paris. (Lettre, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 178.)
20 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 134.)
21 Samedi — Conflans-lez-Paris. (Ordonnance, *idem*, t. XXI, fol. 36 r°.)
23 Lundi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 126.)
24 Mardi — Conflans-lez-Paris. (Lettre, *idem*, t. LVI, fol. 77.)
25 Mercredi — Conflans. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 74.)
26 Jeudi — Conflans. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 134.)
27 Vendredi — Conflans. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 78, et t. XXI, fol. 36.)
31 Mardi — Gand. (Mandement, *Chartes des comtes de Flandre*, Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)

JUIN.

6 Lundi — Lille. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 215.)
9 Jeudi — Gand. (Ordonnance, *idem*, t. LIV, fol. 174.)
10 Vendredi — Gand. (Lettre, *idem*, t. LIV, fol. 145 v°.)
13 Lundi — Gand. (Ordonnance, *idem*, t. LVI, fol. 186.)
14 Mardi — Gand. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 195.)
15 Mercredi — Gand. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 242.)
16 Jeudi — Gand. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 2.)
17 Vendredi — Gand. (Ordonnance, *idem*, t. LVI, fol. 195.)
20 Lundi — Bruges. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 2.)
21 Mardi — Bruges. (Ordonnance, *idem*, t. LVI, fol. 126.)

24 Vendredi — Bruges. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 175.)
26 Dimanche — Bruges. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 218.)

JUILLET.

2 Samedi — Bruges. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXXVII, fol. 58.)
15 Vendredi — Malines. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 2.)
17 Dimanche — Malines. (Mandement, *idem,* t. LIV, fol. 176.)
23 Samedi — Gand. (Ordonnances, *idem,* t. LIV, fol. 179, et t. LVI, fol. 212.)
26 Mardi — Gand. (Mandement, *idem,* t. LIV, fol. 180.)
28 Jeudi — Gand. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 149.)

AOÛT.

1 Lundi — Gand. (Ordonnances, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 36 r°.)
6 Samedi — Lille. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 212.)
7 Dimanche — Lille. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 64.)
10 Mercredi — Gand. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 68.)
11 Jeudi — Gand. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 2.)
12 Vendredi — Gand. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 68.)
14 Dimanche — Bruges. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 87.)
17 Mercredi — Bruges. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 103.) — Le même jour, Gand. (*Idem,* t. LVI, fol. 186.)
18 Jeudi — Bruges. (Mandement, *idem,* t. LIV, fol. 181.)
19 Vendredi — Gand. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 229.)
22 Lundi — Gand. (Lettres, *idem,* t. LVI, fol. 68 et 145.)
30 Mardi — Courtray. (Ordonnance, *idem,* t. LIV, fol. 174 r°.)
[Le duc partit de Gand pour Lille, le 2 août, avec la duchesse qui le reconduisit jusqu'à Roulers, où elle coucha; elle revint à Gand le 5.] (Escroes de la duchesse, fragments, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 130 r°.)

SEPTEMBRE.

1 Jeudi — Paris. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 2.)
6 Mardi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 78.)
12 Lundi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 251.)
17 Samedi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 68.)
18 Dimanche — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LVI, fol. 150, et t. LVII, fol. 59.)
25 Dimanche — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 103.)
26 Lundi — Paris. (Lettre, *idem*, t. LIV, fol. 183.)
28 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. XXI, fol. 36 r°.)
30 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 77.)

OCTOBRE.

2 Dimanche — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 184. — Autre mandement original, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 11768.)
3 Lundi — Paris. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 75.)
11 Mardi — Paris. (Ordonnances, *idem*, t. LVI, fol. 88 et 181, et t. LXV, fol. 78.)
12 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 77.)
13 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 100.)
15 Samedi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 103.)
18 Mardi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 59.)
20 Jeudi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. LXV, fol. 78.)
23 Dimanche — Paris. (Mandement, *idem*, t. LXV, fol. 79.)
24 Lundi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 60.)
26 Mercredi — Paris. (Compte de Jean de Noident, de 1408, fol. 67.)
27 Jeudi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 133.)
30 Dimanche — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LIV, fol. 185.)

NOVEMBRE.

1 Mardi — Paris. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 189.)

2 Mercredi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourg., t. LVII, fol. 67.)
3 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 181.)
10 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 75.)
12 Samedi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LVI, fol. 81.)
15 Mardi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LIV, fol. 186.)
16 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 103.)
23 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 77.) [Assassinat du duc d'Orléans.]
24 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 189.)
25 Vendredi — Paris. (Lettre, *idem*, t. LVI, fol. 75.)
26 Samedi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LIV, fol. 187.)
29 Mardi — Paris. (*Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, 1729, t. II, p. 156.)
30 Mercredi — Paris. (Lettre, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 75.)

DÉCEMBRE.

12 Lundi — Lille. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 188, et t. LVI, fol. 77.)
19 Lundi — Gand. (Mandement, *idem*, t. LIV, fol. 190.)

ANNÉE 1408.

Pâques, 15 avril.

Extrait du VIIIe compte de Jehan de Velery, maistre de la Chambre aux deniers du duc de Bourgogne, du 1er juillet 1408 au 1er juillet 1409. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, p. 200, — fragments d'escroes.) — Manquent les six premiers mois de 1408.

JANVIER.

2 Lundi — Bruges. (Mandement. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 80.)
3 Mardi — Bruges. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 103.)
4 Mercredi — Bruges. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 145.)

14 Samedi — Arras. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 77.)
20 Vendredi — Amiens. (Mandement, *idem*, t. LIV, fol. 191.)
28 Samedi — Amiens. (Lettre, *idem*, t. LVII, fol. 76, et t. LVI, fol. 101.)
29 Dimanche — Amiens. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 218.)
30 Lundi — Amiens. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 71.)
31 Mardi — Amiens. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 76.)
[Le 19, le duc traite à dîner à Amiens le roi de Sicile, le duc de Berry, etc., ainsi que plusieurs hérauldts et ménétriers.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 79 et suiv.)

FÉVRIER.

5 Dimanche — Arras. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 194.)
17 Vendredi — Arras. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 88.)
18 Samedi — Arras. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 183.)

MARS.

1 Jeudi — Paris. (Compte de Jehan de Pressy, de 1407, fol. 69.)
2 Vendredi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 103 et 145.)
4 Dimanche — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 194.)
10 Samedi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LVI, fol. 215.)
13 Mardi — Paris. (Mandement, *Arch. d'Ypres*, Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)
14 Mercredi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 198.)
16 Vendredi — Paris. (Lettres, *idem*, t. LVI, fol. 145 et 181.)
18 Dimanche — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 212.)
23 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 153.)
28 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LIV, fol. 192.)
29 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LIV, fol. 192.)
30 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 79.)

AVRIL.

1 Dimanche — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 126.)
2 Lundi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LVI, fol. 177.)
6 Vendredi — Paris. (Lettre et mandement, *idem*, t. LIV, fol. 169 et 195.)
23 Lundi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 212.)
24 Mardi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 25.)
26 Jeudi — Paris. (Lettre, *idem*, t. LVI, fol. 200.)
29 Dimanche — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 149.)
30 Lundi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVII, fol. 126.)

MAI.

1 Mardi — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 153.)
4 Vendredi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LVII, fol. 153.)
6 Dimanche — Paris. (Lettre, *idem*, t. LVI, fol. 75 r° et 78.)
11 Vendredi — Paris. (Lettre et mandement, *idem*, t. LVI, fol. 88 et 145.)
12 Samedi — Paris. (Lettre, *idem*, t. LVI, fol. 75 et 78.)
14 Lundi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 77 et 195.)
15 Mardi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 212.)
16 Mercredi — Paris. (Ordonnance, *idem*, t. LVI, fol. 79.)
17 Jeudi — Paris. (Lettres patentes, *idem*, t. LVI, fol. 205.)
18 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 142 et 181.)
20 Dimanche — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 87.)
23 Mercredi — Paris. (Lettre et mandement, *idem*, t. LVI, fol. 132 et 194.)
24 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LIV, fol. 207, et t. LVI, fol. 69 r°.)
26 Samedi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 189.)
29 Mardi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LVI, fol. 34 r°.)

JUIN.

3 Dimanche — Paris. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 142.)

5 Mardi — Paris. (Ordonnance, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 181.)
20 Mercredi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 100.)
21 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LVII, fol. 81.)
22 Vendredi — Paris. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 198.)
24 Dimanche — Paris. (Mandement, *idem,* t. LVI, fol. 184.)
26 Mardi — Paris. (Lettre et mandement, *idem,* t. LVI, fol. 150, et t. LXV, fol. 79.)

JUILLET.

1 Dimanche — Mons., mons. de Brabant, mons. de Pinthievre, — disner à Villeneufve Saint Georges, — giste à Paris.
2 Lundi — Mons. tout le jour à Paris.
3 Mardi — Mons. tout le jour à Paris.
4 Mercredi — Mons. tout le jour à Paris.
5 Jeudi — [Départ de Paris pour la Flandre.]
[6 Vendredi, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13] — Mons. giste à Arras, — ..... Lille, — ..... Oudenarde.
14 Samedi — Mons. souper et gister à Gand.
[15 Dimanche, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28] — Mons. sejour à Gand, — ..... à Tournay.
29 Dimanche — Mons. souper et gister à Gand.
30 Lundi — Mons. tout le jour à Gand.
31 Mardi — Mons. disner à Gand, — souper et gister à Bruges.

AOÛT.

1 Mercredi — Mons. tout le jour à Bruges.
2 Jeudi — Mons. tout le jour à Bruges.
[3 Vendredi, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25] — Sejour à Bruges.
26 Dimanche — Mons. tout le jour à Bruges, — et ce jour se firent les nopces d'Henry d'Alemagne et de Jaquette de Lezyppes.
27 Lundi — Disner à Bruges, — souper et gister à Tournay.
[28 Mardi, 29, 30] — Mons. sejour à Tournay.
31 Vendredi — Courtray. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 213.)

SEPTEMBRE.

[1 Samedi, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10] — Mons. giste à Lille, ... à Courtray, ... à Tournay.
11 Mardi — Disner à Tournay, — souper et gister à Ath en Haynault.
12 Mercredi — Mons. souper et gister à Grantmont.
13 Jeudi — Depart de Grantmont avec plusieurs chevaliers et escuiers en armes, — giste à Anghiem.
14 Vendredi — Mons. tout le jour à Anghiem.
15 Samedi — Mons. en armes à Nivelle.
16 Dimanche — Nivelle. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 11770.)
17 Lundi — Mons. en armes à Fleruis.
20 Jeudi — [Arrivée en armes au pays de Liège.]
21 Vendredi — Mons. en armes au pays de Liege.
22 Samedi — En armes au pays de Liege. — [Arrivée devant Tongres le soir.]
23 Dimanche — Mon dit seigneur tout le jour devant Tongres, accompagné de plusieurs grants seigneurs, chevaliers et escuiers en armes, à l'ayde de Jehan de Bavieres, — et deconfit en bataille la puissance des Liegeois.
24 Lundi — Mons. sur les champs devant Tongres.
25 Mardi — Mons. sur les champs devant Tongres.
26 Mercredi — Mons. sur les champs devant Tongres.
27 Jeudi — [Départ de Tongres], — en armes devant Grant Flamal.
29 Samedi — Mons. en armes à Varen.
30 Dimanche — Mons. en armes à Sirains.

OCTOBRE.

1 Lundi — Mons. en armes devant Sirains.
2 Mardi — Mons. en armes devant Sirains.
3 Mercredi — Mons. en armes devant Sirains.
4 Jeudi — Mons. en armes devant Sirains.
5 Vendredi — Mons. en armes devant Sirains.

6 Samedi — [Départ du pays de Liège pour Gand[1].]
8 Lundi — Nivelles. (Compte de Jéhan de Pressy, 1408.)
11 Jeudi — Souper et gister à Gand.
12 Vendredi — Tout le jour à Gand.
13 Samedi — Tout le jour à Gand.
14 Dimanche — Tout le jour à Gand.
15 Lundi — Tout le jour à Gand.
16 Mardi — Tout le jour à Gand.
17 Mercredi — [Départ de Gand pour Lille.]
23 Mardi — Lille. (*Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, 1729, t. II, p. 155.)
27 Samedi — [Départ de Lille], — giste à Ypre.
28 Dimanche — Souper et gister à Bruges.
29 Lundi — Tout le jour à Bruges.
30 Mardi — Souper et gister à Gand.
31 Mercredi — Tout le jour à Gand.

NOVEMBRE.

[Du 1 Jeudi au 4 Dimanche] — Sejour à Gand. [Le 4 départ de Gand.]
5 Lundi — Mons. souper et gister à Douay.
6 Mardi — Tout le jour à Douay.
7 Mercredi — Tout le jour à Douay.
8 Jeudi — Tout le jour à Douay.
9 Vendredi — Tout le jour à Douay.

[1] L'analyse du compte original a été faite si sommairement par le copiste, qu'il n'est pas facile de trouver l'emploi de toutes les journées de septembre et d'octobre, passées au pays de Liège. Le scribe a même eu, en présence de certains noms, quelques hésitations d'écriture, que nous devons signaler. Il a mis Flernis au lieu de Fleruis, que nous adoptons; il a mis Siranis pour Sirains. C'est à Fleurus et non à Florennes que le duc vint gîter le lundi 17 septembre en quittant Nivelles, où il était certainement le 16. La distance de Nivelles à Floreme donne une étape inadmissible et beaucoup trop considérable pour une armée en marche. Ces courtes mentions sont toutefois bien précieuses, en ce qu'elles précisent et rectifient les assertions de Monstrelet, de Fenin, du religieux de Saint-Denis, et des autres chroniqueurs, qui ont longuement parlé de cette campagne de 1408. On voit qu'après la bataille de Tongres et la défaite des Liégeois, Jean sans Peur vint devant Flémalle-Grande, puis à Waremme, et enfin à Seraing, d'où il put rayonner dans les environs, et entamer les négociations préliminaires, qui furent terminées à Lille, dans le courant de ce même mois d'octobre.

10 Samedi — Tout le jour à Douay.
11 Dimanche — Tout le jour à Douay.
12 Lundi — Tout le jour à Douay.
13 Mardi — Tout le jour à Douay.
14 Mercredi — Disner à Douay, — souper et gister à Arras.
15 Jeudi — Tout le jour à Arras.
16 Vendredi — Tout le jour à Arras.
17 Samedi — Tout le jour à Arras.
18 Dimanche — Tout le jour à Arras.
19 Lundi — [Départ d'Arras pour Paris.]
[20 Mardi, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27] — [Passages et gistes à Bapaumes, Roye en Vermandoys, Gournay, Senlis, Saint Denys.]
28 Mercredi — Souper et gister à Paris.
29 Jeudi — Tout le jour à Paris.
30 Vendredi — Tout le jour à Paris.

DÉCEMBRE.

[Séjour à Paris tout le mois.]

ANNÉE 1409.

Pâques, 7 avril.

Du 1er janvier 1409 à fin juin 1409, suite et fin du compte précédent. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, p. 200.) — Du 1er juillet 1409 à fin décembre 1409, extrait du IXe compte de Jehan de Velery, maître de la Chambre aux deniers du duc de Bourgogne. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 247.)

JANVIER.

[Monseigneur séjourne tout ce mois à Paris.]

FÉVRIER.

1 Vendredi — [Monseigneur part de Paris pour Arras, accompagné de seigneurs, chevaliers et écuyers en armes.]

10 Dimanche — Arras. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 237.)

13 Mercredi — Souper et gister à Lille.

[14 Jeudi, 15, 16, 17, 18, 19] — Sejour à Lille.

20 Mercredi — Depart de Lille, — souper et gister à Arras.

21 Jeudi — Tout le jour à Arras.

22 Vendredi — Tout le jour à Arras.

23 Samedi — [Départ d'Arras pour Paris.]

25 Lundi — Disner à Senlis, — souper et gister à Paris.

26 Mardi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

27 Mercredi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys, — y disne mons. de Hainaut.

28 Jeudi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

MARS.

1 Vendredi — Mons. tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

2 Samedi — Depart de Paris [pour aller au mandement du roi à Chartres].

3 Dimanche — Souper et gister à Galardon, et en sa compaignie furent mons. de Pinthievre, son gendre, mons. de Saint Pol et plusieurs autres grants seigneurs, chevaliers et escuiers.

4 Lundi — Tout le jour à Galardon.

5 Mardi — Tout le jour à Galardon.

6 Mercredi — Tout le jour à Galardon.

7 Jeudi — Tout le jour à Galardon.

8 Vendredi — Tout le jour à Galardon.

9 Samedi — Mons. à Chartres devers le roy tenir sa journée qu'il y avoit, — souper et giste à Galardon.

11 Lundi — Souper et gister à Paris en l'hostel d'Artoys.

12 Mardi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

[Le reste du mois] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.

AVRIL.

[Du 1 Lundi au 19 Vendredi] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys, — [excepté un voyage à Compiègne et à Soissons].

IMPRIMERIE NATIONALE.

20 Samedi — [Départ de Paris pour la Bourgogne, passent par Coucy, Château-Thierry, Saint-Just, Méry-sur-Seine, Troyes, Bar, Mussy, Châtillon-sur-Seine, Villeneuve, Villaines, Baigneux et Saint-Seine.]

28 Dimanche — Compiegne. (Mandement, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 38 r°.)

MAI.

7 Mardi — Mons. à Chastillon sur Seine. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 90.)

11 Samedi — Mons. arrive à Dijon, ayant avec luy la duchesse, mons. de Charrolois, mes damoiselles ses seurs, mons. de Pinthievre et plusieurs chevaliers et escuyers.

13 Lundi — Dijon. — [Charté en faveur des religieux du prieuré de Vausse, de l'ordre du Val des Choux.]

14 Mardi — Dijon. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 45 r°.)

19 Dimanche — Mons. à Dijon. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 90.)

28 Mardi — [Départ de Dijon pour Troyes.]

30 Jeudi — [Arrivée à Troyes.]

31 Vendredi — Disner à Marrigny, — souper et giste à Bray sur Seine.

JUIN.

2 Dimanche — Mons. souper et gister à Paris en l'hostel d'Artoys.

[Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys toute la fin du mois.]

JUILLET.

1 Lundi — Mons. tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys, — et en sa compagnie furent mons. de Brabant, mons. de Charrolois, mons. de Pinthievre et plusieurs chevaliers et escuyers.

2 Mardi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

3 Mercredi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

4 Jeudi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

5 Vendredi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

6 Samedi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

7 Dimanche — Depart de Paris pour Bruxelles, avec giste à Douay..... Oudenarde..... [pour assister aux noces du duc de Brabant.]
13 Samedi — Souper et gister à Bruxelles.
14 Dimanche — Tout le jour à Bruxelles.
[15 Lundi, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22] — Sejour à Bruxelles.
23 Mardi — Souper et giste à Malines.
24 Mercredi — Tout le jour à Malines.
25 Jeudi — Disner à Malines, — souper et gister à Teuremonde.
26 Vendredi — Disner à Teuremonde, — souper et giste à Gand.
27 Samedi — Tout le jour à Gand.
28 Dimanche — Tout le jour à Gand.
29 Lundi — Tout le jour à Gand.
30 Mardi — Tout le jour à Gand.
31 Mercredi — Tout le jour à Gand, — mons. de Charrolois y fit sa feste.

AOÛT.

1 Jeudi — [Départ de Gand.]
4 Dimanche — Souper et gister à Lille.
5 Lundi — Tout le jour à Lille.
6 Mardi — Tout le jour à Lille.
[7 Mercredi, 8, 9, 10, 11, 12] — Sejour à Lille.
13 Mardi — Depart de Lille, — souper et gister à Douay.
14 Mercredi — Tout le jour à Douay.
15 Jeudi — Tout le jour à Douay.
16 Vendredi — Tout le jour à Douay.
17 Samedi — Boire à Douay, — disner à l'Escluse, — souper et gister à Bapaumes.
18 Dimanche — Souper et gister à Roye en Vermandoys.
19 Lundi — Souper et gister à Pont Sainte Maissance.
21 Mercredi — Disner à Paris vers le roy, — souper et gister en son hostel d'Artoys.
22 Jeudi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.
[23 Vendredi, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31] — Sejour à Paris en son hostel d'Artoys.

SEPTEMBRE.

1 Dimanche — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.
2 Lundi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.
3 Mardi — A Paris, — disner donné en l'hostel d'Artoys à mons. de Berry, aux contes de Nevers, d'Alençon, de la Marche et de Vendosme, au marquis du Pont, à Robert de Bar et à plusieurs chevaliers et escuyers.
4 Mercredi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.
5 Jeudi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.
6 Vendredi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.
7 Samedi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.
8 Dimanche — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys, — disner offert en l'hostel d'Artoys aux ambassadeurs de Baahaigne.
[9 Lundi, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.
23 Lundi — Paris, — service pour les trespassez à la bataille de Liege.
[24 Mardi, 25, 26, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.

OCTOBRE.

[Tout le mois] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.

NOVEMBRE.

Tout le mois] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.

DÉCEMBRE.

[Du 1 Dimanche au 8 Dimanche] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.
9 Lundi — Paris, — souper offert au roy, à mons. de Berry, à mons. de Hainaut, à mons. de Bourbon, au duc de Lorraine, au conte de la Marche, au conte de Saint Pol, à Louis de Baviere, au marquis du Pont, au conte de Clermont, au conte de Perigort, aux ambassadeurs d'Espaigne et à plusieurs autres estrangiers.

[Pendant ce séjour à Paris de plus de deux mois, le duc n'était sorti qu'une fois de Paris pour aller trois ou quatre jours à Melun.]

[Le comte de Nevers était parti par ordre du duc de Bourgogne, son frère, pour aller à Lille, tenir ses journées d'armes qui y étaient assignées entre messire Antoine de Craon et messire Jehan d'Opchastel, chevalier anglais; entre mons. de la Trimoille et d'Anfreville, écuyer anglais, et entre messire Jacques de Montenay et Rogier Rambuz, écuyer anglais. Il était arrivé à Lille le 1er décembre et en partit le 5 après avoir tenu lesdites journées.] — On lit ailleurs : [Dimanche, premier jour de decembre, l'an M CCC et IX, mons. le conte de Nevers, souper et gister à Lille, venu en la dite ville aux frais de mons. le duc de Bourgogne, et de son commandement et ordonnance, pour tenir les journées d'armes illec assignées estre faittes entre III François et III Anglois, le IIe jour de ce present mois, et en la compaignie de mon dit seigneur de Nevers plusieurs chevaliers et escuyers, et autres du conseil de mon dit seigneur. Il y demeura jusqu'au V inclusivement qu'il en partit après disné; le II il tint la journée d'armes qui estoit entreprise estre faitte ce jour entre messire Anthoine de Craon et messire Jehan d'Optchastel, chevalier anglois, lesquels y furent ce jour au souper. Le mardy IIIe, il tint la journée des armes de messire de la Tremoille et de Anfreville, escuyer anglois, lesquels souperent à l'hostel. Le mercredy IIIIe, il tint celle d'entre messire Jaques de Montenay et de Roger Rambur, escuyer anglois, lesquels souperent aussi à l'hostel, et y ot ces trois jours grant desroy. — La despence de ces cinq jours, sans les gaiges et garnisons, monta à la somme de M IIIIc LXII l., et pour les gaiges des chevaulx de mons. le duc de Bourgoigne envoyez à Lille pour le fait des dites armes, à celle de XI l. VI s. VIII d. parisis.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 257 r°.)

27 Vendredi — Au bois de Vincennes.

[Tout le mois de décembre — Le duc sejourne à Paris en l'hostel d'Artoys[1].]

[1] Les comptes des receveurs permettent d'établir encore beaucoup de séjours. D'après le compte de Jean de Noident, on voit que Jean sans Peur était le 6 février à Lille, le 25 à Senlis, les 14, 26 et 30 mars, à Paris; les 1er et 30 avril, à Paris; le 13 mai, à la Chartreuse de Dijon; le 16 à Gray, le 26 à Dijon, les 3 et 19 juin, à Paris; les 9 et 18 novembre, à Paris.

ANNÉE 1410.

Pâques, 23 mars.

Extrait très sommaire du IX° compte de Jehan de Velery, maître de la Chambre aux deniers du duc de Bourgogne. (*Bibl. nat.*, coll. Bourgogne, t. LIV, p. 247.)

JANVIER.

[Tout le mois] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.

FÉVRIER.

4 Mardi — Paris. (Compte de Jehan de Moisson, 1409, fol. 90.)
7 Vendredi — Paris. (Mandement original, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 11773.)
10 Lundi — Paris. (Mandement original, *Arch. de Beaune*, justice.)
11 Mardi — Paris, — mons. le duc fait à Paris deux nouveaux chevaliers, — banquet offert à mons. de Brabant, à mons. de Pentievre, au grand maistre de Rhodes, à Robert de Bar, etc.
18 Mardi — Paris. (Mandement, *Arch. d'Ypres*, Communication de M. Kervyn de Lettenhove.)
22 Samedi — Paris. (Ordonnance, *Arch. de Beaune*, original, privilège de la commune.)
27 Jeudi — Paris. (Compte de Nicolas Champenois, 1409.)
[Tout le mois] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.

MARS.

1 Samedi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.
2 Dimanche — Tout le jour à Paris, — y ot grant desroy, pourceque mons. l'evesque d'Aucueurre, conseiller de mon dit seigneur, fut sacré evesque, — ensemble l'archevesque de Lyon, l'evesque de Nevers, l'evesque d'Autun et plusieurs aultres prelats et estrangiers.
4 Mardi — Paris. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 45 r°.)

AVRIL.

20 Dimanche — Paris. (Ordonnance pour les gages des officiers, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, p. 37.)
24 Jeudi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LIV, p. 288.)

MAI.

13 Mardi — Paris. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, p. 291.)
24 Samedi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LIV, p. 292.)

JUIN.

23 Lundi — Paris. (Ordonnance, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, p. 33.)

JUILLET.

20 Dimanche — Paris. (Mandement, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXVI, fol. 69 r°.)

AOÛT.

3 Dimanche — — Paris. (Lettre, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, p. 37.)
26 Mardi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LIV, p. 302 et 303.)
30 Samedi — Paris. (Mandement, *idem*, t. LIV, p. 304.)
31 Dimanche — Paris. (Lettre à la duchesse, *idem*, t. LIV, p. 305.)

SEPTEMBRE.

8 Lundi — Paris. (Mandement original, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 11774.)
15 Lundi — Paris. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

OCTOBRE.

[1 Mercredi au 5 Dimanche] — Sejour à Paris.

6 Lundi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys, y ot grant desroy pour le guet qui fut fait devant mon dit seigneur.

8 Mercredi — Y ot guet toute la nuit à l'hostel et sur la riviere.

[Tout le mois] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.

NOVEMBRE.

[Du 1 Samedi au 8] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.

9 Dimanche — Mons. à Lagny sur Marne, d'où il se rend à Meaux le mesme jour, — il etoit accompagné de mons. de Pinthievre, de Mathé de Foys, du prince d'Orange.

[Du 10 Lundi au 13 Jeudi] — [Les mêmes, passent par Senlis, Pont Saint Maxence, Roye, Bapaumes.]

14 Vendredi — [Tous], — souper et gister à Arras.

19 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Arras, — gister à Lens en Artoys.

20 Jeudi — Mes dits seigneurs giste à Lille.

[21 Vendredi, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29] — Sejour à Lille.

30 Dimanche — Tout le jour à Lille, — y ot grant desroy, mon dit seigneur fit jouter, et traita les dames et les bourgeoises de Lille.

DÉCEMBRE.

1 Lundi — [Le duc part de Lille pour aller à Gand.]

7 Dimanche — A Oudenarde mons. fut voir danser les dames, — [Mathé de Foys l'accompagnoit partout].

9 Mardi — [Arrivée à Gand, — puis séjour à Bruxelles.]

24 Mercredi — Souper et gister à Lille.

[Jeudi 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31] — Sejour à Lille[1].

[1] Jean sans Peur, qui passa la plus grande partie de l'année 1410 à Paris, résida toujours dans son hôtel d'Artois. Nous aurions pu donner beaucoup d'autres séjours, d'après les comptes des receveurs généraux, mais ces renseignements perdent de leur intérêt, en l'absence des comptes de l'hôtel ducal. Constatons encore la présence certaine du duc à Paris, les 3, 4, 10, 12, 14, 21 janvier, 13 février, 18 et 23 avril, 5 et 25 juin, 15 juillet, 23 août, 11 et 17 septembre, 8 novembre.

ANNÉE 1411.

Pâques, 12 avril.

Du 1er janvier 1411 à fin juin 1411, suite et fin du IXe compte de Jehan Velery, maître de la Chambre aux deniers du duc de Bourgogne. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, p. 247 et suiv.) — Du 1er juillet 1411 à fin décembre, compte xe de Jehan de Velery, maistre de la Chambre aux deniers. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1568, volume in-fol. parch. de 259 feuillets, fol. v r° à XVIII r°; — Copie, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 326 et suiv.)

JANVIER.

1 Jeudi — Mons. tout le jour à Lille.
2 Vendredi — Tout le jour à Lille.
[3 Samedi, 4, 5, 6, 7, 8] — Sejour à Lille.
9 Vendredi — [Départ de Lille pour Bruxelles.]
11 Dimanche — Souper et gister à Bruxelles.
[12 Lundi, 13, 14, 15, 16, 17] — Sejour à Bruxelles, pour les joustes[1].
18 Dimanche — Disner à Bruxelles, — souper et gister à Malines.
20 Mardi — Souper et gister à Halle.
21 Mercredi — Souper et gister à Mons en Haynaut.
22 Jeudi — Souper et gister au Quesnoy.
[23 Vendredi, 24, 25] — Gister à Valenciennes..... Tournay.....
26 Lundi — Souper et gister à Lille.
[27 Mardi, 28, 29, 30, 31 Samedi] — Sejour à Lille.

FÉVRIER.

[1 Dimanche, 2, 3, 4, 5] — Tout le jour à Lille.

[1] Le compte de Jean de Noident, receveur général, nous a laissé le détail de ces tournois, dans lesquels le duc Jean sans Peur jouta en personne, en présence du duc et de la duchesse de Brabant. Douze chevaliers le précédaient; douze autres chevaliers entouraient sa bannière, portant tous sur leurs cottes d'armes, harnais, selles, etc., des rabots brodés d'or et d'argent. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 100 v°.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

6 Vendredi — Tout le jour à Lille.
7 Samedi — Tout le jour à Lille.
8 Dimanche — Tout le jour à Lille.
9 Lundi — Tout le jour à Lille.
11 Mercredi — Souper et gister à Gand.
[12, Jeudi, 13, 14] — Sejour à Gand.
17 Mardi — Disner à Gand, — souper et giste à Bruges.
[18 Mercredi, 19] — Sejour à Bruges.
28 Samedi — Depart de Bruges, — souper et gister à Ypres.

MARS.

1 Dimanche — Tout le jour à Ypres.
2 Lundi — Disner à Vervy, — souper et gister à Lille.
3 Mardi — Tout le jour à Lille.
4 Mercredi — Tout le jour à Lille.
5 Jeudi — Tout le jour à Lille.
6 Vendredi — Tout le jour à Lille.
12 Jeudi — Souper et gister à Arras.
13 Vendredi — Tout le jour à Arras.
14 Samedi — Tout le jour à Arras.
15 Dimanche — Tout le jour à Arras.
[16 Lundi, 17, 18] — Tout le jour à Arras.
23 Lundi — Souper et gister à Lille.
[24 Mardi, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31] — Sejour à Lille.

AVRIL.

1 Mercredi — Mons. tout le jour à Lille.
2 Jeudi — Tout le jour à Lille.
3 Vendredi — Depart de Lille pour Arras.
4 Samedi — Souper et gister à Arras.
5 Dimanche — Tout le jour à Arras.
[6 Lundi, 7, 8, 9, 10, 11] — Sejour à Arras.
12 Dimanche, jour de Pasques — Tout le jour à Arras.

13 Lundi — Tout le jour à Arras, — vinrent trouver mon dit seigneur de par le roy, le mareschal de Boucicaut et l'evesque de Tournay.

[Le reste du mois] — Sejour à Arras [1].

MAI.

1 Vendredi — Mons. tout le jour à Arras.

2 Samedi — Tout le jour à Arras.

[3 Dimanche, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14] — Sejour à Arras.

15 Vendredi — Depart d'Arras pour Hesdin.

16 Samedi — Souper et gister à Hesdin.

17 Dimanche — Tout le jour à Hesdin.

18 Lundi — Tout le jour à Hesdin.

19 Mardi — Tout le jour à Hesdin.

20 Mercredi — Disner à Hesdin, — souper et gister à Saint Omer.

21 Jeudi — Tout le jour à Saint Omer.

22 Vendredi — Tout le jour à Saint Omer.

[23 Samedi, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31]. — Sejour à Saint Omer.

JUIN.

1 Lundi — Mons. tout le jour à Saint Omer.

2 Mardi — Tout le jour à Saint Omer.

3 Mercredi — Tout le jour à Saint Omer.

[4 Jeudi, 5, 6, 7] — Tout le jour à Saint Omer.

8 Lundi — Depart de Saint Omer pour Lille.

10 Mercredi — Souper et gister à Lille.

11 Jeudi — Tout le jour à Lille.

12 Vendredi — Tout le jour à Lille.

[13 Samedi, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21] — Sejour à Lille.

22 Lundi — Boire à Lille au matin, — disner à Douay, — souper et gister à Arras.

23 Mardi — Tout le jour à Arras.

[1] La duchesse de Bourgogne était restée en Bourgogne, d'où elle partit le 27 «pour aller en France». (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

[24 Mercredi, 25, 26, 27, 28] — Sejour à Arras.

29 Lundi, jour de la feste de Saint Pierre et Saint Paul — Arras, — mons. ne se coucha point, mais veilla toute la nuyt.

30 Mardi — Tout le jour à Arras.

JUILLET.

1 Mercredi — Mons., mons. de Brabant, mons. de Charrolois, Mathé de Fouez, le sire de la Suze, ambassadeurs du duc de Bretaigne, et plusieurs chevaliers et escuyers en la compaignie de mon dit seigneur, — tout le jour à Arras, — somme de la despence du jour sans les gaiges et garnison, CXXVI l. VII s. IIII d.

2 Jeudi — [Les mêmes], — tout le jour à Arras.

3 Vendredi — [Les mêmes], — tout le jour à Arras, — y vinrent les ambassadeurs du roy.

4 Samedi — [Les mêmes], — tout le jour à Arras.

5 Dimanche — [Les mêmes], — tout le jour à Arras.

6 Lundi — Mons. et mons. de Charrolois, — tout le jour à Arras.

7 Mardi — Mes dits seigneurs tout le jour à Arras.

8 Mercredi — Mes dits seigneurs tout le jour à Arras.

9 Jeudi — Mons. et mons. de Charrolois, — disner à Lens, — giste à Lille avec Mathé de Fouez et plusieurs autres chevaliers et escuiers.

10 Vendredi — Disner à Vivre, — gister à Gand.

[11 Samedi, 12, 13, 14] — Tout le jour à Gand.

15 Mercredi — Disner à Gand et gister à Bruges.

16 Jeudi — Tout le jour à Bruges, — se fit l'entrée du prevot de Saint Donat, — et donna mons. à disner en l'hostel de la dite prevosté aux gens du chapitre d'ycelle eglise, à plusieurs bourgois de la dite ville et du Franc.

17 Vendredi — Disner à Bruges, — souper et gister à Meldeghem.

18 Samedi — Disner à Meldeghem, — souper et gister à Gand.

19 Dimanche — Tout le jour à Gand.

20 Lundi — Tout le jour à Gand.

21 Mardi — Tout le jour à Gand, — y vint au disner mons. de Brabant.

22 Mercredi — Tout le jour à Gand.

23 Jeudi — Tout le jour à Gand, — y vint mons. de Liege.
24 Vendredi — Tout le jour à Gand.
25 Samedi — Tout le jour à Gand. (Mandement daté de Bruges.)
26 Dimanche — Tout le jour à Gand.
27 Lundi — Disner à Gand, — souper et gister à Bruges avec mons. de Charrolois.
28 Mardi — Disner à Bruges, — souper et gister à Thourout, et laissa mons. de Charrolois à Bruges.
29 Mercredi — Disner à Ypres, — souper et gister à Lille.
30 Jeudi — Disner à Lille, — souper et gister à Douay.
31 Vendredi — Tout le jour à Douay.

AOÛT.

1 Samedi — Mons. tout le jour à Douay.
[2 Dimanche, 3 Lundi] — Tout le jour à Douay.
4 Mardi — Tout le jour à Douay, — disner offert au seigneur de Castillon et à plusieurs ambassadeurs estrangiers.
5 Mercredi — Disner à Douay, — souper et gister à Lille.
6 Jeudi — Disner à Vivre, — souper et gister à Gand.
7 Vendredi — Tout le jour à Gand, — s'y trouva mons. de Charrolois.
8 Samedi — Tout le jour à Gand.
9 Dimanche — Disner à Courtray, — souper et gister à Lille.
10 Lundi — Souper et gister à Douay avec Mathé de Fouez et plusieurs autres chevaliers et escuiers de sa compaignie.
[11 Mardi, 12, 13, 14, 15] — Tout le jour à Douay.
16 Dimanche — Tout le jour à Douay, — y vint au souper mons. de Brabant, et après souper furent en l'ostel du receveur dancier avec plusieurs dames et damoiselles, et y ot desroy et banquet.
[17 Lundi, 18, 19] — Mes dits seigneurs et mons. de Brabant, — à Douay.
20 Jeudi — Tout le jour à Douay, — furent le soir dancier après souper en l'ostel de la dame d'Antoing avec plusieurs dames et damoiselles, et y ot banquet et grant desroy.
21 Vendredi — Mes dits seigneurs et mons. de Brabant, — tout le jour à Douay, — vint au souper madame de Haynaut.

[22 Samedi, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31] — Mes dits seigneurs et mons. de Brabant, — sejour à Douay[1].

SEPTEMBRE.

1 Mardi — Mon dit seigneur, mons. de Brabant, plusieurs chevaliers et escuiers de sa compaignie en armes, — furent disner et gister à l'Escluse prez Douay.

2 Mercredi — [Les mêmes], — en armes, tout le jour à l'Escluse.

3 Jeudi — [Les mêmes], — en armes et à toute puissance, — disner et gister à Petenmerquion.

4 Vendredi — [Les mêmes], — tout le jour en armes sur les champs emprès Petenmerquion.

5 Samedi — [Les mêmes], — disner et gister en armes à Marquoy près Crevecueur, sur les champs.

6 Dimanche — [Les mêmes], — disner et gister en armes à Marquoy près Crevecueur, sur les champs.

7 Lundi — Mons. . . . . en son host.

8 Mardi — Disner et gister en armes et à toute puissance, sur les champs à trois lieues près de Han en Vermandois.

9 Mercredi — Disner et giste sur les champs près de Han en Vermandois.

10 Jeudi — Disner et gister en armes devant Han en Vermandois, où il mit le siege.

11 Vendredi — Tout le jour devant Han, au siege.

12 Samedi — Tout le jour devant Han, au siege.

13 Dimanche — Tout le jour devant Han, au siege.

14 Lundi — Tout le jour en son host devant Han, au siege.

15 Mardi — Disner et gister en son host en armes sur les champs, entre Han et Neelle.

16 Mercredi — Tout le jour sur les champs près de Neelle.

17 Jeudi — Tout le jour emprès Neelle en son host.

18 Vendredi — Tout le jour en son host emprès Roie.

19 Samedi — Tout le jour en son host emprès Roie.

[1] Pendant ce temps la duchesse est en Bourgogne. Elle est à Auxonne le 25. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

20 Dimanche — Tout le jour en son host emprès Roie.
21 Lundi — Tout le jour en son host emprès Roie.
22 Mardi — Disner et gister en son host emprès Montdidier.
23 Mercredi — Tout le jour en son host emprès Montdidier.
24 Jeudi — Tout le jour en son host emprès Montdidier.
25 Vendredi — Tout le jour en son host emprès Montdidier.
26 Samedi — Tout le jour en son host emprès Montdidier.
27 Dimanche — Tout le jour en son host, — disner et giste emprès Neelle.
28 Lundi — Disner et giste en son host emprès Han en Vermandois.
29 Mardi — Disner et giste à Peronne.
30 Mercredi — Tout le jour à Peronne avec plusieurs chevaliers et escuiers.

OCTOBRE.

1 Jeudi — Mons. tout le jour à Peronne.
2 Vendredi — Mon dit seigneur accompagné de plusieurs grans seigneurs, chevaliers et escuiers anglois et autres, — disner à Bappaulmes, — giste à Arras.
3 Samedi — Tout le jour à Arras, — y vint le conte d'Arrondel et plusieurs seigneurs anglois en armes pour le servir.
4 Dimanche — Tout le jour à Arras, — disner donné aux ambassadeurs du roy d'Angleterre, et y ot grant desroy.
[5 Lundi, 6, 7, 8] — Tout le jour à Arras.
9 Vendredi — Mons. et plusieurs chevaliers et escuiers estrangiers, — disner à Longueval, — gister à Peronne.
10 Samedi — Disner à Peronne, — giste à Estrees emprès Lions en Sentois.
11 Dimanche — Disner et gister à Roie en Vermandois.
12 Lundi — Tout le jour à Roie en Vermandois.
13 Mardi — Disner et gister à Breteul.
14 Mercredi — Disner et gister à Beauvais.
15 Jeudi — Disner et gister à Gisors.
16 Vendredi — Disner et gister à Pontoise.
17 Samedi — Tout le jour à Pontoise.
18 Dimanche — Tout le jour à Pontoise, — mons. envoia ce jour des ambassadeurs à Calais, pour mener près de luy ceux d'Angleterre, l'evesque de

Saint David, messire François de Court Mortimer et messire Jehan Caduc, lesquels furent tout le tems aux despens de mon dit seigneur.

[19 Lundi, 20, 21] — Tout le jour à Pontoise.

22 Jeudi — Disner à Pontoise, — chevaucha toute la nuyt en armes, pour aler par Meulan à Paris.

23 Vendredi — Mons. souper et gister à Paris, à toute sa compaignie en armes.

24 Samedi — Tout le jour à Paris.

[25 Dimanche, 26, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Paris.

31 Samedi — Tout le jour à Paris, — mons. de Nevers et mons. de Penthievre en la compaignie de mon dit seigneur.

NOVEMBRE.

1 Dimanche — Mons. tout le jour à Paris.

[2 Lundi, 3, 4, 5, 6, 7, 8] — Tout le jour à Paris.

9 Lundi — Mon dit seigneur, en armes et à toute puissance, à la conqueste du pont de Saint Cloud, que occupoient ses ennemis, — giste à Paris.

[10 Mardi, 11, 12, 13, 14, 15, 16] — Tout le jour à Paris.

17 Mardi — A Paris, — mon dit seigneur, à ceux de sa compaignie, fut disner en l'ostel qui fut au duc de Bourbon, et souper en l'ostel d'Artoys où se trouva le conte d'Arondel et les Anglois de sa compaignie.

18 Mercredi — Tout le jour à Paris.

19 Jeudi — Tout le jour à Paris, — le conte d'Arondel et ceux de sa compaignie y disnerent.

20 Vendredi — Mons. disner et gister à Corbueil, où fut mons. de Guyenne.

[21, 22, 23, 24, 25, 26, 27] — Sejour à Corbueil avec mons. de Guyenne.

28 Samedi — Mon dit seigneur et mons. de Guyenne, — disner à Corbueil, — gister à Chastez dessoubz Monthery.

29 Dimanche — Mon dit seigneur et mons. de Guyenne, — tout le jour à Chastez dessoubz Monthery.

30 Lundi — Mons. disner à Chastez, — gister à Estampes en armes.

DÉCEMBRE.

1 Mardi — Mon dit seigneur, en armes, — tout le jour à Estampes.

[2 Mercredi, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13] — En armes à Estampes.
14 Lundi — Disner à Estampes, — souper et giste à Dourdan avec mons. de Guyenne.
15 Mardi — Tout le jour à Dourdan.
16 Mercredi — Disner et giste à Monthery.
17 Jeudi — Tout le jour à Monthery.
18 Vendredi — Disner au Bourg la Royne, — giste à Paris.
19 Samedi — Tout le jour à Paris.
[20 Dimanche, 21, 22] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.
23 Mercredi — Tout le jour à Paris, — disner donné aux Anglois et Baihaignons (*alias* Baignons).
24 Jeudi — Tout le jour à Paris.
25 Vendredi — Tout le jour à Paris, — souper en l'ostel d'Artoys donné aux Baihaignons et au mareschal de France.
[26 Samedi, 27, 28, 29, 30, 31] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.

ANNÉE 1412.

Pâques, 3 avril.

Du 1er janvier 1412 à fin juin 1412. Compte xe de Jehan de Velery, maistre de la Chambre aux deniers. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1568, vol. in-fol. parch. de 259 feuillets, fol. xviii vo à xxxi ro; — Copie, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 326 et suiv.) — Du 1er juillet 1412 à fin décembre 1412. Compte xie de Jehan de Velery, pour deux ans. (*Arch. de la Côte-d'Or*, B 1578 (cahier), petit in-folio parchemin de 65 feuillets, du fol. vii ro à xviii vo. — *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, p. 1 *bis*.) — Les mois de juillet, août, septembre, octobre, sont: Original, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 332, registre papier, non paginé. Étienne Morel était alors contrôleur de la dépense du duc.

JANVIER.

1 Vendredi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.
2 Samedi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.
3 Dimanche — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys, — souper offert à mons. et madame de Guyenne, à madame de Charrolois, au frere de

la royne et à plusieurs grans seigneurs et dames, — après souper dancierent et firent tres grant desroy.

4 Lundi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys, — mons. festoya mons. le duc de Bavieres, mons. de Nevers, Pierre de Navarre, mons. et madame de Guyenne.

5 Mardi — Tout le jour à Paris, — mesmes festes à l'hostel d'Artoys.

[6 Mercredi, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15] — Sejour à Paris, en l'hostel d'Artoys.

16 Samedi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys, — y disnerent Gilles de Bretaigne et le chancelier de Bretaigne.

[17 Dimanche, 18, 19, 20] — Sejour à Paris.

21 Jeudi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys, — y disnerent le roi de Sicile, le frere de la royne, et y ot grant desroy.

[22 Vendredi, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Paris.

31 Dimanche — A Paris, — mons. tout le jour en l'hostel du conte d'Eu, et y fit faire à ses frais les nopces de messire Jehan d'Anville, bailly de Tournesis, et y ot grant feste et desroy.

FÉVRIER.

1 Lundi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

2 Mardi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

3 Mercredi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

4 Jeudi — Disner à Paris, — giste à Brie Conte Robert vers madame la duchesse, madame de Cleves, mademoiselle de Penthievre, — et estoient plusieurs seigneurs, chevaliers, escuiers, dames et damoiselles en leur compaignie.

5 Vendredi — Tout le jour à Brie Conte Robert, — y furent mons. de Nevers, mons. Louis de Bavieres et aultres.

6 Samedi — Tout le jour à Brie Conte Robert.

7 Dimanche — Disner à Brie Conte Robert, — souper et gister à Paris.

[8 Lundi, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15] — Sejour à Paris.

16 Mardi — Disner à Paris, — souper et gister à Brie Conte Robert vers madame la duchesse.

17 Mercredi — Disner à Brie Conte Robert, — souper et gister à Paris.

[18 Jeudi, 19, 20, 21] — Sejour à Paris.

22 Lundi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys, — banquet offert au roy de Sicile, à Louis de Bavieres, au conseil du roy, — et y ot grant desroy.

23 Mardi — Tout le jour à Paris, — y vint au souper en l'hostel d'Artoys madame la duchesse.

24 Mercredi — Mons. et madame, — tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

25 Jeudi — Mons. et madame, madame de Cleves, mons. et madame de Penthievre, — disner à Saint Denys, — souper et gister à Paris.

26 Vendredi — Mons. et madame, — tout le jour à Paris.

27 Samedi — Mons. et madame, — tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys.

28 Dimanche — Mons. et madame, — au bois de Vincennes.

29 Lundi — Mons. et madame, — tout le jour au bois de Vincennes.

MARS.

1 Mardi — Mons. et madame et leur compaignie, — souper et gister à Paris en l'hostel d'Artoys.

2 Mercredi — Mons. et madame, — tout le jour à Paris.

3 Jeudi — Mons. et madame, — tout le jour à Paris, — disner donné aux generaux en l'ostel de Michiel de Lallier.

[4 Vendredi, 5, 6, 7] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.

8 Mardi — Tout le jour à Paris, — disner donné aux deputez de Flandres.

9 Mercredi — Mons. et madame, — tout le jour à Paris.

10 Jeudi — Tout le jour à Paris, — y soupa et gista en l'hostel d'Artoys mons. de Guienne.

[11 Vendredi, 12] — Sejour à Paris en l'hostel d'Artoys.

13 Dimanche — Tout le jour à Paris, — disnerent en l'hostel d'Artoys mons. de Guienne, sa femme, et plusieurs seigneurs, dames et damoiselles, — et y ot grant desroy.

14 Lundi — Tout le jour Paris en l'hostel d'Artoys, — y furent les roys de France et de Sicile.

[Le reste du mois] — Mons. et madame, — à Paris en l'hostel d'Artoys, — [excepté le Lundi 21, disner au bois de Vincennes].

AVRIL.

[Tout le mois — Le duc et la duchesse sejournent à Paris en l'hostel d'Artoys.]

MAI.

[1 Dimanche, 2, 3, 4, 5, 6, 7] — Mon dit seigneur et madame, — sejour à Paris.

8 Dimanche — Mon dit seigneur à tout son estat, — disner au pont de Charenton, — gister à Corbueil devers le roy et mons. de Guienne.

9 Lundi — Mons. à tout son estat, — disner à Corbueil, — gister à Meleun devers le roy et mons. de Guyenne, — et s'y trouva le duc de Lorraine.

10 Mardi — Mon dit seigneur et mons. de Lorraine, — tout le jour à Meleun.

11 Mercredi — Mons. et mons. de Lorraine, — disner à Meleun, — souper et giste à Champeaux devers madame la duchesse.

12 Jeudi — [Les mêmes], — disner à Champeaux, — souper et gister à Meleun.

13 Vendredi — [Les mêmes], — tout le jour à Meleun.

14 Samedi — Mon dit seigneur, le roy et mons. de Guienne, — disner à Chastellay en Brie, — gister à Monstereau.

15 Dimanche — Mon dit seigneur, le roy et mons. de Guienne, — disner à Monstereau, — souper et gister à Sens, — tous en armes.

16 Lundi — Mon dit seigneur, le roy et mons. de Guienne, en armes, — disner à Sens, — souper et gister à Villeneufve le Roy.

17 Mardi — Mon dit seigneur, le roy et mons. de Guienne, en armes, — disner à Villeneufve le Roy, — souper et gister à Joingny.

18 Mercredi — Mon dit seigneur, le roy et mons. de Guienne, — en armes, — disner à Joingny, — souper et gister à Aucerre.

19 Jeudi — [Les mêmes], — tout le jour à Aucerre, — en armes.

20 Vendredi — [Les mêmes], — en armes, — disner à Aucerre, — souper et gister à Dreue.

21 Samedi — [Les mêmes], — en armes, — disner à Dreue, — souper et gister à Donzy.

22 Dimanche — [Les mêmes], — en armes, — disner à Donzy, — souper et gister à la Charité sur Loire.

[23 Lundi, 24, 25, 26, 27, 28] — [Les mêmes], — en armes, — sejour à la Charité sur Loire.

29 Dimanche — Mon dit seigneur, le roy et mons. de Guyenne, — en armes, — disner à la Charité, — gister sur les champs deux lieues en Berry.

30 Lundi — [Les mêmes], — tout le jour en son host sur les champs en Berry.

31 Mardi — Mon dit seigneur, le roy et mons. de Guyenne, — tout le jour en son host sur les champs en Berry.

JUIN.

1 Mercredi — Mon dit seigneur, le roy et mons. de Guyenne, — tout le jour aux champs en Berry.

2 Jeudi — [Les mêmes], — en armes, — tout le jour en Berry aux champs.

3 Vendredi — [Les mêmes], — en armes, — tout le jour en Berry aux champs.

4 Samedi — Mon dit seigneur et le roy, — en armes, — tout le jour devant Dun le Roy.

[5 Dimanche, 6, 7, 8] — Mon dit seigneur et le roy, — en armes, — tout le jour devant Dun.

9 Jeudi — Mon dit seigneur et le roy, — en armes, — tout le jour aux champs en Berry.

10 Vendredi — Mon dit seigneur et le roy, — en armes, — tout le jour aux champs en Berry.

11 Samedi — Mon dit seigneur et le roy, — en armes, — tout le jour aux champs devant Bourges.

[Tout le reste du mois] — Le duc et le roy sont en armes devant Bourges.

JUILLET.

1 Vendredi — Mon dit seigneur à tout son estat, avec plusieurs chevaliers et escuyers en la compaignie du roy, — tout le jour devant Bourges.

[2 Samedi, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14] — Le duc et le roy [furent] tout le jour devant Bourges, — en armes.

15 Vendredi — Mons. et le roy, — tout le jour devant Bourges, — y fut ce jour le roy de Sicile.

16 Samedi — [Les mêmes], — tout le jour devant Bourges.

17 Dimanche — [Les mêmes], — tout le jour devant Bourges.

18 Lundi — Mons. tout le jour, au retour de devant Bourges, sur les champs en Berry avec le roy.

19 Mardi — Mons. en venant de Bourges, — tout le jour sur les champs emprès Estivaux en Berry, en la compaignie du roy, en armes.

20 Mercredi — Mons. tout le jour à Roiche (*alias* Rauches), prez de la Charité, en compaignie du roy.

21 Jeudi — Tout le jour à Roiche, en compaignie du roy.

22 Vendredi — Mons. disner, souper et gister à Meve prez la Charité sur Loire, en compaignie du roy.

23 Samedi — Mons. depart de Meve le matin, — disner, souper et gister à Donzy en compaignie du roy.

24 Dimanche — Mons. tout le jour à Hantrain (*alias* Antrain), en compaignie du roy.

25 Lundi — Mons. disner à Hantrain, — souper et gister à Dreue, en compaignie du roy.

26 Mardi — Mons., en la compaignie de mons. de Guyenne, — tout le jour à Dreue.

27 Mercredi — Mons., en la compaignie de mons. de Guyenne, — tout le jour à Dreue.

28 Jeudi — Mons., en la compaignie de mons. de Guyenne, — disner à Gy l'Evesque, — souper et gister à Aucerre, — et mons. le duc y demoure jusques au XXIII aoust suivant.

[29 Vendredi, 30] — Mons. tout le jour à Aucerre.

31 Dimanche — Tout le jour à Aucerre, — mons. donne à disner au roy Loys [de Sicile], au duc de Bar, aux contes de la Marche et de Vendosme, à mons. de Penthievre et autres.

La despense ordinaire depuis le VIII may jusqu'à ce jour monta à la somme de II^{m} IIII^{c} XLI l. I s. IIII d.; les gaiges extraordinaires à celle de III^{m} IX^{c} IIII^{xx} VIII l.; extraordinaire de panneterie, eschansonnerie, cuisine et escurie faite par monseigneur en la compaignie du roy devant Bourges II^{m} VI^{c} IIII^{xx} II l. XIX s. III d. tournois.

AOÛT.

1 Lundi — Mon dit seigneur à tout son estat, tout le jour à Aucerre, — donna à disner à mons. de Penthievre et Harpedenne, — et souperent avec luy mons. de Bar, le conte de la Marche et plusieurs autres.

[2 Mardi, 3] — Mons. tout le jour à Aucerre.

4 Jeudi — Mons. et le conte de la Marche, — disnerent à Saint Bris, allerent chassier, — souper et gister à Aucerre, où fut tout le jour le commun de mon dit seigneur.

5 Vendredi — Mons. tout le jour à Aucerre, — et donna à disner et à souper à messeigneurs de la Marche et de Penthievre et à plusieurs autres.

6 Samedi — Mons. tout le jour à Aucerre, — y disnerent mes seigneurs de la Marche et de Penthievre.

7 Dimanche — Mons. tout le jour à Aucerre, — y disnerent mes seigneurs de Penthievre et de la Marche.

8 Lundi — Mons. disner à Aucerre, — souper et gister à Saint Bris, — y arriverent madame la duchesse et madame de Cleves, — et y furent mes seigneurs de la Marche et de Penthievre, — et le commun de mon dit seigneur tout le jour à Aucerre.

9 Mardi — Mons. tout le jour à Auxerre.

10 Mercredi — Disner à Aucerre, — souper et gister à Saint Bris devers madame la duchesse.

11 Jeudi — Mons. disner à Saint Bris, — souper et gister à Aucerre, — où fut le commun tout le jour, — y vint ce jour le baron d'Ivry.

12 Vendredi — Tout le jour à Aucerre.

13 Samedi — Mons. tout le jour à Aucerre, — disnerent avec mons. le duc de Bourbon et mons. de Chalon.

14 Dimanche — Tout le jour à Auxerre.

15 Lundi — Tout le jour à Aucerre, — souperent avec mon dit seigneur, mons. de Bourbon et plusieurs autres.

16 Mardi — Tout le jour à Aucerre, — vinrent devers mons. L hommes d'armes estans en la compaignie de messire Elyon de Jacleville, aus despens de mon dit seigneur.

17 Mercredi — Tout le jour à Aucerre, — disnerent ce jour mons. de Bar, le conte de la Marche et autres seigneurs.

18 Jeudi — Tout le jour à Aucerre.

19 Vendredi — Tout le jour à Aucerre, — disnerent avec mon dit seigneur, mons. de Bar, le conte de la Marche et autres.

[20 Samedi, 21, 22] — Mons. tout le jour à Aucerre.

23 Mardi — Mons. à tout son estat partit au matin dedans un bateau sur la riviere d'Yosne, — disner, souper et gister au dit bateau entre la ville d'Aucerre et Joingny, — et son commun tout le jour à Joingny.

24 Mercredi — Mons. partit de Joingny en la compaignie du roy et de mons. de Guyenne, et s'en alla par eaue à Sens, — disner sur l'eaue, — souper et gister au dit Sens.

25 Jeudi — Mons. partit de Sens à tout son estat, — en compaignie du roy et de mons. de Guyenne, — par eaue en bateaux, — y disnerent et souperent, — giste à Monstereau fault Yonne, où fut tout le jour le commun de mon dit seigneur.

26 Vendredi — Mons. partit de Monstereau en la compaignie du roy et de mons. de Guyenne, — disner sur la rivière, — souper et giste à Meleun.

[27 Samedi, 28, 29] — Mons. tout le jour à Meleun.

30 Mardi — Mons. tout le jour à Meleun, — y disne mons. de Bourbon.

31 Mercredi — Tout le jour à Meleun.

SEPTEMBRE[1].

1 Jeudi — Mons. tout le jour à Meleun, — donne à disner au connestable et au prevot de Paris.

2 Vendredi — Tout le jour à Meleun, — disnent avec mons., le connestable. le prevot de Paris et plusieurs autres.

3 Samedi — Tout le jour à Meleun.

4 Dimanche — Tout le jour à Meleun, — disner avec mons. le duc de Bourbonnois.

5 Lundi — Tout le jour à Meleun.

6 Mardi — Meleun, — mons. donne à disner à mons. de Berry, de Bourbon et plusieurs autres seigneurs et leurs compaignies.

[7 Mercredi, 8, 9] — Sejour à Meleun.

[1] La duchesse reste en Bourgogne pendant ce mois. Elle est à Rouvre, le 27 septembre. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

10 Samedi — Mons. tout le jour à Meleun, — disner avec mons. de Bourbon.

11 Dimanche — Tout le jour à Meleun, — furent au disner, mons. d'Orleans, mons. de Bourbon, le conte de Vertus, — lesquels il festoya et receut grandement.

12 Lundi — Tout le jour à Meleun, — soupa avec mons. le conte de Vertus.

[13 Mardi, 14, 15, 16, 17, 18] — Sejour à Meleun.

19 Lundi — Tout le jour à Meleun, — donna mons. à disner à mons. de Vertus et le baron d'Ivry.

[20 Mardi, 21, 22, 23, 24, 25] — Sejour à Meleun.

26 Lundi — Tout le jour à Meleun, — au souper furent le conte de Vertus et le baron d'Ivry.

27 Mardi — Tout le jour à Meleun.

28 Mercredi — Mons. disner à Meleun, — souper et gister à Corbueil en la compaignie du roy et de mons. de Guyenne.

29 Jeudi — Disner à Corbueil, — souper et giste à Paris, — au souper furent le connestable et plusieurs grans seigneurs.

30 Vendredi — Disner en son hostel de Conflans lez Paris, — et avec luy, mons. de Bourbon, mons. de Vertus, mons. le connestable et plusieurs grans seigneurs et bourgeois de Paris, — souper et giste à Paris.

[Le 18 septembre 1412, mourut à Rouvre mademoiselle Isabelle de Bourgogne. La duchesse et ses autres filles étaient présentes. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 124 r°.)]

OCTOBRE[1].

1 Samedi — Tout le jour à Paris, — disner avec mons. le conte de Saint Pol, le prevot de Paris.

2 Dimanche — Tout le jour à Paris.

[1] A la fin de ce compte, on lit, après ce mois d'octobre : «Quand mons. se partit de Paris hastivement pour aler en son pays de Flandres pour le doubte de ses enemis, Estienne Morel, controleur de la despense de son hostel, le laissa tout et toutes ses besoignes abandonnées, sans y retourner par l'espace de environ v ans. Et pendant le dit temps, y fut loigié Bertrand du Mesnil, Armigniac et autres qui luy rompirent tout son hostel et prindrent tout ce qui estoit de bon, et entre les autres choses prendrent en son controlle journal où estoit la dite despense, ensemble les dits gaiges, ung cayer entier où il n'avoit que la dite journée et les dits gaiges et pareillement furent en plusieurs autres.» (*Arch. de la Côte-d'Or*, Original, B 332.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

3 Lundi — Tout le jour à Paris, — mon dit seigneur fut après disner avec mes dits seigneurs au conseil à Conflans, — le soir giste à Paris.

[4 Mardi, 5] — Sejour à Paris.

6 Jeudi — Tout le jour à Paris, — vinrent banqueter et gister en son hostel d'Artoys, mons. de Bourbon et mons. de Vertus.

7 Vendredi — Tout le jour en l'hostel d'Artoys à Paris.

8 Samedi — Tout le jour à Paris.

9 Dimanche — Mons. desjuner à Saint Denis, — souper et giste au bois de Vincennes.

10 Lundi — Tout le jour à Paris, — il eut à sa despense ccc Anglois.

11 Mardi — Tout le jour à Paris, — souperent en l'hostel d'Artoys mons. le connestable et cccc Anglois.

12 Mercredi — Tout le jour à Paris, — souperent avec luy, mons. de Bourbon et le conte de Vertus.

[13 Jeudi, 14, 15] — Sejour à Paris.

16 Dimanche — Tout le jour à Paris, — disnerent avec mons., l'evesque de Tournay et les gens du conseil des finances.

17 Lundi — Disner vers Bondis, où il étoit allé à la chasse avec mons. de Guyenne, — souper et gister à Paris.

18 Mardi — Disner à Paris, — souper et gister au bois de Vincennes.

19 Mercredi — Tout le jour au bois de Vincennes, — son commun reste à Paris.

20 Jeudi — Disner au bois de Vincennes, — souper et gister à Paris.

21 Vendredi — Tout le jour à Paris, — disner donné au grand maistre d'hostel du roy et autres gens du conseil.

22 Samedi — Tout le jour à Paris, — disner donné aux generaux et à plusieurs gens du conseil du roy.

23 Dimanche — Tout le jour à Paris.

24 Lundi — Tout le jour à Paris.

25 Mardi — Disner à Conflans, — mons. festoya à disner mons. de Berry, de Bourbon, de Vertus et plusieurs autres, — souper et giste à Paris.

[La fin du mois] — Sejour à Paris.

NOVEMBRE.

1 Mardi — Mons. le duc à tout son estat, — tout le jour à Paris.

2 Mercredi — Tout le jour à Paris.

3 Jeudi — Tout le jour à Paris, — disner offert aux ambassadeurs d'Espagne, au prevot de Paris, etc.

4 Vendredi — Tout le jour à Paris.

5 Samedi — Tout le jour à Paris, — disner offert à mons. de Vertus, au chancelier de mons. d'Orleans.

6 Dimanche — Tout le jour à Paris.

7 Lundi — Tout le jour à Paris, — vinrent au giste en l'hostel d'Artoys, le duc et la duchesse de Guyenne, madame de Charrolois, mes seigneurs de Bourbon et de Vertus et plusieurs aultres chevaliers et escuyers, dames et damoiselles, — et y ot festes, dances et banquet aux frais de mon dit seigneur.

8 Mardi — Tout le jour à Paris, — [mêmes fêtes et mêmes personnages], — et avec eux mons. de la Riviere, le grant maistre d'hostel du roy, le bastard de Bourbon, etc.

9 Mercredi — Tout le jour, — [mêmes fêtes et mêmes personnages].

[10 Jeudi, 11] — Sejour à Paris.

12 Samedi — Tout le jour à Paris, — disner offert aux ambassadeurs d'Espagne et à quatre chambellans du roy.

[13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25] — Sejour à Paris.

26 Samedi — Tout le jour à Paris, — furent au disner, Louis de Baviere, le conte de Vertus et le mareschal de France.

27 Dimanche — Tout le jour à Paris, — y ot plusieurs evesques, ceux de Tournay, d'Amiens et d'Arras et plusieurs chapelains pour faire la feste du sacre de l'evesque de Bethleem [1], aux frais de mon dit seigneur, — y ot grand desroy.

[28 Lundi, 29, 30] — Sejour à Paris.

DÉCEMBRE.

[1 Jeudi, 2, 3, 4] — Mons. le duc de Bourgongne tout le jour à Paris.

5 Lundi — Tout le jour à Paris, — disner offert au duc de Bourbon.

[6 Mardi, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14] — Sejour à Paris.

15 Jeudi — Tout le jour à Paris, — se trouverent en l'hostel d'Artoys, le conte d'Eu et plusieurs chevaliers et escuiers, — et souperent avec lui, mons. l'amiral, messire Regnier Pot, le duc de Berry, le conte de Vertus.

[1] Jean Marchand, dominicain, évêque de Bethléem du 22 octobre 1411 au 11 décembre 1422.

17 Samedi — Tout le jour à Paris, — y disne mons. le conte de Nevers, frere de mon dit seigneur.

[18 Dimanche, 19, 20] — Sejour à Paris.

21 Mercredi — Tout le jour à Paris, — fut au disner, Louis de Bavière, — et au souper vint grandement accompaigné, mons. le conte de Charrolois à tout son estat, le frere de la royne et CCL chevaulx.

[22 Jeudi, 23, 24, 25, 26, 27, 28] — Mons. le duc de Bourgongne, mons. le conte de Charrolois, — tout le jour à Paris.

29 Jeudi — Tout le jour à Paris, — mons. donne à disner aux ambassadeurs du roy de Portugal, et mons. de Charrolois donne à souper à mons. de Vertus et à mons. de Saint Pol.

30 Vendredi — Tout le jour à Paris en l'hostel d'Artoys, — mons. de Charrolois aux despens de monseigneur.

31 Samedi — Mons. et mons. de Charrolois à Paris en l'hostel d'Artoys.

ANNÉE 1413.

Pâques, 23 avril.

Compte de Jehan de Velery, maître de la Chambre aux deniers. (Suite du compte précédent, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1578, cahier du 1er janvier à la fin décembre, fol. XIX r° à XLII v°, petit in-fol. parch. de 66 feuillets; Copie, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 1 à 3.) — Extrait du contrôle de la dépense ordinaire de l'hôtel du duc de Bourgogne, fait et rendu par Étienne Morel, contrôleur, depuis le 1er novembre 1413 jusqu'au 1er novembre 1414. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 7.)

JANVIER.

1 Dimanche — Mons. et mons. de Charrolois, — tout le jour à Paris.

[2, 3, 4, 5, 6, 7] — Mons. et mons. de Charrolois, — sejour à Paris.

8 Dimanche — Tout le jour à Paris, — mons. festoya en son hostel d'Artoys, le roy, les ducs de Guyenne, de Berry, de Baviere, les contes de Nevers, de Vertus et d'Eu, le connestable, le prevot et les eschevins de Paris, les ambassadeurs d'Espagne, plusieurs grans seigneurs, chevaliers, escuiers et autres officiers.

[9 Lundi, 10, 11, 12, 13, 14] — Mons. et mons. de Charrolois, — sejour à Paris.

15 Dimanche — Tout le jour à Paris, — disner à l'hostel d'Artoys donné à mons. de Baviere et aux ambassadeurs de Bahaigne.

[16 Lundi, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25] — Mons. et mons. de Charrolois sejour à Paris.

26 Jeudi — Tout le jour à Paris, — y disne le mareschal de France.

27 Vendredi — Tout le jour à Paris, — souper donné au duc de Lorrayne.

[28 Samedi, 29, 30] — Mons. le duc, mons. le conte de Charrolois, — tout le jour à Paris.

31 Mardi — Mons. le duc, mons. le conte de Charrolois, — tout le jour à Paris, — soupperent le duc de Lorrayne, Loys de Baviere, plusieurs chevaliers, escuiers, le conseil du roy.

Despense extraordinaire des petits chiens et oyseaulx de mon dit seigneur cy comptés pour novembre et decembre et le dit janvier à xvi s. parisis le franc. . . . . xxvii l. ix s. iiii d. parisis.

FÉVRIER.

1 Mercredi — Mons. et mons. de Charrolois, — tout le jour à Paris.

2 Jeudi — [Les mêmes], — tout le jour à Paris, — disner offert au duc de Lorrayne, aux ambassadeurs d'Espaigne et autres.

[3 Vendredi, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14] — Mons. et mons. de Charrolois, — sejour à Paris.

[15 Mercredi, 16, 17, 18, 19, 20, 21] — [Les mêmes], — sejour à Paris.

22 Mercredi — [Les mêmes], — tout le jour à Paris, — y disne le mareschal de Boucicaut.

23 Jeudi — Mons. et le conte de Charrolois, — tout le jour à Paris.

24 Vendredi — Mons., mons. de Lorrayne, le mareschal de Boucicaut et plusieurs autres grans seigneurs, — disner à Saint Denys, — mons. de Charrolois disner à Paris, — [tous] gister à Paris.

25 Samedi — Tout le jour à Paris.

26 Dimanche — Tout le jour à Paris, — y fut au disner mons. le duc de Baviere.

27 Lundi — Tout le jour à Paris, — fut au disner, le duc de Lorrayne et mons. le conte de Nevers.

28 Mardi — Mons. et mons. de Charrolois, — tout le jour à Paris.

MARS.

1 Mercredi — Mons. et mons. de Charrolois, — tout le jour à Paris, — y disnent mons. le duc de Lorrayne et mons. d'Arlay.

[Du 2 au 25] — Mons. et mons. du Charrolois, — sejour à Paris.

26 Dimanche — [Les mêmes], — tout le jour à Paris, — y disnent avec messeigneurs, les gens du grant conseil du roy.

27 Lundi — Mes dits seigneurs, — tout le jour à Paris, — y disne le conte de Douglas et un aultre conte du pais d'Escoce.

[28, 29, 30, 31 Vendredi] — Mes dits seigneurs sejour à Paris.

AVRIL.

1 Samedi — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris.

[2 Dimanche, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9] — [Les mêmes], — sejour à Paris.

10 Lundi — [Les mêmes], — à Paris, — y disne mons. le connestable.

[11 Mardi, 12, 13] — [Les mêmes], — sejour à Paris.

14 Vendredi — [Les mêmes], — tout le jour à Paris, — y disne mons. Loys de Bavière.

[15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22] — [Les mêmes], — sejour à Paris.

23 Dimanche, jour de Pasques — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris, — y disnent le prelat et les chapelains.

24 Lundi — Paris, — y disne le conte de Douglas, — et y ot grant desroy.

[25 Mardi, 26] — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris.

27 Jeudi — Tout le jour à Paris, — furent en l'hostel de mon dit seigneur, tout le jour, le grant maistre de Rhodes et le conseil du roy.

28 Vendredi — Tout le jour à Paris, — y souperent avec mon dit seigneur, le duc de Bar et plusieurs de l'hostel de mons. de Guyenne.

29 Samedi — Tout le jour à Paris, — y souperent avec mon dit seigneur, le duc de Bar, plusieurs de l'hostel de mons. de Guyenne et plusieurs gens de la ville de Paris.

30 Dimanche — Tout le jour à Paris.

Pour extraordinaire des petits chiens et oyseaulx de mon dit seigneur, pour tout le moys, x l. viii s. parisis.

MAI.

1 Lundi — Mons. et mons. de Charrolois, — tout le jour à Paris.

[2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10] — Mes dits seigneurs, — sejour à Paris.

11 Jeudi — [Les mêmes], — tout le jour à Paris, — y disnerent mons. le conte de Douglas, le conte d'Arquenay, plusieurs chevaliers, escuiers d'Escoce et aultres estrangiers.

[Le reste du mois] — Mon dit seigneur et mons. de Charrolois, — sejour à Paris.

Extraordinaire des petits chiens et oyseaulx de mon dit seigneur, pour tout ce moys, x l. iiii s. viii d.

JUIN.

1 Jeudi — Mons. et mons. de Charrolois, — tout le jour à Paris.

[2 Vendredi, 3] — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris.

4 Dimanche — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris, — disner offert au connestable de France et aux quatre membres du pais de Flandre. [*Alias :* au conte de Saint Pol, connestable, et aux bourgois de Flandres. (Compte d'Estienne Morel.)]

[5 Lundi, 6] — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris.

7 Mercredi — Mons. à Paris, — se partit mons. le conte de Charrolois.

[8 Jeudi, 9, 10, 11, 12, 13, 14] — Mons. sejour à Paris.

15 Jeudi — Mons. tout le jour à Paris, — y disne un ambassadeur du roy de Bahaigne.

[Du 16 Vendredi au 30 Vendredi] — Mons. tout le jour à Paris.

Extraordinaire des petits chiens et oyseaulx de mon dit seigneur, pour tout ce moys, xiii l. parisis. (Compte d'Étienne Morel.)

JUILLET [1].

1 Samedi — Mons. tout le jour à Paris.
[2 Dimanche, 3, 4, 5] — Mons. sejour à Paris.
6 Jeudi — Tout le jour à Paris, — disner donné à mons. de Berry et au conseil du roy.
[Du 7 Vendredi au 20 Jeudi] — Mons. sejour à Paris.
21 Vendredi — Mons. à tout son estat, — disner à Paris, — gister à Pontoise.
[22 Samedi, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Pontoise.
31 Lundi — Mons. disner à Pontoise, — gister à Saint Denys en France.

AOÛT [2].

1 Mardi — Mons. tout le jour à Paris.
[Du 2 Mercredi au 19 Samedi] — Sejour à Paris.
20 Dimanche — Tout le jour à Paris, — disner donné aux ambassadeurs du roy Loys et de mons. d'Orleans.
[21 Lundi, 22] — Sejour à Paris.
23 Mercredi — Mons. disner à Noisy le Sec, — soupper et gister à Pont Sainte Maissance.
24 Jeudi — Disner et gister à Roye en Vermandoys.
25 Vendredi — Disner à Roye, — souper et gister à Peronne.
26 Samedi — Disner à Peronne, — souper et gister à Bapaumes.
27 Dimanche — Disner à Bapaumes, — souper et gister à Douay.
28 Lundi — Tout le jour à Douay.
29 Mardi — Disner à Douay, — giste à Lille, où estoit le fils de mon dit seigneur, le conte de Charrolois.
[30 Mercredi, 31] — Sejour à Lille.

[1] Pendant ce mois, la duchesse séjourne en Bourgogne. Elle est à Dijon le 3 juillet. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.

[2] La duchesse est, pendant ce mois, en Bourgogne. Le 20 août, elle se rendit à la Perrière. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

SEPTEMBRE.

1 Vendredi — Mons. tout le jour à Lille avec mons. de Charrolois.
[2 Samedi, 3, 4, 5, 6, 7] — Mes dits seigneurs tout le jour à Lille.
8 Vendredi — Tout le jour à Lille, — furent au disner avec mon dit seigneur et mons. de Charrolois, mons. de Brabant, l'evesque de Tournay, et plusieurs aultres chappelains.
[9 Samedi, 10, 11, 12] — Mes dits seigneurs sejour à Lille.
13 Mercredi — Mons. et mons. de Charrolois à tout leur estat, — disner à Wastreloz, — souper et gister à Oudenarde, — où estoit madame de Charrolois et plusieurs aultres dames et damoiselles.
14 Jeudi — [Les mêmes], — disner à Donze, — gister à Bruges.
15 Vendredi — Mes dits seigneurs, — tout le jour à Bruges, — furent tout le jour aux despens de mon dit seigneur, le conte de Vervic, l'evesque de Saint David, le seigneur de Scroz, Anglois venus en ambassade au nombre de cc personnes et autant de chevaux, et y demourerent jusqu'au xixe inclusivement.
16 Samedi — Tout le jour à Bruges.
17 Dimanche — Mons. tout le jour à Bruges, — [mons. traita les mêmes personnages jusqu'au mardi 19].
[18 Lundi, 19, 20] — Sejour à Bruges.
21 Jeudi — Tout le jour à Bruges, — mon dit seigneur fut à la chasse.
22 Vendredi — Mons. et mons. de Charrolois, — disner à Bruges, — gister à Odenbourc.
23 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Nieuport, — souper et gister à Furnes.
24 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Dunckerke, — gister à Berghes.
25 Lundi — Mes dits seigneurs disner à Arques lez Saint Omer, — souper et gister à Saint Omer.
26 Mardi — Tout le jour à Saint Omer.
27 Mercredi — Tout le jour à Saint Omer, — s'y trouve le connestable.
[28 Jeudi, 29] — Sejour à Saint Omer.
30 Samedi — Tout le jour à Saint Omer, — mons. fut ce jour à la chasse, — et y ot assemblée.

IMPRIMERIE NATIONALE.

OCTOBRE.

1 Dimanche — Mons. et mons. de Charrolois, — tout le jour à Saint Omer

2 Lundi — Saint Omer, — mons. ce jour à la chace.

[3 Mardi, 4 Mercredi] — Sejour à Saint Omer.

5 Jeudi — Saint Omer, — despense extraordinaire faitte par ordre de mon dit seigneur pour le conte de Vervic, l'evesque de Saint David, le seigneur de Scrolz et autres ambassadeurs d'Angleterre, lesquels mon dit seigneur fit mener et conduyre à ses frais en venant de Calais à Bruges, et de Bruges à Calais par Guillaume de Rabicque, escuier de son escurie, et Thierry de Heuchin, bally de Bergues, VIIˣˣ l. X s. VII deniers.

6 Vendredi — Mes dits seigneurs disner à Watenes, à la chasse, — giste à Saint Omer.

[7 Samedi, 8, 9, 10] — Mes dits seigneurs sejour à Saint Omer.

11 Mercredi — Mes dits seigneurs à tout leur estat, — disner à l'assemblée, où mons. fut ce jour à la chasse, — souper et giste à Aire.

12 Jeudi — Mes dits seigneurs disner à Aire, — souper et gister à Bethune.

13 Vendredi — Disner à la Bassée, — souper et giste à Lille.

[14 Samedi, 15, 16, 17] — Sejour à Lille.

18 Mercredi — Lille, — s'y trouverent plusieurs ambassadeurs anglois.

19 Jeudi — Tout le jour à Lille, — mons. y traita les ambassadeurs anglois.

20 Vendredi — Disner à Lille, — souper et gister à Seclin.

21 Samedi — Disner à Templeneuve (*alias* disner à la chasse à Waynies), — souper et gister à Lille.

[22 Dimanche, 23, 24, 25, 26] — Sejour à Lille.

27 Vendredi — Lille, — s'y trouvoient mons. de Nevers et mons. de Brabant.

28 Samedi — Tout le jour à Lille.

29 Dimanche — Lille, — furent au disner mess. de Brabant et de Nevers, — et y ot ce jour joustes faictes par eulx, festes, dances et banquet.

30 Lundi — Tout le jour à Lille, — [mêmes fêtes et personnes].

31 Mardi — Tout le jour à Lille.

Le compte d'Étienne Morel se termine par cette note :

Total des gaiges ordinaires des chevaux, des gens et officiers de l'hostel du

duc de Bourgoingne, pendant l'année commençant le 1er novembre M CCCC XII, finissant le dernier novembre M CCCC XIII, — le franc pris pour XVI sols parisis, suivant le dit contrerolle.................... VIIIm LXXV l. XVI s. IV d.

Total des gaiges extraordinaires des chevaux de plusieurs chevaliers, escuyers et archers estant en la compaignie du duc de Bourgoingne, pendant la dite année..:........................... VIIm CXXVI l. IV s. VIII d.

Total de l'extraordinaire des petits chiens et oyseaux de mon dit seigneur, pendant la dite année............................ LXXXV l. XI s.

Total de la despense faite par ordre du duc pour la reception et le renvoye des ambassadeurs du roy d'Angleterre, en octobre au dit an, du nombre desquels estoit le conte de Varvic..................... VIIc X l. X s. VI d.

Pour tout.......................... XVm IXc XCVIII l. II s. VI d.

NOVEMBRE.

1 Mercredi — Mons. et le conte de Charrolois, — tout le jour à Lille, — mons. de Brabant se trouve au disner et souper.

[2 Jeudi, 3, 4] — Mes dits seigneurs et mons. de Brabant, — à Lille.

5 Dimanche — Mons. et mons. de Charrolois, — disner à Lille, — souper et gister à Tournay, — disnerent avec eux l'evesque d'Evreux, l'amiral de France et autres ambassadeurs du roy.

6 Lundi — Mes dits seigneurs, — tout le jour à Tournay, — mons. de Brabant, plusieurs chevaliers et escuiers dancerent, — et y ot banquet.

7 Mardi — Mes dits seigneurs, — disner à Tournay, — souper et giste à Audenarde, vers madame de Charrolois, plusieurs chevaliers, escuiers, dames et damoiselles.

[8 Mercredi, 9, 10, 11] — Sejour à Audenarde.

12 Dimanche — [Tous], — disner à Audenarde, — gister à Gand, madame de Charrolois avec eux.

[13 Lundi, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20] — [Tous], — sejour à Gand.

21 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Esclo, — souper et gister à Bruges.

[22 Mercredi, 23 Jeudi] — Sejour à Bruges.

24 Vendredi — Mes dits seigneurs disner, souper et giste à l'Escluse, — où estoit mons. le conte de Cleves.

25 Samedi — Mes dits seigneurs disner à Tourdeliam, — souper et gister à Bruges.

[26 Dimanche, 27 Lundi] — Sejour à Bruges.

28 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Bruges, — souper et giste à Esclo, — et ce jour mon dit seigneur fit un chevalier de l'ordre de Saint Jehan de Rhodes.

29 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Esclo, — souper et giste à Gand, où estoit madame de Charrolois, mademoiselle Katerine de Bourgoigne, et plusieurs aultres dames et damoiselles.

30 Jeudi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Gand.

DÉCEMBRE.

1 Vendredi — Mes dits seigneurs et dames, — tout le jour à Gand.

[2 Samedi, 3, 4] — [Les mêmes], — sejour à Gand.

5 Mardi — Mons. et mons. de Charrolois et mons. de Cleves, — disner à Gand, souper et gister à Tenremonde.

6 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Tenremonde, — souper et gister à Malines.

7 Jeudi — Mes dits seigneurs giste à Ampvers.

8 Vendredi — Tout le jour à Ampvers, — y furent au disner mons. le duc de Brabant, les contes de Cleves et de Saint Pol.

[9 Samedi, 10 Dimanche] — Mes dits seigneurs à Ampvers.

11 Lundi — Tout le jour à Ampvers, — s'y trouverent mess. de Hollande et de Brabant, l'evesque de Liege, les contes de Cleves et de Saint Pol, plusieurs chevaliers et escuiers.

12 Mardi — Mes dits seigneurs tout le jour à Ampvers.

13 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Ampvers, — souper et gister à Tournot, vers madame de Brabant.

14 Jeudi — Disner à Tournot, — souper et gister à Malines.

15 Vendredi — Tout le jour à Malines.

16 Samedi — Disner à Malines, — souper et gister à Tenremonde.

17 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Tenremonde, — souper et gister à Gand, où estoient madame de Charrolois, Katerine de Bourgogne, et plusieurs dames et demoiselles.

[18 Lundi, 19, 20, 21, 22, 23, 24] — Mes dits seigneurs et dames, — sejour à Gand.
25 Lundi — Tout le jour à Gand, — y disnerent le mareschal de Calais et plusieurs bourgois de Gand.
26 Mardi — Tout le jour à Gand.
27 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Gand, — souper et gister à Esclo.
28 Jeudi — Boire à Ardenbourc, — disner et gister à l'Escluse.
29 Vendredi — Disner à l'Escluse, — souper et gister à Bruges.
[30 Samedi, 31 Dimanche] — Mes dits seigneurs sejour à Bruges.

Extraordinaire des petits chiens et oyseaulx de mon dit seigneur, pour les quatre derniers moys, XXXIV l. VI s. IIII deniers. (Compte de Estienne Morel.)

ANNÉE 1414.

Pâques, 8 avril.

Du 1er janvier 1414 à fin juin 1414. Suite et fin du compte de Jehan de Velery, maistre de la Chambre aux deniers. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1578, cahier in-fol. 65 feuillets, fol. XLIII r° à LIX v°; — Copie, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 5 *bis* et suiv.) — Du 1er juillet 1414 à fin décembre 1414. Compte XIIe de Jehan de Velery, maistre de la Chambre aux deniers. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1581, cahier parch. de 40 fol., du fol. III r° à XLI v°.) — Extrait du contrôle de la dépense ordinaire de l'hôtel de monseigneur le duc de Bourgogne pour la même année 1414. (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 7, 207 et 213.) Ces derniers comptes, rendus par Étienne Morel, n'existent plus aux originaux.

JANVIER[1].

1 Lundi — Mons. et mons. de Charrolois, son fils, — tout le jour à Bruges.
2 Mardi — [Les mêmes], — tout le jour à Bruges.

[1] Pendant ce temps la duchesse était en Bourgogne, gouvernant en l'absence de son mari.

3 Mercredi — [Les mêmes], — tout le jour à Bruges, — y furent faites joustes, et donna mon dit seigneur à souper, — et y ot dances et banquet.

[4 Jeudi, 5, 6] — Mes dits seigneurs tout le jour à Bruges.

7 Dimanche — Mons. à tout son estat, — disner à Bruges, — souper et gister à Thourout.

8 Lundi — Disner à Menin, — souper et gister à Lille.

[9 Mardi, 10 Mercredi] — Tout le jour à Lille.

11 Jeudi — Tout le jour à Lille, — disner donné à plusieurs chevaliers et escuiers du pais d'Artoys.

[12 Vendredi, 13 Samedi] — Sejour à Lille.

14 Dimanche — Disner à Roulers, — giste à Bruges.

15 Lundi — Tout le jour à Bruges.

16 Mardi — Disner à Bruges, — souper et giste à Gand, où estoient mons. et madame de Charrolois et Katerine de Bourgoigne.

[17 Mercredi, 18 Jeudi] — Sejour à Gand.

19 Vendredi — Mon dit seigneur [seul] à tout son estat, — disner à Gand, — souper et gister à Denze.

20 Samedi — Disner à la Inglemoustier, — souper et gister à Lille.

[21 Dimanche, 22 Lundi] — Tout le jour à Lille.

23 Mardi — Mons. disner à Lille, — souper et gister à Douay.

24 Mercredi — Disner à Douay, — souper et gister à Bappaumes.

[25 Jeudi, 26, 27, 28, 29] — Sejour à Bappaumes.

30 Mardi — Mons. en armes, — disner à Bappaumes, — giste à Lyhons en Santers.

31 Mercredi — Tout le jour à Lyhons en Santers, en armes.

FÉVRIER.

1 Jeudi — Mon dit seigneur, accompaigné de plusieurs chevaliers, escuiers et gens de trait estans en armes, — disner, souper et gister à Roye en Vermandois.

2 Vendredi — Mons. en armes, — disner bien matin à Roye, — souper et giste à Compiegne, où se trouva mons. le conte de Nevers, son frere.

3 Samedi — Tout le jour à Compiegne.

4 Dimanche — Boire au matin à Compiegne, — souper et gister à Barron.

5 Lundi — Disner à Barron, — giste à Dampmartin en Guelle, avec mons. le conte de Nevers et plusieurs chevaliers et escuiers en armes.

6 Mardi — Tout le jour à Dampmartin en Guelle.

7 Mercredi — Mon dit seigneur, mons. de Nevers, plusieurs chevaliers et escuiers en armes, — boire à Dampmartin, — souper et gister à Saint Denys en France.

[8 Jeudi, 9, 10] — Sejour à Saint Denys.

11 Dimanche — Tout le jour à Saint Denys.

[12, 13, 14, 15] — Mons. et mons. de Nevers, — en armes à Saint Denys.

16 Vendredi — [Les mêmes] et plusieurs autres, — disner et gister à Dampmartin en armes.

17 Samedi — Disner, souper et gister à Barron, avec mons. de Nevers et plusieurs chevaliers et escuiers.

18 Dimanche — Boire à Barron, — souper et giste à Compiegne, en armes.

[19 Lundi, 20, 21] — Sejour à Compiegne, avec mons. de Nevers, plusieurs chevaliers et escuiers, en armes.

22 Jeudi — [Les mêmes], — disner, souper et gister à Roye en Vermandoys.

23 Vendredi — [Les mêmes], — disner, souper et gister à Lyhons.

24 Samedi — [Les mêmes], — disner, souper et gister à Bappaumes.

25 Dimanche — Tout le jour à Bappaumes.

26 Lundi — Mons. à tout son estat, — disner et giste à Arras.

27 Mardi — Mons. à tout son estat, — tout le jour à Arras.

28 Mercredi — Mons. à tout son estat, — tout le jour à Arras.

MARS.

[1 Jeudi, 2, 3] — Mons. à tout son estat, — tout le jour à Arras.

4 Dimanche — Arras, — mons. traite les Bourguignons en grant nombre.

5 Lundi — Tout le jour à Arras.

6 Mardi — Mons. à tout son estat, — disner à Arras, — souper et gister à Lens en Artoys.

7 Mercredi — Disner à Seclin, — souper et giste à Lille.

[8 Jeudi, 9, 10] — Tout le jour à Lille.

11 Dimanche — Disner à Lille, — souper et giste à Courtray.

12 Lundi — Disner à Donze, — giste à Gand, — où estoient mons. et madame de Charrolois et Katherine de Bourgoigne.

[13 Mardi, 14, 15, 16, 17, 18] — Tout le jour à Gand.

19 Lundi — Mon dit seigneur et mons. de Charrolois, — disner à Gand, — souper et gister à Donze.

20 Mardi — Disner à Courtray, — souper et gister à Lille.

21 Mercredi — Tout le jour à Lille.

22 Jeudi — Mons. disner à Lille, — gister à Lens en Artoys.

23 Vendredi — Disner et giste à Arras.

[24 Samedi, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31] — Sejour à Arras.

AVRIL.

[1 Dimanche, 2, 3] — Mon dit seigneur tout le jour à Arras.

4 Mercredi — Mons. disner à Remy, — giste à Arras.

[5 Jeudi, 6, 7] — Mons. tout le jour à Arras.

8 Dimanche, jour de Pasques — A Arras, — furent au disner les evesques d'Arras et de Bethleem, et les chapelains qui firent le service.

[9 Lundi, 10, 11] — Sejour à Arras.

12 Jeudi — Mons. disner à Arras, — souper et giste à Douay avec partie des chevaliers et escuiers.

13 Vendredi — Disner à Douay, — souper et gister à Lille.

14 Samedi — Disner à Courtray, — gister à Donze.

15 Dimanche — Disner, souper et gister à Gand, où estoient mons. et madame de Charrolois et Katherine de Bourgoigne.

16 Lundi — [Les mêmes], — à Gand, — fut au souper mons. de Brabant.

[Du 17 Mardi au 28 Samedi] — [Tous], — sejour à Gand.

29 Dimanche — Disner à Vive, — souper et gister à Lille.

30 Lundi — Disner à Lille, — souper et gister à Douay.

Extraordinaire des petits chiens et oyseaulx de mon dit seigneur pour janvier, fevrier, mars et avril, XXXI l. X s. VIII d. t.

MAI.

[1 Mardi, 2 Mercredi] — Mons. tout le jour à Douay.

3 Jeudi — Boire au matin à Douay, — disner et gister à Arras.

4 Vendredi — Tout le jour à Arras.

5 Samedi — Tout le jour à Arras, — se trouverent ce jour plusieurs archers d'Angleterre et autres.

[6 Dimanche, 7 Lundi] — Sejour à Arras.

8 Mardi — Disner à Lille, — giste à Audenarde.

9 Mercredi — Disner à Grantmont, — giste à Lauvre en Brabant.

10 Jeudi — Tout le jour à Lauvre en Brabant.

11 Vendredi — Disner à Halle, — souper et gister à Grantmont.

12 Samedi — Tout le jour à Gand, — où estoient mons. et madame de Charrolois et Katerine de Bourgoingne.

13 Dimanche — Mons. et mons. de Charrolois, — disner à Gand, — souper et gister à Bruges.

14 Lundi — [Les mêmes], — disner à Bruges, — souper et gister à Ypres.

15 Mardi — Disner à Ypres, — souper et gister à Lille.

16 Mercredi — Disner, souper et giste à Arras.

[17 Jeudi, 18, 19] — Sejour à Arras.

20 Dimanche — Tout le jour à Arras, — y furent faictes les nopces de Jehan Parent.

[Le reste du mois] — Sejour à Arras.

JUIN.

[1 Vendredi, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8] — Sejour à Arras.

9 Samedi — Mons. disner et gister à Douay, à tout son estat.

10 Dimanche — Tout le jour à Douay, à tout son estat.

11 Lundi — Disner à Douay, — souper et gister à Lens en Artoys.

12 Mardi — Disner à Lens en Artoys, — souper et gister à Bethune.

13 Mercredi — Disner à Bethune, — souper et gister à Lille.

[14 Jeudi, 15, 16] — Sejour à Lille.

17 Dimanche — Disner, souper et giste à Douay, — où vinrent le soir en son hostel madame de Haynaut, et en sa compaignie plusieurs chevaliers et escuiers, dames et damoiselles.

18 Lundi — Mons. [et les mêmes], — tout le jour à Douay.

19 Mardi — Mons. [et les mêmes], — tout le jour à Douay, — mons. traite madame de Hainaut.

IMPRIMERIE NATIONALE.

[20 Mercredi, 21 Jeudi] — Sejour à Douay.

22 Vendredi — Mons. disner, souper et giste à Lille, à tout son estat.

23 Samedi — Tout le jour à Lille, — s'y trouverent mons. de Brabant et plusieurs chevaliers et escuiers de Bourgoigne.

24 Dimanche — Tout le jour à Lille, — mons. traite mons. de Brabant, les chevaliers et escuiers.

[Le reste du mois] — Sejour à Lille.

JUILLET[1].

1 Dimanche — Mons. tout le jour à Lille, — y ot ce jour nopces, festes, dances et banquet.

[2 Lundi, 3 Mardi] — Sejour à Lille.

4 Mercredi — Mons. tout le jour à Douay, — où estoient mons. de Brabant, madame de Haynaut, plusieurs chevaliers et escuiers.

[5 Jeudi, 6, 7] — Sejour à Douay.

8 Dimanche — Tout le jour à Douay, — furent traités mons. de Brabant, madame de Hainaut, plusieurs chevaliers et escuiers.

[9 Lundi, 10, 11, 12, 13, 14, 15] — Sejour à Douay.

16 Lundi — Mons. à Ypres, — le seigneur de Scrop, Mortimer, Thomas Chaucier et deux docteurs du pays d'Angleterre, ambassadeurs du roy du dit pais vers mon dit seigneur, — tout le jour à Ypres à ses despens.

17 Mardi — Mons., à tout son estat, à Lille.

18 Mercredi — Tout le jour à Lille.

19 Jeudi — Mons. tout le jour à Lille, — s'y trouverent mons. de Brabant et madame de Hollande.

20 Vendredi — Mons. tout le jour à Lille.

21 Samedi — Mons. disner à Lille, — souper et giste à Ypres, — avec les ambassadeurs d'Angleterre.

22 Dimanche — Tout le jour à Ypres, — y disnent en l'hostel de mons., le seigneur de Scrop, Mortimer, Chaucier et les deux docteurs, ambassadeurs d'Angleterre, — y vint ce jour mons. de Charrolois.

[Le reste du mois] — Sejour à Ypres, — les dits ambassadeurs aux despens de mon dit seigneur.

[1] Pendant ce mois la duchesse séjourne en Bourgogne.

AOÛT.

[1 Mercredi, 2, 3, 4] — Mons. sejour à Ypres.
5 Dimanche — A Ypres, — mons. traite les ambassadeurs d'Angleterre.
6 Lundi — Mons. tout le jour à Lille, — où estoit mons. de Charrolois, — les ambassadeurs à Ypres à ses despens.
7 Mardi — Mons. tout le jour à Lille.
8 Mercredi — Mons. tout le jour à Lille, — y arriverent mons. de Brabant et madame de Haynault.
9 Jeudi — A Lille, — se partirent ce jour les ambassadeurs d'Angleterre.
[Le reste du mois] — Sejour à Lille.
27 Lundi — Tout le jour à Lille, — se partirent mons. de Brabant et madame de Haynault, allant devers le roy estant devant Arras.

SEPTEMBRE.

1 Samedi — Mons. tout le jour à Lille.
[2 Dimanche, 3, 4, 5] — Sejour à Lille.
6 Jeudi — A Lille, — mons. de Brabant et madame de Haynaut y vinrent.
7 Vendredi — Tout le jour à Lille, — se partit mons. de Brabant.
8 Samedi — Tout le jour à Lille.
9 Dimanche — Tout le jour à Lille, — se partit madame de Haynault.
10 Lundi — Tout le jour à Lille, — y arrivent plusieurs chevaliers, escuiers et capitaines de gens d'armes de Bourgoigne et de Picardie.
[11 Mardi, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19] — Sejour à Lille.
20 Jeudi — Mons. et mons. de Charrolois à tout leurs estats, — disner à Lille, — souper et gister à Bethune.
21 Vendredi — Disner à Lillers chez messire de Vavrin, — souper et giste à Saint Omer.
22 Samedi — Tout le jour à Saint Omer, — s'y trouvent les ambassadeurs d'Angleterre, le seigneur Scrop, Mortemer et deux docteurs.
23 Dimanche — Tout le jour à Saint Omer.
24 Lundi — Saint Omer, — mons. donne à disner aux dits ambassadeurs.
[25 Mardi, 26, 27] — Sejour à Saint Omer.

28 Vendredi — Mons. et mons. de Charrolois, — disner à Berghes, — gister à Neufport.

29 Samedi — Mons. tout le jour à Bruges.

30 Dimanche — Disner à Bruges, — souper et gister à Gand.

OCTOBRE.

1 Lundi — Mons. et mons. de Charrolois, — disner à Gand, — souper et giste à Audenarde.

2 Mardi — Mes dits seigneurs disner à Orchies, — souper et gister à Douay.

3 Mercredi — Mes dits seigneurs disner à Douay, — souper et gister à Cambray.

4 Jeudi — Tout le jour à Cambray, — y fut mons. de Brabant.

[5 Vendredi, 6 Samedi] — Sejour à Cambray.

7 Dimanche — Tout le jour à Cambray, — se partit mons. de Charrolois.

[8 Lundi, 9, 10, 11, 12, 13] — Sejour à Cambray.

14 Dimanche — Mons. disner à Cambray, — souper et gister au Quesnoy.

15 Lundi — Tout le jour au Quesnoy.

16 Mardi — Disner au Quesnoy, — souper et giste à la Chapelle en Thierache.

17 Mercredi — Tout le jour à la Chapelle en Thierache.

18 Jeudi — Disner à la Chapelle, — souper et gister à Haubenton.

19 Vendredi — Desjeuner à Haubenton, — gister à Mazieres sur Meuse.

20 Samedi — Tout le jour à Mazieres sur Meuse.

21 Dimanche — Disner à Mazieres, — souper et giste à Poys en Rhetelois.

22 Lundi — Tout le jour à Atigny sur Aisne en Champaigne.

23 Mardi — Tout le jour à Maschaut en Champaigne.

24 Mercredi — Tout le jour à Suyppe la Longue en Champaigne, — où estoient plusieurs chevaliers, escuiers, capitaines et gens d'armes.

25 Jeudi — Disner, souper et gister à Serrey.

26 Vendredi — Disner, souper et gister à Vitry en Partoys.

27 Samedi — Tout le jour à Saint Disier en Partoys.

28 Dimanche — Souper et gister à Courcelles.

29 Lundi — Tout le jour à Bar sur Aube.

30 Mardi — Tout le jour à Chastillon sur Saine.
31 Mercredi — Tout le jour à Chastillon sur Saine.

[A la fin de compte d'Estienne Morel, on lit :]

Gaiges ordinaire des chevaux, des gens et officiers de l'hostel du duc pendant l'année commençant le 1er novembre ccccxiii, vi^m^xviii l. x s. viii d.

Gaiges extraordinaires des chevaux de plusieurs officiers de la compaignie de mon dit seigneur pendant la dite annee, iv^m^v^c^lxxviii l. xiii s. iiii d.

Despense des petis chiens et oyseaulx de mon dit seigneur pendant la dite année, lxv l. xvii s.

Pour le voyage de mon dit seigneur à Saint Denys en France, ou mandement du duc de Guienne, v^c^xviii l. v s. iiii d.

Pour tout xii^m^cclvii l. vi s. iiii d.

NOVEMBRE.

1 Jeudi — Mons. à tout son estat, accompaigné de plusieurs chevaliers et escuiers, — tout le jour à Chastillon sur Saine.
2 Vendredi — Tout le jour à Chastillon sur Saine.
3 Samedi — Disner à Chameçon, — giste à Villaines en Duesmois, — et ce jour là mon dit seigneur le duc fut à la chasse.
[4 Dimanche, 5 Lundi] — Sejour à Villaines en Duesmois.
6 Mardi — A Villaines, — madame la duchesse y arrive avec madame de Cleves, plusieurs chevaliers et escuiers, dames et damoiselles.
[7 Mercredi, 8] — Mons. et madame, — tout le jour à Villaines.
9 Vendredi — Mons. et madame, — disner à l'assemblée à Villaines en Duesmois, — gister à Montbar.
[10 Samedi, 11, 12] — Mons. et madame, — tout le jour à Montbar, — s'y trouvent mons. de Chalon et autres chevaliers et escuiers de Portugal.
14 Mercredi — Mons. et madame, — à Flavigny dez le matin.
15 Jeudi — Tout le jour à Flavigny.
16 Vendredi — Disner, souper et gister à Saumoise.
[17 Samedi, 18, 19] — Tout le jour à Saumoise.
20 Mardi — Disner à Soussy, — souper et gister à Poolly en Auxois.
[21 Mercredi, 22] — Sejour à Poolly en Auxois.

23 Vendredi — Souper et gister à Beligny sur Oiche.

24 Samedi — Tout le jour à Beligny sur Oiche.

25 Dimanche — Disner à l'assemblée, — souper et gister à Beaune, où estoient mes dames Agnez et Anne de Bourgoigne.

26 Lundi — Tout le jour à Beaune, — vinrent au souper les ambassadeurs venus vers mon dit seigneur de par madame d'Osteriche et de par le duc Federic.

27 Mardi — Tout le jour à Beaune, — où estoient les ambassadeurs du duc Federic et de madame d'Osteriche, — y fit mon dit seigneur les nopces d'une des femmes de chambre de madame.

[28 Mercredi, 29, 30] — Tout le jour à Beaune.

DÉCEMBRE.

1 Samedi — Mons. et madame, — tout le jour à Beaune.

[2 Dimanche, 3] — Mons. et madame, — tout le jour à Beaune.

4 Mardi — Mons. et madame, — disner à Beaune, — souper et giste à Argilly.

[5 Mercredi, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17] — Mons. et madame, — tout le jour à Argilly.

18 Mardi — Mons. et madame, — disner à Argilly, — giste à Gilly.

[19 Mercredi, 20, 21, 22] — Mons. et madame, — tout le jour à Gilly.

23 Dimanche — Mons. et madame, — disner à Gilly, — souper et giste à Argilly.

24 Lundi — Mons. et madame, — tout le jour à Argilly.

25 Mardi — Tout le jour à Argilly, — y disnerent trois prelats et plusieurs chevaliers et escuiers de Bourgoigne.

[26 Mercredi, 27, 28, 29] — Sejour à Argilly.

30 Dimanche — Mons. et madame, — disner à Argilly, — souper et gister à Bonnencontre, aux frais de la dame du dit lieu.

31 Lundi — Disner à Bonnencontre, — souper et gister à Rouvre.

[1] La duchesse de Bourgogne, Marguerite de Bavière, accompagna Jean sans Peur, depuis le 6 novembre qu'elle vint le rejoindre à Villaines-en-Duesmois, jusqu'au mois de novembre de l'année 1416, et séjourna avec lui tout ce temps en Bourgogne. Il faudrait donc répéter à chaque ligne mons. et madame.

ANNÉE 1415.

Pâques, 31 mars.

Du 1er janvier 1415 à fin juin 1415. Compte XIIe de Jehan de Velery, maistre de la Chambre aux deniers. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1581, cahier parch. de 40 fol., du fol. XLVII r° à LXXIX v°; — Copie, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 213.) — Du 1er juillet 1415 à fin décembre 1415. Compte XIIIe de Jehan de Velery, maistre de la Chambre aux deniers. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1589, volume in-fol. parchemin, fol. 81 r° à 96 [le folio 97 est déchiré]; — Copie, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 213 et suiv.) — Contrôle de la dépense ordinaire et extraordinaire de l'hôtel du duc de Bourgogne, rendu par Étienne Morel, contrôleur de ladite dépense. (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 207.)

JANVIER.

1 Mardi — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvres.

[2 Mercredi, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14] — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvres.

15 Mardi — Mons. et madame, — disner à Rouvres, — souper et gister à Couchey.

[16 Mercredi, 17] — Mons. et madame, — tout le jour à Couchey.

18 Vendredi — Mons. et madame, — disner aux Chartreux, — souper et gister à Couchey.

[19 Samedi, 20, 21] — Mons. et madame, — tout le jour à Couchey.

22 Mardi — Mons. et madame, — disner à Couchey, — souper et gister à Rouvres.

[23 Mercredi, 24] — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvres.

25 Vendredi — Mons. et madame, — disner à Rouvres, — gister à Saint Jean de Losne.

26 Samedi — Mons. et madame, — disner et gister à Dole.

27 Dimanche — Mons. et madame, — disner à Dole, — souper et gister à la Loye.

28 Lundi — Mons. et madame, — disner à la Loye, — souper et gister à Sa-

lins, — avec plusieurs chevaliers, escuyers, dames et damoiselles de Bourgongne.

29 Mardi — Mons. et madame, — tout le jour à Salins, — y arrive pour le souper mons. le conte de Savoye, avec plusieurs chevaliers et escuiers que mon dit seigneur defraya tout le mois.

30 Mercredi — Mons. et madame, — tout le jour à Salins.

31 Jeudi — Mons. et madame, — tout le jour à Salins, — avec mons. le conte de Savoye, madame de Cleves, plusieurs chevaliers, dames et damoiselles. — La despense de ce jour est de iv^{c}xcv fr. xiiii s.

FÉVRIER.

[1 Vendredi, 2, 3] — Mons. et madame, — tout le jour à Salins.

4 Lundi — [Tous], — disner à Salins, — souper et gister à Arbois.

5 Mardi — Disner à Arbois, — souper et gister à Poligny.

6 Mercredi — Tout le jour à Poligny.

7 Jeudi — Disner à Poligny, — souper et gister à la Loye.

8 Vendredi — Disner à la Loye, — souper et gister à Rochefort.

[9 Samedi, 10, 11, 12, 13] — Tout le jour à Rochefort.

14 Jeudi — Disner, souper et gister à la Perriere.

[15 Vendredi, 16, 17] — Tout le jour à la Perriere.

18 Lundi — Disner à la Perriere, — mons. le duc de Lorrayne y vint au disner, — mes dits seigneurs et dames, — giste à Auxonne.

19 Mardi — Disner à Auxonne, — gister à Rouvres.

20 Mercredi — Tout le jour à Rouvres.

21 Jeudi — Tout le jour à Rouvres, — y vint mons. de Lorrayne.

22 Vendredi — Tout le jour à Rouvres.

23 Samedi — Tout le jour à Rouvres, — y vint le mareschal de l'empereur.

[Le reste du mois] — Sejour à Rouvres.

MARS.

[1 Vendredi, 2] — Mons. et madame, — tout le jour à Rouvres.

3 Dimanche — Mons. et madame, — disner à Rouvres, — souper et gister à Dijon.

[4 Lundi, 5, 6, 7, 8, 9] — Mons. et madame, — sejour à Dijon.
10 Dimanche — Tout le jour à Dijon, — y arrive mons. le conte de Cleves.
[11 Lundi, 12, 13, 14, 15, 16, 17] — Mons. et madame, — à Dijon.
18 Lundi — A Dijon, — y vint au disner le conte de Vurtamberg.
[19 Mardi, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 Dimanche, jour de Pasques] — Mons. et madame, — à Dijon.

AVRIL.

1 Lundi — Mons. et madame, — tout le jour à Dijon.
2 Mardi, 3 Mercredi — [Les mêmes], — tout le jour à Dijon.
4 Jeudi — A Dijon, — mon dit seigneur receut et donna à disner aux ambassadeurs du pape, au patriarche de Constantinople et aultres.
5 Vendredi — Mons. et madame, — tout le jour à Dijon.
6 Samedi — Mons. et madame, — tout le jour à Dijon, — y vint au souper mons. le duc de Lorrayne.
[7 Dimanche, 8, 9, 10, 11] — Mons. et madame, — tout le jour à Dijon.
12 Vendredi — Mons. disner et gister à Vantoux, où il fut à la chasse.
13 Samedi — Tout le jour à Vantoux, où il fut à la chasse, — et y ot assemblée.
[14 Dimanche, 15, 16] — Tout le jour à Vantoux.
17 Mercredi — Tout le jour à Vantoux, — y fut à la chasse, — y ot assemblée, — y vinrent ce jour le grant chambellan du roy d'Angleterre et plusieurs aultres Anglois.
18 Jeudi — Tout le jour à Dijon.
19 Vendredi — A Dijon, — disner donné aux dits ambassadeurs d'Angleterre.
20 Samedi — Disner à Messigny, — et y ot assemblée et chasse, — souper et giste à Dijon.
21 Dimanche — Disner à Dijon, — souper et gister à Is.
22 Lundi — Tout le jour à Is.
23 Mardi — Disner à Is, — souper et gister à Dijon, — où estoit un escuier de nostre Saint Pere le pape, — et ce jour arriva madame la duchesse d'Osteriche, sueur de mon dit seigneur, qu'il deffraia de tout, et ses gens au nombre de XL chevaulx.
24 Mercredi — Tout le jour à Dijon.

IMPRIMERIE NATIONALE.

25 Jeudi — Disner à Dijon, — souper et gister à Is.

[26 Vendredi, 27] — Tout le jour à Is.

28 Dimanche — Mons. à Is, — ce jour arriverent à Dijon les ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne et ceux de nostre Saint Pere le pape.

29 Lundi — Mons. disner à Messigny où il y ot chasse et assemblée, — souper et gister à Dijon.

30 Mardi — Tout le jour à Dijon.

MAI.

1 Mercredi — Mons. tout le jour à Dijon.

2 Jeudi — Tout le jour à Dijon.

3 Vendredi — Tout le jour à Dijon, — y ot assemblée et chasse, — les ambassadeurs du pape à Dijon.

[4 Samedi, 5, 6] — Tout le jour à Dijon, avec les ambassadeurs du pape.

7 Mardi — Tout le jour à Dijon, — mon dit seigneur traita les dits ambassadeurs du pape et du concile de Constance.

[8 Mercredi, 9] — Sejour à Dijon.

10 Vendredi — Tout le jour à Dijon, — se partirent mons. et madame de Cleves pour aler en leur païs.

[11 Samedi, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18] — Sejour à Dijon.

19 Dimanche — A Dijon, — mons. donne à disner à l'evesque d'Amiens.

[20 Lundi, 21, 22] — Sejour à Dijon.

23 Jeudi — Tout le jour à Dijon, — et fut mons. à la chasse et disna à Gilly, arriverent à Dijon l'evesque de Chalon, mons. de Vieux Pont, Simon de Nanterre, ambassadeurs du roy et de mons. de Guienne, que mon dit seigneur deffraia jusqu'à la fin de ce mois.

[24 Vendredi, 25] — Sejour à Dijon.

26 Dimanche — Tout le jour à Dijon, — mons. l'evesque d'Amiens officia devant mon dit seigneur.

27 Lundi — Mons., mons. l'evesque et les autres ambassadeurs, — disner à Givry en Montaigne, et ce jour, mon dit seigneur fut à la chasse, — giste à Dijon.

[28 Mardi, 29, 30, 31] — Sejour à Dijon.

JUIN.

[1 Samedi, 2] — Sejour à Dijon.
3 Lundi — Mon dit seigneur chasser et disner au Pont de Norges, — y eut assemblée, — gister à Dijon.
4 Mardi — Tout le jour à Dijon.
5 Mercredi — Tout le jour à Dijon, — les ambassadeurs se partirent pour retourner en France, — et disnerent ce jour avec mon dit seigneur.
6 Jeudi — Mons. disner à Norges, — y eut chasse et assemblée, — gister à Dijon.
7 Vendredi — Tout le jour à Dijon.
8 Samedi — Disner à Norges, — y eut chasse et assemblée, — giste à Dijon.
[9 Dimanche, 10, 11, 12] — Sejour à Dijon.
13 Jeudi — Disner à Dijon, — souper et gister au Pont de Norges.
14 Vendredi — Tout le jour au Pont de Norges.
15 Samedi — Disner au Pont de Norges, — gister à Dijon.
16 Dimanche — Tout le jour à Dijon, — y vint mons. de Nevers au souper.
17 Lundi — Tout le jour à Dijon.
18 Mardi — Boire à Flacey, — disner, souper et gister à Mirebel.
19 Mercredi — Tout le jour à Mirebel.
20 Jeudi — Disner à Mirebel, — souper et gister à Gray sur Sonne.
[21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29] — Sejour à Gray sur Sonne.
30 Dimanche — Disner à Gray sur Sonne, — souper et gister à Champlitte.

JUILLET.

[1 Lundi, 2, 3, 4] — Mons. sejour à Champlitte.
5 Vendredi — Disner à Champlitte, — souper et gister à Mirebel.
6 Samedi — Tout le jour à Mirebel.
7 Dimanche — Tout le jour à Gray sur Sonne.
8 Lundi — Souper et gister à Mirebel.
9 Mardi — Disner à la chasse, — souper et giste à Rouvres vers madame la duchesse et les enfans.
[Du 10 au 23 Mardi] — Mons., madame et ses enfans, — sejour à Rouvres.

24 Mercredi — Disner à Brasey, — souper et gister à Rouvres.
[25 Jeudi, 26, 27] — Mons., madame et les enfans, — à Rouvres.
28 Dimanche — Tout le jour à Rouvres, — y arriverent ce jour messire Guichard Dauphin et Jehan de Velly, ambassadeurs du roy, et y demourerent aux frais de mon dit seigneur.
[29 Lundi, 30, 31] — Sejour à Rouvres.

AOÛT.

1 Jeudi — Mons., madame et les enfans, — tout le jour à Rouvres.
[2 Vendredi, 3, 4, 5] — [Les mêmes], — sejour à Rouvres.
6 Mardi — Tout le jour à Rouvres, — s'y trouverent le sire de Hanseberghe et les ambassadeurs du duc de Bretaigne.
7 Mercredi — Tout le jour à Rouvres.
8 Jeudi — Tout le jour à Rouvres, — mon dit seigneur traite le sire de Hanseberghe et les ambassadeurs du duc de Bretaigne.
9 Vendredi — Disner, souper et gister à Givry en Montaigne.
10 Samedi — Mons. tout le jour à Givry en Montaigne.
[11 Dimanche, 12] — Sejour à Givry en Montaigne.
13 Mardi — Disner à Nuiz, — souper et gister à Argilly.
14 Mercredi — Tout le jour à Argilly.
15 Jeudi — A Argilly, — s'y trouvent les ambassadeurs du duc de Bretaigne.
[Le reste du mois] — Sejour à Argilly.

SEPTEMBRE.

1 Dimanche — Mons. et madame, — tout le jour à Argilly.
[2 Lundi, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12] — Sejour à Argilly.
13 Vendredi — Disner sur l'Estang de Borne, — giste à Argilly.
14 Samedi — Disner sur l'Estang de Borne, — giste à Argilly.
15 Dimanche — A Argilly, — y arrive mons. le conte de Nevers.
[16 Lundi, 17, 18, 19] — Sejour à Argilly.
20 Vendredi — Tout le jour à Argilly, — y vinrent mons. le duc de Lorrayne et les ambassadeurs de France, qui disnerent avec mon dit seigneur et furent ce jour et les suivans à ses despens.
[21 Samedi, 22, 23, 24, 25] — Sejour à Argilly.

26 Jeudi — Mons. disner, souper et gister à Nuiz.
27 Vendredi — Disner aux tentes sur l'Estang de Borne, — souper et gister à Maizieres l'Abbaye.
28 Samedi — Tout le jour à Maizieres l'Abbaye.
29 Dimanche — Disner à l'abbaye de Maizieres, — souper et gister à Chalon.
30 Lundi — Tout le jour à Chalon.

OCTOBRE.

1 Mardi — Mons. et madame la duchesse, — tout le jour à Chalon.
[2 Mercredi, 3, 4, 5, 6, 7] — Mons. et madame, — à Chalon.
8 Mardi — Mons. et madame, — tout le jour à Chalon, — y furent faistes les nopces de Guillemette de Semur.
9 Mercredi — Mons. et madame et ses filles, — tout le jour à Chalon.
10 Jeudi — Mons., madame et ses filles, — disner à Chalon, — souper et gister à Germolles.
[11 Vendredi, 12, 13, 14, 15, 16] — Mons., madame et leurs filles, — sejour à Germolles.
17 Jeudi — Mons. disner à Chaigny, — souper et gister à Beaune.
18 Vendredi — Tout le jour à Beaune.
19 Samedi — Disner à la Doix de Sarrigny, — souper et gister à Argilly.
20 Dimanche — Disner à Arnay le Duc, — souper et gister à Saulieu.
21 Lundi — Disner à Avallon[1], — souper et gister à Clamecy, pour le baptesme du filz du conte de Nevers novellement né[2].

[1] Les comptes de la ville d'Avallon, aux Archives de cette ville (CC 85, cahier de 24 fol.), portent le détail des frais qui furent faits lors du passage du duc à Avallon : « Aultre despense de deniers faite par les dits receveurs pour la venue de mons. le duc de Bourgogne, lequel n'avoit encore esté à Avallon, et y vint le XXIe jour d'octobre mil CCCCXV, avec environ LIII à cheval, et fut par la ville du tout deffrayé ainsi que ses gens et ses chevaulx... » On dépensa de grosses sommes pour le recevoir. Il se consomma quatre douzaines de pains blancs, six fromages, des œufs, trois douzaines de tartelettes, six chapons gras, une vingtaine de gros poissons variés, un quart de lait, quatre moutons et demi, des côtes de bœuf, etc., avec les autres frais accessoires, de moutarde, charbon, etc., douze fers furent mis aux chevaux, cent clous, etc. Nous donnons cette note par exception, regrettant de ne pouvoir mettre à chaque ligne les annotations extraites de comptes, qui doubleraient le prix de cette publication, à laquelle un volume seulement a été accordé.

[2] Jean, fils de Philippe de Bourgogne, comte de Nevers, et de Bonne d'Artois, filleul et neveu de Jean sans Peur. Sa naissance, comme on le voit ici, est antérieure au 25 octobre 1408, date acceptée par la plupart des historiens.

22 Mardi — Disner à Clamecy, — souper et gister à Vezelay.
23 Mercredi — Disner à Espoisse, — souper et gister à Semur en Auxois.
24 Jeudi — Disner à Viteaulx, — souper et gister à Fleurey sur Oiche.
25 Vendredi — Tout le jour à Dijon.
26 Samedi — Tout le jour à Dijon.
27 Dimanche — Tout le jour à Dijon, — y arrive le duc de Lorrayne, — mon dit seigneur le traita ce jour.
[28 Lundi, 29, 30, 31] — Mons. et mons. de Lorrayne, — à Dijon.

NOVEMBRE.

[1 Vendredi, 2, 3, 4] — Sejour à Dijon.
5 Mardi — Mons. boire à Dijon, — disner à Saint Soigne, — souper et gister à Chanceaux.
6 Mercredi — Disner à Baigneux les Juifs, — souper et gister à Villaines en Duesmois.
7 Jeudi — Disner à l'assemblée ès bois de Villaines, — giste à Chastillon sur Seine.
[8 Vendredi, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16] — Sejour à Chastillon.
17 Dimanche — Disner à Troichy, — souper et gister à Mussy l'Evesque.
18 Lundi — Disner à Mussy l'Evesque, — souper et gister à Bar sur Seine.
19 Mardi — Disner à Bar sur Seine, — giste à Monstier Ramey.
20 Mercredi — Tout le jour à Monstier Ramey.
21 Jeudi — Disner à Monstier Ramey, — souper et gister à Troies en Champaigne.
22 Vendredi — Tout le jour à Troies en Champaigne.
23 Samedi — Tout le jour à Troies, — y estoient l'evesque de Saint Brioud[1], messire Regn. d'Angennes, Jehan de Velly et Jehan de Roussay, ambassadeurs du roy et de mons. de Guienne.
[24 Dimanche, 25, 26, 27] — Sejour à Troies, — en armes.
28 Jeudi — Disner au Grant Paveillon, — souper et gister à Marrigny, avec plusieurs chevaliers et escuiers, en armes.
29 Vendredi — Disner à Marigny, — souper et gister à Nogent.
30 Samedi — Tout le jour à Nogent.

[1] Jean de Malestroit, évêque de Saint-Brieuc de 1406 à 1419.

DÉCEMBRE.

1 Dimanche — Disner à Nogent, — souper et giste à Provins.
[2 Lundi, 3, 4, 5] — Sejour à Provins.
6 Vendredi — Disner à Provins, — souper et gister à Coulommiers.
[7 Samedi, 8, 9] — Sejour à Coulommiers.
10 Mardi — Disner à Coulommiers, — souper et gister à Lagny sur Marne.
[11 Mercredi, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18] — Sejour à Lagny sur Marne.
19 Jeudi — Tout le jour à Lagny, — mons. le duc de Lorrayne s'y trouva.
[Toute la fin du mois] — Sejour à Lagny sur Marne.

ANNÉE 1416.

Pâques, 19 avril.

Du 1er janvier 1416 à fin décembre 1416. Compte XIIIe de Jean de Velery, maître de la Chambre aux deniers. Suite du compte précédent. (Original. *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1589, vol. parch. in-fol. de 180 fol., du fol. 97 qui est déchiré au fol. 128 v°; — Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 213-714.) — Contrôle de la dépense de l'hôtel, du 1er juillet 1416 à fin décembre 1416. (Original. *Arch. de la Côte-d'Or,* B 333, reg. in-fol. de 52 fol. papier, non paginé; — Copie. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 214)

JANVIER.

[Du Mercredi 1er jour de janvier au Lundi 27] — Mons. sejour à Lagny sur Marne.
28 Mardi — Mons. à tout son estat, en armes, — disner à Laigny sur Marne, — souper et gister à Dampmart.
29 Mercredi — Tout le jour à Dampmart.
30 Jeudi — Tout le jour à Nantouillet.
31 Vendredi — Tout le jour à Nantouillet.

FÉVRIER.

1 Samedi — Mons. tout le jour à Nantouillet.
2 Dimanche — Tout le jour à Nantouillet.
3 Lundi — Tout le jour à Lisy.
4 Mardi — Tout le jour à Chisy.
5 Mercredi — Disner, souper et giste à Conchy l'Abbaye.
6 Jeudi — Tout le jour à Conchy l'Abbaye.
7 Vendredi — Disner, souper et gister à Fismes.
8 Samedi — Tout le jour à Fismes.
9 Dimanche — Disner, souper et gister à Corbeny.
10 Lundi — Disner, souper et gister à Cressy sur Serre.
[11 Mardi, 12] — Sejour à Cressy sur Serre.
13 Jeudi — Disner, souper et gister à Meilly en Guise.
[14 Vendredi, 15] — Tout le jour à Meilly en Guise.
16 Dimanche — Disner à Meilly en Guise, — souper et gister à Avesnes en Haynau.
17 Lundi — Boire à Avesnes, — souper et gister à Mons.
18 Mardi — Disner à Mons, — souper et giste à Nostre Dame de Halle.
20 Jeudi — Disner à Notre Dame de Halle, — souper et gister à Bruxelles.
[21 Vendredi, 22, 23, 24] — Sejour à Bruxelles.
25 Mardi — Disner à Bruxelles, — souper et gister à Malines.
26 Mercredi — Disner à Malines, — giste à Terremonde.
27 Jeudi — Disner à Terremonde, — giste à Esclo.
28 Vendredi — Disner à Esclo, — giste à Berviller.
29 Samedi — Tout le jour à Berviller.

MARS.

1 Dimanche — Mons. disner à Berviller, — souper et gister à Gand.
2 Lundi — Mons., mons. le conte de Charrolois, mons. de Saint Pol et plusieurs grans seigneurs, — tout le jour à Gand.
[3 Mardi, 4, 5] — Mons., mons. de Charrolois et mons. de Saint Pol, — sejour à Gand.

6 Vendredi — Disner à Gand, — souper et gister à Dunze.
7 Samedi — Disner à Courtray, — souper et gister à Lille.
[8 Dimanche, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16] — Sejour à Lille.
17 Mardi — A Lille, — disner donné aux capitaines de Bourgongne.
18 Mercredi — Tout le jour à Lille.
19 Jeudi — Disner à Warneston, — souper et gister à Ypres.
[20 Vendredi, 21] — Sejour à Ypres.
22 Dimanche — Boire à Ypres, — disner à Thorost, — souper et gister à Bruges.
[23 Lundi, 24, 25] — Sejour à Bruges.
26 Jeudi — A Bruges, — mons. le conte de Nevers se partit pour Gand.
[27 Vendredi, 28, 29, 30, 31] — Sejour à Bruges.

AVRIL.

1 Mercredi — Mons. tout le jour à Bruges.
[2 Jeudi, 3, 4] — Sejour à Bruges.
5 Dimanche — A Bruges, — y revint de Gand mons. le conte de Nevers, — et ce jour y ot joustes, soupé en la maison de la ville, dances et banquet, où se trouverent plusieurs chevaliers, escuiers, dames et damoiselles, toute la despence aux frais et despens de mon dit seigneur.
6 Lundi — Tout le jour à Bruges, — y ot dances en la maison de ville.
7 Mardi — Mons. disner à Neufport, — souper et gister à Furnes.
8 Mercredi — Disner à Bruges, — souper et gister à Saint Omer.
9 Jeudi — Disner à Therouenne en l'ostel de l'evesque, — souper à Saint Omer.
10 Vendredi — Disner à Dungkerke, — souper et gister à Neufport.
11 Samedi — Disner à Ardembourg, — souper et gister à Bruges.
12 Dimanche — Tout le jour à Bruges, — y arriva le duc de Mons.
13 Lundi — Tout le jour à Bruges.
14 Mardi — Tout le jour à Bruges, — mon dit seigneur traita à disner le duc de Mons et le conte de Cleves.
[15 Mercredi, 16, 17, 18] — Sejour à Bruges.
19 Dimanche, jour de Pasques — Tout le jour à Bruges, — mon dit seigneur traita à disner le duc de Mons et le conte de Cleves.

IMPRIMERIE NATIONALE.

[20 Lundi, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27] — Sejour à Bruges.
28 Mardi — A Bruges, — mons. de Charrolois se partit pour Gand.
29 Mercredi — Mons. tout le jour à Bruges.
30 Jeudi — Mons. disner à Bruges, — gister à l'Escluse à tout son estat.

MAI.

1 Vendredi — Mons. tout le jour à l'Escluse.
2 Samedi — Disner à Ardembourg, — souper et gister à Bruges.
[3 Dimanche, 4, 5] — Tout le jour à Bruges.
6 Mercredi — Tout le jour à Bruges, — ce jour jousta mons. de Charrolois, — souper donné aux damoyselles de Bruges, — et y ot banquet aux frais de mon dit seigneur.
7 Jeudi — Disner à Gand, — giste à Terremonde.
8 Vendredi — Boire à Terremonde, — disner, souper et gister à Malines.
[9 Samedi, 10, 11, 12, 13] — Sejour à Malines.
14 Jeudi — Boire à Malines, — disner à Terremonde, — souper et gister à Gand.
[15 Vendredi, 16] — Tout le jour à Gand.
17 Dimanche — Boire à Malines, — disner à Terremonde, — souper et giste à Malines.
[18 Lundi, 19] — Tout le jour à Malines.
20 Mercredi — Disner à Malines, — souper et giste à Terremonde.
21 Jeudi — Disner à l'assemblée, — souper et gister à Gand.
[22 Vendredi, 23, 24, 25, 26, 27] — Tout le jour à Gand.
28 Jeudi — A Gand, — y vinrent plusieurs ambassadeurs de Grece.
[29 Vendredi, 30, 31] — Sejour à Gand.

JUIN.

[1 Lundi, 2, 3] — Mons. tout le jour à Gand.
4 Jeudi — Disner à Dunze, — souper et gister à Courtray.
5 Vendredi — Boire à Courtray, — disner à Menin, — souper et gister à Lille.
[6 Samedi, 7, 8, 9] — Sejour à Lille.

10 Mercredi — Disner à Lille, — souper et gister à Ypres.
[11 Jeudi, 12, 13] — Sejour à Ypres.
14 Dimanche — Disner à Ypres, — souper et gister à Lille.
[15 Lundi, 16, 17] — Sejour à Lille.
18 Jeudi — Disner à Lille, — souper et gister à Courtray.
19 Vendredi — Boire à Courtray, — disner à Dunze, — souper et gister à Gand.
[20 Samedi, 21] — Sejour à Gand.
22 Lundi — Tout le jour à Gand, — y jousterent mon dit seigneur et mons. de Charrolois.
23 Mardi — Tout le jour à Gand.
24 Mercredi — A Gand, — mon dit seigneur fit joustes, feste et banquet.
25 Jeudi — A Gand, — joustes, feste, banquet, — et y ot dances.
[26 Vendredi, 27, 28, 29, 30] — Mons. et mons. de Charrolois à Gand.

JUILLET.

1 Mercredi — Mons., mons. et madame de Charrolois et mons. de Saint Pol, à tout leurs estats, — tout le jour à Gand.
[2 Jeudi, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9] — [Les mêmes], — sejour à Gand.
10 Vendredi — Disner à Gand, — souper et gister à Dunze.
11 Samedi — Souper et giste à Lille.
[12 Dimanche, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19] — Sejour à Lille.
20 Lundi — Tout le jour à Lille, — y vinrent le duc de Brighe, le conte de Wervic et plusieurs autres ambassadeurs de par l'empereur et le roy d'Angleterre, — mon dit seigneur, avec mons. de Charrolois et mons. de Saint Pol, festoia plusieurs chevaliers et escuiers de ses pais de Bourgongne et de Picardie.
[21 Mardi, 22] — Sejour à Lille.
23 Jeudi — Tout le jour à Lille, — y ot joustes, festes, dances et banquet.
[24 Vendredi, 25, 26] — Sejour à Lille.
27 Lundi — Tout le jour à Lille, — mon dit seigneur fit faire joustes, festes, dances et banquet aux ambassadeurs de l'empereur et du roy d'Angleterre.

28 Mardi — A Lille, — se partirent ce jour les dits ambassadeurs.
[29 Mercredi, 30, 31] — Sejour à Lille.

AOÛT.

[1 Samedi, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11] — Sejour à Lille.
12 Mercredi — Tout le jour à Lille, — y arriva l'abbé de Saint Guillain, ambassadeur du duc de Hainaut.
[13 Jeudi, 14, 15, 16, 17, 18] — Sejour à Lille.
19 Mercredi — Tout le jour à Lille, — y arrivent l'evesque de Chestre et deux autres escuiers, ambassadeurs du roy d'Angleterre.
20 Jeudi — [Mons. et les dits ambassadeurs], — tout le jour à Lille.
[21 Vendredi, 22, 23, 24, 25, 26] — [Mons. et les dits ambassadeurs]. — tout le jour à Lille.
27 Jeudi — Disner à Lille, — mons., mons. de Charrolois et mons. de Saint Pol, — souper et gister à Douay, — se partirent les ambassadeurs.
28 Vendredi — Tout le jour au Quesnoy le Conte.
29 Samedi — Mons., mons. de Charrolois et mons. de Saint Pol, — tout le jour au Quesnoy le Conte.
30 Dimanche — [Les mêmes], — tout le jour au Quesnoy le Conte.
31 Lundi — Disner au Quesnoy le Conte, — souper et gister à Douay.

SEPTEMBRE.

1 Mardi — Mons., mons. de Charrolois et mons. de Saint Pol, — disner au Pont à Marc, — gister à Lille.
[2 Mercredi, 3, 4, 5, 6] — Sejour à Lille.
7 Lundi — Mons. et mons. de Saint Pol, — disner à Lille, — souper et gister à Douay.
[8 Mardi, 9] — Sejour à Douay.
10 Jeudi — Disner au Pont à Marc, — souper et gister à Lille.
[11 Vendredi, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20] — Sejour à Lille.
21 Lundi — Disner à Lille, — gister au chasteau de la Motte ès bois de Nieppe.
22 Mardi — Disner à Aire, — souper et gister à Saint Omer.

23 Mercredi — Mons., mons. de Charrolois et mons. de Saint Pol, — tout le jour à Saint Omer.

24 Jeudi — Tout le jour à Saint Omer.

25 Vendredi — Tout le jour à Saint Omer, — mons. print le vin à III deniers le lot pour son droit.

[26 Samedi, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Saint Omer.

OCTOBRE.

1 Jeudi — Tout le jour à Saint Omer.

2 Vendredi — Disner à l'assemblée de la chasse, — giste à Berghes.

3 Samedi — Disner à Berghes, — gister à Bourbourg, — ce jour vint à Gravelingnes le grant chambellan du duc de Glossestre avec XXII chevaux.

4 Dimanche — Giste à Gravelingnes, — y arrive le duc de Glossestre, frere le roy d'Angleterre, pour tenir hostaige pour mons. le duc de Bourgogne, — et fut gister à Calais avec CC chevaulx.

5 Lundi — [Les mêmes], — tout le jour à Saint Omer aux despens de mons.

6 Mardi — Tout le jour à Calais avec plusieurs chevaliers et escuiers, — mons. le duc de Glossestre et mons. de Charrolois à Saint Omer.

[7 Mercredi, 8, 9, 10, 11] — Sejour à Calais.

12 Lundi — Tout le jour à Calais, — mons. de Charrolois devoit festoier au disner mons. de Glossestre et avoit on fait grant appareil à Saint Omer, mais fut devers mon dit seigneur, son père, à Bourbourg.

13 Mardi — Boire à Gravelingnes, — souper et gister à Bourbourg.

14 Mercredi — Disner à Bourbourg, — souper et giste à Berghes.

15 Jeudi — Tout le jour à Berghes.

16 Vendredi — Disner à Berghes, — souper et gister à Saint Omer.

[17 Samedi, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26] — Sejour à Saint Omer.

27 Mardi — Mons. disner à Terremonde, — gister à Hesdin.

[28 Mercredi, 29, 30, 31] — Sejour à Hesdin.

NOVEMBRE.

[1 Dimanche, 2, 3, 4] — Sejour à Hesdin.

5 Jeudi — [Mons. et sa suite], — se partirent d'Hesdin au matin, — disner à Pernes, — giste à Bethune.

6 Vendredi — Disner à Ennequin, — souper et gister à Lille.
7 Samedi — Tout le jour à Lille.
8 Dimanche — Boire à Lille, — souper et gister à Douay.
9 Lundi — Boire à Douay, — disner, souper et giste à Valenciennes.
[10 Mardi, 11, 12, 13, 14] — Sejour à Valenciennes.
15 Dimanche — Disner à Valenciennes, — souper et giste à Douay.
[16 Lundi, 17, 18] — Sejour à Douay.
19 Jeudi — Disner à Douay, — souper et gister à Lille.
[Le reste du mois] — Sejour à Lille.

DÉCEMBRE.

[Tout le mois] — Mons. à Lille.
17 Jeudi — Mons. reçut à Lille les ambassadeurs de Liege, de Portugal et d'Angleterre.
24 Jeudi — Vinrent à Lille les ambassadeurs du dauphin et du duc de Bretaigne.
25 Vendredi — Lille, — mon dit seigneur traite au disner les ambassadeurs de mons. de Brabant, avec plusieurs prelats et chapelains.
27 Dimanche — Lille, — mons. traite en disner les dits ambassadeurs.

ANNÉE 1417.

Pâques, 11 avril.

Compte XII[e] de Jehan de Velery, maistre de la Chambre aux deniers. (Suite du précédent.) (Original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1589, vol. parch. in-fol. de 180 fol., du fol. 129 r° à 135 v°. — Copie, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 214, t. LVII, fol. 184, t. LV, fol. 237, 271-272, t. XXI, fol. 52.) — Le contrôle de ladite dépense pour les mois de juillet à décembre. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 333, 52 fol. — Copie, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LV, fol. 137.)

JANVIER.

[Tout le mois] — Mons. sejour à Lille.

17 Dimanche — Tout le jour à Lille, — se trouvent plusieurs ambassadeurs de Liege, de Portugal et d'Angleterre.

23 Samedi — Mons. et le conte de Saint Pol, — disner à Seclin, — gister à Lille, où arriva mons. le conte de Charrolois.

24 Dimanche — Se trouvent à Lille les ambassadeurs de Guienne, de Bretaigne et du dauphin de Haynau.

29 Vendredi — Mes dits seigneurs furent à la chasse, — disner à Seclin, — giste à Lille.

30 Samedi — Mes dits seigneurs à la chasse, — disner à Chizain, — giste à Lille.

FÉVRIER.

[1 Lundi, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11] — Mes dits seigneurs, — sejour à Lille.

12 Vendredi — Mes dits seigneurs, — disner à Seclin, — gister à Lens en Artoys.

13 Samedi — [Les mêmes], — disner à Souchiez, — souper et giste à Lens en Artoys.

14 Dimanche — [Les mêmes], — disner à Lens, — souper et gister à Arras.

15 Lundi — [Les mêmes], — tout le jour à Arras, — y ot plusieurs chevaliers et escuiers du pais d'Artoys.

16 Mardi — Tout le jour à Arras.

17 Mercredi — Mons. tout le jour à Lille.

18 Jeudi — Tout le jour à Arras.

19 Vendredi — Tout le jour à Lille.

[20 Samedi, 21, 22] — Sejour à Arras.

23 Mardi — Disner à Arras, — souper et gister à Douay.

24 Mercredi — Tout le jour à Douay.

25 Jeudi — Boire au matin à Douay, — disner à Yppre, — gister au Quesnoy.

[26 Vendredi, 27] — Sejour au Quesnoy.

28 Dimanche — Disner au Quesnoy, — souper et gister à Douay.

MARS.

1 Lundi — Mons. tout le jour à Lille.

2 Mardi — Tout le jour à Lille, — jousterent mon dit seigneur le duc, mons. de Charrolois et plusieurs de leurs chevaliers et escuiers, — et donna mon dit seigneur à souper à plusieurs dames et damoyselles.

3 Mercredi — Tout le jour à Lille, — s'y trouverent les ambassadeurs de Bretaigne, — mons. de Charrolois jousta, — y ot dances le soir.

4 Jeudi — A Lille, — disner donné aux dits ambassadeurs de Bretaigne.

5 Vendredi — Tout le jour à Lille.

6 Samedi — A Lille, — chasse ce jour, — disner à Seclin, — giste à Lille.

[7 Dimanche, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15] — Sejour à Lille.

16 Mardi — Tout le jour à Lille, — vint au giste mons. de Charrolois.

[17 Mercredi, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27] — Sejour à Lille.

28 Dimanche — Disner à Seclin à la chasse, — souper et giste à Lens en Artoys.

29 Lundi — Disner à Souchiez à la chasse, — souper et giste à Arras.

30 Mardi — Disner au Mont Saint Eloy les Arras, — souper et giste à Saint Pol.

31 Mercredi — Tout le jour à Hesdin.

AVRIL.

1 Jeudi — Disner à Hesdin, — gister à Monstereul sur la Mer.

2 Vendredi — Disner, souper et gister à Boulongne sur la Mer.

[3 Samedi, 4, 5] — Sejour à Boulongne sur la Mer.

6 Mardi — Disner au Franc, — souper et giste à Monstereul sur la Mer.

7 Mercredi — Disner à Beaurain, — souper et giste à Hesdin.

8 Jeudi — Tout le jour à Hesdin, — mon dit seigneur accorde aux habitants qu'il ne sera prins que III muis de vin par jour à III d. le lot, sans prejudice de son droit.

[9 Vendredi, 10] — Sejour à Hesdin.

11 Dimanche, jour de Pasques — Tout le jour à Hesdin.

[12 Lundi, 13] — Sejour à Hesdin.

14 Mercredi — Chasse ce dit jour, — et y ot assemblée à la Broye, — souper et gister à Hesdin.

[15 Jeudi, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23] — Sejour à Hesdin.

24 Samedi — Disner à la Broye à la chasse, — souper et giste à Hesdin.

[25 Dimanche, 26, 27] — Sejour à Hesdin.
28 Mercredi — Disner à la Broye à la chasse, — souper et giste à Hesdin.
[29 Jeudi, 30 Vendredi] — Sejour à Hesdin.

MAI.

[1 Samedi, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8] — Sejour à Hesdin.
9 Dimanche — Disner à Auchy l'Abbaye, — souper et gister à Hesdin.
10 Lundi — Disner à la Broye à la chasse, — souper et gister à Hesdin.
[11 Mardi, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21] — Sejour à Hesdin.
22 Samedi — Disner à la Broye, — souper et gister à Hesdin.
23 Dimanche — Disner à Hesdin, — souper et giste à Arras.
24 Lundi — Disner à Arras, — souper et giste à Douay.
[25 Mardi, 26] — Tout le jour à Douay.
27 Jeudi — Disner à Bouchain devers le conte de Haynau, — souper et giste à Douay.
28 Vendredi — Disner à Lens en Artoys, — souper et gister à Hesdin.
[La fin du mois] — Sejour à Hesdin.

JUIN[1].

[1 Mardi, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10] — Sejour à Hesdin.
11 Vendredi — Boire le matin à Hesdin, — disner à Saint Pol, — souper et gister à Arras.
12 Samedi — Disner à Arras, — souper et giste à Douay.
13 Dimanche — Disner à Douay, — souper et giste à Valenciennes.
14 Lundi — Disner à Valenciennes, — giste à Mons en Haynau.
[15 Mardi, 16] — Sejour à Mons en Haynau.
17 Jeudi — Disner à Mons, — souper et giste à Halle.
18 Vendredi — Disner à Halle, — souper et giste à Malines.
[19 Samedi, 20, 21] — Sejour à Malines.
22 Mardi — Boire le matin à Malines, — disner à Tenremonde, — souper et giste à Gand.

[1] Pendant ce mois la duchesse était en Bourgogne, gouvernant en l'absence de son mari. Le 12, elle était à Langres. (Original, *Arch.* de M. Canat de Chizy.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

[23 Mercredi, 24, 25, 26] — Sejour à Gand.
27 Dimanche — Disner à Gand, — souper et giste à Bruges.
28 Lundi — Tout le jour à Bruges.
29 Mardi — Disner à Bruges, — souper et gister à l'Escluse.
30 Mercredi — Disner à l'Escluse, — souper et giste à Bruges.

JUILLET.

1 Jeudi — Mons. disner à Bruges, — souper et gister à Thourout.
2 Vendredi — Boire à Thourout, — disner, souper et gister à Ypres.
[3 Samedi, 4] — Tout le jour à Ypres.
5 Lundi — Tout le jour à Ypres, — y ot un chevalier et un docteur, ambassadeurs du roy de Hongrie, venuz de par luy devers mon dit seigneur, avec III herauts et XVI chevaulx.
[6 Mardi, 7] — Sejour à Ypres.
8 Jeudi — Mons. disner à Ypres, — souper et gister à Lille.
[9 Vendredi, 10] — Tout le jour à Lille.
11 Dimanche — Tout le jour à Lille, — y arrivent les ducs de Cleves, de Mons, le conte de Varnembourg, et en leur compaignie six vingt personnes et autant de chevaulx, aux despens de mon dit seigneur.
[12 Lundi, 13, 14, 15, 16] — Sejour à Lille.
17 Samedi — Disner à Vive, — souper et gister à Dunze.
18 Dimanche — Disner à Dunze, — souper et gister à Gand.
[19 Lundi, 20, 21] — Sejour à Gand.
22 Jeudi — Boire à Gand, — disner à Courtray, — souper et gister à Lille.
[23 Vendredi, 24, 25, 26, 27, 28, 29] — Sejour à Lille.
30 Vendredi — Disner à Lens en Artoys, — souper et gister à Arras.
31 Samedi — Tout le jour à Arras.

AOÛT.

[1 Dimanche, 2] — Mons. sejour à Arras.
3 Mardi — Tout le jour à Arras, — y vinrent mons. de Charrolois, l'evesque de Liege, le mareschal de Bourgongne et plusieurs chevaliers.

[4 Mercredi, 5, 6, 7, 8, 9] — Sejour à Arras.
10 Mardi — Mons. disner à Arras, — en armes à Hellebuterne.
11 Mercredi — Tout le jour en armes à Hellebuterne.
12 Jeudi — Disner à Hellebuterne, — giste à Corbie.
[13 Vendredi, 14] — Tout le jour à Corbie.
15 Dimanche — Disner à Corbie, — souper et gister à Amiens.
[16 Lundi, 17, 18] — Tout le jour à Amiens.
19 Jeudi — Disner à Amiens, — souper et gister à Corbie.
[20 Vendredi, 21] — Sejour à Corbie.
22 Dimanche — Mons. disner à Corbie, — souper et gister sur les champs, — et ce jour se partit mons. de Charrolois pour retourner en Flandre.
23 Lundi — Mons. tout le jour en l'ost prez Davenescourt.
24 Mardi — Tout le jour en l'ost prez de Montdidier.
25 Mercredi — En armes tout le jour à Breteuil.
26 Jeudi — Disner, souper et giste à Beauvais.
[27 Vendredi, 28, 29, 30, 31] — Sejour à Beauvais.

SEPTEMBRE.

1 Mercredi — Mons. tout le jour à Beauvais.
2 Jeudi — Mons. en armes, — disner à Beauvais, — souper et giste prez la ville de Thillart.
3 Vendredi — Disner, souper et giste en armes à Chambely.
[4 Samedi, 5, 6, 7, 8] — Sejour à Chambely.
9 Jeudi — Disner, souper et giste en l'ost devant Pontoise.
[10 Vendredi, 11] — Tout le jour en l'ost devant Pontoise.
12 Dimanche — Disner, souper et giste en l'ost prez du Pont à Meulant.
13 Lundi — Tout le jour en l'ost prez du Pont à Meulant.
14 Mardi — Disner, souper et giste en l'ost lez Saincte Jaime prez du Val de Galye.
16 Jeudi — Disner, souper et giste en l'ost prez de Versailles.
[17 Vendredi, 18] — Tout le jour en l'ost prez de Versailles.
19 Dimanche — Disner, souper et giste en l'ost prez de Meudon.
20 Lundi — Tout le jour en l'ost prez de Meudon.
21 Mardi — Disner, souper et giste en l'ost prez de Chastillon les Paris.

[22 Mercredi, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29] — Tout le jour en l'ost prez de Chastillon.

30 Jeudi — Disner, souper et giste à Longemeau.

OCTOBRE.

1 Vendredi — Mons. en armes, — disner, souper et giste à Montlhery.

[2 Samedi, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10] — Tout le jour en armes à Montlhery.

11 Lundi — Disner, souper et giste à Essones lez Corbeil.

[12 Mardi, 13, 14, 15] — Sejour à Essones lez Corbeil.

16 Samedi — Tout le jour à Essones lez Corbeil.

[17 Dimanche, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25] — Sejour à Essones lez Corbeil, — y ot plusieurs manouvriers ouvrant en une riviere.

26 Mardi — Mons. disner, souper et giste à Estampes.

[27 Mercredi, 28] — Tout le jour à Estampes.

29 Vendredi — Boire à Estampes, — souper et gister à Meaux.

30 Samedi — Disner, souper et giste à Chartres.

31 Dimanche — Disner à Chartres, — souper et giste à Bonneval.

NOVEMBRE.

1 Lundi — Mon dit seigneur en armes, — boire à Bonneval, — disner à Cloye, — souper et giste à Vandosme.

2 Mardi — Disner, souper et gister à Tours en Tourayne.

3 Mercredi — Tout le jour à Tours.

4 Jeudi — Boire à Tours, — disner à Boloy, — souper et giste à Vandosme.

[5 Vendredi, 6] — Sejour à Vandosme.

7 Dimanche — Disner à Cloye, — souper et gister à Bonneval.

8 Lundi — Disner à Bonneval, — souper et gister à Chartres, — y vint de Bonneval la reyne de France.

[9 Mardi, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21] — Sejour à Chartres.

22 Lundi — Boire à Chartres, — disner à Saint Arnoul, — souper et giste à Montlehery.

23 Mardi — Disner à Villeneufve près de Paris, — souper et gister à Montlehery.
24 Mercredi — Tout le jour à Montlehery.
25 Jeudi — Boire à Montlehery, — disner à Saint Arnoul, — souper et gister à Galardon.
[26 Vendredi, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Chartres.

DÉCEMBRE.

1 Mercredi — Mons. tout le jour à Chartres.
2 Jeudi — Boire à Chartres, — souper et gister à Boves.
3 Vendredi — Boire à Boves, — souper et gister à Puiset en Beauce.
4 Samedi — Disner, souper et gister à Yeuvre le Chastel.
5 Dimanche — Boire à Yeuvre, — souper et giste à Beaumont le Bois.
6 Lundi — Disner, souper et gister à Chasteau Landon.
7 Mardi — Disner, souper et giste à Ferrieres.
8 Mercredi — Disner, souper et giste à Courtenay.
9 Jeudi — Disner, souper et giste à Joigny.
[10 Vendredi, 11] — Tout le jour à Joigny.
12 Dimanche — Disner à Joigny, — souper et gister à Aucerre.
[13 Lundi, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20] — Sejour à Aucerre.
21 Mardi — Boire à Aucerre, — souper et gister à Chablyes.
22 Mercredi — Boire à Chablyes, — souper et gister à Chaourse le Chastel.
23 Jeudi — Boire à Chaourse, — souper et gister à Troies en Champaigne.
[24 Vendredi, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Vendredi] — Sejour à Troies en Champaigne.

ANNÉE 1418.

Pâques, 27 mars.

Suite et fin du compte de Jehan de Velery, maistre de la Chambre aux deniers. Du 1er janvier à fin juin. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1589, vol. in-fol. de 180 fol. parch., du fol. 136 r° à 188 r°. — Copie, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LV, fol. 237.) — Le compte de Jehan de Velery s'arrête à fin juin 1418. — Contrôles de la dépense de l'hôtel du duc. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 332, reg. in-fol. de 84 fol. papier, non paginé; — *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LV, fol. 271-272, t. XXI, fol. 52.) — Ce dernier compte a été rendu par Jehan de Velery, compte qui n'est plus aux originaux.

JANVIER.

[Tout le mois] — Mons. le duc, mons. le conte de Saint Pol, à tous leurs estats. — sejour à Troies en Champaigne.

23 Dimanche — Mons. donne à disner aux ambassadeurs d'Espaigne.

Despence du moys, comprins les gaiges, IImVIcLXXIII l. II s. I d. t.

FÉVRIER.

[Tout le mois] — Mon dit seigneur sejour à Troies en Champaigne.

2 Mercredi — A Troies, — disnerent avec mons. aucuns ambassadeurs de madame de Hainau qui estoient venuz devers mon dit seigneur.

Somme de la despence du dit moys, comprins les gaiges, IImIIIcIIIIxxIII l. VI s. x deniers tournois.

MARS.

[Tout le mois] — Sejour à Troies en Champaigne.

9 Mercredi — Mons. donne à disner aux evesques de Langres, Troyes, Arras, Chalon, à des abbés, à des gens d'esglise, à plusieurs bourgois et conseillers des dites villes et de Provins.

15 Mardi — A Troies..... se trouverent les ambassadeurs de Bretaigne au nombre de XVI chevaulx.

17 Jeudi — A Troies..... les dits ambassadeurs s'y trouvent, [et y sejournent jusqu'au V avril suivant aux despens de monseigneur].

26 Samedi — A Troies..... se trouvent les ambassadeurs de Portugal auxquels mons. donne à disner ce jour.

27 Dimanche, jour de Pasques charnels — A Troies..... mons. traite l'archevesque de Sens, plusieurs chevaliers et escuiers, les ambassadeurs de Bretaigne et du Languedoc.

29 Mardi — A Troies..... furent faicts jeux de la Resurrection de Nostre Seigneur devant la royne, mon dit seigneur, le conte de Saint Pol, etc.

Somme de la despence du dit moys, comprins les gaiges, II^{m}VI^{c}L l. XV s. I denier tournois.

AVRIL.

[1 Vendredi, 2] — Sejour à Troies.

3 Dimanche — Troies, — les ambassadeurs de Portugal disnerent avec mon dit seigneur le duc, mons. de Saint Pol et tout leur estat.

4 Lundi — Tout le jour à Troies.

5 Mardi — Disner à Troies, — souper et gister à Bar sur Seine.

6 Mercredi — Disner à Bar sur Seine, — souper et gister à Chastillon sur Seine, — et y ot prelat et chapelains pour la solemnité de Nostre Dame.

7 Jeudi — Disner à Chatillon, — souper et gister à Villaines.

8 Vendredi — Furent avec plusieurs chevaliers et ecuyers disner à Chanceaux, — souper et gister à Dijon, où ils demoureront jusqu'au XXIVe du mois apres disner, — madame la duchesse, madame de Guienne et d'Osteriche, mes damoiselles Anne et Agnez de Bourgongne, à tous leurs estats, y estoient et demoureront pendant tout ce temps.

[9 Samedi, 10, 11, 12] — Sejour à Dijon.

13 Mercredi — Tout le jour à Dijon, — mons. fut chasser, et fit son assemblée au Pont de Norges.

14 Jeudi — Tout le jour à Dijon, — vinrent devers mons. au soupper les cardinaux des Ursins et de Saint Marc, ambassadeurs du pape, à LXXVI che-

vaulx, lesquels cardinaulx et tous leurs estats furent aux despens de mon dit seigneur à Dijon, jusqu'au XVIIIe inclusivement.

15 Vendredi — Tout le jour à Dijon.

16 Samedi — Tout le jour à Dijon, — mons. donne à disner aux dits cardinaux et à plusieurs aultres prelats et estrangiers.

[17 Dimanche, 18] — Sejour à Dijon.

19 Mardi — Tout le jour à Dijon, — Mes dits seigneurs et dames, furent chasser et firent l'assemblée de la chasse au pont de Norges.

[20 Mercredi, 21] — Tout le jour à Dijon.

22 Vendredi — Mons. fit chasser et fit faire l'assemblée de la chasse à Messigny, — giste à Dijon.

24 Dimanche — Mes dits seigneurs et dames de Bourgongne, de Guienne et de Saint Pol, — disner à Dijon, — soupper et gister à Rouvre.

25 Lundi — [Les mêmes], — disner à Ville soubs Givry, — gister à Rouvre.

26 Mardi — Disner à Rouvre, — souper et giste à Dijon.

27 Mercredi — [Les mêmes], — tout le jour à Dijon.

28 Jeudi — Mons. et madame, mesdames de Guienne et d'Osteriche, mes damoiselles et mons. de Saint Pol, — disner au pont de Norges, — souper à Dijon.

29 Vendredi — Mons. le duc et mons. de Saint Pol, — disner à Dijon, — souper et gister à Mirebel, avec partie du commun du duc.

30 Samedi — Disner à Thalemer, — souper et gister à Gray sur Saone, — ce jour les dames et damoiselles apres avoir disné à Dijon, où fut tout le jour partie du commun, furent souper et gister à Rouvre.

La despence du mois est de II^mCLIII l. XIIII s. VI d. t.

MAI.

1 Dimanche — Tout le jour à Gray sur Saosne.

2 Lundi — Tout le jour à Gray sur Saosne.

3 Mardi — Disner à Gray, — gister à Gy l'Archevesque, — ce jour mes dames furent chasser et disner à Espoisses.

4 Mercredi — Disner à Fondremant, — souper et gister à Rougemont.

5 Jeudi — Mons. entend le service divin et disne à Rougemont, — soupe et giste à l'Isle sur le Doubs.

6 Vendredi — Boire à l'Isle sur le Doubs, — disner, souper et gister à Montbeliard, où vinrent plusieurs chevaliers et escuiers.

[7 Samedi, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14] — Sejour à Montbeliard.

15 Dimanche — Tout le jour à Montbeliard, — mons. donne à disner aux ducs de Bavieres et de Brighe, à l'archevesque de Besançon, à divers chevaliers, escuiers, gens d'esglise et estrangiers.

[16 Lundi, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25] — Sejour à Montbeliard.

26 Jeudi — Montbeliard, — mons. traite au disner les marquis de Bade et de Rothelin, le conte de Berthole, trois ambassadeurs du roy de Bahaigne, et au souper le duc Jehan de Bavieres et aultres.

[27 Vendredi, 28] — Sejour à Montbeliard.

29 Dimanche — Disner à Montbeliard, — souper et gister à Villers Cessey.

30 Lundi — Mon dit seigneur et mons. de Saint Pol, — disner à Villers Cessey, — souper et gister à Fondremant.

31 Mardi — Disner à Gray, — souper et gister à Mirebel sur Beze.

JUIN.

1 Mercredi — Mon dit seigneur et mons. de Saint Pol, — boire à Mirebel sur Beze à tout leur estat, — disner, souper et gister au pont de Norges.

2 Jeudi — [Les mêmes], — tout le jour à Rouvre.

[3 Vendredi, 4] — Sejour à Rouvre.

5 Dimanche — Disner à Rouvre, — souper et gister à Dijon.

6 Lundi — Tout le jour à Dijon.

7 Mardi — Tout le jour à Dijon, — mons. fit les nopces de Jehan des Veaux, son varlet de chambre, — et s'y trouverent le conte de Cardome et un autre ambassadeur d'Allemaigne et aultres.

8 Mercredi — Tout le jour à Dijon, — mons. fut chasser et fit son assemblée au pont de Norges.

[9 Jeudi, 10, 11] — Sejour à Dijon.

12 Dimanche — Disner à Dijon, — souper et gister à Vantoux.

13 Lundi — Ce jour mes dits seigneurs et dames, — chassier et disner à Chaignay, — et se fit l'assemblée ou bois de Chaignay, — souper et gister à Courtivron.

14 Mardi — Tout le jour à Courtivron.

15 Mercredi — Mes dits seigneurs et dames, — souper et gister à Aignay, — et ce jour mons. fut chassier et se fit l'assemblée à la fontayne du bois.

16 Jeudi — Boire à Aignay, — disner à Aisey le Duc, — souper et gister à Chastillon sur Saine.

[17 Vendredi, 18] — Sejour à Chastillon sur Saine.

19 Dimanche — Tout le jour à Chastillon, — mons. fit les nopces de Jehan Vignier, son huissier d'armes et varlet de chambre.

20 Lundi — Tout le jour à Chastillon sur Saine.

21 Mardi — Mes dits seigneurs et dames, — chassier et firent la disnée à Maisey, — partie aux despens de mons. de Chasteauvillain, — souper et giste à Chastillon sur Saine.

22 Mercredi — Mes dits seigneurs et dames, — à la chasse, et firent l'assemblée ou bois près de Villette, — disner à Villette, — souper et giste à Chastillon sur Saine.

23 Jeudi — Mons. disner à Chastillon sur Saine, — souper et giste à Mussy l'Evesque.

24 Vendredi — Tout le jour à Mussy l'Evesque.

25 Samedi — Disner à Polisy, — souper et giste à Bar sur Saine.

26 Dimanche — Disner à Bar sur Saine, — souper et gister à Troies.

[27 Lundi, 28, 29] — Sejour à Troies.

30 Jeudi — Tout le jour à Troies, — mons. fit les nopces de Gillet, son queux, — où il ot plusieurs chevaliers et escuiers, dames, damoyselles et bourgoises aux despens de mon dit seigneur.

Somme de la despence du dit moys, ii^{m}v^{c}xliii l. i s. vii deniers tournois.

JUILLET.

1 Vendredi — Mons. et mons. de Saint Pol, à tous leurs estats, — tout le jour à Troies.

2 Samedi — Tout le jour à Troies.

3 Dimanche — Tout le jour à Troies, — vinrent au souper devers mon dit seigneur, messire Jehan de Luxembourg, les seigneurs de Fosseux, de Humbercourt et plusieurs aultres capitaines de Picardie.

[4 Lundi, 5, 6, 7] — Sejour à Troies.

8 Vendredi — Mons. et mons. de Saint Pol, à tous leurs estats et en armes, — disner à Troies, — souper et gister à Marrigny en Champaigne.

9 Samedi — [Les mêmes], — disner et gister à Nogent sur Saine.

10 Dimanche — [Les mêmes], — en armes, — disner à Nogent, — souper et gister à Provins.

11 Lundi — Tout le jour à Provins, — et ce jour donna mons. à disner à plusieurs bourgois de bonnes villes de Paris, Troies, Chartres et aultres.

12 Mardi — [Les mêmes], — accompaignez de plusieurs chevaliers et escuiers estans en armes, — boire à Provins, — disner et gister à Nangis.

13 Mercredi — [Les mêmes], — boire à Nangis, — souper et giste à Brie Conte Robert, tous en armes.

14 Jeudi — [Les mêmes], en armes, — boire à Brie Conte Robert, — disner, souper et gister à Paris, où ils demourerent à tous leurs estats, avec mons. de Novailles, plusieurs chevaliers et escuiers jusqu'au xxvii[e] de novembre suivant. [Archambaud de Foix les avait rejoints à Brie-Comte-Robert.]

[15 Vendredi, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28] — Sejour à Paris.

29 Vendredi — Mons. gister à l'ostel neuf prez Saint Pol, à Paris.

30 Samedi — Mes dits seigneurs tout le jour à Paris.

31 Dimanche — Mes dits seigneurs disner à Saint Denys en France, — souper et giste à Paris.

AOÛT.

[Tout le mois — Le duc sejourne à Paris.]

Le Lundi xxii[e] aout, y ot partie des communes de Paris qui vindrent devers mon dit seigneur le duc.

30 Mardi — Plusieurs de l'Université et bourgois de Paris furent devers mons. le duc, ainsi que les cardinaux de Saint Marc et des Ursins.

SEPTEMBRE.

[Tout le mois] — Mons. sejour à Paris.

13 Mardi — Mons. disner au pont de Charenton, — où se trouverent les ducs de Bretaigne, d'Alençon, les cardinaux des Ursins et de Saint Marc,

les evesques de Therouanne, d'Arras, de Bayeux et aultres, mons. de Saint Pol, mons. Charles de Bourbon, mons. de Novailles et plusieurs aultres seigneurs, chevaliers et escuiers, et gens du conseil du roy, bourgois et marchands de Paris, tous aux despens de mon dit seigneur, qui revint avec mons. de Saint Pol gister à Paris.

16 Vendredi — Mons. et mons. de Novailles avec partie de leur estat, — disner aux despens du roy à Saint Maur les Fossez, — giste à Paris.

23 Vendredi — Tout le jour à Paris, — souper donné à Richard, frere le duc de Bretaigne, et à plusieurs aultres.

OCTOBRE.

[Tout le mois] — [Le duc séjourne à Paris, sans aucune sortie.]

NOVEMBRE.

1 Mardi — Mons. tout le jour à Paris.

2 Mercredi — Tout le jour à Paris, — y ot ce jour prelats et chapelains pour la solemnité de la feste du jour des Morts.

[3 Jeudi, 4, 5, 6, 7, 8, 9] — Sejour à Paris.

10 Jeudi — Tout le jour à Paris, — en la compaignie du duc de Bourbon.

[11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23] — Sejour à Paris.

24 Jeudi — Mons., mons. de Saint Pol, et tous leurs estats, mons. de Novailles, plusieurs chevaliers et escuiers, — disner à Saint Denys, — souper et gister à Pontoise.

[25 Vendredi, 26] — [Les mêmes], — tout le jour à Pontoise.

27 Dimanche — [Les mêmes], — giste à Paris.

28 Lundi — [Les mêmes], — à Pontoise tout le jour.

[29 Mardi, 30] — Sejour à Pontoise.

DÉCEMBRE.

[Du 1 Jeudi, premier jour de decembre au Mercredi XXVIII] — Mon dit seigneur et les chevaliers, — sejour à Pontoise.

29 Jeudi — Boire à Pontoise, — souper et gister à Beauvais.

30 Vendredi — Tout le jour à Beauvais.

31 Samedi — Tout le jour à Beauvais.

ANNÉE 1419.

Pâques, 16 avril.

Contrôle de la dépense de l'hôtel du duc, du 1er janvier au 2 octobre 1419. (Original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 334, registre pap. in-fol. de 49 fol. non paginé; — Copie, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LV, fol. 296, t. XXI, fol. 52.)

JANVIER.

1 Dimanche — Mon dit seigneur, mons. de Saint Pol, à tous leurs estats, accompaignez de mons. de Novailles et de plusieurs aultres chevaliers et escuiers, — tout le jour à Beauvais.

2 Lundi — [Les mêmes], — tout le jour à Beauvais, — mons. donne à disner à plusieurs ambassadeurs, seigneurs de parlement, bourgois de Paris et aultres estrangiers.

[3 Mardi, 4, 5] — [Les mêmes], — tout le jour à Beauvais.

6 Vendredi — [Les mêmes], — à Beauvais, — y ot prelat et chapelains pour la solempnité du jour de l'Apparicion de Nostre Seigneur, mais l'on ne souppa point en sale et ne fit on aucune livrée de cuisine.

[7 Samedi, 8] — [Les mêmes], — tout le jour à Beauvais.

9 Lundi — [Les mêmes], — tout le jour à Beauvais, — on ne souppa point en sale et ne se fit nulle livrée de cuisine.

[10 Mardi, 11, 12] — Sejour à Beauvais.

13 Vendredi — Mes dits seigneurs, mons. de Novailles, plusieurs escuiers en armes, — boire à Beauvais, — disner, souper et gister à Beaumont sur Oise.

14 Samedi — [Les mêmes], — tout le jour à Beaumont sur Oise.

15 Dimanche — Boire à Beaumont, — giste à Gonesse.

16 Lundi — Boire à Gonesse, — souper et gister à Lagny sur Marne.

[17 Mardi, 18, 19] — Sejour à Lagny sur Marne.

20 Vendredi — Boire à Lagny, — disner à Chaumes en Brye, — où se partit mons. de Saint Pol de sa compaignie, pour aler en garnison à Paris.

21 Samedi — Tout le jour à Chaumes en Brye.

22 Dimanche — Disner, souper et giste à Provins.

[Le reste du mois] — Sejour à Provins.

FÉVRIER.

1 Mercredi — Mons. le duc tout le jour à Provins.

2 Jeudi — Tout le jour à Provins, — mons. donne à disner à quatre capitaines et leurs gens et à plusieurs gentilshommes et estrangiers nouvellement venus de la garnison de Rouen.

[3 Vendredi, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13] — Sejour à Provins.

14 Mardi — Tout le jour à Provins, — mons. traita au souper madame de Bourbon, Charles son fils, mademoiselle de Bourbon et plusieurs autres dames et damoiselles.

19 Dimanche — Tout le jour à Provins, — mon dit seigneur fit un nouveau chevalier, lequel disna avec lui et plusieurs autres estrangiers.

[Le reste du mois] — Sejour à Provins.

MARS.

[Tout le mois] — Mons. le duc sejourne à Provins.

19 Dimanche — Mons. fit chevalier messire Ferrando de Sarabya, capitaine estrangier, auquel et à tous ses compaignons il donna à disner.

AVRIL.

[Tout le mois] — Mons. le duc sejourne à Provins.

6 Jeudi — Provins, — Charles de Bourbon avec mon dit seigneur.

11 Mardi — Mons. donne à disner à un evesque et à d'autres ambassadeurs d'Escoce.

12 Mercredi — Tout le jour à Provins, — mons. traite deux autres evesques avec les dits ambassadeurs d'Escoce et ceux de Bretaigne.

14 Vendredi — Tout le jour à Provins, — avec les ambassadeurs d'Escoce s'y trouverent ceux de Savoye.

16 Dimanche, jour de Pasques — Tout le jour à Provins, — furent au disner le prelat, les chapelains et toute l'ecurie de mons., — et donna ce jour

à disner à un evesque d'Escoce et autres ambassadeurs d'Escoce, et à plusieurs ambassadeurs tant de Paris comme d'ailleurs.

24 Lundi — Provins, — mons. traite les ambassadeurs de Savoye.

30 Dimanche — Tout le jour à Provins, — mon dit seigneur fit faire les nopces de Jacot du Boys, son fruittier.

MAI.

1 Lundi — Mons. tout le jour à Provins.

[2 Mardi, 3, 4, 5, 6, 7] — Sejour à Provins.

8 Lundi — Provins, — se partirent les ambassadeurs d'Escoce et de Savoye.

[9 Mardi, 10] — Tout le jour à Provins.

11 Jeudi — Tout le jour à Provins, — mons. donne à souper au conte de Warvic et aultres ambassadeurs d'Angleterre.

[12 Vendredi, 13] — Tout le jour à Provins.

14 Dimanche — Tout le jour à Provins, — y fut tout le jour un ambassadeur de Bretaigne aux despens de mon dit seigneur.

[15 Lundi, 16, 17, 18, 19, 20, 21] — Sejour à Provins.

22 Lundi — Tout le jour à Provins, — y vinrent les ambassadeurs de Bretaigne et de la ville de Paris.

23 Mardi — Tout le jour à Provins, — mons. traite les ambassadeurs de Bretaigne et de la ville de Paris.

24 Mercredi — Tout le jour à Provins, — les ambassadeurs de Bretaigne et de la ville de Paris aux despens de monseigneur.

25 Jeudi — Tout le jour à Provins, — vinrent devers mons. plusieurs chevaliers, escuiers et capitaines de gens d'armes et le conseil du roy; — ce jour se partirent les ambassadeurs de Bretaigne et de la ville de Paris.

26 Vendredi — Mons. à tout son estat, en la compaignie du roy, avec les chevaliers et escuiers, — disner à Provins, — souper et gister à Chaumes en Brye.

27 Samedi — Boire à Chaumes en Brye, — souper et giste au bois de Vincennes en la compaignie du roy et de la reyne.

28 Dimanche — Mons. à tout son estat, — boire au bois de Vincennes en la compaignie du roy et de la reyne, — souper et gister à Pontoise.

29 Lundi — Tout le jour à Pontoise.

30 Mardi — Boire à Pontoise, — disner aux tentes lez Meullant, où il ot grant desroy pour la convention et assemblée illec faicte entre la reyne et mon dit seigneur et les Anglois, — souper et giste à Pontoise.

31 Mercredi — Tout le jour à Pontoise.

JUIN.

1 Jeudi — Mons., mons. de Saint Pol, mons. de Novailles et leur suite, — boire à Pontoise, — disner aux tentes lez Meullant pour l'assemblée, où il ot grant desroy, pour la convention illec faicte entre la reyne, madame Catherine, mons. et le roy d'Angleterre.

[2 Vendredi, 3] — Tout le jour à Pontoise.

4 Dimanche — [Les mêmes], — tout le jour à Pontoise, y ot prelat, chappelains et grant desroy pour la solempnité du jour de Penthecoste.

5 Lundi — Tout le jour à Pontoise, — mons., le conte de Saint Pol, mons. de Bourbon et mons. de Novailles boire le matin à Pontoise, — disner aux tentes à Meullant, — et y ot plusieurs chevaliers et escuiers et autres en la compaignie illec ordonnée estre faite entre la reyne et mons. avec le roy d'Angleterre.

[6 Mardi, 7, 8, 9, 10, 11, 12] — Tout le jour à Pontoise.

13 Mardi — Tout le jour à Pontoise, — [même desroy à Meulan], — et il ot tres grant desroy pour la convention faicte illec entre la royne, mons. et le roy d'Angleterre.

[14 Mercredi, 15] — Tout le jour à Pontoise.

16 Vendredi — Pontoise, — [pareil disner et desroy à Meulan].

[17 Samedi, 18, 19, 20, 21] — Tout le jour à Pontoise.

22 Jeudi — Pontoise, — [mons. disner à Meulan, pareil desroy].

[23 Vendredi, 24, 25, 26, 27, 28, 29] — Tout le jour à Pontoise.

30 Vendredi — Mons. disner à Meullant [pareil desroy], — giste à Pontoise.

JUILLET.

[1 Samedi, 2, 3, 4, 5, 6] — Mons. sejour à Pontoise.

7 Vendredi — Mons., mons. de Saint Pol, avec les chevaliers et escuiers en armes, disner au pont de Charenton, — souper et gister à Corbeil, —

mons. Charles de Bourbon et aucuns ambassadeurs de Bretaigne à Pontoise.

8 Samedi — Tout le jour à Corbeil, — mons. alla vers le dauphin parler et besoigner à luy prez Poillez les Meleun.

9 Dimanche — A Corbeil, — vinrent devers mons., l'evesque de Saint Pol, de Lyon, le chancelier de Guienne, mons. Tanneguy du Chastel, Barbazan, Loys d'Ecourail et plusieurs autres ambassadeurs du dauphin.

10 Lundi — Tout le jour à Corbeil.

11 Mardi — Corbeil, — fut mons. à Poillez le Fort vers mons. le dauphin, pour traitier de la paix, — et il ot grant desroy pour grant partie des gens de mons. le dauphin, qui furent illec partie au depens de mons. le duc, — giste à Corbeil.

[12 Mercredi, 13] — Sejour à Corbeil, — s'y trouve mons. le dauphin.

14 Vendredi — Corbeil, — tout le jour fut le conseil de mons. le dauphin, — se partit ce jour de Pontoise mons. Charles de Bourbon vers mons. à Corbeil.

15 Samedi — Tout le jour à Corbeil.

16 Dimanche — Disner à Corbeil avec mons. de Bourbon, — soupper et giste à Saint Denys en France.

17 Lundi — Mons., mons. de Saint Pol et mons. de Novailles, — disner à Saint Denys, — souper et gister à Pontoise, en armes.

[18 Mardi, 19, 20, 21, 22] — Sejour à Pontoise.

23 Dimanche — Disner à Pontoise, — soupper et giste à Saint Denys.

[24 Lundi, 25, 26, 27, 28, 29, 30] — Sejour à Saint Denys.

31 Lundi — Disner, soupper et giste à Laigny sur Marne.

AOÛT.

1 Mardi — Mons. tout le jour à Laigny sur Marne.

2 Mercredi — Tout le jour à Laigny sur Marne.

3 Jeudi — Tout le jour à Laigny sur Marne.

4 Vendredi — Tout le jour à Laigny sur Marne.

5 Samedi — Tout le jour à Laigny sur Marne.

6 Dimanche — Tout le jour à Laigny sur Marne, — mons. de Saint Pol se partit pour aller en garnison à Paris.

IMPRIMERIE NATIONALE.

7 Lundi — Mons. disner à Laigny, — soupper et giste à Coulommiers.
8 Mardi — Disner à Coulommiers, — soupper et giste à Provins.
9 Mercredi — Disner à Provins, — soupper et giste à Nogent sur Saine.
10 Jeudi — Disner à Nogent, — soupper et giste à Marrigny en Champaigne.
11 Vendredi — Boire à Marrigny le matin, — disner au grant Paveillon, — soupper et giste à Troies.
12 Samedi — Tout le jour à Troies.
13 Dimanche — Tout le jour à Troies.
14 Lundi — Tout le jour à Troies, — y ot les ambassadeurs de mons. le dauphin et du duc de Bretaigne.
[15 Mardi, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25] — Sejour à Troies.
26 Samedi — Mons. chacer à Prugny, — gister à Troies.
27 Dimanche — Tout le jour à Troies.
28 Lundi — Disner à Troies, — giste à Marrigny en Champaigne.
29 Mardi — Boire à Marrigny, — giste à Bray sur Saine.
30 Mercredi — Tout le jour à Bray sur Saine.
31 Jeudi — Tout le jour à Bray sur Saine, — y vinrent le sire d'Ecourilles et aultres ambassadeurs du dauphin.

SEPTEMBRE.

1 Vendredi — Tout le jour à Bray sur Saine, — vinrent trouver mons., messire Tanneguy du Chastel et plusieurs aultres en sa compaignie, tous ambassadeurs de mons. le dauphin.
2 Samedi — Mons. et les dits ambassadeurs à Bray sur Saine, — douze des femmes de madame Katerine de Bourgoingne furent ce jour à Troies aux despens de mon dit seigneur.
3 Dimanche — Tout le jour à Bray sur Saine.
4 Lundi — Tout le jour à Bray sur Saine, — vinrent les ambassadeurs de mons. le dauphin et ceux de la ville de Paris.
5 Mardi — Tout le jour à Bray sur Saine.
6 Mercredi — Tout le jour à Bray sur Saine.
7 Jeudi — Tout le jour à Bray sur Saine.
8 Vendredi — Tout le jour à Bray sur Saine.
9 Samedi — Tout le jour à Bray sur Saine.

10 Dimanche— Mons. le duc de Bourgongne, accompaigné de Charles mons. de Bourbon, mons. de Novailles, et plusieurs chevaliers et escuyers, — boire à Bray sur Saine, — disner à Montereau où fault Yonne, ouquel lieu mon dit seigneur fut traytrusement occis et murdry. Et ce jour, grant desroy, pour cause du trespassement de mon dit seigneur.

11 Lundi — Retournerent de Montereau au dit lieu de Troies, où estoient restez, par ordre de mon dit seigneur, son commun et plusieurs de ses officiers malades, avec les damoiselles de Katerine de Bourgoingne, plusieurs des officiers et serviteurs de feu mon dit seigneur.

15 Vendredi — Les officiers et tout le commun se partirent de Troies après disner, — furent souper à Bar sur Saine.

16 Samedi — Furent à Chasteillon, — et ce jour y ot un capitaine accompaigné de dix hommes d'armes, pour aydier à conduire et mener les bagues et besoignes de feu mon dit seigneur vers madame la duchesse.

18 Lundi — Le commun de mon dit feu seigneur, — disner à Chasteillon, — giste à Villaines en Duesmois.

19 Mardi — Boire à Villaines en Duesmois, — giste à Chanceaux.

20 Mercredi — Boire à Fromenteau, — disner à Dijon devers madame la duchesse.

21 Jeudi — Vinrent à Dijon les gens du sire de Novailles, messire Jehan de Chaux, etc.

OCTOBRE.

2 Lundi — Fut donné congié à tous les dits officiers et commun de feu mon dit seigneur, et l'hostel rompu de tous points.

TROISIÈME PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTES.

DOCUMENTS ET NOTES.

ANNÉE 1363.

[Le premier compte rendu par Huet Hanon, nommé receveur général lorsque Philippe le Hardi, duc de Touraine, prit la lieutenance du duché de Bourgogne, manque aux archives de la Côte-d'Or. Mais Pérard en avait pris un extrait que lui avait communiqué M. d'Herouval. Il s'en trouve une copie dans les papiers de dom Aubrée.]

[En voici le titre :]

« Compte de nous, Philippe, fils de roy de France, duc de Touraine, lieutenant de monseigneur le roy ès parties de la duché de Bourgoigne, en la province de Lyon, des receptes et mises faites par nous à cause de la dite lieutenance, du XXVIIe jour de juing mil CCC LXIII, que monseigneur le roy nous ordonna son lieutenant ès parties de la duché de Bourgoigne, jusqu'au premier jour de may mil CCC LXVII ensuivant, la ditte recepte et despense faitte par Huet Hanon, receveur général de nos dittes finances. » (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 55-69.)

[Dom Plancher, qui avait connu ce document, a publié les pièces principales qu'il renferme.]

JUILLET 30. — [Tous les vassaux et nobles étaient convoqués à Dijon.]

« Mandement aux prevosts, de par monsieur de Touraine, fil et lieutenant du roy, aux nobles et feaux, que tuit lis nobles et vassaul fuissient à Dijon au XXX juillet, le plus efforciement que il pourrient en chevaulx et en armes. »

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Compte de Guillaume de Clugny, bailli d'Auxois, B 2750.)

[Une première convocation avait été faite le mois précédent, le 20 juin.]

« Pour lettres aux prevots de par mandement de monsieur de Tancarville, du IIII juing M CCC LXIII, pour faire savoir aux prelaz, prieurs, collaiges, notables et à touz les bannerez et nobles accoustumez à mander ès dites prevostez et à toutes les bonnes villes pour estre assemblez à Dijon au mardy XXe juing dessus dit, IIII gros. »

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de l'Auxois, B 2750.)

SEPTEMBRE 27. — [Le duc de Touraine envoie un mandement pour être publié par les

prévots,] «que un chascun du plat pais retrahit son corps et ses biens en forteresses pour faire bon guait et garde en icelles.»

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de Guillaume de Clugny, bailli d'Auxois, B 2750.)

«Le lundy avant la feste de Noel mil CCC LXII, vint en la ville de Villennes, une grand route de gens à armes et archers, jusqu'au nombre de VII^xx chevaux et plus, qui se disoient estre Bretons et Gascons et au roy nostre sire, et de la gent l'Arcepestre, qui lors estoit à siege devant le chastel de Vietaul, et demourerent en la dite ville, le dit lundy, le mardy suivant et le mercredy aprez, jusqu'à heure de midy qu'ils s'en departirent. Et en la dite ville pillerent et roberent chevaulx et aultres biens meubles portables qu'ils pehurent trouver, et les emporterent avec eulx, et y firent grant desgast et occision de bestes grosses et menües, et avec ce vindrent ou belle dou chastel de Villennes, briserent les portes et huisseries des granges et estaubles dou dit belle, et y prindrent plusieurs chevaulx et grant quantitez de blé qu'ils menerent et porterent en la ville et ou dit chastel, assaillirent par trois fois et par trois lieux, à chascune fois de traits d'arcs et d'arbalestes, et en assaillant avec une grant partie d'eulx allerent par devers la cave, qui est hors dou dit chastel, où il avoit six pieces de vin du roy, que le maistre des garnisons avoit envoyées et fait signer pour mener en France pour sa provision, briserent et rompirent l'huisserie de la dite cave, combien que Pierre de Chacenay, chastellain de Villennes, leur dit que les dits vins estoient au roy, lequel n'avoit point de guerre, et que il et li aultres dou chastel deffendirent la dite cave de pierres et de traits tout ce qu'ils pooient, et en ycelle cave prirent et gitterent les dits vins, à poilles, poillons et pots de terre, et respandirent jusqu'à la estimation de neuf muids, mesure de Beaune, etc.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, à son ordre chronologique, d'après un certificat de Nicolas, de Saint-Moris sur Vingeanne, curé de Villennes, et d'Euvrard de Nesle. coadjuteur Me Robert, tabellion de Baigneux.)

«Le 29 septembre 1363, le duc de Touraine partit de Dijon pour aller vers le roy à Reims, et revint à Dijon le 29 octobre suivant. — Il laissa pendant cet intervalle son trésorier, Huet Hanon, en Bourgogne, pour ses affaires. — Le 20 décembre suivant le trésorier, du congé au duc, fut de Dijon à Paris, rendre compte du voyage que le roy venoit de faire à Avignon. Le dit trésorier s'estoit meslé de recevoir et distribuer les finances de Sa Majesté en ce voyage pour Pierre de la Lande, changeur du trésor. Son compte rendu, il revint trouver mon dit seigneur à Dijon. Durant ce temps là, le dit duc estoit allé au comté de Bourgogne et arriva de ceste chevauchée à Dijon, le jour même que le dit trésorier de Paris, savoir le 23 janvier suivant. Le dernier de ce mois, mon dit seigneur partit de Dijon pour aller devant Grandchamp, que ses ennemis tenoient, et laissa le dit trésorier à Dijon pour ses affaires. Le 12 février suivant, mon dit seigneur revint à Dijon et en partit le 2 mars suivant pour aller à Auxonne, et le 25 y manda son dit tré-

sorier. Mon dit seigneur de retour à Dijon du dit Auxonne avec son dit trésorier, en partit le 9 avril suivant pour aller à Beaune, où le XI il manda par devers luy son dit trésorier.»

(Extr. d'un mandement de mon dit seigneur, daté de Beaune, 14 avril 1364. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 69 r°.)

ANNÉE 1364.

Janvier 25. — [Des lettres sont envoyées au seigneur de Noyers, au sujet de la prise de Grandchamp. — Lettres semblables furent portées par Le Borgne de Froideville à Geoffroy du Bouchet, de par monseigneur de Molinot, gouverneur de Bourgogne et de par monseigneur de Touraine, pour l'inviter à venir en aide au duc contre ceux qui avaient pris Grandchamp. Ces lettres, plusieurs fois interceptées, furent à sept reprises portées à une distance de dix-neuf lieues. — Autres lettres du bailli d'Auxois, adressées à Flavigny, Gresigny, Grignon, Montbar, Senailly, Montfort, Bourbilly, Mont-Saint-Jean et Montréal, pour faire envoyer au duc des gens d'armes, des arbalètes et des maçons,] «devant Grandchamp, ou belle duquelle estoit entré mon dit seigneur.»

(*Arch. de la Côte-d'Or,* Compte de l'Auxois, B 2751, cahier de 18 fol.)

[Plusieurs autres places du voisinage étaient également occupées par les ennemis et notamment Bussy-la-Pèle.]

«Despenses et missions pour les gens d'armes que le gouverneur avoit receuz pour mettre le siege devant Bussy, prez Sombernon.»

(*Arch. de la Côte-d'Or,* Compte de l'Auxois, B 2750, cahier de 10 fol.)

Février. — «Soudun de Lestraul, chevalier, quatre autres chevaliers bacheliers, trente et ung escuiers et deux archers à cheval, plus six hommes d'armes ayans servi au comté de Bourgogne, sont, en février 1363 (1364), sous le gouvernement de monseigneur le duc. Le dit Soudun avait v^c livres de rente sur la recepte de Toulouse par don du roy.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 61 v°.)

12. — [Lettre adressée au duc, afin de lui faire savoir que les Bretons et les Gascons qui avaient pris la Charité-sur-Loire, étaient assemblés pour entrer au duché et menaçaient de prendre Châtillon-sur-Seine.]

(*Arch. de la Côte-d'Or,* Comptes de Dimanche de Vitel, receveur général, B 1416, fol. 41 r° et v°.)

20 — [Lettre du bailli d'Auxois au capitaine d'Arcy-sur-Cure, en Auxerrois, pour s'informer comment ceux de la Charité, qui occupaient Chitry «avoient bouté le feu» à Quenne, près Auxerre.]

(*Arch. de la Côte-d'Or,* Compte de l'Auxois, B 2751.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

Mars 30. — [Hugues Aubriot, bailli de Dijon, envoie un message au duc à Châteauvillain,] «contenant certaines nouvelles, qui estoient venues au dit bailli de Robin Canole, qui estoit oultre Loire, à grant foison d'Anglois pour venir ou duché de Bourgoigne.»

(*Arch. de la Côte-d'Or,* B 1416, fol. 42 v°.)

Avril 15. — [Jean de Montagu, sire de Sombernon, nommé capitaine général du duché de Bourgogne, par lettres ducales.]

(*Arch. de la Côte-d'Or,* Compte de Dimanche de Vitel, receveur général, B 1416, fol. 43.)

Mai. — [Le duc Philippe accompagna son frère Charles, lorsqu'il fut sacré roi de France, le 19 mai.]

«Monseigneur le duc jousta à Reims au couronnement du roy.»

(*Arch. de la Côte-d'Or,* B 1416, fol. 71.)

«Le duc avoit à la journée que son pere fut mis en sépulture à Saint Denis en France (7 mai), une robe de quatre garnemens de douze aunes de brunette noire de Douay.»

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, d'après un mandement.)

Juin 28. — [La veille de son départ de Paris, le duc de Bourgogne reçoit deux mille six cent vingt six francs pour cent quarante hommes d'armes qu'il emmène en Normandie pour la défense du royaume.]

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 56 v°.)

Juillet 9. — [Lettre du sire de Sombernon, capitaine général du duché, à Arnaud de Cervolles, qui était à Thil, lui mandant de venir avec ses troupes combattre le comte de Montbéliard, qui devait entrer au duché.]

(*Arch. de la Côte d'Or,* Compte de Dimanche de Vitel, B 1416, fol. 47.)

17. — [Refus du comte de Montbéliard d'accepter la bataille proche Gray, que lui offrit le sire de Sombernon.]

(*Loco citato,* fol. 47.)

23. — «On envoie à Mascon, vers madame de Berry, pour trouver finances, afin de faire sortir du païs les compaignies.....»

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. C, fol. 471, d'après le compte de Thibaud le Fort, châtelain de Semur-en-Auxois.)

Août 5. — «Monseigneur le duc de Touraine estoit au siege devant Couvoy, y commandant les Bretons, auquel fut payé IX^c LX fr.»

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 56 v°.)

25. — «Deffences de par monseigneur le duc à toutes personnes portans armes, d'aller en ayde hors de Bourgongne à peine de punition de corps et de biens.»

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. C, p. 471, d'après le compte de Thibaut le Fort, châtelain de Semur-en-Auxois.)

Septembre 18. — [Trêves accordées au nom du roi entre les gens du duc de Bourgogne et le comte de Montbéliard.]

(*Arch. de la Côte-d'Or,* Compte de Dimanche de Vitel, B 1416, fol. 49.)

17. — [Des mandements du duc sont datés de Bonny-sur-Loire] (*Arch. de la Côte-d'Or,* B 1416, fol. 51 v°),

[et de Gien-sur-Loire] (*Arch. de la Côte-d'Or,* B 1416, fol. 54 v°).

Octobre. — «Au commencement du mois d'octobre 1363, les ennemis du roy vinrent et prirent le fort de Sautrone, situé à une petite lieue de Nolay, pillerent le dit Nolay et les villes voisines. Hemenion de Pomier et ses gens et plusieurs autres gens d'armes se vinrent loger au dit Nolay et y firent un si grand degat et au pais d'environ, qu'il demoura desert.»

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, pas de folio, mais à son ordre chronologique, d'après une lettre de Philippe le Hardi, du 28 janvier 1363 [1364].)

Novembre. — [L'entrée solennelle de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et du duc d'Anjou, a été racontée par dom Plancher, qui a publié (t. III, pr. n° XXI) le texte de la charte qui fut signée le 26 novembre, et le serment fait par le duc de conserver les libertés de la ville de Dijon. Pour ces cérémonies, tous les nobles de la province avaient reçu, dès le 5, l'ordre de se rendre à Dijon,] «le lundy jour de l'octave de la Saint Martin».

(*Arch. de la Côte d'Or,* Comptes de l'Auxois, B 2751.)

Décembre 5. — [Le duc envoie de Dijon à tous les nobles de son duché, l'ordre de se trouver à Vezelay,] «le diemoinge avant Noël».

(*Arch. de la Côte-d'Or,* Comptes de l'Auxois, B 2751.)

30. — [Lettre du duc, donnée à Dijon, fixant à 300 livres la pension de Guy de Pontailler, nommé maréchal de Bourgogne.]

(Compte de Dimanche de Vitel, receveur général. *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1416, fol. 24.)

[On voit dans les comptes, rendus la même année par Huet Hanon, comptes qui n'existent plus en original à Dijon, mais dont on a un extrait (*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 61 v°, 62 r°), que le duc Philippe le Hardi avait à son service en Bourgogne des personnages qui figureront plus tard avec les Grandes Compagnies. Nous avons déjà cité une mention relative au Soudich de Latrau. On lit encore les noms plus ou moins altérés de Roland Polenic, Arnault de Tallebardon, Bernardon de Sola, écuyer, dit le Bour de Montluçon, capitaine du château de la Perrière, Guiot du Pin, Jehan de Cornouaille, Jehan de Saint-Rech, Yvon Lacouet, Emenien de Pommiers qui compose au nom du duc pour la reddition du château de Sautronne moyennant 100 florins de Florence.]

(*Loco citato,* fol. 68 r°.)

«Monseigneur de Montbelliart, gardien du comté de Bourgoingne, mit sus

pluseurs gens d'armes et de compaignie, en 1364, à l'encontre du duc de Touraine, qui adonc et au mois de juillet estoit entré au dit pais de Bourgoingne à grosse route de gens d'armes.»

(Comptes de Guiot Vurry, receveur et trésorier du comté de Bourgogne. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 586.)

[Autres analyses du compte de Dimanche de Vitel, receveur général.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, fol. 23 et 24.)

Fol. 22. — «Les Lombards de Chalon et de Seurre firent present à monseigneur le duc de Touraine, fils du roy et son lieutenant au duché de Bourgogne, à la charge d'avoir confirmation de li lorsqu'il sera duc de Bourgogne, de leurs privilèges, à savoir, ceux de Saint Laurent de Chalon, de 880 florins; et ceux de Seurre de 600 florins.»

Fol. 37. — «L'evesque d'Autun voulut empescher la levée des francs par feu accordés en son diocèse au duc de Touraine. Hugues de Chalon, Jehan de Neufchastel et leurs autres alliez du conté firent la guerre au duché de Bourgogne ne voulans reconnoistre le roy Jehan ny le duc de Touraine son fils, après la mort du duc Philippes.»

Fol. 42. — «En avril 1364, le duc de Touraine retourne de Bourgogne en France vers le roy.»

Fol. 47. — «Lettres du conseil de monseigneur le duc de Bourgogne estant à Dijon, à mon̄ dit seigneur le duc estant en France, 15 juillet 1364.»

Fol. 49. — «Le duc est en Normandie au mois d'aoust.»

«Huet Hanon, tresorier du duc de Bourgogne, partit de Paris le 15 novembre 1364, pour venir vers le duc, et arriva auprès de luy le 22 à Chatillon sur Seine, où le duc estoit venu au devant du conte d'Anjou. Le 15 décembre suivant, le duc, partant de Dijon pour aller à Tournus vers le conte de Savoye, l'y laissa jusqu'au 24. Le 29 le duc le laissa encore à Dijon, en en partant pour aller à Rouvre, jusqu'au 8 janvier suivant qu'il se rendit devers luy à Talent, où mon dit seigneur arriva ce jour mesme, pour de là se rendre à Chatillon sur Seine vers les troupes qu'il avoit mandées. Le 16, le dit tresorier vint rejoindre au dit Chatillon mon dit seigneur de Dijon, où il estoit allé le jour du depart de mon dit seigneur de Talent pour Chatillon, afin d'y attendre le paiement des dites troupes. Le 25, le dit tresorier fut par ordre de mon dit seigneur à Provins, mon dit seigneur estant au siege de Nogent sur Seine et son commun à Villenosse. Le dernier du mois, mon dit seigneur qui estoit venu au dit Provins, l'y laissa pour payer les gens d'armes qui estoient sous son gouvernement et s'en fut à Paris, et le lendemain, le payement fait, le dit tresorier fut après mon dit seigneur.

(Extrait d'un mandement de mon dit seigneur daté de Dijon, le 25 mars 1364. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 69 r°.)

Juin 21. — *Caen.* [Lettre de Bertrand du Guesclin, chambellan du roi, à Aimeri Renout, viconte de Coutances, pour lui enjoindre de payer les gages de son cousin Henri de Thieuville, ainsi que ceux de 25 hommes d'armes et archers de la compagnie du dit chevalier.]

«Bertran du Glaiquin, conte de Longueville, chamberlens du roy notre sire, et son lieutenant es pais de Normandie, à notre bien amé Aymery Renout, viconte de Coustances, ou à son lieutenant, salut. Savoir vous faisons que nous avons receu et retenu aus gaiges du roy notre sire, notre amé et feal cousin messire Henry de Thieuville, chevalier, à vint [cinq] hommes d'armes et archiers de sa compaignie, pour servir notre dit seigneur en ces presentes guerres es dictes parties, et souz notre gouvernement, si vous mandons, commandons et estroitement enjoignons à tantost et sans aucun delay, et sans autre mandement atendre, que sur toute votre recepte tant celle de vicontè que d'imposicions à nous ordenée estre bailliée, pour le dit fait au dit chevalier, pour les gaiges de lui, des gens d'armes et archiers de sa compaignie, pour chascun mois que il aura servi et servira notre dit seigneur, vous li ferez prest et paiement en la manière ordenée; et ce ferez non contrestant que il ne vous apparoisse d'auculne monstre de mandement de tresorier des guerres quelconques assignations faites ou à faire sur votre dite recepte autres mandemenz ou defense faiz par bouche ou autrement, ne autres ordenances ou contraire, car ainssi luy avons accordé et voulons estre fait. Et par rapportant ces presentes ou copie d'icelles, avec lettres de quittance du dit chevalier, toute la somme que ainssi peiée et bailliée luy aurez pour ceste cause, nous voulons vous estre allouée en voz comptes, à rabatre de voz receptes, sans aucun contredit ne dificulté par ledit tresorier ou cellui ou ceulx de qui il appartiendra aus quiex nous mandons par ces presentes et enjoignons estroitement que il le vous allouent et rabatent de vos receptes sans dificulté et au dit tresorier que au dit chevalier pour les gaiges de lui, de ses dites gens d'armes et archiers, en seurplus luy face compte et paiement en la manière que il en apartiendra, au quel nous voulons tout ce que compté, paié et baillié lui aura, lui estre alloué en ses comptes et rabatu de sa recepte de qui il appartiendra. Donné à Caen, souz notre scel, le xxie jour du mois de juing, l'an mil ccc soixante quatre.»

(Original, cabinet de l'auteur. Pièce sur parchemin. Le sceau a été enlevé.)

ANNÉE 1365.

[Acte de foi et hommage rendu à Châtillon par Philippe le Hardi à l'évêque de Langres pour Châtillon-sur-Seine.]

«Philippe, fils de roi de France, duc de Bourgogne, à tous ceux qui ces presentes lettres verront, salut. Sçavoir faisons que ce jourdhuy au chatel de Chatoillon

en la garde robbe de ses chambres, nous avons repris de nostre amé et feal cousin et conseiller l'evesque de Langres et après monseigneur le roy sommes deüement ses hommes de peyne en la ville de Chatoillon sur Seyne et ailleurs, nous devons tenir de luy à cause de son evesché en la manière que nos predecesceurs, ducs de Bourgogne, et specialement le duc Philippes dernierement trespassé, l'ont fait au temps passé, et parceque nostre dit cousin et conseiller, ouquel nous devons faire le dit hommage en certains endroits au dit chatel de Chatoillon, appelé *le Perron*. Il nous plait et voulons que ce que nous avons repris de luy en autre lieu ne luy fasse prejudice, ne à ses successeurs evesques, ne contre eux soit trait à conséquence. Donné au dit chatel de Chatoillon, le dix septiesme jour de janvier, l'an de grace mil trois cens soixante et quatre.»

(*Arch. de la Haute-Marne*, layette 29, liasse 9, n° 6, copie.)

[Le 24 mars, le duc envoie en toute hâte un messager porter des lettres à Jacques de Vienne, étant à Semur,] «contenant qu'il s'en retournast à Dijon, ensemble toutes ses gens d'armes, pour le fait de la prise de Pontoillier, dont nouvelles estoient venues à mon dit seigneur.»

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes généraux, B 1417, fol. 35 v°.)

[C'est à Pontailler que fut pris peu après Jean de Neuchâtel qui s'était lui-même emparé de la ville.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 62 r°, d'après un compte perdu de Huet Hanon.)

[Ce Jean de Neuchâtel fut enfermé à Semur-en-Auxois, dans le château fort. On pratiqua des ouvertures dans la tour Lourdeau pour y faire des fenêtres afin d'y loger ledit prisonnier.]

«Les fers desquels il estoit enferré furent eslargis et remis à la forge parcequ'ils estoient trop estroits.»

(*Arch. de la Côte-d'Or*, B 6205, Comptes de Thibaud le Fort, châtelain de Semur.)

Mai 4. — [Lettres des sires de Voudenay et d'Aigremont adressées au duc à Rouvre.]

«Qu'il fut bien avisé de son corps garder pour aucunes nouvelles qu'ils avoient eus oultre Saone.»

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Compte de Dimanche de Vitel, B 1417, fol. 36.)

Novembre 8. — [Bertrand du Guesclin envoie un exprès à messire Bertignaut (?) et à frère Darrain, à ce qu'ils eussent à quitter la Bourgogne pour s'en aller trouver le pape.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 17 v°, d'après un compte de 1365-1366.)

21. — [Les villes d'Autun et de Flavigny étaient menacées par les ennemis d'être prises par escalade.]

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de Dimanche de Vitel, B 1423, fol. 30.)

23. — [Lettre du gouverneur de Bourgogne au maire de la ville de Chalon, l'invitant à faire bonne garde parce qu'il avait eu avis que les quatre routes voulaient escalader la ville la nuit du 25.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 17-18.)

[Il résulte de ces notes, et de nombreux documents qui ne peuvent trouver place ici, que le comté de Bourgogne n'avait voulu en aucune manière reconnaître l'autorité du roi Jean, ni celle de son lieutenant Philippe le Hardi, duc de Touraine, après la mort de Philippe de Rouvre, et que beaucoup de seigneurs de cette province avaient levé l'étendard de la révolte. Si les seigneurs de Neuchâtel furent réduits par les armes, le duc parvint à rattacher à sa cause Jean de Bourgogne, l'un des prétendants, et le dernier descendant mâle des comtes de Bourgogne, issus de Jean de Chalon l'*Antique*, dont le nom reparaîtra plus loin.]

[A Romans, où le roi avait envoyé le duc vers l'empereur, Philippe le Hardi était accompagné de Jean de Bourbon, chevalier, comte de la Marche, qui avait avec lui banneret, trois chevaliers bacheliers et cinq écuyers; de monseigneur Anthoine, sire de Beaujeu, banneret, ayant un chevalier bachelier et quatre écuyers; de Jacques de Vienne, sire de Longvy, banneret, avec deux chevaliers bacheliers et huit écuyers; de Jean de Montagu, sire de Sombernon, chevalier bachelier, avec deux écuyers; de Eudes de Grancey, sire de Pierrepont, chevalier banneret, avec un chevalier bachelier et deux écuyers; du sire de Couches, chevalier banneret, ayant un chevalier bachelier et deux écuyers; de Hugues, sire de Rigny, chevalier bachelier, avec un autre bachelier et deux écuyers; de Jean de Crux et de Philippe de Jaucourt, chevaliers bacheliers avec deux écuyers.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 62 r° et v°, d'après le compte perdu de Huet Hanon.)

[Extraits du compte de Dimanche de Vitel, receveur général du duché.]

(*Arch. de la Côte-d'Or*, B 1417.)

Fol. 31. — «Lettre du conseil du duc réuni à Dijon par laquelle on lui mande de venir bien saigement à cause des Compagnies qui estoient sur les champs.»

Fol. 32. — «Tous les nobles du bailliage d'Auxois mandés pour se trouver vers le duc aux octaves de la Saint Martin 1365, pour entrer en sa foy.»

Fol. 35. — «Assemblée de plusieurs vassaux du duché à Chatillon sur Seine, auquel jour ils estoient mandés de se trouver.»

Fol. 41. — «Le parlement de Beaune ne fut tenu cette année.»

«Dans les comptes de Guillaume de Clugny, bailli d'Auxois pour cette année (*Arch. de la Côte-d'Or*, B 2752), on trouve l'etat de la despense faite par Guillaume de Clugny, bailli d'Auxois, pour li et pour les gens estans avec li à Avalon, pour mettre et procurer pain, vin, angins, pierres d'angins et chartons, pour mesner au siege de Visineul, auquel vacqua le ditz bailli dois le dimoinge après la Saint Luc mil ccc LXIIII jusqu'au mercredi avant la Toussaint ensuyant.....»

Décembre 4. — «Le gouverneur fait avertir le capitaine de Vergy que les ennemis vouloient eschialer le chateau de Vergy.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 18 r°.)

Mars. — *Dijon*. [Lettre de rémission de Philippe le Hardi en faveur de Renaud de Montbellet, qui s'était emparé de la forteresse de Segey.]

«Phelippe, filz de roy de France, duc de Bourgoingne, lieutenant de monseigneur le roy en la province de Lyon, savoir faisons à touz presens et avenir que comme messire Regnaut de Montbelot, chevalier, seigneur de Joncey, ait pris ou fait prandre, si comme l'on dit, sur nostre amé et feal messire Jehan de Marzey, chevalier, seigneur de Segey, la forteresse de Segey tenue de nous en fié, nous, à la supplicacion de nostre chier et bien amé monseigneur Amenion de Castelpers, chevalier, qui nous a promis et accordé rendre à nous ou à nostre certain mandement la dite forteresse, laquelle est à present en la main au dit messire Regnaut, en tant comme au dit monseigneur le roy et en nous est, avons quittié et pardonné, et remis, quittons, remettons et pardonnons par la teneur de ces lettres, de grace especial et de l'auctorité de monseigneur le roy, dont nous usons à present, la dite prise avec toute peine criminelle et civile, que pour occasion d'icelle il peut avoir encouru envers monseigneur le roy et envers nous; si donnons en mandement à nostre bailli de Chalon et à tous les autres justiciers du royaume de France presens et avenir, ou à leurs lieutenans, et à chascun d'eulx, si comme à lui appartiendra, que de nostre presente grace il facent et laissent le dit messire Regnaut paisiblement joïr et user, et contre la teneur d'icelle ne le contraingnent, molestent, ou souffrent estre contraint, molesté ou empeschié en corps et en biens, en aucune manière. Et que ce soit ferme chose et estable à touiours, nous avons fait mettre nostre scel à ces lettres, sauf en autre chose le droit du dit monseigneur le roy, le nostre, et l'autrui en toutes. Ce fut fait à Dijon, l'an de grace mil ccc soixante et quatre, au mois de mars.

«Ainsi signé : par monseigneur le duc J. Blanchet.»

(*Bibl.* de la ville de Dijon, fonds Baudot, n° 37, registre original de lettres de rémission de Philippe le Hardi, fol. 5 v°.)

Juin. — *Dijon*. [Lettre de rémission de Philippe le Hardi en faveur de Gilet, de Châteauvillain, valet de Jeanne de Châteauvillain, femme d'Arnaud de Cervolles, l'Archiprêtre, détenu dans les prisons de Semur-en-Auxois pour avoir aidé les Grandes Compagnies qui s'étaient emparées de Villaines-les-Prevôtes.]

«Phelippe, filz de roy de France, duc de Bourgoigne, lieutenant de monseigneur le roy en la province de Lyon, savoir faisons à touz presens et avenir, que comme Gilet, de Chateauvillain, accoutumé varlet de nostre très chier et amée comère, la dame de Chastelvillain, ait esté pour long temps et ancores soit detenu

prisonnier en nos prisons à Semur, pour ce que on li impose avoir esté et demouré de sa volenté avec les ennemis qui n'a gaires ont esté en la forteresse de Villaines les Prevostes, en faignant qu'il feust leur prisonnier, jasoit ce qu'il ne le feust pas, et à yceulx ennemis avoir admené plusieurs choses à eulx necessaires, lesquelles il venoit pranre et achater en nostre ville de Semur et es autres villes et forteresses du pais, et en ce faisant a esté repris et de par nostre dite comère nous ait plusieurs foiz esté escript et supplié comme le dit Gilet l'ait servie par long temps et soit de son païs, et en touz autres cas de bonne renommée et de honneste vie et conversacion, et avec ce ait en noz dites prisons souffert grant pouvreté et mesaises, nous, sur le fait dessus dit, li vousissions faire grace, et avoir de lui pitié et compassion. Nous, pour consideracion des choses dessus dites et pour contemplacion de nostre dite comère, au dit Gilet, ou cas dessus dit, avons quittié, pardonné et remis, quittons, remettons et pardonnons par la teneur de ces lettres, de grace especial et de l'autorité du dit monseigneur le roy dont nous usons à present, les faiz et cas dessus diz, et toute pene corporelle, criminelle et civile, que pour occasion d'iceulx il peut avoir encouru envers le dit monseigneur le roy et envers nous, et le restituons à sa bonne fame et renommée et à ses biens. Si donnons mandement à nostre bailli d'Auxois ou à son lieutenant que le corps dudit Gilet, detenu prisonnier pour la cause dessus dite, il delivre à plain des prisons où il est detenuz et à tous les autres justiciers du dit monseigneur le roy ou de nous présens et avenir, ou à leurs lieutenans, et à chascun d'eulx, si comme il lui appartiendra, que de nostre presente grace facent et laissent le dit Gilet paisiblement joir, user, et contre la teneur d'icelle ne le contraingnent, molestent ou empeschent, ou souffrent estre contraint, molesté ou empeschié en corps et en biens; mais son dit corps et ses biens pris, saisis ou empeschiez pour la cause dessus dite, les mettent ou facent mettre tantost et sanz delay au delivre, senz autre mendement attendre. Et que ce soit ferme chose et estable à toujours, nous avons fait mettre nostre scel à ces lettres, sauf en autres choses le droit du dit monseigneur le roy et le nostre, et l'autrui en toutes. Ce fut fait à Dijon, l'an de grace mil ccc soixante et cinq, ou mois de juing.

« Ainsi signé : par monseigneur le duc, J. Blanchet. »

(*Bibl. de la ville de Dijon*, fonds Baudot, n° 37, registre original de lettres de rémission de Philippe le Hardi, fol. 2.)

Juin 29. — *Dijon.* [Lettre de rémission de Philippe le Hardi en faveur d'Agnès de Basoches, dame d'Annoux, veuve de Philibert des Granges, fiancée à Jean Poupon, écuyer anglais, accusée d'avoir participé avec Ferry de Chardoigne, seigneur de Ravières, à l'assassinat de son mari, d'avoir pactisé avec les Anglais et les chefs des Grandes Compagnies, lorsqu'ils occupaient la forteresse de Villaines-les-Prévôtés, et alors qu'elle avait promis d'épouser un chef de bande nommé Darre, à la condition qu'il se mettrait au service du roi de France.]

« Philippe, filz de roy de France, duc de Bourgoingne, lieutenant de monsei-

IMPRIMERIE NATIONALE.

gneur le roy en la province de Lyon. Savoir faisons à tous presens et avenir que comme Agnès de Basoches, damoiselle, femme de feu Philebert des Granches, jadis escuier, soit detenue prisonniere en noz prisons à Chastel Girart, pour ce que aucuns des parans et amis du dit feu Philebert li imposent que elle fist pranre ycelui Philebert, son mari, par feu Ferry de Chardoingne, jadis escuier, ou de la dite prise fut consentans, et aussi pour ce que nostre bailli d'Auxois et autre de nos gens li imposent qu'elle vouloit rendre et avoit promis rendre la forteresse de Agnou, qu'elle tenoit, à aucuns des ennemis de monseigneur le roy et de nous, qui lors tenoient la forteresse de Villaines les Prevostes, et de par notre amé Jehan Poupon, escuier d'Angleterre, qui la dite damoiselle Agnès a en propos de pranre par mariage, et aucuns autres des amis de la dite damoiselle, nous ait esté supplié, comme en tous autres cas elle soit et toujours ait esté de bonne renommée et de honeste vie et conversation, et par ledit Ferry, qui avant son trespassement a sur ce esté suffisament interrogiez par nostre dit bailly d'Auxois, n'ait esté en rens encoulpée de la prise dou dit Philebert, son mari, mais soit pure, innocent et senz coulpe d'icelle, et aussi de avoir accordé ne promis de rendre aus diz ennemis la dite forteresse de Agnou, combien que à l'un des diz ennemis que on appeloit Darre, elle eust bien accordé de le pranre par mariaige, ou cas qu'il devenroit bon et loial françois, et qu'il nous plaizoit li pardonner touz mesfaiz et faiz commis encontre monseigneur le roy et encontre nous, et aussi ou cas que le dit mariaige plairoit aux amis d'icelle damoiselle, nous, sur les choses dessus dites, vueillions faire grace à la dite damoiselle, et avoir de elle pitié et compassion. Nous, considerées les choses dessus dites, et aussi les bons services que le dit Jehan Poupon a fait à monseigneur le roy et à nous es guerres et esperons qu'il fera ou temps avenir, et oye sur ce la relation de nostre dit bailli d'Auxois, auquel nous adjoutons pleniere foy, à la dite damoiselle Agnès avons quittié, pardonné et remis, quittons, remettons et pardonnons, ou cas dessus dit, par la teneur de ces lettres, de grace especial et de l'autorité du dit monseigneur le roy dont nous usons à present, les faicts et cas dessus diz et toute pene corporelle, criminelle et civile que pour occasion d'iceulx elle peut avoir encouru envers le dit monseigneur le roy et envers nous, et la restituons à sa bonne fame et renomée et à ses biens, sauf toutesfois le droit de partie à poursuivre, se bon li semble, à fin civile tant seulement. Et donnons en mandement à nostre dit bailli d'Auxois que la dite damoiselle Agnès, il, ou dit cas, delivre à plain des prisons où elle est detenue pour la cause dessus dite. Et avec ce, nous mandons à ycelui bailly et tous les autres justiciers du royaume de France presens et avenir ou à leurs lieutenans, et à chascun d'eulx, si comme à lui appartiendra, que de nostre presente grace il facent et laissent la dite damoiselle paisiblement joir et user, et contre la teneur d'icelle ne contraingnent, molestent ou empeschent, ou souffrent estre contrainte, molestée ou empeschiée en corps ou en biens, en aucune manière; mais ses biens, se au contraire sont pris, saisis, empeschiez ou detenuz, li mettent ou face mettre ou delivre senz delays et autre mandement attendre. Et que ce soit ferme chose et

estable à toujours, nous avons fait mettre nostre scel à ces lettres, sauf en autres choses le droit du dit monseigneur le roy et le nostre et l'autrui en toutes. Ce fu fait à Dijon le penultieme jour de juing, l'an de grace mil ccc soixante et cinq.

« Ainsi signé : par monseigneur le duc, J. BLANCHET. »

(*Bibl.* de la ville de Dijon, fonds Baudot, n° 37, registre de lettres de rémission de Philippe le Hardi, de 1364 à 1378.)

JUIN. — *Lyon sur le Rhône.* [Lettre de rémission de Philippe le Hardi en faveur de Jean de Lômes, de la compagnie du maréchal d'Audrehem, en garnison à Lyon, lequel Jean de Lômes avait été fait prisonnier à Anse et avait fait campagne avec les ennemis.]

« Philippe, filz de roi de France, duc de Bourgoingne, lieutenant de monseigneur le roy en la province de Lyon, savoir faisons à tous presens et avenir que, comme Jehan de Lomes, estant avecques les autres gens de nostre tres chier et bon amy le mareschal d'Audenehem en garnison à Lyon, ait esté pris par aucuns des ennemis estant à Ance, et yllec ait esté detenu prisonnier par l'espace de deux mois, desquels il a esté trois sepmaines es fers et es arches; et pour ce qu'il n'avoit de quoy paier la rançon que on li demandoit, et ne trouvoit que d'icelle rançon li vousist aidier, le dit Jehan, doubtant que son maistre de qui il estoit prisonnier le meist à mort, ait accordé à son dit maistre de le servir pour certain temps, pour le paiement de sa dite rançon; et pendant le dit temps ait chevauchié et poursevi son dit maistre en aucuns lieux du royaume de France ou les autres ennemis estant à Ance couroient et pilloient, et leur ait aidié à mener les pillaiges jusque à Ance, senz ce qu'autrement il ait fait domaige sur le royaume; et après ce, lui estant au dit lieu d'Ance, senz la licence de son maistre, s'en soit partiz et en ait admené avecques eux quatre personnes habitans de Lyon, qui encores n'avoient paié leur rançon : pour lesquelles choses les gens et officiers du dit monseigneur le roy l'aient pris et detenu prisonier es prisons d'icellui monseigneur le roy à Lyon, a esté signifié en nous suppliant comme en touz autres cas il soit et toujours ait esté de bonne renommée, et de honeste vie et conversation, et ce qu'il a esté et chevauchié avec les diz ennemis ait esté pour contrainte et pour doubte de mort, et si tost qu'il a peu bonnement se soit partiz de leur compaignie, comme dessus est dit, et avec ce il ait servi par longtemps et nostre tres chier et tres amé frere, le duc de Berry et d'Auvergne, et le dit mareschal d'Audehenem, nous, sur le dit fait, li vousissions faire grace et avoir de lui pitié et compassion. Nous, pour consideration des choses dessus dites, au dit Jehan avons quittié, pardonné et remis, quittons, remettons et pardonnons ou cas dessus dit, par la teneur de ces lettres, de grace especial et de l'authorité du dit monseigneur le roy dont nous usons à presens, le fait dessus dit et toute pene corporelle, criminelle et civile que pour occasion d'icellui il peut avoir encouru envers le dit monseigneur le roy et envers nous, et le restituons à sa bonne fame et renommée et à ses biens. Si donnons en mandement au bailli de Mascon ou à son lieutenant que le dit Jehan soit delivré à plain des dites prisons de monseigneur le roy, et que ses biens, pris et

detenuz pour cause du dit fait il li mette à plaine delivrance. Et avec ce nous mandons au dit bailli de Mascon et à touz les autres justiciers du royaume de France presens et avenir, et à leur lieutenant et à chascun d'eulx, si comme il lui appartiendra, que de nostre presente grace il facent et laissent le dit Jehan paisiblement joir et user, et contre la teneur d'icelle ne le contraignent ou molestent, ou souffrent estre contraint ou molesté en corps en biens en aucune maniere. Et que ce soit ferme chose et estable à toujours, nous avons fait mettre nostre scel en ces lettres, sauf en autres choses le droit du dit monseigneur le roy et le nostre et l'autrui en toutes. Ce fut fait à Lyon sur le Rosne, l'an de grace mil ccc soixante et cinq, au mois de juing.

(*Arch. de la ville de Dijon*, fonds Baudot, n° 37, registre original de lettres de rémission de Philippe le Hardi, fol. 3.)

Juillet. — *Aisey*. [Lettre de rémission de Philippe le Hardi, en faveur de Jehan de Nans, chevalier, et de ses complices, qui s'étaient emparés par force d'armes de Amenion de Castelpers, gouverneur du Charolais.]

«Philippe, filz de roy de France, duc de Bourgoigne, lieutenant de monseigneur le roy en la province de Lyon, savoir faisons à touz presens et avenir que, comme le vendredy après la quinzaine de Pasques darrain passé ou environ, messire Jehan de Nans, chevalier, et plusieurs autres ses complices, preissent à force d'armes nostre ami messire Amenion de Castelpers, gouverneur du Charrolois, et plusieurs de ses gens, ensemble leurs biens, pardessus et en enfraingnant nos lettres de sauf conduit, que nous, comme lieutenant de monseigneur le roy, leur avons octroiées, lesquelles lettres de sauf conduit il portoient avec eulx, et yceulx messire Amenion et ses dites gens, ensemble leurs biens, translaterent du royaume en l'empire, et pour long temps les aient yllec detenuz prisonniers, et depuis par le dit messire Amenion nous ait esté humblement supplié pour lui et pour ses dites gens que, comme les diz messire Jehan de Nans et ses ditz complices leur aient renduz et restituez touz leurs diz biens, et se tiengnent d'eulx pour contens et pour satisfaiz, nous sur le fait dessus dit leur vousissions faire grace, et en tant comme il touche le dit monseigneur le roy et nous, le leur pardonner et quittier; nous, inclinans à la supplication du dit messire Amenion, au nom que dessus, et considerées les choses dessus dites, aus diz messire Jehan de Nans et à tous ses diz complices, et à chascun d'eulx, avons quittié, pardonné et remis, quittons, remettons et pardonnons par la teneur de ces lettres, de grace especial et de l'auttorité du dit monseigneur le roy dont nous usons à present, le fait dessus dit, et toute peine corporelle, criminelle et civile, que pour occasion d'icellui fait les diz messire Jehan de Nans et ses complices ont encouru envers ledit monseigneur le roy et envers nous. Si donnons en mandement aux baillis de Sens, de Mascon, de Dijon et de Chalon, et à tous les autres justiciers du royaume de France presens et à venir, ou à leurs lieutenans, et à chascun d'eulx, si comme à lui appartiendra, que de nostre presente grace facent et laissent les diz messire Jehan et touz ses

diz complices, et chascun d'eulx, paisiblement joir et user, et contre le tenant d'icelle ne les contraingnent, molestent ou empeschent ou seuffrent estre contrains, molesté ou empeschiez en corps ou en biens, en aucune manière, mais leurs biens, se au contraire estoient pris, saisis ou detenuz, leur mettent ou facent mettre au delivre, sanz delay et autre mandement attendre. Et que ce soit ferme chose et estable à toujours, nous avons fait mettre nostre scel à ces lettres, sauf en autres choses le droit du dit monseigneur le roy, et le nostre, et l'autrui en toutes. Ce fut fait à Aisey, l'an de grace mil ccc soixante et cinq, au mois de juillet.

« Ainsi signé : par monseigneur le duc, J. Blanchet. »

(*Bibl. de la ville de Dijon*, fonds Baudot, n° 37, registre original de lettres de rémission de Philippe le Hardi, fol. 7 v°.)

ANNÉE 1366.

[Le comte d'Étampes ayant été envoyé en ambassade vers le pape à Avignon, le duc manda à Hugues Aubriot, bailli de Dijon, d'aller au-devant de lui à Noyers et de le conduire jusqu'à Chalon. Aubriot partit pour cela après dîner de Dijon, le 14 avril 1366, avec huit personnes et huit chevaux, rejoignit le comte à Noyers. Il avait à sa suite Guillaume de Dormans, chancelier du duché de Normandie, Pierre de Villiers, grand maître d'hôtel du roi, le sire de Vinay, etc. Ils arrivèrent tous à Chalon le 21, et le 22 partirent par eau pour Avignon.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, d'après un compte perdu de Hugues Aubriot.)

Mai 5. — [Louis de Navarre arrive à Dijon.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 18 r°.)

25. — [Le duc reçoit un message de Guillaume de Clugny, bailli d'Auxois, l'informant de la prise du château de Thil, appartenant à Arnaud de Cervolle, l'Archiprêtre, par un des propres cousins de l'Archiprêtre nommé le *Petit Darbi*, qui avait fait prisonnière Jeanne de Châteauvillain, femme dudit Cervolle.]

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de l'Auxois, B 2752.)

29. — [Guillaume de Clugny envoie au duc un autre message,] « contenant comment le Petit Darby, ce jour à hore de none, s'estoit partiz de Til, par III^{m} v^{c} francs d'or, que la dame de Til li avoit bailliez, et por ce que le fort ne se povoit garder sans l'esglise, laquelle avoit fait mettre en arroy le dit bailly, lequelx s'estoit alez logier à Pressez sous Til ».

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de l'Auxois, B 2752.)

[Monseigneur le duc envoie de Beaune à Semur] « Guillaume de Baissey, Jehan de Rossillon, et Pierre Miton, escuiers, afin que li bailly d'Auxois les fit entrer en

l'esglise de Thil pour rafreschir ceux qui estoient mis, lorsque le fort de Thil fut pris par le Petit Darby, lesquels arriverent à Semeur, le xxixe jour de may, mais ils ne peurent entrer en la ditte esglise, pourceque les gens de Compaignies l'avoient environnée..... »

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de l'Auxois, B 2752.)

17. — *Dijon*. [Le duc mande aux châtelains de Beaune et de Pomart, d'acheter dix-huit queues du meilleur vin à Chalon, à Gevrey ou ailleurs, et de le délivrer à Guyot du Bu, sommelier de son échansonnerie, pour le faire mener à Avignon, où le duc devait se rendre près du pape et de l'empereur.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, à son ordre chronologique.)

Juin 1. — [Le duc mande aux gens de la compagnie du Petit Darbi, alors à Châteauvillain,] «que se departissent de lever la rançon de madame de Thil et que vuidassent son païs».

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de l'Auxois, B 2752.)

[Lettres enjoignant aux nobles et aux prévôtés du duché de ne pas aller au mandement du duc à Châtillon, mais d'attendre à Dijon. Mandement du duc pour aviser de faire retraire dans les forteresses les habitants du plat pays.]

(*Arch. de la Côte-d'Or*, B 2752.)

[Voir les mêmes comptes pour la situation des Compagnies à Vésigneux, Saint-Thibaud, Thenissey, Venarrey, Saint-Beury, etc.]

Juin 7. — «Le bailli de la Montagne ayant fait arrester à Chatillon sur Seine deux facteurs de l'Archeprestre, en donna avis au duc de Bourgogne, lequel en escrivit au sire de Nogent, capitaine de Chastelvillain, à Jean de Bourgogne, aux seigneurs de Granson, de Cusy, de Larrey.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 481, d'après les comptes de Pierre Paris de la Jaisse, bailli de la Montagne.)

Juillet 26. — [Le duc avait convoqué tous ses vassaux du duché] «pour aller à Dijon en armes et en chevaux pour aller avec li à Castoillon, où il devoit estre le dimoinge ensuigant xxxie jour du mois de juillet».

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de l'Auxois, B 2752.)

«Huet de Molesmes, sergent du duc, lui porte les lettres que lui adressoient le connestable de France et le conte de Sallebruche, qui devoient venir en Bourgogne vers mon dit seigneur le duc, menans avec eux plusieurs barons et grand foison de gens d'armes, pour aller sur les pillars qui estoient en Auxois, auxquels seigneurs le duc fit response, iceux estans à Troyes, et aussi au maistre des arbalestriers de France, le 29 juillet 1366.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 481, d'après les comptes de Pierre Paris de la Jaisse, bailli de la Montagne.)

[La réunion ordonnée à Châtillon pour le 26 juillet fut contremandée.]

«Le duc manda qu'elle seroit faite à Dijon, en mesme temps qu'il donna ordre de faire retraire aux villes et forteresses tout ce qui estoit au plat pais, à cause que les Grandes Compaignies retournoient en son duché.»

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de l'Auxois, B 2752.)

[Analyses du compte de Dimanche de Vitel, receveur général pour l'an 1366.]

(*Arch. de la Côte-d'Or*, B 1424.)

Fol. 12. — «Berthault d'Uncey, chancelier de Bourgogne par lettres du 7 décembre 1366, mourut le jeudi avant la feste Saint Jehan 1367. Il remplaçait Philibert Paillard en sa charge.»

Fol. 32. — «Lettres du duc pour faire donner par les feodaux du duché le denombrement de leurs terres.»

Fol. 36. — «L'evesque d'Autun fait faire au dit lieu plusieurs entreprises par les gens du roy sur les droiz du duc.»

Fol. 36. — «Les gués de la riviere de Soone rompus à cause des courses des Contois dans le duché.»

Fol. 38. — «Guy Raby, doyen de la chapelle de Dijon, estably sur l'auditoire des comptes aux gages de vi^s par jour y compris les gages de tresorier des chartes du duc.»

Fol. 36. — «Le sire de Mavilly, gouverneur de Bourgogne.»

[Le 18 décembre, la comtesse de Flandre étant à Juilly, reçut du duc de Bourgogne une lettre et environ 700 truffes, qui lui furent apportées par le bailli de la Montagne.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 481, d'après les comptes de Pierre Paris de la Jaisse, bailli de la Montagne.)

Décembre 7. — [Mandement et lettres de commission en faveur de Geoffroy de Commines, chevalier.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, p. 147.)

ANNÉE 1367.

Janvier 1, jour de l'an. — Le duc offrit à la reine «en bonne estrenne ung joyau d'or à mettre reliques, à pierres pretieuses, du prix de ccl frans d'or.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, d'après un mandement daté de Paris, du 11 janvier.)

«Il donna egalement au roy un joyau à pierres pretieuses à mettre reliques, du prix de viii^c livres.»

(*Ibidem*, d'après un mandement de même date.)

«Il donna à Bureau de la Rivière, à Pierre d'Avoir et à Philippe de Savoisy, chevaliers, chambellans du roy, v fermaux d'or, appellez balais, du prix de xc livres.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, d'après un mandement.)

«Il donna à quelques gens de l'hostel du roy deux anneaux d'or à trois diamants et un anneau d'or à un ruby, du prix de xc fr., et deux aultres anneaux d'or à deux diamants du prix de seize frans d'or.»

(*Ibidem*, d'après divers mandements.)

Avril 22, après Pâques. — [Le siège est mis devant Villaines-les-Prevôtés.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 57 r°.)

Septembre 5. — «Jehannotte de Bissey, damoiselle norrice de feu monseigneur le duc Philippe (de Rouvre), eut de monseigneur le duc une maison à Chastillon, arrivée à mon dit seigneur par droit de batardise, par lettres datées de ce jour.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 482, d'après le compte de Pierre Paris de la Jaisse, bailli de la Montagne.)

Octobre 13. — [Lettres du duc en faveur de messire Histasse de la Neufve Rue qui avait fait brûler et réduire en cendres la maison de la Motte, près Argilly, appartenant à Guillaume et Jehan de Meursanges,] «pour le doubte de ce que les gens de guerre des Compaignies et aultres ennemis ne s'i logeassent».

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 114, d'après les comptes de Jehan Douay, receveur du bailliage de Dijon.)

Octobre 15. — «Messire Guichart de Bourbon, seigneur de la Boulaie, manda au bailli d'Autun, et depuis à monseigneur le duc qui estoit à Dijon, que les ennemis estoient vers la rivière de Loire ès parties devers Marcigny, afin que monseigneur eust sur ce bon advis.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 514, d'après le compte de Jean de Vertus, receveur des bailliages et des foires de Chalon.)

[On commence cette année à bâtir à Dijon la tour du *Logis du Roy*, appelée *la Terrasse*, qui ne fut achevée que longtemps après.]

(Comptes de Dimanche de Vitel, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 222 r°.)

Novembre. — [Messire Jehan, seigneur de Sombernon, gouverneur en ce temps et capitaine du duché de Bourgogne, par lettres du duc du 20 novembre 1367, exerça cette charge jusqu'au 27 janvier suivant que ledit duc rentra en Bourgogne. Le traitement du gouverneur était de III francs par jour.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 113 v°, d'après le compte de Jehan Douay, receveur du bailliage de Dijon.)

[D'après un mandement du 9, daté de Paris, les bourgeois et habitants de Chalon avaient fait présent au duc de Bourgogne, à son joyeux avènement, de cinquante marcs d'argent, douze plats et une douzaine d'écuelles d'argent.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, non folioté.)

[Extraits du compte de Dimanche de Vitel, receveur général pour l'année 1367.]

(*Arch. de la Côte-d'Or,* B 1424.)

Fol. 31. — «Le duc fait savoir qu'il tiendra son parlement à Beaune le dimanche de Paques.»

Fol. 33. — «L'assemblée du parlement de Beaune est remise au lendemain de la Saint Jean 1367.»

Fol. 34. — «Le parlement ne fut tenu cette année.»

Fol. 42. — «Le duc achepta la terre de Verdun de monseigneur Eude de Verdun pour le prix de v^{m}viii^{c}x livres.»

Fol. 51. — «A Dimanche de Vitel, receveur general des finances, pour les despens de li et de son varlet à deux chevaux, en allant du commandement de messieurs des comptes et du conseil à Dijon, de Dijon à Chalon, porter lettres clouses à monseigneur le duc, aux generaux esleus de par le roy ès dioceses de Chalon et d'Ostun, lesquielx s'efforceoient de mettre sus par tout le duchié la gabelle du sel, le xiiie du vin, et les autres subsides que len levoit ou royaume, desquelles lettres clouses mon dit seigneur envoia la copie pour la monstrer à ceulx qui la portoient, avec une instruction comment il parleroit aus dits esleus, lesquiels esleus enclinèrent moult courtoisement à ce que monseigneur leur escripvoit, et se souffrirent d'aler avant, jusques à la Trinité 1368, par telle condition que, se ils n'avoient devant lors lettres du roy, par lesquelles il leur fut mandez cesser tout à plain, ils recommenceroient arrières leur procès, lesquelles lettres le dit monseigneur le duc empetra devers le roy et leur furent portées avant le terme. Et en ce voyage fut le dit Dimanche par sept jours et demi, commençant le 4 may 1368, pource qu'il li convint sejourner un jour à Chalon, pour attandre monseigneur Hugues de Puissat qui estoit hors, et prit le dit Dimanche Jehan Boville, sergent du roy, qu'il trouva à Chalon, et le mena avec lui, pourceque, deux jours devant, l'on avoit robés deux hommes prez d'Ostun, au feur de viii gros par jour, pour tout qui faut v francs.»

Fol. 52. — «Messire Olivier de Jussy porte semblables lettres aux eslus de Langres.»

ANNÉE 1368.

Janvier 1, jour de l'an 1367 (1368). — «Le duc de Bourgogne donna en bonnes estrennes à la contesse de Flandres une[s] paternostres de L grosses perles

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'Orient, cinq balais qui en faisoient les signeaux, et un fermail d'or à trois grosses perles d'Orient et un gros diamant au milieu, du prix de VIIII^c livres.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, d'après un mandement.)

«Il donna au roy un joyau d'or à perles et pierres pretieuses, du prix de XII^c livres.»

(*Ibidem*, d'après un mandement du 4 janvier, daté du Louvre-lès-Paris.)

«Il donna au conte d'Estampes un anel d'or à un rubi d'Orient, du prix de c l. avec plusieurs ornements d'argent et autres choses necessaires à une chapelle d'argent dorée; au duc de Bourbon un joyel d'or où il y avoit XXII perles d'Orient au prix de CX l.; à Bureau de la Rivière et à Jean de Savoisy, chevaliers, chambellans du roy, VI gobelets d'argent dorez, II hanaps d'argent à couvercles dorés, II aiguières d'argent dorées et ciselées du prix de CCXXIII l. II s. III d. t.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI.)

FÉVRIER-MARS. — «A messire Thomas, seigneur de Voudenay, chevalier et conseiller de monseigneur le duc, pour une aiguière d'argent doré, pesant II mars II onces au marc de Paris, qui est pris de li le landemain de ses nopces pour la donner à aucuns des gens du conte de Flandre, XVIII fr.»

«Au dit messire Thomas pour les despens d'un sien vallet que, environ la quinzaine de Pasques, il laissa malade à Gand, où il estoit alez pour le traitiez du mariage de monseigneur le duc, XIIII fr.»

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de Nicolas de Courbeton, bailli d'Auxois, B 2758.)

MARS. — [Lettres envoyées dans toutes les directions pour savoir,] «l'etat et convine du pais».

12. — [Lettre portée par mandement du duc au comte de Sancerre, logé à Flavigny.]

16. — [Retrait ordonné à Montréal, Noyers, Chatel-Gérard et autres lieux,] «pour la novelle des Grandes Compaignies».

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de l'Auxois, B 2755.)

29. — [Le duc, par lettres données à Semur, renvoie toutes les troupes,] «estans en Bourgoigne pour resister aus ennemys».

(Comptes de Huet Hanon, trésorier général, 1367-1368, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1430, fol. 59.)

«Aux Frères Meneurs du covant de Dijon, par don faict à eulx de monseigneur le duc, et par ses lettres données le XX mars mil CCCLXVII, en recompensation des chevaux et armes que monseigneur fit offrir en leur eglise à l'ossèque du mairechaut Busiquaut, et d'un drap d'our qui fuit mis sur le corps du dit mairechaut le jour de son ossèque, lesquels chevaux, harnais et drap d'our furent randu à mon dit

seigneur de la voulenté des dits Frères, et quitance donnée le premier jour de juillet LXIX, LX fr.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 114 r°, d'après le compte de Jehan Donay, receveur du bailliage de Dijon.)

[Trois écuyers allemands, qui avaient été pris avec Jehan de Neuchâtel, restèrent dans les prisons de Dijon depuis le 1er août 1367 jusqu'au 1er juin 1368.]

(*Loco citato*, à la suite de la mention précédente.)

[Les obsèques du maréchal Boucicaut furent faites le 10 mars.]

(Compte d'Amiot Arnaud, receveur général, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1441, fol. 74.)

Avril 9. — [Humbert de Rougemont, demeurant à Semur, porte à Arnay six paires de lettres de la part du duc aux seigneurs de Lezinnes, de Granson, de Saint-Bris, à Jean de Blaisy, etc.]

(*Arch. de la Côte-d'Or,* Comptes de l'Auxois, B 2755.)

11. — [Ordre de retrait dans toutes les forteresses.] (*Loco citato.*)

[Même ordre le 28.] (*Ibidem.*)

3. — [Mandement du duc donné à Semur et relatif aux frais à payer pour les obsèques du maréchal Boucicaut, en l'église des Cordeliers de Dijon, 500 cierges, 41 écussons aux armes du maréchal attachés à 41 pauvres qui portaient des torches, etc.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, non folioté.)

[La dépense du dîner et du souper offert de moitié avec le duc de Berry, le 18 avril, aux grands personnages indiqués plus haut (voir page 45), coûta d'après le mandement ducal donné à Paris le 23 avril, la somme de quinze cent cinquante-six livres quatorze sols huit deniers, et pour la part du duc qui en payait la moitié sept cent soixante-dix-huit livres sept sols quatre deniers.]

(Comptes de Huet Hanon, trésorier général du 1er mai 1367 au 1er mai 1368, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1430, fol. 16 et 47.)

[Au folio 21 du même compte, monseigneur le duc, ayant perdu soixante livres au jeu de paume, donna sa ceinture en gage pour ladite somme, au duc de Bourbon, à Guy de la Trémouille et autres, qui la lui avaient gagnée.]

[Fol. 22 du même compte. La ceinture du duc est encore donnée en gage au comte d'Eu pour quatre-vingts francs qu'il avait perdus avec lui au jeu de paume.]

Juin 1. — «Pour porter lettres clouses de monseigneur le duc au capitain et chastellain de Montroyal, 2 gros.»

(*Arch. de la Côte-d'Or,* B 2755.)

[Le 28 mai précédent, d'après le même compte, le pays était menacé, car le baitli d'Auxois demande :] «au prevot de Montroyal et de Chastel Girard pour avisier les forteresses estans ès dites prevostez de faire bone garde par jour et par nuit, et de faire retraire les genz du plat paiis estant en icelles».

18. — «Payé à G. de Mailly, sergent à cheval pour porter lettres du bailli d'Auxois, de Semur à Noyers, pour savoir le convine des ennemis et genz de Compaignie qui avoient pris Saint Florentin.»

(*Arch. de la Côte-d'Or,* B 2755.)

Juin 20. — [Lettres du maréchal de Bourgogne, adressées de Semur à Chatillon, pour faire envoyer des gens d'armes] «pour mettre ès villes et forteresses d'Avallon, Flavigny, Grignon et autres, pour la defense d'icelles sur les ennemis et gens de Compaignie que on espère à venir en la duchié de Bourgoingne, et qui avoient pris Saint Florentin».

(*Même source.*)

Juillet 27. — «A Estienne de Maruil, dit Brise Bourdeau, menestrier à cheval, pour pourter lettres clouses du bailly d'Auxois à monseigneur le duc, de la ville de Semur à Chalon où le dit monseigneur estoit, facent mention de l'estat des ennemis et genz de Compaignie, lesquelz estoient à Toussy, à Villers Saint Benoit, à Saint Forgeaul et par toute la Poissoie, et aussi avisier monseigneur de faire envoier de l'artillerie ès xiii forteresses des chastels du bailliage d'Auxois, 1 gros.»

(*Arch. de la Côte-d'Or,* Comptes de l'Auxois, B 2755.)

Novembre 21. — «A deux messaigers à pié pour pourter lettres clouses et mandements de messire G. de Clugny, lieutenant du bailli d'Auxois, adrescens ès capitains, gentilshommes et gens d'armes estans ès villes et forteresses d'Avallon, de Montreal, de Ciserey, de Raigney, de Montfort, de Chevigney et de plusieurs autres forteresses, facens mencion que incontinent vinssent à Semur en armes et en chevaulx, ensemble tout ce qu'ils pourront de gens d'armes vers le marechaut de Bourgoingne, liquelx i venoit ce dit jour, ansamble grant quantité de gens d'armes pour poursuigre et combatre les ennemiz et gens de Compaignies de la forteresse de Laye en Forois, liquelx estoient venus courre au paiis de Bourgoingne, et il avoient faictes plusieurs roberies et domaiges, et lesquelx ennemis furent decomfiz et pris à Semelay.»

(*Arch. de la Côte-d'Or,* Comptes de Nicolas de Courbeton, bailli d'Auxois, B 2756.)

«A Jehan de Villers, chastellain et capitain du chastel de Vergey, pour les despens de monseigneur Brug de Ribeaupierre, chevalier, d'un escuier et de deux vallets, leurs prisonniers ès prisons de monseigneur le duc en son dit chastel de Vergey, dès le 1er jour du mois de novembre mil ccclxviii jusqu'au 1er jour du dit mois ensuyant l'an lxix, à raison de 1 florin par jour, furent delivré le 14 du dit mois de novembre.»

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 114 r°, d'après le compte de Jehan Donay, receveur général du bailliage de Dijon.)

[Extraits du compte de Huet Hanon, trésorier du duc, depuis le 1er mai 1367 jusqu'au 1er mai 1368.]

Fol. 19. — «Guy de la Tremouille, chambellan du duc.»

Fol. 23. — «Le duc donna charge à son aumonier de faire l'aumosne le vendredi benoist aux pauvres jusques à xxxviii francs, n'ayant pu lui mesme faire le mandé, ne donner à manger aux pauvres selon la coustume, à cause qu'il estoit avec le roy.»

Fol. 28. — «Le duc donna à Jehan Culdoe, prevost des marchands de Paris, un hanap d'argent doré à couvercle et une aiguière d'argent dorée pesant cinq marcs trois onces dix esterlins, vaillans cinquante six francs huit sols neuf deniers de vingt sols le franc, duquel prevost le dit seigneur duc tint la fille sur les fonts.»

Fol. 81. — «Les prevost des marchands et eschevins de la ville de Paris prestèrent au duc deux mille francs.»

«Olivier de Jussy, garde et gouverneur du bailliage du Dijonnais, accompagna avec six cents hommes d'armes par la duché de Bourgoigne, par ordonnance de monseigneur le duc, le guardenaul (cardinal) de Paris, qui s'en alloit à Rome environ Noël 1368.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 114 r°, d'après le compte de Jehan Donay, receveur du bailliage de Dijon.)

[Guillaume de Corcelles fut préposé par monseigneur le duc à la garde de messire Jehan de Neuchâtel, prisonnier au donjon de Semur.]

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de l'Auxois; *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 521.)

[Compte de Pierre Bouville pour l'année finissant à la Toussaint 1368.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 523, 524 et 525. Ce compte n'est plus aux originaux de la Côte-d'Or.)

Page 523. — «A damoiselle Jehanne de Groise, qui fut norrice de mademoiselle de Bourgoigne, pour don à vie en recompensation de ses services faits en nourriture de ma dite damoiselle, 24 florins sa vie durant, receus par André de la Folie, son mari.»

Page 523. — «Hugues d'Avou, executé à Chastoillon le dimanche après la Magdelaine 1368, pour fait de vaudoiserie, tous ses biens confisquez à monseigneur le duc, fut ars sur une vieille charrette.»

Page 523. — «Anseau de Duesme, qui tenoit le reveau de Saint Maar de monseigneur le duc, fut enterré à Langres en l'eglise d'illec, le landemain de l'Ascension N. S.»

Page 523. — «La seigneurie de Brion arriva à monseigneur le duc, par confiscation sur les femmes de messires Girard et Guillaume de Merey.»

Page 524. — «Le duc mande que les Compaignies chevauchent par routes en Aucerrois en mars 1367 (1368), afin que l'on eust à faire bon guait en toutes les forteresses par crainte de surprise.»

Page 524. — «En mars, le bailli de la Montagne escrivit à monseigneur le duc qui estoit à Semur, que le conte de Sancerre et toute sa gent, que mon dit seigneur

avoit envoié en la rue de Chaumont pour la garde d'icelle, estoient partis, afin qu'il y pourveust brievement d'autres gens, mesmement que Jehan de Bourgogne, messire Jehan de Vergey, Jehan de Rougemont et messire Guy de Tremblay, ne aulcuns d'eulx qui estoient logez au bourc ne vouloient aller en la dite rue de Chaumont (à Chatillon), sans ordonnance ou mandement de monseigneur.»

Mars. Page 524. — «L'eveque de Langres écrit au duc de Bourgogne à Semur, pour lui donner avis que les Compagnies s'étoient logées à Molesme, avoient couru à Larrey. Les dites Compagnies se logèrent à Gray.»

Juin. Page 524. — «Messire Vaucher de Vienne estant en garnison à Chastillon, les Compaignies vindrent devant Chastillon et presentèrent la bataille à monseigneur le duc, prindrent trois chevaliers.»

[Extraits du compte de Jean de Vertus, receveur des bailliages et des foires de Chalon, Ostun et de Montcenis, de la Toussaint 1367 jusqu'à la Toussaint 1368.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 525-526.)

Page 526. — «Monseigneur le duc manda à Chalon les seigneurs cy après nommés, lesquels furent deffraiés pendant leur sejour au dit lieu depuis le 12 aoust 1368 jusques au 17 du dit mois, savoir : Jehan de Bourgongne et le seigneur de Ray à 32 chevaux, le seigneur de Sombernon et le seigneur du Trembloy à 12 chevaux, le seigneur de Noyers à 8 chevaux, monseigneur Thomas de Voudenay, 5 chevaux; Jehan de Crux, 6 chevaux; Hugues de Rigney, 7 chevaux; Bertrand de Saint Pastour, 5 chevaux.»

Page 526. — «Messire Charles d'Artois estoit avec 4,000 combatans au pais de Forest et menassoit d'entrer en Bourgongne pour y destruire le pais de monseigneur le duc. Plus 300 lances et 200 archers proche la Palice et le Dongeon.»

ANNÉE 1369.

Avril 20. — «A un messaiger porteur de lettres ès villes d'Avalon, de Montreal et Chastel Girart, adrecens ès prevosts des diz lieux, pour adjourner à Avalon à certain jour, par devant le bailli d'Auxois et le receveur, les personnes des dites prevostez posibles de faire praict à monseigneur, pour eulx requerir de faire praict pour le mariage de monseigneur.»

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de Nicolas de Courbeton, bailli d'Auxois, B 2756.)

[Pour avoir des détails sur le mariage de Philippe le Hardi, il faut dépouiller les comptes de Huet Hanon.]

(*Arch. de la Côte-d'Or*, B 1430.)

Fol. 144. — «Il offre III livres à la messe, le XIXe juin. — Le lendemain il

traite le duc, la duchesse de Brabant, la contesse de Flandre et tous les seigneurs et dames qui étoient la veille à ses noces. La dépense du diner monte à deux mille soixante quinze livres dix sept sols. — La dépense du 22 juin pour le diner donné aux chevaliers de Flandre coute 106 l. 4 d. — Le diner du 26 aux habitants de Bruges coute 327 l. 15 s. 6 d.» (Voir les *Itinéraires*, p. 56.)

Fol. 147. — «Noms des seigneurs qui accompagnent le duc en Flandre pour ses noces.»

Fol. 52. — «Le conte d'Eu prete sa vaisselle d'argent au duc pour ses espousailles; trois coffres de joyaux sont menés à Gand pour les noces; les deux notaires du Chastelet de Paris venus pour le contrat, reçoivent douze livres.»

Fol. 154. — «Le duc met en gage sa nef d'argent.»

Fol. 157. — «Despense pour les joustes aux nopces.»

Fol. 160. — «Presents de vaisselle d'argent donnée par le duc le jour de ses noces; le conte de Flandre reçoit un gobelet et une aiguière d'or garnis de plusieurs balays et saphirs vallans dix sept cents livres; la contesse de Flandre, sa belle mère, reçoit un fermail d'or à quatre grosses perles d'Orient, quatre gros diamans et un rubi au milieu, valant six cent francs.»

[Le t. LXV de la Coll. Bourgogne à la *Bibl. nat.*, contient (fol. 23-24) le détail des dons qui furent faits par le duc à cette occasion, et des bijoux offerts aux principaux seigneurs de Flandre, de France et de Bourgogne. Citons seulement :]

«A Guy le Baveux, chevalier, chambellan du duc, une ceinture pesant 7 marcs 5 onces.»

«A la duchesse de Bourbon, mère de la reine, une aiguière et six hanaps d'argent à esmaux pesant 9 marcs.»

«Au seigneur Duprat, un entablement d'un chastel à trois hommes, et un anap à couvercle esmaillé.»

«Au conte d'Estampes, un chapel de brodure de perles où il y a deux cents grosses perles.»

[Le duc acheta pour lui deux couteaux garnis de diamants plats, perles et saphirs. Il mena avec lui tous les héraults de France et les violons du roy à Gand, et les grands chevaux du roy propres à jouter.]

(*Loco citato*, fol. 23-24.)

[En vertu du contrat de mariage, le duc de Bourgogne devait payer au comte de Flandre, son futur beau-père, cent mille livres, savoir : cinquante mille par le roi, qui furent payés par Raoul Maillard, maître général des monnaies, et cinquante mille qui lui furent comptés par Henry Orlent, changeur et bourgeois de Paris, qui partit à cet effet le 1er juin avec trois valets et dix chevaux.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 23 r°.)

[Pour se procurer tous les joyaux et bijoux, le duc en avait fait acheter non seulement à des communautés religieuses, mais même à des seigneurs particuliers. Enguerrand, sire de Coucy, lui en avait vendu pour douze mille livres, savoir : 986 perles qui pesaient un

marc deux onces seize esterlins; 3,593 perles qui pesaient trois marcs sept onces six esterlins; plusieurs balais, 7 gros diamants; 61 grosses perles pesant un esterlin chacune; 11 perles rondes du poids de quatre esterlins.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 21 r°.)

[Il acheta du doyen et du chapitre de la chapelle de Dijon, une croix d'or pesant six marcs, et une once d'or de touche en laquelle il y avait dix-huit saphirs tant gros que petits, quatorze balais et un camaieu; le pied de la croix d'argent doré pesant trois marcs et demi-once, deux chandeliers d'argent doré pesant soixante et un marcs et demi, un encensoir d'argent pesant trois marcs une once et demie d'argent que le duc prit en la chapelle le samedi 1er avril 1367 (1368).]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 22 r°.)

Juillet. — [Le duc de Bourgogne se disposant à passer en Angleterre, dépêche de Paris à Dijon un de ses messagers à son confesseur, pour lui mander de venir, afin de l'y accompagner.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 7 r°, d'après un mandement du duc, daté de Montbard, du 9 juillet 1370.)

Septembre 8. — «Donné en nostre host sur le mont Tourneheim.»

[Le duc donne un mandement pour faire veiller à la défense des villes et forteresses du bailliage de la Montagne.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, p. 150.)

«Thibaud le Fort, chastelain de Semur en Auxois, mande à messeigneurs du conseil du duc, que messire Jehan de Neuchastel, lequel il avait en garde, estoit mort le xe jour de septembre 1369.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 483.)

[Extrait du compte de Jehan de Vertuz, receveur des bailliages de Chalon, d'Ostun et de Montcenis, depuis la Toussaint 1368 jusqu'à pareil jour 1369.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 529-530.)

Page 530. — «Thomas de la Chapelle, secretaire de monseigneur le duc, achepta à la foire Chaude de Chalon un demi drap de Bruxelles à la grand moisson, et le donna de par monseigneur le duc à reverend pere en Dieu l'evesque de Chalon, conseiller du duc, pour une robe pour lui 32 frans, plus 70 frans pour douze cent cinquante ventrées de menus vairs pour la fourrure de la dite robe donnée au dit evesque.»

Page 530. — «Monseigneur le duc perdit au jeu de la palme deux orfrois de damas contre monseigneur Renart Besile, chevalier, et son compagnon.»

Page 530. — «Le chastel de Montcenis fut ars pour cas de fortune, au mois de septembre 1368, rebasti [dès] le 14 juillet 1369.»

[On lit dans le compte de Pierre Bouville pour l'année finie à la Toussaint 1369.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 536.)

«Messire Huart de Puppes faillit à ambler Saulx, aoust 1369.»

DÉCEMBRE 3. — Le duc institue Eudes de Grancey, seigneur de Villers et de Louvoiz, son très cher cousin, gouverneur du duché.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 149 r°.)

ANNÉE 1370.

JANVIER. — Au jour de l'an, le duc de Bourgogne acheta pour étrennes deux diaments, deux fermillets d'or, garnis de pierreries, un autre diamant et un rubis, qui lui couterent six vingt sept francs d'or.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 7 r°, d'après un mandement du duc, daté de Paris, du 15 janvier.)

FÉVRIER. — «Au mois de febvrier 1369 (1370), messire Olivier de Jussy, gouverneur du bailliage du Dijonnais, ordonna que tous les nobles fussent au devant de monseigneur le duc à chevaulx et en armes, sur la riviere de Loire, pour lever le siege de Belleperche.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 104 v°, d'après le compte de Jehan Donay, receveur dû bailliage de Dijon.)

«Au mois de mars suivant fut crié le retrait de tous vivres au bailliage d'Ostun, pour la cause des gens d'armes de monseigneur Bertran du Claquin.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 114 v°, d'après les comptes de Jehan Donay, analysés de la main de Pérard.)

«Pierre des Mouhes, chancelier de Bourgogne, décéda le 7 septembre 1370, et Pierre de Dinteville fut nommé à sa place, le 10 décembre suivant.»

(*Loco citato.*)

[Extraits du compte de Nicolas Courbeton, receveur de l'Auxois, pour l'année finie à la Toussaint 1370.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 533.)

«Les Anglois estans à Pierre Pertuis, il fut composé avec eux par les habitants de Saint Ligier de Foucheray, pour estre exempts pour le feu et pour le glaive, nonobstant les deffenses du roy et de monseigneur le duc; celui qui fit la dite composition fut condamné à 100 francs d'amende.»

IMPRIMERIE NATIONALE.

Lettres du bailli d'Auxois aux seigneurs de Marigny et de Sombermon et de Malain pour se trouver avec monseigneur le duc «qui alloit avec l'ayde de Dieu combattre les ennemis devant Belleperche», où ils étaient venus au mois de février 1369 (1370).

«Le dimanche avant Pasques flories, se tint un conseil à Tournus pour le fait des alliances de monseigneur le duc de Bourgoigne avec monseigneur de Savoie.»

«Douze instrumens faits sur le fait des promesses et obligations faittes par messire de Ribaupierre.»

«Messire Henri Chevillart et plusieurs aultres de leurs complices, prisonniers de monseigneur le duc.»

«Monseigneur le duc donne trois queues de vin de Chenove à Barthelemy Spiphame, lombard, bourgeois de Paris, janvier 1370.»

[Extraits du compte de Pierre Bouville, receveur de la Montagne, pour l'an finissant à la Toussaint 1370.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 537, 538.)

«Assemblée à Dijon de tous les principaux d'église, de la noblesse et des bonnes villes, le 17 décembre 1369.»

«Le duc mande Jehan de Bourgogne, à Arc en Barrois, de se trouver à la dite assemblée.»

Page 537. — «Le duc mande à Jehan de Bourgogne, à Arc, qu'il alloit assiéger Belleperche.»

Page 537. — «Le bailli de la Montagne écrit au conseil de monseigneur le duc à Dijon, la venue des Anglois à Reims et à Chalon, septembre 1370.»

«Monseigneur fut à Chatillon, le 15 septembre 1370.»

[Extraits du compte de Jehan de Vertuz, pour le bailliage de Chalon, finissant à la Toussaint 1370.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 538, 539, 540.)

«Les nobles du bailliage de Chalon sont mandés par monseigneur le duc pour servir avec lui et monseigneur de Berry, à l'encontre de monseigneur aisné fils du roy d'Angleterre, qui à 4,000 combatans venoit lever le siege des gens d'armes de France devant le fort de Belleperche.»

Page 539. — «Monseigneur le duc fut à Saint Vincent de Chalon à la messe et aux vespres, le Ier et le IIe jour de juin mil CCC LXX, et offrit aux religieux V francs. — Il fut au monastère de Tournus et offrit aux reliques et pour une messe et oraison qu'il fit chanter pour feu de bonne memoire le roy Jehan, son pere, le 6 du dit mois de juin: plus il donna XVI francs aus dits religieux pour chanter plusieurs messes. — Le dit duc se trouva à Tournus pour conferer avec le comte de Savoye. Maistre Pierre des Mouhes, chancelier de Bourgogne, Me Guillaume de Clugny, bailly d'Ostun, Me Nicolas de Tholon, chantre, Me Pierre Talepain, chanoine d'Ostun, conseillers de monseigneur le duc, Me Jehan Doudry, conseiller du dit duc et

Mᵉ Jehan Blanchet, secretaire du roy et du dit duc, se trouverent à la dite assemblée. Le duc donna XL francs aux menestriers du conte de Savoye.»

Page 538. — «A d'autres menestriers tant de messire Bertrand du Glacquin comme d'autres de la ville de Tournus, XL francs.»

«Au herault du conte de Savoye, X francs.»

«Au menestrier de vioule du roy, XX francs.»

Page 540. — «Mille ventrées de menu vair pour fourrer deux mantels de monseigneur le duc, et onze cent soixante dix dos de gris pour fourrer un autre menteal et une cotte large de soye du dit monseigneur le duc, messire Estienne de Heiz estant commis à faire la despense de l'hostel de monseigneur.»

ANNÉE 1371.

Janvier. — «Le duc donne en estrennes à la duchesse un chaperon auquel il y avoit vingt trois onces de perles et six esterlins à vingt frans l'once, trois cent perles à demi franc pièce, trois cent perles à cinq sols parisis pièce, cinq onces de perles à dix francs l'once, deux onces de perles à treize francs l'once, soixante perles à deux frans cinq sols pièce. Les laitis pour fourrer le dit chaperon coustèrent dix neuf frans, le drap d'ycelluy trois frans dix sols, la façon soixante frans. En tout mille trois deniers d'or frans cinq deniers tournois.»

Extrait des parties dudit chaperon, auquel est attaché un mandement de mondit seigneur, daté de Dijon du 10 mars.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 8 r°.)

Les seigneurs mandés par le duc pour aller par devers lui à Chalon en janvier 1370 (1371) sont : messire Loys Quinart, Goubert d'Aspremont, Guillaume de Chastel en Montagne, Othe d'Aguilly, Jehan de Lienas, le seigneur de Saint-Burry, Philibert de Montagu (la lettre lui est adressée en son fort de Possanges), le seigneur de Chastelneuf, Jehan de Courtiambles, Jehan de Sombernon et Pierre, son frère, seigneur de Malain.

(Comptes de l'Auxois, de Nicolas de Courbeton, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 2758.)

Février. — «Monseigneur le duc fit une assemblée à Beaune, le IIIᵉ jour de fevrier, des gens plus notables des trois estats de son duché, touchant certaines besoingnes concernant son proffit et honneur et de ses pais.»

(Compte de Jehan de Vertuz, receveur du bailliage de Chalon, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 544.)

«Monseigneur le duc fit achepter XXVI queues de vin qui furent menées à Avignon et presentées au pape et au cardinal de Bouloingne et autres cardinals.»

(*Loco citato*, p. 544.)

« En s'embarquant à Chalon pour Avignon, monseigneur le duc avoit une plate nef pour sa garde robe, une nef pour sa cuisine, une nef pour les chevaliers de sa suite, une nef pour la panneterie et eschansonnerie, une nef pour l'avoinne et autres choses necessaires, et une grande nef pour lui. »

(Compte de Jehan de Vertuz, receveur du bailliage de Chalon, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 544.)

[Le duc d'Anjou était allé l'année précédente, en juin 1370, voir le pape à Avignon.]

(*Loco citato*, p. 544.)

Mars. — « Pour porter d'Arnay à Semur lettres clouses de monseigneur le duc au bailli d'Auxois, mandant de faire retraire les gens et les vivres estans en son bailliage, pour cause des Bretons qui devoient passer par la duchié de Bourgoigne. »

(*Arch. de la Côte-d'Or,* Comptes de Nicolas de Courbeton, bailli d'Auxois, B 2758.)

« Par lettre de Villeneuve les Avignon, 21 janvier 1370 (1371), le duc de Bourgogne mande au bailly de Dijon qu'il ait à savoir que son mandement de gens d'armes qu'il a fait au dernier du courant pour estre à Chalon, afin d'aler de là faire lever le siege qui est devant la forteresse de Montpaon, dans le Perigord, et combattre les ennemis du roy qui y sont, se tient et se tiendra sans y manquer. Pourquoi il lui enjoint de le faire incontinent publier par tout son bailliage et ressort d'icelluy, afin que personne n'en puisse prendre causse d'ignorance, et que ceux qu'il a mandés s'y trouvent. »

Ce mandement avait été précédé d'une autre ordonnance, datée de Rouvre, le 6 janvier 1370, qui mandait à son frère de Bar, à son cousin de Lorraine et à plusieurs nobles du duché, du comté de Nevers et de Tonnerre, de l'accompagner pour l'aider à faire lever le siège devant le château de Montpaon (Montpont).

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 71 r°.)

[Relativement au curieux siège de ce château de Montpont, en Périgord, il faut consulter l'édition des *Chroniques de J. Froissart,* de M. Siméon Luce (t. VIII, *Sommaire*, p. xi et suiv.).]

Avril 6. — « Pour porter de Semur à Montréal, Avallon, lettres et mandements du bailli d'Auxois aux prevost des dits lieux pour adjourner les personnes des bonnes villes et autres à Chalon, le mardy qui estoit assigné de monseigneur et des trois estats de son paiis. »

(*Arch. de la Côte-d'Or,* Comptes de Nicolas de Courbeton, bailli d'Auxois, B 2758.)

[C'est le mardi 18 que le duc vint en effet à Chalon à la réunion des trois états.]

Vers ce même temps, le duc engagea une de ses courroies d'or pour huit cent livres qu'il emprunta du comte de Ventadour, seigneur de Montpensier.

(*Arch. de la Côte-d'Or,* Compte de Robert d'Amancé, B 1435, fol. 31.)

Mai. — «On donne cc livres à Asseline, sage femme de Paris qui vint en Bourgogne pour l'accouchement de la duchesse, de Jehan Monsieur, s'estant trouvé à son naistre.»

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de Robert d'Amancé, B 1435, fol. 62.)

«La duchesse avait obtenu du pape deux bulles, l'une pour estre absoulte de peine et de coulpe, l'autre pour pouvoir manger de la chair en certains temps de l'année, lesquelles bulles coustèrent 16 livres.»

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Comptes de Robert d'Amancé, B 1435, fol. 74.)

Juin. — [Au mois de juin les principales dames du duché sont mandées pour assister aux relevailles de la duchesse.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 114 v°, de la main de Pérard, d'après le compte du domaine du bailliage de Dijon, de Jean Donay, de Chanceaux.)

6. — [Jehan, fils du duc (plus tard Jean sans Peur), fut baptisé par l'évêque de Carpentras envoyé par le pape. Le parrain fut le duc de Berry, et la marraine madame d'Artois. Le duc de Berry y vint en personne. La dépense du jour rendue par Thomas de la Chapelle, secrétaire du duc, monte à 307 l. 12 s. 2 d.]

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Compte de Robert d'Amancé, B 1435, fol. 19.)

L'évêque de Carpentras qui était passé à Chalon le 3, et qui y passa à son retour le 12, fut défrayé tout le temps de son voyage, et fut accompagné par Olivier de Jussy, le bailli de Chalon, Jehan Blanchet, secrétaire du duc, qui le reconduisirent jusqu'à Tournus.

(Comptes de Jehan Froigier, receveur du bailliage de Chalon, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 546.)

Le pape fit cadeau à la duchesse de deux plats d'argent, que celle-ci fit dorer avec deux autres plats, armoriés à ses armes, qui lui avaient été donnés par les habitants de Chalon.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 9 r°, d'après un mandement de la duchesse.)

Août 11. — «Pour porter d'Arnay à Dijon les lettres du bailli à madame de Bourgoigne, par lesquelles il certiffioit que li Bretons, qui passoient par le paiis de Bourgoigne, avaient pris le chastel de Marrault.»

14. — Autres lettres du même bailli annonçant que les Bretons ont abandonné «le dit chastel de Marraul».

(*Arch. de la Côte d'Or*, Comptes de Nicolas de Courbeton, bailli d'Auxois, B 2758.)

Décembre 12. — «Le bailli de la Montagne fit publier une ordonnance de monseigneur le duc pour retirer les biens du plat pais dans les villes et forteresses, à cause du retour de Yvain de Galles et ses gens qui debvoient passer par la Bourgongne en retournant d'oultre Soone.»

(Compte de Pierre de Bouville, pour l'année finie le dernier octobre 1372, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 547.)

« Prise du chastel d'Aigremont. » (*Loco citato*, p. 547.)

« Le duc d'Anjou estoit à Chalon les 7 et 8 décembre en la compaignie de monseigneur. » (*Loco citato*, p. 559.)

ANNÉE 1372.

Janvier 1. — Le duc gratifie ses chapelains, curés et curiaux de la chapelle de Dijon, de dix francs d'or, « pour les aidier à faire leur feste des fols ».

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 8 v°.)

18. — *Rouvre*. Mandement du duc à l'abbé de Saint-Étienne de Dijon, au doyen de la chapelle ducale, à Richard Bouhot et à Jacquot de Granson, pour aller traiter avec les gens de l'archevêque de Besançon au sujet de l'interdit qu'il avait mis sur la ville d'Auxonne.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 8 v°.)

Février. — [Les comptes de Montréal rendus par le châtelain Jean Dominé (*Arch. de la Côte-d'Or*, B 5406, cah. in-fol. parch. de 101 fol.) confirment la présence de Philippe le Hardi à Montréal.]

« Despence de l'oste monseigneur à Montroial les xix°, xx°, xxi°, xxii° jour de fevrier ccclxxi (1372). Pour lix charretées de buches vii fr. iii gros. Peche de l'étang de Froideville pour l'arrivée du duc : à Guillaume Brisetout, verrier demourant à Troyes en la rue Nostre Dame, pour rappareiller ccix pieds de verre en la saule de Montroial, ix fr. Despense pour vins de Beaune : pour la despence de l'ostel de monseigneur pour les vins de Beaune envoyez de Pommard par le chastellain, savoir xii muids x setiers de la récolte de lxxi, etc.

Avril 3. — « Frere Jehan Garnier, prieur de Champagne, et gouverneur du duché de Bourgogne, mande au capitaine d'Aussone, le 3 avril 1372, après Pasques, de faire bon guait et bonne garde en la dite ville par jour et par nuit, fasse emparer et fortifier, et ne laisse entrer aucune personne s'il n'en a bonne cognoissance. » [Même lettre aux capitaines de Nuits et de Beaune.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 114 v°, d'après le compte rendu du domaine du bailliage de Dijon, de Jean Donay.)

Mai. — [Les comptes de la châtellenie de Montréal rendus par Jean Dominé (*Arch. de la Côte-d'Or*, B 5406) portent les mentions suivantes.]

« Pour les despens de monseigneur le duc faiz à Montreaul les viii°, xi° et xii° du moys de may ccclxxii, viii l. iii s. viii d. »

« Jehan Benoist, paige des chiens de monseigneur, reçoit des cadeaux, ainsi que le portier du chateau de Chastel Gérard, et Guiot de Lée, capitaine de Montreaul. »

Juin 17. — Lettre du duc de Bourgogne datée de Beaune, portant souffrance à son cousin le comte de Joigny, pour donner déclaration de ce qu'il tient en fief du duché.

(*Arch. de la Côte-d'Or,* Recueil de Peincedé, t. IX, p. 42.)

Août 15. — *Nevers.* Mandement du duc à Guy du Tremblay et autres pour une montre à faire en l'absence de Gui de Pontailler, maréchal de Bourgogne.

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 26 v°.)

15. — *Nevers.* [Autre mandement à Amiot Arnaud, receveur général.]

(*Ibid.,* fol. 26 v°.)

26. — *Chinon.* Mandement du duc narrant les nouvelles apportées par un «chevaucheur du duc de Berry et d'Auvergne, que le captal et plusieurs autres capitaines d'Angleterre venoient d'estre desconfis».

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 8 v°.)

Septembre 11. — *Bourgneuf.* Mandement du duc au maréchal de Bourgogne de recevoir à montre divers chevaliers et écuyers.

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 26 v°.)

Novembre 26. — *Saumur.* Mandement du duc qui dépêcha Tassin le Bougre, son chevaucheur, dudit Saumur aux parties de Beauce sur le chemin de Paris, avec lettres au duc de Lorraine pour le prier de se hâter de le venir joindre; le duc dépêcha en même temps un hérant en Bretagne au comte du Perche pour la même cause.

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 9 r°.)

Novembre 30. — Le duc étant devant Thouars le jour de la Saint-André, pendant la chevauchée qu'il faisait en Guyenne, gratifie Raoul Taisson, chevalier de Normandie, d'un coursier sous poil gris, du prix de 200 deniers d'or.

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 9 v°, d'après un mandement daté de Dijon, du 23 avril.)

Le même jour de la Saint-André devant Thouars, à certaine journée qu'il y avait, le duc gratifia aussi d'un coursier de poil gris le comte du Perche et le comte de Dammartin d'un coursier bai.

(*Loco citato,* d'après un mandement daté d'Argilly, le 5 mars.)

Décembre 2. — *Saumur.* [Mandement du duc au maréchal de Bourgogne de payer les hommes qui l'avaient accompagné en Guyenne, savoir :]

«Guy de Pontallier, marechal de Bourgogne et trois ecuyers.»

«Chevaliers bannerets : Jean d'Artois, conte d'Eu, avec 13 chevaliers bacheliers et 31 ecuyers; Gibaut de Mello, sire d'Epoisses, avec 7 chevaliers bacheliers et 22 ecuyers; Hugues de Vienne, avec 9 chevaliers bacheliers et 13 ecuyers; Jean de Rey et 7 ecuyers; Raoul de Reneval avec un autre chevalier banneret, 6 bacheliers et 17 ecuyers.»

«Chevaliers bacheliers : Edouard, sire de Saint Dizier; le batard de Poitiers;

Jean de Montagu, sire de Sombernon; Jean de Saint Verain; Guillaume de Crespin; Odille de Montjeu; Pierre de Montagu, sire de Malain.»

«Ecuyers bannerets: Jean de Bourgogne; Pierre de Martinpuis, etc.»

«Autres gens d'armes: Charles de Chatillon; Hugues de Chateau Morin; Erard, sire de Crux; Odard de la Roche; Robert de Beaujeu.»

«Ecuyers: Guillaume de Marrey; Girard de Saint Martin; Olivier de Hauterive; Othenin de Salins; Pierre de Tanlay, Poinsot de Savigny; Robert de la Tournelle, etc.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 27 r°.)

[Voir *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 8 v°, plusieurs mandements du duc relatifs au seigneur de Sennecey et à Jean de Sennecey, son fils, depuis longtemps tenus prisonniers.]

[*Arch. de la Côte-d'Or,* série B, Chambre des comptes, n° 1438, Comptes d'Amiot Arnaud, fol. 19, 20, 21, pour les années 1372-1373.]

«Deniers bailliés à monseigneur et à madame pour faire leurs volontés, et premierement:»

«A Jehan dou Fossé, menestrier qui a joué des cousteaux devant ma dite dame, par mandement de ma dite dame, senz autre quittance en descharge, donné à Dijon le XXVIe jour de juillet III^cLXXII, II francs.»

«A mon dit seigneur pour offrir aux reliques de la chappelle de Montreal par mandement de mon dit seigneur, senz autre quittance, donné à Montreal, XII d'aoust III^cLXXII, III francs.»

«A monseigneur pour faire ses offrandes et de madame la duchesse à l'esglise d'Avalon derrierement qu'il y furent, V francz, et samblablement en l'esglise de la Magdelaine à Vezelay derrierement qu'il y furent, X francz, et pour don aux Cordeliers de Vezelay pour Dieu en aumosne, II francz, pour ce par mandement de monseigneur senz autre quittance, donné à Vezelay XIIIe d'aoust III^cLXXII, XVII francz.»

«A monseigneur pour faire ses offrandes à Saint Scire à Nevers le jour de Nostre Dame en aoust, qu'il y oyt la grand messe, X franz, et aux enfans du cuer de la dite esglise, I franc, pour ce par mandement de monseigneur, senz autre quittance, donné à Celles XXI d'aoust III^cLXXII, XI francz.»

«Aux Jacobins de Bourges en Berry pour don à eulx fait par monseigneur pour Dieu en aumosne, II francz, et aux Cordeliers et Augustins de la dite ville pour semblable, II francz, pour ce par mandement, senz autre quittance, donné à Celles en Berry XXIe d'aoust III^cLXXII, IIII francz.»

«A madame pour faire ses offrandes à pluseurs fois qu'elle a esté aux eglises de Saint Benigne, de Notre Dame et de Saint Estienne à Dijon, par mandement, senz autre quittance, donné à Rouvre, XXIIe d'aoust, IIII francz.»

«A monseigneur pour offrir en l'esglise de Saint Maxent où il avoit oye la messe, par mandement, senz autre quittance, donné au dit lieu, premier de septembre ensuivant, III francz.»

« A monseigneur, tant pour faire sa volenté comme pour luy esbattre au jeu des dés, tant au Bourc Nuef lés la Rochelle comme à Saint Jehan d'Angeli, en la compagnie du seigneur de Clipson, du connestable de France et autres, par mandement, senz autre quittance, donné à Fontenay le Conte xi d'octobre iii^c^lxxii, l francz. »

« A monseigneur, pour offrir aux saintes reliques de Saint Jehan d'Angeli, xxie de septembre iii^c^lxxii, qu'il y oye la grant messe, iii francz; et à Guillaume Froistel du dit lieu, pour et en restitution d'un muys de vin que les arbalestriers, estans avec monseigneur, lui avoient beu senz lui en paier aucune chose, iii francz; pour ce, par mandement, senz autre quittance, donné au logement à la Roche Serviere, xxiie d'octobre iii^c^lxxii, vi francz. »

« A frere Guillaume de Valen, confesseur de monseigneur, par lequel monseigneur les a faiz donner à l'esglise de Saint Martin de Tours pour dire et celebrer pour mon dit seigneur, en icelle esglise, une messe de Saint Esprit, iiii francz, et à Philibert, varlet de forge de monseigneur qui les avoit paiés à un fèvre de Chinon pour fer et façon de douze piez de chievre, xlviii sous iiii deniers tournois; pour ce, par mandement, senz autre quittance, donné à la Roche Serviere, xxii d'octobre, vi l. viii s. iiii d. t. de xx s. t. le franc. »

« A messire Jehan de Mornay, chevalier, chambellan de monseigneur, qui les avoit prestés à monseigneur pour offrir à l'eglise de Saint Florent où il avoit esté, ii francz; et à messire Guy de la Trimoille qui les avoit baillé à monseigneur pour offrir en l'eglise Notre Dame du dit Saint Florent, i franc; pour ce par mandement, senz autre quittance, donné à Saint Florent, xxiiiie d'octobre iii^c^lxxii, iii francz. »

« A madame, pour faire les offrandes d'elle et de Jehan Monsieur à la messe nouvelle du filz au chastellain de Rouvre, par mandement, senz autre quittance, donné à Rouvre xxiiiie d'octobre, vi francz. »

« Au confesseur de monseigneur lequel les avoit bailliés du commandement de mon dit seigneur aus Freres Prescheurs de Fontenay le Conte pour Dieu en aumosne; par mandement, senz autre quittance, donné à Angers xxviie d'octobre iii^c^lxxii, ii francz. »

« Au bailli du feu messager de monseigneur de Flandres lequel avoit presenté à madame des harens fres, ii franz; et à Claiz qui avoit apporté des gelines de Flandres à Rouvres, i franc; pour ce par mandement, senz autre quittance, donné à Dijon darrier jour d'octobre, iii francz. »

« Aux Freres Prescheurs de Renes pour don à eulx fait pour Dieu en aumosne, ii francz; aux Freres Mineurs du dit lieu pour semblable, i franc; et à v arbalestriers prisonniers à Monstreul Bonin, pour don à eulx fait pour eux aidier à paier leur rançon, vi francz, pour ce, par mandement de monseigneur, senz autre quit tance, donné à Angers xviie de novembre iii^c^lxxii, ix francz. »

« A monseigneur, pour jouer aux dés en la compagnie de messire Bertran du Guesclin, connestable de France, du sire de Clipson et autres à plusieurs fois;

par mandement, sens autre quittance, donné à Saumur xxiie de novembre iii^clxxii, cl francz. »

« A monseigneur, pour offrir devant l'ymage Saint Gorge en l'eglise de Resne, ii francz; au confesseur, pour donner pour Dieu et distribuer aux povres le jour des Mors, en oultre l'aumosne ordinaire, ii francz; aux Cordeliers, Jacobins, Carmes et Augustins de Renes pour aumosne à eulx faite par monseigneur, vi francz; aux freres et suers de l'Ostel Dieu Saint Jehan à Angers, pour samblable, à distribuer en la pitance des povres, vi francz; aux menestriers des sires de Laval pour don à eulx fait par monseigneur, xx francs; et à Copin, varlet de garderobe pour acheter une paire de houseaux, ii francz; pour ce, par mandement, senz autre quittance, donné à Saumur xxiie de novembre, xxxviii francz. »

« A messire Cadifer de la Sale, chevalier, auquel mon dit seigneur les avoit perduz estant au jeu de paume; par mandement de monseigneur et quittance du dit messire Cadifer, donné xxii de novembre, xxxi francz. »

« A madame la duchesse, pour faire ses offrandes à l'esglise de Saint Denis à Vergi où elle fut en pelerinage le xxiiie jour de ce mois, iiii francz; et à Lorancot qui garde les vaches Jehan Monsieur, ii francz; par mandement, senz autre quittance, donné à Dijon xxvie de novembre, vi francz. »

« A monseigneur, pour faire ses offrandes en l'esglise Saint Martin à Tours où il avoit oye la grant messe, x francz; au enfans du cuer de la dite esglise pour don, i franc; et semblablement au batonnier de la dite eglise, i franc. »

« A monseigneur, pour faire ses offrandes en l'esglise Saint Gratien à Tours, iiii francz; et semblablement pour faire ses offrandes à Notre Dame de Chartres pour ce qu'il s'i estoit voé, xxiiii francz; et pour chandelles en la dite esglise, ii francz; et pour vi chemises pour envoier à madame, xxxvi sous; pour ce, par mandement de monseigneur, senz autre quittance, donné à Paris xvie de decembre iii^clxxii, xliiii fr. vi s. t. »

« A monseigneur, pour soy esbatre jouer aux dés à Chinon darnierement qu'il y fut en la compagnie du connestable de France, du sire de Clipson et de monseigneur de la Riviere; par mandement, senz autre quittance, donné à Paris xvie de décembre, xl francz. »

« A sire Berthelemi Spifame qui le xvie jour de decembre darnierement passé les bailla à monseigneur et yceulx monseigneur perdit au jeu de dés en la compagnie du conte de Tancarville, du connestable de France, du seigneur de la Riviere et autres; par mandement, senz autre quittance, donné à Argilly xxve de janvier iii^clxxii, ii^c francz. »

« A monseigneur, pour luy esbatre et jouer aux dés la veille de Noël darrierement passé; par mandement, senz autre quittance, donné à Argilly xxve de janvier, xiii francz. »

« A deux varlés du seigneur de la Riviere qui avoient presenté à monseigneur vi chiens de par le dit seigneur de la Riviere, vi francz; et au Dalphin, messager pour faire les despens de lui d'un autre varlet et des dis chiens en venant de Pe-

queur en Bourgogne, IIII francz; par mandement, senz autre quittance, donné à Pequeur XVIIe de mars III^cLXXII, X francz.»

«A monseigneur, pour offrir aux reliques de Saint Denis en France où il avoit oye la messe; par son mandement, senz autre quittance, donné XXI de mars III^cLXXII, III francz.»

«A un varlet de monseigneur de Flandres qui avoit aporté à madame de l'esturjon de par le dit monseigneur de Flandres, II francz; et à monseigneur, pour offrir à la croix de Saint Benigne à Dijon, III francz; pour ce par mandement, senz autre quittance, donné le XVe jour d'avril III^cLXXII, V francz.»

«A deux chapellains de Maubuisson, sur ce en quoy monseigneur puet estre tenu à eux à cause d'un annuel qu'il a acoustumé de faire chascun an celebrer en la dite eglise, pour l'ame de feu madame sa mere, cui Dieux asoille; par mandement, senz autre quittance, donné à Dijon le XXIIIIe jour d'avril III^cLXXIII, VI francz.»

«Au seigneur de Betizy, et à plusieurs autres chevaliers et escuiers auxquels mon dit seigneur les avoit perdus à Paris au jeu de paume; sur mandement, senz autre quittance, donné à Dijon le XXIIIIe jour d'avril III^cLXXIII, VI^{XX}X francz.»

«Au Picardeau, pour VI XII^{nes} d'estufz que monseigneur a fait prendre de lui pour jouer et soy esbattre au jeu de paume; par mandement, senz autre quittance, donné à Dijon XXIIII d'avril III^cLXXIII, III francz.»

«Au seigneur de Voudenay lequel les avoit prestés à monseigneur pour faire ses offrandes à Notre Dame d'Estans où il avoit esté en pelerinage; par mandement, senz autre quittance, donné à Dijon XVIIIe d'avril III^cLXXIII, III francz.»

«A plusieurs menestriers qui ont esté et fait mestier aux relevailles de madame, pour don à eulx fait par monseigneur de grace especiale par mandement, senz autre quittance ou descharge, donné à Dijon XXVe de may III^cLXXIII, C francz.»

«Aux menestriers monseigneur de Berry lesquels ont esté aux relevailles de madame et fait mestier devant monseigneur, pour don à eux fait, XX francz; et semblablement aux menestriers du sire de la Riviere, XXX francz; pour ce par mandement, senz autre quittance, donné à Dijon XXVII de may III^c LXXIII, L francz.»

«A Pitiou le palefranguier de monseigneur, lesquels il avoit baillés au commandement de monseigneur c'est assavoir; aux Freres Meneurs de Saint Jehan d'Angeli pour Dieu en aumosne, II francz; aux Freres Prescheurs au dit lieu, I franc; et à Henry de Mucy pour paier une povre femme de foin que l'on avoit prins d'elle, I franc; et qu'il avoit baillé à monseigneur pour faire ses offrandes à Saint Eutrope de Xaintes, II francz; par mandement et quittance, donné XXVIIe de may, VI francz.»

«A monseigneur pour faire ses offrandes à l'esglise Saint Benigne à Dijon où il avoit oye la messe; par mandement, senz autre quittance, donné VIIe de juing III^cLXXIII, IIII francz.»

«Aux Freres Prescheurs du college de Chartres pour don à eulx fait par monsei-

gneur pour Dieu en aumosne; par mandement, senz autre quittance, donné à Chartres XXII[e] de juing III[c]LXXIII, II francz.»

«A messire Philippe de Chartres, chevalier, chambellan de monseigneur, qui les avoit baillés à monseigneur à pluseurs foiz pour offrir en l'eglise de Notre Dame de Chartres; par mandement, senz autre quittance, donné à Chartres XXIIII[e] de juing III[c]LXXIII, VI francz.»

«Pour quatre chemises et quatre coiffes achetées à Chartres du commandement de monseigneur, IIII francz; despensé pour chandelles mises devant l'image Notre Dame, I franc; et à lui pour offrir de costé le cuer de la dite esglise à baisier les chiefs de Sainte Anne et de Saint Mathé, apostre, et de Saint Leobin, II francz; pour ce par mandement, senz autre quittance, donné à Chartres XXIIII[e] de juing, VI francz.»

«A monseigneur, pour donner aux norrices qui norrient le filz de messire Charles de Poitiers, lequel il avoit tenu sur fons; par mandement, senz autre quittance ou descharge, donné au bois de Vincienes XVIII[e] de juing III[c]LXXIII, LX francz.»

«A monseigneur pour offrir aux reliques Saint Benigne de Dijon le jour de Pasques Charnex darrier passé; par son mandement; senz autre quittance, donné à Dijon XXIII[e] d'avril III[c]LXXIII, II francz.»

«Aux reliques de l'eglise Saint Jehan evangeliste pres de Chartres, pour don à eulx fait pour Dieu en aumosne; par mandement, senz autre quittance, donné à Chartres XXIII[e] de juing, II francz.»

«A Jehan Maugis, de la parroche d'Arcueil, auquel les pillars avoient arse sa maison, pour don à luy fait pour Dieu en aumosne; par mandement, senz autre quittance, donné à Claye XXVII[e] de juin, VIII francz.»

«A Hennequin le fauconnier et Raoulin, clerc des offices de l'ostel de monseigneur, auxquels mon dit seigneur les avoit perdus au jeu de paume; par son mandement, senz autre quittance, donné à Vendosme XXIX[e] de juing III[c]LXXIII. XIX francz.»

«A messire Guy de la Tremoïlle, qu'il avoit baillé à monseigneur pour offrir à Nostre Dame de Chartres XXV[e] de juin qu'il y oy la messe, au prebtre d'illec, un franc; et à messire Philippe de Chartres qu'il avoit baillé à monseigneur à Bonneval pour offrir au chief Saint Gorge, III francz; pour ce par mandement, senz autre quittance, donné à Vendosme penultienne jour de juing, III francz.»

«Au dit messire Guy de la Tremoille, qu'il avoit baillé à monseigneur pour offrir à Nostre Dame de la Roche les Tours, III francz; et pour chandelles mises par devant l'image Nostre Dame en ladite esglise, III francz VII sous tournois; par mandement, senz autre quittance, donné à Tours II[e] de juillet III[c]LXXIII, VI fr. VII s. t. de XX s. t. le fr.»

«A messire Guy de la Tremoille, pour bailler à monseigneur pour offrir aux reliques de Mermoustier pres de Tours, III francz; et aux moines de la dite esglise pour don, I franc; pour ce par mandement, senz autre quittance, donné III[e] de juillet III[c]LXXIII, IIII francz.»

« Aux Freres Prescheurs de Tours, pour don à eulx fait pour Dieu en aumosne, II francz; aux Freres Meneurs du dit lieu pour semblable, I franc; aux Carmenistres, pour semblable, I franc aux Augustins; par mandement, donné à Tours IIIe de juillet, V francz. »

« A monseigneur, pour offrir à l'esglise de Saint Martin de Tours où il avoit oye la messe; par mandement, senz autre quittance, donné IIIIe de juillet, VI francz. »

« A Guillaume de la Trimoille, pour bailler à monseigneur pour offrir à Nostre Dame de Chartres, I franc; et pour chandelles pour mettre devant l'eglise Nostre Dame, I franc; à Berthelemi, trompete de monseigneur, pour soy faire guerir de certaine maladie qui li est avenue, II francz; et à Guillaume de la Tremoille, pour bailler à monseigneur pour offrir aux reliques de l'eglise de Coulon les Nogents le Roy, I franc; par mandement, senz autre quittance, donné au dit Colons VIIIe de juillet IIIcLXXIII, V francz. »

« Aux Freres Prescheurs d'Amiens, pour don pour Dieu en aumosne, II francz; aux Freres Meneurs du dit lieu pour samblable, I franc; et aux Augustins d'illec, semblable, I franc; par mandement de monseigneur, donné à Amiens, XVIII de juillet, IIII francz. »

« A messire Regnier le Baveux, chevalier; à Hutin le Baveux, escuier, et à Copillet, eschanson de monseigneur, auxquex mon dit seigneur les avoit perdus au jeu de paume; par mandement de monseigneur, senz autre quittance, donné à Amiens XIXe de juillet IIIcLXXIII, LX francz. »

« A trois hermites domeurant pres de Mante, auxquex monseigneur les a donnés tant pour acheter un calice pour l'un d'eulx appellé Mahiet, comme pour faire un mur de pierre pour faire la cloison et fermeture de leurs hermitages, XXIIII francz; à un chevaucheur de la reyne de Navarre qui avoit aporté lettres devers monseigneur pour don à lui fait, VI francz; au Delphin, messager pour faire les despens de lui et de X chiens en alant de Beauvais en Bourgogne devers madame où monseigneur les envoie, IIII francz. »

« A Vion, messager de monseigneur, pour porter lettres closes de monseigneur, de Conthi à Mante devers le conte de Geneve, I franc; et à monseigneur pour offrir à l'esglise de Saint Jehan d'Amiens, IIII francz; pour ce, par mandement de monseigneur, senz autre quittance, donné à Amiens XVe de juillet IIIcLXXIII, XXXIX fr. »

« Somme IIIcIIIIxxXV francz et demi. »

« Item VI l. VII s. tournois. »

« Somme XIcIIIIxxXVII francz et demi. »

« Item XIII l. XVI deniers t. franc p. XX s. t. »

[Nous extrayons encore des précieux comptes de la Côte-d'Or les notes suivantes sur les faits relatifs à la campagne de Philippe le Hardi, d'août à décembre 1372, qui montrent l'intérêt qu'offrirait leur publication. — Compte d'Amiot Arnaut, B 1438.]

Fol. 26 v°. — « A Jehan Hote, varlet des coursiers de monseigneur, pour les despens d'un coursier que le seigneur de Clipson donna à monseigneur, lequel

mon dit seigneur laissa à Paris ou mois de decembre darrain passé du xx° jour de janvier ensuivant qu'il se partit de Paris pour amener en Bourgoigne.»

Fol. 26 r°. — «Deniers paiés pour espices:»

«A Berthoin, demourant à Nevers, qui deus li estoient pour plusieurs parties d'espices de chambre prises et achetées de lui par Guillaume de Montaut, espicier de monseigneur, les parties contenues en une cedule scellée du scel de messire Charles de Chasteillon, chambellan de monseigneur, 18 aoust.»

«A Guillaume l'espicier de Tours pour 30 l. d'espices confites.....»

«A plusieurs espiciers de la Rochelle,..... par quittance donnée à Thifauges, 17 octobre.»

«A dit le Bourguignon demourant à Angers et à autres espiciers du dit lieu..... Saumur, 24 novembre.»

Fol. 33 r°. — «A plusieurs personnes de Nevers, pour candal, soye, toille et autres choses pour faire pennons, estandars par monseigneur, 18 aoust.»

«A plusieurs personnes d'Angers, pour plusieurs parties de cendal, soye, toille, pour faire bannieres et estendars, 27 octobre.»

Fol. 34. — «A Guillaume de Valein, confesseur de monseigneur, que il avoit paié du sien pour faire enluminer et mettre en un petit livre certain oroison, que monseigneur li avoit ordonné..... le vi de juing.»

Fol. 46. — «A Urbain de Baieux, messager, lequel avoit apporté d'Avignon à Rouvre à madame xxiiii barillets d'eau de Damaz de par reverent père en Dieu l'arcevesque d'Aux.....»

«A Nicolas Drouot et Thibaut le Louvrier lesquelx avoient presenté à madame un millier de truffes.»

«A un herault de connestable de France pour don à lui fait par monseigneur, de grace especiale, par mandement donné à Fontenay le Conte, 11 d'octobre.»

«A maistre Thiebaut, de Langres, cirurgien de monseigneur, par don à lui fait, par consideration de ce que par plusieurs fois il est venuz de Langres à Rouvre, pour visiter madame de certaine bleceure qu'elle avoit en la jambe.....»

Fol. 46 v°. — «Au palefrenier du sire de Clipson, pour don à lui fait par ce qu'il avoit presenté à monseigneur ii coursiers de par le dit sire de Clipson, par mandement de monseigneur senz autre quittance, donné à Angiêrs, xxvii octobre.»

Fol. 46 v°. — «A Olivier de la Mote, escuier du sire de Clipson, pour don à lui fait par mon dit seigneur de grace especial, pour lui aider à supporter les frez et missions qu'il a fait et soustenus en la main des Anglois, ennemis du reaume, où il a esté naguieres prisonnier..... par mandement donné à Resnes, soubs le scel de messire Amaury de Fontenay, capitaine du dit lieu, le viii novembre.....»

Fol. 53. — «A Tassin le Bougre, chevaucheur de monseigneur, pour porter lettres closes de Bourges à porter à monseigneur de Berry, et pour retourner devers monseigneur..... v frans, donné à Bourges le xix aoust.»

«A Colinet de l'Espine, huissier de sale de monseigneur, pour porter lettres closes de monseigneur devers monseigneur de Clipson à Angiers ou ailleurs ou il le pourra trouver..... mandement donné à Celles, XXI aoust.....»

«A Hennequin de Bruxelles, chevaucheur de monseigneur, pour aller de Celles à Raoumorantin, racheter certaine quantité d'artillerie qui estoit illec en gaiges, et aussi pour les despens de lui et des charretons qui amenerent la dite artillerie par devers monseigneur à Poictiers, par mandement de monseigneur senz autre quittance..... donné à Celles, XXII° d'aoust.....»

Fol. 54 r°. — «A Pasquier de Tours, messager, pour porter lettres closes de monseigneur de Tours à Paris à Barthelemy Spifame et autres, et pour retourner devers monseigneur, III fr., et à Jean de Lisieux, messager, pour porter semblables lettres de Tours en Bourgoigne à madame et aux gens du conseil estans par de là, XIV francz, pour ce par mandement senz autre quittance, donné à Chinon, XXVI aoust.»

«Lettres envoyées au connestable, à Charles de Poitiers, à maistre Thibaut de Langres, cirurgien, pour le faire venir devers monseigneur, à messire Enguerrand Dedin, quelque part qu'il le pourra trouver, à Paris devers le roy..... datées de Chinon, XXVII aoust.»

Fol. 54 v°. — «Lettre adressée de Saint Maixent à Dijon à madame..... 4 septembre.»

«Lettre adressée au roy à Paris..... du Bour Neuf..... 11 septembre.»

«Lettre envoyée en Bourgoigne, de Pont l'Abbé..... 21 septembre.»

«Lettre envoyée au roy à Paris, et à madame à Dijon..... de Thiffauges, 14 octobre.»

«Lettres envoyées à monseigneur de Flandre en Flandre et à madame en Bourgoigne..... de Thiffauges, 17 octobre.»

«Autres lettres, datées de la Roche Siver, le 22 octobre.»

Fol. 55 r°. — «Lettre adressée au duc de Bretaigne..... d'Angiers, XXVII octobre.»

«A Jehan de Grey, de Saumur, pour faire les despens de lui et de son cheval, en alant du dit Saumur porter lettres closes de par le roy notre sire, et plusieurs autres lettres à monseigneur à la Roche Sivieres où il estoit, V fr., et pour offrir aux reliques d'Angiers où il avoit oye la messe, V fr., par mandement senz autre quittance, XXVII octobre.»

«Lettre au roy..... d'Angiers 27 octobre.»

«Lettre à ma dame..... d'Angiers 28 octobre.»

Fol. 55 v°. — «Lettres à madame, au vicomte de Rohen..... de Saumur, 22 novembre.»

«Lettres à monseigneur de Lorraine, au conte du Perche en Bretagne, à Barthelemy Spifame pour avoir certaine finance..... Saumur, 24 et 26 novembre.»

Fol. 56 r°. — «Lettres hastives portées de Monstereuil Bellay à Paris au roy, le 1er jour de decembre.»

ANNÉE 1373.

« Ce sont les parties des ceintures d'argent dorées blanches que monseigneur le duc de Bourgogne doit à Henriet Orlant, changeur, et à Benedic Dugal, marchand demeurant à Paris, lesquelles ceintures mon dit seigneur donna à la Saint André dernier passée à plusieurs chevaliers et escuyers à Monstereuil Bellay, qui avoient servi le roy nostre sire ès parties de Guyenne, en la compaignie et soubs le gouvernement de mon dit seigneur, et premierement à Henriet, pour VI ceintures dorées pesants XXXII marcs V onces VII esterlins ob. à VII fr. II sols parisis le marc, II^c XXXII frans. »

« A luy, pour III aultres ceintures dorées pesant VII marcs II onces V esterlins à VII frans et demi le marc, valeur LV fr. X s. t. »

« A luy, pour une autre ceinture dorée pesant III marcs IIII onces XV esterlins à VII fr. le marc, valeur XXV fr. III s. I d. »

« Au dit Henriet, pour une ceinture blanche pesant V marcs II onces à V fr. et demi le marc, valeur XXVIII fr. XVII s. VI d. tournois. »

« A luy, pour une aultre ceinture blanche pesant V marcs IIII onces à V frans et demi le marc, valeur XXX fr. V sols tournois. »

« A luy, pour une ceinture blanche pesant IIII marcs V onces V esterlins à V frans X sols parisis le marc, valant XXVI fr. III s. IX d. t. »

« A luy, pour une malle d'ozier à porter les dites ceintures de Paris à Monstereul Bellais, II frans et demi. »

« Somme IIII^c I frans VI s. tournois. »

« A Benedic Dugal, pour III ceintures dorées pesant XVI marcs VII onces XV esterlins à VII fr. V s. tournois le marc, valant VI^{xx} III frans. »

« A luy, pour III aultres ceintures dorées pesant XXXVI marcs III onces X esterlins à VII frans V s. tournois le marc, valant IX^{xx} XI frans XIII sols V deniers tournois. »

« Somme III^c XIIII frans XIII s. V d. tourn. »

« Somme toute VII^c XV fr. XIX s. V d. tourn. »

« A la suite du rôle est un mandement du duc portant ordre à Amiot Arnaut, receveur général des finances, de payer lesdites sommes. — D'Argilly, XXV janvier l'an mil CCC LXXII. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 9 r°.)

JANVIER. — [Le premier jour de l'an 1372 (1373), le duc donna à la duchesse en étrennes une douzaine de tasses d'argent dorées, pesant environ dix-huit marcs, et une ceinture d'or garnie de pierreries.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 9, d'après un mandement daté d'Argilly du 25 janvier 1372.)

[Le même jour, le duc donna à quelques personnes de son hôtel, en bonnes étrennes, trois gros diamants, deux autres petits, deux petites verges de perles.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 9 r°, d'après un mandement du duc, daté de Rouvres 10 janvier 1372.)

Le duc donna en étrennes, à Jeanne de Poissy et à Agnès de Blaisy, deux gros diamants du prix de 50 francs d'or; aux nourrices, berceuses et demoiselles de la chambre de Jean de Bourgogne, son fils, cinq émeraudes du prix de 20 francs, un petit fermuillet de 3 francs, quinze verges d'or de 25 francs, deux autres petites verges d'or au fol et à la folle, et acheta encore pour lesdites étrennes vingt-six grosses perles, douze plus petites et trois cent cinquante-six perles rondes, qui lui coûtèrent, avec les deux petites verges, 42 francs.

(*Loco citato*, extr. de parties délivrées à mon dit seigneur par Philipon Naviot.)

[Le duc acheta encore de Jean Barraut, bourgeois de Paris,] «une paternostre où il y avoit cinquante sept grosses perles du prix de 300 francs, un tableau à une ymage de Nostre Dame garni de saphirs, de balais et de perles de 150 francs, et un miroir pesant dix marcs d'argent au prix de 14 francs le marc, du prix de 140 francs.»

(*Loco citato*, d'après un mandement du duc daté de Paris, 17 décembre 1372.)

[D'autres mandements indiquent divers autres cadeaux faits à la duchesse pour les étrennes. La duchesse lui fit en retour plusieurs présents, et notamment un chaperon de perles.]

(*Loco citato*, d'après un mandement du 21 août.)

1. — [Le duc, étant à Rouvres, reçut les étrennes qui lui furent envoyées par le comte et la comtesse de Flandre.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 9 r°.)

«Monseigneur le duc fit mettre deux banneres et deux bannerottes armées de ses armes, par le bailli de Chalon et ses gens, sur les portes de Louhans, et autres panonceaulx, sur plusieurs aultres lieux de la terre et juridiction de messire Hugues de Vienne, pour plusieurs rebellions, par lui et ses gens faittes contre monseigneur le duc, en janvier 1372 (1373).»

(Compte de Johan Frogier, de Chalon, pour l'an fini à la Toussaint 1373, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 554.)

Mars 8. — *Argilly*. Mandement du duc, donnant avis que la duchesse se préparait à faire ses couches. Elle fit venir pour cela sept nourrices, pour choisir la meilleure.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 9 r°.)

Avril 4. — «Le duc reçut à Dijon d'un chevaucheur que lui envoya le roy, nouvelles que le connestable de France avoit à nouveau desconfi en Guyenne prez de Chisec VIIIe hommes d'armes.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 9 r°, d'après un mandement du duc à cette date.)

S. d. Courriers envoyés par le duc en Artois, en Flandre, en Rethelois, à monseigneur de Flandre, à monseigneur d'Artois, à madame de Flandre, à madame de Bar, pour les avertir de la naissance de Charles Monsieur, second fils du duc et de la duchesse.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 26 v°, d'après un compte d'Amiot Arnaud, 1372-1373, fol. 58.)

18. — [La duchesse de Bourgogne étant sur le point d'accoucher, le duc manda de Dijon la dame de Vergy et plusieurs autres dames.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 9 v°, d'après un mandement de cette date.)

[Le roi fut parrain du second fils du duc, lequel fut levé sur les fonts de baptême par messire Bureau, seigneur de la Rivière, premier chambellan du roi, chargé de représenter son souverain en cette circonstance; le nouveau-né fut nommé Charles.]

Le duc donna à cette occasion, à messire de la Rivière, un gobelet et une aiguière d'or, du poids de 61 marcs, ainsi que deux flacons dorés, pesant 17 marcs 61 onces.

Madame de la Rivière reçut un tableau d'or garni de pierreries.

Les écuyers de madame de la Rivière reçurent chacun une courroie d'argent.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 26 r° et v°, d'après le compte d'Amiot Arnaud, 1372-1373, fol. 40.)

Décembre 7. — *Paris*. Le duc gratifia les Frères Prêcheurs de Troyes de 50 florins d'or, pour les aider dans les frais à faire lors de la tenue de leur chapitre général audit Troyes, l'été suivant.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 r°.)

« A frère Guillaume de Fontenoy, commandeur de la maison de Pontarbert, pour don à lui fait de monseigneur le duc ceste fois, par consideracion des grans pertes et dommaiges que il a soubstenus par les ennemis du roy nostre sire et de son royaulme, qui ont demourey longuement en ladicte maison et ville de Pontarbert, en l'an corant mil ccc LXXIII, et à prendre sur les chevaulx et aultres biens meubles, demourez des diz ennemis et trouvez en la dite ville de Pontarbert et ou finaige d'icelle, après le despartement des diz ennemis, lesquels biens appartenoient à mon dit seigneur comme biens vacans, xx fr. »

(*Arch. de la Côte-d'Or*, comptes de l'Auxois, B 2762.)

Le bailli d'Auxois ordonne aux ecclésiastiques de son bailliage d'envoyer à Dijon, en juin, les sommiers qu'ils doivent à monseigneur le duc, quand il met sus une armée, chevaux de somme, de faiz ou chariots.

(Comptes de Nicolas de Courbeton, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 553.)

Ordonnance du bailli d'Auxois publiée aux lieux à faire cris ès prevostez, que l'on eust à retraire tous vivres, et que l'on otast les fers de moulins pour cause des Anglois qui estoient environ Pothières, en septembre 1373.

(*Loco citato*, p. 553.)

Le bailli d'Auxois mande à la duchesse, à Talent, que les Anglois estoient à Pontarbert et au Vaux (près Avallon), le 1er octobre 1373.

(*Loco citato*, p. 553.)

ANNÉE 1374.

Janvier 7. — Charles Monsieur tomba malade. La duchesse le voua à Saint-Adrien de Flandre, auquel elle envoia par un messager deux livres de cire. Elle le voua à Saint-Mametz de Langres et à Saint-Thibaud, auxquels elle offrit un franc d'or et de la cire.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 27 v°, d'après le compte d'Amiot Arnaud, fol. 21.)

[Guillaume Bataille et autres furent mandés par le bailli d'Auxois pour prendre les pillards «soubs Jehan de Maligny, qui pilloient les gens qui passoient proche Arnoy le Duc», en janvier 1373 (1374).]

(Compte de Nicolas de Courbeton, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 555.)

7. — Le duc retira des mains de Geoffroy, bâtard de Charny, chevalier, messire Guillaume Bousan, chevalier anglais, son prisonnier, moyennant 600 francs.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 28.)

1. — «Le duc gratifie Jean, comte de Nevers, son fils, d'un escusson garni de trois gros balais et de trois troiches de perles et un safir au milieu, du prix de 150 livres.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 r°, extr. d'un mandement daté de Talent, du 12 janvier suivant.)

Par un autre mandement daté de Paris, du 21 décembre précédent (*loco citato*), le duc avait aussi acheté, pour donner en bonnes étrennes à la duchesse, au comte et à la comtesse de Flandre «un fermail d'or auquel pendait une petite croisette tout semé de pierreries du prix de 100 livres; un saphir à un anneau d'or de 40 livres; et un diamant à un autre anneau d'or, de 60 livres.»

Mars. — [En ce mois, Philippe le Hardi se rendit en Franche-Comté, pour conduire le deuil aux obsèques de son cousin Jean de Bourgogne, seigneur d'Amance, de Fontenoy et de Montaigu, près Vesoul, ce prétendant dont l'usurpation éphémère après la mort de Philippe de Rouvre avait entrainé la révolte des barons. Plus heureux que Jean de Neuchatel, décédé dans les donjons de Semur-en-Auxois, il était rentré en grâce : «à Jean de Bourgoingne, escuier, pour luy à gaiges de chevalier banneret, par mandement de mon dit seigneur, donné le 29e jour de juillet 1366, nonobstant qu'il ne soit pas chevalier». Ce seigneur avait ensuite fidèlement servi le duc, et son nom figure fréquemment dans les documents de cette époque. Il fut inhumé le dimanche 12 mars, à l'abbaye de Faverney, où lui fut érigé un mausolée en pierre, représentant un chevalier couché et armé de toutes pièces.]

Avril 6. — Par lettres données à Talent, le duc donne à Robinet de Florigny, son écuyer, et à Agnès de Blaisy, sa femme, en considération du mariage qu'ils contractaient (aux frais du duc), une somme de 2,000 deniers d'or pour acheter des terres.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, copie, t. LXXII, fol. 156.)

6. — *Talant.* [Mandement du duc qui faisait alors travailler «à deux images d'argent pour Jehan de Bourgogne, son fils, lesquelles devaient être données l'une à Mont Roland et l'autre à Saint-Claude.»]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 r°.)

Mai. — La duchesse fit offrir un cierge à l'image du Sauveur en la grande église de Troyes, pour Charles Monsieur.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 27 r°.)

[Le duc envoie de Rouvre à Avignon monseigneur Philippe de Jaucourt, chevalier, et Jean de Jeux, pannetier de monseigneur, vers le pape, «pour la poursuite de la promotion de messire Pierre de la Tremoille, à l'evesché de Chalon, qui vaquait».]

«Le penultième de may, madame la duchesse envoya à Saint Quantin, offrir à l'esglise, vingt deux livres de cire, qui estoient le poids de Charles Monsieur.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, fol. LXV, fol. 28 r°.)

«Le 26 may, au dit an, messire Guillaume de Pailley, chevalier, fut, par devers messire Jehan de Courgeron, prendre et recevoir honnour au nom de monseigneur le duc, les corps de messire de Senecey et de messire Jehan, son fils, et de leurs maingnies, que il avoit pris au duché de Bourgongne, et les avoit emmenez hors d'iceli, où il les detenoit prisonniers, au prejudice du dit monseigneur le duc et d'eulx mesmes.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, fol. 558.)

Juin. — [Le duc tombe malade à Gand. On en donne avis au roi et à la duchesse. On mande des médecins de Paris pour le traiter.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 28 r°, d'après le compte d'Amiot Arnaud, 1373-1374, fol. 59.)

25. — *Senlis.* Mandement du duc qui venait d'avoir eu une grande maladie à Gand, où le roi lui envoya pour le visiter son «fisicien» Gervais Christien et Lorencin Sénéchal, son «apoticaire.» Pour reconnaître leurs soins, le duc, lorsqu'il fut guéri, les gratifia de deux quartes d'argent et de dix-huit tasses d'argent, du prix de 188 livres 16 sols 6 deniers tournois.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 r°.)

Juillet. — «Le XI, à une heure de nuit, trespassa Charles Monsieur, à Rouvre, lequel fut enterré à Cisteaux.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LII, fol. 182 r°.)

13. — Le jour de l'enterrement, qui fut fait à Cîteaux, on donna aux religieux dix livres pour pitance.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 28 r°.)

Août 3. — [Mandement de messire G. de Clugny, lieutenant du bailli d'Auxois, aux prévôts d'Avallon, de Montréal et de Châtel-Gérard, contenant] «qu'ils feissent crier qu'on

face bone garde et bon guait par jour et par nuit ès forteresses estans ès dites prevostez, et aussi que l'on retraie tous vivres pour cause des Bretons qui estoient environ Saint Florentin, et que madame de Bourgoingne l'avoit mandé.»

(Comptes de Nicolas de Courbeton, bailli d'Auxois, *Arch. de la Côte-d'Or,* B. 2759.)

9. — [Mandement du duc pour saisir les biens de Philippe de Valois, écuyer, jadis bailli et maître des foires de Chalon.]

(Compte de Jehan Frogier, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. C, p. 556.)

Jehan de Chainlot, dit d'Ostun, écuyer, présente, de la part de monseigneur le duc, 13 queues de vin de Beaune, à monseigneur le cardinal Guillaume et à monseigneur le cardinal de Geneves. Monseigneur le duc fit don de 360 florins d'or de Florence aux seigneurs de Sombernon et de Malain, ses cousins.

(Même compte, *loco citato,* p. 556.)

[Le seigneur de Mirebeau mit le siège devant Fontaine-Françoise.] «Il lui fut escript de ne meffaire ne lui ne ses gens au pais de monseigneur le duc.»

(Compte d'Amiot Arnaut, receveur général, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. C, p. 558.)

«Monseigneur Guy de Pontoiller, mareschaut de Bourgoigne, messire Richart Bouhot, messire Jaques de la Loye et messire Guillaume de Pailley, et le bailli de Chalon, furent à Bourc en Bresse, où ils furent envoiez par monseigneur le duc, par devers monseigneur de Savoie, sur le fait d'une journée que le dit monseigneur le duc et le dit monseigneur de Savoie avoient prinse illec entre eulx, sur le fait et prinse du seigneur de Senecey et de messire Jehan, son fils, du chastel et forteresse d'illec, estant du ressort et baronie de mon dit seigneur le duc, prins par le seigneur de Courgeron, au mois de may mil CCC LXXI.»

(Compte de Jehan Frogier, de Chalon, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. C, p. 558.)

Septembre. — *Talant.* «Mandement du duc à Pierre Julliot, receveur des aydes à luy accordez par son païs de Bourgoigne au lieu de la gabelle, de donner doresenavant, jusqu'à nouvel ordre de luy sur ce, vingt deniers d'or francs chaque semaine aux commis à faire la despense de l'hostel du conte de Nevers, Jehan, son fils.»

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 r°.)

28. — Alixand de la Doline avait été mandée à Montbard, pour nourrir mademoiselle Marguerite.

Octobre. — Le duc envoya de Montbard deux messagers, pour porter au roi la nouvelle de la naissance de mademoiselle Marguerite.

Messire Guillaume Poncin et la dame de Mondoucet furent mandés par le duc, pour venir de Paris à Montbard, afin de nourrir, garder et gouverner mademoiselle Marguerite.

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 28 v°.)

ANNÉE 1375.

Janvier. — « Ce sont les parties de deniers deus par monseigneur le duc de Bourgoigne à Henry Orland, bourgois et changeur de Paris, pour cause de plusieurs joyaux et vaisselle que mon dit seigneur a fait prenre de luy, pour donner au jour de l'an mil ccc lxxiiii, en la maniere que s'ensuit :

« Un gobelet d'or pesant ii marcs vi onces xv esterlins, à lxxv frans le marc, donné à monseigneur de Coucy, pour ce ii^c xiii francs v s. viii d. t.

« Item, pour vi tasses dorées pesant ix marcs iiii onces xv esterlins, à ix frans le marc, données à messire Philipe de Savoisy, pour ce iiii^{xx} vi frans vii s. t.

« Item, pour ii quartes d'argent blanches, pesant xii marcs x esterlins, à vi frans le marc, données à l'evesque de Nevers, pour ce cv frans viii s. t.

« Item, pour iiii quartes d'argent blanches à esmaux pesant xxiiii marcs ii onces v esterlins, à vi frans et demi le marc, et pour xii escuelles et xii hanaps pesants xxxv marcs v onces v esterlins, données à monseigneur de la Rivière, pour ce iii^c lxxvii frans xv s. t.

« Item, pour un hanap à pate, taillé et doré, pesant vi marcs v onces xii esterlins obole, à x frans le marc, donné à messire Pierre d'Avoir, pour ce lxvii frans vii d. ob.

« Item, pour un gobelet et une aiguière dorez, pesants v marcs iii onces xii esterlins ob., à ix frans le marc, donnez au confesseur de monseigneur, pour ce xlix frans xviii d.

« Item, pour un chanoz d'argent, donné à Jehan Monsieur, pesant xxvi marcs une once et demie, à vii frans le marc, pour ce ix^{xx} iii frans vi s. iii d.

« Item, pour un petit ruby donné au duc de Bourbon, pour ce c frans.

« Item, un autre ruby entre ii diamants et un diamant plat, donnez à Guillaume de la Tremoille, pour ce cx frans.

« Item, pour un saphir, donné à monseigneur de Flandre, pour ce cclx frans.

« Item, pour une esmeraude, que monseigneur a encore par devers luy, pour ce xl frans.

« Item, pour une courroye d'argent pesant v marcs vi onces ii esterlins obole, à vi frans le marc, donné à l'escuyer madame d'Artoys, qui presenta à monseigneur les estrennes de par elle, pour ce xxxv frans vii sols.

« Somme toute : quatorze cent vingt et sept livres, onze sols, un denier poitevin tournois.

« Tous lesquels joyaux et vaisselle, mon dit seigneur a eus et donnez par la maniere que dessus est dit. »

Au jour de l'an, le roi donna en bonnes étrennes, au duc de Bourgogne, une aiguière d'argent, un gobelet d'or et un fermillet.

(Extr. d'un mandement du duc, daté du Louvre-lès-Paris, 10 janvier 1374 (1375), *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 r°.)

Janvier 4. — Le duc donna en bonnes étrennes au jour de l'an, deux tableaux d'or semés de pierreries, du prix de 360 fr., l'un à madame d'Artoys et l'autre au comte de Flandre.

(Extr. d'un mandement du 4 janvier 1374 (1375), *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 r°.)

Juin. — *Jaucourt.* Mandement de la duchesse. «Lorsque les valets de l'hostel de la duchesse et gens de pareil estat se marioient, ma dite dame avoit coustume de leur donner du pain, du vin et de la viande. Copin de la Motte, varlet de la litiere, estant venu à se marier, ma dite dame luy convertit en argent ce qui luy devoit revenir des denrées dessus dites pour cela, et le gratifia à cet effet de huit frans d'or.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 v°.)

Septembre. — Le duc envoya Huet Danthy à Avignon, pour porter lettres au pape pour la promotion de messire Pierre d'Orgemont, doyen de Saint-Martin de Tours, fils du chancelier de France.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 29 r°.)

22. — *Montbar.* Le duc, à la requête des habitants de plusieurs villages près Verdun, qui avaient beaucoup souffert des inondations, les met en souffrance jusqu'à nouvel ordre.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 r°.)

ANNÉE 1376.

[Extrait du compte d'Amiot Arnaut, pour l'année finie à la Toussaint 1376, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 563.]

Page 563. — «Advis donné en janvier, à madame la duchesse estant à Jaucourt, et à monseigneur le duc, en Flandre, par lettres de nos seigneurs du Conseil, qu'il devoit y avoir guerre entre monseigneur Hugues de Chalon et messire Jehan de Vienne, seigneur de Rolans.»

Page 563. — «Le sire de Sombernon, gouverneur du duché de Bourgogne, mende au bailli d'Auxois, à Avallon, de faire bonne garde, suivant les lettres escriptes au bailli de Chaumont par les seigneurs de Coussy et de Clisson.»

Page 563. — «Le gouverneur du duché escrit de Dijon à Chastillon au mareschaut de Sanseurre, qui estoit illec, à tout grant quantité de gens d'armes, afin de le faire passer par les bonnes villes du duché, le II mars 1375 (1376).

[Le compte de Pierre Bouville, receveur du bailliage de la Montagne (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 565), porte les frais des emprunts contractés pour le voyage du duc à Bruges en la compagnie de monseigneur d'Anjou, pour le traité de paix avec les Anglais.]

[Extraits des comptes de Simon Lambert, receveur de Chalon, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 567-568.]

Page 567. — « Sept navois achettés à Chalon pour conduire monseigneur le duc et ses gens à Avignon, vers nostre Saint Pere le Pape, en aout. — Plus, deux navois pour le propre corps de mon dit seigneur le duc, l'un de unze toises de long et de quinze pieds de large, et l'autre de huit toises de long et de douze pieds de large, pour la garde robe de mon dit seigneur, et coustèrent LXX frans. — Il fut fait un grand navoy pour le roy au cas qu'il allast à Avignon, et fut maisonné. »

« Autre navoy pour la fruiterie et panneterie de monseigneur le duc, de huit toises de long et de douze pieds de large. — Autre navoy pour faire la cuisine. — Tous les diz navois estoient couverts de toille, sur des cercles. Le duc logeoit à Chalon en l'hostel de l'evesque. »

Page 568. — « Autre grand navoy fait pour le roy, où estoit une sale en laquelle estoient deux fenestrages de verriere, monseigneur le duc mena le dit grant navoy à Avignon, en aout. »

Page 568. — « En mai, monseigneur le conte de Vertuz fit present au duc à Chalon de six destriers, deux haquenées et six grans jumens. »

Page 568. — « Le parlement de Saint-Laurent fut tenu en juin, où estoient honorable et saige personne messire Regnault de Courbie, premier president du parlement à Paris, ordonné par monseigneur le duc à donner les arrest du parlement de Beaune, qui fut deffraié à six chevals; li arcediacre de Jonville à cinq chevals; Me Michel de la Vives à trois chevals; Me Jehan de Voisenes à quatre chevals; Me André Pasté à deux chevals; l'arcediacre de Troies à trois chevals; Me Drue Felise à trois chevals; le bailli de Dijon à quatre chevals; Me Richart Bouhot à quatre chevals; li chantre d'Ostun à quatre; le bailli d'Auxois à quatre; li abbé de Saint Estienne de Dijon à huit; l'evesque de Nevers à huit; Pierre de Seroux à deux; Guiot du Rupt à deux; Huet d'Anthi à un, Aubert li Hastier à un, li Charbonnier à un, liquels trois derniers estoient ordonnés par mon dit seigneur à servir les dessus dis, et sont demourés au dit lieu de Chalon depuis le mercredy veielle de la feste Dieu XI juin, à heures de vespres, jusques au jeudi après la ditte feste XIX, qu'ils se despartirent de Chalon après disner. »

« Au mois de septembre 1376, les joyaux de la duchesse ayant été derobés, elle envoia devers certains devins pour sçavoir qui les avoit derobés. »

(Extr. des comptes généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 30 r°.)

NOVEMBRE 25. — « Le duc etant à Chevigny leva sur les fonts de bapteme le fils de Jehan de Vienne. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 29 r°, d'après le compte du receveur général de cette année, fol. 61.)

28. — « Comme on tenoit pour sur que le roy devoit aller vers le pape et passer par la Bourgoigne, le duc donna ses ordres pour que Sa Majesté trouva toutes sortes de provisions sur sa route. Guiot du Ru, sommelier de son echansonnerie, eut ordre de pourvoir de vin tous les endroits par où on disoit que devoit passer le roy. »

(Mandement du duc daté de Rouvre, 28 novembre 1376, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 v°.)

ANNÉE 1377.

Janvier. — [D'après les comptes de Perrenot Brancion, châtelain de Montréal (*Arch. de la Côte-d'Or*, B 5407, cah. de 54 fol.), la présence du duc est constatée à Guillon le 9 janvier, et à Châtel-Gérard le dimanche avant la Saint-Paul 1377. On peut voir dans les comptes précités les travaux de restauration qui furent faits après son passage, les années suivantes, dans les châteaux de Montréal, de Châtel-Gérard, dans la maison de Sarry où le duc faisait nourrir et entretenir des chiens de chasse, etc.]

(Comptes de Perrenot Brancion, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 5407, Comptes de Guillaume des Granges, châtelain de Montréal, *ibidem*, B 5408, 5409 et suivants.)

28. — *Paris.* Mandement du duc, qui fit présent aux noces de sa nièce de Berry, d'un gobelet et d'une aiguière d'or du poids de quatre marcs six onces, qu'il fit acheter pour ce, de Symonnet de Dammartin, bourgeois de Paris, moyennant 400 deniers d'or francs.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 v°.)

Mai. — La duchesse de Bourgogne, étant enceinte de Louis de Bourgogne, fit venir de Paris à Dijon pour l'aider en ses couches, Acceline la Ventrière, femme de Robert Alexandre, bourgeois de Paris, qui la lui amena. Ils avaient avec eux un valet et trois chevaux.

(Mandement du duc, daté de Dijon du 7 mai, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 v°.)

Août. — Louis de Bourgogne fut baptisé à Dijon le mercredi 5 août. Plusieurs seigneurs et dames furent mandés pour se trouver à cette cérémonie. Le sire d'Espoisses y vint avec dix chevaux; Hugues de Vienne, sire de Sainte-Croix, et madame de Sainte-Croix, sa femme, ayant six maîtres d'hôtel avec eux et quarante-deux chevaux, et envoyèrent de leurs gens devant eux pour leur préparer des logis; la dame de Villy qui y vint avec dix-sept chevaux; la dame de Pesmes avec vingt-cinq chevaux; les seigneurs de Sombernon et de Malain avec quinze chevaux; l'évêque de Beauvais avec vingt-six chevaux; Vauthier d'Anguien et le seigneur de Glistelle qui y vinrent pour monseigneur de Flandres avec quarante-cinq chevaux. Le duc de Bourgogne les défraya tous à cette occasion, et la dépense monta à la somme de 139 fr. 5 s. 4 d. t., tant pour vin, pain, viande, bourrellerie, fers de chevaux, qu'autres frais et belle chière desdits seigneurs et dames.

(Extrait du deffroy et despens faits par les dits seigneurs et dames à cette occasion, mandement du duc, daté de Dijon, x août 1377, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 v°.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

Madame de Sainte-Croix reçut du duc de Bourgogne, à l'occasion de ce baptême, un diamant du prix de 30 deniers d'or franc.

(Mandement du duc, daté du 9 août 1377, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 10 v°.)

Septembre. — Le seigneur de Sombernon et le sire de Voudenay avaient été ordonnés pour aller vers le roi, de par le duc de Bourgogne, pour se trouver à certaine journée où l'on devait traiter du mariage de Jean de Bourgogne, son fils. Le duc leur mande ensuite de ne pas venir.

(Extrait d'un mandement du duc, daté de Thérouenne, le 2 septembre 1377, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

[Louis de Bourgogne mourut peu après sa naissance et fut enterré à Cîteaux, le 10 janvier 1377 (1378).]

Le jour de l'enterrement furent donnés par Amiot Arnaud au cellerier de cette église seize francs d'or cinq gros demi, pour les frais de son obsèque, savoir : pour une pitance, dix francs; pour offrande à la messe illec, trois francs quatre gros et demi; pour clous pour clouer l'armoire en laquelle il fut mis en terre, un gros; aux sonneurs et à ceux qui firent la fosse, un franc.

(Extrait d'un mandement de la duchesse, daté de Dijon, 10 janvier 1377 [1378], *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

[Le duc acheta des petits chiens courants qu'il paya 122 l., et les envoya à la duchesse en Bourgogne.]

(Mandement du 15 novembre 1377, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 11 r°.)

(Compte de Simon Lambert, de Chalon, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 569.)

Page 569. — Le duc donna des lettres patentes à Montbard, le 12 octobre 1377, pour la nomination de Jean de Vuisque, comme bailli et maître des foires de Chalon.

Page 570. — Monseigneur le duc donna aux prieuré et couvent de la Chartreuse de Grenoble cc frans d'or, pour eulx aidier à supporter les frais à refaire leur eglise et hostel qui furent ars de feu d'aventure à environ quatre ans, par mandement de mon dit seigneur du 24 aoust 1375.

ANNÉE 1378.

Janvier. — Le duc de Bourgogne partit de Paris le 1er janvier 1377 (1378), pour aller à la rencontre de l'empereur.

(Extrait des Comptes généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 30 r°.)

Le duc fit habiller somptueusement tous les chevaliers de sa maison et de sa suite, comme aussi les écuyers pour l'accompagner à la venue de l'empereur; il fit présent d'une belle épée au roi des Romains, ayant un pommeau et une garde d'or garnie de pierreries.

(*Loco citato.*)

Mars 13. — Messire Baudouin de la Nieppe fut donné à Jean Monsieur pour son précepteur aux gages de 120 livres.

(Extr. des Comptes généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 32 r°.)

Mai. — Le duc, étant en Normandie, fit un pèlerinage au Mont Saint-Michel.

(Extr. des Comptes généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 31 r°.)

Décembre. — Le duc fut dix-huit jours en décembre auprès du roi, alors qu'il assista à la condamnation du duc de Bretagne.

(Extr. des Comptes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 31 v°.)

L'archevêque de Rouen prêta au duc une somme d'argent pour laquelle Robert d'Amancé, maître d'hôtel et gouverneur des finances du duc, lui donna en gage les bons gobelets et aiguières d'or.

La duchesse envoya 133 livres de cire, qui était son poids, à Saint-Louis de Marseille où elle était vouée.

(Extr. des Comptes, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 31 r°.)

Le duc offrit 200 livres de cire, qui représentaient aussi son poids.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 r°.)

La duchesse accoucha à Montbard, en 1378. (*Loco citato.*)

[Extrait des comptes de Pierre Bouville, pour l'an fini à la Toussaint 1378.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 571.)

Monseigneur le duc, madame la duchesse logèrent à Châtillon en la maison de l'évêque, en l'abbaye, au château et en la maison de messire Jehan de Balaon, chevalier.

Madame la duchesse logea en la maison de messire Jehan de Balaon, chevalier, depuis le mois de mars jusqu'à la Toussaint. Monseigneur le duc logea pour certain temps aux hôtels voisins.

Le duc était à Juigny le 18 septembre, lorsqu'il manda à Louis Pasté de tenir les comptes pour les dépenses des ouvrages de la Chartreuse de Champmol.

(Compte de Louys Pasté, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 573.)

ANNÉE 1379.

Mai. — La duchesse de Bourgogne, qui était près d'accoucher de Katerine de Bourgogne, fit venir de Paris à Montbard Asseline la Ventrière, pour l'assister. En reconnaissance de ses services, la duchesse la gratifia de 200 deniers d'or franc.

(Mandement de la duchesse, daté de Montbard, du 18 mai 1379.)

Catherine n'était pas encore née le 16 mai. Elle fut baptisée le 27 août suivant à Montbard.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 r°.)

NOVEMBRE 26. — Le duc tint sur les fonts la fille du sénéchal de Hainaut, et lui donna à cette occasion un cerf d'argent doré du prix de 78 livres, une croix d'argent doré du prix de 66 livres.

(Extr. d'un mandement du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 r°.)

[Extrait du compte de Odot d'Arc, de Dijon, receveur du domaine de Chalon, depuis le 14 février 1378 (1379) jusqu'au 14 mars suivant.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 575.)

« Maistre Bauduin de la Niepe, retenu et ordonné par monseigneur à instruire et apprendre Jehan Monsieur, à la pension de six vingt frans d'or, foin et avoine pour deux chevaux, et robe touttes fois que les autres clercs de monseigneur le duc les auront, et veult mon dit seigneur que la dite pension soit paiée dès le 13e jour de mars 1377 (1378), que le dit messire Bauduin vint devers le dit Jehan Monsieur, pour lui instruire, tout comme il plaira à mon dit seigneur. »

« Marguerite, femme de Lardenois, de Semur, alaitta par aucun temps mademoiselle Katherine, et pour ce eut xxx frans en don. »

Le duc fit acheter un drap d'or pour servir au baptême de sa fille nouvellement née.

(Extr. des Comptes généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 30 r°.)

Le duc fit porter à Montbéliard cent marcs d'argent de vaisselle pour en faire présent aux gens du duc d'Autriche.

(*Loco citato*, fol. 32 r°.)

Le duc avait enjoint à tous les seigneurs du duché de se trouver en son voyage de Montbéliard, et aux gens d'église de lui envoyer les chariots et chevaux de charge qu'ils étaient obligés de fournir.

(*Loco citato*, fol. 32 r°.)

[Dans les comptes de Huguenin de Saint-André, châtelain d'Avallon (*Arch. de la Côte-d'Or*, B 2973) à une date qui n'est pas indiquée, mais qui doit être des premiers mois de 1379, on voit que le duc pardonne à Jean de Changy, chevalier, et lui remet sa terre. D'autres articles précédents de ce même compte nous apprennent qu'il s'agit de la seigneurie de Presles, qui avait été confisquée sur le sire de Changy : « de la terre de Praeles, mise en la main de monseigneur le duc, pour ce que monseigneur Jehan de Changy, chevalier, seigneur en partie d'icelle, avoit tué monseigneur Hugues de Jambles, chevalier, etc. » Guillaume de Changy, chevalier, était probablement frère de Jean, qui avait aussi « meffait » et avait également vu saisir la partie de la terre de Presles qui lui appartenait. La brièveté des indications ne permet pas d'éclaircir ces détails.]

[On ferait une curieuse relation des exactions et des crimes sans nombre dont les seigneurs les plus qualifiés se rendirent coupables, soit pendant, soit après le passage des Grandes Compagnies. Les condamnations fourmillent dans ces comptes, mais la justice des baillis était le plus souvent impuissante et le duc devait intervenir. Citons encore :]

« De Michel Braley, pour ce qu'il servait Huot de Raigny, abbey de Saint Riquier, et par le commandement du dit abbey il alla querir H. de la Court et Perrel

de Champelois, qui tuèrent et multrirent maistre Guillaume de Saint Andrey par le commandement du dit abbey..... composé à LX fr.»

(*Arch. de la Côte d'Or*, Comptes Nicolas de Courbeton, receveur du bailliage d'Auxois, B 2769.)

[Et plus loin dans le même registre :]

«De Guillaume de Raigny, escuier, sur ce que le procureur de monseigneur le poursuivoit de plusieurs roberies, forces et pilleries, faites sur le paiis de monseigneur par le temps des guerres, et aussi du multre fait à la personne de messire Guillaume de Saint Andrey, par certains complices de l'abbey de Saint Riquier, son frère, qui le dit multre avoit feit faire, si comme l'on disoit, pourquoi la forteresse de Raigny que tenoit le dit abbey et toute la terre fut mise en la main de monseigneur, et afin que la dite main fut levée, composé par le dit consentement de monseigneur à VIII^c fr.»

[Huon de Ragny, abbé de Saint-Riquier, et son frère Guillaume de Ragny appartenaient à l'une des plus notables familles de l'Avallonnais.]

[Les officiers du duc ne donnaient pas non plus le meilleur exemple, et quelques-uns négligeaient de rendre leurs comptes, témoin ce chevalier Guy de Maligny, châtelain de Glennes et de Roussillon, qui, pour ce fait, vit en 1370 sa terre de Marigny saisie par Robert de Martinpuis, bailli d'Autun.]

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Recueil de Peincedé, t. XXIII, p. 127.)

[Compte d'Amiot Arnaud, du 1er août 1378 à juillet 1379.]

Fol. 34. — «Maistre Nicolas de Tholon, chancelier de Bourgogne, alla à six chevaux avec le duc à Montbeliard, au mois de février 1378 (1379), vers le duc d'Autriche.»

Fol. 79. — «Catherine de Bourgogne baptisée à Montbard.»

Fol. 110. — «Le duc de Bourgogne et le duc d'Autriche se trouverent à Remiremont pour le mariage du fils du duc d'Autriche avec Marguerite de Bourgogne.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 16 r°.)

ANNÉE 1380.

JANVIER 1. — Le duc de Bourgogne fit présent pour étrennes au comte de Flandre, son père, d'un hanap d'or taillé du prix de 280 livres; à la comtesse de Flandre, sa mère, d'un gobelet d'or lié de terceaux du prix de 156 livres; à la duchesse, sa femme, d'un petit fermillet à trois diamants et un balay au milieu, du prix de 150 livres. La duchesse de Bourgogne donna ce même jour au comte de Flandre un fermail d'or garni de quatre diamants,

de quatre grosses perles et d'un gros balay au milieu, du prix de 240 livres et à la comtesse de Flandre, un rubis et un diamant du prix de 120 livres.

(Extr. d'un mandement du duc du 24 janvier, daté de Rouvre, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 r°.)

Le duc avait de plus donné en bonnes étrennes à la duchesse mille francs d'or.

(Mandement du duc du 13 janvier 1379 [1380], *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol 12 r°.)

Le duc étant à Rouvre le 4 janvier 1379, apprit par un chevalier que lui envoya le roi d'Espagne, la naissance de son premier fils, et en gratifia ledit chevalier d'un gobelet ciselé d'argent doré, du prix de 35 francs d'or.

(Extr. d'un mandement du duc, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 r°.)

Mars 4. — «Le roy estant venu voir la duchesse qui estoit au chateau de Corbeil, le duc luy fit présent d'un fermail d'or, d'un lyon volant à sept grosses perles et au milieu un balay et un saphir. Il donna également à monseigneur de Valois un fermail à trois balais, quatre grosses perles et un saphir au milieu.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 32 v°, extr. des Comptes généraux.)

«Après la mort du roy, le duc pour son deuil se fit faire une robe qu'il fit fourrer de 1,835 ventrées de menus vairs et de 94 dos de roys. Cette robe était de drap noir de Bruxelles de la grand moison, et contenait 28 aulnes.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 v°, d'après deux mandements.)

«La duchesse était enceinte et se préparait à faire ses couches en may.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 v°.)

«Le duc de Bourgogne, pour se disposer à la cérémonie du sacre du roy qui se devoit bientost faire à Reims se fit faire des robes de la livrée du roy très riches et magnifiques, et entre autres, une robe de veluau azurée, un cotte d'escarlate moirée, etc., le tout fourré d'hermines et chargé d'or de profil.»

[Extrait des parties payées pour lesdites robes, avec mandement du duc, daté de Paris, du 19 novembre 1380.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 65 r°.)

[Extrait du compte d'André Justot, receveur du bailliage de Chalon, depuis le 1er mars 1379 (1380) jusqu'au dernier octobre suivant.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 579-580.)

Page 580. — «Madame la duchesse receut du dit receveur LVII frans qu'elle avoit presté à monseigneur le duc pour jouer aux dez au mois de janvier.»

Page 580. — «Monseigneur le duc receut du dit receveur cent frans en sa main, pour en faire son plaisir, le XXIe février.»

Page 580. — « Le parlement de Saint Laurent fut tenu les quatriesme et cinquiesme jours de may mil CCCLXXX par les gens du conseil de monseigneur le duc, savoir : monseigneur le chancelier de Bourgongne, l'official de Chalon, le bailli de Dijon, maistre Jehan Blanchet, le chastelain de Pommart et Jehan d'Escutigny. »

ANNÉE 1381.

Au mois d'août, la duchesse leva sur les fonts de baptême la fille de messire Philibert Paillard, président au parlement de Paris, et lui donna deux gobelets d'argent doré.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 32 v°.)

Le duc échangea la terre de Grignon contre Semur en Brionnais, qui appartenait à Guillaume de la Trémouille, son chambellan, et lui donna une soulte.

(*Loco citato.*)

Le duc fit don à Frère Guillaume de Vallen, cordelier, confesseur du duc et son conseiller et évêque de Bethléem, de la somme de 220 livres, pour acheter une crosse, une mitre et ornements pontificaux, par mandement du 7 juillet 1381 et 11 mai 1382.

(Extr. des Comptes généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 32 v°.)

La gouvernante de Marguerite Mademoiselle s'appelait la dame de Saint-Estienne. Cette dame de Saint-Étienne était aussi gouvernante de Jean Monsieur.

(*Loco citato*, fol. 33 r°.)

Le duc manda à plusieurs seigneurs du duché de se trouver à Bruges, au 23e jour de juillet 1381, entre autres à messire Gérard de Cusance, Henri de Montbeliard, Thibaud de Neuchatel, au sire de Rahon, à messire Hugues de Chalon, à messire Philibert de Montagu, à Guillaume de Beauvoir, au maître de Pontaubert, au maître de Saint-Bernard de Montréal, à l'abbé de Flavigny, à l'évêque d'Autun, à Hérard de Dinteville, à l'abbé de Clervaux, au sire de Larrey, au prieur de Saint-Léger, aux abbés de Beze et de Teuley, etc.

(*Loco citato*, fol. 33 r° et v°.)

[Les *Itinéraires* font absolument défaut pour l'année 1381. Le journal de Jean Le Febvre, évêque de Chartres, nous apprend que Charles VI et Philippe le Hardi séjournèrent pendant le mois de septembre à Compiègne.

2 Lundi. — Le roi et le duc sont à Compiègne. Le duc chassa toute la journée et ne rentra que tard.

3 Mardi. — Le roi et le duc sont à Compiègne avec une nombreuse suite.

28 Samedi. — Le roi assiste à Compiègne au conseil qui tint séance ce jour.]

(Communication de M. Moranvillé.)

[Extrait du compte de Regnault Gastelier, receveur d'Auxois.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 581.]

«Messire Jehan de l'Espinace, chevalier, reçut cc francs en don pour le recompenser des frais qu'il a fait en un voyage d'oultre mer.»

[Extrait du compte d'André Justot, de Chalon.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 581.)

Page 581. — «Nobles hommes le seigneur de Sombernon, messire Philibert Paillart et Guillaume de Germoles, furent adjournés par devant le bailli de Chalon, pour voir et oyr declarer le chastel de Germoles, terres et appartenances d'icellui, estre commis et acquis à monseigneur le duc, au mois de juin 1381.»

Page 582. — «Jaques de Maillorques, ouvrier et maistre des canons de monseigneur le duc, aux gages de LXXX francs d'or par an, sa vie durant, par lettres du XXI fevrier mil CCC LXXIX (1380), receut XX francs pour aider à supporter ses despens pour aller de Bourgogne au reaume de Maillorques, querre sa femme.»

[Extrait du compte de Guiot Vurry, receveur et trésorier du comté de Bourgogne.]
(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 581-590.)

Page 583. — «Les moulins de Cinq Cent furent ars et brulés environ la Saint Michiel mil CCC LXIX, par les guerres du seigneur de Montferrand et de messire Guillaume de Granson.»

Page 584. — «Les moulins de Planches, Olivier, Fougran, du Vergier, Bienvenant et autres, furent destruits au temps des guerres du duc Eudes, conte de Bourgoingne, et encore sont.»

ANNÉE 1382.

Le premier jour de l'an, le duc donna en bonnes étrennes au roi, un fermail à un lis émaillé de blanc, du prix de 80 livres; au duc d'Anjou un autre fermail à un mouton, du prix de 70 livres et au seigneur d'Arquel, un autre fermail à un chien blanc, de 50 livres. Il donna aussi, où il lui plut, ledit jour, en bonnes étrennes, trois gobelets d'or, du prix de 459 l. 18 s. 9 d. t., deux chaînes d'or, à chacune une perle et un balay de 50 l., cinquante verges d'or de 50 livres, une émeraude et un anel de 10 francs d'or, le tout faisant 569 l. 18 s. 9 d. t.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 v°, d'après des mandements.)

Il donna en bonnes étrennes, au comte de Flandre, son père, un cornet d'or, à pierre précieuse, du prix de 400 francs d'or. (*Loco citato.*)

Compte de la vaisselle et autres joyaux d'or et d'argent que madame la duchesse de Bourgogne a envoyé par devers monseigneur de Bourgogne à Péronne, en novembre 1382.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 417, 418, 419, *in extenso.*)

Jacques de Serin, chevalier, maître d'hotel du duc, fut envoyé en Bourgogne, pour ordonner une feste que le duc entendoit faire apres Pasques M CCC LXXXII à Chalon, à laquelle le roy se devoit trouver.

(Extr. des Comptes généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 32 v°.)

Le duc de Bourgogne, voulant aller secourir le comte de Flandre contre les Gantois révoltés, et accompagner le roi qui devait assister le comte de Flandre, convertit sa vaisselle d'or et d'argent, en novembre 1382, pour faire de l'argent et payer ses gens d'armes. Elle se montait à 115 marcs d'or en monnoye et en 333 marcs d'argent, qu'il fit compter au maréchal de Sancerre, le 9 novembre 1382, pour payer les gens d'armes du roi qui étaient au service du comte de Flandre.

(Extr. des Comptes généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 34 r°.)

[Le duc était parti le 1er novembre pour accompagner le roi en son voyage de Flandre.]

(Extr. des Comptes généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 34 r°.)

Jean Monsieur écrivit à Jean de Vergy, au prieur de Saint Léger, à Soyer de Gand, aux enfants de Marrigny, au seigneur de Perrigny, de se rendre en armes à Marmaigne, près de Montbard, au mandement par lui fait au 13 mars 1381 (1382), par ordre du duc, pour les mener en France à cause de la rébellion naguère faite au roi par la ville de Paris. De son côté, le gouverneur de Bourgogne écrivit au sire de Malain, à Thomas d'Eguilly, à Guillaume de Beauvoir, à Philippe de Mussy, aux sires de Mont-Saint-Jean, de Thil, à messire Poignant du Trembloy, aux sires de Larrey, de Châteauneuf, de Choiseul, de Rimaucourt, à messire Philibert de Villeconte. Le duc manda aux abbés et prieurs de Bourgogne de se rendre auprès de Jean Monsieur, le 27 février 1381 (1382).

(Extr. des Comptes généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 33, 34.)

[Au mois de février, la duchesse était tombée malade à Saint-Maur-les-Fossés.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 34 v°.)

Le duc fait don à Jean de Vienne, son chambellan, amiral de France, de la somme de 1,000 livres pour l'aider à payer la terre de la Roche-Nolay, par lui acquise en 1382.

(*Loco citato.*)

« Pour la despense de monseigneur, de madame, de mademoiselle, qui furent à Montréal, le lundy XVe jour de septembre M CCC LXXXII..... »

Le mardi 16, la duchesse se rendit à Avallon et revint coucher à Montréal.

Le mercredi 17, elle alla à Rougemont, où elle avait envoyé le châtelain de Montréal pour préparer le gîte et payer la dépense qu'on y ferait.

(Voir les Comptes de Guillaume des Granges, châtelain de Montréal, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 5411, cahier de 36 fol. parch.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

[Le compte suivant, B 5412, indique que Philibert de Santigny fut chargé de payer la dépense du duc et de la duchesse à Montréal, le 15 septembre.]

Le duc, faisant son mandement de gens d'armes, l'assigna à Pontaubert pour le mois de septembre. Il écrivit à cette occasion à Jean de Vienne, au sire de Paigny, à Hugues de Chalon, Jean de Sainte-Croix et plusieurs autres chevaliers et écuyers pour qu'ils eussent à s'y rendre, mandant les charroys et les sommages que les gens d'eglise luy devoient, toutes les fois qu'il se mettoit en marche pour la guerre. Le 5 dudit mois, il écrivit pour cela à l'abbé de Cîteaux, au prieur de Loone, à l'abbesse de Moloise, à madame Girard de Cusance, au sire de Ray, à Jean et à Jacques de Vergy, à l'abbé de Theulley, à celui de Beze, à Guillaume le Bâtard, au sire de Boffremont, au sire de Grancey, au maître de Norges, à l'abbé d'Auberive, à l'abbé de Clervaux, au commandeur d'Espailley, à l'abbé de Chastillon, aux sires de Sombernon et de Malain, à l'abbé de la Bussière, à l'abbesse de Prâlon, à l'abbé de Saint-Martin d'Autun, de Saint-Jean dudit lieu, au bailli de Chalon, à Jean de Nanton, à Philibert de Montagu, à l'abbé de la Ferté, au maître du Temple de Chalon, de l'hôpital de Saint-Antoine, de l'hôpital de Chalon, au prieur de Courtangis, à l'abbé de Fontenay, à l'abbesse de Puits d'Orbe, à Pierre de Tanlay, à l'abbé de Saint-Seine, au prieur d'Epoisses, au maître et commandeur de Faverney, au maître du Temple de Dijon, au sire d'Epoisses, à Geoffroy de Charny, à Guillaume de Beauval, à Odot de Neelle, au Boiteux de Vitel, aux chapitres de Montréal, de Chalon, de la Magdelaine d'Avallon, à l'abbé de Reigny, de Flavigny, etc.

(Extr. d'un mandement du duc, de Compiègne 15 août 1382, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 73 r°.)

[Extrait du Compte de Guiot Vurry, receveur et trésorier du comté de Bourgogne.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. C, p. 583 et suiv.)

Page 587. — «Messire Tristan de Chalon courut et brisa à force d'armes la foire de Sonnans, duquel fait et autres crimes il traitta avec madame la contesse.»

Page 589. — «Le parlement de Dole fut tenu, le mardy VIII° jour de juillet mil CCC LXXXII et finit le vendredy suivant, par messire Thomas, seigneur de Rye, messire Eudes de Quingey, chevaliers, maistre Gille de Montagu, licencié ès loix, reverend pere messire Jehan de Molprey, abbé de Baulmes, messire Jehan de Salins, seigneur de Poupet, maistre Robert de Belesme, maistre Jean Longin, maistre Bon Guichard, licencié en loix, Guillaume sire de Belmont, bailli du conté de Bourgoingne, Guiot de Rochefort, gruier au dit conté, et plusieurs autres, au nombre de LIII chevaux.»

«Page 590. — «Les habitants de Gray ayant representé qu'ils avaient esté ars et bruslés par les guerres, tellement qu'au lieu de XL maignies d'hommes, il n'y en avoit plus que IX, par ces considerations madame la duchesse remit XVII frans de leurs tailles, pendant dix ans, par lettres données à Bethune, le XII juillet mil CCC LXXX.»

[Le journal de Jean Le Fèvre, évêque de Chartres, nous apprend que Charles VI et Philippe le Hardi séjournèrent à Vincennes, des jeudi 2 janvier 1382 au mercredi 8 du même mois. (Communication de M. Moranvillé).]

ANNÉE 1383.

Au premier de l'an, le duc donna en bonnes étrennes, où il lui plut et à son gré, trois diamants du prix de 200 livres, un aigle d'or de 130 livres, un cerf et un diamant de 180 livres, un lévrier et une biche de 90 livres, quatre petits «fermillets» pareils et un écureuil de 100 livres, un faucon prenant un héron d'or de 50 livres, une douzaine de verges d'or pleines émaillées de blanc de 9 livres, un diamant et un saphir de 400 livres, une panthère d'or de 80 livres, une patenôtre de 20 francs, une rose et un diamant de 120 livres, un fermail à un cerf de 60 livres, un griffon d'or de 150 francs, un lévrier blanc avec une ronce de 80 livres et un cerf d'or de 70 livres. Le tout ensemble du prix de 1,809 livres.

(Extr. d'un mandement.)

Le duc donna encore à qui lui plut en bonnes étrennes, cinq «fermillets» d'or, garnis de pierreries, du prix de 130 livres.

(Extr. d'un autre mandement daté de Péronne du dernier décembre 1882.)

Le duc donna encore, où il lui plut, un fermail d'or, de la façon d'un aigle, où il y avait un balais et six grosses perles, du prix de 160 livres; un petit rubis assis en un anel d'or de 80 livres, un gros diamant assis en un anel d'or de 60 livres, un autre moindre diamant assis en un autre anel d'or de 50 livres; le tout du prix de 350 livres.

(Extr. d'un mandement, donné à Paris le 22 février 1382 (1383), *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 12 v°.)

Janvier 2. — Le dimanche 2 janvier, le duc revint à Paris avec le roi, au retour de son voyage de Flandre.

(Extr. des Comptes généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 34 r°.)

[Les noms des chevaliers qui ont accompagné le duc dans la guerre de Flandre, occupent les fol. 35, 36 et 37 r° du t. LXV de la Coll. Bourgogne.]

[Il paraît certain qu'à ce moment le duc espérait recevoir le roi en Bourgogne, et que le roi avait promis de s'y rendre. Des ordres avaient été donnés, notamment à Avallon, pour attendre sa venue et préparer son passage :] «à Guiot Berthier de Saint Briçon pour la vendue de vi milliers d'escuelles de boys, vii douzaines de poiches et ii douzaines de ....., laquelle fustaille fut achetée du dit Guiot pour la venue du roy nostre sire, suivant quittance du xxi may m ccc lxxxiii».

(Comptes de Huguenin de Saint-André, châtelain d'Avallon, *Arch. de la Côte-d'Or*, B 2974, cahier de 79 fol. parch.)

Le duc envoie ses palefreniers en Espagne pour acheter des chevaux.

(Extr. des Comptes généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 37 v°.)

Le duc envoie à messire Olivier de Clisson, connétable de France, demeurant en Breta-

gne, dix queues de vin de Beaune, au comte de Flandre vingt-sept queues, au duc de Berry vingt queues, au duc de Bretagne vingt queues.

(Extr. des Comptes généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 38 r°.)

Le 10 juillet, la duchesse étant à Beaune, alla entendre la grand'messe aux Chartreux, fit ses offrandes, fit donner à dîner à tous les religieux, pour faire des prières en faveur de Guy de la Trémouille, chambellan du duc, lequel devait combattre en champ devant le roi. Ledit Guy de la Trémouille se départit honorablement dudit champ de bataille avec ledit Anglais, ainsi que le portier de la duchesse lui rapporta, le 28 septembre 1383, auquel portier elle donna 20 francs.

(Extr. des Comptes généraux, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 37 v°.)

[En décembre, le duc fit présent à la duchesse d'Orléans d'un gros diamant.]

(*Loco citato*, fol. 38 r°.)

Il donna à la duchesse de Calabre une bague et un rubis d'orient, valant 312 livres, en novembre. Il donna aux ambassadeurs du roi de Castille et de Léon 46 marcs de vaisselle d'argent, en novembre.

(*Ibidem.*)

Le duc, par mandement du 19 juillet, fit don à plusieurs hérauts et ménétriers d'Angleterre, de la somme de 150 livres pour avoir été au champ ou gage de bataille de messire Guy de la Trémouille, son chambellan, contre messire Pierre de Courtenay.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 38 r°.)

ANNÉE 1384.

Août 22. — Le duc, étant à Boulogne-sur-Mer, reçut ce jour la nouvelle de l'heureux accouchement de la duchesse, qui mit au monde un fils.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 41 v°, d'après les Comptes généraux.)

Novembre 3. — Le duc fit faire les obsèques du roi de Jérusalem et de Sicile, Louis duc d'Anjou, et fit célébrer 350 messes. Toutes les paroisses des églises de Dijon y assistèrent; on fit sonner toutes les cloches de la ville. Madame la duchesse, monseigneur le comte de Nevers, mademoiselle Marguerite, Philippe de Bar, Philippe d'Artoys y assistèrent.

(*Loco citato.*)

Étienne du Moustier, vice-amiral de France, conseiller et chambellan du duc, fut fait gouverneur des finances avec messire Nicolas de Fontenay, aux gages de 3 francs par jour.

(*Ibidem*, fol. 41 v°.)

Septembre 8. — Le fils du duc, nommé Antoine, fut baptisé à Dijon. (*Ibidem.*)
Madame de Villeneuve était garde du corps dudit Antoine. (*Ibidem*, fol. 43 r°.)

Décembre 17. — «L'evesque de Troyes, ayant dit au duc qu'on faisoit actuellement faire en la grande eglise de Troyes un grant ouvrage d'argent, pour enchasser l'immage nommé le Saint Sauveur, mon dit seigneur par devotion pour Nostre Seigneur, pour contribuer en quelque chose à cet ouvrage de religion et de piété, par lettres datées de Troyes, donne pour y estre employés 100 francs d'or.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 13 v°.)

Par lettres du château de Gray, 13 novembre 1384, le duc ordonne de délivrer 6,000 livres par an à la duchesse, sa femme, pour ses couvre-chef et autres menus frais.

(Mandement du duc, daté de Gray 19 novembre 1384.)

Le duc étant près de célébrer les noces de Jean et de Marguerite, ses enfants, y manda Jeanne de Neuchâtel, dame de Rigny et de Froloy; Jeanne de Joux, dame de Miribel en Montagne, et Alips de Villars, dame de Seurre et de Sainte-Croix, et les gratifia de certaine somme.

(Lettres d'Arras, 18 avril 1385.)

Les noces de Jean de Bourgogne, comte de Nevers, et de Marguerite de Bourgogne, enfants du duc, devaient avoir lieu à Cambray, onze jours après Pâques, Jean de Vergy et la dame de Port, sa fille, la dame de Karenchat, la fille du seigneur de Villersexel, y furent invités.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 74 r°.)

ANNÉE 1385.

«Le duc de Bourgogne estant sur le point de partir pour Cambray, comme il se disposoit à faire ce voyage avec magnificence, le duc de Berry pour y contribuer en quelque chose, luy presta, le 8 fevrier 1384 (1385), un beau fermail d'or garni d'un gros balay cabuisson au milieu et de huit grosses perles autour; un autre fermail d'or en façon d'un aigle, garni d'un gros balay cabuisson, une grosse perle au milieu pendante, neuf gros saphirs hors œuvre, quatre gros balays hors œuvre, dont l'un estoit quarré et l'autre cabuissons; douze grosses perles fines hors œuvre, trente grosses vieilles perles; deuz gros saphirs cabuissons; six gros balays, dont deux estoient cabuissons; un beau balay en un anel d'or; treize grosses perles, deux gros balays et deux gros saphirs qui furent ostez pour cela d'un chapeau d'or appellé le chapel de Genèvre.»

(Extr. d'un rouleau en parchemin sans commencement ni fin, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 13 r°.)

En janvier, le duc fit venir ses tapisseries d'Hesdin à Cambray.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 41 r°, d'après les Comptes généraux.)

Avril 13. — Le duc fit donner aux dames de Sainte-Croix, de Mirebel et de Rigny, pour leurs despens en venant de leurs hostel à Cambray, pour assister aux nopces de Jehan et Marguerite, nos seigneurs, enfans du duc, la somme de 620 livres.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 41 v°.)

Il fit en même temps conduire à Cambray toutes ses tapisseries, vaisselle, meubles précieux à parer les chambres, etc. pour les nopces de ses enfans.

(*Ibidem.*)

« Le duc fit faire une jouste aux nopces de ses enfants; le duc de Bretaigne luy envoia ses grans chevaux. Les livrées du duc estoient de vert et rouge; il fit habiller toutes les dames accompagnant la duchesse, de drap d'or, ses chapelains, clercs de chapelle et sommiers de chapelle, plus 87 valets d'écurie, de vert clair, et ses 24 chevaux d'arnois, de brun. »

(*Ibidem*, fol. 42 v°.)

La duchesse avait elle-même 24 valets de livrée. (*Ibidem.*)

Le duc acheta un diamant qui coûta 650 livres, au mois de janvier. Il acheta un sépulchre d'or garni de gros balais, saphir et perles d'Orient, de grosses émeraudes et de gros diamants. Dyne Rapponde lui vendit un balais pesant 96 karats pour 1,300 livres, le 5 janvier. L'habit de nopces de madame la contesse d'Ostrevan estoit chargé de cent onze perles, tant grosses que petites. Le duc acheta 102 grosses perles, chacune perle pesant 4 karats, à raison de 20 livres chacune; plus 22 grosses perles pesant chacune 10 karats, à 32 francs pièce; trois autres perles à 10 karats, 100 livres; plus 150 perles à 4 livres trois quarts pièce; un balais 320 livres, plus 3 grosses perles, 280 livres; plus 45 grosses perles à 34 livres pièce; un balais quarré 360 livres; plus un gros saphir, trois gros balais 248 livres et un ruby 400 livres.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 42 v°.)

Le duc fit présent de 50 marcs de vaisselle d'argent au seigneur d'Estournay, pour cause de la prise d'Audenarde.

(*Loco citato.*)

Le duc fit présent à la comtesse de Nevers d'une couronne d'or, chargée de pierreries. La dépense des pierreries monte cette année à la somme de cinquante mille livres.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 42 v°, d'après les Comptes généraux.)

Gautier et Jacques de Vienne, Geoffroi de Charny, Henri de Montbéliard, etc., des hérauts et chevaliers d'Espagne, d'Allemagne, d'Écosse et de toutes les provinces de France assistèrent aux joutes à Cambray. (*Loco citato.*)

Novembre 12. — Le duc envoie à la duchesse des gelines d'Inde.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 43 v°, d'après les Comptes généraux.)

Jean de Vienne, amiral de France, fut envoyé en Écosse; messire Anxeau de Pommart,

chevalier, chambellan du duc, l'accompagna et fut fait prisonnier par les Anglais; l'amiral retourna en Écosse au mois de décembre 1385. (*Loco citato.*)

Geoffroi de Charny fut aussi en Écosse. (*Ibidem.*)

«Le duc estimant que le roy et monseigneur de Valois devoient arriver au plustot en Bourgogne, envoya messire Jacques de Serin, chevalier, son maistre d'hostel, pour faire les provisions à Chatillon, à Aisey le Duc, à Villaines en Duesmois, à Montbard, Chanceaux, Dijon, Rouvre, Argilly.»

(*Loco citato.*)

[Lettre de Guillaume de la Trémouille à la duchesse de Bourgogne.]

Sans date. — «Ma tres redoubtée dame, je me recommande à vous tant humblement que je puis, plus desirant savoir toujours vostre bon estat que Nostre Seigneur par sa grace veuille toujours faire tel et si bon que vous le desirez, et que pour moy je le vouldroye. Et quant à celui de par deça, vous plaise sçavoir, ma tres redoubtée dame, que mon seigneur estoit en bonne santé de corps à la fesance de ces presentes, la merci Nostre Seigneur qui ce vous ouctroye. Ma tres redoubtée dame, quant aux nouvelles de par deça, vous plaise sçavoir que n'a guieres on a banni des grands de Bruges, complices de celui qui a eu la teste copée à Lille, et y en a encores des aultres de leur sorte en la dite ville de Bruges, qui le seront aussi pareillement, mais on n'en n'ose mie tant bannir à une fois. Et sont ceux de Gand toujours en leurs mauvais propos et voulenté. Touttefois, ils se sont bien amattis depuis les nouvelles qu'ils ont oyes du bannissement des dits de Bruges, ainsy que ce et toutes autres nouvelles de par deça vous pourrez sçavoir plus à plain par les lettres que mon dit seigneur vous escript. Et ma tres redoubtée dame, s'il vous plaist moy aucune chose commander que je puisse, je l'accompliray de tout mon pouvoir, ainsy que raison est et tenus y suis. Ma tres redoubtée dame, je prie au benoist Saint Esprit qu'il vous ayt en sa saincte garde et vous doint bone vie et longue. Escript à Hesdin, le xie jour de juin. Ma tres redoubtée dame, monseigneur a esté veoir madame d'Ostrevan, qui est saine et en bon poiut, la merci Nostre Seigneur, laquelle y fait tres bon veoir.

«Vostre tres humble serviteur,

«Guill. de la Tremouille.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 8 r°.)

ANNÉE 1386.

«Le duc donna à monseigneur de Berry, le jour de ses nopces, un gobelet et une esguière d'or, pesant dix marcs et une once, ausquels il y a 120 grosses perles, 22 balays, 24 saphirs.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 45 r°, d'après les Comptes généraux.)

« Le duc de Bourgogne se disposant à aller en Flandre, Guillaume de Montaut, espicier, son valet de chambre, delivra pour ce voyage en son hostel, le 9 aout 1386, pour 81 l. 14 s. parisis d'espices de chambre, en anis, sucre rosat, noisettes, osties dorées, etc. »

(Extr. des parties des dites épices, certifiées par Guillaume de la Trémouille, chambellan, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 r°.)

« La duchesse de Bourgogne etoit grosse et se preparoit à accoucher; le dit de Monthaut luy envoya en Bourgogne de Paris pour sa gesine, le 25 août dessus dit au dit an, pour 154 l. 15 s. 6 d. parisis d'epiceries de chambre, cierges et chandelles de cire blanche, etc. »

(Extr. des parties livrées à cet effet, certifiées par Jeanne de Meleun, dame de Beauval, le 3 septembre suivant, au bout desquelles est un mandement de la duchesse daté de Dijon, du 4 septembre, *Bibl nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 r°.)

Le comte de Nevers présente un corbeau blanc à madame la duchesse.

(Compte de Odot Donay, fol. 100, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CI, fol. 100.)

« Comme le duc de Bourgogne se disposoit à faire le passage d'Angleterre et se preparoit à y aller avec le roy, il se fit faire pour la mer quatre grands estendars, deux de cendal et deux de satin, dont deux de couleur rouge et deux de couleur blanche, au chef de ses armes, et le reste semez de sa devise, de seize aulnes de long, aulne de Paris, deux et demi de large, d'or parti double, et devoient luy revenir à 100 livres de façon; six bannières de cendal aussy à ses armes, dont quatre de bateure d'or parti double et deux de couture, de deux aulnes et demi de long et une et demie de large, qui lui devoient revenir les six à 72 livres; six pennons pareils aux dites bannieres qui lui devoient couster 60 livres; deux bannières de Flandres qui devoient lui couster 42 livres; deux pennons de Flandres de la grandeur des dessus dits, faits d'or parti double et frangés, aux chefs de soye, qui devoient couster 20 livres. Pour la terre, six bannières et six pennons de bateure de fin or, dont deux de couture, de cinq quartiers de long et trois de large, et lui devoient revenir les dites bannières à 30 livres, et les dits pennons aussi à 30 livres, et le tout devoit estre fait frangé de chief de soye. Item, six estendars de fin or de sa devise et des plus riches, de trois aulnes de long et un tiers de large, de diverses devises, qui lui devoient revenir à 72 livres; quatre mille petits pennonceaux de boucacin blanc et rouge de sa devise, qui luy devoient revenir à 400 livres; une capeline semée de brodeure sur velours très riche, avec un estendard de serge de la devise des pennons et de cousture, et trois petites bannières pour sa trompette, dont deux de bateure de fin or, et une de cousture, pourquoy il devoit donner 50 livres. »

(Extr. du marché fait à cette occasion, le 14 août 1386.)

« Mon dit seigneur fit aussi faire pour ce voyage à Guy de la Trimouille, seigneur de Sully et à sa devise, un estendard de mer, de serge d'Hollande rouge et

blanche qui contenoit 40 aulnes de long, aulne de Bruges; deux bannieres, deux pennons de cendal de bateure aux armes du dit Guy, pour ses deux nefs.»

(Extr. d'un mandement de mon dit seigneur, daté de Bruges, 20 novembre.)

«Mon dit seigneur se fit aussy faire à l'occasion de ce voyage trois bannieres, une et un pennon aux armes d'Artoys, une et un pennon aux armes du conté de Bourgogne, une et un pennon aux armes du conté de Rethel.»

(Extr. d'un mandement de mon dit seigneur, daté d'Arras, 28 septembre 1386, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. LXI r°.)

«Le 10 decembre 1386, le duc de Bourgogne fit achepter quatre pieces de drap ouvré d'or de Chypre, sur un champ de soye blanc, qui luy cousterent 480 livres et en fit present le jour de l'an à la reine; deux pieces de velours azurés ouvrez de fin or, qui luy cousterent 440 livres et en fit present le dit jour au duc de Berry; deux autres pièces de drap d'or fin, qui luy cousterent 240 livres, et en fit present le dit jour au duc de Bourbon; quatre pieces de satanin en graine qui luy cousterent 180 livres, pour en faire trois houppelandes, une pour luy et les deux autres pour les dits ducs de Berry et de Bourbon; une piece de veluel en graine, quy luy cousta 100 livres, qu'il donna le dit jour de l'an à Jean de Vienne, admiral de France, chevalier, son chambellan, et quatre pieces du prix de 100 livres, qu'il donna aussy le dit jour à Guy de la Trimoille, seigneur de Sully.»

(Extr. d'un mandement de mon dit seigneur, daté d'Arras, le 15 avril 1385, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 61 r°.)

«Le 13 decembre 1386, le duc de Bourgogne estant en son hostel d'Artoys à Paris, reçut d'Henry Orlant, marchand et bourgois de Paris, une coupe de *madre à pare*, un fretelet et deux esmaulx d'or, sur le dit fretelet cinq grosses perles et un saphir du prix de 80 livres, qu'il donna le mesme jour au duc de Berry, son frere, avec un gobelet et une aiguiere d'or, de la façon d'un lit esmaillé de blanc, à plusieurs perles autour, et deux gros saphirs sur les fretelets, pesant 9 marcs 7 onces, du prix de 1,200 livres. Bertran de Villebuef luy estoit venu presenter de par le duc de Berry, dont il estoit escuyer, un coursier; il le gratifia pour ce d'une ceinture d'argent du poids de 2 marcs 4 onces, au prix de 8 francs le marc.»

(Extr. d'un mandement donné à Paris, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 14 v°.)

«Le 17 juillet 1386, le roy fut voir le duc de Bourgogne en son hostel de Plaisance, et mon dit seigneur luy fit present à cette occasion d'un gobelet d'or neellé, du poids de 2 marcs et 6 onces, et du prix de onze vingt francs.»

(Extr. d'un mandement du duc, daté de Lille en Flandre, le 12 septembre 1386, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 63 r°.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

« Le 29 septembre, le duc acheta un fermail d'or à un cherubin, garni d'un balay et trois saphirs et neuf perles et en fit present au Galois d'Aunoy, chevalier, son chambellan, le jour de ses nopces. »

(Extr. d'un mandement du duc, daté de Lille en Flandre, le 10 octobre 1886, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 63 r°.)

Le duc fait present à la femme de Geoffroy de Charny d'un chapeau d'or, au baptême de Marie de Bourgogne, sa fille, fait en septembre.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXIV, fol. 24 v°.)

« Cy aprez s'ensuyent les parties qui sont deus à Pierre Labourbien, marchand pierrier de Gennes, par mon dit seigneur le duc de Bourgogne, conte de Flandres, de plusieurs joyaux qu'il a eu, prins et achatez du dit Pierre, depuis le XXVIIIe jour de juillet M CCC IIII^{xx} et six, dont les parties s'ensuient : premierement, pour le reste d'un fermail d'or garni d'un balay quarré, III saphirs, III troiches de XII grosses perles, de III diamans quarrés sur les troiches des dites perles, qu'il li vendit XIIII^c frans, sur quoy mon dit seigneur li bailla comptant VI^c frans, par la main de Hue de Neauville, maistre de sa chambre aux deniers, ainsi li est deu de reste VIII^c frans, lequel fermail mon dit seigneur donna à son nepveu de Berry, le jour de ses nopces à Saint Ouyn lez Paris; item, luy est deu pour un fermail d'or à II balay quarrés, III sapphirs, III perles grosses, lequel monseigneur donna au duc Aubert, le IIIe jour de septembre à Valanciennes, et cousta le dit fermoir V^c frans; item, pour un autre fermail d'or à une dame blanche, garny de trois balay, un saphir et trois perles, lequel monseigneur le conte de Nevers donna le dit jour à madame d'Ostrevant, sa suer, ou pris de VIII^{xx} frans; item, pour un autre fermail d'or à un enfant à cheval garny d'un ruby, trois sapphirs, VI perles, lequel mon dit seigneur le duc a donné à madame de Gauvigni, ou pris de VI^{xx} frans; item, pour un autre fermail d'or à un levrier blanc, à un balay, un sapphir, deux perles, lequel monseigneur le conte de Nevers donna, par l'ordonnance de mon dit seigneur, à mademoiselle de Haynau, ou pris de IIII^{xx} frans; item, pour un annel d'or à un ruby lequel monseigneur le duc donna à madame d'Ostrevant, sa fille, ou pris de IIII^{xx} frans. »

« Somme toute des parties dessus escriptes, dix sept cens et vint frans d'or. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 79 r° et v°.)

[Nous n'avons pas l'itinéraire de Philippe le Hardi pour la fin de l'année 1386. Le journal de J. Le Fèvre, évêque de Chartres, qui s'imprime actuellement, par les soins de M. Moranvillé, contient quelques séjours qui nous ont été par lui obligeamment communiqués :]

Samedi 1er décembre. — Depart de Dourlens.
Jeudi 6 — Senlis.
Vendredi 7 — Bois de Vincennes.

ANNÉE 1387.

«Le premier jour de l'an 1386 (1387), le duc de Bourgogne donna en bonnes estrennes à Guillaume de la Trimoille, chevalier, son chambellan, 78 marcs 3 onces 10 esterlins, en vaisselle d'argent blanche, qui lui cousterent 900 l.»

(Extrait d'un mandement de mondit seigneur, daté de Paris 28 janvier audit an.)

«Au sire de la Trimoille et de Sully, sept vingt sept marcs 6 onces 17 esterlins d'argent aussi en vaisselle blanche, qui lui cousterent 1,000 livres.»

(Extrait d'un mandement de mondit seigneur, daté de Paris 28 janvier 1386.)

«A la duchesse, sa femme, un fermaillet d'or en guise d'un ange à un balay, un diamant et trois perles du prix de 120 l., avec un autre fermaillet rond, à un ruby, un diamant et trois grosses perles du prix de 200 l. A Philippe de Bar, son neveu, un fermaillet à un levrier blanc, un ruby et une grosse perle au col, du prix de 100 l. Au conte et à la contesse de Nevers, deux anneaux à deux diamants, l'un quarré et l'autre à une coste, de 120 l. Au duc de Berry, par les mains de la dite contesse, laquelle en fit present le dit jour au dit duc, par ordre de mon dit seigneur, un anel à un diamant du prix de 100 l. Mon dit seigneur fit encore present le dit jour à la dite contesse de Nevers d'un autre aneau d'or à un ruby de 120 l., et d'une ceinture de perles, garnie de plusieurs pierreries du prix de 180 l. Au sire de la Trimoille, mon dit seigneur luy donna le dit jour un anel à un diamant du prix de 120 l., et à Charles de Chatillon un autre anel à un ruby du prix de 40 l.»

(Extrait d'un mandement de mondit seigneur, daté de Paris 19 janvier 1386, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 61 r°.)

«Le premier jour de l'an, le duc donna en bonnes estrennes au roy un gobelet et une aiguiere d'or garnis de douze perles et deux gros saphirs sur les frutelets, du prix de 650 l. A la duchesse, sa femme, un autre gobelet et aiguiere d'or garnis de deux gros saphirs, douze grosses perles et deux moindres du prix de 525 l.»

(Extrait d'un mandement du duc, daté de Paris 19 janvier 1386.)

«Au conte de Nevers, son fils, le duc donna en estrennes un fermail d'or à trois balais, un saphir et six perles qui luy cousta 400 l.»

(Mandement de même date.)

«Le duc reçut en estrennes quelques joyaux d'un nommé Pascal, marchand genevois, auquel le duc donna en retour 62 mars 6 onces d'argent en vaisselle.»

(Extrait d'un mandement de mondit seigneur, daté de Paris le 16 janvier 1386, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 62 r°.)

« Le duc de Bourgogne donna en bonnes estrennes le premier jour de l'an 1386, au duc de Touraine, son neveu, un fermail d'or à un aigle blanc, garni de trois saphirs, un balay et neuf perles du prix de 350 livres, envoya en Bourgongne à ses filles Katherine, Bonne et Marie de Bourgongne pour leurs estrennes, trois fermaillets d'or, chascun à un balay et six perles autour, du prix de 120 livres; à son fils Antoine qui estoit aussi en Bourgongne, un autre fermaillet d'or à cinq balays et plusieurs perles autour, du prix de 140 livres. Il donna à son cousin d'Albret en bonnes estrennes, un fermail d'or à deux levriers blancs, trois balais, un saphir et trois grosses perles du prix de 400 l. »

(Extrait d'un mandement du duc, daté de Paris le 19 janvier 1386, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 63 r°.)

« Le premier jour de l'an 1386 (1387), le duc donna en bonnes estrennes, 1,000 l. à la duchesse de Bourgogne. »

(Extrait d'un mandement du duc, daté de Conflans-lès-Paris le 28 janvier 1386, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 64 r°.)

« La duchesse de Bourgogne donna en bonnes estrennes au premier de l'an au duc de Berry, un gobelet et une aiguiere d'or, du prix de 472 l. 12 s. 6 d. t. Le conte de Nevers lui donna le mesme jour un autre gobelet et une autre aiguiere d'or, garnis de deux saphirs et de douze perles, du prix de 393 l. 15 s. 5 d. t. Le duc de Bourgogne donna en estrennes à la reine une table d'or garnie de six balais, trois saphirs et six perles, du prix de 110 l. »

(Extrait de divers mandements, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 14 v°.)

« Par lettres datées de Douay, du 27 juin 1387, le duc mande de faire payer à Jean du Vivier, orfevre, demeurant à Paris, 810 fr. d'or, pour un fermail d'or à dame bleue, garni de quatre balais, de trois dyamants et de cinq grosses perles, du prix de 320 livres; d'un anel d'or à un diamant, du prix de 100 l., qu'il a pris de luy et donnez à la duchesse de Gueldre; un fermail d'or, à un griffon esmaillé sur une montagne blanche, garni de trois balais, et de trois grosses perles, du prix de 150 fr. d'or, qu'il a donnez au seigneur de Diestre en Brabant; un anel à un diamant de 100 fr., qu'il a donné à la dame de Diestre, sa femme; et un anel à un saphir de 150 fr. d'or, qu'il a gardé et mis par devers luy. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 r°.)

« Le duc de Bourgogne fit faire une couronne et un chapeau d'or à la contesse de Nevers, sa fille. Il y entra 5 onces 6 esterlins d'or, du prix de 80 livres, huit emeraudes de divers prix, l'une de 50 l., l'autre de 12, quatre de 100 et les trois autres de 7; trois balais dont l'un valait 87 l., l'autre 12 et l'autre 13; et vingt

perles differentes, dont quatre valaient 12 francs piece, et les autres 16 l. 10 s. chacune, en tout 489 livres.»

(Extrait des parties données au duc de Bourgogne, pour ladite couronne, par Jean du Vivier, orfèvre et valet de chambre du roi, chargé de la faire par son ordre, avec mandement du duc, daté de Rouvre 13 septembre 1387.)

La comtesse devait sans doute porter cette couronne aux noces de la duchesse d'Autriche, qui se firent vers cette époque.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 91 r°.)

Au commencement de l'année 1387, le duc fit un voyage en Allemagne par ordre du roi, et y demeura deux mois, suivant lettres du roy du 24 mai 1387 et 16 octobre audit an.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 43 v°, d'après les Comptes généraux.)

Le 5 août 1387, messire Robert Thoronde, secrétaire du duc, partit de Vernon, envoyé par le duc en Poitou et en Touraine, pour les affaires du duc de Berry, contre le sire de Clisson, connétable de France, et retourna vers le duc à Argilly, le 28 septembre 1387.

(*Loco citato.*)

Le duc alla en la ville d'Utrecht en Allemagne et à Bois-le-Duc pour les intérêts de monseigneur le duc de Brabant. (*Ibidem*, fol. 45 r°.)

Le duc acheta à Paris une tapisserie de haute lisse ouvrée à or de Chypre, de trente deux aulnes de long et de six de large, aulne d'Arras, représentant l'histoire du roi Charlemagne, comme il alla en Jérusalem et conquesta grande quantité de pais, pour le prix de 1,200 l., le 23 octobre 1387. (*Loco citato*, fol. 45 r°.)

La duchesse fit présent à la duchesse de Bar, marquise de Pont, ayant tenu sur les fonts de baptême Marie Mademoiselle, fille de la duchesse, d'un gobelet d'or poinçonné, pesant 4 marcs 5 esterlins, en octobre. (*Ibidem*, fol. 45 r°.)

ANNÉE 1388.

La duchesse de Bourgogne donna en bonnes étrennes à la dame de Sully, par ordre du duc, un anneau d'or à un rubis, du prix de 100 francs d'or.

(Mandement du duc du 12 janvier.)

Le duc étant au bois de Vincennes, fit présent à la reine d'un anneau d'or à un diamant, du prix de 325 francs d'or.

(Mandement du duc, daté de Paris 27 janvier.)

Le duc donna en bonnes étrennes à Philippe de Bar, son neveu, un anneau d'or à un diamant carré, du prix de 32 livres, un autre anneau à un rubis rond, du prix de 300 l.;

à Gui de la Trimouille, seigneur de Sully, un fermail d'or à une dame blanche, un saphir, trois balais petits et trois perles, du prix de 120 livres; à Henri de Montbéliard, un anneau à une perle ronde, et un autre anneau à un diamant plat, du prix de 80 livres.

(Mandement du duc, daté d'Arras 9 janvier.)

Le duc donna encore en bonnes étrennes au jour de l'an, un fermail d'or à une dame bleue, garni d'un balais, trois saphirs et six perles, du prix de 280 livres, à la comtesse de Nevers, sa fille; un autre fermail d'or à un cheinet blanc garni de deux balais, un saphir et six perles, du prix de 60 livres, à sa fille Marie de Bourgogne; un autre fermail d'or à un chérubin garni d'un petit rubis, trois saphirs et trois perles, du prix de 110 fr., à son neveu, Philippe de Bar.

(Mandement du duc, daté d'Arras 2 janvier.)

Le duc donna aussi en étrennes au duc de Berry, son frère, un gros balais carré, environné de six grosses perles, du prix de 5,500 livres. Il donna à Gui de la Trimouille, un fermail d'or garni de quatre balais, un saphir et quatre perles, du prix de 420 livres. A la fille de la comtesse de Nevers, soixante grosses perles, du prix de 8 francs pièce, pour les mettre en son chapeau d'or avec les autres perles et pierreries qu'il lui avait déjà données auparavant pour ce, et retint par devers lui un saphir assis en un anneau d'or, du prix de 226 livres.

(Mandement du duc, daté d'Arras le 9 janvier, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 17 r°.)

Le duc fait payer par lettre du 27 janvier, de Paris, à Jean du Vivier, orfèvre et valet de chambre du roi, 320 francs d'or qu'il lui doit pour avoir fait équarrir un sien diamant, et l'avoir fait mettre à un anneau qu'il lui a délivré et qu'il garde par devers lui. Le 3 mars, il mande que Herman Ruissel, son orfèvre et valet de chambre, faisait pour lui une croix d'or. Le duc donna en bonnes étrennes à Antoine de Bourgogne, son fils, un fermail d'or à une dame blanche, garni d'un balais, un saphir et quatre perles, du prix de 240 livres; et à la dame de Sully, aussi en bonnes étrennes, un autre fermail à une fleur blanche, garni d'un balais ou saphir et cinq perles du même prix. Il donna un hanap d'or couvert, émaillé de fleurs de bouresches, garni sur le frutillet d'un saphir et six perles, pesant quatre marcs une once trois esterlins et obole, du prix de 292 livres, au duc de Touraine, son neveu; un autre hanap d'or, couvert de roses de rouge clair, garni sur le frutillet d'un balais et trois perles, pesant deux marcs sept onces et un esterlin, du prix de 260 livres, au comte d'Ostrevant, son fils; un autre hanap d'or couvert, à poires d'or, garni sur le frutillet d'un balais et six perles, pesant quatre marcs sept esterlins, du prix de 403 livres, au comte de Nevers. La duchesse de Bourgogne donna par ordre de mondit seigneur à la dame de Sully, un fermillet d'or, à une fleur blanche, garni de trois balais, un saphir et trois perles, du prix de douze vingt francs d'or.

(D'après divers mandements, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 16 r°.)

Le duc donna à la duchesse au jour de l'an, sept draps d'or à oiseaux, du prix de 10 livres. (*Loco citato.*)

Comme la reine de Sicile devait bientôt passer et venir en Bourgogne pour y voir la du-

chesse, le duc lui envoya un tableau d'or, garni de plusieurs balais, saphirs et grosses perles, qui lui coûta 500 livres.

(Mandement du duc, daté de Villeneuve-Saint-Georges 14 février, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 17 r°.)

Le duc, ayant dîné chez le duc de Berry, lui donna une image d'or de saint Michel, garni de pierreries, de saphirs, de balais et de perles, du prix de 2,800 livres.

(Mandement du duc, de Conflans-lès-Paris 1er décembre 1388.)

Le duc de Bourgogne, ayant aussi dîné chez le duc de Bretagne, lui fit présent d'un fermail d'or, garni de trois balais, deux saphirs et huit perles, du prix de 500 livres.

(Mandement du duc, daté de Conflans 28 juillet, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 17 r°.)

« Le jour des joustes que le roy fit la feste, le duc de Bourgoigne estoit logé en l'hostel de l'evesque de Paris, et il le gratifia et luy fit present à cette occasion d'un gobelet d'or couvert, garni d'un saphir et de six grosses perles sur le fretellet, du prix de 283 l. 18 s. 3 ob. tournois. »

(Mandement du duc, 17 juin, Paris, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 17 v°.)

Le 12 novembre, les ducs de Bourgogne et de Berry dînèrent en l'hôtel de Gui de la Trimouille, seigneur de Sully. Le duc donna au duc de Berry un gobelet d'or, garni de balais, saphirs, émeraudes et perles, du prix de 1,000 francs.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 17 v°.)

Le 10 novembre, le roi, les ducs de Bourbon et de Lorraine dînèrent en l'hôtel du duc de Bourgogne à Conflans. Le duc gratifia les deux autres ducs, ses convives, chacun d'un hanap d'or couvert, du prix ensemble de 285 livres.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 17 v°.)

Le duc acheta des bijoux et joyaux à Herman Ruissel, son orfèvre et valet de chambre.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 17 v°.)

Le duc acheta aussi des bijoux à Henri Orland, changeur et bourgeois de Paris; à Heinequin de Herlem, marchand à Paris. (*Ibidem*, fol. 18 r°.)

« Le roy devant bientost donner des joustes à Paris, le duc de Bourgoigne qui devoit s'y trouver, envoya, le 18 may 1388, chercher son harnoys de jouste qui estoit à Arras, et ses chevaux de sejour à Juilly, pour cette feste. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 18 r°.)

Le duc de Bourgogne donna à Jean, comte de Nevers et sire de Donzy, son fils, un diamant assis en un anneau d'or, du prix de c livres, pour en faire présent à la comtesse de Nevers, le premier jour de l'an 1387 (1388).

(Extrait d'un mandement de mondit seigneur, daté d'Arras le 2 janvier 1387 [1388].)

Par lettres datées d'Orléans, le 21 avril 1388, après Pâques, le duc augmente de quatre gros vieux tournois d'argent la pension faite de huit gros vieux tournois d'argent, pour soi esbattre et en faire son plaisir, à Jean de Bourgogne, comte de Nevers, son fils, et veut qu'elle soit d'ores en avant tant qu'il lui plaira, de douze gros vieux, qui valent un franc d'or, par chaque jour.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 91 r°.)

[Détail des étrennes données par le duc au premier de l'an 1387 (1388).]

(*Loco citato*, fol. 91 v°.)

«Le 10 novembre 1388, le duc donna à disner au roy en son hostel à Conflans les Paris, et luy fit present à cette occasion d'un gobelet d'or couvert, semé de fleurs de bouresches, et sur chacune fleur ayant une perle, tant sur le couvercle que sur le pié, avec un frutillet d'or fin, garni de six perles et d'un safir, du prix de CCC l.; et au duc de Touraine, d'un autre gobelet d'or couvert, poinçonné, du prix de CCXXVIII l. Il y avoit sur le dit gobelet un frutillet garni de six perles et d'un safir, du prix de L l.»

(Extrait d'un mandement de mon dit seigneur, daté de Paris 12 novembre 1388, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 94.)

ANNÉE 1389.

La duchesse de Bourgogne donna en bonnes étrennes le jour de l'an 1388 (1389), à la dame de Sully un fermail d'or, garni d'un gros saphir et douze grosses perles, du prix de 400 livres; et le duc donna à Gui de la Trimouille, seigneur de Sully, son mari, un autre petit fermail d'or, garni de trois grosses perles rondes et d'un rubis au milieu, du prix de 400 livres.

(Mandement du duc, daté de Courcelles près Semur 3 janvier 1388, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 91 r°.)

[Détail des étrennes données par le duc de Bourgogne au premier de l'an de l'année 1388 (1389).]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 94 r°.)

Le duc de Bourgogne donna en bonnes étrennes, au premier de l'an, à Gui de la Trimouille, mille francs d'or en vaisselle blanche, tasse, plats et écuelle.

(Mandement daté de Courcelles lez Semur le 3 janvier, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 18 v°.)

A la fête de Saint-Omer, qui fut magnifique, le duc de Bourgogne gratifia la comtesse de Saint-Pol d'un fermail, et un écuyer nommé Charlot de Creseques d'un rubis, le tout ensemble du prix de 400 livres.

(Mandement du duc, daté de Saint-Omer 20 novembre 1389, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 19 v°.)

A cette feste, le duc fit present à la contesse de Liche et à sa sœur de deux fermeaux d'or, garnis chacun de trois balais, un saphir et neuf perles, du prix de 300 livres; et au seigneur de Chievres qui surjouta un jour à cette feste, d'un fermail d'or à un ours esmaillé de blanc, garni de six perles, trois diamants, un saphir, du prix de 120 livres.

(Mandement du duc, daté d'Anvers le 27 décembre 1389, *loco citato.*)

«De Courcelles, où se trouvoit le duc, il envoya les estrennes à ses enfants, qui estoient à Villaines en Duesmois.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 122 r°.)

Par lettres de Villaines, 10 octobre, la duchesse mande aux maistres des comptes, de lui envoyer le maître de l'horloge de Dijon, avec l'horloge qu'il pourrait avoir chez lui et les outils necessaires pour raccomoder celle de sa chambre, qui était tombée et rompue. Si ledit maître n'a pas d'horloge chez lui, il devra en chercher une toute prête quelque part à Dijon, et l'apportera devers elle.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 301.)

Le duc donna 1,325 livres à Charles de Poitiers, sire de Saint-Vallier, pour l'aider à marier sa fille, qui espousa Geoffroy de Charny, le 20 mars 1388 (1389).

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 47 v°.)

«La reine venoit de faire son entrée à Paris depuis peu, il y eut une feste et des joustes considerables à cette occasion. Le duc de Bourgoigne se fit faire, au conte de Nevers et à Philippe de Bar, son neveu, des habits magnifiques pour y paroistre avec plus d'honneur, ainsi qu'aux nopces de monseigneur de Touraine, qui se firent presque en même temps. Et entre autres choses, trois pourpoints, dont l'un de veluau vert à deux arbres de chesne devant et derriere, et sur les manches deux arbres d'aubespine de perles et d'or soudés, et sous les arbres troupeaux de brebis de perles rachiés d'or par dessous. L'autre avoit la poitrine et les manches toutes de perles et estoit semé de soleils et de fleurs d'orfevrerie fretté de perles d'or soudés. En chaque losange, il y avoit un cigne, en l'autre une brebis, et le dessous ouvré d'or de chipre losangé sur satin rouge. Un autre pourpoint de veluau azuré, dont le dessus estoit ouvré de perles, et auquel il y avoit dix gros balais et plusieurs grosses perles mises en nues grandes, et soleils d'orfevrerie, le dessous rayé d'or. Un autre pourpoint de veluau vert ondoyé par en haut les manches, et tout à feuilles d'or soudés pendans à deux costés, rayé par dessous; un autre pourpoint de veluau cramoisy fretté par en haut, manches et tout de fort or soudés et ouvré d'or de chipre dessus, en chacune losange, deux feuilles de chesne dorées à deux costes d'or soudés, une sonete d'orfevrerie dans le milieu et rayé d'or de Chipre; un pourpoint de satin vert chevronné et losangé de perles et semé de feuilles d'espines de perles et de sonettes d'argent par dessous. Pour mon dit seigneur de Nevers, un autre pourpoint de perles sur satin vermeil, ondoyé et garni de perles, chevronné par dessus d'argent de Chipre; un autre pourpoint de satin noir ouvré par la poitrine et manches d'arbrisseaux d'argent sur

IMPRIMERIE NATIONALE.

satin en drap noir, et à chaque feuille de l'argent soudés bruny à deux costes et raché par dessous d'argent de Chipre; un haincelin de satin vermeil, ouvré par la poitrine et par les manches de feuilles nervées et pourfilées d'argent de Chipre, et les tiges rassées d'argent de même et grosses houpes d'argent et sonnettes d'orfevrerie dedans, et raché par dessous d'argent bien dru; un autre pourpoint de satin vert, bandé d'un alemandier fait d'argent de Chipre et d'argent soudés et par dessus raché d'argent; deux paires de poignets, les uns ouvrés de perles et les autres d'argent de Chipre; quatre demi corps, dont deux de veluau vermeil pour le premier jour des joustes, frettés de fort or soudés et ouvrés d'or de Chipre dessus, en chaque losange un P, et en l'autre une toffe de marguerites, en chaque carrefour une houppe d'or de Chipre à deux feuilles dorées pendans à deux costes, les deux autres demi corps sur veluau vert, un palis de fort or soudés et d'or de Chipre, le corps à vignes d'or et deux levriers gardans les palis, les manches et les grappes d'orfevrerie, les deux premiers pour mon dit seigneur le duc, et les deux autres pour Philippe de Bar. Deux autres demi corps à vestir..... »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 19 r°.)

« La reine fit son entrée à Paris au mois d'aout 1389. Madame de Touraine estoit avec elle. Le duc de Bourgogne pour paroistre avec honneur à cette entrée, se fit faire un pourpoint de veluau vermeil garni de plusieurs pieces d'or férues en estampes en guise de losanges et quarrés. Il y avoit au demi corps de ce pourpoint en haut 40 brebis et 40 cygnes de perles; chaque brebis avoit une sonnette pendue au col, et chaque cygne en tenait une au bec. Ce pourpoint avoit 78 fleurs d'or esmaillées de rouge clair. Un autre pourpoint de veluau vermeil tout de brodure le demi corps en haut estoit couvert de perles. Il y avoit 40 soleils d'or à ce pourpoint et 46 fleurs d'or esmailliées de bleu, et en chaque fleur une clochette d'or en façon de marguerite. Un autre pourpoint de veluau bleu, dont le demi corps estoit ondoyé de perles de brodure, il y avoit dix grandes pieces d'or en façon de nues en ce pourpoint, et en chaque nue un soleil d'or et plusieurs petites estoiles d'or pendant à chaque nue, les dites pieces pour mettre dix gros balais qu'on pouvait oster quand on vouloit. Un autre pourpoint de veluau vert fait à arbres à brodure, aubespine et chesne et à brebis de perles par dessous, au col desquelles pendoient 25 sonnettes d'or. Monseigneur se fit faire à cette occasion une chaisne d'or, à laquelle il y avoit plusieurs sonnettes d'or, et une paire d'esperons d'or esmailliés à brebis; etc. »

(Extrait des parties délivrées pour lesdits pourpoints par Hermann Ruissel, orfèvre et valet de chambre de mondit seigneur, au bout desquelles est un mandement du duc, daté de Paris du 1er septembre, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 r°.)

« La reine devoit bientot arriver à Paris avec madame de Touraine. Le duc de Bourgogne devoit se trouver à son entrée et pour y paroistre avec honneur, il

achepta pour 748 l. de perles differentes pour en faire des robes de perles pour les porter à cette occasion.»

(Mandement du duc, daté de Milly en Gâtinois, 3 août 1389, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 r°.)

«Le 24 septembre 1389, par un mandement de la duchesse qui estoit alors à Villaines, elle annonça que ses couches pressoient et qu'elle n'attendoit que l'heure.» (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 r°.)

«Les chapelains du duc reçoivent pour s'habiller, chacun un demi drap de Bruxelles sanghin de la grant moison à tondre, au prix de 60 fr. le drap, pour leurs robes de Pasques. Les clers de chapelle ont pour leurs robes du drap vert de Bruxelles de courte moison à tondre, à chascun un demi drap à 40 livres le drap.» (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 r°.)

ANNÉE 1390.

«Au premier jour de l'an 1389, le duc de Bourgogne donna en bonnes estrennes au conte d'Ostrevant, son fils, un fermail d'or à une dame assise sur une licorne toute esmailliée, garni de trois balais, trois grosses perles et un gros safir au milieu, du prix de 400 livres; un paternostre d'or esmaillié à testes garnies de vingt trois grosses perles, à son chancelier Jean Canard, du prix de 220 l.; un fermail d'or d'un cerf blanc, esmaillié garni de deux balais, deux saphirs, dix perles, à Guillaume de la Trimouille, seigneur d'Uchon, chevalier, son chambellan, du prix de 100 l.; un autre fermail d'or d'un enfant blanc, garni d'un balay et six perles, à Oudard de Chazeron, chevalier, aussi son chambellan.»

(Extrait du mandement du duc daté de Terremonde, 2 janvier 1389.)

«Le patriarche de Constantinople estant venu voir le duc à Rouvre, en mars 1389, le duc lui donna un anneau d'or à un gros balay rond, du prix de 200 livres.» (Mandement du duc daté de Rouvre, 14 mars.)

«Le 10 mars, le duc donna à la dame de Suilly, un fermail d'or, garni de quatre balais, huit grosses perles à trois enfants jouant à la paume, esmailliez, du prix de 180 frans d'or.»

(Mandement du duc, daté de Rouvre 10 mars, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 20 r°.)

«Le duc de Bourgogne estant en Flandres, envoya ses estrennes au roy par Briffaut, son valet de chambre (le roi estoit alors à Toulouse): un fermail d'or à

une dame assise en un verger garni de deux gros balais, deux gros saphirs, huit grosses perles en deux troches et deux diamants, et au milieu un gros diamant que la dite dame tenoit, du prix de 600 l.; au duc de Berry, un grand tableau d'or garni de dix balais, douze saphirs, soixante six grosses perles et estoit à l'histoire sainte Katerine et saint Jean Baptiste, et pendant à une chaisne d'or faitte en guise d'oyseaux, et avoit dessus la dite chaisne un fermail d'or garni de trois balais, trois grosses perles et au milieu une bien grosse perle, tout du prix de 1,500 l.; au duc de Touraine, un fermail d'or à une dame esmailliée garni de trois balais, douze perles, trois diamants et un saphir, du prix de 400 l.; au duc de Bourbon, un fermail d'or garni de trois saphirs, deux balais, douze perles, du prix de 240 l.; à la reine, un tableau d'or esmaillié dehors et dedans, ouvré à l'histoire de Notre Dame du sepulcre Nostre Seigneur, garni d'un balay, un saphir et plusieurs grosses perles, du prix de 430 l.; au conte et à la contesse de Nevers, un anel à un rubis, du prix de 200 l., et un autre anel à un rubis de 100 l.; à Philippe de Bourgogne, un fermail d'or garni d'un gros saphir et douze perles, du prix de 180 l.; à Guy de la Trimouille, seigneur de Sully, chevalier, son chambellan, un fermail d'or garni de trois saphirs, un balay et trois grosses perles du prix de 40 l. L'evesque de Paris, vers le même temps qu'il envoya tous ces presents en bonnes estrennes, vint devers lui et mon dit seigneur luy donna la sienne, savoir un anneau d'or à un saphir du prix de 100 l.»

(Extrait d'un mandement du duc, daté d'Anvers 27 décembre 1389, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 20 v°.)

«Le duc envoya à la duchesse de Touraine, sa niece, pour ses estrennes, un fermail d'or auquel il fit mettre pour l'enrichir neuf grosses perles rondes, du prix de 110 l. Il envoya de mesme à la dame de Suilly, pour ses estrennes, un anel à un rubis, du prix de 160 l.»

(Mandement du duc, daté d'Anvers 27 décembre 1389, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 20 v°.)

«A l'arrivée du roy à Dijon, la duchesse donna au duc de Touraine un anneau d'or à un diamant quarré de 200 l.; un fermail d'or garni d'un balay et six perles au conte d'Ostrevant, de 500 l. La contesse de Nevers qui y estoit aussi donna à cette occasion un fermail d'or, garni de six perles et un rubis, au dit conte d'Ostrevant, de 160 l. Ma dite dame la duchesse donna encore à cette occasion un fermail d'or garni de trois balais et trois perles de 160 l. à Henry de Bar; au conte de Savoye un fermail d'or garni d'un balay, un saphir et cinq perles de 280 l.; au conte de Geneve un fermail d'or garni d'un balay, un saphir et quatre perles de 500 l.; à Charles d'Allebret un fermail d'or à sonnettes garni d'un ruby et de cinq perles de 120 l.; au prince de Pymont, un fermail d'or à trois balais et trois perles de 160 l.» (Mandement du duc, daté de Rouvre 4 mars 1389.)

« La duchesse fit present au roy à cette feste d'un grand hanap de cristal à couvercle d'or, dont la garniture couta 387 livres et demi et l'étui 30 livres tournois. »

(Extrait d'un mandement de la duchesse, Rouvre, 4 mars, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 20 r°.)

« Le roi estant à Dijon, la duchesse donna à Pierre de Navarre une poire d'or, à un saphir au bout, pesant 2 marcs, et un diamant à Antoine Monsieur. »

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 68 v°, d'après le compte de Jean Despoulettes.)

« A maistre André Pasté, Regnault Gombault, Nicolas Le Vaillant, Oudart Donay, maistres des comptes, Guyot Custet et Michelet Hodierne, clercs des comptes de monseigneur à Dijon, pour don à eulx fait par mon dit seigneur, ceste fois de grace especial, pour distribuer entre eux, selon le nombre et par la maniere que dernierement l'on fit quand mon dit seigneur leur fit semblable don pour avoir robes, et eux estre plus honnestement en leurs estats, pour ce payé à eux, par mandement de mon dit seigneur, donné 29 mars 1389 avant Pasques, et quittance d'eux du dernier avril 1390, 240 frans. »

(Compte de Jean d'Auxonne, fol. 37, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. C, fol. 15 r°.)

« Le roy à son passer qu'il fit par Baigneux le vendredi avant les Bordes 1389, en sa personne fit ouverture des prisons du dit Baigneux, et en getta hors Jehannotte, femme Gillot de Turecy, par sa puissance reelle et joyeux advenement. »

(Compte de Maciot Estibourg, receveur du bailliage de la Montagne, *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. C, p. 638.)

« Quant le roy vint à Dijon, le duc de Bourgogne fit faire pour la feste, au conte de Nevers, son fils, au conte d'Ostrevant et à Philippe de Bar, huit harnois de joustes. Il y en avait quatre de satin blanc et rouge, pour le premier jour de la feste, dont trois estoient de devises de feuilles d'or de bature. Le quatrième qui estoit pour le conte de Nevers, estoit de satin blanc et rouge à la dite devise fait d'argent de bature. Les quatre autres estoient de veluau vermeil, et devoient servir au dernier jour de la feste. Trois estoient tout semés de croissants d'or au dessous desquels il y avoit des croissants de fin drap blanc. Les dits harnois tout semés de marguerites, le quatriesme pour le conte de Nevers, estoit chargé d'argent de bature. »

(Extrait d'un mandement du duc, de Rouvre, 4 mars 1389 [1390], *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 r°.)

« Au depart de cette feste, mon dit seigneur donna à Jean de Montagu, secretaire du roy, un fermillet d'or à un cerf blanc esmantellé, garni de deux balais, deux saphirs et dix perles, du prix de cent livres. »

(Extrait d'un mandement du duc, daté de Rouvre 4 mars 1389 [1390], *Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 r°.)

« A cette feste de joustes, les logis de mon dit seigneur, du conte de Nevers, son fils, du conte d'Ostrevant et de Guy de la Trimoille furent marquez de dix grans compas et 400 escussons armoyez de leurs armes. »

(Extrait d'un mandement du duc, Dijon, 16 février 1389 [1390], *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 r°.)

« La duchesse de Bourgogne s'estoit fait faire deux corsets de perles. »

(Extrait d'un mandement de la duchesse, Dijon, 2 février 1389 [1390], *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 r°.)

« Lorsque le roi vint à Dijon, on le reçut dans une sale qu'on luy prepara en la cour, derriere l'hostel du duc de Bourgogne, avec grande quantité de toile dont elle fut faite. Quand on defit la salle, on mit cette toile dans une chambre qu'on loua près de l'hostel où elle se gastoit. Il y en avoit 30,100 aulnes, et on la fit vendre par Jean Moisson, receveur du bailliage de Dijon, en 1402, à divers particuliers pour 90 l. 5 gros. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 86.)

« Le duc et la duchesse reçurent le roy avec toute la magnificence qu'il purent et lui firent des festes superbes. Madame luy donna à cette occasion un anneau d'or et un gros diamant quarré, du prix de 600 l. Mon dit seigneur donna au conte d'Ostrevant un anneau d'or à un diamant de 30 l. Madame donna à la dame de Pesmes une croix d'or garnie de seize perles, quatre petits balais, un saphir de 60 l.; à la dame d'Auton une croix à seize perles, quatre saphirs, un balay, de 50 l.; à la femme de Gavignon de Semur un anneau d'or à un dyamant, de 24 l.; à monseigneur de Bourbon deux grands pots d'argent dorés à frains, de 398 l. 15 s. t.; au connestable de France deux grands flacons d'argent dorés de 284 l. 12 s. t.; au seigneur de Coucy deux bouteilles d'argent dorées poinçonnées et un hanap d'argent cizellé de 213 l. 10 s. t.; au seigneur de la Riviere deux quartes d'argent dorées poinçonnées et un hanap d'argent doré et poinçonné du prix de 189 l. 15 s. t.; au mareschal de Sancerre deux bouteilles d'argent dorées et un hanap d'argent doré poinçonné couvert, de 241 l. 9 s. tourn.; au conte de Sancerre deux pintes d'argent dorées poinçonnées et un hanap d'argent doré poinçonné couvert, de 123 l. 2 s. 6 deniers tournois.; à Pierre de Craon deux hanaps d'argent dorés et esmailliés au fond et une aiguiere d'argent dorée, liée de cerceaux, du prix de 126 l. 5 s. tournois.; à l'evesque de Poitiers, chancelier de Berry, deux pintes d'argent dorées et poinçonnées et un gobelet d'argent doré de 126 l. 5 s. t.; et à Jean de Beuil, chambellan du roy, deux hanaps d'argent dorez et une aiguiere dorée de 100 l. 18 s. 9 d. t. »

(Extrait des parties de joyaux et vaisselles d'argent dorées fournies par Henry Orland, changeur et bourgeois de Paris, montant à 2,576 l. 12 s. 3 d. tourn., mandement du duc à Nicolas de Fontenay, conseiller et gouverneur de toutes les finances, daté de Rouvre 4 mars 1389, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 20 v°.)

«Le dymanche devant caresme entrant, le lundy suivant et le mardy jour de caresme entrant, ainsi que le mercredy suivant 1389, le duc de Bourgogne reçut et festoya le roy qui estoit arrivé à Dijon. Il y fit faire des joustes à cette occasion en ces quatre jours là, qui furent magnifiques. Ses maistres d'hostel, ainsi que Jean d'Auxonne, receveur general de ses duché et conté de Bourgogne, ordonnerent dès le 17 janvier au dit an, à Simon Milorey d'achepter et d'envoyer à Dijon pour cela de Besançon 320 plançons ou lances de joustes et envoyerent jusqu'à Basle y chercher des saumons et autres poissons de mer de toutes sortes.»

(Extrait du rôle des parties de Henry de Mussy, écuyer d'écurie du duc, le 18 février 1389, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 20 v°.)

«Le roy estant venu à Dijon, le duc de Bourgogne l'y reçut avec magnificence et luy donna une feste superbe. La duchesse gratifia à cette occasion Jean le Flament, general conseiller de France, d'un paternostres d'or à plusieurs perles avec une croix d'or garnie de quatre balais, quatre perles, un diamant et d'un fermail d'une biche esmaillée de blanc, du prix de 250 l.»

(Mandement du duc, de Rouvre, 4 mars 1389, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 20 v°.)

[Compte de Pierre Varopel, receveur général des finances, du 1er juin 1390 au 24 janvier 1390 (1391).]

«Le duc fit present au roy de deux chevaux, et à monseigneur de Touraine de deux autres chevaux au temps que l'on fit les joustes pour le roy à Dijon.»

«La duchesse à la venue du roy fit nettoyer les rues de la ville, mettre en ordre la place où l'on joutait, dresser les echaffauts.»

«Les joustes furent faites au grand jardin des religieux de Saint Estienne, en leur cour et bastiments, et pour cela on coupa les arbres et on abattit les murailles des enclos, et pour dedommagement le duc leur donna v^c l. le 22 janvier 1390.»

«En juillet 1390, la reine de Norwege envoya au duc trois gerfauds.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 55.)

[Extrait des comptes de Josset de Halle, argentier du duc, du 16 avril 1390 jusqu'au 15 février suivant.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 52 v°, 53 r°.)

«Lors de la feste de Dijon, la duchesse donna à Jean le Flament, general conseiller de France, un chapelet d'or à plusieurs perles avec une croix garnie de quatre gros balais, quatre grosses perles, un diamant et un fermail.»

«La duchesse donna au duc de Touraine une bague à un gros diamant; au duc de Bar, un fermail d'or garni de trois balais et trois perles; au conte de Savoye, un autre fermail de même; au conte de Geneve, un fermail d'or garny d'un balays,

d'un saphir et de quatre perles; à Charles d'Albret, un fermail d'or garny d'un rubis et de cinq perles; au prince de Piedmont, un fermail à trois balays et trois perles; au roy, un grand hanap de cristal à couvercle d'or, pesant 4 marcs 6 onces, chargé de diamants, balays, rubis et perles.»

«La femme de messire Henry de Bar, neveu du duc, mena le 1er may 1390 le duc de Bourgogne à la jouste que le roy fit à Paris, et lui donna le duc un fermail d'or garny d'un gros balais et de quatre grosses perles. Mademoiselle de Bar mena le conte de Nevers à cette jouste, il luy donna un fermail de même façon.»

«Le duc de Bourgogne allant, en avril 1390, rendre visite à Bicestre au duc de Berry, son frere, il lui donna un Saint Michel d'or garny de pierreries en valeur de 208 l.»

«Le premier may 1390, le roy tint une feste à Paris où il donna des joustes. Le duc de Bourgogne et le conte de Nevers y assisterent. Le premier jour de la feste leurs harnois de jouste estoient couverts de drap vermeil de Malines, leurs haincelins de drap vert d'Angleterre, et le dernier jour ils avoient sur leurs harnois de jouste plusieurs croissants d'or.»

«A cette feste, la duchesse, la contesse de Nevers, sa fille, et la dame d'Auxi parurent avec une cotte de la livrée de Sa Majesté.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 r°.)

[Extrait du compte de Josset de Halle, du 1er février 1388 (1389) au 16 avril 1390 après Pâques.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 52 r° et v°.)

La duchesse donna au roy à la feste tenue à Dijon pour cause de sa venue, un fermail d'or garni de trois saphirs, deux gros balais et neuf grosses perles; et au seigneur de Coussy qui sousjousta les joustes de deors, un fermail d'or garni de trois balays et neuf perles.

A la venue de la reine à Paris et aux nopces du duc de Thouraine, le duc fit faire un habit de broderies de perles du poids de 7 marcs.

En juin 1389, le duc fit don à Guy de la Trimoille de six balays caboches pesant IIIIxx carats et XL grosses perles pesant VIIIxx carats, pour faire un collier garni de pierreries.

Le duc de Bourgogne et le conte de Nevers assistant aux joustes que le roy fit à Saint Denys en may 1389 (1390), estoient accompagnés de 80 chevaliers et 50 ecuyers tout habillés de taffetas vert aux armes et devises du duc, ayant chacun un escu de joustes, les chevaux ayant des ornements de veluau vert.

Le duc donna treize pieces de veluau, lorsque le roy fit son entrée en son hostel de Conflans en septembre 1389, savoir: au roy, à monseigneur de Thouraine, son neveu, à monseigneur de Bourbon, à Pierre de Navarre, à Philippe de Bar, à Charles d'Alebret, à Guy de la Trimoille, à Le Begue de Villaines, à Harpedenne,

à Boucicaut le jeune, à Jean de Roussay, à Elion de Naillac, au seigneur de Champy, pour leur faire des houppelandes; plus donna six pieces de satin en gresne à Regnault d'Angennes, à Pierre de la Trimoille, à Jeannot d'Estouteville, à Robinet le Tirant, à Hugues de Guisay et à Montagu, pour faire des houppelandes. Le duc donna encore à Jean de Prunelle, son chevalier et chambellan, et à Gaucher de Coucy, une pièce de veluau noir et une de satin noir. Il donna à la reine quatre pieces de veluau ouvré d'or de Chipre.

Le duc fit faire en 1389 deux ameublements de chambre, l'un de drap d'or violet, ayant en chaque piece un soleil avec broderie d'or et d'argent où sont les armes du pays du duc, ayant à chaque coin un aigle sur une terrasse, tenant un rouleau où sont ces mots : *Y me tarde.* L'autre chambre d'un drap d'or de damas ouvrée de brodures à ses armes avec ses devises et chiffres qui sont un P et un M entrelassés. Il fit faire deux autres ameublements de chambre; l'un en veluau à longs poils à son chiffre, et un en satin bleu avec des arbres comme des citronniers et des orangers en broderie d'or de Chipre, parsemés de tourterelles.

[Extrait du compte de Pierre Varopel, receveur général des finances du duc après Pierre du Cellier, depuis le 1er juin 1389 jusqu'au 1er juin 1390.]

Le 13 juillet 1389, le duc envoya Guillaume de la Tremouille et Odard de Chaseron au-devant de la duchesse de Touraine venant de Lombardie en France, lequel voyage dura un mois.

En octobre 1389, le duc envoie d'Hesdin à Villaines monseigneur Philippe de Bar pour tenir sur les fonts de baptesme un fils dont la duchesse venait depuis peu d'accoucher à Villaines.

Le 19 janvier 1389 (1390), le duc fit venir Guillaume de la Tremouille, son chambellan, de Bruges à Dijon pour la venue du roy.

Le roy demeura en son voyage d'Allemagne qui estoit au duché de Juilliers, depuis le 28 aoust 1388 jusqu'au 6 novembre; le duc demeura tout le temps avec lui.

La feste qui se fit à la cour du roy pour la venue de la reine commença le 15 aoust 1389 et finit le 17 septembre au dit an.

Madame de Touraine arriva à Dijon le 18 de juillet, et y sejourna jusqu'au 6 aoust 1389.

Un des batards de Flandre, frere de la duchesse de Bourgogne, s'appeloit Jean sans Terre et fut marié en 1389.

Le duc fit don à Pierre de Giac, chancelier de France, de 200 l. pour l'aider à payer la rançon de Louis de Giac, son fils, chambellan du duc, qui fut fait prisonnier aux pays de Juilliers et de Gueldre. Jean de Montagu, plusieurs chevaliers et escuyers de la compagnie de Philippe de Bar et plusieurs officiers du duc avoient esté faits également prisonniers dans cette campagne.

Pierre de la Haye, escuyer tranchant du duc, fut blessé aux joustes qui furent faites à Paris pour l'entrée de la reine.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le sacristain de Saint Vivant de Vergy apporte à Villaines le livre de Saint Jean pour le mettre auprès de la duchesse lorsqu'elle accoucheroit, comme elle fit d'un fils qui fut nommé Philippe, l'an 1389.

ANNÉE 1391.

« Cy apres s'ensuivent les parties de joyaux d'or, garnis de pierreries, que Henry Orlant, changeur demeurant à Paris, a baillez et delivrez à monseigneur le duc de Bourgoingne, depuis le XXIe jour de decembre mil CCC IIII^xx et dix, jusqu'au premier jour de janvier prochain ensuivant, lesquels joyaux mon dit seigneur a donnez aux personnes et par la maniere que cy aprez est contenu :

« Premierement, pour la vendue et delivrance d'un cornet d'or à tout l'escherpe, garnis de trois balais, II safirs, IX grosses perles, et la dite escherpe de LX perles rondes, tout pesant III marcs III onces X esterlins, lequel cornet et escherpe mon dit seigneur donna le premier jour de janvier dessus dit au roy en bonne estrenne, mil frans.

« Item, pour un patenostres d'or à une croix d'or, et un fremaillet, garnis de pierreries, que mon dit seigneur donna à madame d'Orliens, II^c L frans.

« Item, pour un fremaillet d'or, à une dame blanche, garni d'un balay, II safirs, III perles, que mon dit seigneur donna à messire Pierre de Navarre, VI^xx frans.

« Item, pour un autre fremail d'or, à une dame blanche, garni de III safirs, un balay, six perles, que mon dit seigneur donna à Philippe de Bar, III^c frans.

« Item, pour un autre fremail d'or, à une dame blanche, garni de III safirs, un balay, donné par mon dit seigneur au conte de la Marche, IIII^xx frans.

« Item, pour un autre fremail d'or, à une dame vermeille, garni de deux balais, II safirs, VIII perles, donné par mon dit seigneur au conte d'Eu, IIII^xx frans.

« Item, pour un anel d'or, à un diamant carré, que mon dit seigneur donna au seigneur de Coucy, VII^xx X frans.

« Item, pour un autre anel, à un diamant carré, donné par mon dit seigneur à madame de Sully, C frans.

« Item, pour un autre anel, à un diamant carré, que mon dit seigneur donna au Besghe de Villaines, VII^xx X frans.

« Item, pour un fermail d'or, d'une alouette, garni de III perles, I balay, donné par mon dit seigneur au seigneur d'Ivry, XL frans.

« Item, pour un fermail d'or, d'une perdrix, garni d'un balay et une perle, donné par mon dit seigneur à messire Regnaut de Trye, XL frans; item, pour un fermail d'or, d'un faucon, garni d'un balay, une perle, que mon dit seigneur donna au seigneur de la Roche Guyon, L frans.

« Item, pour un anel d'or, à un diamant plat, que mon dit seigneur donna au

seigneur de Hangest, xxxvi frans; item, pour un fermail d'or, d'une biche, garni de viii perles, i safir, que mon dit seigneur donna à messire Charles de Hangest, xxx frans; item, pour un fermail d'or, d'un faisant, garni d'un safir, i perle, que mon dit seigneur donna à Guillaume Martel, lx frans; item, pour un anel d'or, à un safir carré, que mon dit seigneur donna à Charles de Chambly, xxv frans; item, pour un fermail d'or, à une dame blanche, garni de iii balais, un safir, iii perles, que mon dit seigneur donna au seigneur de Chatillon, c frans.

« Item, pour un fermail d'or, d'un levrier blanc, garni d'un balay, deux perles, donné à messire Charles de Savoisy, xxx frans; item, pour un anel d'or, à un balay, donné à messire Witard de Bours, xxx frans; item, pour un anel d'or, à un dyamant, donné par mon dit seigneur au Galois d'Aunay, xxx frans; item, pour un anel d'or, à un dyamant quarré, donné par mon dit seigneur à Regnaut de Nantouillet, xx frans; item, pour un fermail d'or, garni de ix perles, i balay, i safir, donné à messire Girard de Rigny, l frans; item, pour un anel d'or, à un safir à viii costés, donné à Guillaume d'Aunay, xx frans; item, pour un autre anel d'or, à un safir, donné à Robinet le Tirant, xx frans; et pour un anel d'or, à un diamant quarré, donné par mon dit seigneur à la femme de Pierre de La Haye, lx frans.

« Somme : deux mil huit cens quatre vingt deux frans. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 110.)

« Le roy fit present en bonne estrenne au duc de Bourgogne d'une aiguiere d'or, où il y avoit une pierre precieuse. »

(Extrait d'un mandement du duc, daté de Dijon 15 février 1390 [1391], *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 v°.)

« Le duc de Bourgogne donna à diner au roi en son hostel, près de Saint Paul à Paris, et lui fit present d'un hanap d'or couvert cizellé, à un frutillet sur le couvercle, garni d'un saphir, 5 perles, du prix de 450 livres. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 v°.)

« La duchesse fit present en estrennes au duc d'une nef d'or, soutenue par une brebis. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 v°.)

« Le duc de Bourgogne estoit à Avignon le 23 avril; par un mandement de cette date, il gratifie le pape de deux queues de vin de Beaune, la reine de Sicile de trois, le cardinal du Puy de deux, le chambellan du pape de deux, le cardinal de Viviers de deux, le cardinal de Poitiers de deux, l'archevesque de Rouen de deux, le conte de Geneve de deux, le mareschal du pape de deux, et en consomma une par pots et par barils au palais du pape, et la but tandis qu'il y estoit et sejourna. »

(Mandement du duc, daté d'Avignon, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 21 v°.)

«Le 4 decembre fut enterré Charles de Bourgogne aux Chartreux; une grande partie des gens de madame, de mesdemoiselles de Nevers, d'Autriche, Bonne, Marie, Antoine et Philippe Monsieur se rendirent ce jour là pour le disner à Dijon, afin de se trouver à l'enterrement, auquel plusieurs estrangiers assisterent. Mes dits seigneurs et dames ne s'y trouverent pas et resterent à Rouvre.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 v°.)

«Jean Carlene, maistre de l'hospital de Saint Jacques de Dijon, fut envoyé en pelerinage par la duchesse à Marseille pour sa devotion et pour Charles Monsieur, auquel lieu il offrit le pesant de cire de la dite duchesse et du dit Charles Monsieur, son fils, suivant la promesse qu'elle en avoit faite.» (Extrait du compte de Bataille, fol. 59.) «Charles Monsieur mourut en décembre 1391.»

(*Ibidem*, fol. 73, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CI, fol. 85 v°.)

«La despense pour les lices ordonnées par le duc au champ appellé de Saint Seigne, entre la Porte Guillaume et la Porte Saint Nicolas; ces lices furent dressées pour le champ de bataille qui se devoit faire au dit lieu, le 19 septembre 1391, par messire Raoul de Gruieres, appellant, et messire Othe de Granson, deffendant. La despense monte à 492 fr. 3 gros 1 quart.»

(Extrait du compte de Bataille, fol. 64, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CI, fol. 85 v°.)

[En mars 1391 le duc donna des fêtes à Amiens, auxquelles assista le roi. (D. Plancher. t. III, p. 128.) Le duc de Bourgogne et le duc de Touraine (plus tard d'Orléans) revenaient alors de Pavie, où ils avaient été envoyés par le roi, qui avait donné pour ce voyage 60,000 livres au duc d'Orléans, et 30,000 au duc de Bourgogne. Ils étaient tous deux partis de Dijon pour la Lombardie, le mercredi 15 février. Muratori (t. XVI, col. 815) mentionne leur arrivée à Pavie vers les premiers jours de mars. Ils séjournèrent peu, puisqu'on les trouve rentrés à Paris le 10 du même mois, et à Amiens le 26.]

«Le sire de Thil et de Chateauvillain ayant approuvé l'acte de plusieurs de ses gens et officiers, qui avoient brisé et enfraint la main du duc de Bourgogne mise en certaine vigne du fief de Creancey, que tenoit de luy le sire de Thil, et favorisé à emporter la vendange de la juridiction de mon dit seigneur, à abattre ses brandons et à mettre la main sur son procureur au bailliage de la Montagne; comme il les soutenoit, information fut faite pour cela par ordre du duc par le bailli de la Montagne ou ses commis. Par cette information, le sire de Thil fut trouvé coupable de tous les excès et délits. Cependant pour proceder gracieusement envers luy, mon dit seigneur manda et luy escrivit à luy mesme de le venir trouver et de luy apporter ses excuses en personne sur ce. N'en ayant rien voulu faire, à la requeste du dit procureur et par vertu des lettres patentes, information faite sur ce, le sire de Thil fut adjourné à comparoistre personnellement devant le duc au

samedy après la Toussaint, le 4 novembre 1391, pour repondre au procureur. Le sire de Thil ne s'étant pas présenté, défaut fut adjugé en faveur du procureur. En conséquence, le duc, de l'avis de son conseil, par lettres d'Argilly le 5 novembre 1391, manda aux baillis d'Auxois et de la Montagne de saisir et mettre en sa main le chasteau, terres et appartenances de Thil, mouvants de luy en fief et de les faire gouverner en son nom aux moindres frais qu'il se pourra. En consequence, Jean de Rochefort, escuyer, bailli d'Auxois, fut au dit Thil, et le 5 janvier suivant, jour de vendredi avant l'Apparition Notre Seigneur, mit en execution les dites lettres, et mit des gens pour gouverner le chasteau de Thil et les terres de ce seigneur.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 68.)

ANNÉE 1392.

«Le premier janvier, le duc de Bourgogne donna en bonnes estrennes au roy, un fermail d'or à une dame blanche, à plusieurs cosses de geneste, esmaillé de blanc et de vert, garni d'un gros diamant, un gros balay, un gros saphir et sept grosses perles, du prix de 600 livres. Il lui donna le mesme jour un anel d'or à un gros diamant, du prix de 200 livres. Il donna en bonnes estrennes à son neveu le duc de Touraine, un fermail d'or à sonnettes, garni d'un balay, un saphir et cinq grosses perles, du prix de 350 livres, avec un anneau d'or à deux dyamants, du prix de 120 livres; au duc de Bretagne, un fermail d'or à une fleur de plaisance, un diamant, deux balais, un saphir et trois grosses perles, du prix de 300 livres; au conte de Nevers, son fils, un hanap d'or poinçonné, du prix de 250 l. 15 s. tourn., et y avoit un saphir et cinq perles sur le couvercle du dit hanap, du prix de 40 livres; au duc de Bourbon, un fermail d'or à une dame blanche, garni d'un balay, deux saphirs et six perles, du prix de 200 livres; au duc de Baviere, frere de la reine, un fermail d'or à un rangier à trois balays, trois saphirs et dix perles, du prix de 225 livres; au roy d'Armenie, un anel d'or à deux dyamants, du prix de 120 livres; à Guy de la Trimouille, seigneur de Suilly, chevalier, un fermail d'or à une rose blanche, un balay, un saphir et cinq perles, du prix de 370 livres; à l'admiral de France, un fermail d'or à une violette de mars blanche, un balay, un saphir et quatre grosses perles, du prix de 140 livres; à Oudard de Chazeron, chevalier, son chambellan, un fermail d'or à une main yssant d'une nue et tenant un rainseau garni d'un balay, un saphir et six perles, du prix de 130 livres; à Jean de Trie, chevalier, un anneau d'or à un dyamant, de 60 francs. Le conte de Nevers donna aussi ce jour en bonnes estrennes à la contesse de Nevers, sa femme, un fermail d'or à deux balais et six grosses perles, de 170 livres; au duc de Torraine, un anneau d'or à un diamant, de 60 livres;

au dit admiral de France, un autre anel à un dyamant, aussi de 60 livres. La contesse de Nevers donna au conte, son mari, un fermail d'or à un balay et six grosses perles, du prix de 160 livres.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 r°.)

«Au jour de l'an, le duc de Bourgogne donna encore à Pierre de Navarre un fermail d'or à une dame blanche, garni de deux balais, un saphir et cinq perles, du prix de 100 livres; un anneau d'or à un gros diamant, du prix de 80 livres, au conte de Nevers; un fermail d'or à un ours, garni de trois balais, un saphir et neuf perles, du prix de 120 livres, au conte d'Eu; un fermail d'or à un cerf blanc gisant sous une fleur blanche, garni d'un balay, deux saphirs, trois perles, du prix de 200 livres, à Guillaume de la Tremouille, seigneur d'Uchon, chevalier, son chambellan; un fermail d'or d'une marguerite et une brebis à quatre rubis, un saphir, six perles, du prix de 140 livres, à Guy, seigneur de la Rochefoucault, chevalier, son chambellan; deux anneaux à deux diamants, du prix de 50 livres, l'un à Ellion de Neillac et l'autre à messire Witars du Bours, chevaliers. Et le conte de Nevers donna le dit jour en bonnes estrennes à son beau frere de Berry, un tableau d'or esmaillé dehors et dedans à ymages enlevées, garni de quatre balais, quatre saphirs et quatre perles, du prix de 260 livres.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 22 v°.)

«Par lettres de Creil, du 11 septembre, le duc mande de payer diverses acquisitions à Michel Mercati, marchand de Lucques, demeurant à Paris, pour fournitures de draps de soye, veluaux, tafetas, etc., pour les fournitures des officiers de son hostel, à ses chambellans Philippe de Bar, Guy de la Trimoille, Odard de Chazeron, Bertaut de Chartres; pour celles de ses maistres d'hostel Tiercelet de la Barre, Giles de Brolant, etc. Le duc avait de plus fait faire deux grandes bannieres pour la guerre, un grand estendard, quatre pennons et quatre bannieres trompettes, avec des armoiries.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 24 r°.)

«Le duc de Bourgogne, avant de partir pour la Bretagne où il fut accompagner le roy, se fit faire un emblesme de pannonceaux à sa devise, un estendard de bature et six petits pannonceaux pour ses lances pour porter avec lui.» (Mandement du duc daté de Chartres, 22 août.) «Il fit faire en mesme temps 37 trompes, 19 grandes, 18 moyennes, pour ses veneurs.»

(Mandement du duc, daté d'Amiens, 17 juillet, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 23 r°.)

[Voir Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 23 r°, une curieuse lettre adressée aux conseillers, chambellans et au maréchal de Bourgogne, par R. Thoroude demandant des nouvelles de la duchesse qui avait été malade pendant et après ses couches. Lettre sans date.]

Le 26 avril, par un mandement daté de Lille, le duc dit qu'il venait de faire tenir sur les fonts de baptême et en son nom, le fils de Morelet de Saveuse, chevalier, et donna à cette occasion un fermillet d'or garni de trois balais, un saphir et neuf perles du prix de 95 livres.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 23 v°.)

«Le jour de la feste Saint André, le duc de Bourgogne disna en l'hostel de Nesles à Paris avec le duc de Berry. Il leur fit present à cette occasion d'un tableau d'or, à une ymage de Nostre Dame enceinte, faitte de la coquille d'une perle, et une ymage d'or esmaillée de sainte Elisabeth; les deux huis de ce tableau estoient de cristal, et le dessus d'yceux ainsi que le dessous tout ouvré de maçonnerie, et garnis de pierreries tant de perles que de dyamants, saphirs et balais, le tout du prix de 1,000 livres.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 23 v°.)

«Le 28 avril, la duchesse de Bourgogne, monseigneur et madame de Nevers, Catherine et Bonne de Bourgogne, après avoir disné à Rouvre où ils estoient, se rendirent le soir à Dijon, où arriverent Antoine et Marie de Bourgogne avec plusieurs chevaliers et estrangiers, le 1er may au soir. Le 3, se trouverent au souper madame de Suilly et plusieurs chevaliers et estrangers. Le 4, arriverent plusieurs seigneurs, dames et damoiselles, pour l'accomplissement du mariage de mademoiselle d'Autriche. Le 5, y arriva monseigneur le duc d'Autriche à tout tres grand compagnie de gens.»

(Extrait des comptes de Jean de Brechy, maître de la Chambre aux deniers de la duchesse, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 23 v°.)

[Extrait du compte de Josset de Halle, trésorier général, du 17 juin 1392 au 23 avril 1393.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 55 v° et 56 r°.)

«Le duc fit don à messire Boucicaut le jeune, chevalier, chambellan du roy et du duc, de la somme de 500 livres pour les frais qu'il a fait au voyage de Prusse où il a demeuré longuement.

«Le duc fit don à Jacques de Courtiambles, le 12 mars 1392, de la somme de cc livres pour avoir porté honorablement l'estendard du duc de Bourbon, chef et general de l'armée des François, qui fut à Gennes et de là en Barbarie.

«Le duc fit distribuer à plusieurs chevaliers et escuyers la somme de onze cents livres pour se mettre en estat de l'accompagner au voyage qu'il devoit faire avec le roy en Bretagne, au mois de juillet 1392.

«Le duc fit don à Pierre de la Trimouille, escuyer, son chambellan, de 300 livres pour les frais de son voyage de Prusse.

«Le duc fit don à Jacques Dubars, tailleur d'ymaiges, demeurant à Tanremonde, de 700 livres pour avoir fait deux tables d'autel pour l'esglise des Chartreux de

Champmol où il a fait conduire ces tables par certification de Melchior Broederlan, peintre du duc.

«Le 3 novembre 1392, l'evesque d'Arras, chancelier du duc, fut sacré evesque, et ce jour le duc luy fit present de son anneau pastoral, garni d'un grand balay et cinq grosses perles, pesant chacune neuf carras, plus une bague à un gros saphir et une autre à un gros balay.

«Le 28 decembre 1392, le duc donna une bague à un gros balay à l'archevesque de Besançon, le jour qu'il fut sacré archevesque au Louvre. Il s'appelloit Girard d'Athies, picard.»

[Extrait du 1er compte de Maciot Estibourg, maître de la Chambre aux deniers de la duchesse, qui remplaca feu Jean Brechy, par avant maître de cette chambre.]

«Depuis le 1er aoust 1392 jusqu'à la fin de l'année, la duchesse Marguerite de Flandre, mademoiselle de Nevers, mesdemoiselles Katerine, Bonne et Antoine Monsieur, demeurerent en Bourgogne, et passerent la plupart du temps à Germolles et à Rouvres. Ils partirent le 1er octobre de Dijon pour aller à Corbeil où ils arriverent le 12, et de là à Conflans, où ils furent le 17 decembre et y sejournerent jusqu'à la fin de cette année.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 126.)

«Noms de plusieurs gens, chevaliers, escuiers et autres de l'ostel de monseigneur le duc de Bourgoigne, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgoigne, a cui il a donnez pour une fois, de grace especial, et fait delivrer par Josset de Halle, son tresorier, à chascun, certainne somme d'argent pour eulx abilier et monter pour aler avec ly en cest present voiage sur les marches de Bretaigne, où il va avec le roy nostre sire, par la forme et maniere que cy après est escript en cest present role.»

(Voir original, *Arch. de la Côte-d'Or,* B 1736.)

ANNÉE 1393.

«Le duc donna en estrennes au duc de Berry, un ymage d'or de saint Louis, garni de plusieurs pierreries, de quatre grosses perles, trente quatre moindres, neuf balais, neuf saphirs, et d'un autre saphir, à un fretilet, qui luy cousterent 302 fr. d'or.

«Le duc acheta encore pour en disposer en sa volonté, un fermail d'or à un gros balay quarré et quatre grosses perles, du prix de 1,500 livres; un fermail à un balay quarré, garni de douze perles, du prix de 500 livres; un anneau à un rubis, du prix de 650 livres. Il donna en bonnes estrennes à diverses personnes,

chevaliers, escuyers et autres, un anneau d'or poinçonné à un diamant, du prix de 80 livres, et d'autres anneaux d'or, garnis chacun d'un petit dyamant, du prix de 12 francs piece; un anneau d'or, garni d'un diamant du prix de 50 livres; deux anneaux d'or neellés, chacun garni d'un dyamant de 18 francs piece; un fermail d'or garni de trois balais, un saphir et trois perles, du prix de 100 francs; un autre fermail à une dame seant en un verger, garni de deux balais et un saphir, de 50 livres.

«Le duc donna au roy en estrennes un fermail d'or à une licorne esmailliée de blanc, garni de trois gros balais et d'un saphir, du prix de 260 livres; au roy d'Armenie, un autre fermail à un cerf esmaillié de blanc, garni de plusieurs pierreries, du prix de 112 l. 10 s. t.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 23 v°.)

«Detail des joyaux que le duc de Bourgogne a acheptez de Nicolas d'Avoultre du Pigache, marchand genevois, demeurant à Paris, lesquelx mon dit seigneur, monseigneur le conte de Nevers et mademoiselle de Nevers, ont donnez en bonnes estrennes le jour de l'an mil ccc IIII^xx et douze (1393).»

(Voir *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 109.)

«Autre detail des joyaux donnés par le duc et ses enfans à mademoiselle d'Autriche, en septembre de cette année.»

(Voir *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 141.)

«Joyaux et estoffes de soye, donnés aux nopces de Marie de Bourgogne, faites à Chalon sur Saone avec le conte de Savoye, 1er novembre 1393.»

(Voir *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 142.)

«Le 24 fevrier 1392 (1393), le duc de Bourgogne, par lettre de Paris, mande que l'aisnée duchesse d'Orleans estant morte, les duchesses de Bourgogne et d'Autriche avoient pris le deuil et avoient assisté à ses obseques vestues de drap noir encre de Louvain. La reine presta à cette occasion son chariot à la duchesse de Bourgogne, qu'on couvrit pour cette ceremonie de onze aulnes de pers noir et trois quarts. Ce chariot estoit accompagné de deux plus petits que madame la duchesse et madame d'Autriche avoient couverts de quatorze aulnes de pers d'azur.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 23 r°.)

«Au premier de l'an, le conte de Nevers donna en bonne estrenne au roy un anneau d'or fort à un diamant, du prix de cent livres; au duc d'Orleans, un autre anneau d'or chevronné à un pareil diamant, du prix de 100 livres. Le duc de Bourgogne, son pere, donna en estrennes au duc de Bourbon, un fermail d'or en façon d'un soleil sur une rose blanche esmaillié de blanc, garni d'un grand balay, d'un saphir et de six grosses perles, du prix de 300 livres; à Philippe de Bar, un

fermail à un borier blanc, taché de noir, du prix de 160 livres; à messire Guillaume de la Trimouille, son mareschal, un autre fermail d'or à une biche blanche, gisant en un pré, garni de deux diamants, d'un balay et d'un saphir de neuf perles, du prix de 220 livres. Le duc donna encore en estrennes à qui lui plust, un fermail d'or garni d'un rubis et quatre grosses perles, du prix de 500 livres, un anneau d'or garni d'un très gros dyamant de 400 livres. Il donna au duc de Berry, un fermail d'or garni d'un rubis et quatre grosses perles, du prix de 400 livres.»

(Extrait de divers mandements, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 23 r°.)

«Certificat d'Ancelot Daniel, fourrier du duc, attestant qu'un espicier de Paris a fourni au duc, lui estant ès estuves de Conflans, six barris d'yeau rose de Damas, demie livre de graine de genoivre et deux fioles de pouldre de violette.»

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Recueil de Peincedé, t. XXIII, fol. 128.)

«Le dimanche du mois de novembre, jour auquel l'archevesque de Besançon fit son entrée dans cette ville, le duc lui donna un anneau d'or à un saphir quarré, du prix de cent francs d'or.»

(Mandement du duc, daté de Rouvre le 11 novembre, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 25 r°.)

«Par un mandement daté de Bouloingne sur Mer, le dernier avril 1393, le duc de Bourgogne apprend qu'il s'estoit fait faire à l'occasion des nopces du connestable de France, une houpelande de la livrée du connestable, et qu'il en fit faire une pareille au conte de Nevers, son fils. La duchesse d'Orleans estant morte vers cette époque, il fit faire d'autres houppelandes pour les obseques.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 25 v°.)

[Extrait du compte de Josset de Halle, depuis le 23 avril 1393 jusqu'au 1er juillet 1394.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 56 et 57.)

«Le duc de Berry estant tombé malade à Mehun sur Yevre, le duc de Bourgogne envoya de Conflans, le 11 décembre 1393, Guillaume de la Trimouille, escuyer, son eschanson, pour en avoir des nouvelles.

«Le duc fit commencer un chasteau à Anvers.

«Le 20 novembre 1392, le duc fit don à Regnier Pot, pour cause de son mariage, qui se fit au bois de Vincennes, de la somme de 400 livres.

«Le duc fit don de dix livres à un valet qui lui apporta l'espée de Godefroy de Bouillon, le 13 mars 1392.

«Le duc accompagna l'archevesque de Besançon lorsqu'il fit son entrée à Besançon en novembre 1393.

«Les nopces de Marie de Bourgogne avec le conte de Savoye furent faites à Chalon sur Saone.

« Le 5 juillet 1394, le roy soupant à Conflans chez le duc de Bourgogne, la duchesse luy fit present d'une bague à un gros diamant.

« En avril, le duc estant à Boulogne, acheta trois tentes de tapisserie de haute lisse, la première de l'*histoire de Clovis*, qu'il donna au duc de Lancastre, son cousin; l'autre, de l'*histoire de Nostre Dame*, qu'il donna au duc de Glocestre; et la troisiesme, de *Guy de Romenie*, qu'il retint. Autres details de tapisseries. »

[Extrait du compte Ier et IIe de Maciot Estibourg, maître de la Chambre aux deniers de la duchesse.]

« Du 1er janvier au 10 mars, la duchesse et ses enfants sejournerent à Conflans. Le 10 mars, ils en partirent pour la Bourgogne. Ils vinrent à Dijon le 25 mai. Le duc y arriva le lendemain 26, dimanche de la Pentecoste, et en partit le 30.

« Jusqu'à la fin de l'année, la duchesse et ses enfants resterent en Bourgogne. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 126.)

[Dom Plancher avait eu en main le compte de Pierre de Montbertaut, maître de la Chambre aux deniers, et relate divers séjours que nous ne pouvons établir autrement, et que nous n'avons pas suffisamment précisés dans nos Itinéraires. Le 20 octobre 1393, Philippe le Hardi et la duchesse étaient à Rouvre, d'où ils partirent conduire leur fille Marie, fiancée avec le comte de Savoie. Ils arrivèrent le 25 de ce mois à Chalon-sur-Saône, après avoir passé par Beaune, Germolles, Volnay. Le 26, le comte de Savoie les rejoignit à Chalon, ainsi que d'autres seigneurs, dames et demoiselles. Le 27, samedi, une grande fête fut donnée à l'occasion du mariage. Le 28, dimanche, le comte quitta Chalon avec son épouse, et furent reconduits jusqu'à Tournus par le duc et par la duchesse de Bourgogne, lesquels ne rentrèrent que le 29, lundi, à Chalon. (Voir Dom Plancher, t. III, p. 198.)]

[Cadeaux faits par le duc à Charles d'Albret; au comte d'Eu, connétable de France; à l'amiral de France; à l'évêque d'Arras, son chancelier; au maréchal de Boucicaut; au sire de la Tremoille; à madame de Sully; à Oudard de Chazeron, son chevalier et chambellan; au seigneur de Cusant, maître d'hôtel du roi, etc.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 119.)

ANNÉE 1394.

« Le duc de Bourgogne fit present en estrennes, au duc de Berry, d'une ymage d'or de saint Antoine, garnie de quatre balais, quatre saphirs, seize perles, dont le reliquaire estoit de cristal, le dit ymage assis sur un entablement d'argent doré, du prix de 1,020 livres. »

(Extrait d'un mandement daté de Pontoise 3 janvier, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 25 r°.)

« Entre autres estrennes, le duc donna au roy un fermail d'or garni d'un gros balay quarré et de six grosses perles, du prix de 850 francs d'or. »

(Mandement du duc, daté de Pontoise 3 janvier, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 25 r°.)

« Le duc envoya au pape pour ses estrennes un joyau d'or de l'Annonciation Nostre Dame, garni de dix balais, huit saphirs, un rubis, quatre diamants, deux grosses perles grosses, trente deux moins grosses et neuf vingt petites, assis sur un entablement d'argent doré, du prix de 2,000 frans d'or. »

(Mandement du duc, daté de Conflans 12 janvier, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 25 v°.)

« Le duc acheta trois tapis de haute lice, ouvrez à or de Chypre, l'un du *Crucifiment de Nostre Seigneur*, l'autre à un *Mont de Calvaire*, et l'autre du *Trespassemant de Nostre Dame*, de neuf vingt quinze aulnes quarrés, aulnes d'Arras, pour les envoyer au roy d'Angleterre, et lui cousterent 900 frans d'or. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 25 r°.)

« En avril, le duc mande à Josset de Halle, son tresorier, de faire payer 640 fr. d'or à Jacques Dourdin, tapissier de Paris, pour une chambre de tapisserie, toute dyaprée, semée de *Prophetes*, ouvrée d'or de Chipre, qu'il a prise de lui pour le conte de Nevers, son fils, à qui il l'a donné. »

(D'après un mandement du duc, daté de Hesdin 2 avril, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 25 r°.)

« Comme le duc de Bourgogne était à Chars en Veuquecin, il y reçut les estrennes de plusieurs seigneurs et entre autres du pape, du roy de France, de monseigneur de Berry, de monseigneur d'Orleans, de la duchesse de Bourgogne, du chancelier, de monseigneur de Sully, du mareschal de Bourgogne, de Pierre de la Tremouille, de René Pot, etc. »

(Extrait des parties payées par Josset de Halle, trésorier de monseigneur, avec mandement du duc, daté dudit Chars 3 janvier 1393 [1394], *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 63.)

[Détail des cadeaux achetés pour les étrennes du premier de l'an 1393 (1394).]

(Voir *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 135.)

« Cy aprez s'ensuivent plusieurs draps de soye que Michel Mercati, marchant de Lucques, demeurant à Paris, a delivrez pour monseigneur le duc de Bourgogne, et lesquelx draps mon dit seigneur a donnez depuis le xxiie jour de decembre mil ccc iiii^{xx}xiiii jusqu'au premier jour de fevrier ensuivant. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 149 r°.)

« Premierement, pour une piece de drap de damas que mon dit seigneur donna à Perrot de Classy, escuyer d'Escoce, xxv frans; item, pour un autre drap de damas que monseigneur donna à Rogier de Gliemont, son eschanson, xxv frans; item, pour un autre drap de damas vert, que monseigneur a donné à Regnaud, batard de Flandres, xxv frans; item, pour cinq pieces et demi de veluau cramoisy, que mon dit seigneur donna à messire Philippe de Bar, à monseigneur de la Trimoille et à messire Oudard de Chazeron, pour chascun une houpelande, au prix de LXX frans la piece, III^{c}IIII^{xx}V frans; item, pour une autre piece de drap de damas, que mon dit seigneur a donné à Regnaud de la Motte, son eschanson, xxv frans; item, pour une piece et demie de satin taint en graine, que monseigneur a donné à Pierre de la Trimoille, au prix de xxxvi frans la piece, LIIII fr.; item, pour une piece de drap de damas, que monseigneur donna à Jean le Monnoyer, xxv frans; item, pour une piece de drap de damas vert, que monseigneur a donné à Goscald, xxv frans; item, pour deux pieces de veluau cramoisy, que monseigneur a donné à monseigneur de la Rochefoucault, au prix de LXX frans la piece, VII^{xx} frans; item, pour deux pieces de veluau cramoisy, que mon dit seigneur a donné à monseigneur d'Albret, au dit prix de LXX frans la piece, VII^{xx} frans; item, pour un drap de soye de damas, que mon dit seigneur a donné à un escuyer qui presenta les estrennes de par monseigneur le conte d'Eu à mon dit seigneur, le jour de l'an dernier passé, XXII frans demi; item, pour une piece de drap de damas, que mon dit seigneur a donné à Tristan, xxv frans; item, pour deux pieces de drap de damas, que monseigneur donna à messire Loys le mareschal, L frans. »

[Extrait du compte de Josset de Halle, depuis le 1er août 1394 jusqu'au 1er février 1394 (1395), pour six mois.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 57 v° et 58.)

« Projet de la construction d'une forteresse à Courtray, en fevrier 1393 (1394).

« Le duc de Bourgogne fit un voyage à Angers, en octobre 1394, dans lequel son neveu Philippe de Bar l'accompagna.

« Achats de joyaux à Christophe de la Mer, marchand gennois.

« Le duc, estant en Bretagne, fit present à la duchesse sa niece d'un fermail d'or garni d'un gros balay et cinq grosses perles; au fils, d'un autre fermail; à la fille, d'un troisieme fermail garni de pierreries.

« Avant d'arriver à Boulogne sur Mer, le duc envoya Laurent Noppe, maistre de ses tentes, pour choisir un lieu près de Boulogne pour les dresser, lesquelles tentes estoient chargées sur vingt deux charriots attelés de quatre chevaux chascun et d'une grande suite de charpentiers. Elles furent dressées à Beulinghen, près de Boulogne, fossoyées et palissadées avec barrieres à toutes les avenues.

« L'un des batards de Flandre, nommé Regnault, estoit escuyer d'escurie du duc.

« Au commencement de janvier, le duc reçut la nouvelle que la reine estoit accouchée d'une fille, ainsi que la contesse de Nevers.

« Le duc ayant le gouvernement du roy, donna de la part du roy à Guy de la Trimouille, un fermail d'or garni de pierreries, pour avoir fourjousté la grande feste du roy en la Couture Sainte Catherine, à Paris.

« Guillaume de la Trimouille, mareschal de Bourgoigne, reçut en estrennes un fermail à un safir rond, garni de six grosses perles, valant CCCL frans.

« Monseigneur de la Tremoille et de Sully, chambellan, reçut un anel d'or à un dyamant, valant CCC frans. Pierre de la Tremoille, chambellan, reçut un fermail à un balay cabouchon et cinq perles, IIc frans. Renier Pot, chevalier et chambellan du duc, reçut un fermail, valant CC frans. Philippe de la Tremoille, escuyer, reçut un diamant de X frans. »

[Extrait du IIe compte de Maciot Estibourg, maître de la Chambre aux deniers de la duchesse.]

« Depuis le commencement de l'année jusqu'au 18 juin 1394, la duchesse et ses enfants ne sortirent pas de Bourgogne. Le conte de Nevers fut seulement à Bourc en Bresse reconduire la marquise de Montferrat qui les estoit venu voir à Beaune. En ce voyage, l'accompagnerent : les sires d'Arlay, de Chatel Belin, de Fouvent, de Mipont, Jean de Grancey, Philippe de Vienne, Jean de Pontailler, Jacques de Serin, Jean de Germigny, Guillaume de Saudon, Henry de Sarcey, la dame de Bauffremont, etc. Le voyage se fit en mai 1394.

« Le 19 juin, la duchesse et ses enfants partirent de Dijon pour aller à Conflans, où ils arriverent le 30. Ils devoient aller de là en Artois, et arriverent à Arras, le 13 juillet, après avoir quitté Conflans le 9. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 126.)

ANNÉE 1395.

« Le jour de l'an 1394 (1395), le duc de Bourgogne donna en bonne estrenne au dauphin un fermillet d'or, garni de trois grosses perles fines et nettes et d'un rubis au milieu, du prix de 800 livres; au duc de Berry, une image d'or de sainte Catherine, estant sur un entablement d'or, garni de quatre balais, deux saphirs, trente quatre grosses perles et onze petits rubis, du prix de 1,550 livres. Mon dit seigneur achepta, en mesme temps que les joyaux dessus dits, qu'il donna ainsy que dit est, deux anneaux à deux diamants, l'un de 160 livres, l'autre de 180, dont il retint l'un, et l'autre fut donné en bonne estrenne par le conte de Nevers à la contesse de Nevers, sa femme. Le duc donna aussi en estrennes à Jean de Mon-

tagu, conseiller du roy, un fermail d'or garni de six perles et un balay, du prix de 130 livres.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 26 v°.)

«Le duc donne en estrennes à la duchesse, sa femme, un chapeau d'or garni de vingt balais, vingt saphirs et soixante perles, du prix de 2,500 livres, et au seigneur de la Tremouille et de Suilly, son chambellan, un fermail d'or à un aigle blanc, garni d'un gros balay et de cinq grosses perles, du prix de 500 livres.» (*Loco citato.*)

«Le duc de Bourgogne mande à Jean de Vergy, de se trouver à Dijon le 10 mars 1394 (1395), pour assister à la journée qui se devoit tenir devant luy, entre messire Eudes de Ragny et messire Guy de Bar, et de là luy ordonna de l'accompagner à Bourc en Bresse pour le fait de monseigneur de Savoye. Il eut encore ordre de se trouver à la troisième journée du gage de bataille des dits Eudes de Ragny et Guy de Bar, depuis le mercredy apres Pasques 1395 et 24 avril au dit an.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 62 v°, d'après le compte de Pierre de Montbertaud.)

[Extrait des comptes de Pierre de Montbertaud, trésorier général, depuis le 26 juin 1394 jusqu'au 1er décembre 1395.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 58 v° à 60 r°.)

«Fortifications faites au chasteau d'Hesdin et à celui de l'Escluse.

«Jean de Vergy, sire de Fouvent, fut mandé par la duchesse de Bourgogne pour assister à la premiere journée qui se fit à Dijon, en 1394, entre Otho de Grantson et Raoul de Greuyeres, pour cause du gage de bataille qui se devoit faire entre eux. Il vacqua à la deuxieme journée de l'ordonnance du duc; elle se fit entre le 22 et le 25 juillet, et à la troisieme dont le gage se devoit faire le 20 de septembre.

«En decembre 1394, les juifs sortirent du duché.

«Le 30 decembre 1394, Jean de Vergy se rendit à Dijon pour assister avec le conte de Nevers à la journée de gages de bataille qui se devoit tenir devant luy entre messire Guy de Bar et messire Eudes de Ragny, tous deux chevaliers.

«Le duc fit don à Philippe Fromont, eslu et confirmé à l'evesché de Nevers, son confesseur, pour poursuivre son estat touchant l'evesché de Nevers, de 89 livres plus 500 livres pour payer les droits de la Chambre et le service de sa promotion, le 22 avril 1395.

«Au mois de septembre 1395, le roy envoya Martin Gaget, Jean Adam, ses medecins, Enguerran, chirurgien du roy; madame d'Orleans envoya messire Fasse de Saint Severin, son chirurgien; le duc de Bourgogne envoya Jean le Conte, chirurgien du roy et le sien, pour traiter le conte de Nevers, qui avoit l'espaule rompue.

«Les ducs d'Orleans, de Berry et de Bourgogne descendirent (en 1395) de Chalon à Avignon dans un bateau construit à Chalon. Un autre bateau conduisait le conseil du roy. Un autre était destiné à l'eschansonnerie, un autre à la panneterie, trois pour la cuisine, trois pour les garde robes, un pour les joyaux du duc, trois pour les chappelains, trois pour la fruiterie. En tout dix sept bateaux.»

ANNÉE 1396.

«Pendant son sejour à Arras, en novembre, le duc de Bourgogne estoit malade et souffroit d'une jambe; comme le vin nouveau auroit pu lui estre contraire, il donna ordre qu'on lui amena du vin vieux de Bourgogne parce qu'il n'y en avoit point à Arras, et que tout le vieux, qui y estoit de Germolles et d'ailleurs, ne se trouvoit pas assez bon.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 28 v°, d'après un mandement.)

«Au mois de mars, le duc traita les ambassadeurs d'Angleterre en son hostel d'Artoys, auquel il y avoit vingt cinq princes et seigneurs, vestus d'une mesme livrée que le duc de Bourgogne leur avait envoyé, sçavoir : les ducs d'Orleans et de Bourbon, Pierre de Navarre, le sire de Coucy, Philippe de Bar, le sire d'Albret, le connestable de France, Henry de Bar, les mareschaux de Sancerre et de Boucicaut, Charles d'Albret, Jean de Beuil, les seigneurs de la Rochefoucault, de la Tremouille, le mareschal de Bourgoigne, Jean de Trye, Geoffroy de Charny, le sire de Sainte Croix, Regnier Pot, le viconte de Melun, Guillaume de Neilhac, le jeune Boucicaut, Oudard de Chazeron, le conte de Sancerre, Helyon de Neilhac.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 60 v° et 61 r°, d'après le compte de Pierre de Montbertaud.)

«Jean de Gerson, maistre en theologie de Paris, aumosnier du duc, fut commis pour travailler avec monseigneur le chancelier et conseiller du duc, à la refection de la maison du doyenné de Saint Donat de Bruges, dont il estoit doyen.»

(*Ibidem*, fol. 61 r°.)

«Le duc estant à Calais, fit present au roy d'Angleterre d'un livre tout couvert de perles, à la duchesse de Glocester d'un fermail d'or garny d'un diamant, trois rubis et trois perles et une bague à un grant rubis.» (*Ibidem*, fol. 61 v°.)

«Le 25 juillet, le duc leva sur les fonts de bapteme le fils du duc d'Orleans, qui fut nommé Philippe. Il lui fit present de trois goubelets d'or à couvercles, six esguieres de mesme, pesant 18 mars, un fermail garny de trois gros saphirs, un balay, un gros diamant et une grosse perle.»

(*Ibidem.*)

« Cy aprez s'ensuivent les parties de joyaux et vaisselle d'or deües par monseigneur le duc de Bourgoingne à François de Passant, Pierre Labourebien et Jehan Zach, marchands genevois, demeurant à Paris, lesquels joyaux mon dit seigneur a pris et acheptez d'eulx et iceulx donnez aux estrennes du jour de l'an mil ccc IIII^{xx} et quinze et autrement. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 166.)

[Les divers joyaux mentionnés dans ce compte furent donnés en étrennes au roi, à la reine, au dauphin, aux ducs de Berry, d'Orléans, à la duchesse d'Orléans, au comte de Nevers et à la comtesse, sa femme, à Antoine Monsieur, à Philippe Monsieur, à mademoiselle Bonne, à mademoiselle de Savoie, à mademoiselle de Saint-Pol, à madame la dauphine et à Marie, sa sœur, à madame de Sully, au duc de Bourbon, à l'évêque d'Arras, chancelier du duc, à mademoiselle d'Autriche et à Philippe de Bar, au maréchal de Bourgogne, à Oudard de Chazeron, à Pierre de la Tremoille, à l'amiral de France, à Pierre de Navarre, à Charles d'Albret, à Regnier Pot, à Boucicaut, maréchal de France, au connétable de France, au maréchal de Sancerre, au comte de la Marche, à Giles Malet, à la comtesse d'Eu, à madame Isabelle de France, à l'évêque de Paris, à Montagu, etc.]

[Extrait du ve compte de Maciot Estibourg, maître de la Chambre aux deniers de la duchesse.]

« Depuis le 1er aoust 1396 jusqu'à la fin de l'année, la duchesse ne sortit point d'Hesdin et d'Arras. Mademoiselle de Nevers et ses enfants estoient à Dijon. Le 7 aoust fut fait le baptesme de Philippe de Nevers (Philippe le Bon). Dès la veille, c'est-à-dire le 6 aoust, étoient venus pour ceste cérémonie, qui fut faite à Dijon, plusieurs chevaliers, escuyers, dames et damoiselles et estrangiers, entre autres, mesdames de Sully, de Saint Laurent, de Pesmes, d'Auton. L'evesque de Chalon s'y trouva aussi, celui de Troyes, l'abbé de Cisteaux, madame l'Admirande et monseigneur de Vergy. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 180.)

[Extrait du VIe compte de Maciot Estibourg, maître de la Chambre aux deniers de la duchesse.]

« Dès le 15 septembre 1396, la duchesse de Nevers relevée de ses couches, après le baptesme de Philippe de Nevers, son fils, partit de Bourgogne pour aller rejoindre la duchesse, sa mere, à Arras, laquelle y sejourna jusqu'au 31 mars suivant 1397, laissant ses petits enfants à Rouvres. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 180.)

« Dans le voyage que le duc de Bourgogne fit à Calais en 1396, il y donna un fermail d'or garni de trois safirs, trois perles et un gros balay au milieu, à Henry de Percy, du prix de 160 livres; un gobelet d'or poinçonné à un fretillet d'une rose, garni de cinq perles au chambellan d'Angleterre, du prix de 114 l. 19 s. t.; une saliere d'or et de cristal, garnie de cinquante quatre perles, huit safirs et huit

balais, du prix de 500 livres, qu'il se reserva pour luy; il donna à la dame de Sonastre en ce voyage un fermail garni d'un balay et six perles, du prix de 120 livres; un autre fermail, garni de pierreries, à Lancastre, heraut d'Angleterre, du prix de 70 livres; un tableau d'or rond esmaillié par dedans clouant ou ouvrant aux deux costez au privé scel d'Angleterre, du prix de 120 livres.»

(Extrait d'un mandement de mondit seigneur, daté de Conflans-lès-Paris 21 janvier 1396.)

«Le sire de Montmorency le suivit et l'accompagna en ce voyage, mon dit seigneur le gratifia en cette consideration d'un hanap d'or, en fáçon d'une rose, poinçonné et d'une aiguiere en façon de fleur de bourache esmaillée et dorée, du prix le tout de 98 l. 7 s. Le Galois d'Aunoy et Charles de Chambly l'y accompagnerent aussi, et mon dit seigneur les gratifia tous deux, chacun d'un hanap et aiguiere dorés et poinçonnés; mon dit seigneur fit le mesme present à cette occasion à un escuyer du roy d'Angleterre, et les trois hanaps et aiguieres cousterent 189 livres 2 s. parisis.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 75.)

[Extrait d'un mandement de mondit seigneur, daté de Conflans-lès-Paris 21 janvier 1396.]

«Mon dit seigneur fit encore present en ce voyage au roy d'Angleterre d'un ymage de saint George, sur un entablement d'or garni de sept balais, sept safirs et quarante deux perles en troiches, le dit ymage de six balais, en tout du prix de 450 livres. En prenant congé de la reyne d'Angleterre, mon dit seigneur lui fit un present d'un hanap d'or et d'une aiguiere garnie de trente balais, quatre vingt dix perles d'une sorte à deux fretillets garnis de douze perles et deux safirs, le tout de 1,800 livres, et lorsqu'elle disna avec le roy d'Angleterre au bateau de mon dit seigneur à Saint Omer, mon dit seigneur luy donna un fermail garni d'un balay à huit costés et de six grosses perles du prix de 800 livres. Il donna aussi à ce repas au conte mareschal d'Angleterre un fermail garni d'un balay, un safir quarré et cinq grosses perles, du prix de 562 livres et demi. En ce voyage, il donna à Esperlecque à un chevalier anglois nommé Cornouaille un autre fermail garni d'un balay, trois safirs et trois perles, du prix de 135 livres, lorsqu'il estoit au dit Saint Omer; au conte de Derby un fermail garny d'un safir, trois balais et trois perles, du prix de 300 livres; au fils du duc de Glocestre, un fermail garni d'un safir, un balay et trois perles avec un collier, du prix de 150 livres. La contesse de Nevers qui estoit avec mon dit seigneur, en prenant congé de la dite reyne, luy fit present, par son ordre, d'un fermail d'un levrier blanc à un gros balay et une perle pendant, du prix de 371 livres. Bonne de Bourgogne qui y estoit aussi, luy donna aussi par son ordre, un fermail d'une ermine, garni d'un gros balay, du prix de 304 livres. Le roy d'Angleterre avoit fait present, en cette entrevue, à la contesse de Nevers d'une haquenée; la dite contesse gratifia le chevalier, qui la lui offrit de

sa part, d'un diamant avec un fermail, du prix de 13 livres et demi. Mon dit seigneur donna encore en ce voyage deux fermeaulx d'or pareils garnis de pierreries, l'un à la dame de Bailleul, et l'autre à la seur du sire de Wavrin, du prix de 90 livres, avec deux paires de patenostres, du prix de 40 livres; un diamant à la dame de Wavrin avec un fermail du prix de 27 livres; envoya de Gosnay à la dame de Glocestre un tableau d'or, où il y avoit dedans un Dieu de pitié eslevé et esmaillé, du prix de 56 l. 5 s. t.; une patenostres garnie de perles, à la dame d'Auxi, en laquelle pendoit un reliquaire d'un camahieu du prix de 15 livres; deux paires de patenostres d'or, à la femme de Giles de Vrolande et à la dame de Lisques, du prix de 40 livres; une patrenostres où pendoit une croix d'or, à la chastellaine d'Hesdin, du prix de 67 livres et demi. Lorsqu'il estoit à Arras, il donna deux autres patenostres d'or à deux des femmes qui estoient avec la contesse d'Ostrevant, du prix de 40 livres; une autre patrenostre d'or esmaillée à visages et croissans qu'il se reserva, et un fermail garni d'un gros safir, deux grans balais et six perles, qu'il donna au dit conte d'Ostrevant au dit Arras, du prix de 600 livres. Il donna en ce voyage à la dame de Boulainviller un autre fermail d'une dame garni d'un safir, trois balais et trois perles, du prix de 250 livres; à la dame de Gouvignies, un tableau d'or, où il y avoit dedans un couronnement enlevé et esmaillié, du prix de 56 l. 5 s. t.; à Edouard de Bar, un fermail garni d'un balay quarré et cinq perles, du prix de 400 livres; à la vicontesse d'Aumale, un fermail d'une dame garni d'un ruby, du prix de 160 livres.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 75 r°.)

ANNÉE 1397.

«Cy aprez s'ensuivent les parties de joyaux et vaisselle d'or deues par monseigneur le duc de Bourgoingne à Andriet, d'Espernon et Guillemin Sanguin, marchands demeurant à Paris, lesquelx joyaux mon dit seigneur a pris et acheptez d'eulx, et yceulx donnez aux estrennes du jour de l'an MCCCIIII^xx et seze, aux personnes et par la maniere qui s'ensuit, premierement:

«Aux dessus dits marchands, pour un fermail d'or garni d'un beau balay et VI perles que monseigneur a envoyé au dit jour de l'an en bonne estrenne à Philippe Monsieur, VIII^xx frans. Item, pour un autre fermail semblablement garni, que monseigneur a donné au dit jour de l'an en bonne estrenne à madame de Savoye, VIII^xx frans.

«Item, pour un autre fermail, garni d'un beau balay et d'un safir et de VI belles perles, que mon dit seigneur a envoyé à madame d'Autriche au dit jour de l'an, II^cL frans.

« Item, pour un fermail garni d'un balay et vi perles, que mon dit seigneur a envoyé en bonne estrenne au dit jour de l'an, au fils de monseigneur le conte de Nevers, c frans. Item, pour ii autres fermeaulx, garnis chascun d'un balay, d'un safir et v perles, que mon dit seigneur semblablement a envoyés au dit jour, aux deux filles de monseigneur le conte de Nevers, ix^xx frans.

« Item, pour un ruby et un anel, que mon dit seigneur a envoyé au dit jour de l'an à madame de Sully en estrenne, ii^c frans. Item, pour un fermail garni d'un bel balay, iii safirs et vi perles belles, que mon dit seigneur a donné au dit jour de l'an en bonne estrenne à Jehan Monsieur de Bourbon, ii^c iiii^xx frans.

« Item, pour un autre fermail d'un safir quarré au milieu, iii beaux balays et vi perles, que monseigneur a donné à monseigneur de Labret le dit jour, ii^c lx frans.

« Item, pour un autre fermail d'un balay beau et v perles belles, que monseigneur a donné ycelluy jour au maistre des arbalestriers, ix^xx frans.

Item, pour un autre fermail d'un safir à viii costés, un balay quarré et v perles rondes, que monseigneur a donné à Charles de Rohan, au dit jour de l'an en estrenne, viii^xx xv frans. Item, pour un autre fermail d'un safir, ii balais quarrés et v perles, que mon dit seigneur a donné à messire Pierre de Navarre le dit jour, viii^xx x frans.

« Item, pour un autre fermail garni d'un grand safir à viii costés, ii grands balais et iii troches de perles, que monseigneur a donné à messire Charles de Labret le dit jour de l'an en bonne estrenne, cl frans. Item, pour un ymage de saint Michel, sur un entablement tout d'or, garni de ix balais, vi safirs et lxxii perles, que mon dit seigneur donna au roy le dit jour de l'an en bonne estrenne, xvi^c l frans.

« Item, pour un ymage de Nostre Dame d'or, garnie la couronne de pierreries et perles, que donna mon dit seigneur le dit jour de l'an à monseigneur le duc de Berry en bonne estrenne, xiii^c l frans.

« Item, pour un ymage de la Magdeleine d'or, son diademe, et la bonté qu'elle tient, garnies de pierres et de perles, que monseigneur a donné à monseigneur d'Orleans au dit jour de l'an, xiii^c l frans.

« Item, pour un saint Antoine d'or, garni de pierreries, que mon dit seigneur donna le dit jour de l'an en bonne éstrenne à la royne, vi^c lx frans.

« Item, pour une chayne d'or de coste et de fleurs de genestes à plusieurs sonettes pendants et à ycelle pendant un fermail d'un tigre, garni de iiii perles et d'un ruby, que monseigneur a donné au dit jour à monseigneur le Dalfin en bonne estrenne, v^c frans. Item, pour un hanap et une aiguiere d'or, pesant iiii marcs, que monseigneur a donné à monseigneur l'evesque d'Arras, son chancelier, le dit jour de l'an en bonne estrenne, au prix de lxxvi frans le marc, iii^c iiii frans.

« Item, pour une grande coupe d'argent dorée couverte, esmaillée et ouvrée de trés..... ouvrages entaillés pesants xxi^m iii^o, que monseigneur a donné au dit jour de l'an à Montagu, ensemble v^c escus à xv frans le marc, iii^c xxii fr. x s. tour-

nois. Item, pour un hanap d'or pesant III^{m} IIII° XVe que monseigneur a donné à monseigneur de Bourbon le dit jour, II^{c}LXXIII fr. II s. VI d. t.

« Item, pour un hanap d'or pesant IIII marcs que monseigneur a donné au dit jour à Pierre de la Trimoille, à LXXVI frans le marc, III^{c}IIII frans. Item, pour un fermail d'or, garni d'un gros balay et VI grosses perles, que monseigneur a donné au dit jour de l'an à messire de la Rochefoucaut, en bonne estrenne, III^{c}LX frans. Item, pour XII tasses et un couvercle d'or, pesant XXIII^{m} II°, que monseigneur a donné à madame la duchesse de Bourgogne au dit jour de l'an en bonne estraine, au prix de LXXVI frans le marc, XIX^{c} IIII^{xx}XV frans.

« Item, pour un hanap d'or pesant III^{m} XV° que mon dit seigneur a donné à madame de Nevers au dit jour en bonnes estrennes, à LXXVI frans le marc, II^{c}XXXV fr. II s. VI d. tourn. Item, pour III hanaps d'or, pesants ensemble V^{m} VI° XIXe ob., lesquels mon dit seigneur a donné, cest assavoir, l'un à Antoine Monsieur, l'autre à mademoiselle Bonne, et le tiers à mademoiselle de Saint Pol, le dit jour de l'an en bonne estraine, au prix de LXX frans le marc, IIII^{c}XLVI frans V sols III deniers tournois.

« Item, pour un fermail garny d'un balay, II safirs et VI perles, que mon dit seigneur a donné à messire Jean de Trye, VI^{xx} frans. Item, pour un autre fermail garni d'un beau safir en manière de croissant, d'un balay carré et XII perles, que mon dit seigneur a donné au conte de Saint Pol au dit jour en bonne estrenne, II^{c}L frans. Item, pour II fermeaulx de moutons, garnis chacun d'un balay et d'une perle belle, que monseigneur a donné au dit jour de l'an, c'est assavoir à messire Louis, et l'autre à messire Guichard Dalfin, VI^{xx} frans. Item, pour un gros diamant à un anel esmaillé, que monseigneur a donné le dit jour à messire Jehan de Vergy, VI^{xx}XV frans.

« Item, pour un autre dyament en un anel plain, IIII^{xx}X frans. Item, un autre anel et un dyament, L frans. Item, pour un autre dyament, XL frans; pour un autre dyament esmaillé de rouge cler, blanc et noir, LXX frans. Pour un autre dyament en un anel esmaillié de fleurettes, LXX frans; pour un aultre dyament semblable, LXX frans; pour un autre diament en un anel plain, XXV frans; pour un autre diament, XX frans; pour XII autres petits anneaux à diaments, au prix de XIII frans demi la pièce, VIII^{xx}II frans; pour X autres plus petits dyaments, au prix de XII frans la pièce, VI^{xx} frans; pour III autres dyaments plus petits, au prix de IX frans la pièce, XXVII frans; pour un autre anel à dyament, XL frans, lesquels dyaments mon dit seigneur a donné au dit jour de l'an à plusieurs personnes, tant chevaliers, escuyers, comme autres, là où il luy a pleu, et lesquels dyaments montent en somme toute à VII^{c} IIII^{xx}IIII frans.

« Item, pour un anel à un ruby, lequel monseigneur a retenu par devers luy, II^{c} frans. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 167.)

« Une des filles du roy se rendant religieuse à Poissy au mois d'octobre 1397, le

duc de Bourgogne fit don à l'esglise d'une image de Nostre Dame d'argent doré ayant sur sa teste une couronne d'or, garnye de pierreries et de perles, tenant l'enfant Jesus en ses mains avec un reliquaire de cristail garny de pierreries. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 66 r°, d'après le compte de Jean Despoulettes.)

« En novembre, le duc envoie au roy, d'Avignon, deux tentes de tapisseries ouvrées à or, des miracles de saint Antoine. » (*Idem*, fol. 67 r°.)

« Thibaud de Langres, cirurgien du duc de Bourgogne, demeura environ six mois à Hesdin et Arras, auprès de la duchesse, pour la traiter du mal de jambe dont elle estoit affectée. En le congediant, ma dite dame luy fit present d'un hanap et d'une aiguiere d'argent dorez, du prix de 36 livres. »

(Extrait d'un mandement de la duchesse, daté d'Arras le 1er mai 1397, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 66 r°.)

« Le roy donna en bonnes estrennes le premier jour de l'an au duc de Bourgogne, une Annonciation de Nostre Dame d'or esmaillée, garnie de pierreries, assize en un tabernacle d'argent, du prix de 3,600 livres, et Sa Majesté n'en paya que 2,000 livres seulement, mon dit seigneur acheva de payer le reste. »

(Mandement du duc, daté de Conflans-lès-Paris 3 janvier 1396 (1397), *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 75 r°.)

Détail des draps de soye acheptez par le duc, de Michel Mercati, marchand de Lucques, demeurant à Paris, lors de son voyage à Calais.] (Voir *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII. fol. 175 r°.)

Détail des draps de soye dehus à Michel Mercati, marchand de Lucques, demeurant à Paris, baillez et delivrez à monseigneur le duc de Bourgongne pour monseigneur le conte de Nevers, lors de son voiage en Hongrie. (Voir *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII. fol. 176.)

[Au commencement de 1397 qui était la fin de 1396, Pâques commençant cette année le 22 avril, la duchesse avait toujours des atteintes de goutte, qui la faisaient beaucoup souffrir aux jambes; son tempérament et sa forte constitution la prédisposaient à cette infirmité, qu'aggravait un régime alimentaire substantiel et échauffant : des condiments variés, des viandes de *venoison*, l'abus des truffes de Bourgogne et un goût prononcé pour l'*hypocras*, sorte de vin cuit saturé d'épices, que l'on nommait le *galant* de madame, et dont on réservait une provision dans chacune de ses résidences. Voici une mention curieuse qui prouve la crédulité de la duchesse, et les étranges remèdes que les médecins d'alors employaient dans ces circonstances :]

« Allocation d'une somme de cinquante francs d'or par la duchesse de Bourgoigne, à Gilles du Castel, bailli de Lens, comme indemnité d'une sienne haquenée, destruite dans la chasse aux renards, dont il a pris un grand nombre, lesquels renards ont servi à faire une eau pour mediciner la goutte qui estoit aux jambes de la dite duchesse. » (*Arch. du Nord*, original, B 1269.)

ANNÉE 1398.

«Ce sont les parties de pierreries, de vaisselle d'or et d'argent que Guillaume Sanguin, marchand demeurant à Paris, a baillés et delivrés le jour de l'an dernier passé à monseigneur le duc de Bourgoingne, conte de Flandres, d'Artoys et de Bourgoingne, lesquelles mon dit seigneur a données en bonnes estrainnes le dit jour aux personnes et en la maniere qui sensuit, c'est assavoir premierement :

«Pour un ymage d'or de saint Philipe a pié d'argent, garni au diademe d'un saphir, II balais, IIII perles, et en la croix II balais, IIII saphirs, X perles rondes, que mon dit seigneur donna le dit jour en bonnes estrennes à monseigneur le duc de Berry, XIIII^c frans. Item, un diament en un anel, que mon dit seigneur prist pour le donner et faire son plaisir et vouluntė, C francs.

«Item, deux autres diaments en deux anneaux que mon dit seigneur prist semblablement pour en faire son plaisir et voulunté, VIII^xx frans.

«Item, deux autres diaments en deux anneaulx, que mon dit seigneur prist semblablement pour en faire son plaisir et voulunté, VI^xx frans.

«Item, un fermail d'or garny d'un balay, III safirs et IIII grosses perles, que mon dit seigneur donna à messire Louis de Poissy, IIII^xx frans.

«Item, un autre fermail d'or garni d'un saphir, III balais et III perles grosses, que mon dit seigneur donna semblablement à Regnier de Flandres, CXII francs demi. Item, un autre fermail d'or garni d'un saphir, III balais, XII perles, que mon dit seigneur donna à Philippe de Jaucourt, du prix de LX escus, LXVII frans d'or demi. Item, un autre fermail garni d'un gros balay, un saphir et cinq perles, que mon dit seigneur donna à Giles de Vrolande, son maistre d'hostel, LXVII frans demi. Item, un autre fermail, garny d'un ruby, cinq diaments et IIII grosses perles, que mon dit seigneur prist pour le donner et en faire sa voulunté, LXVII frans demi. Item, VI autres fermaulx pareils, que mon dit seigneur prist pour les donner et en faire sa voulunté, à XL escus la piece, II^cLXX frans.

«Item, VI autres fermaulx de plusieurs sortes, garnis de perles, de pierres et de balays, que mon dit seigneur prit pour les donner et en faire sa voulunté, à XXX escus la piece, II^cII frans demi.

«Item, un autre fermail et un balay branlant, garni de III saphirs et III grosses perles, que mon dit seigneur prist pour le donner et en faire son plaisir et voulunté, II^cXXV frans.

«Item, III aultres fermaillets, que mon dit seigneur prist pour les donner à certaines personnes de l'hostel du roy, à L frans la piece, II^c frans.

«Item, III autres petits fermaillets, que mon dit seigneur prist semblablement, à XII escus la piece, XL fr. X s. tourn.

« Item, II autres fermaulx pareils, que mon dit seigneur prist semblablement pour en faire son plaisir et voulunté, L frans.

« Item, III autres fermaillets d'or, que mon dit seigneur prist semblablement pour les donner et en faire son plaisir et voulunté, II^c II frans demi.

« Item, IIII diaments, que mon dit seigneur prist semblablement pour les donner et en faire son plaisir et voulunté, XXXII frans.

« Item, un fermail d'or garni d'un diamant et VI perles, que mon dit seigneur donna à messire Guy, chevalier, qui est au seigneur de la Rochefoucaut, LXVI fr. V s. tourn. Item, un fermail d'or, que mon dit seigneur donna à un escuyer de Flandres, XXXVI frans. Item, un fermail d'or, que mon dit seigneur donna à Berthelot Helyot, son varlet de chambre, XX frans.

« Item, un autre fermail, que mon dit seigneur donna semblablement à Jean du Reu, sommelier de son eschansonnerie, XXXIII fr. XV s. tourn.

« Item, un balay en un anel quarré, que mon dit seigneur a donné à l'abbé de Saint Guillaume des Deserts, CL frans.

« Item, pour un diament, que mon dit seigneur donna à Raillart de Chauffour, son escuyer d'escurie, XX frans.

« Item, un hanap d'or, pesant V^m VII° XIIe ob. d'or, à LXXVI frans le marc, que mon dit seigneur donna à Pierre de la Trimoille, son chambellan, IIII^c LII fr. VII s. IX d. tourn. Item, une quarte et un hanap, goderonné, doré, pesants XIII^m I^o V^e à X fr. le marc, que mon dit seigneur donna à la femme de Pierre de Montbertaut, son tresorier, VI^{xx} XI fr. XIIII s. XI d. ob. tourn.

« Item, un hanap et une aiguiere dorée, pesant V^m X^o VIIe ob., que mon dit seigneur donna à la femme de Jehan De Spoulettes, son receveur general, au prix de X frans le marc, LI fr. XIIII s. IIII d. ob. tourn.

« Item, en vaisselle d'argent blanc, que mon dit seigneur donna le dit jour à Tristan, II^c frans. Item, XXXIIII^m III° X^e de vaisselle d'argent, que mon dit seigneur donna à ceulx qui lui apporterent les estrennes, de monseigneur d'Orleans, de monseigneur de Bourbon, monseigneur de Saint Pol, monseigneur l'evesque d'Arras, chancelier de mon dit seigneur, messire Edouart de Bar, le seigneur de la Rochefoucaut, messire Regnier Pot, le sire de Grignon et celles de la reyne et aussi pour celuy qui estrenna, de par le roy, Antoine Monsieur, III^c XLIII fr. VII s. VI d. tourn.

« Item, un hanap d'argent doré pesant II^m II°, que mon dit seigneur fit donner à celuy qui apporta les estrennes de par le duc d'Orleans à Antoine Monsieur, au prix de X frans le marc, XX frans. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 192.)

MAI 10. — « Cy après s'ensuivent les missions faittes et payées par Jehan De Spoulettes, receveur general des finances de monseigneur le duc de Bourgoigne, conte de Flandres, d'Artoys et de Bourgoigne, pour le trespassement et enterrement de feuë ma damoiselle Bonne de Bourgoingne, dont Dieux ait l'ame, laquelle

trespassa à Arras le xe jour de may, et fut enterrée en l'esglise cathedrale du dit lieu le xviie jour du dit mois mil ccciiiixx et xviii, et fu le corps de ma dite damoiselle mis en la dite esglise, comme en depost, pour ce que monseigneur de Bourgoingne, son pere, a proposé de la faire translater en Bourgoingne, et y faire plus grande obseque.» [Curieux détails pour le cercueil de plomb et tous les frais qui montent à 329 fr. 10 s. 10 d. ob. tournois.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 333.)

[Extrait du compte viie de Maciot Estibourg, maître de la Chambre aux deniers de la duchesse.]

«La duchesse de Bourgogne estoit à Arras le 1er avril 1397 (1398), avec madame de Nevers et ses autres enfants, et n'en sortit que le 5 septembre suivant, pour aller demeurer au bois de Mauflennes, tandis que madame de Nevers alla voir ses enfants en Bourgogne. Elle en partit vers le 1er septembre 1398 pour aller à Hesdin, où elle estoit encore le 4 decembre suivant, tandis que la duchesse estoit au bois de Mauflennes.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 168.)

«En janvier 1397 (1398), la duchesse de Bourgogne avoit mal à une jambe. Guillemette, sa lavandiere, ne la quittoit ni de jour ni de nuit. Le duc pour l'encourager à la servir, par lettres d'Arras, xi janvier, la gratifia de xxx frans d'or. Pour la même cause et à la même date, il donna la mesme somme à une autre lavandiere nommée Jeannette.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 29 r°.)

«Le duc fit present à messire Jean de Montagu, conseiller du roy, à son retour de la campagne du Perigord, où il fut fait nouvellement chevalier, de deux gros flacons d'argent doré pesant 60 marcs (décembre 1398).»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 69 r°.)

«En cette année, les achats de pierreries et vaisselles d'argent pour faire présent ou aultrement reviennent à cent quinze mille livres.» (*Ibidem*.)

«Environ le mois de septembre 1398, le duc fut extresmement affligé d'un accident arrivé à Antoine Monsieur, son fils, lequel fut attaqué par un chien enragé et mordu au genoust, en sorte qu'il faillut en grande diligence le conduire à Aust sur la Mer, près de Eu en Normandie, ayant avec lui messire Jean le Conte, cirurgien et autres qui le traiterent pendant treize semaines.» (*Ibidem*, fol. 70 r°.)

[Détail des étrennes données cette année par le duc.] (Voir *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 192.)

«Le duc fit faire une image de cire du poids de lxxx livres tel que pesoit Antoine Monsieur, son fils, et la fit offrir à Saint Antoine de Vienne.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 222 r°.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

ANNÉE 1399.

« Le duc de Bourgogne avoit gratifié le duc de Berry d'une croix d'or garnie de pierreries, du prix de 7,400 livres, par lettres datées de Conflans lez Paris 6 avril 1399, et manda que cette somme soit payée au vendeur Christophe de la Mer. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 30 r°.)

« Le duc avoit en son hostel quatre menestriers d'ordonnance, savoir : Loyset, Alfons, Jean de Dynant et Claux. Par lettres de Rouen, 2 novembre, il les gratifie chacun de dix frans. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 30 r°.)

« Les arbalestriers de Bapaumes estoient convenus entre eux, du consentement du duc de Bourgogne, de donner un prix pour le jeu de l'arc ou arbalestre, de le publier par toute la Flandre, l'Artoys et pays voisins, afin d'y inviter tous ceux des dites villes, chevaliers du dit jeu qui voudroient y venir, afin de se trouver au jour marqué. Comme il leur fallait faire quelque despense pour cela, le duc pour les aider, les gratifia de xx escus d'or, par lettres de Bapaumes, dernier avril 1399. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 63.)

[Détail des étrennes données cette année par le duc de Bourgogne.] (Voir *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 194 et 198.]

[Extrait du VIIIe compte de Maciot Estibourg, maître de la Chambre aux deniers de la duchesse Marguerite de Flandre.]

« La duchesse demeura au bois de Mauflennes jusqu'au 23 avril 1399, qu'elle arriva à Arras. Elle y retourna le 24 juillet, et y sejourna jusqu'au 17 septembre suivant, comptant y passer l'hiver. Mais elle passa à Douay, où elle arriva le 19. Le mercredi 15 octobre 1399, madame de Nevers accoucha à Rouvres d'une fille. Il y avoit plusieurs estrangers à son accouchement, et se trouverent au baptesme qui se fit le 23, mesdames d'Arlay, de la Marche en Bresse, de Ray, madame l'Admirande, messire Gerard de Bourbon, les abbés de Cisteaux, de Saint Estienne et de Saint Benigne et plusieurs autres. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 180.)

[Note additionnelle pour Antoine de Bourgogne, en février 1398 (1399).]

(Extrait des escroes des enfants du duc.)

« Des le 30 janvier 1398, Antoine de Bourgogne partit de Paris où il estoit vers

le duc, son pere, pour aller à Pecquigny, pour l'obseque de madame de Pecquigny, passa par Garges vers monseigneur de Saint Pol, Creil où il prit Charles de Rohan, qui l'accompaigna en ce voyage, passa ensuite à Saint Just, Pallart, Amiens et arriva à Pecquigny.»

4 — Il est à Pecquigny, — revient le soir coucher à Amiens.

6 — Disner à Villiers en Boccage, — coucher à Pas en Artois.

7 — Coucher au bois de Mauflennes devers madame de Bourgogne où il demeura jusqu'au 20.

21 — Disner à Lyons, — coucher à Roye.

22 — Disner à Ressons sur le Mars, — coucher à Estrées Saint Denys.

23 — Disner à Senlis, — coucher à Louvres.

Juin 24. — Antoine de Bourgogne partit d'Arras après disner vers le duc, son pere, pour aller à Saint Pol à une feste faitte illec, par monseigneur le conte de Saint Pol — et fut coucher à Aubigny, et en sa compagnie plusieurs chevaliers et escuyers. Il demeura à Saint Pol jusqu'au 27 qu'il fut coucher à Aubigny, — et le deffraya monseigneur de Saint Pol au dit lieu, tout le tems de son sejour.

[Lettre de Marguerite de Flandre, duchesse de Bourgogne, à Guillaume de la Marche, chevalier, bailli de Chalon, au sujet des filles de ce seigneur, dont elle lui donne des nouvelles.]

«De par la duchesse de Bourgoigne, contesse de Flandres, d'Artoys et de Bourgoigne.

«Cher et bien amé, pour ce que nous sçavons que toujours desirez oyr en bien de nostre estat, nous vous signiffions que nous sommes en bon point de corps, la mercy Nostre Seigneur qui ce vous veuille octroyer, et vous prions que vostre estat et des nouvelles de par de là vous veuillez escrire, car nous y prenons grand plaisir. Cher et bien amé, Caterine vostre fille est en sa chanoinie, comme escript vous avons, et combien que nous l'aions envoyé en ycelle devant la miaoust, en esperance qu'elle gagnast ses fruits, toutes voies la coutume de l'esglise est telle que ladite Katerine ne prenra riens cette année, commençant à la Toussain MCCCXCIX; et, l'autre année commençant à la Toussaint MCCCC, elle ne prenra que la moitié et le chapitre de ladite esglise l'autre. Et toutes les années ensuivant elle prenra entierement les fruits de ladite prebende et chanoinie, excepté que les deux damoiselles chanoinesses qui la gouvernent prenront la moitié pour le vivre et gouvernement d'icelle Katerine, jusqu'à ce qu'elle soit grande, et elle saiche son service, et lors elle prenra tout franchement. Et valent les prebendes de chanoinies de cent à six vingt francs avec les distributions de l'esglise, qui valent bien trente francs. Et quand elle sera grande et saura bien son service, et qu'elle aura fait residence en l'esglise un an, elle pourra aller devers vous, et aura chacun an du gros de sa prebende de cent à six vingts francs parisis; mais elle n'aura riens des distributions, et se pourra marier, si elle voult, en perdant sa dite prebende, car les

chanoinesses de ladite esglise sont aussi seculieres que sont les chanoines d'une esglise cathedrale. Et ont à nom les damoiselles qui les gouvernent, les damoiselles de Hones et sont seules demourants en un hostel, et est l'ainsnée apellée damoiselle Geltrude de Hones, et l'aultre damoiselle Marie de Hones, et sont bien gentils femmes, car nulles autres n'y peut on recevoir. Et a en ladite esglise un receveur apellé Jehan Vivien, qui dit qu'il vous cognoit bien, et lui fistes une fois une grant courtoisie, et à aucunes fois aux foires de Chalon. Et saichiez que nostre fille d'Ostrevant fit accompaigner la dite Katerine, quand elle alla à Mons en Haynault en ladite esglise, de la dame de Gommegnies et de son chevalier et aultres gens, jusqu'au nombre de vingt chevaux, et paya nostre dite fille le disner, le jour que ladite Katerine fut receue, ainsy que par Lucot, nostre fruitier, qui fut present, le pouvez savoir plus à plain. Et depuis nostre dite fille d'Ostrevant nous a escript que les damoiselles qui gouvernent la dite Katerine se louent bien d'elle. Et quant à Marguerite, vostre fille, elle est en bonne santé, et ne fut onc puis malade qu'elle fut par deça, et vous signiffions que c'est la mieux mengeant de nostre hostel deux fois le jour. Nostre Seigneur soit garde de vous. Escript au bois de Mofflaines lez nostre ville d'Arras, le second jour de septembre,

« J. DE MAROLLES. »

[Dessus est escript :] « A nostre tres cher et bien amé le sire de la Marche en Bresse, bailly et maistre des foires de Chalon. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 220.)

ANNÉE 1400.

[Extrait du VIIIe compte de Maciot Estibourg, maître de la Chambre aux deniers de la duchesse Marguerite de Flandre.]

« Le 26 janvier 1399 (1400), la duchesse estant à Douay, fit les nopces du fils de madame de Maisons, qui furent magnifiques. Madame de Nevers l'y vint trouver au mois de mai, et y arriva de Bourgogne le 4 de ce mois. Le conte de Nevers les y vint trouver le 21, et partit pour Lille après disner. Le 13 février 1399 (1400) se firent à Rouvres les nopces de divers escuyers par ordre de la duchesse, et madame de Nevers y manda plusieurs seigneurs et dames. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 180.)

[Extrait du 1er compte de Jean Aubert, qui remplaça Maciot Estibourg, comme maître de la Chambre aux deniers de la duchesse, à partir du 1er juin 1400.]

« Mardi, 1er juin, la duchesse, le conte et la contesse de Nevers ne sortirent point de Lalaing jusqu'au 28 aoust, que la duchesse en partit pour Remy. Le

9 septembre, mademoiselle de Saint Pol l'y vint trouver. Jean, seigneur de Champdivers, chevalier, maistre d'hostel de la duchesse, fut envoyé le 9 juin 1400, avec Pierre d'Orreville, escuyer et pannetier de ma dite dame, de Lalaing à Chastillon sur Seine, au devant de madame de Savoie, de Philippe de Bourgogne et de madame la dauphine, pour les accompaigner du dit Chastillon à Paris, pour cause des nopces que l'on entendoit faire à Paris, de monseigneur le dauphin et de madame la dauphine. Ils arriverent tous à Paris pour cela, le 29 juillet suivant.

« Pierre Yves estoit alors payeur de la despense de l'hostel de messeigneurs les petits enfants du duc de Bourgoigne. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 25.)

ANNÉE 1401.

[Extraits du Ier et du IIe compte de Jean Aubert, maître de la Chambre aux deniers de la duchesse.]

« Le 23 janvier, monseigneur d'Ostrevant vint trouver la duchesse à Remi. Madame d'Ostrevant y fut le 19 fevrier. Madame de Savoye et Philippe Monsieur y vinrent le 23. Tous partirent de Reims le 16 mars pour aller coucher à Arras; mes dites dames estoient toujours à Arras, le 15 juillet. Madame de Nevers en partit après disner pour aller au Quesnoy, au baptesme de l'enfant de monseigneur d'Ostrevant. Le 24 septembre au matin, madame d'Ostrevant arriva à Arras, puis madame de Nevers le 19 octobre. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, p. 25.)

ANNÉE 1402.

[Extrait du compte de Jean Chousat, commencé le 22 mars 1401 avant Pâques et fini le dernier septembre 1403.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 72 v° à 75 v°.)

« Le duc disnant à l'hostel Beatrix de la Lande, luy donna un fort beau diamant, un autre à sa fille, et deux rubys à deux de ses demoiselles.

« Comme il donna à souper à la duchesse de Bretagne, il luy fit present d'une couronne d'or de douze grandes pieces et de douze fleurons, garnys de balays, saphirs, esmeraudes et grosses perles, en valeur de cinq mil escus, donna au duc de Bretagne un fermail d'or garny d'un balay et huit belles perles fines et rondes;

autres dons à la comtesse de Rohan, à Marguerite de Roussillon, au comte de Richemont; à Gilles et Richard, freres de ce dernier; au capitaine de Mantes; au sire de La Rochefoucault; à Pierre de la Tremoille; au sire de Chateau Giron; à François de Montauban, etc., etc.

«Estant de retour à Paris, à la fin de decembre, et ayant amené les enfants de Bretagne à Paris, le duc fit au jour de l'an de grands presents au roy, à la reine, aux ducs de Berry, d'Orleans, au jeune duc de Bretagne, à ses enfants, à monseigneur de Bourbon, etc., etc.; à madame de Marcoussis, qui fut reyne la nuit des roys à Marcoussis, à laquelle il donna un fermail d'or garny de deux balays et cinq grosses perles.

«Ces dons se renouvellent à la noce d'Antoine, comte de Rethel, avec mademoiselle de Saint Pol, le 25 avril 1402. Tous les seigneurs et dames presents en reçoivent.

«Le duc avoit fait faire cent deux robes de satin vert doublés de satin blanc, dont il fit present à ceux qui assisterent à ces nopces. Le duc avoit lui mesme une houppelande de velours vermeil, brodée de grosses perles et de pierreries d'un grand prix, fourrée d'hermines.»

«Le duc de Bourgogne estant près de marier son fils, Antoine de Bourgogne, avec mademoiselle de Saint Pol, acheta trois pieces de drap d'or en graine à la dite demoiselle, pour les robes du jour devant les nopces, qui lui cousterent 150 l.; trois pieces d'autres draps d'or blanc pour les vestements du jour des nopces et espousailles, qui lui cousterent 195 l.; item, six pieces de drap d'or en graine pour une robe entiere, où estoient quatre garnements pour vestir le jour de ses nopces l'après disner, qui luy cousterent 480 l.; item, une piece de drap d'or appellée tessu, le champ pers, pour une cotte simple, pour la dite espousée, de 120 l.; une piece de racamat d'or de Lucques pour mettre sur l'espoux et l'espousée à leur benediction nuptiale, de 28 l.; deux pieces une aulne et demie de veluau, le champ d'or ouvré de soye cramoisie et de graine pour une houppelande à la dite espousée à vestir le lendemain de ses nopces, de 450 l.; en tout 1,413 l.

(Extr. d'un mandement du duc, daté d'Arras le 15 novembre.)

«Le duc envoya à la duchesse, de Paris à Arras, pour cette occasion des nopces, quatre pieces de veluau cramoisy, dont elle se fit faire deux houppelandes pour porter ce jour là.»

(Certificat de la duchesse, daté d'Arras 15 novembre, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 32 r°.)

«Les nopces eurent lieu le 25 avril 1402, à Arras. Le duc se fit faire à cette occasion deux robes de perles dont la brodeure des manches estoit sur veluau cramoisy, l'une faite à P et à M, à feuillages de plusieurs sortes de grosses perles rondes et autres; et l'autre faite et garnie de balays, saphirs et soleils d'or et semée de perles. Il fit aussi faire à la duchesse deux robes pareilles, deux robes sur satin

vermeil semées et brodées de perles à feuillages à Y pour la contesse de Nevers; deux robes brodées de feuillages à A pour madame de Savoye, etc.»

(Extr. des parties payées par Jean Chousat, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 32 v°. On peut voir au fol. 32 r° le détail des robes, houppelandes, etc., d'Antoine de Bourgogne.)

«Pour ces nopces, le duc fit acheter de Jean Cosset, demeurant à Arras, deux tapis ouvrés d'or de Chipre, dont l'un estait l'*Histoire de saint Anne*, de 22 aulnes et demie de long et de six et demie de large, et l'autre l'*Histoire des Sept Ages*, de 33 aulnes de long et 7 de large, moyennant 2,100 escus d'or.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 35 r°.)

[Extrait du III[e] compte de Jehan Aubert, maître de la Chambre aux deniers de la duchesse.]

«Mes dites dames resterent à Arras jusqu'au 5 septembre, qu'elles en partirent pour aller à Bellemore; messeigneurs de Nevers et de Rethel en estoient sortis dez le 16 juin. Ces dames retournerent à Arras le 19 novembre suivant.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 25.)

ANNÉE 1403.

Octobre 24. — «Inventaire des joyaux d'or, vaisselle d'or et d'argent, chambre, chapelle et autres choses que mon seigneur le duc de Bourgongne a fait bailler à madame de Savoye, sa fille, à son alée par devers mon seigneur de Savoye, son mari.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXXII, fol. 373, *in extenso*.)

«Le jour de Saint Antoine 1403, le duc de Bourgogne donna à diner au duc de Berry, et lui fit present à cette occasion d'un gobelet de cristal garni de menue pierrerie et de perles, du prix de 562 l. et demi, et d'un tableau de reliquaire d'or garni de plusieurs balays, saphirs et perles du prix de 506 l. 5 s t. Le roi de Navarre se trouva à ce repas, et mon dit seigneur lui fit aussi present d'une croix d'or garnie de pierreries du prix de 900 livres.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 34 v°.)

[Extrait du compte de Jean Chousat, depuis le 1[er] octobre 1403 jusqu'au 16 juin 1404.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 75 r° à 77 r°.)

«Le 13 octobre 1403, le duc envoya Jean Mercier, son conseiller, au pape à Avignon et de là à Sallon et Tarascon, où il trouva Sa Sainteté qui à cause de la peste se retira à Marseille.

« Le duc fit present à l'evesque de Poitiers, chancelier du duc de Berry, le jour de son sacre, d'un gros balay et d'un saphir en deux bagues.

« Le duc, en reconnaissance qu'il estoit né le jour de Saint Anthoine, donnait en offrande à l'esglise de Saint Anthoine de Paris, la somme de cent escus, ce qu'il fit chaque année jusqu'à la Saint Anthoine 1403. »

[Extrait du IVe compte de Jean Aubert, commençant le 1er janvier 1402 (1403), finissant le dernier jour de décembre 1403.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 25 r°.)

« Mes dames estoient à Arras en janvier, et le 18 de ce mois y accoucha d'un fils mademoiselle de Rethel, entre une et deux heures apres minuit. Mercredi 24, y arriva Pierre de la Trimoille pour le souper. Le 25, y arriverent pour le disner le duc de Bretagne, le comte de Nevers, le marquis de Pont, le comte de Saint Pol, monseigneur de Saint Georges, plusieurs barons de Bretagne et autres chevaliers et escuyers en grand nombre pour le baptesme du nouvel enfant. Le dimanche 28, y arriverent plusieurs dames et damoiselles pour cette ceremonie, entre autres madame d'Ostrevant. Et fut baptisé le dit enfant, presents plusieurs prelats le lendemain 29, à Arras, et tous les estrangiers qui y estoient venus s'en furent le 31.

« En septembre, Henry Carpentier, physicien de la duchesse, fut envoyé de sa part d'Arras à Paris, où le duc estoit malade, pour savoir l'estat de son indisposition. »

[Dépenses pour la gésine de Jeanne de Saint Pol, femme d'Antoine de Bourgogne, comte de Rethel.]

« Cy aprez s'ensuivent les parties des draps d'or, de soye et de laine, tapisserie, pelleterie, broderie, vaisselle et autres choses necessaires pour le fait de la gesine de mademoiselle de Rethel et de Jehan de Rethel Monsieur, son fils, dont ma dite dame accoucha à Arras, au mois de janvier, l'an mil IIII^c et deux, prises et acheptées à Paris par Jehan Chousat, receveur des finances de monseigneur le duc de Bourgogne, des marchands et autres personnes, cy aprez en ce rolle desclarées :

« Et premierement, à Jehan de Neauville, drapier, demourant à Paris, pour vingt trois aulnes d'escarlatte vermeille de Bruxelle, employées entierement à faire deux grans couvertouers pour le lit de ma dite damoiselle de Rethel, et un couvertoir pour le petit bers de son enfant, l'aulne au prix de sept frans, valant huit vingt un frans.

« A luy, pour vingt quatre aulnes de vertgay, dont lon a fait deux grans couvertoirs de lit, pour ma dite damoiselle; l'aulne trois frans, pour ce LXXII fr.

« A luy, pour neuf aulnes de fin vert, dont l'on a semblablement fait quatre couvertoirs pour les bers de l'enfant de ma dite damoiselle, l'aulne au prix de III fr. et demi, valent XXXI fr. et demi. A luy pour VI aulnes de drap vermeil de Malines,

mises à faire la couverture de la cuve à baignier pour ma dite damoiselle, l'aulne au prix de trois frans, valent dix huit frans.

«A luy, pour xxiv aulnes de drap vert, dont l'on a fait iii couvertouers de lit, c'est à sçavoir : pour la dame qui gardera l'enfant, sa berceresse, et sa norrice, chascune l'aulne au prix de ii fr., valent xlviii fr.

«A luy, pour vi aulnes d'autre vert, dont l'on a fait un couvertouer de lit, pour la femme de chambre dudit enfant, l'aulne au prix de xxx s. tourn. valent ix frans.

«Au dit Jehan de Neauville, pour xvi aulnes de drap gris, acheptez de luy, dont l'on a fait quatre houpelandes, c'est à sçavoir une pour la dame qui gardera le dit enfant, une autre pour la berceresse, une autre pour la norrice et l'autre pour la femme de chambre du dit enfant, chascune aulne du prix de deux frans, valent xxii frans.

«A Guill. Sename de Lucques, marchand demourant à Paris, pour la vendue de cent quarante huit pieces de cendaulx vermeils renforciés, employez à faire un grand esprevier, une grande courtine pour tendre au milieu de la chambre en laquelle accouchera ma dite damoiselle, deux paveillons quarrez, deux courte pointes pour les lits, six quarreaulx faits de brodeure de *Quatre Evangelistes* et une vironnique; le tout pour la gesine de ma dite damoiselle de Rethel, chascune piece au prix de six escus un tiers, valent mil cinquante quatre frans deux sols six deniers tournois. A luy pour deux draps de Lucques vermeils, l'un pour mettre sur les fonts et l'autre pour donner à l'esglise où sera baptizé l'enfant, la piece xxx escus, pour ce lx escus, qui valent soixante sept frans demi.

«A luy, pour deux draps de graines brochés d'or de Chipre pour mettre tout à l'entour du couvertoir qui sera fait d'ermines pour le grand bers à parer pour le dit enfant, la piece quatre vingts escus, valent neuf vingt frans.

«A luy, pour quatre aulnes de veluau vermeil cramoisy, pour faire un saint pour le dit grand bers à parer, quarante frans demi.

«A Colin Vaubrisset, marchand demourant à Paris, pour la vente de douze cent d'ermines, employées entierement pour la fourrure du couvertoir du grand bers à parer pour le dit enfant, dont cy devant est faitte mention, le cent au prix de xxx frans, valent trois cents soixante frans. A luy pour la vente de cinq milliers de menuvair, dont l'on a fourré les deux couvertoirs du lit de ma dite damoiselle de Rethel, et trois autres petits couvertoirs, pour lever, couvrir et tenir son enfant, le millier au prix de quarante frans, pour ce......

«A luy, pour quatre milliers cinq cens de gris à dix tirés, dont l'on a fourré deux autres couvertoires de drap vert pour ma dite damoiselle, et deux autres couvertoires pour son enfant, le cent au prix de sept frans, valent.....

«A luy, pour deux milliers d'autres gris à neuf tirés dont l'on a fourré une longue houppelande, un grand couvertoire de lit pour la famme qui gardera l'enfant, le cent au prix de cinq frans, cent frans.

«A luy, pour neuf cents frans d'autres gris tirés, dont l'on a fourré robes et cou-

vertoires ci dessus declarés, pour les femmes qui garderont l'enfant, au prix de quatre frans le cent, valent trente six frans.

« A luy, pour douze cents dos de connins employés entierement à fourrer un petit couvertoir pour le dit enfant, et un autre grand couvertoir pour la femme de chambre d'icellui, et aussi à fourrer trois houppelandes à relever par nuit pour les berceresses, norrice et femme de chambre dudit enfant, chascun cent au prix de dix francs, valent six vingt frans.

« A Jacques Dourdain, marchand tapicier demeurant à Paris, pour avoir fait des pieces de cendaulx, prises et acheptées dudit Guillaume Sename, dont cy devant est faitte mention, pour un grand ciel pour les deux lits, les courtines d'entour et la courtine du milieu d'entre les deux lits, et la courtine qui va au travers de la chambre, et deux paveillons de cendail vermeil, le tout pour la chambre de ma dite damoiselle, pour ces choses, soixante frans.

« A luy, pour xxxii livres de couton employées entierement à faire ycelle chambre et pour ii courtepointes huit frans.

« A luy, pour neuf vingt deux aulnes de toile teinte, dont l'on a doublé la dite chambre, et les dites courtepointes à trois sols parisis chacune aulne, valent trente quatre frans deux sols six deniers tournois. A luy, pour cordes, rubans et annaulx mises pour les dites chambres, dix frans.

« A luy, pour cinquante quatre aulnes de franges de soye fine pour la dite chambre pesants..... marc, chacune once au pris de neuf sols parisis, valent quarente frans dix sols tournois. A luy, pour deux pommes à paveillons..... polies de bois à tendre le dit paveillon, quinze sols tournois.

« A luy, pour une grande courtine de toile rouge teinte, pour mettre au travers de deux lits aux femmes de la dite chambre, où il y a quatorze lez de toile et de trois aulnes de haut, font quarante deux aulnes, à trois sols parisis chacune aulne, sept frans dix sept sols six deniers tournois, pour ces parties, huit vingt dix frans quinze sols tournois. A luy, pour la façon de douze quarreaulx de cendal, quatre grands et huit petits pour les lits de la dite chambre, quatre frans, et pour les coutis à mettre dedans yceulx quarreaulx, six frans.

« A luy, pour soixante et dix neuf livres de duvet, mises entierement à emplir les dits douze quarreaulx, la livre cinq sols quatre deniers parisis, valent vingt six frans six sols huit deniers tournois. A luy, pour deux grands fustaines blanches doubles pour faire deux couvertouers à mettre sur les lits de ma dite damoiselle par dessous les serges d'un chascun dyceulx lits, douze frans.

« A luy, pour soixante quatre aulnes de toile bourgeoise pour faire deux chapelles et deux fonds de cuves à baigner, pour ma ditte damoiselle de Rethel, au prix de cinq sols parisis chacune aulne, valent vingt frans.

« A luy, pour un saint de bers, fait à dix croix d'or pour l'enfant, xv frans, pour ces parties, soixante dis neuf frans vi sols viii deniers tournois.

« Au dit Jaques Dourdin, pour la façon de l'eprevier de cendail aux *Quatre Evangelistes*, mis au ciel dont ci dessus est faitte mention, treize frans six sols huit

deniers tournois. A luy, pour un pavillon de toile de Rains, la coupe double, trente deux frans. A luy, pour deux autres paveillons de laditte toile pour l'enfant et les coppes doubles, trente six frans, pour ces parties, quatre vingt un franc six sols huit deniers tournois. A luy, pour douze tapis armoyés aux armes de mon dit seigneur de Rethel et de ma ditte damoiselle, sa femme, contenants chacun dix aulnes de long et cinq de hault, font chacun cinquante aulnes quarrées à un franc chascune aulne, six cens frans.

« A luy, pour un grand tapis de fil de Paris, armoyé des dittes armes, contenant dix aulnes de long et trois aulnes de large, font xxx aulnes, pour mettre par terre, au travers des deux lits dycelle chambre de ma ditte damoiselle.

« Item, pour deux petits tapis, contenant chacun trois aulnes de long et autant de lez, font les deux dix huit aulnes, à l'aulne de Paris.

« Item, pour un autre tapis à mettre entre les deux lits et contient neuf aulnes, armoié comme dessus, au prix chacune aulne de Paris deux frans, montant pour les dits quatre tapis, cent quatorze frans.

« A luy, pour deux serges de tapisserie de fil d'Arras armoiées des dittes armes, contenant chascune serge, quarante deux aulnes quarrées, font quatre vingt quatre aulnes, au prix d'un franc l'aulne, quatre vingt quatre frans.

« A luy pour la vendue de six quarreaulx de tapisserie tels d'un costé, comme d'aultre, armoyez des dittes armes de mon dit seigneur de Rethel et de ma ditte damoiselle et contient douze aulnes, douze frans. A luy, pour six semblables autres quarreaulx d'ycelle tapisserie armoyez comme dessus, douze frans.

« Au dit Jaques, pour quatre serges de Caen vermeilles de la grand maison, pour les lits des dames et femmes qui garderont ma ditte damoiselle et son dit enfant, dix huit frans. A luy, pour six tapis de fil d'Arras, contenant chacun dix aulnes de long et cinq aulnes de lez, font trois cens aulnes, chacune aulne quarrée au prix de ung franc, trois cens frans.

« A luy, pour cent quatorze aulnes de toile bourgoise à faire draps de lits pour les dames et femme de chambre, à cinq sols parisis chacune aulne, vingt trois frans deux sols six deniers tournois; et pour deux futaines doubles pour le dit lit de mon dit seigneur de Rethel, douse frans, pour ces parties, onze cens quinze frans, deux sols, ... deniers tournois.

« A Claux du Tret, brodeur, demourant à Paris, pour la vente et delivrance tant de *Quatre Evengelistes* et une veronique de brodure par luy faits, mis et assis en un paveillon quarré de douze compas de cendail vermeil, dont cy devant est faitte mention pour la ditte gesine, comme pour douze escussons armoiez des armes de mon dit seigneur de Rethel et de ma ditte damoiselle, par luy mis et assis en six quarreaulx de mesme cendail, ouvrez de deux costés, tout de brodeure à une branche de framboisier qui emple yceulx quarreaulx, et aussi pour cinq autres escussons armoiez des dites armes mis sur un saint de velueau cramoisy, servant pour le grand bers de parement du dit enfant, six vingt trois frans.

« A Michaut le Laillier, changeur et bourgeois de Paris, pour deux paeles d'ar-

gent acheptées de luy, c'est assavoir, l'une pour ma ditte damoiselle et l'autre pour faire le pappin de son enfant, une grande cuiller à long manche, pour bouillir et remouvoir le dit pappin, et deux autres petits cuillers d'argent pour le dit enfant, un petit pot d'argent à couvercle pour porter le lait, un bacin par font pour laver ycelluy enfant devant le feu, et quatre escuelles tout d'argent blanc, les deux pour mettre le pappin et les autres deux pour tenir la fleur à couvert, pesant ensemble XXII marcs V esterlins, au prix de VII frans demi le marc, valent huit vingt cinq fr. cinq sols tournois.

« A luy, pour un taubenoitier couvert et un esperges d'argent verez pour la ditte gesine, pesant II marcs II onces à dix francs le marc, valent vint et deux frans demi. A luy, pour une cuillier d'or, pesant deux onces, pour donner le papin au dit enfant, au prix de IX frans l'once, valent dix huit frans.

« A Thierry l'Alement, chauderonnier, demourant à Paris, pour une paisle d'airain ferrée à oreilles, pour baigner le dit enfant, deux coquemars, deux bedasnes, un bacin à barbier, pour un autre petit bacin, et un pot de cuivre necessaires pour le fait de la ditte gesine, le tout pour marchié fait à lui, quinze frans quinze sols tournois. A Robin Garnier, coffrier demourant à Paris, pour deux coffres couverts de cuir, fermant à deux clefs, un grand et un moien, pris et acheptez de luy, cest assavoir le grand pour mettre et tenir les draps, couvertures devant dits, et le moien pour tenir les drapeaux et linges necessaires, pour ladite gesine, pour ce quatorze frans.

« A maistre Jehan du Liege, charpentier, demourant à Paris, pour l'achapt de deux bers l'un de parement et l'autre pour bercer et nourrir le dit enfant, pour deux berceaulx servants à yceulx bers, deux cuves de bois d'Yllande à baigner, et deux chapelles à ce appartenant, trente six francs, et pour une harche de blanc bois pour mettre dedans le dit bers de parement pour le porter plus seurement de Paris à Arras devers ma dite damoiselle de Rethel, tout pour le fait de la ditte gesine deux frans, pour ces parties trente huit frans.

« A Simon Ansoult, cirier demourant à Paris, pour quatre vingt dix livres de cire blanche ouvrées en chandoilles, cierges et tortis faits de bougie, chascune livre au pris de VI sols VIII deniers tournois, valent XXX frans, et pour un linceul et autres choses, pour envelopper le dit ouvrage, dix sols tournois, pour ce trente frans demi. A Christofle Besan, peintre et valet de chambre de mon dit seigneur, pour avoir peint et doré de fin or bruni, aux armes de mon dit de Rethel, et de ma ditte damoiselle, le grand bers de parement dont cy devant est faitte mention pour le dit enfant, et une tablette à mettre derriere la teste d'ycelluy enfant, où est l'*Imaige de Nostre Dame*, cinquante frans.

« A luy, pour l'achapt de vingt aulnes de grosse toile, vingt sols parisis. Item, pour quatre vieux draps de lit XXX sols tournois. Item pour quatre pieces de feutre, un quahier de papier de la grand forme XIII sols IIII deniers. Item pour cloux, foin, corde, estraing, et pour la journée d'une lingere et d'un charpentier, pour appointer. coudre et enfardeler les dits deux bers de parement et autre, lier les

dittes cuves et chapelles à baigner et plusieurs autres choses, xx sols parisis, et pour avoir fait porter des hostels des personnes et marchands devant dits les choses cy dessus declarées en l'hostel d'Artoys à Paris, pour les charger sus un chariot et une charrette, pour les mener à Arras devers ma ditte damoiselle de Rethel pour la ditte gesine, comme dit est, et pour deux pennonceaulx armoyez des armes de mon dit seigneur le duc, pour les mettre sur les dits charriot et charrette, xxxvi sols viii deniers parisis; pour ces parties, six frans.

« A Jehan Hernier, pour deux aulnes de toile cirée employées à enveloper ledit paveillon aux *Quatre Evangelistes* et en la vaisselle d'argent declarée cy dessus, deux frans. A Jehan Amelan, lieur de gibes demourant à Paris, pour vingt quatre aulnes de toile, dont l'on a fait les fardeaulx, où on a mis et entroussetez les choses devant dittes, chacune aulne au prix de ii sols parisis, et pour le salaire de luy, d'avoir faits les dits fardeaulx et pour corde y employée, xvi sols parisis, pour tout quatre frans. A Gilet Hebin, voiturier, pour la charge et voiture de six chevaulx, chargez de draps, pennes, espreviers, toiles et autres choses par luy menez de Paris à Arras, pour le fait de la ditte gesine, et pour le retour de luy et de ses dits chevaux, sept frans.

« A Jehan Loysel, charretier de Saint Lou de Taiverny, emprès Pontoise, pour la voiture et salaire de son charriot, attelé de quatre chevaulx, sur lequel l'on a charroyé et mené de Paris au dit Arras, deux coffres pleins, lesquels estoient partie des pennes et autres choses devant dit, onze frans.

« A Lotard Bidaut, charretier de Tournay, pour avoir mené sur sa charrette à deux chevaulx du dit Paris au dit Arras, les deux cuves à baigner, et les chapelles à mettre dessus ycelles, dont cy dessus est faitte mention, quatre frans demi.

« A Pierre Bout, chevaucheur de mon dit seigneur, pour son salaire d'estre alé pié à pié avec les dits charriot et charrette du dit Paris au dit Arras, pour ayder à conduire et garder les dites choses, et pour les ayder à charger et descharger, quatre frans.

« A la sage femme qui a esté à la delivrance de ma ditte damoiselle de Rethel pour recevoir l'enfant, pour don à elle fait comptant par madame la duchesse, cinquante francs.

« A Guill. Bohnon, curtillier, demourant à Arras, pour quatre vingt livres de plumes de duvet, dont l'on a emplis les quarreaulx de tapisserie, dont ci dessus est faite mention, chacune livre douze deniers parisis, valent cinq frans. Et pour vingt quatre aulnes de cultis, dont l'on a doublé les dits quarreaulx par dedans, chacune aulne xii deniers parisis, valent un franc demi et pour la façon et garnison de son mestier desdits quarreaulx, dix sols parisis, valent douze sols six deniers tournois, pour tout sept frans deux sols six deniers tournois. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 56.)

ANNÉE 1404.

«Philippe le Hardi mourut le 27 avril 1404. Dès qu'il eut fermé les yeux, le duc Jean, son fils, escrivit à Jean de Vergy, seigneur de Fouvent et mareschal de Bourgogne, pour luy en apprendre la nouvelle, avec ordre de le venir trouver quelque part qu'il fut, pour l'aider à amener son corps. Le dit mareschal partit pour ce, de son hostel de Fouvent, le 7 may au dit an. Comme il estoit à Marcilly en Champagne, chemin faisant il reçut lettres de mon dit seigneur par lesquelles il luy mandoit de le venir joindre à Senlis pour l'accompagner à Paris, ce qu'il fit. Au mois de juillet suivant, mon dit seigneur luy manda de se trouver à Troyes le 26 du mesme mois, accompagné de 60 hommes d'armes pour y recevoir les monstres de certains gens d'armes qui estoient mandés, et partit pour ce de Fouvent, le 23. Comme il arriva à Magny Lambert, on luy apprit que le duc avoit contremandé ces troupes parce qu'il alloit recevoir à monstres.

«Le 15 decembre suivant, le duc manda à son mareschal de se trouver à Beaune le dimanche d'après, et partit de Fouvent pour ce, le vendredi 19 du dit mois; y estant arrivé, il y trouva lettres par lesquelles mon dit seigneur lui mandoit de l'y attendre jusqu'à ce qu'il eut fini ce qu'il avoit à faire pour monseigneur de Savoye. Cependant, comme il l'attendoit à Beaune, mon dit seigneur luy manda de le venir joindre à Argilly, ce qu'il fit. Mon dit seigneur l'envoya de là, le 26, vers ledit monseigneur de Savoye à Bourc en Bresse, et y fut jusqu'au 5 janvier suivant. Par lettres du 2 janvier 1404, le duc lui fit savoir qu'il seroit à Troye le mardy suivant, et qu'ainsi il se hastat de le joindre. Il partit pour cela de Fouvent le 7; comme il arriva à Chatillon, il y trouva le duc revenant de Troyes. Le 25, le duc lui escrivit de Mussy l'Evesque qu'on le mandoit en France, afin qu'il se hastat de l'y suivre, ce qu'il fit et de là s'en fut avec luy à Arras.»

(Extr. des parties de voyages, avec un mandement du duc daté de Paris le 1er février 1405, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 34 v°.)

[Dépenses pour les funérailles de Philippe le Hardi.]

«Dez que Philippe le Hardy, duc de Bourgogne, fut mort, ce qui arriva le 27 avril 1404, les contes de Nevers et de Rethel commirent par lettres dattées du 28, lendemain mesme de la mort du dit duc leur pere, pour achepter plusieurs draps noirs, dont l'on fit les robes et autres habillements necessaires pour son deuil, plusieurs autres choses qui convenoient pour ce, et faire la despense de mener et conduire le corps du dit feu duc de Halle, prez de Bruxelles, où il mourut, jusqu'en l'esglise des Chartreux, prez de Dijon, où il repose.

«Il achepta d'abord, en execution de sa commission, pour 32 escus d'espices pour embaumer le corps de feu mon dit seigneur, sçavoir : 6 livres d'allouez, 6 livres de mastis, 2 livres de thimis, 2 livres de calasfont, 1 livre de safran, 6 livres de

mirrhe, 3 livres de lavande, 4 livres de fleur de laurier, 10 livres de garpot, et 2 livres de girofle, pour 2 escus d'encens, tant pour usage en la chapelle de feu mon dit seigneur, qu'en menant son corps du dit Halle à Dijon; 3 cuirs de vache touts preparez pour mettre son dit corps et ses entrailles, pour 3 escus; 32 aulnes de toile cirée pour ensevelir son dit corps; un tombeau de plomb du pois de 700, pour le mettre et le charroyer à Dijon en la ditte esglise, et la façon, 34 ecus; 6 aulnes de velueau noir, pour faire les bordures des draps d'or, à mettre sur le dit corps, 9 escus 12 sols parisis; et 2 aulnes de velueau vermeil, pour faire la croix du long et lez des dits draps d'or, 3 escus 4 sols parisis; 24 aulnes de toile Boquerant toute bleüe pour faire 4 bannieres, pour porter et mettre aux 4 bouts du charriot, sur lequel fut porté le corps de mon dit seigneur, et 150 escussons aux armes de feu mon dit seigneur, pour mettre sur les robes noires des 60 personnes qui porterent les torches après ledit corps, 4 ecus 4 sols parisis; pour la peinture des dites bannieres et escussons, 12 ecus 16 sols parisis; pour le charroy de tout ce que dessus du dit Bruxelles à Halle, un escu et demi; et pour l'achapt de 4 fust de lance, pour mettres les dittes bannieres, un escu et demi.

«Item il achepta deux mille onze aulnes et un quart de draps noirs et brunnette, 1,304 escus 2 sols 9 deniers parisis, pour faire les robes de deuil de mon dit seigneur, couvrir les harnois des chevaux qui le menerent du dit Halle à Dijon, y compris les habillements de ses serviteurs; 9 aulnes de drap vermeil à faire la croix du charriot sur lequel il fut porté en la maniere qui s'ensuit; 24 aulnes des dits draps furent mises à couvrir le charriot dessus dit, 27 à couvrir les harnois des 6 chevaux qui le menerent, 42 en 3 robes doubles, trois paires de chausses et 3 chaperons pour les 3 charretiers qui conduisirent ledit charriot; 168 en 12 robes doubles, 12 chaperons et chausses, pour les 9 pages et 3 palefreniers de feu mon dit seigneur qui montoient ses chevaux et alerent aprez son corps durant le dit convoy du dit Halle à Dijon; 28 en 2 robes doubles, chausses et chaperons, pour ses 2 valets de pié, qui estoient et chevauchoient continuellement aprez lui, pendant qu'il vivoit; 42 en 3 robes doubles et 3 chaperons pour ses 3 fourriers; 42 en trois robes doubles et chaperons pour les 3 chevaucheurs de son escuerie; 4 de drap vermeil prises pour brunette, mises à faire la croix pour la couverture noire dudit charriot; 33 furent mises en 2 grands mantaulx et 2 grands chaperons pour monseigneur de Nevers; 16 en un manteau plus court doublé pour lui; 16 en une longue houpelande trainante; 16 en une courte houpelande à mi jambe de mesme pour lui; 16 en un court manteau à chevaucher double; 6 en 4 paires de chausses et 3 chaperons; 6 en une housse de drap à chevaucher double, de mesme pour luy; 72 furent mises en 6 robes doubles, 6 chausses et 6 chaperons, pour les 6 pages de mon dit seigneur de Nevers; 28 mises à couvrir 7 harnois de chevaux pour mon dit seigneur de Nevers, savoir : un pour luy et 6 pour les 6 pages; 33 furent mises en 2 grands manteaux et 2 grands chaperons pour monseigneur de Rethel; 16 pour un manteau plus court; 16 en une grande houpelande trainant; 16 en une houpelande à mi jambe doublé de

mesme; 16 en un manteau à chevaucher, court, double; 8 en 5 paires de chausses et 4 chaperons; 6 en une housse double à chevaucher, le tout pour le dit monseigneur de Rethel; 48 furent mises en 4 robes doubles et 4 chaperons pour les trois pages et palefrenier du dit monseigneur de Rethel; 42 en 3 robes et 3 chaperons doubles furent delivrées à messire Regnier Pot, messire Jaques de Courtiambles, chevalier, chambellant de mon dit seigneur de Nevers; 28 furent mises en deux paires de robes et deux chaperons doubles pour Girard de Bourbon, escuyer d'escurie, et Brocart, valet de chambre de mon dit seigneur de Nevers; 20 furent mises à couvrir les harnois des 4 chevaux de monseigneur de Rethel et 14 en une robe double et un chaperon pour Barthelemi de Cutigny, maistre d'hostel de mon dit seigneur de Nevers, qui depuis la bailla à Villefert de Ghistelle.

«Le 4 may 1404, le corps de feu mon dit seigneur fut à Courtray, et on y prit 196 aulnes de brunettes pour faire encore autres robes et habillements pour les serviteurs de feu mon dit seigneur, les dittes 196 aulnes comprises dans les 2,011 aulnes et un quart de draps dessus dit, on travailla pendant trois jours et trois nuits consecutives, le 5 may y compris, à faire hastivement tous ces habits, et mon dit seigneur le conte de Nevers en fit donner 40 robes aux chevaliers, escuyers et autres gens dessus dits et cousterent de façon toutes les dites robes, manteaux et houpelandes qu'on fit pendant ces trois jours et trois nuits, 45 livres parisis.

«Item, furent mises 420 aulnes des dits draps en 60 paires de robes, 60 paires de chausses et 60 chaperons qui furent delivrez à 60 personnes, qui porterent continuellement 60 torches aprez le corps de mon dit feu seigneur, à le mener du dit Halle à Dijon, et l'on en mis en chacune des dittes robes, chausses et chaperons pour chacune personne 7 aulnes. Item, 35 aulnes furent mises en 5 robes, chausses et chaperons qui furent delivrez par ordre de mon dit seigneur de Nevers, sçavoir : un à Poincot Guigne, à un Jean Maistre, jadis vallet de garde robe, un à Jean de Guinguant, jadis fourreur de robes de feu mon dit seigneur, un au page du conte de Richemont, qui ayda à conduire le dit corps, et un à l'un des aydes des charretiers qui le menerent. Item, 364 aulnes furent employées en 26 robes doubles et chaperons doublés, donnez par ordre de mon dit seigneur de Nevers, sçavoir : à Pierre de la Trimoille, au sire de Nantoillet, Antoine de Craon, Andry de Herminers, chambellan; Guichard de Saint Seigne, Pierre de Fontenay, chevalier et maistre d'hostel de feu mon dit seigneur; à messire Dubois, Guillaume Blondel, chambellan de mon dit seigneur de Rethel; Guyot d'Orges, Guillaume de Vy, Robert de Flandres, escuyers d'ecuerie, Guyot de la Trimoille, eschanson; Hannotin de Parme, controlleur; Guillaume l'Espicier, apothicaire de feu mon dit seigneur et à Jean l'Estudiant, jadis son vallet de chambre et tailleur de robes, à chascuns des dessus nommez, un robe et un chaperon, sont 15 robes et 15 chaperons; et furent delivrées à dix des chapelains de mon dit seigneur, et à maistre Jean Voignon jadis fisicien d'icelluy, à chacun

1 robe et 1 chaperon doublé, et l'on a mis et emploié justement en chacune robe double, garnie de son chaperon doublé, 14 aulnes dudit drap à la petite aulne. Item furent employées 42 aulnes du dit drap en 6 robes saingles et 6 chaperons, qui furent delivrez par ordre que dessus à 6 autres chappelains de la chapelle de feu mon dit seigneur, qui ne purent avoir robes doubles avec les autres dits chapelains de la ditte chapelle, comme dessus est dit, lesquels chapelains doivent estre continuellement et aler avec le corps de mon dit seigneur à Dijon. Et furent employées 56 aulnes du dit drap en 4 robes et 4 chaperons doubles qui furent donnez par ordre de mon dit seigneur de Nevers, sçavoir : 1 à maitre Jean de Reytulle, 1 à maitre Jean Lengret, jadis secretaire; 1 à Robert de Bailleux, jadis maitre de la Chambre aux deniers et 1 autre à Jean Chousat dessus dit, jadis receveur general des finances de feu mon dit seigneur, en chacune desquelles garnie de son chaperon l'on emploia 14 aulnes. Item furent mises 196 aulnes dudit drap en 14 robes et 14 chaperons doublés, qui furent delivrez par ordre de mon dit seigneur de Nevers, savoir : 6 robes et 6 chaperons au seigneur de Hellewin et au souverain bailli de Flandres, tant pour eulx, comme pour 4 grands seigneurs chevaliers de leur compaignie, tous chambellans de mon dit seigneur, sçavoir : le prince d'Esteneuse, monseigneur de Cornay, monseigneur de Boulars et monseigneur Robert de Leureeghen, qui furent et demourerent continuellement avec le corps de mon dit seigneur depuis son trespas jusqu'au depart de la ville de Douay, où le dit corps sejourna l'espace de dix jours. Item furent delivrées 5 robes et 5 chaperons à Coppin de Vissot, Villequin de Cullant, Humbelet Prevost, Daniel d'Ypre et Philippe de Cronne, jadis huissier d'armes de feu mon dit seigneur, une autre à maitre Pierre Danguel, jadis son secretaire, une autre à Reynaut d'Azincourt, escuyer, eschanson, et une autre à Antoine Forest, garde des joyaux et varlet de chambre de mon dit seigneur, et employa l'on en chacune des dites robes et chaperons 14 aulnes du dit drap justement, et des dits draps furent donnez 14 aulnes par ordre de mon dit seigneur de Nevers à messire Pierre de Lezippe, chevalier, gouverneur de Lille, pour faire une robe; la façon de toutes ces robes garnies de chaperons montans à 115 robes et 60 paires de chausses, données, par ordre de mon dit seigneur de Nevers, aux chevaliers, escuyers et autres gens dessus dit monta à 78 livres 10 sols parisis. Toutes les robes et habillements dessus dit furent menez de Bruxelles à Halle par des chariots, et partie d'ycelles du dit Halle à Grammont, par 3 couturiers du dit Bruxelles pour les essayer sur les personnes à qui elles furent données; 264 aulnes des dittes estoffes furent prises et acheptées à Courtray pour les dites robes et menées à Lille, et de Lille à Douay, où parties d'ycelles furent aussi faittes.

« Le charriot qui mena le corps de feu mon dit seigneur de Halle à Dijon estoit garni de brunette dedans et dehors et trainé par 6 chevaux, 7 autres alloient après le corps; la façon de leurs harnois et des 5 chevaux de monseigneur de Rethel couta 36 livres 10 sols parisis; celle des harnois des chevaux de monseigneur de Nevers 14 livres, il y entra 3 pièces et demie de toile noire à couvrir

par dedans le dit charriot, qui cousterent avec 6 paires de souliers noirs, 2 paires de bottes et 2 ceintures de cuir noir pour mes dits seigneurs de Nevers et de Rethel, 7 livres. On leur achepta aussi 4 paires d'esperons à cette occasion, qui cousterent avec 2 housses de drap, aussi pour eux, 32 livres parisis.

« Mondit seigneur de Nevers fit aussi achepter 12 draps de Lucques, pour donner aux eglises où le corps de feu mon dit seigneur, son pere, reposeroit en le menant du dit Halle à Dijon, et ils furent donnez à frère Martin Porée, confesseur de mon dit seigneur de Nevers, qui les distribua, suivant cette intention, aux eglises de Grandmont, Oudenarde, de Courtray, de Saint Pierre de Lille, de Saint Amé de Douay, de Saint Quentin, de Neufchastel, de Saint Pierre de Troyes, de Bar sur Seine, de Nostre Dame de Chatillon, de Saint Seine et des Chartreux les Dijon, et cousterent les dits draps 12 escus, valent VII^{xx} IIII escus. Comme les houpelandes qu'on avoit faittes doubles à mes dits seigneurs de Nevers et de Rethel estoient trop froides, on leur fourra à Lille 4 houpelandes de brunette, 2 longues et 2 à mi jambes de 14 pennes d'aignaux noirs qui cousterent 33 livres 12 sols.

« Le jour avant le trespas de feu mon dit seigneur, les serviteurs de madame de Brabant l'avoient mené sur une litiere de Bruxelles à Halle, mon dit seigneur le conte de Nevers leur fit donner comptant pour ce, après la mort, 10 livres 12 sols à plusieurs personnes de Bruxelles qui avoient faits les chemins du dit Bruxelles à Halle, le 26 avril 1404, que feu mon dit seigneur s'y rendit avant de mourir, les gens de la duchesse de Bourgogne avoient amenée des Arras au dit Halle pour emporter mon dit seigneur une litiere, le dit conte leur fit donner pour ce 100 livres comptant pour leur peine, leur frais et s'en retourner.

« Frere Martin Pourrée, confesseur de mon dit seigneur le conte de Nevers, eut l'ordre de recevoir du dit Jean Chousat 10 livres par jour pour les donner en aumosnes, pour dire des pseautiers et celebrer messe pour le repos de l'ame de feu mon dit seigneur son pere, payer les offrandes et celles des contes de Rethel et de Richemont, tant que son corps seroit sur terre depuis sa mort à Halle jusqu'à son enterrement en l'esglise des Chartreux de Dijon; et il receut pour cela, à diverses fois depuis le 27 avril inclus 1404 qu'il mourut au dit Halle, jusqu'au 15 juin suivant inclus que son dit corps fut mis en la dite eglise, 410 escus d'or, monnoie royale et 10 livres ditte monnoie, compris en ce 8 escus donnez à un chartreux d'une eglise pres du dit Halle, pour son habit tout neuf qui fut mis à mon dit feu seigneur quand il fut mis en son serqueul; 5 escus donnez à son confesseur pour faire chanter messes en l'esglise du dit Halle, le matin que feu mon dit seigneur mourut, et 3 escus donnez comptants par ordre de mon dit seigneur le conte de Nevers, pour faire enterrer en l'esglise de Grantmont le corps d'un homme nommé l'Espagnol, le 2 may au dit an, et lui faire dire messes.

« Le jour que feu mon dit seigneur mourut, il envoya offrir luy mesme en l'esglise de Saint Andrieu de Grantmont 3 grants cierges, armeyez à ses armes, de 200 livres de cire qui cousterent de façon et d'achapt, ainsi que les escussons qui y estoient, 34 livres 17 sols 6 deniers parisis.

« Le lendemain que feu mon dit seigneur mourut, le conte de Nevers congedia 24 archers de l'hostel de feu son pere et leur fit donner comptant pour s'en aller 11 livres 5 sols; envoya hastivement un chevaucheur, sçavoir : Jeanin le Sot, de Halle à Bruges vers Digne Raponde chercher 4 draps d'or pour donner aux eglises où le corps de feu mon dit seigneur devoit reposer, et à Anvers vers les eschevins du dit lieu, et luy fit donner pour cela 3 livres 7 sols 6 deniers. Comme mon dit seigneur le conte avoit besoin d'argent pour les frais de cet enterrement, Digne Raponde luy en presta sur le gage qu'il luy envoya de 4 paniers de marées, pleins de vaisselle d'or et d'argent, de Bruxelles à Bruges; le dit Digne ayant reçu le gage luy envoya sur le champ 1,600 livres outre les dits 4 draps d'or, on en fut encore chercher un vers le dit Digne, de Grantmont à Bruges, pour le mesme sujet qu'on avoit esté chercher les autres vers luy. Jean Ferron, fisicien, estoit venu de Cambray à Bruxelles pour visiter feu mon dit seigneur, le conte de Nevers le renvoya le lendemain de sa mort, et luy fit donner 22 livres et demi pendant que feu mon dit seigneur fut à Bruxelles, et depuis sa mort Jean Pise y fut plusieurs fois pour faire compter plusieurs personnes tant pour sa despense que pour les draps necessaires pour son deuil, et presta comptant du sien pour cela 1,500 escus.

« Le 10 may au dit an, mon dit seigneur le conte de Nevers fit donner comptant à Douay, à plusieurs personnes et serviteurs de feu mon dit seigneur en les congedient chez eux, pour les desfrayer en chemin, 356 livres 3 sols tournois, sçavoir : à ceux de la panneterie, au portier, à ceux de l'eschansonnerie, à ceux de la cuisine, aux valets d'ausmone, à ceulx de l'escurie, aux valets de chevaux, aux valets de fourrerie, aux valets de sommiers, aux charretiers, aux pages, à ceux de la fruitterie, aux clercs d'offices, à ceulx de la chambre de feu mon dit seigneur, à Jean Budé, sommelier de son corps, à Thomassin le boulenger, son tondeur, à Gauthier de Vendengheain, aide, et à ses valets de chambre, y compris son barbier et son horloger, à Jeannin d'Eulle, son chevaucheur, à Martelet, ayde de chambre, Hurtot, son fourrier, Daniel, son huissier d'armes, Colin, son portier, à Erart de Chanlitte, escuyer de cuisine, Perrot, son queux, Jaquot Sonde, son fruitier, Hestoyet, son valet de forges et plusieur autres. Laurent des Bordes, clerc du dit Jean Chousat, fut chargé de mon dit seigneur le conte de Nevers d'aller après le corps de feu mon dit seigneur, pour payer la despense tant ordinaire qu'extraordinaire de son hostel, durant le tems que le corps de mon dit seigneur demoura sur terre, sçavoir : depuis le premier jour de may 1404 jusqu'au 16 du dit mois, à 10 tournois par jour.

« Somme toute des parties et frais dessus dits, 3,040 livres 6 sols 9 deniers tournois. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 79, 80.)

« Philippe le Hardi estant mort, le roi fit faire ses obseques en l'eglise de Nostre Dame de Paris. Le duc de Berry les fit aussi faire dans celle des Augustins de Paris, et Jean sans Peur y assista, et offrit en ces deux services, en tout, 44 sols 6 deniers tournois. »

« Le duc Philippe le Hardi estant mort, les habitants de Dijon resolurent qu'on feroit le guet dans la ville, et qu'on iroit au devant du corps. Leurs personnes vestues de noir porteroient des torches, les services seroient faits aux Jacobins, et don seroit fait au duc Jean de 50 marcs d'argent en vaisselle dorée pour son joyeux advenement. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 33 r°.)

« Jean, duc de Bourgongne, conte de Nevers et baron de Donzy, à nos amez et feaulx les gens du conseil et des comptes estans à Dijon, salut et dilection. Sçavoir vous faisons que, au plaisir de Dieu, nous entendons estre en notre ville de Dijon le xe jour de juing prouchain venant, pour recevoir à ycellui jour, et autres en suivants, nos homages de nos duchié de Bourgoingne et conté de Charrolois. Si voulons et vous mandons que vous le signifiez aux bailliz et autres officiers qu'il appartiendra de nos dit duchié et conté, afin que un chascnn d'eulx en facent publier par cris solennels et autrement, ainsi qu'il est accoutumé de faire en tel cas. Donné à Paris, le xxiiiie jour de may, l'an de grace mil quatre cent et quatre.

« Pour monseigneur le duc : Lengret. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 11.)

« Jean sans Peur fit son entrée à Chalon sur Saone comme duc de Bourgogne, le jour de Nostre Dame de septembre 1404. Le lendemain il fut à Maizieres. Le jour qu'il prit possession du duché de Bourgogne à Saint Benigne, il offrit aux reliques 3 livres 7 sols 6 deniers tournois. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 34 r°.)

ANNÉE 1405.

[Extrait du compte de Jean Chousat, du 6 novembre 1405 au 19 novembre 1406.)

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV. fol. 77-78.)

Avril 20. — « Le duc envoya son secretaire à la ville de Malines pour sçavoir son intention sur le fait du joyeux advenement et premiere entrée du duc, comme seigneur de Malines.

« En octobre, novembre et decembre, le duc mene une armée à Paris pour le bien du roy et de son royaume. Parmi les chefs estoient Conrard de Fribourg et de Neuchatel, et Jean de Neuchatel, son cousin et chambellan.

« Le 18 novembre, le duc fit don à messire Pierre de Poix, dit Baudrin, chevalier, de la somme de cc livres, pour partie de sa rançon lorsqu'il fut pris par les Anglois de Calais, estant en la compaignie de monseigneur de Saint Pol, cousin du duc, estant devant Merk.

«Le 18 octobre, le duc acheta pour III^{m} livres de vaisselle d'argent dorée et blanche pour donner aux chevaliers et escuyers qui l'estoient venus servir en armes à Paris, sçavoir : à l'evesque de Liege un drageoir d'argent doré, taillé et esmaillé, pesant XI marcs, dans lequel il y avoit mille escus; à Pierre de Bauffremont, seneschal de Rhodes, et à divers autres.»

[Extrait du compte de Guillaume Chenilly, du 5 août 1405 au 31 décembre 1406.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 191 et suiv.)

«Le duc Jehan arriva à Paris le 20 aout. Il prit la devise du rabot, cette année. Elle fut peinte aux armes pour la feste ou jouste faite à Compiegne au mois de juin.»

JUIN 23. — [Ordonnance de Jean sans Peur relative à sa vénerie.]

«C'est l'ordonnance faitte par monseigneur le duc de Bourgongne, conte de Flandres et d'Artoys et de Bourgongne, sur le fait et gouvernement de sa venerie.

«Premierement, veult avoir mondit seigneur en sa venerie cinquante et cinq chiens courans, cinq lymiers et trante quatre levrier, et que chascun d'yceulx, tant levriers comme autres, ait VIII pains chacun jour, le pain pesant VIII onces et l'en fait en l'emine mesure de Dijon quatre vingt dix douzaines de pains dudit poys, pour ce que l'en n'en n'oste riens, qui seroit par jour à ce poys soixante et deux douzaines et huit pains, qui font onze quarteranches pour chacun jour, et par mois vingt emines demie et deux quarteranches, et einsy monteroit par an, à deux cent quarante et sept emines et demie, ditte mesure de Dijon.

«Item veult mondit seigneur que son maistre veneur certiffie à la fin de chacun moys à ses maistres d'ostel le nombre des chiens qu'il aura eus en sa venerie tout le moys, et qu'il ne passe point le nombre de l'ordonnance dessus dit, et que s'il le passe ne luy en sera aucune chose comptée, et quaucuns desdits chiens sont morts ou perdus, ou que mon dit seigneur en ait aucuns donnez, que le dit maistre veneur certiffie le jour de la descrue, afin que le compte se puisse faire plus au juste, et que ladite despense soit comptée par les esçroes de la despense de son hostel par ses dits maistres d'ostel.

«Item veult mon dit seigneur que le fournier de la venerie, lequel est à gaiges, soit chargé de rendre pour une chacune emine de blé ditte mesure de Dijon, les dits IIII^{xx}x douzaines de pains dudit poys, et de recevoir le dit blé du grenetier de Bourgongne, c'est assavoir blé par moitié froment et seigle ou cas que le grenetier le pourra finer, et si il ne peut finer seigle, il leur baillera tout froment, et sera tenu le dit fournier de rendre le dit blé conduit, et de payer le charroy et autres voitures à ses frais, moyenant que ses gages luy demourront.

«Item veult mon dit seigneur que le clerc de la venerie qui est semblablement à gaiges, soit tenus de pourchasser devers le dit grenetier les blez pour la despense des dits chiens et les faire charroyer aux frais du dit fournier, et aussy de recevoir

le pain quant il sera cuit, et de le faire peser froit et rassis, et de savoir chacun jour combien il y aura de dechiet pour petit poys, afin de le rabattre au fournier au proffit de monseigneur et de faire livrer le dit pain, au maistre veneur, ou à celli qui y sera commis de par luy.

« Item veult mon dit seigneur que son maistre veneur ait pour tous feurres, laisses, cordes, chandelles, oignemens, hostellages de chiens, charroys pour aller de loigis en autre et pour porter harnoys et pain à la chasse et autres choses, vingt cinq sols tourn. pour chascun moys, qui montent par an quinze livres tourn.; et sera chargé le dit maistre veneur de donner pain aux gens estrangers qui viendront à la chasse tenir les levrier et aussi aux chiens estrangers..... à la chasse, sans demander pour ceste cause aucune crue de pain, fors que les VIII pains dessus declarez pour chascun chien du dit nombre et ordonnance, car pour ceste cause luy en baille len plus largement.

« Item veult mon dit seigneur que au cas que son maistre veneur chasseroit ou feroit chasser en la saison d'yver aux pors, par vautroy ou autrement, d'autres chiens que de ceux de sa venerie, de laquelle chasse il ne veult point que il soit aucune chose comptée, si ce n'est que il ait mandement de luy pour ce faire, par lequel mandement, ensemble sa certiffication, on comptera la despense faitte en laditte chasse, des gens et chiens estrangers seulement par les escroes de la despense de son hostel.

« Item veult mon dit seigneur que ou cas que son dit maistre veneur voudroit par son ordonnance ou par celle de ses maistres d'hostel saler des venoisons, tant cerfs, comme sangliers, que il prenne du sel en ses greniers de Bourgongne, duquel il fera recepte, et en fera sa certiffication aux maistres d'hostel de mon dit seigneur de ce qu'il en aura receu, ensemble du nombre et quantité de venoisons qui en auront esté salées, dont il sera tenu de rendre compte par devant les dits maistres d'hostel.

« Item veult mon dit seigneur que toute la despense de sa venerie soit doresnavant comptée par mandement; et pour ce que ce soit chose plus ferme, que le double de ceste presente ordonnance soit enregistrée en la Chambre des comptes à Dijon.

« Ceste presente ordonnance faitte à Lens en Artoys par mon dit seigneur, en la presence de monseigneur de Saint George, de monseigneur de Croy, ses chambellans et conseillers; de messire Jehan Pioche, de messire Pierre de Fontenoy, ses maistres d'hostel, et de Jehan de Foisey, son maistre veneur, lequel l'a eüe aggreable, et promis de la tenir sans enfraindre en aucune maniere, le XXIIIe jour de juing l'an mil CCCC et V. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 93.)

[Le samedi après Quasimodo (2 mai), le comte de Nevers [Philippe de Bourgogne] arriva à Avallon, et on lui envoya des présents.]

(*Arch. de la ville d'Avallon*, Comptes de la ville, 1404-1408, t. CC, fol. 81.)

ANNÉE 1406.

Juin 12. — [Lettre de Jean sans Peur au châtelain d'Arnay-le-Duc.]

«De par le duc de Bourgoigne, conte de Flandres, d'Artoys et de Bourgoigne.

«Cher et bien amé, nous, du bon plaisir de monseigneur le roy et de madame la royne, avons proposé de faire à l'ayde de Dieu, dedens le xii[e] jour de juillet prouchain venant, la feste des nopces de monseigneur de Ponthieu, fils de monseigneur le roy et de Agnes nostre fille, et aussi les nopces de Marie, nostre autre fille, et du conte de Cleves, et de Jehanne, nostre autre fille, et du conte de Penthievre, pour lesquelles festes et nopces, qui grandement touchent le bien et honneur de nous et nos subjects, nous convient et conviendra tres grandement frayer et despendre, tant en vivres et despenses d'hostel, comme en achapt de joyaux et autrement en plusieurs manieres, et ne pouvons ces choses accomplir sans avoir grant finance, laquelle presentement nous ne pouvons recouvrer sur nos revenües de cette presente année, et neantmoins avoir nous la convient comme qu'il soit, et pour ce en avons acreu et emprunté à Michaut de Laillier, marchant demourant à Paris, environ x[m] frans, qu'il ne nous delivrera point, et n'en fera aucune delivrance, sans avoir premier en ses mains, avant toute heure, bonne sehurté par respondans, et obligations de luy payer et rendre la ditte somme à deux termes prouchains, l'un en la fin de fevrier prouchain venant, et l'autre en la fin d'apvril aprez ensuivant, laquelle chose faire ne pouvons, et par vous et nos autres receveurs de nostre pays de Bourgoigne, pourquoy nous vous prions tant que faire pouvons, et neantmoins mandons que tantost et incontinent ces lettres veues, vous vous obligiez et respondiez pour nous audit Michaut, en vostre propre et privé nom, de luy rendre et payer pour vostre portion de la ditte somme de x[m] francs, la somme de xl francs d'or, et ladite obligation vous envoyiez par nostre chevaucheur, porteur de cestes, sans faire aucun reffus, pour et en lieu de laquelle somme et obligation nous vous envoyons nostre descharge sur ce, pour recouvrer ycelle somme sur vostre recepte de l'année qui commencera le premier jour de janvier prouchain venant; et à ce ne nous veuillez faillir, sur tout le plaisir que jamais vous desirez faire, et en tant que vous amez nostre bien et honneur, mesmement d'estre privé de vostre office, car autrement il auroit tres grand faute en nostre fait, et ne pourrions faire les dittes festes et nopces, que nous seroit à moult deplaisant chose, et dommageable de present et pour le tems à venir; et ce vous voulez pour ce avoir de nous autre seurté que la ditte descharge, nous la vous promettons bailler et faire avoir toutefois que vous le requerrez, en rapportant les presentes, et faites la ditte obligation selon la forme et minüe que le dit Michaut nous en a baillée, car autrement il ne la veut prenre et avoir, laquelle minüe nostre chevau-

cheur vous monstrera; si la passez ainsy, sans y faire aucune faulte, ou difficulté quelconque, nostre seigneur soit garde de vous.

. «Escript à Paris le XII[e] jour de juing, l'an mil CCCC et six. BORDES.»

[Au dos est escript :] «A nostre cher et bien amé Jean de Chanceaux, nostre chastellain d'Aignay.»

«Mon dit seigneur escrit la mesme chose mot pour mot à Guillaume Paisseau, son grenetier de Chalon, et par lettre de meme datte, le prioit de s'obliger pour sa part des dits X[m] frs envers le dit Michaut en son propre et privé nom, pour la somme de LXXX frans d'or.

«Le dit chastelain vint à Dijon pour ce que dessus, y attendit deux jours Guillaume Chenilly qui venoit de Paris à cette fin, et fut expedié le 22 juillet.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 148.)

[Extrait du 1[er] compte de Jean de Pressy, receveur général de toutes les finances du duché, du 22 novembre 1406 au 22 novembre 1407.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 78 v°-79 r°.)

«Dans les troupes que le duc avoit assemblées au mois de decembre pour aller vers Calais, se trouvoit Tanneguy du Chastel, lequel y ayant fait des armes, le duc fit chevalier, estant de retour à Paris. Le duc lui donna en estrennes le 1[er] janvier 1406 (1407), six hanaps d'argent dorés pesant douze marcs.

«Le duc fit faire à Hesdin trois grands estendards à sa devise qui estoit un grand rabot et plusieurs ais, et le reste semé de plusieurs petits rabots avec de la raboture tout d'or. Il fit faire encore 3,000 pennons pour la livrée des gens d'armes qui estoit vermeille à un rabot d'or et de la raboture, et les fit conduire d'Hesdin à Paris, en novembre.»

«Le 1[er] jour de l'an, le duc fit cadeau au roi d'un faucon, en bonnes estrennes.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 35 r°.)

«Le 8 décembre, le duc se fit habiller de deuil pour le deces de la contesse de Brabant, sa tante. (*Ibidem.*) Vers le 23 décembre, la contesse de Clermont accoucha d'un fils, que le duc fut tenir sur les fonts de baptesme en lui donnant son nom. Il offrit à cette occasion un hanap d'or à la contesse.» (*Ibidem.*)

[Extrait du compte de Jean Chousat, du 6 novembre 1405 au 19 novembre 1406.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 77, 78 et 81, 82.)

JUIN 18. — «Le roy donna au duc de Bourgogne XV[c] livres pour subvenir aux frais qu'il luy convenoit faire aux nopces qui se devoient celebrer à Compiegne, entre la royne d'Angleterre, fille aisnée du roy, avec le conte d'Angoulesme, et du duc de Touraine avec la fille du duc de Hollande.

«Au mois de janvier, le duc donna à disner aux roys de France et de Navarre, et au duc d'Orleans en son hostel d'Artoys, à Paris. Le duc fit present au roy d'un cheval de cc escus.

«Le 18 de janvier, le duc donna à David, seigneur de Rambures, chevalier et son chambellan, la somme de mille livres pour le payement de sa rançon à la journée où il fut fait prisonnier par les Anglois.

«Le 5 novembre, le duc fit don à Jean de Bavieres, esleu de Liege et conte de Los, de la somme de cccc escus d'or, pour ayder à le secourir contre ceux de la ville de Liege et autres du dit pays, qui se sont efforcés nouvellement de lui faire perdre son evesché.

«En janvier, le duc estant à Paris fit present de chevaux aux seigneurs cy après nommés, sçavoir : au duc de Limbourg, au conte de Nevers, ses freres; au conte de Clermont, son cousin; au seigneur de Courtivron, son chambellan; à Jean de Neuchatel, son cousin; à Philippe de Cervolles, chevalier; à Philippe Jossequin, garde de ses joyaux; à Guillaume Foucault, chevalier; à Woiry de Blammont, chevalier.

«Au jour de l'an, il donna trois cent quinze rabots d'or garnis de diamants, à divers seigneurs.

«Au mois de decembre, le duc leva sur les fonts de baptesme le fils du conte et de la contesse de Clermont.

«Le duc fit faire des armes, pour s'en servir aux joustes que l'on fit à Compiegne au mariage de ses enfants, sçavoir, un harnois bandé d'or et d'argent, sur lequel il y avait des arcs d'or battu et sur l'argent des rabots d'or fin, figurant un escu.»

«Au mois de may, le duc fit faire un collier à arbre d'or, et entre chacun arbre un rabot, et sont les dits arbres et rabots attachés sur ais de douze grants doigts de large, et au dit collier douze arbres, chacun arbre garny de douze grosses perles par le hault, et au pied un gros balay, et entre les dits arbres à douze rabots, chacun garny d'un gros diamant assis à un anneau, le dit collier pesant cinq marcs cinq onces.

«Le premier de may, le duc de Bourgogne fit don au duc de Berry d'un grand rabot au vif assis sur un grand ais, et dedans la vuidange d'icelui où est le sciseau il a de la raboture, le dit rabot garny d'une grosse perle et d'une belle esmeraude façonnée en losange, auquel rabot pend un gros diamant posé sur un anneau, et au coing du rabot il y a un diamant fait en escusson. Le duc en donna un pareil au duc d'Orleans, le 6 de may 1406, qu'il disna avec lui.

«Suit la description des costumes du duc Jean sans Peur, garnis de rabots et de fleurs de houblons, avec escharpes et ceintures de mesme.»

ANNÉE 1407.

«Depuis le 1er janvier 1406 (1407) jusqu'à fin mars, le duc de Bourgoigne fut retenu à Bruges et aux environs par un mal de jambes, pour lequel on despensa pour deux livres d'onguent de litarge, deux autres livres d'onguents, trois pintes d'une solution particuliere, deux mesures d'eau de roses, un emplastre pour l'estomac, un laxatif, deux livres de sirop, trois livres d'huile *olei rosacei*, et un digestif. Le tout coute cent dix sept sols parisis, monnoie royale.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 67.)

[Extrait du compte de Jean de Pressy, receveur général des finances du duché, du 22 novembre 1406 au 22 novembre 1407.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 78 v° à 79 r°.)

«Le 13 aout 1407, le duc manda à Jean de Vergy, mareschal de Bourgogne et à tous les chevaliers et escuyers du duché et conté de Bourgogne, du pays de Cambresis, de Vermandois, Flandre, Hainault et Artoys, de se trouver le 25 septembre en armes à la Chapelle en Thierache, où il assembloit une armée qu'il vouloit envoyer à l'evesque de Liege contre ceux du pays.

En janvier, le duc rassembla une armée pour aller au secours de l'evesque de Liege contre ceux de Bouillon, qui s'estoient revoltés.»

[Extrait du IIe compte de Jean de Pressy, commencé le 22 novembre 1407 et terminé le 22 novembre 1408.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 79 v° à 85 r°.)

«L'esglise Saint André des Arts s'achevoit au mois d'octobre 1407, que le duc de Bourgogne y fit un present.

«En decembre, Yvon de Karmolet, escuyer d'escurie du duc, fit des armes à Lille contre Robert Shotnsvroke anglois; le duc donna XL escus aux heraults du pays de France qui y assisterent, et XXX escus aux heraults d'Angleterre, par mandement donné à Lille, le 12 decembre. Le duc donna encore à Karmolet, le 12 decembre, un gobelet d'argent dans lequel il mit CC escus, quand il eut fait des armes contre le dit Anglois.

«Le 25 novembre 1407, le duc prit le deuil du duc d'Orleans et fit habiller de deuil toute sa maison. Il avait assisté la veille aux obseques du duc d'Orleans; il sortit de Paris avec Regnier Pot.»

«Amé de Choiseuil, chambellan du duc, ayant esté fait prisonnier par les Anglois, en mars 1406 (1407), le duc lui donna CC livres pour l'aider à payer sa delivrance.»

«Le duc fit en juillet 1407 deux festes de joustes, l'une à Bruges, l'autre à Gand.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 36 r°.)

ANNÉE 1408.

[Extrait du II[e] compte de Jean de Pressy, receveur général des finances, commencé au 22 novembre 1407, terminé au 22 novembre 1408.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 79 v° et suivants.)

«Le 27 juin, le duc de Bourgoigne posa la première pierre d'un pilier de l'esglise Saint Eustache, qui estoit à refaire.

«Le 8 mars, le duc fit don à Jean de Karnakem, son escuyer eschanson, de cc francs d'or, pour luy aider à supporter les frais du voyage qu'il alloit faire par son congé et licence au pays d'Aragon, pour combattre à outrance avec messire Tanneguy du Chastel, chevalier et chambellan de feu monseigneur le duc d'Orleans, par mandement donné à Bruges le dit jour.

«Le jour de la bataille contre les Liegeois, le duc se confessa à un cordelier et fit confesser par un autre cordelier ceux de son hostel qui l'accompagnoient.

«Le duc fit don à Gaucher de Bauffremont et à son frere qui avoient esté avec lui au voyage de Liege, de la somme de XLVI escus, par mandement donné à Paris, le 4 decembre.

«Le 25 octobre 1407, jour que Marie de France, fille du roy, fut mise à Poissy, le duc lui fit present d'un tableau d'or vaillant c escus.

«Le 1[er] jour de mai, le duc fit present au sire de Dampierre, admiral de France, d'une piece de satin vert, pour faire une houppelande à grandes manches pareille à celle du duc.

«En janvier fut commencée à Amiens la conferance que le duc avait avec Loys, roy de Sicile, et le duc de Berry, et se termina à la fin du mois.

«Le 19 janvier, le duc donna à disner à Amiens au roy de Sicile et au duc de Berry, auquel lieu se trouverent plusieurs heraults et menetriers.

«Le 27 juillet, le duc estant à Oudenarde, fit payer à messire Jehan Petit, conseiller du roy et son maistre des requestes, la somme de XXXVI livres pour quatre copies escriptes à la main, reliées et enluminées d'or et d'azur, couvert de parchemin, du discours qu'il a fait pour le duc en l'hostel du roy à Paris à Saint Pol; l'une pour le duc, l'autre pour la duchesse, la III[e] pour le duc de Brabant, la IV[e] pour le conte de Charollois.

«Le duc estant allé à Paris pendant le mois d'avril avoit deux compaignies d'arbaletriers qui l'accompagnoient par les rues pour la sureté de sa personne.

«Le duc allant d'Arras à Amiens conferer avec le duc de Berry, son oncle, et Loys, roy de Sicile, son cousin, avait LI chevaliers avec lui et CLXVI escuyers, parmi lesquels Guillaume d'Estaubles, chevalier bachelier; Jehan, sire de Beauvoir, chevalier banneret; avec un chevalier banneret, III chevaliers bacheliers et XI escuyers.

«Le duc estant à Arras manda les chevaliers de venir le trouver le 16 fevrier pour l'accompaigner à Paris, et s'y achemina avec Jehan de Beauvoir, Jean de Commines, Otte de Lalain, David de Brimeu, Odard de Renty, Jehan de Vergy, sire de Fouvent, mareschal de Bourgoigne, et Antoine de Vergy, son fils, etc.; le duc y retint plusieurs d'entre eux depuis le 22 mars jusqu'au 5 avril.

«Frere Martin, jacobin, confesseur du duc, fut eslu evesque d'Arras. Le duc lui donna mille escus pour payer et obtenir ses bulles du pape, et nomma à sa place pour son confesseur Jehan Marchand, jacobin, compaignon du dit Martin, au mois de decembre.

«Le duc donna à Henri de Bauffremont ccc livres en recompense de ce qu'il l'avait accompaigné à son voyage de Liege.

«Le duc estant à Paris pour se justifier de la mort du duc d'Orleans avoit avec lui de nombreux seigneurs qu'il congedia au mois de juin. A leur depart, il leur fit des presents, donna à Jehan de Vergy, mareschal de Bourgoigne, un hanap d'argent doré pesant huit marcs; au sire de Beauvoir, un hanap et une aiguiere pesant cinq marcs cinq onces; à Jacques de Vienne, un hanap et une aiguiere pesant cinq marcs; à Girard de la Guiche, un hanap et une aiguiere pesant quatre marcs cinq onces; à Gauthier de Ruppes, un hanap et une aiguiere pesant six marcs six onces; au sire de Pagny, un hanap et une aiguiere d'argent doré pesant neuf marcs trois onces, etc., etc.

«Le 2 aout, le duc fit present à l'evesque de Chalon d'une bague ayant un beau saphir, le jour qu'il fut sacré en l'hostel d'Artoys.

«Le duc acheta le 10 mai 1408, de Jean Raoulin, advocat en parlement, de la vaisselle d'argent de LX escus, qu'il fit present à la femme de Nicolas Raoulin, au baptisement de son fils.

«Pierre de la Trimoille et Courat de Jongle furent faits chevaliers avant la bataille contre les Liegeois, et le duc estant de retour leur donna à chascun une robe de velours vermeil, le 4 decembre.

«Jean de la Trimouille fut tué à la bataille de Liege et enterré par ordre du duc en la ville de Trich.

«Le 5 janvier 1407 (1408), se tint une journée à Hypre, laquelle dura quatorze jours, où estoient le roy de Sicile, le duc de Berry et autres du conseil du roy, qui vinrent trouver monseigneur le duc.» [Fol. 194.]

Juin. 14 Jeudi — «A Hugues Lubie pour une journée passée à Avallon, quand le frere de la royne et Montagu furent à Avallon, qui y furent la Feste Dieu..... II s. VI d.»

(*Arch. d'Avallon*, Comptes de la ville, t. CC, fol. 82.)

Du 28 decembre 1408 au dit jour 1409. «Recepte du legs de messire Guillaume Budé, maistre des garnisons du roy, en aumosne, tant pour reparer le cloicher qu'autres affaires de l'oppital de Tonnerre... Mission du recepveur à Paris, avec

son valet et II chevaulx par le commandement des maistre, freres et seurs de l'hospital, tant pour emprunter de l'argent qui pourroit du curé Sainte Ytasse, messire Jehan Budé ou aultre, comme pour avoir lettre de messire Henry de Savoisy, pour le fait du dixiesme... pour x jours... c s.»

(*Arch. de l'hospice de Tonnerre,* Comptes des maîtres de l'hôpital [1408-1409] non foliotés.)

Extrait de la recette de Guillaume Chenilly, receveur general du duc en ses duchés et contés de Bourgoigne, en deniers paiez comptant pour convertir au fait de la despense ordinaire et extraordinaire de monseigneur le conte de Charrolois et de mesdemoiselles ses seurs estans en Bourgoigne, le compte commençant le 1er janvier 1407 (1408), finissant le dernier decembre l'an revolu 1408.

(*Bibl. nat.,* Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 195, 196.) [Ce compte est précieux pour l'histoire de la jeunesse de Philippe le Bon, qui était alors dans sa douzième année.]

Janvier. 1 Dimanche — Monseigneur le comte de Charrolois et mesdamoiselles Isabelle, dame de Penthievre, Katherine, Anne et Agnes de Bourgoingne, ses seurs [demourerent] à Rochefort [jusqu'au dernier du dit mois xxxi inclusivement]. Leur despense comptée ensemble, compris les gaiges durant le dit mois, monte à la somme de viicxxi l. ii s. i d. tournois, franc compté pour xx s. tournois. Le vendredi vi du dit mois, plusieurs chapelains de Dole y furent, et firent le service devant nos dits seigneurs pour la solennité du dit jour, feste de l'Apparition Nostre Seigneur.

Février. — Les mesmes personnages sejournent à Rochefort pendant le mois de fevrier.

2 Jeudi — Le prieur de Dole et plusieurs chapelains se trouverent au disner et au souper, et firent le service divin pour la solemnité de la Chandeleur, devant nos dites damoiselles et mon dit seigneur, qui fut malade depuis le dimanche 5 jusqu'au mercredi 22. Pendant tout ce temps les medecins ne le quitterent point. Ils furent mandez à Dijon, à Besançon et à Salins.

La despense de mon dit seigneur, comptée ensemble, compris les gaiges pendant ce dit mois, monte à la somme de viicxliiii l. xiiii s. vii d. tournois.

Mars. — Monseigneur le conte de Charrolois et mes damoiselles furent encore à Rochefort tout le mois de mars, leur despense comptée ensemble, compris les gaiges, et l'extraordinaire de la maladie de mon dit seigneur, les parties verifiées et scellées des sceaux de messires de Montperroux et Philibert de Chantemerle, chambellans de mon dit seigneur de Charrolois, attachez à l'escroe de la ditte despense, monte à la somme de viic l. vi s. vii d. ob. tournois.

Avril. 1 Dimanche — Mes dits seigneurs sejournerent encore à Rochefort jusqu'au dimanche 22.

8 Dimanche de Pasques — Le prieur et plusieurs autres chapelains de Dole firent devant eux le service divin [à Rochefort].

10 Mardi — Monseigneur de Charrolois fut à la chasse.

16 — Mes dits seigneurs et damoiselles furent visitées par madame de Raon, plusieurs escuyers ét damoiselles de ses gens, madame de Raon vint au disner et monseigneur de Raon au souper, et plusieurs bourgeois et bourgeoises de Dole.

18 Mercredi — La dame de Montsaugeon fut au disner et plusieurs escuiers et damoiselles de ses gens, et au souper monseigneur de Saint Georges qui venoit de France.

21 Samedi — Monseigneur le mareschal de Bourgogne fut au disner.

23 — Mes dites damoiselles furent disner chez madame de Mont Rolant, souper et gister à Auxonne.

24 Mardi — Mes damoiselles dinerent à Cessey, gisterent à Dijon.

25 — Monseigneur de Charrolois estoit demouré à Rochefort jusqu'au mercredi 25. — Messire Guy de Pontaillier, accompaigné de plusieurs gentilshommes, mandé pour accompaigner mon dit seigneur, de Rochefort à Dijon, se trouva pour le souper ce mesme jour avec plusieurs autres estrangers.

26 Jeudi — Monseigneur de Charrolois fut disner à Saint Jehan et gister à Dijon, où il demoura avec nos dites damoiselles tout le reste du mois. Leur despense comptée ensemble, compris les gaiges, monta pendant le mois à v^c^lxi l. i d. ob. tournois.

Mai. — Mon dit seigneur de Charrolois et mes dites damoiselles demourerent à Dijon tout le mois de mai. Plusieurs chapelains firent le service divin devant eux le jour de l'Ascension. Leur despense comptée ensemble pour le mois monta à la somme de vi^c^xlviii l. xv d. tournois.

Juin. — Les mesmes seigneurs et damoiselles sejournent à Dijon pendant le mois de juin.

3 Dimanche et 4 Lundi — Ces deux jours plusieurs chapelains y celebrent devant eux le service divin. Plusieurs estrangers se trouvent au disner et au souper.

5 Mardi — Monseigneur de Charrolois fut le matin à la chasse, — disner à Rouvres, — souper et gister à Dijon.

9 — Jehan Chevenon, accompaigné de deux gentilshommes et autres estrangiers se trouva au disner.

10 — Plusieurs chapelains se trouverent au disner et au souper.

13 — Mon dit seigneur à la chasse le matin, revint disner, — souper et giste à Dijon.

16 — Mon dit seigneur à la chasse le matin, — disner à Dijon.

19 — Le maistre veneur de monseigneur le duc et les autres veneurs vinrent.

20 — Mon dit seigneur fut à la chasse avec eux le matin, revint pour le disner à Dijon.

24 — Plusieurs chapelains firent le service divin devant nos dits seigneurs le jour de Saint Jehan Baptiste.

Leur despense pendant le mois comptée ensemble, compris les gaiges, monta à la somme de viii^c^xxxviii l. xiii s. v d.

Juillet. 1 — Le conte de Charolais et ses seurs sejournent encore à Dijon.

5 — Monseigneur de Charrolois fut à la chasse le matin, — revint diner et souper à Dijon, auquel repas se trouverent messire Jehan de Champdivers, messire Jehan de Saint Hilaire et ceulx de leur compaignie.

12 — Monseigneur fut à la chasse le matin, — disna à Couchey en l'hostel du chancelier de Bourgoigne, — soupa et gista à Dijon.

16 — Monseigneur fut à la chasse le matin, — disner, souper et gister à Dijon, — messire de Saint George et plusieurs chevaliers et escuyers de sa compaignie se trouverent au souper.

22 — Plusieurs chapelains qui avaient celebré l'office y sejournerent.

26 — Monseigneur disne et soupe à Seurre aux despens de monseigneur de Saint George.

27 — [Même chose.]

28 — Monseigneur disne à Rouvre, — soupe et giste à Dijon, — messire de Saint George se trouva au disner et plusieurs chevaliers et escuyers qui estoient venus de Seurre à Dijon.

30 — Dernier du dit mois, jour de la naissance de mon dit seigneur, plusieurs bourgeois et aultres estrangiers s'y trouverent.

La despense pendant le dit mois, comptée ensemble, comprins les gaiges, à la somme de v^c^ix l. xvi s. vi d. tournois.

Aout. — Monseigneur le conte de Charrolais et mes damoiselles ses seurs demourerent à Dijon tout le mois.

6 — Monseigneur fut à la chasse au matin, — disna à Marcennay en l'hostel de l'abbé de Saint Benigne, — souper et gister à Dijon.

9 — Monseigneur à la chasse au matin, — disner à Rouvre, soupper et gister à Dijon.

12 — Après disner, monseigneur le mareschal de Bourgoigne, messire Jehan de la Baulme, accompaignez de plusieurs chevaliers et escuiers, vinrent veoir mes dits seigneurs, — et y demoura à souper monseigneur le mareschal et plusieurs de ses gens.

14 — Furent au disner monseigneur de Chalon et le conte de Fribourc et plusieurs chevaliers et escuiers de leurs gens.

15 — Plusieurs estrangiers les vinrent veoir.

18 — Monseigneur à la chasse au matin, — disner, souper et gister à Dijon.

29 — Mes dits seigneurs souperent avec messire Erard de Lesines, Girard de Bourbon, Jacques de Villers et plusieurs autres estrangiers, qui les vinrent veoir.

La despense comptée ensemble pendant tout le mois, monte à la somme de vii^c^xxxvii l. vii s. iii ob. tournois.

Septembre. — Mes dits seigneurs sejournent encore à Dijon.

6 — Furent au souper [à Dijon] messire Jacques de Courtiambles, messire Erard Dufour et plusieurs autres estrangiers.

27 — Monseigneur le chancelier et plusieurs aultres y furent tout le jour.

28 — Messire Jehan de Champdivers, Jehan de Palousot, Guichard de Saint Seigne et plusieurs aultres y furent tout le jour.

29 — Mon dit seigneur se partit pour aller prendre possession de Besançon, — mes damoiselles demourerent à Dijon, — mons. fut disner à Pontaillier, — souper et gister à Peames, — messire Mathé de Rie, Jehan Palousot, Jehan de Champdivers, Guichard de Montagu, Erard Dufour, accompagnez de plusieurs chevaliers et escuiers en armes, accompaignerent mon dit seigneur et plusieurs aultres estrangiers en ce voiage.

30 — Mon dit seigneur disna et soupa à Marnay, et y fut tout le jour la compaignie dessus dite.

La despense de mes dits seigneurs durant tout ce mois, monte à la somme de viii^{c}xxvi l. iii d. ob. tournois, comptée ensemble, comprins les gaiges.

Octobre. 1 Lundi — Monseigneur disner à Marnay, — souper et giste à Chastillon, — et y furent tout ce jour les seigneurs ci dessus nommés.

2 — Monseigneur disna, soupa et gista à Besançon avec les dits seigneurs qui l'accompaignoient, — et aussi monseigneur le chancelier de Bourgongne.

3 — Monseigneur donne à disner aux gouverneurs, conseillers, bourgeois de Besançon, et plusieurs aultres estrangiers.

4 — Monseigneur partit de Besançon après disner, — fut souper et gister à Quingey avec les mêmes seigneurs. (Le chancelier de Bourgogne n'est plus avec eux.)

5 — Monseigneur disner à Sanpan, — souper et gister à Dijon. — Les maire, eschevins et bourgeois de Dijon lui vinrent au devant à Auxonne, — y disnerent et l'accompaignerent jusqu'à Dijon avec les dits seigneurs.

7 — Messire Jehan de Saint Aubin, Guichard de Saint Seigne, Antoine Rabustin et autres estrangiers furent tout le jour à Dijon avec monseigneur.

15 — Furent au souper [à Dijon] monseigneur le bailly de Charrolois et plusieurs autres estrangiers.

27 — Fut tout le jour avec monseigneur, messire Jehan de Saint Aubin.

Tout le mois, Jehan de Foissy, Guiot de Saint Antost et iii varlets de venerie accompaignerent mon dit seigneur.

La despense comptée ensemble, comprins les gaiges, monta pendant le mois à la somme de xiii^{c}iiii^{xx}i l. xvi s. x d. tournois.

Novembre. 1 — Plusieurs chapelains de la chapelle qui firent le service divin devant mes dits seigneurs pour le jour de Toussaint, se trouvent le jour suivant à Dijon.

6 — Y souperent monseigneur Jehan de Champdivers et autres estrangiers.

11 — Y disnerent les baillis de Chalon, d'Autun, d'Amont et d'Aval au conté de Bourgogne et aultres estrangiers.

13 — Monseigneur fut à la chasse, — disnerent avec lui monseigneur le chancelier et plusieurs autres.

Pendant ce mois, monseigneur fut toujours accompagné de Jehan de Foissy et de Guiot de Saint Antost, ensemble vi varlets de la venerie.

La despense comptée ensemble, comprins les gaiges, monta ce mois à v^{c}ix l. v s. tournois.

Décembre. 5 — Monseigneur fut à la chasse le matin, — disner et souper à Dijon. — Plusieurs chapelains qui firent le service divin y sejournerent, et aussi madame la chanceliere.

14 — Y fut [à Dijon] messire Guy de la Trimouille et messire Jehan de Saint Hilaire et aultres estrangiers.

25 — L'abbé de Saint Estienne, avec plusieurs chanoines et chapelains firent le service pour la feste de la Nativité, et plusieurs aultres estrangiers s'y trouverent.

Tout le mois, Jehan de Foissy et Guiot de Saint Antost, ensemble vi varlets de la venerie accompaignerent monseigneur.

Despense totale du dit mois, viii^{c}xxxi l. x s. vii d. tournois.

ANNÉE 1409.

[Extrait du 1er compte de Jean de Noidant, commençant au 1er février 1408, finissant au 1er février 1409 (1410).]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 90 et suiv.)

« Le 19 juin, Jean de Cormaille, chevalier anglois, fit des armes à Paris contre le seneschal du Hainault, ensuite de quoy le duc luy donna à disner en son hostel d'Artoys à Paris.

« Le 8 aout, le duc estant à Lille, fit don à Philippe de Cervolles, son chambellan, de ccc livres, pour l'aider à payer sa rançon aux Anglois, lorsqu'il fut fait prisonnier en Picardie en l'armée du seigneur de Saint Georges.

« Le duc fit don à Georges de la Trimouille, son premier chambellan, de la somme de vc livres, pour luy aider à supporter les frais qu'il luy a convenu faire pour soutenir les armes contre un escuyer anglois en la ville de Lille.

« Le duc estoit à Bruxelles le 21 juillet, et y reçut le chancelier de l'archevesque de Mayence.

« En decembre 1409, Erard de Lezinnes, chevalier, commandoit cent arbalestriers, qui gardoient un poste de Paris.

« Le 7 juillet, le duc partit de Paris pour aller à Bruxelles, aux nopces du duc de Brabant, son frere.

« Guillaume de Mandres, capitaine de Tonnerre, munit la garnison de poudre et de traits. Hugues de Blaisy, capitaine de Tanlay, reçut un canon à plombée pour mettre au chastel du dit Tanlay. » (Fol. 196.)

« D'après un mandement du duc daté de Paris, le 18 novembre 1409, le duc estant à Dijon, le jour de la Pentecoste passée, y fit chrestienner un Sarrazin, et luy donna une robe et un chaperon de XII escus d'or monnoie royale. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 143.)

Septembre 21. — « Cahiers contenant le nombre des chevaliers qui estoient au siege que le duc fit mettre devant Vallexon, au conté de Bourgogne, le 21 septembre 1409, contre le sire de Blammont et ses complices. »

(Voir *Arch. de la Côte-d'Or*, Recueil de Peincedé, t. XXVIII, p. 36.)

Février 27. — Le duc disna en son hostel avec le conte de Hainaut, son frere, et après le repas prit avec luy le divertissement du jeu. — Le 1er mars suivant le dit conte luy rendit ce repas, et après luy procura le mesme plaisir. (Mandement du duc, daté de Galardon, 7 mars, *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 38 r°.) — Le 14 mars, le duc joua aux dés avec le mesme conte, dans son hostel d'Artoyz, à Paris. (*Ibid.*, d'après un mandement du duc, daté de Paris, 1er avril.)

« Ce sont les parties des biens meubles, pris et yssus de l'execution de feu monseigneur le duc de Bourgoigne, cui Dieu pardoint, lesquelx biens ont esté bailliez, par l'ordonnance et commandement de monseigneur de Bourgoigne, à reverand pere en Dieu, maistre Martin Porée, evesque d'Arras, conseiller et confesseur de mon dit seigneur. »

[Cet inventaire curieux est à la *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 270, 271; nous ne le publions pas, faute de place.]

ANNÉE 1410.

« Par lettres de Dijon, 24 decembre 1410, la duchesse de Bourgoigne se preparait à recevoir le roy de Navarre avec solemnité au mois de novembre precedent, puisqu'elle envoya vers le 16 de ce mois sçavoir par Symonet Maçon, chevaucheur du duc, qu'elle envoya en Champaigne, le temps et le jour qu'il viendroit à Dijon; que, le 17, elle envoye à Malain, Sombernon, Commarien et à Jean de Chapes, gruyer, demourant à v lieues au delà d'Avallon; elle envoya aussi à Grignon, à Rochefort, porter lettres touchant l'arrivée du dit roy. Le dit jour elle envoya Jacob Rousseau, demourant à Dijon, à plusieurs seigneurs et dames de Chalon et pays environnants, aussi bien qu'à Autun, et disoit de s'apprester pour venir festier ycelluy roy de Navarre. Elle invita nommement, par lettres qu'elle fit porter par Jean Morisot de Dijon, la dame de Bonnencontre, de Raon, de Vaulgrenan. Elle escrivit à Huguenin de Thoisy et à dame Alexandre, femme du gruyer du conté de Bourgoigne, demourant à Rochefort, pour faire chasser, avoir des venoisons et du sanglier. Le 20 elle envoya au devant de luy à Troyes pour sçavoir quand enfin il arriveroit, luy et son beau frere. Le 22, elle escrit de nouveau à cette occasion aux dames cy dessus, au seigneur de Pagny, à la dame de Pesmes, au seigneur de Perrigny, au seigneur et à la dame de Rochefort, à la dame de Montagu, à messire Antoine de Vergy, à messire Hugues de Lantainne, gruyer du conté, à Hugues de Thoisy, escuyer, au seigneur de Malain, aux dames de Sombernon, de Commarien et de Grignon, à messire Guy de Pontailler, seigneur de Talmay. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 89 r°.)

[Extrait des comptes du receveur général des finances.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 91 et suiv.)

« Le 23 aout, le duc estant à Paris, reçut la nouvelle de la naissance du fils du duc de Bretagne.

« Monseigneur de Charrolois apprenoit à jouer de la harpe. »

[Extrait d'un compte de Guiot le Jay, maistre de la Chambre aux deniers de la duchesse de Bourgongne, depuis le 1er janvier 1409 jusqu'au dernier décembre 1410.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 269.)

Janvier. — La duchesse sejourne à Rouvre où elle reçoit des visites des seigneurs de Bourgongne, des deputez de Dijon, quelquefois de Belgique.

Février. — La duchesse sejourne à Rouvre.

Mars. 16 — Monseigneur et madame de Rochefort, messire Jacques de Courtiambles, le gruyer de Bourgongne et plusieurs autres viennent au disner. — Vinrent au souper Jehan de Chalon, la dame de Chateauvillain, la dame de Raon, plusieurs chevaliers et escuyers, dames et damoiselles, mandés pour accompaigner mademoiselle Katerine, alant à Gien sur Loire faire le mariage du fils du roy de Sicile avec elle.

17 — Jehan de Chalon partit et vint messire Regnier Pot.

19 — Mademoiselle Katerine partit pour Gien.

Avril. — La duchesse sejourne à Rouvres.

24 — Arriverent à Rouvres pour le disner, le mareschal de Bourgogne; Antoine, son fils, messire de Paigny, messire d'Espoisse, monseigneur de Couches, Guy de la Tremoille, Jehan de Neuchatel, Guy de Pontailler, Jehan de Vienne, Jacques de Courtiambles, les baillis du conté de Bourgongne, le sire de Ray et plusieurs autres chevaliers, escuyers et gens du conseil de monseigneur en son duché et conté de Bourgongne, mandez par la duchesse pour les affaires de mon dit seigneur le duc.

Mai. 21 — La duchesse part pour Dole avec madame de Cleves.

Juin. 11 — La duchesse rentre à Rouvre, et revenant de Dole passe par Auxonne où elle sejourne avec madame de Cleves aux frais de la ville. — Elle resta aussi à Dijon allant deux ou trois fois à la chasse aux environs.

Juillet-Août. — La duchesse sejourne à Rouvre, Dijon.

Septembre. 3 — La duchesse fut au pelerinage au Mont Rolant, revenant par Auxonne, où plusieurs personnes estrangieres vinrent la voir pour le souper.

9 — La duchesse vint avec madame de Cleves et mesdemoiselles ses filles à Dijon où messire Thomas de Grantmont la vint voir avec grand nombre d'escuyers.

15 — Jehan de la Baulme vint voir la duchesse à Dijon, ainsi que grand nombre de gentilshommes.

Novembre. 25 — Vinrent à Dijon plusieurs chevaliers, escuyers, dames et damoiselles estrangieres, pour accompagner la duchesse à l'arrivée du roi de Navarre, qui fit son entrée à Dijon le lendemain 26.

28 — Vint à Dijon pour le souper, monseigneur de Savoie qui en partit le 30.

Décembre. 10 — La duchesse sort de Dijon pour aller à Rouvre, et de là au Mont Rolant et à la Perrière.

17 — La duchesse revient à Rouvre.

18 — La duchesse couche à Dijon, où elle demoure avec madame de Cleves et mesdemoiselles, ses filles, le reste du mois.

ANNÉE 1411.

«Ce sont les parties de drap de soye, comme satin, sandails et aultres choses. que Jehan le Voleur, peintre et valet de chambre de mon dit seigneur le duc de Bourgoigne, a livrées et employées pour mon dit seigneur en plusieurs habillements, harnoix et aultres choses, que ycelluy seigneur a voulu avoir et estre faits, tant pour le tournoy que pour la jouste faits à une feste, qui s'est tenue à Bruxelles, ou mois de janvier l'an mil quatre cent et dix (1411).»

(Voir *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIV, fol. 317.)

[Extrait du IVe compte de Jean de Noidant.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 100 v° et suiv.)

«Au mois de fevrier 1410 (1411), le duc fit une jouste en la ville de Bruxelles, en présence de monseigneur et de madame de Brabant, estant accompaigné de douze chevaliers qui le precedoient, et entrerent à la jouste; un chevalier banneret portait sa banniere, et douze chevaliers bannerets entouraient sa banniere ayant tous des cottes d'armes, rondelles, armes dessus harnois, selle, chamfrein, menches, cuillieres d'or sur or, chargés de rabots, rabotures, billetures d'or et d'argent bruny, etc.»

[Extrait du compte de Robert le Bailleux.] (*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 109 et suiv.)

«En septembre, le duc donna le commandement de la ville de Joigny à messire Gauthier de Bauffremont, dit de Ruppes, chevalier, accompaigné de quatre chevaliers bacheliers, CLXVI escuyers et XVIII archers.

«Le conte de Nevers, frere du duc, ayant appris que le duc d'Orleans avait mis des gens d'armes en la forteresse de Rougemont, au conté de Tonnerre, pour courir le duché de Bourgogne, leva trois chevaliers et un escuyer banneret, onze chevaliers bacheliers, CCCVII escuyers, LXIV archers avec quatre menetriers et trois trompettes. Monseigneur de Rochefort, chevalier banneret, avec XXIV escuyers et VII archers, messire Boucicaut, chevalier bachelier, avec XIV escuyers, se rendirent à Montbard et à Semur, pour leur resister. Le reste de la noblesse se rendit volontairement en toutes les places fortes autour de Tonnerre pour empescher les sur-

prises, entre autres le sire de Chateauvillain, Guy de Pontailler, le conte de Joigny, André de Salins.»

Aoûт 13-29. — «Frais et missions et despens faits pour les garnisons et provisions faittes à Chastillon sur Seine, et illec environ, par Guiot Fournier de Semur, commis à la recette du bailliage de la Montagne, et Pierre d'Aigneville, escuyer, gouverneur de la prevosté de Chastillon sur Seine, pour le deffrayement et despense du duc de Lorraine, laquelle despense se commença à faire au dit Chastillon, le jeudy 13e d'aoust 1411 que le dit duc y arriva, et y demoura avec ses gens jusqu'au mardy suivant, que ycelluy seigneur s'en partit au matin à environ xx chevaulx tant seulement, et s'en alla à Montbar, à Semur et devant Rougemont, devers monseigneur de Nevers qui y estoit, et tout le demourent de ses gens demoura au dit Chastillon jusqu'au vendredi 21 aout, qu'ils s'en departirent au matin et s'en alerent après, le dit monseigneur de Lorraine au dit Montbar et devant le dit Rougemont, excepté messire Jaques de Halcourt, chevalier mareschal du duc, et le grand Lyebaud qui demourerent malades à Chastillon, ouquel lieu devant Rougemont, l'on mena et envoya du dit Chastillon au duc de Lorraine, pour la despense de luy et de ses gens illec, plusieurs vivres aux frais de monseigneur de Bourgogne, et demoura illec jusqu'au samedi xxixe jour d'aoust dessus dit, que le duc de Lorraine et ses gens retournerent et furent souper au giste à Chastillon, où ils demourerent jusqu'au mardy 1er jour de septembre ensuivant apres disner, qu'ils se partirent du dit Chastillon et emmenerent certains quantités de vivres, qui leur furent delivrés au dit Chastillon pour la provision de leur souper du dit jour. Ces frais faits de l'ordonnance de la duchesse, de Jehan de Neuchatel, seigneur de Montagu, capitaine géneral du duché et conté; de Jaques de Cortiamble, seigneur de Commarien; de Hugues de Lantennes, gruyer du conté..... Toutes despenses certifiées par Pierre d'Aigneville, escuyer, gouverneur de la prevosté de Chastillon, et Pierre de la Jaisse, escuyer, lieutenant du bailly de la Montagne...»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 16.)

[Lettre de Jean de Neuchatel, seigneur de Montagu, et de Jacques de Cortiambles, seigneur de Commarien, aux gens des comptes à Dijon.]

Aoûт 23. — «Très chiers et especiaulx amis, veuillez sçavoir que nostre entreprise est de tous points empeschée pour le fait de monseigneur de Lorraine, pour ce que l'on ne peut pas deça finer de vivres pour le delivrer. Et demain nous faut sejourner, pour ce que son fait n'est pas prest, qu'est une très grande desplaisance, et toutevoies la plus grand faute qui y soit, c'est de pain, et ne vois pas que par deça il s'en puisse fournir par quelque diligence que ce soit. Si vous prions tant à certes que nous pouvons, et sur tant que vous amez le bien de monseigneur et de son pays, que incontinent ces lettres veuës, vous veuillez faire cuire jour et nuit pain blanc et bis, c'est assavoir la quarte partie blanc et le demourant bis, et que tous les jours vous nous en puissiez livrer IIIc livres en la ville de Montbard, et en

prenez le meilleur marché que vous pourrez, ainsi que bien faire le sçaurez au proffit de mon dit seigneur. Et le faistes descharger en l'hostel du chastellain du dit Montbard. Et vous prions que à ce ne veuillez fallir, et l'on envoyera, pour la conduite du voiturier, des pannons de monseigneur de Nevers et de monseigneur de Lorraine. Et appointiez de ce fait tellement que les marchands, de qui sera prins le dit pain, en soient contens. Le Saint Esprit vous ait en sa sainte garde. Escript à Montbard, le XXIIIe jour d'aoust. Item vous prions que pareillement nous fassiez finances d'un quarteron de torches de cire et d'un cent de quars. Escript comme dessus.»

Au dos : «A nos tres chiers et especiaulx amis m^e Regnault Gastellier, Jean Brandin, Jean Moreau, commis à la recette generale, Jean Gousset et à chascun d'eux.»

La lettre est signée de : «Jean de Neuchatel, seigneur de Montagu et de Fontenoy en Voige, et de Jacques de Cortiambles, seigneur de Commarien.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 38 r°.)

[Extrait de l'itinéraire de la duchesse, du 12 avril 1411 à fin février 1412, d'après le compte de Guiot le Jay.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 201.)

«Dimanche, jour de Pasques charnels, XIIe jour d'avril 1411, madame, madame de Cleves et mesdemoiselle de Peyntievre, Anne, Ysabel et Agnès de Bourgongne, tout le jour à Dijon, et furent ce jour delivrés tous les chanoines de la chapelle de monseigneur à Dijon, par un privilege qu'ils en ont, et aussi y fut tout le jour messire de Chastelvillain et autres estrangers.

«Madame la duchesse partit de Dijon le 7 may 1411 avec madame de Cleves et alla coucher à Mirebeau, le lendemain à Gray; le 9 à Gy, où elle fut deffrayée par monseigneur l'archevesque de Besançon; le 10 à Vesoul. Le 11 may, madame arriva à Luxeuil accompaignée de monseigneur d'Arlay, de monseigneur de Saint George, monseigneur le mareschal de Bourgongne, monseigneur de Montagu, madame de Montagu, messire Jehan de Vergy, madame de Pesmes, madame d'Estrabonne et grand nombre d'autres chevaliers, escuiers, dames et damoiselles, auquel lieu de Luxeuil se trouva madame la duchesse d'Autriche, accompaignée de grand nombre de chevaliers, escuiers, dames et damoiselles, aux despens de madame la duchesse de Bourgongne, jusqu'au 16 may au dit an, que la duchesse sortit de Luxeuil et fut conduite par madame d'Autriche jusqu'à Faverney, et arriva à Dijon le 20 du dit mois de may.

«Le 24 janvier 1411 (1412), madame la duchesse partit de Dijon pour aller en France trouver monseigneur le duc, qui vint au devant d'elle à Grant Puis, le 3 février au dit an, et l'ayant conduite à Brie Conte Robert, il s'en partit d'auprès d'elle, luy laissant plusieurs chevaliers et escuiers. La dite duchesse laissa à Dijon mesdamoiselles Isabeau et Agnès de Bourgongne et ne mena avec elle en son voyage de France que madame de Cleves, monseigneur et madame de Penthievre et madamoiselle Anne de Bourgongne. Le dimanche 14 fevrier 1411, le prevost de Paris, Jehan Chousat, general de France, le maistre des bouchers de Paris et autres, furent à Brie Conte Robert saluer madame la duchesse. Monseigneur le duc y arriva au souper le 16 février, et en partit le lendemain pour retourner à Paris, et demoura la dite duchesse à Brie Conte Robert jusqu'au 23 fevrier 1411 (1412), qu'elle alla souper à Paris.»

ANNÉE 1412.

«Le duc acheta de Jehan Bernier, marchand à Auxerre, neuf aulnes et un quartier de drap noir pour faire robe, et chaperon pour luy, pour le deuil du trespassement de messire Pierre de Navarre, conte de Mortaing, son cousin, à deux frans six sols neuf deniers l'aune, et quatre aulnes d'autre drap noir pour madame la contesse de Cleves, fille de monseigneur, pour le trespassement de madame de Penthievre, sa sœur, et de madame la contesse de Nevers.»

(Compte de Robert de Bailleux, fol. 137. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CLX, p. 117-118.)

Jean Manus, canonnier de monseigneur le duc, conduit au siege de Bourges plusieurs canons et pierres pour les dits canons.» (*Loco citato.*)

Juin 22. — «En l'ost devant Bourges. — Le duc fait donner à Jean de la Rochelle, escuyer, bailli de la Montagne, LXXX francs pour un voyage qu'il fit vers le duc de Baviere et divers autres seigneurs.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 34 r°.)

«Le siege fut mis devant Chateau Chinon le 5 juin et le chateau fut rasé le 26 juillet suivant. Regnault de Thoisy, receveur general de Bourgogne, eut soin de trouver l'argent necessaire pour payer les gens d'armes qui se trouverent à ce siege, et d'y faire porter de la poudre, du canon, des arbalestes, traits et autres choses necessaires.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 37 *bis*.)

Juin 2. — «En l'host de monseigneur le roy lez le chastel de Grosseve en Berry. — Le duc mande de faire reparer ses chasteaux de Bourgogne.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 64 r°.)

«Le 18 septembre mourut à Rouvre mademoiselle Isabelle de Bourgogne. La duchesse sa mere et ses sœurs s'y trouvoient.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LIII, fol. 124 r°.)

Juin 14. — «Lettre de la duchesse de Bourgongne qui regle les frais de transport des enfants de Jean de Bourbon, prisonniers à Montbard, pour etre ramenés à Bracon où ils seront plus en sureté.»

(*Arch. de la Côte-d'Or*, Recueil de Peincedé, t. XXVIII, p. 21.)

Août 10. *Auxerre.* — [Lettre du duc Jean sans Peur aux gens des comptes à Dijon.]

«Tres chiers et bien amés, il est venu à nostre cognoissance, comment vous

ne vous avez voulu et ne voulez assembler, pour aviser ce qui est à faire sur les commissaires des legats du pape, qui ont esté amenez à Dijon, dont nous sommes tres mal contents. Si voulons et vous mandons expressement, et sur tant que vous doubtez encourir nostre indignation, que incontinent vous vous assemblez et faites recevoir les dits commissaires et autres qui seront amenés, et yceulx faites garder seurement et le plus gracieusement que vous pourrez au lieu d'Auxonne, ou aultre part en nostre pays oultre la Soosne, jusques à ce que nous, nostre tres chiere et tres amée compaigne la duchesse, ou nostre amé et feal chancelier soions ou soient par delà, en payant, ou faisant payer et contenter les sergents et autres qui auront amenez les dits commissaires, de l'argent d'yceulx, sans y faire aucune faulte. Tres chiers et bien amez, Nostre Seigneur soit garde de vous.

«Excript à Auxerre le xe jour d'aoust mil cccc et xii.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 29 r°.)

Août 11. — [Lettre de Jean sans Peur, datée de Saint Bris, à la duchesse de Bourgogne, au sujet de la dépense de son hôtel.]

«Tres chiere et tres amée compaigne, nous escrivons à nostre receveur general en nos duchié et conté de Bourgoigne, Regnault de Thoisy, que nous avons entendu que la despense de vous et de nos enfans estans en vostre compaignie, a esté ès années passées et en ceste presente assignée sur plusieurs officiers de nostre pays de Bourgoigne et de Charolois, loing de vostre demourance, et que des assignations que on a baillié pour la dite despense, la plus grande partie de l'argent ne eschiet que jusques à la Saint Remi, à la Toussaint et à Noël, pourquoy les gens de vostre hostel, ne pouvant faire les provisions et garnisons pour vostre dite despence profitablement, mais pour deffaut de ce que l'argent, ordonné pour ycelle, ne se reçoit pas à tems pour ycelles garnisons et provisions faire en lieu et en tems à bon marché, y convient achepter chierement et à grand peine et dangier les denrées, pour ycelle vostre despense, et aussi convient aler querre l'argent loing de vostre demourance, tant ou Charrolois comme ès autres villes et chastellenies loingtaines et à grans frais et missions, pourquoi la dite despense est plus grande et excessive quelle ne deust, lesquelles choses sont en grand prejudice de nous et de vous, et pour ce, luy avons mandé que d'ores en avant il appointe vostre dite despense sur nos receveurs, que vous et vos genz voudrez et aviserez estre plus aisé et prouffitable, et aussi que pour vostre despense de l'année commençant en janvier prouchain venant, vous et luy faittes obligier yceulx receveurs à vous, jusques à la somme de xvi^m^ frans, et leur en bailliez les lettres de receptes, ainsy qu'il appartiendra. Si voulons, tres chiere et tres amée compaigne, que vous avisez les receptes de par delà qui vous seront plus aisées et prouffitables pour vostre dite despense, et que vous mandiez devers vous les receveurs, et yceulx faites obligier. Apellez vostre dit receveur de Bourgoigne jusques à la dite somme de xvi^m^ frans, pour yceulx convertir en vostre despense, et pour le

bien et avancement d'ycelle, en faisant à yceulx receveurs bailler leurs descharges par nostre dit receveur general. Tres chiere et tres amée compaigne, le Saint Esprit vous ait en sa sainte garde.

« Escript à Saint Bris, le XXI[e] jour d'aoust mil quatre cents et douze.

« Signé : J. DE MAROILLES. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LV, fol. 46 r°.)

[Extrait de l'itinéraire de la duchesse, du 8 mai 1412 à novembre, d'après le compte de Guiot Le Jay.]

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LXV, fol. 202.)

« Le 10 may madame la duchesse, madame de Cleves et mesdamoiselles de Penthievre et Anne de Bourgogne, sortirent de Paris et allerent coucher à Brie Conte Robert, le lendemain souper à Champeaux, où se trouva monseigneur le duc et monseigneur le duc de Lorraine; le 12 à Nangis sur Seine; le 13 à Bray sur Seine; le 14 à Marigny; le 15 à Troyes; le 16 à Bar sur Seine; le 17 à Chatillon; le 18 à Villaines en Duesmois; le 19 à Saint Seigne et le 20 mai 1412 à Dijon.

« Le mardy 14[e] jour de juin, madame la duchesse fait un pelerinage à Vergy.

« Le 4 aoust 1412, madame la duchesse, accompaignée de madame de Cleves, partit de Dijon pour aller trouver monseigneur le duc qui fut au devant d'elle à Saint Bris, le 8 du dit mois; en partit le 9 au matin; le 12 aoust madame arriva à Noyers; le 27 aoust, elle disna à Talant et soupa à Rouvre. »

ANNÉE 1413.

JUIN 18. — « La duchesse relevoit d'une maladie qui dura trois semaines. Elle avoit quatre medecins qui ne la quitterent pas. Jacques de Courtiambles, seigneur de Commarien, et Jean Chousat, conseiller du duc, jurerent qu'il falloit envoyer sur les marches de Berry et d'Auvergne visiter les gens de la compagnie qu'on disoit qui y estoit sous le gouvernement du conte de Tonnerre, Bouresdon et autres, à dessein d'entrer en Bourgogne par le Charrolois. »

(Extrait d'un mandement de la duchesse daté de Dijon. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 178.)

SEPTEMBRE 22. — [Lettre de la duchesse aux gens des comptes à Dijon.]

« Chers et bien amez, veuillez sçavoir que nostre cousin d'Arlay sera devers nous lundy au giste prouchain venant, pour adviser sur le faict de la garde et seureté de ce païs, attendu que se Tonnerre est rendu, nous aurons chascun jour la guerre au poing. Si vous mandons que le lundy au soir, ou le mardy ensuivant au matin, vous soyez devers nous sans y faire aucune faulte. Nostre Seigneur soit garde de

vous. Escript à Rouvre, ce vanredy au soir, XXIIe jour de septembre, mil CCCC et treze. J. DE MAROLLES. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 66 r°.)

OCTOBRE 26. — [Lettre de la duchesse de Bourgogne aux gens des comptes de monseigneur le duc à Dijon.]

« Chers et bien amez, selon le contenu des lettres de nos cousins d'Arlay et de Saint Georges cy dedans encloses, il est expedient d'envoyer devers Troyes, Bar sur Seine et Tonnerre, pour sçavoir du convine et de l'intention du conte de Tonnerre et de ses freres, que l'on dit estre capitaines du dit Bar sur Seine et de Montagu sur Troyes, afin que se ils mettoient garnisons par delà pour dommagier monseigneur et ses pays, que semblablement l'on mist de par mon dit seigneur gens d'armes en garnison à Chastillon, à Montbar, Montreal et ailleurs, où besoin seroit pour la seureté du pais. Et pour ce, envoyons par delà Guillaume de Mandres et deux compaignons avec luy, pour sçavoir tant par luy que par ses amis, l'estat et convine des dits contes de Tonnerre et ses freres, et nous rapporter ce qu'il en trouvera. Si vous mandons que par Regnaut de Toisy, vous faites delivrer argent au dit Guillaume, selon la cedule que sur ce luy avons faict bailler. Nostre Seigneur soit garde de vous. Escript à Rouvre, le XXVIe jour d'octobre mil CCCC et XIII. J. DE MAROLLES. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 66 r°.)

FÉVRIER 27. *Semur.* — [Lettre de Guyot de Jaucourt aux gens du conseil et des comptes à Dijon, relativement à l'entretien des troupes.]

« Tres honorez seigneurs et freres, je me recommande à vous tant comme je puis. Et vous plaise sçavoir que monseigneur le mareschal, et plusieurs autres seigneurs en grant nombre, sont assemblez en ceste ville, ou presentement mon dit seigneur le mareschal a receu lettres de messire Guy de Bar, messire Jehan de Blammont, et plusieurs aultres chevaliers et escuyers estans ès frontieres à Chasteillon sur Seyne et autres places près de Larrey, lesquels font sçavoir à monseigneur le mareschal, que incontinent leur face delivrer argent, ou autrement leurs gens les laisseront, pour ce qu'ils n'ont pas de quoy vivre, et sans avoir de l'argent, eux ne leurs dits gens ne se peuvent plus tenir ès dites frontieres, et incontinent apres ce, est venu Guillaume de Saux, qui pareillement a dit à monseigneur le mareschal en ma presence, que s'ils n'ont argent dedans mardy au soir, qu'ils s'en yront tous mecredy au matin, tant les premiers mis ès dites frontieres comme ceulx qui y ont esté mis nouvellement. Avec ce, mon dit seigneur le mareschal a sceu par vos lettres, que Jehan de Janly n'est à Chalon, ne à Ostun, et que encores n'y a rien besoigné, ainsi que de l'argent du dixiesme que à monseigneur d'Ostun n'a pu rien avoir, pourquoy est tres expedient que vous avisiez et trouviez maniere entre vous, de promptement avoir et envoyer par deça une partie de l'argent, pour aucunement contenter les seigneurs et leurs gens, car ils disent

tous qu'ils s'en retourneront s'ils ne sont pas payez, et par especial ceux qui sont ès dites frontieres. Et par ce moyen conviendroit que mon dit seigneur le mareschal delaissat cette besoigne, qui seroit, comme pouvez appercevoir, en grand dommage et degast pour le pauvre pays, et donner courage aux ennemis de perseverer en leurs mauvaises entreprises, et aussi pouvez penser que le pays se foule fort des gens qui à present y sont et ne resoudent à point de proffit. Si vous prie, tres honorez seigneurs et freres, que sur ces choses veuillez avoir bon et brief avis, et y tant faire que n'y ayez point de charge, et que l'honneur de monseigneur et le bien de ses pays y soient gardez, car la chose peut à vous. Et fais doubte, que si n'y pouvez brief, que n'en n'ayez une tres grosse charge. Tres honorez seigneurs et freres, je prie au Saint Esprit qu'i[l] vous doint bonne vie et longue.

« Escript à Semur en Auxois, le xxviie jour de fevrier. Le tout vostre : Guyot de Jaucourt. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 215 *bis*.)

ANNÉE 1414.

Extrait du controle de la despense de l'hostel de madame la duchesse de Bourgogne, contesse de Flandres, d'Artoys et de Bourgogne et de mes dames et damoiselles ses filles, estant avec elle, fait par Jehan Bonost le jeune, controlleur de la despense, commençant le 1er jour de janvier m.cccc et treze et finissant le dernier jour de novembre m cccc xiiii.

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LV, fol. 107-108.)

Janvier. Du 1 Lundi jusqu'au 13 — La duchesse de Bourgogne, madame de Cleves et nos demoiselles Anne et Agnes furent à Rouvres.

14 Dimanche — La duchesse et madame de Cleves partent après disner pour aller souper et gister à Auxonne, laissant mes demoiselles à Rouvres.

Le jeudi 4, messires de Commarrien, de Viliers, le bailli de Dijon et autres estrangers furent à Rouvres. — Le 11, il y eut plusieurs estrangers ainsi que le 12 avec messires de Saint Georges, de Courtiambles, de Trichatel, d'Uchon, le bailli de Dijon et autres du conseil de monseigneur.

15 Lundi — La duchesse et madame de Cleves vont à Mont Rolant, — reviennent souper et gister à Auxonne. Ce jour plusieurs des officiers de ma dite dame se trouverent à Rouvre devers mes dites damoiselles.

16 — La duchesse et madame de Cleves rentrent à Rouvres.

17 — Toutes ces dames furent à Dijon tout le jour.

19 — [Les mêmes] à Dijon, — y eut plusieurs estrangers.

20 Samedi — La duchesse et madame de Cleves dinent à Dijon, — vont souper et gister à Saint Seine, — laissant les damoiselles à Dijon, — et y ot ce jour plusieurs chevaliers, ecuyers et estrangers.

21 — [Les mêmes] disnent à Saint Seine, — vont gister à Chanceaux, — et y ot ce jour

plusieurs estrangers, — et devers nos damoiselles à Dijon plusieurs des gens et officiers de madame.

22 — La duchesse et madame de Cleves disnent à Chanceaux, — soupent et gistent à Villaines en Duesmois, — y ot ce jour plusieurs estrangers.

23 — [Les mêmes] partent après disner, — soupent et gistent à Chatillon, — et y ot ce jour grant nombre de chevaliers et escuyers.

27 — [Les mêmes] quittent Chatillon, — soupent et gistent à Villaines, toujours accompagnées des dits chevaliers.

28 — Apres disner ces dames vont souper et gister à Saint Seine.

29 — Disner à Saint Seine, — souper et giste à Dijon.

Somme de la despense du mois, III^m CXXX VII l. III s.

Février. 2 Vendredi, jour de Chandeleur — Dijon, — disner offert par la duchesse aux chapelains et clercs de la chapelle, — et au souper y ot plusieurs estrangers.

Tout le mois — Sejour à Dijon.

Somme du mois, mil XXVII l. XI s. VIII d.

Mars. Tout le mois — La duchesse sejourne à Dijon.

Somme de la despense du mois de mars faicte à Dijon par mes dictes dames et damoiselles, XIII^c XLV l. III s. VII d.

Avril. 1 Dimanche, jour de Pasques fleuries. — Dijon, — la duchesse eut à disner plusieurs chapelains de la chapelle et plusieurs estrangers.

2, 3, 4 — Sejour de la duchesse à Dijon.

5 — Dijon, — furent faits ce jour par ma dite dame et madame de Cleves II mandez, chacun d'iceulx de XVII poures.

8 Dimanche, jour de Pasques charnels, — furent delivrez à l'hostel XV chanoines residans en la chapelle de monseigneur le duc à Dijon, et autres estrangers.

9, 10 — Sejour à Dijon.

11 — La duchesse et madame de Cleves furent disner à Notre Dame de Bonval, — soupent et gistent à Dijon, — et y ot plusieurs estrangers avec elles jusqu'au 16.

12, 13, 14, 15 — Sejour à Dijon.

16 — Mes dites dames vont après disner, souper et gister à Rouvres.

17, 18, 19, 20, 21 — Sejour à Rouvres.

22 — La dame de Toulougeon disne à Rouvres.

23, 24, 25, 26 — Sejour à Rouvres.

27 — Sejour à Rouvres, — plusieurs estrangers y disnent.

28 — Rouvres, — y disnent plusieurs des gens du conseil de monseigneur, plusieurs receveurs et grenetiers.

27 — [Les mêmes] disnent à Rouvres.

30 — La duchesse et madame de Cleves partent après disner, — soupent et gistent à Talent, — laissant les damoiselles à Rouvres.

Somme de la despense du mois, mil XLIII l. XI d.

May. Du 1 au 3 — La duchesse de Bourgogne et madame de Cleves sejournent à Talent.

4 — Ces dames disnent à Talent, — soupent et gistent à Rouvres, accompaignées de plusieurs estrangers.

5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 — Sejour à Rouvres.

14 — Rouvres, — y soupent messire de Saint Georges, messire d'Autrey, messire Gauthier de Ruppe et plusieurs chevaliers et escuyers.

15, 16, 17 — Sejour à Rouvres.

18 — Rouvres, — y furent messires d'Arlay, de Saint Georges, Thibaut de Neuchatel, le seigneur de Couches et autres chevaliers et escuyers du duché et du conté.

27 Dimanche, jour de la Pentecoste — Rouvres, — y ot plusieurs chapelains qui firent le divin service devant ma dite dame.

Toute la fin du mois — La duchesse sejourne à Rouvres.

Somme de la despense du mois, XIII^c l. LI s. IX d.

JUIN. 1, 2 — La duchesse sejourne à Rouvres.

8 Dimanche — Y ot à Rouvres plusieurs estrangers.

4 — Rouvres, — y ot au souper plusieurs des gens du conseil de monseigneur à Dijon.

8 Jeudy, jour de la Feste Dieu — Y ot à Rouvres plusieurs chapelains.

12 — Rouvres, — y vinrent messires d'Arlay, de Saint Georges, de Commarrien, les baillis du Charrolois, de Chalon et de Dijon, ainsi que d'autres estrangers, qui s'y trouverent le lendemain XIII avec monseigneur de Vergy.

14 — Rouvres, — y furent monseigneur de Commarrien, les gens du conseil et des comptes et plusieurs autres estrangers.

Le reste du mois — La duchesse sejourne à Rouvres.

Somme de la despense du mois, IX^c LXII l. V s. IX d.

JUILLET. 1, 2, 3, 4 — Sejour de la duchesse à Rouvres.

5 — Furent mandez à Rouvres pour accompaigner Madame plusieurs escuyers; — y furent au souper messeigneurs de Saint George et de Commarrien et autres estrangers.

13 — Mes dites dames et damoiselles quittent Rouvres pour aller à Dijon.

14 — Sejour à Dijon.

15 — Dijon, — y ot plusieurs estrangers.

16 au 21 — Sejour à Dijon.

22 — Dijon, — y furent l'Admirande et autres estrangers.

25 — Dijon, — y ot plusieurs estrangers.

Somme de la despense de ce mois, XVII^c LXI l.

AOUST. 1, 2 — Sejour à Dijon.

3 — Y ot à Dijon plusieurs estrangiers.

5 — Y ot à Dijon plusieurs estrangiers.

6 — Sejour à Dijon, — y ot plusieurs estrangiers.

10 — Dijon, — assistent au disner plusieurs chapelains qui disent la messe devant ma dite dame pour la solemnité de la Saint Laurent.

13 — Madame et mes damoiselles estoient le soir à Rouvres.

14, 15 — Sejour à Rouvres.

16 — Rouvres, — y sont le sieur de Ribaupierre et plusieurs aultres.

17 — Rouvres, — y furent messeigneurs d'Arlay, de Saint Georges, de Couches, frere Pierre de Boffrimont, les gens du conseil à Dijon et autres.

18 — Rouvres, — y furent tout le jour messires d'Arlay, de Saint Georges, de Ray, le Brun de Ribaupierre et plusieurs autres.

19 Dimanche — Rouvres, — furent au disner messire Regnier Pot, la dame d'Estrabonne et autres.

20 — Furent au souper messires d'Arlay, de Saint Georges et autres.

21 — Rouvres, — furent au disner messires d'Arlay, de Saint Georges, de Ray, de Raon, d'Uchon, messire Regnier Pot, l'abbé de Moustier Saint Jehan, les gens du conseil et des comptes, et autres.

24 — Mes dites dames vont disner à Janly, — souper et gister à Auxonne.

25 — La duchesse et madame de Cleves furent disner à Mont Rolant, — revinrent souper et gister à Auxonne.

Somme de la despense du mois, MII^c VIII l. X s. VII d.

Septembre. 1, 2, 3 — Sejour à Auxonne.

4 — Auxonne, — y ot plusieurs estrangiers en la compaignie de mesdames et damoiselles.

23 — Auxonne, — [même chose].

Tout le mois — La duchesse et sa cour sejournent à Auxonne.

Somme de la despense du mois, IX^c LVI l. VII d.

Octobre. Du 1 au 20 — Sejour de la duchesse à Auxonne.

21 Dimanche — Auxonne, — y ot aucuns estrangiers.

24 — Ma dite dame, madame de Cleves et mes dites damoiselles Anne et Agnes après avoir disné furent souper et gister à la Perriere.

25, 26, 27, 28 — Sejour à la Perriere.

29 — [Les mêmes], — disner à la Perrière, — souper et gister à Auxonne.

30, 31 — Sejour à Auxonne.

Somme des despenses du mois, MXXXVII l. XVII s.

Novembre. 1, 2 — Sejour à Auxonne.

3 — Ma dite dame, madame de Cleves, mes damoiselles Anne et Agnes disnent à Auxonne, — soupent et gistent à Rouvres.

4 — La duchesse et madame de Cleves soupent et gistent à Vern.....?

5 — Soupent et gistent à Besançon, — les damoiselles estoient restées à Rouvres, d'où elles vont le 5 souper et gister à Gilly.

6 — Madame et madame de Cleves disnent à Chanceaux, — soupent et gistent à Villaines en Duesmois devers monseigneur le duc, — et ce jour les damoiselles après avoir disné à Argilly, furent souper et gister à Beaune, où elles estoient encore le 26.

Somme des despenses du mois, V^c XLIX l. VIII s.

Juillet 5. — [Lettre de la duchesse de Bourgogne.]

« Chers et bien amez, pour ce que nous avons seu que au chastel de Villaines en Duesmois, qui est assis sur les marches du conté de Tonnerre prez de Vignorry

et de Bar sur Aube, où il a grant garnison de gens d'armes et de trait qui se parforcent de porter dommage à monseigneur et à ses pays et subjets, n'a point de garnison de pouldre, canons ne d'autres artilleries, pour la garde et seureté du dit chasteau, nous voulons et vous mandons que vous balliez et delivrez au chastellain du dit lieu de Villaines une petite bombarde, deux petites plombées, deux arbalestres, du trait et de la pouldre de canon, de la garnison que monseigneur en a à Dijon, en prenant sur cela lettre de recepte du dit chastellain, telle qu'il appartiendra. Nostre Seigneur soit garde de vous. Escript à Rouvres, le v[e] jour de juillet mil cccc et xiiii. — J. de Marolles.

«Il a esté ordonné de luy bailler pour le present, avec jà ce qui est au dit chastel, un canon jettant viii l. de pierre, deux arbalestres et x l. de pouldre de canon, vi[e] de juillet mil cccc et xiiii.»

[*au dos :*] «A nos tres chers et bien amez les gens des comptes de monseigneur.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 210 r°.)

Juillet 30. — «La duchesse escrit aux seigneurs d'Arlay, de Saint Georges, aux baillis du Charrolois, à Jean de Montfort et Guillaume de Mandres, les dommages des ennemis contre la forteresse d'Anoul, leur recommandant d'y pourvoir contre leurs entreprises; et manda le mesme jour à Thibaud de Neuchatel d'envoyer dix hommes d'armes à Montbard. — Ordre aux baillis d'Aval et de la Montagne de saisir les terres de tous ceulx qui n'estoient point allés à son mandement à Chastillon, le 10 juillet, ainsi qu'elle l'avoit ordonné, pour resister aux ennemis qui estoient à Tonnerre, Vignory, Montigny, etc., et qui vouloient entrer en Bourgogne.»

(Extr. d'un mandement de la duchesse, le dernier juillet 1414. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 43 v°.)

ANNÉE 1415.

Marché fait par les maistres d'hostel de la duchesse pour boulangerie et patisserie.

«Jamson l'Advisé et Henry Maquereau, boulangers, demourent à Dijon, ont marchandé de servir madame la duchesse de Bourgoigne, madame d'Osteriche et mes damoiselles Anne et Agnez de Bourgoigne, pour un an commençant au x[e] jour de decembre m cccc xv, et finissant l'an revolu.

«Et delivreront les dits marchands de l'emine du bled, mesure de Dijon, bon, loyal et marchand, à un gros tournois pois du meilleur, l douzaines pain de bouche, le pain pesant x onces.

«Et du pain de commun, le pain pesant huit onces, lxxx douzaines.

«Et tout ycelluy pain doivent rendre et delivrer en paneterie.

« Item, delivreront yceux marchands en cuisine la douzaine de patisserie pour xii deniers tournois.

« Et parmi ce, les dits marchands auront livrée pour eulx et iii varletz, et seront payés de leur dite patisserie, de deux mois en deux mois, ou autrement ils pourront faire faulte.

« Ce fut fait par messire Loys de Poissy, maistre d'hostel, en la presence de Regnault d'Orges, escuyer d'escuerie, Girardin de Chavanges, eschanson de madame de Bourgoigne, Pierre de Chappes, clerc des offices du dit hostel, et moy J. Bonost, controlleur, l'an et jour dessus dit. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 42, d'après le contrôle de la dépense de l'hôtel de la duchesse.)

Marché de poulaillerie fait par les maistres d'hostel de la duchesse.

« Jean de Besançon, boucher demourant à Dijon, servira madame la duchesse, et madame d'Osteriche et mes damoiselles, de poulaillerie ès duché et conté de Bourgongne, par marché fait à lui par messire Loys de Poissy, maistre d'hostel de ma dite dame la duchesse de Bourgongne, depuis que monseigneur se partira d'avec ma dite dame jusqu'à caresme prenant m cccc xv.

« Et premierement, delivrera le dit marchand, la piece d'agneau, chevreau, cochon, oyes et oysons, pour iii sols, lievres, faisans et chapons gras, piece pour iii s. ii d., perdris..3 chapons de paillier et oiseaulx de riviere, piece pour 2 s., la paire de volailles pour x s., la douzaine d'allouettes xx d., la poulaille pour xii deniers, le millier d'œufs lv sols, le fromaige de gain, ii s., la douzaine de fromaiges de service pour vi s.

« Et parmi ce, le dit marchant doit avoir livrée pour lui et deux varlets en la maniere accoustumée. Et sera payé de ce qui lui sera du en la fin de chacun mois, aultrement il pourra faire faulte.

« Item, sera presté au dit marchant, d'entrée, à rabattre sur le dernier mois de son service c livres; et avec ce, sera le dit marchant payé ou assigné de ce qui luy est dub du tems passé pour le service de ma dite dame, de boucherie et poulaillerie, qui peut monter environ quatre cent livres.

« Ce fut fait par le dit messire Loys de Poissy, Girardin de Chavanges, Guyot le Jay, Guillaume Barbier, et moy Bonost, le xxxe jour d'octobre m cccc xv. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 42 r°, d'après le contrôle de l'hôtel de la duchesse.)

Avril avant Pâques. — [Lettre de la duchesse aux gens des comptes à Dijon.]

« Chers et bien amez, nous avons sceu que l'abbé de Baulmes, frere batard du conte de Tonnerre qui est ennemi de monseigneur, a tant fait et pourchassé que mon dit seigneur luy a vendu la forteresse et le bourg fermé de Montagu, ensemble la revenue qui furent au dit conte de Tonnerre, pour le pris de deux mille francs, qui doivent cheoir en la main d'aulcuns qui ont sollicité cette besoigne, comme l'on dit, ouquel vendaige se il se tenoit, mon dit seigneur auroit tres grant dommaige, pour ce que tels moines et religieux ne doivent point avoir forteresses tenables, selon l'ordre Saint Benoist et les ordonnances royaux et de l'empire, et que la dite forteresse et bourc sont si fort, que on les pourroit tenir contre mon dit seigneur, et y pourroit le dit abbé mettre son frere le dit conte

de Tonnerre ou ses gens, pour fere guerre à mon dit seigneur en son païs. Et mesmement l'en dit que le chastel de Chevreil, ouquel appartiennent mil et cinq cens livres de revenue, est du fief du dit Montagu et rerefié de mon dit seigneur, et par ainsi mon dit seigneur perdroit noble chose, car l'abbé et couvent du dit Baulmes ne luy pourroient faire le service et homage qui y appartient, et aussi il a au dit bourc de Montagu grosse ville et eschevinage, et le dit abbé a des villages ou plus près qui sont de la seigneurie ou justice du dit Montagu, par arrest de Parlement que ceulx du dit Montagu en ont obtenu. Et pour ce que nous tenons que mon dit seigneur n'eut pas fait le dit vendage, se il eut esté bien advertis de ces choses, et que pour son bien et pour nous et vous loyalement acquitter envers luy, il est necessité de luy escrire secretement et remontrer ces choses, avant que les lettres, par luy octroyées et données sur le dit vendaige, soient par vous passées, nous vous mandons que vous mettez ceste chose en delay et surseance, jusque à ce que vous en ayiez autre mandement de mon dit seigneur, auquel nous en escrivons et voulons que vous aussi lui escriviez..... ne faites aucun semblant que de ceste chose vous ayons escript. Le Sainct Esprit vous ait en sa saincte garde. Escript à Rouvre ... avril mil occc et xv avant Pasques. MARGUERITE.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 46 r°.)

ANNÉE 1416.

«Les habitants de Coulmier le Sec representent à la duchesse que depuis deux ans en ça Louis de Chalon, comte de Tonnerre, et ses gens estoient venus chez eux et les avoient depouillés de tout, les laissant nus absolument et depourvus de tout, en sorte qu'ils ne vivoient que de charité et d'aumosne, que pour surcroit de maux, depuis environ douze jours, certaines compaignies de gens d'armes les estoient encore venus assaillir, et leur avoient enlevé le peu de blé qu'ils avoient amassé dans l'esperance de le semer, de sorte que leur misere estoit telle que de longtemps ils ne pourroient payer 45 livres et un muid d'avoine qu'ils lui devoient. La duchesse par lettre de Rouvre, 8 janvier 1416, leur fit remise de la moitié.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVI, fol. 128.)

«La duchesse manda de la Perriere, aux seigneurs d'Espoisses, d'Uchon, aux baillis d'Auxois et de la Montagne, de se tenir prests à marcher, pour quand elle leur feroit sçavoir, contre Louis de Chalon et Gaucourt, qu'on disoit avoir 500 à 1,000 chevaux environ, à Sens, pour entrer en Bourgogne.»

(Mandement de la duchesse de Bourgogne, 15 décembre 1416. *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. XXI, fol. 47 r°.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

ANNÉE 1417.

Juillet 24. — [Lettre écrite de Langres par Jean Vignier, secrétaire de Jean sans Peur, aux gens des comptes de Dijon au sujet de la prise de Nogent.]

« Mes tres chiers et honorez seigneurs, je me recommande toujours à vous, et vous plaise sçavoir que hier ceux qui estoient dedans le chastel de Noigent vuiderent la place, comme promis l'avoient par le traitté dont je vous ay envoyé la copie, et estoient, par compte fait au partir du dit chastel IIIᶜ LXXV chevaulx, les fillettes toutesvoies dont il avoit grant foison et de tres belles en ce comprinses. Et sans faulte qui eut sceu veritablement leur convine, ils n'eussent pas un tel marchié qu'ils ont, mais se fussent dedans V ou VI jours plainement rendus à la volonté et mercy de monseigneur. Ce tantost après leur partement, Jehan de Noident et moy visitasmes ledit chastel, mais nous n'y trouvasmes chose dont on peust repaistres trois paiges, et pour chevaulx riens. Aujourd'huy nos gens se sont deslogiez et s'en vont devant Blaisé, où il y a aussi Armignacs et garnison. Et n'est pas place qui se puist tenir plus haut de IIII à V jours contre les bombardes et autres habillements nouvellement faits pour le dit lieu de Noigent. Et croy que toutes gens d'armes se trayront après vers Troyes, en assaillant toujours les places où il y aura garnison d'Armignacs. Vous avez bien sceu le departement de ceux de Saint Flourentin, et par ce me deporte de vous en escrire. Aujourd'hui, de tres grant difficulté a esté fait bon accord sur les debats qui estoient entre ceux de Langres et messire Jean de Rougemont, et par ainsy sont les dits de Langres de present en paix, et hors de touttes guerres, et pour le dit accord enteriner, entrera le dit messire Jehan de Rougemont demain en cette ville, et disnera chez le dit Jean de Noident. Mes tres chers et tres honorés seigneurs, Nostre Seigneur vous doint bonne vie et longue. Escript au dit lieu de Langres, le samedy au soir, XXIIIᵉ de juillet, IIIIᶜ XVII.

« Vostre serviteur, Vignier.

« Recommendez moi, ou faites recommander, s'il vous plait, à monseigneur le bailly de luy dire que je ne luy escris point ne n'ay escrit, pour ce que je sçay bien que par les lettres de madame il scet et peut sçavoir toutes nouvelles, et aussi le dit Noident, qui se recommande à vous, ne vous escript riens, pour ce que il s'en attend à moy *causa brevitatis.* »

(*Bibl. nat., Coll. Bourgogne, t. LV, fol. 246 r°.*)

Aout 1ᵉʳ. — [Lettre adressée de Troyes à la duchesse de Bourgogne Marguerite de Bavière par Jean Fraignot, receveur général du duché, et [Antoine] de Toulongeon, chambellan du duc.]

« Nostre tres redoubtée dame, nous nous recommandons à vous, tant humble-

ment comme nous pouvons, et vous plaise sçavoir, nostre tres redoubtée dame, que mercredi dernier passé, nos seigneurs d'Argueil, de Neuchastel et autres chevaliers et capitaines estans en ceste compaignie escripvirent et envoyerent de Moustier Ramey aux gens d'eglise, bourgeois et habitans de la ville de Troyes certaines lettres closes, contenant qu'ils estoient chargez de par monseigneur de sçavoir deulx quelle volonté ils avoient à l'accompplissement du contenu ez lettres patentes de nostre dit seigneur, faittes sur la declaration du bon et saint propos et affection qu'il a au bien du roy, dont lors leur fut envoyée copie, desquelles lettres closes l'on ne peut avoir response. Et pour ce, jeudi devers matin dernier passé, messire Gauthier de Ruppes, messire Henry de Champdivers et nous, alasmes devant les portes du dit Troyes, par l'advis de nostre seigneur, demander la dite response, où nous arrivasmes environ heure de prime, et illecques, c'est assavoir à la porte du fauxbourg de Croncel, le bailli vint parler à nous, et ne pouvoit avoir en sa compaignie en tout plus hault de xxx personnes, qui tous estoient de la bande et partie contraire de nostre dit seigneur, et combien que parlissions longuement au dit bailli sur le fait des dites lettres de nostre dit seigneur, qui paravant avoient esté envoyée au dit Troyes, en le reprenant de ce que ne les avoit voulu souffrir lire et publier devant le peuple, en luy requerant par la meilleur maniere et bon avis que sceumes, à l'honneur du roy et de mon dit seigneur, qu'il nous laissast en ladite ville, pour lesd. lettres faire lire et publier devant ledit peuple, ainsy qu'il appartenoit, toutesvoyes ledit bailly n'en voult aucune chose faire, de quoy nous feusmes doutans et courroucies; mais après sa response et son departement de là, trouvasmes maniere d'entrer gracieusement dedans ledit fauxbourg de Croncel et par la porte d'ycelluy, et venismes avec certains autres chevaliers et escuyers de nos compaignies rendre devant la porte du dit Troyes, laquelle le dit bailli avoit fait incontinent fermer et lever les ponts et plance d'ycelle. Et pour raison du grand peuple qui estoit dedans la ditte ville, et au plus près de la dite porte, qui avoit oy parler desdites lettres de nostredit seigneur et desiroit sçavoir le contenu d'ycelle, en voye de desmouvoir pour ceste cause contre ledit bailly et aultres de sa partie, contraire à mon dit seigneur, par le bon moyen d'aucuns particuliers des grands d'ycelle ville, amans de luer le bien de nostre dit seigneur, vinrent les aucuns de ladite ville, parlementer à nous et tellement que dedans une heure aprez entrasmes en ladite ville de Troyes, et devant le peuple d'ycelle, où il pouvoit avoir par commune extimation de VI à VII^{m} personnes, furent par moy Fraignot, lues en la presence dudit bailli à haute voix, en la plus grant et haulte place de Troyes, appellé le marche au blé, après laquelle lecture ledit peuple fut tres joyeux et content criant à haulte voix : *Noël! Vive le roy et monseigneur de Bourgoigne!* Si fismes sçavoir ces choses tantost aprez disner à nos seigneurs d'Argueil et de Neuchastel, et qu'ils le feissent sçavoir aux aultres, afin d'eulx traire en ceste ville, et furent et nous en leur compaignie devant et aprez disner en la sale du roy, en ladite ville, devant laquelle sale furent assemblez à chascune fois tous les grans et tout le commun d'icelle ville, et là leur furent remonstrées à la premiere fois plusieurs

choses et encores lues et données à entendre les lettres de nostre dit seigneur, qu'ils eurent moult agreablement, et tellement que par l'election de nos dits autres seigneurs de Bourgoigne où estoient nos dits seigneurs d'Argueil, messire Thibauld de Neuchastel, de Joigny, de Rochefort, de Roulans, de la Guiche et plusieurs autres, apres plusieurs autres choses accordées pour le bien de la besoigne et de la volonté et ordonnance du dit peuple, je Toulonjeon fus ordonné à la garde et gouvernement de cette ville, laquelle a faitte toute obeissance, et finallement est et sera entierement pour nostre dit seigneur, et ainsy a esté promis et accordé par tout le commun du dit peuple, qui l'a fait de tres grant volonté, et juré en particulier par les plus grants de la dite ville. Et de tout seront faittes lettres à l'honneur du roy, de nostre dit seigneur, et à la seureté et conduite de la besoigne. Le Saint Esperit, etc.

«Le bailly de Troyes rendit hier soir à monseigneur de Montagu, et retourna le dit jour le sire de Chastelviez que je y avoye envoyé, pour mettre des gens dedans.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LV, fol. 248 r°.)

ANNÉE 1418.

Juin 3. — «Mandement du duc en faveur des chevaucheurs de l'escurie du roi, auxquels il donna une somme de xxx livres, pour ce qu'ils ont apporté à mon dit seigneur la premiere nouvelle de la joyeuse entrée à Paris faicte par le bailli d'Auxois (Guy de Bar), et les seigneurs de Chastellux et de l'Ille Adam, et aussi de la prinse du quonte d'Armaignac et autres adversaires d'icellui seigneur...»

(*Arch. de la Côte-d'Or*. Compte de Jean Fraignot, receveur général, B 1594, fol 129. Ces nouvelles étaient arrivées à Dijon le 30 mai, et les gens des comptes avaient été les premiers avertis.)

Septembre 3. — «Le duc se trouva à Paris et offrit trois messes celebrées en l'esglise Sainte Caterine le jour de l'obseque du sire d'Arlay, son cher conseiller et chambellan.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 100.)

«Le duc estant à Montbeliard le 28 may, un chevalier chambellan de l'Empereur, nommé messire Lorens d'Ongrie, luy fit presenter de sa part, par deux de ses escuyers, un grand coursier bay à longue queue que le duc accepta, et le vint trouver pour luy faire offre de ses services et de celui de tous ses parents.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 127.)

«Le duc estant à Montbeliard avec le roi des Romains, y gratifia Bourre, fol du dit roy, de 58 l. 4 gros, le 28 may 1418. — Le 29 mai il gratifia les heraults.

trompettes et menetriers du dit roy, de 100 l., ses huissiers d'armes et valets de chambre de 100 l., le valet du dit de Borre de 2 l. 3 gros; un autre fol du roy qui jouait de la guittare et tomba devant luy plusieurs fois, 4 l. 9 gros.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 228.)

Juillet 15. — [Lettre du comte de Charolais, plus tard Philippe le Bon, aux gens des comptes à Dijon, relativement aux terres de Cruzy, Laignes, Griselles.]

«Tres chiers et bien amez, nous avons sceu que en l'entretenement du don que monseigneur, mon pere, nous a fait des terres et seigneuries de Cruzy, Laignes, Griselles et des appartenances, vous vous estes bien et grandement employez, tellement que du plaisir et consentement de mon dit seigneur et pere et de madame ma mere, possession en a esté prinse, dont nous vous mercions et sçavons tres grand gré. Et pour ce que entendu avons que messire Regnier Pot a nouvellement commencié à faire tres grant poursuite devers mon dit seigneur et pere, pour nous oster les dites terres et seigneuries, dont il se peut deporter, attendu que jà piecà le don nous en fut fait, et en verité se il eust eu cas pareil ce que nous avons, nous ne luy voudrions mettre aucun empeschement. Nous vous prions bien acertes que vous vuillez en ce tellement labourer et tenir la main que le dit don nous demeure et soit entretenu, et vous nous ferez tres grant plaisir, et si vous en saurons de plus en plus bon gré. Tres chers et bien amez, Nostre Seigneur vous ait en sa sainte garde. Escript à Lille, le IV[e] jour de juillet MCCCCXVIII.»

Au dos : «A nos chers et bien amez les gens des comptes de monseigneur mon pere, à Dijon.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVIII, fol. 1 *bis*.)

[On trouve à la Bibliothèque nationale (Coll. Bourgogne, t. CIV, p. 194-208), l'extrait d'un compte royal que dom Guillaume Aubrée a écrit de sa main, et analysé d'après un original de la Chambre des comptes de Paris. Cet extrait comprend vingt-huit pages; il commence par une lettre de la reine régente du royaume, Isabeau de Bavière, datée de Troyes le 14 janvier 1417 (1418), nommant Pierre de Gorremont, receveur général des finances, puis par la ratification du roi Charles VI. La place nous manque pour donner cette copie en entier; elle contient quelques détails intéressants sur les événements de 1417 à 1419 ainsi que des mentions relatives aux armements faits contre les Anglais et aux conférences de la Tombe, entre Bray-sur-Seine et Montereau. On cite les noms des principaux officiers de la couronne; de Jacques de Chatillon, seigneur de Dampierre et de Charles de Lens, successivement amiraux de France; de Nicolas de Manteville, maître de l'artillerie du roi; de Jacques Lambert, bailli du Vermandois, ancien prévôt de Paris; de Helyon de Jacqueville, gardien de la bastille Saint-Antoine; de Guillaume des Prez, grand fauconnier de France; de Jean Parent, argentier du roi, d'Archambaud de Foix, seigneur de Navaille, etc. De cette analyse nous ne citerons que quelques articles et le préambule :]

«Extrait sommaire du compte de Pierre de Gorremont, receveur general de touttes les finances du roy par tout son royaume, tant en Languedoil comme en

Languedoc, à ce commis et estably par la royne, ayant, pour l'occupation du roy, l'administration et gouvernement du dit royaume, depuis le XIIe de janvier MCCCCXVII (1418 n. st.) jusqu'au 1er janvier suivant MCCCCXVIII (1419 n. st.) et jusqu'à MCCCCXIX.

« Maistre Guillaume Vignier, tresorier des guerres, fit avitailler les chasteaux du bois de Vincennes et de la bastille Saint Antoine.

« Monseigneur le daulphin, aisné fils du roy, alla de vie à trespassement en la ville de Compiegne le 6 avril 1416 (1417 n. st.).

« Messire Antoine de Toulonjon, chevalier, chambellan de monseigneur le duc de Bourgoigne, accompaigné de certain nombre de gens d'armes et de trait, et des communes, assiegea et prit par force le chastel du Chastelier en Champaigne, qui estoit occupé par les ennemis du roy, courants sur les passants et faisants plusieurs inhumanités aux bons et loyaux subjets; ceux du dedans furent pris et rendus à la volenté du roy au mois de mars 1417 (1418).

« Monseigneur Philippe, conte de Charrolois, seigneur de Chastelbelin, receut 12,000 l. par lettres patentes du roy, datées du 19 juin 1418, pour employer aux despens faits pour la levée du siege de Senlis, mis par feu Bernard d'Armignac et ses complices.

« Messire Charles de Savoisy, seigneur de Saillenay (Seignelay), chevalier, conseiller et premier chambellan du roy, receut 2,000 l. pour luy ayder à payer sa rançon, ayant esté fait prisonnier des Anglois.

« Le roy donna 200 escus d'or pour employer à l'achapt d'un livre, à la devotion de madame Marie d'Anjou, dauphine de Viennois, duchesse de Touraine et de Berry, contesse de Poitou. Le roy donna 1,000 livres à madame Marguerite de Harcourt, femme de messire Jehan, seigneur d'Estouteville, prisonnier en Angleterre.

« Messire Jehan de Chateaumorant, chevalier, conseiller et chambellan du roy, fut avec messire Charles de Lens, admiral de France, ès parties d'Abbeville et du Crotoy, pour mettre sus les navires que l'on pouvoit finer, et les garnir de gens d'armes, et de trait, et de vivres, afin d'avitailler la ville de Rouen, et resister à la dampnable entreprise des Anglois, qui avoient assiegé la ditte ville.

« La Ferté sous Jouarre fut assiegé par les ennemis et adversaires du roy, au mois de may 1418.

« Monseigneur le duc de Bourgoigne se logea à Paris en l'hostel neuf de la conciergerie du chastel Saint Antoine, et à ce sujet furent faits plusieurs ouvraiges de charpenterie au dit hostel.

« Maistre Jehan Bonne, chapelain, et Jehan Fatras, varlet de chambre de monseigneur le duc de Bourgoigne, firent jouer et monstrer, en la presence de la royne et de mon dit seigneur de Bourgoigne, le *Mystere de la Resurrection Nostre Sire*, à la feste de Pasques lors darrenierement passé en la ville de Troye, MCCCCXVIII. »

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. CIV, fol. 194-208.)

ANNÉE 1419.

Mars 12 et Juillet 4. — « Instructions faittes par moy Estienne de Sens, general maistre des monnoies de monseigneur le duc de Bourgoingne, sur le pié nouvel de la monnoie nouvellement ordonné estre mis sus par mon dit seigneur en ses monnoies, et en celles de Dijon et de Chalon estant en sa puissance. Ces presentes instructions faittes le xxviie jour de juillet mil cccc et dix neuf, par vertu des lettres patentes de mon dit seigneur, données le xiie jour de mars precedent.

« Premierement, ès dites monnoies seront forgiez et monnoyez deniers blans appelez gros, qui auront cours pour xx deniers tournois, à trois deniers viii grains d'aloy, argent le roy, et de vi sols viii deniers de pois, au marc de Paris, à deux gros de remede en aloye à la dite loye xvi l. x s. t., et y seront faittes les differances qui ont esté mandées estre faittes aux gardes des dites monnoies.

« Item, seront forgez et monnoyez ès dites monnoies, deniers blans, appellez demi gros, qui auront cours pour x d. t. la piece, à iii deniers viii gros d'aloy, argent le roy, et de xi s. viii deniers de pois, au marc de Paris, à deux gros de remede, et autres recours accoutumez, en donnant à tous marchands pour marc d'argent, comme en la partie precedent, et seront iceux deniers forgiez et monnoyez, selon les patrons que l'on envoie aux dits gardes, et à semblables differances que le gros.

« Item, en tant que touche deniers appelez petits blancs, ayant cours pour v d. t. la piece, aucuns ne s'en feront pour le present, jusques à ce que l'on ait sçu le bon plaisir de monseigneur d'aucunes choses touchant ce fait, et lors sera mandé aux dits gardes de y faire ce qu'il appartiendra.

« Item, ès dites monnoies de Dijon et de Chalon se feront deniers noirs, appellez doubles, qui auront cours pour deux d. t. la pièce, à xx gros de loy, argent le roy, et de xvi s. iii deniers de pois, au marc de Paris, en donnant pour marc d'argent comme dessus.

« Item, ès dites monnoies de Dijon et de Chalon se feront petits deniers noirs qui auront cours pour un d. t. la pièce, à xv gros de loy, argent le roy, et de xxv s. de pois, au marc de Paris, en donnant à tous marchands pour marc d'argent, comme dessus.

« Item, ès monnoies d'Auxonne, de Saint Laurent et de Cuisery, se feront deniers noirs, appellez engroingnes, qui auront cours les iii pour v d. t. à xviii gros de loy, argent le roy, et de xviii s. de pois, au marc de Paris, en donnant à tous marchands, pour marc d'argent, comme dessus.

« Item, a esté ordonné et deliberé par les gens des finances de monseigneur et des commis à l'audition des comptes des dites monnoies, et de moy general

maistre, que en chascun mois, pour secourir au peuple, seront deux jours forgez et monnoyez petits blancs et monnoie noire, et soient contraints par les dits gardes les maistres et les ouvriers et monnoyers à faire et accomplir ce que dit est.

«Item, que les dits gardes fassent toute diligence que les deniers soient de bons recours, bien taillez et rondement, et les fers tres bien gravez, yceulx deniers bien monnoyez, et qu'i[l] contraignent les maistres à bien blanchir yceulx deniers tellement qu'ils en puissent avoir plus grand cours.

«Et au surplus, gardent maintenant et entretiennent les dits maistre et gardes les instructions et ordonnances anciennement faittes sur les dites monnoies.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LV, fol. 305.)

[Règlement pour les obsèques de Jean sans Peur.]

(Voir *Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LV, fol. 335-336.)

Auxerre. — «Apres la mort de Jean sans Peur, la ville d'Aucerre ayant appris que le dauphin voulait faire faire des lettres pour les chevaliers de Bourgoigne après la mort du duc, pour declarer qu'il avait esté tué par sa faute, en tirant son espée contre le dauphin, ils en donnerent advis à la duchesse qui les en remercia et escrivit aux habitants d'Aucerre de se joindre à elle et au duc son fils pour tirer vengeance de ce meurtre.»

(*Bibl. nat.*, Coll. Bourgogne, t. LVII, fol. 306.)

TABLE.

Les noms des localités sont reproduits à la table, sous leur forme originale, avec renvois aux localités identifiées.

Le même principe a été forcément adopté pour les noms d'hommes, quand ils s'éloignent de la forme généralement connue et peuvent donner lieu à des indécisions. Certaines identifications restent, malgré tous nos efforts, discutables et incertaines.

Les personnages titrés et qualifiés figurent seuls avec leur prénom; les seigneurs ont leur article au nom de famille ou de fief, ce qui rend la concordance plus facile entre la table et les documents.

La nécessité de condenser en un seul volume les matériaux d'une publication qui aurait dû en comprendre plusieurs a fait supprimer les notes indispensables qui devaient accompagner le texte; quelques-unes de ces notes n'ont pu trouver place que dans les tables. Les dates ont aussi leur utilité, puisque quelques-unes sont en désaccord avec celles qui ont été acceptées jusqu'à ce jour.

A

IMPRIMERIE NATIONALE.

B

IMPRIMERIE NATIONALE.

C

IMPRIMERIE NATIONALE.

IMPRIMERIE NATIONALE.

D

E

F

G

H

I

IMPRIMERIE NATIONALE.

J

K

L

IMPRIMERIE NATIONALE.

M

IMPRIMERIE NATIONALE

N

O

P

Q

R

S

IMPRIMERIE NATIONALE.

T

U

V

IMPRIMERIE NATIONALE.

W

X

Y

Z